Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/dictionnaireapos09mont

DICTIONNAIRE APOSTOLIQUE;

A L'USAGE

DE MM. LES CURÉS DES VILLES ET DE LA CAMPAGNE

Et de tous ceux qui se destinent à la Chaire :

Par le P. HYACINTHE DE MONTARGON,
Augustin de Notre-Dame des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur Ordinaire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

(Spiritus Domini Evangelisare pauperibus misit me. *Is.* 61. & *Luc.* 4.)

TOME NEUVIÉME.

FESTES DE LA SAINTE VIERGE.

Le prix est de 4 liv. en blanc, & de 5 liv. relié.

EX LIBRIS
ST. BASIL'S SCHOLASTICATE
paroisse
No. A53
Assomption
Detroit

A PARIS,

Chez AUGUSTIN-MARTIN LOTTIN, Libraire & Imprimeur, rue S. Jacques, au Coq.

M DCC LVI.

Avec Approbations, & Privilége du Roi.

EX
ST. BASIL'

CET OUVRAGE

COMPRENDRA EN XIII. VOLUMES

les matières ſuivantes.

I. II. III. IV. V. & VI. la Morale.

VII. & VIII. les Myſtères.

IX. les Fêtes de la Sainte Vierge.

X. le Commun des Saints.

XI. des Homélies du Carême.

XII. des ſujets particuliers.

XIII. la Table générale & alphabétique de toutes les matières renfermées dans les XII. Volumes.

TABLE
DES DISCOURS
ET
DES DESSEINS

Contenus dans ce IX. Volume, qui renferme les Myſteres & les Fêtes de la Ste Vierge.

SUR LA CONCEPTION IMMACULÉE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

PREMIER DESSEIN.

DIVI-SION. 1°. EN vous faiſant voir, Chrétiens auditeurs, ce que la grace a fait pour Marie dans le Myſtere de ſa Conception, vous verrez ce qu'elle a fait pour nous dans le Sacrement de la régénération, premiere Partie. 2°. En vous montrant ce qu'a fait Marie pour répondre à la grace, vous verrez ce que vous devez faire pour y être fideles, ſeconde Partie. *Pag.* 33. *& ſuiv.*

PREMIERE PARTIE. L'on peut dire que le Seigneur fait aujourd'hui en faveur de Marie plus de prodiges qu'il n'en fit autrefois pour délivrer toute une Nation, il l'affranchit d'une ſervitude plus cruelle que celle des Iſraélites ſous Pharaon, il briſe des liens plus honteux que ceux de Samſom; diſons-le clairement, il affranchit Marie du joug du péché, il préſerve Marie des ſuites du péché; double miracle qu'opere la grace en faveur de cette Vierge ſainte, double prérogative qu'elle reçoit dans le Myſtere de ſa Conception.

SECONDE PARTIE. Il y a de la différence entre la grace que Marie a reçue dans sa Conception & celle que nous recevons dans le Sacrement de notre régénération ; l'une étoit exempte d'affoiblissement, d'altération, &c. l'autre au contraire portée dans des vases de terre, s'altere, s'affoiblit, &c. Mais quelle différence encore plus grande entre la fidélité de Marie à répondre à la grace, son ardeur, ses précautions, &c. & notre indolence & notre froideur, &c. 1°. Marie répond à la grace avec une précaution exacte & vigilante en fuyant le monde : 2°. Marie répond à la grace avec une ferveur toujours nouvelle en travaillant à l'augmenter ; double correspondance de Marie à la grace, double sujet d'instruction pour nous.

SECOND DESSEIN.

DIVISION. DEux grands priviléges qui font le sujet de la reconnoissance de Marie, & la matiere de la Fête que l'Eglise consacre à son honneur : 1°. Une Vierge préservée dès le commencement de sa vie de la contagion honteuse du péché nous fera ressouvenir de la souillure que nous contractons par notre origine : 2°. Une Vierge prévenue dès le commencement de sa vie des plus abondantes bénédictions de la grace nous portera à nous opposer par le secours des graces qui nous sont accordées aux malheureuses impressions que fait sur nous le péché. Deux réflexions importantes ; la premiere servira à nous faire connoître l'homme dans toute sa misere, la seconde nous aidera à surmonter la foiblesse de l'homme. *Pag. 66. & suiv.*

PREMIERE PARTIE. L'homme révolté contre son Dieu, révolté contre lui-même : tel est le triste état du premier instant qui nous donne la vie ; quoi de plus humiliant ? mais ne confondons pas dans cette injure générale la Vierge sainte dont nous honorons l'Immaculée Conception, & disons plutôt avec le Concile de Trente, que par une faveur qui lui étoit réservée, elle a joui dès son origine de son innocence sans avoir été souillée par le péché ; qu'elle a dès le commencement de sa vie possédé son cœur en paix sans avoir jamais senti le déréglement de ses mauvais desirs, ni la révolte de ses passions. En deux mots, c'est-à-dire que Marie a été préservée : 1°. Du péché : 2°. Des suites du péché. Deux priviléges accordés à Marie.

SECONDE PARTIE. Le Seigneur non-content d'avoir préservé Marie de la contagion & des suites du péché, l'enrichit de ses dons & la comble de ses graces ; il lui inspire un desir ardent de lui plaire & de croître en mérites devant lui,

il l'établit dans une attention continuelle sur ce qui pourroit rallentir en elle les ardeurs de la charité : deux nouveaux avantages accordés à cette Vierge sainte, qui nous apprennent que par le moyen des graces que le Seigneur nous a fait nous devons : 1°. Desirer de nous rendre agréables devant Dieu, afin de surmonter cette indolence criminelle où le péché nous a mis sur les besoins de notre ame : 2°. Que nous devons veiller avec précaution sur nous mêmes, afin de nous garentir des piéges que le démon tend sans cesse à notre innocence. Deux réflexions qui forment les preuxes de cette seconde Partie.

DESSEIN D'UN DISCOURS FAMILIER.

DIVISION. FAisons ici un parallele, & examinons bien s'il ne tournera pas à notre confusion ; je dis donc : 1°. Que Marie s'est trouvée pleine de graces dès le moment de sa Conception, & que néanmoins avec cette plénitude de graces elle n'a jamais cessé de travailler à l'augmenter, premiere vérité bien glorieuse pour Marie ; & nous ingrats envers Dieu, nous nous plaignons que les graces qu'il nous donne sont des graces médiocres, & cependant nous n'apportons aucun soin pour l'augmenter, premier sujet de confusion pour nous : 2°. Marie étoit stable dans la grace, & avec cette stabilité elle a toujours apporté une exactitude soigneuse & une vigilance continuelle à la conserver, seconde vérité bien glorieuse à Marie ; & nous aveugles sur nos plus chers intérêts nous murmurons de notre fragilité, & cependant nous l'exposons sans cesse témérairement, second sujet de confusion pour nous.

PREMIERE PARTIE. Pour bien soutenir la cause de Dieu, pour louer dignement Marie, & pour confondre le pécheur sur la matiere de la grace, nous avons trois choses à considérer : 1°. La conduite de Dieu : 2°. La conduite de Marie : 3°. La conduite du pécheur. Nous verrons combien celle de Dieu est juste, combien celle de Marie est fidelle, & combien celle du pécheur est pleine d'injustices & d'infidélités.

Comme ce sujet auroit mené trop loin pour un Discours Familier, l'on a omis les preuves de la seconde Partie.

SUR LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.

DESSEIN D'UN DISCOURS.

DIVISION. FUt-il jamais créature ſur laquelle la main de Dieu agit plus viſiblement, & qui ſe prêtat avec plus d'obéiſſance aux opérations de la main de Dieu ſur elle que Marie ? Arrêtons-nous à ces deux penſées : entreprendre de les développer c'eſt entrer dans l'eſprit de cette Fête, c'eſt nourrir notre piété, c'eſt travailler à notre édification. Apprenons : 1°. A reſpecter Marie par les grandes choſes auxquelles Dieu l'a deſtinée : 2°. Apprenons à imiter Marie dans ſa fidélité à ſuivre les deſſeins de Dieu. Les grands deſſeins de Dieu ſur Marie, motif de notre vénération : la correſpondance de Marie aux grands deſſeins de Dieu, modele de notre conduite. *Pag.* 124. *& ſuiv.*

PREMIERE PARTIE. Ce qui releve Marie & ce qui la diſtingue de toutes les autres créatures, c'eſt d'avoir participé dans un dégré plus éminent qu'elles : 1°. A la ſainteté de Dieu par l'exemption du péché : 2°. A la gloire de Dieu par le titre dont elle a été décorée : 3°. A la puiſſance de Dieu par le crédit qu'elle a auprès de Dieu. C'eſt à quoi je réduis toute l'œconomie des deſſeins de Dieu ſur cette Vierge naiſſante : il la deſtine à être la plus ſainte des Vierges, la plus glorieuſe des Meres, la plus puiſſante des Créatures ; une plénitude de graces, une plénitude de gloire, une plénitude de puiſſance, voilà ce que Marie a reçu du Seigneur.

SECONDE PARTIE. O ! vous tous qui venez d'admirer ce que le Seigneur a fait en faveur de Marie, venez & admirez auſſi la maniere dont Marie a correſpondu aux grands deſſeins de Dieu ſur elle. La grace la rendit plus circonſpecte, la gloire plus humble, la puiſſance plus charitable, c'eſt-à-dire qu'elle a répondu : 1°. A la plénitude de graces par une plénitude de circonſpection : 2°. A la plénitude de gloire par une plénitude d'humilité : 3°. A la plénitude de puiſſance par une plénitude de charité. Que d'inſtructions pour nous !

SUR L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE.

PREMIER DESSEIN.

DIVISION. MArie dans le Myſtere de ce jour eſt : 1°. Le modele de la Foi la plus parfaite ſur les abbaiſſemens du Verbe Divin : 2°. Le modele de l'humilité la plus profonde ſur ſa propre grandeur. Hommes indociles & curieux, apprenez donc ce que vous devez penſer d'un Dieu quand il s'abbaiſſe juſqu'à vous : hommes vains & orgueilleux, apprenez ce que vous devez penſer de vous-mêmes quand un Dieu vous éleve juſqu'à lui. *Pag.* 178. *& ſuiv.*

PREMIERE PARTIE. La Foi, ſi nous en croyons les éloges que lui donne le Sauveur, eſt précieuſe à ſes yeux, il l'a toujours préconiſée, l'Egliſe en a toujours parlé avantageuſement par la bouche des ſaints Docteurs, ainſi en devons-nous penſer nous-mêmes en voyant Marie nous donner ſur le Myſtere de ce jour le modele d'une Foi parfaite, c'eſt-à-dire : 1°. D'une Foi préparée par les Oracles d'un Dieu : 2°. D'une Foi éclairée ſur la ſage conduite de Dieu : 3°. D'une Foi ſoumiſe à la puiſſance & à l'autorité de Dieu.

SECONDE PARTIE. Il n'y a point de circonſtance dans ce Myſtere qui ne ſoit de la part de Marie un modele de l'humilité la plus profonde : 1°. Soit qu'elle écoute ce que Dieu lui dit lui-même par la bouche d'un Ange : 2°. Soit qu'elle y réponde pour obéir à ſes ordres : 3°. Soit enfin qu'elle publie par le mouvement de ſon eſprit ; par-tout elle paroît comme un modele accompli de cette vertu.

SECOND DESSEIN.

DIVISION. COnnoiſſons tous les avantages qui nous ſont préparés dans le Myſtere qui s'opere en ce jour, & apprenons par le bienfait ſingulier qu'il confere à la ſainte Vierge ceux dont il nous fait participans nous-mêmes. 1°. L'Incarnation du Verbe éleve Marie au comble de la ſuprême grandeur, & annoblit toute la nature humaine : 2°. L'Incarnation éleve Marie au comble de la plus éminente ſainteté, & ſanctifie en même-temps toute la nature humaine. Deux vérités qui vont vous apprendre, Chrétiens : 1°. Quelle eſt la véritable grandeur que vous devez eſtimer : 2°. A quelle ſainteté vous devez aſpirer. *Pag.* 203. *& ſuiv.*

PREMIERE PARTIE. Opposons les qualités de la grandeur de Marie à celles dont les adorateurs du monde font le plus cher objet de leurs desirs & de leurs vœux, & nous verrons que celles là ne s'acquierent que par l'ambition & par des voies qui ne sont point innocentes, qu'elles n'aboutissent qu'à une vaine ostentation, & par conséquent qu'il y a une noblesse plus essentielle dont le Chrétien doit faire une grande estime. L'exposition simple des vérités de notre Evangile forment les preuves solides & convaincantes de ces deux vérités.

SECONDE PARTIE. Il n'en est pas de la dignité de Mere de Dieu comme de tous les autres titres dont les Grands du siécle favorisent ceux qu'ils honorent de leur bienveillance: & si le Seigneur toujours bienfaisant, mais aujourd'hui magnifique, éleve Marie à la plus sublime dignité qui fût jamais, c'est pour la rendre la plus parfaite & la plus sainte des créatures: 1°. Soit par les graces qu'il verse dans son ame: 2°. Soit par les vertus qu'il fait éclater dans toute sa conduite. Deux réflexions importantes qui vont vous apprendre à quelle sainteté vous devez vous élever, soit en qualité d'homme accrédité dans le siécle, soit en qualité de Chrétien honoré de l'alliance d'un Dieu.

DESSEIN D'UN DISCOURS FAMILIER SUR LA CONFIANCE EN MARIE.

DIVISION. EBloui par l'éclat de la Maternité Divine, j'ai cru à l'exemple de S. Epiphane devoir chercher aujourd'hui quelque chose de plus proportionné à la foiblesse de mon esprit, & que vous fussiez plus à portée de comprendre. C'est donc pour remplir mon dessein que je me propose de vous exposer: 1°. Les divers motifs de l'espérance que veus devez avoir en Marie: 2°. Les dispositions qui doivent essentiellement accompagner cette espérance. *Pag. 223. & suivantes.*

PREMIERE PARTIE. L'espérance que nous devons avoir dans Marie est appuyée sur deux motifs puissans & bien propres à réveiller dans nos cœurs une vive confiance en cette bienheureuse Vierge: Premier motif, sa charité immense pour tous les hommes: Second motif, son pouvoir sans bornes. Deux qualités qui rarement se trouvent réunies parmi les hommes: car, ou ils manquent de bonne volonté pour ceux qui ont besoin de leurs secours, ou s'ils ont le desir de le servir, ils n'en ont pas la puissance.

SECONDE PARTIE. Comme l'espérance que nous avons en Marie n'est pas différente de celle que nous avons en Dieu à qui se termine tout notre culte, les dispositions qui doivent

l'accompagner ſont auſſi les mêmes ; je les réduis à trois : 1°. A une humilité Chrétienne : 2°. A une ſainte haine de nous-mêmes qui nous porte à venger de nos crimes le Fils de Marie : 3°. A une ardente charité pour le prochain qui couvre la multitude des péchés.

SUR L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

PREMIER DESSEIN.

DIVISION. NOus célébrons aujourd'hui la Mort de Marie, la Réſurrection de Marie, l'Aſſomption de Marie ; voilà les trois objets que l'Egliſe préſente à notre piété. Or Marie meurt, mais d'une mort infiniment précieuſe aux yeux de Dieu, récompenſe de ſa conſtante fidélité, premiere réflexion. Marie reſſuſcite, mais exempte de la corruption du tombeau, récompenſe de ſon inviolable pureté, ſeconde réflexion. Marie eſt élevée au Ciel, mais pour y jouir de la gloire la plus immenſe, & des plus ſublimes récompenſes de ſa profonde humilité.

PREMIERE PARTIE. Ce qui rendit la mort de Marie ſi précieuſe, ce furent les vertus héroïques qu'elle pratiqua dans les trois différentes ſituations qui partagerent ſa vie ; Fille dans la maiſon de Joachim : *Virgo intra domum ;* Epouſe dans la maiſon de Joſeph : *Comes ad miniſterium ;* Mere dans le Temple : *Mater ad Templum ;* Fille, Epouſe, Mere, toujours ſa fidélité la diſtingua.

SECONDE PARTIE. Marie quoique ſujette à la mort ne fut point ſujette à cette honteuſe corruption qui en eſt la ſuite inévitable ; mais par une réſurrection anticipée, exempte de la pourriture du tombeau, elle alla partager dans le Ciel le bonheur & la gloire d'un Fils dont elle avoit partagé ſur la terre les opprobres & les ſouffrances. Sentimens des ſaints Peres ſur l'incorruptibilité de Marie. Raiſons de convenance qui l'appuyent.

TROISIEME PARTIE. Dieu, dit S. Bernard, ne ſe contente pas d'élever Marie, il proportionne ſon élevation à ſon humilité, & elle devient d'autant plus grande dans le Ciel qu'elle a été plus humble ſur la terre. Pour juſtifier cette penſée, admirons les juſtes rapports qui ſe trouvent entre l'humilité de Marie & ſa gloire : 1°. humilité de ſentimens, 2°. humilité d'abbaiſſement, 3°. humilité de puiſſance.

SECOND DESSEIN.

DIVISION. C'Eſt l'amour de Marie pour J. C. qui l'a fait triompher de la mort 2°. C'eſt l'amour de J. C. pour Marie qui l'a fait triompher dans le Ciel : en deux mots, c'eſt une penſée de S. Bernard que je vais m'efforcer de bien rendre : la Mere de Dieu quitte la terre d'une maniere digne d'elle ; c'eſt l'amour qui l'en détache : premiere partie. La Mere de Dieu entre dans le Ciel d'une maniere digne de J. C. ; c'eſt l'amour qui la couronne : ſeconde partie. *pag.* 384 *& ſuiv.*

PREMIERE PARTIE. Mourir comme Marie par un excès d'amour, ce n'eſt point mourir, c'eſt triompher de la mort qui deſarme tous les humains. Etre grand où tous les autres ſont petits, ſe couvrir de gloire dans le centre de l'humiliation, mourir & ne point reſſentir les craintes deſolantes ni les douleurs ameres qui accompagnent la mort de la plûpart des hommes qui la rendent ſi horrible & ſi douloureuſe, n'eſt-ce pas ce qui doit s'appeller dans le langage de S. Paul, détruire la victoire de la mort, émouſſer ſon aiguillon? Or tels ſont les privileges de Marie. 1°. Elle ne craint rien : 2°. elle ne regrette rien. La charité chaſſe la crainte & la douleur, elle met en leur place la confiance & la joie.

SECONDE PARTIE. Que pouvoit faire J. C. de plus glorieux pour ſa Mere, que de la rendre tout autant qu'il ſe pouvoit ſemblable à lui-même, & donner à ſon triomphe les plus éclatans caracteres du ſien? Or vous le ſçavez, ce divin Sauveur avoit demeuré incorruptible dans le tombeau ; il en étoit ſorti glorieux & triomphant ; enfin il étoit monté dans le Ciel pour s'aſſeoir à la droite de Dieu ſon Pere, pour y faire la fonction de Souverain Médiateur. Soyez à jamais béni, ô mon Dieu, d'avoir donné à Marie des privileges ſi reſſemblans : je veux dire, 1°. la gloire de ſon incorruptibilité, c'eſt ce que j'appelle le triomphe de ſa pureté : 2°. la gloire de ſon exaltation, c'eſt ce que j'appelle le triomphe de ſon humilité : 3°. la gloire & l'autorité de ſa médiation auprès de Dieu, c'eſt ce que j'appelle le triomphe de ſa charité.

DESSEIN D'UN DISCOURS FAMILIER.

DIVISION. EFforçons-nous de découvrir, 1°. Quel a été le principe de l'humiliation de Marie, 2°. quelle a été ſon élevation. Elle trouve en elle-même le principe de ſon humiliation, elle trouve en J. C. le principe de ſon éle-

vation ; elle eſt humble parce qu'elle eſt créature, elle eſt élevée parce que J. C. l'a comblée de graces ; elle eſt humble parce qu'elle ſçait ce qu'elle eſt, elle eſt élevée parce que J. C. la connoît & qu'elle connoît J. C. Je réduis tout ceci à deux courtes réflexions : 1°. Juſqu'où Marie s'eſt humiliée, c'eſt la premiere : juſqu'où J. C. a élevé Marie, c'eſt la ſeconde. *Pag.* 312 *& ſuiv.*

PREMIERE PARTIE. 1°. Marie s'eſt connue : 2°. Marie s'eſt ſoumiſe : 3°. Marie a tout rapporté à Dieu. Voilà les trois ſolides fondemens de ſon humilité ; il ne tient qu'à nous de puiſer dans cette premiere partie des réflexions propres à réprimer notre vanité & notre orgueil.

SECONDE PARTIE. Sans entrer dans aucune diſcuſſion ſur l'Aſſomption de Marie en corps & en ame, ſans parler de ſon incorruptibilité, voyons en quoi conſiſte ſon élevation : 1°. elle ſuit les maximes de J. C. 2°. elle eſt remplie de la grace de J. C. 3°. elle eſt couronnée par J. C.

SUR LA DEVOTION
ENVERS LA SAINTE VIERGE.

PREMIER DESSEIN.

DIVISION. DEux écueils à éviter ſur le ſujet que j'entreprens ; les uns renfermant le culte de Marie dans des bornes trop étroites, détruiſent le fondement de notre confiance en ſon interceſſion, & ſe privent par là d'un des plus puiſſans moyens de ſalut ; les autres ſcrupuleuſement attachés à certaines pratiques extérieures qu'ils pouſſent même à l'excès, & plus attentifs à honorer ſes vertus qu'à les imiter, ſe ſervent de la piété même pour autoriſer leurs deſordres : deux défauts auxquels j'entreprens de remédier. Pour y réuſſir, j'établis contre les premiers la ſolidité du culte de Marie ; j'apprens aux ſeconds à purifier leur culte de toutes ſuperſtitions : en deux mots, les raiſons ſolides ſur leſquelles eſt établie la dévotion envers Marie, premiere partie ; les regles exactes de cette même dévotion, ſeconde partie. *Pag.* 364 *& ſuiv.*

PREMIERE PARTIE. Jamais culte ne fut ſi juſte, ſi légitime, ſi ſolidement établi que le culte envers Marie, puiſque jamais créature 1°. ne fut prévenue de graces ſi précieuſes & de ſi abondantes bénédictions : 2°. jamais créature ne poſſéda une ſainteté ſi parfaite, de ſi éminentes vertus :

3°. jamais créature n'eut tant de crédit & tant de pouvoir auprès de Dieu : trois raisons solides sur lesquelles est établie la dévotion envers la sainte Vierge.

SECONDE PARTIE. Les choses les plus saintes donnent occasion aux plus grands abus; voici l'écueil : les dévots envers Marie poussent trop loin leur vénération, 1°. en lui attribuant des privileges excessifs, & en terminant à la créature un culte qui ne doit se terminer qu'au Créateur : 2°. en se faisant de leur dévotion même un titre pour demeurer impunément dans leurs desordres. Deux abus auxquels j'oppose deux regles aussi sûres que sages ; les voici : 1°. c'est que le culte de Marie doit être prudent : 2°. c'est que le culte de Marie doit consister principalement dans l'imitation de ses vertus.

SECOND DESSEIN.

DIVISION. MArie a tout ce qu'il faut pour être l'objet de la dévotion la plus solide (proposition générale) dont voici les preuves inconteſtables : 1°. une haute dignité qui mérite nos respects les plus profonds, *Mater timoris* : 2°. une beauté charmante qui se concilie notre amour le plus tendre, *Mater pulchræ dilectionis* : 3°. d'aimables vertus qui nous inspirent la plus vive & la plus juste émulation, *Mater agnitionis*. *Pag.* 391 *& suiv.*

PREMIERE PARTIE. Moi célébrer la gloire de Marie, s'écrioit S. Epiphane, qui suis-je donc, moi ? & qu'est-ce que Marie ! Les Anges, les Cherubins, &c. veulent chanter un cantique de louange à son honneur ; mais ils ne peuvent eux-mêmes célébrer sa dignité comme elle mérite de l'être ; ils l'annoncent, le Ciel, le Temple, le Throne de la Divinité, c'est moins dire qu'elle n'est : elle est Mere de Dieu ; & dans ce titre, dit saint Jerôme, tous les autres titres sont renfermés ou confondus : mais, ajoute saint Jean Chrysostôme, la maternité divine n'est-ce pas ce mystere dont parle saint Paul, le mystere de la sagesse, de la science & de la vertu de Dieu, qu'il n'est pas même permis d'oser sonder. Une Mere de Dieu. C'est en effet ce prodige auquel le Seigneur vouloit qu'on le reconnût pour Créateur & pour Protecteur discret. Une Vierge qui enfante, & le Fils qu'elle enfante se nomme Dieu avec nous : mais reprend encore le saint Docteur, si cette éminente dignité ne peut se comprendre en elle même, ne peut-on pas en tracer du moins quelque ombre, quelque figure qui aide à s'en former une grossiere idée ? Oui : jugeons-en donc, 1°. par les apprêts, 2°. par les suites de cette incompréhensible merveille.

SECONDE PARTIE. L'on peut dire avec saint Bernard, que c'est dans le sein de Marie que s'est accompli le grand prodige de l'amour de notre Dieu. En effet, elle est entrée avec joie dans toutes les vues de son Fils pour nous; c'est par elle que son Fils veut nous donner des marques de son amour: sa tendresse ne peut donc être stérile; & si vous percez plus avant, vous reconnoîtrez que cette auguste Vierge a parfaitement rempli l'emploi que Dieu lui avoit confié à notre égard: en deux mots, Dieu lui a donné pour nous un cœur véritablement tendre & toujours efficace dans sa tendresse; il veut qu'elle nous aime & que nous tenions tout de son amour.

TROISIÉME PARTIE. J'ai dit que nous trouvons dans Marie d'aimables vertus qui doivent nous inspirer la plus vive émulation, c'est-à-dire des vertus, 1°. qui sont à la portée de tous tant que nous sommes, 2°. des vertus bien capables, par les récompenses qui leur sont attachées, d'exciter puissamment à les imiter.

DESSEIN DU DISCOURS FAMILIER.

DIVISION. VOici en deux mots tout le précis du Dessein que j'ai cru devoir me former sur ce sujet: 1°. Je vous prouverai que c'est un devoir pour tous les Chrétiens d'honorer Marie que Dieu a honoré en tant de manieres: voilà les motifs de notre culte. 2°. Je vous ferai voir que c'est une consolation pour tous les Chrétiens de pouvoir établir leur confiance sur celle que Dieu a honorée: voilà nos devoirs à l'égard de Marie. *Pag.* 414 *& suiv.*

PREMIERE PARTIE. Pour ne vous point tromper sur l'honneur dû à Marie, il faut vous instruire sur trois choses: 1°. Pourquoi tous les Chrétiens doivent honorer Marie. 2°. Quel honneur ils doivent rendre à Marie. 3°. Jusqu'où ils doivent porter l'honneur dû à Marie. Par-là nous traiterons du fondement, de la qualité, de la nature, de l'honneur que tout Chrétien doit rendre à Marie.

SECONDE PARTIE. Etablir & régler la confiance que vous devez avoir dans la Mere de Dieu, c'est à ces deux objets que je veux me borner dans les preuves de cette seconde Partie.

SUR LA PRESENTATION
DE LA SAINTE VIERGE AU TEMPLE.
DIVERSES COMPILATIONS,
Pag. 427 & suivantes.

SUR LA VISITATION
DE LA SAINTE VIERGE.
DIVERSES COMPILATIONS,
Pag. 467 & suivantes.

SUR LA PURIFICATION DE MARIE.
DIVERSES COMPILATIONS,
Pag. 551 & suivantes.

SUR LA DEVOTION OU CONFRERIE
DU ROSAIRE.
DIVERSES COMPILATIONS,
Pag. 509 & suivantes.

SUR LA DEVOTION OU CONFRERIE
DU SCAPULAIRE.
DIVERSES COMPILATIONS,
Pag. 589 & suivantes.

DESSEIN D'UN DISCOURS.

SUR LA DÉVOTION DU SCAPULAIRE.

DIVISION. TOute dévotion, pour être véritable & digne de la Religion pure & sans tache que nous professons, doit avoir deux caracteres, de la solidité dans les prin-

cipes, afin que nos démarches soient prudentes ; de l'utilité dans les effets, afin que nos démarches soient salutaires. Or je soutiens que ces deux traits concourent également à former la dévotion du Scapulaire de Marie : 1°. Elle a dans ses principes toute la solidité que demande la vraie sagesse : 2°. Elle a dans ses effets toute l'utilité que demande notre salut : en deux mots, ses principes sont infiniment raisonnables, premier Point ; ses effets sont infiniment avantageux, second Point.

PREMIERE PARTIE. Sur quels fondemens, sur quels principes la dévotion du Scapulaire est-elle appuyée ? Cherchons-en l'origine ; examinons-en les prérogatives ; voyons-en l'étendue & la célébrité. Pure dans son origine, quel fut l'homme choisi par Marie pour en être le premier Instituteur ? Magnifique dans ses prérogatives, quelles graces, quels privileges l'Eglise n'y a-t-elle pas attachés ? Immense dans son étendue, quel nombre infini de partisans n'a-t-elle pas eu dans tous les temps ? Une dévotion ainsi caractérisée n'est-elle pas infiniment solide, infiniment raisonnable dans ses principes ?

SECONDE PARTIE. C'est le propre de toute dévotion établie sur de solides fondemens, de produire des avantages également solides, & toute pratique de piété que la raison avoue & que la Foi autorise, annonce des fruits assûrés à qui sçait se rendre digne de les recueillir. Or telle est la dévotion du Scapulaire : 1°. elle associe les vrais confreres à un des plus sains Ordres de l'Eglise : 2°. elle les consacre singulierement au culte de Marie. Association à un Ordre saint qui les fait entrer en participation de ses mérites ; consécration à Marie qui lui donne un droit particulier à sa protection, quoi de plus avantageux ! & n'ai-je pas raison de dire, à la gloire de la dévotion du Scapulaire, que l'utilité de ses effets répond à la solidité de ses principes ?

Fin de la Table des Desseins.

APPROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit qui a pour titre : *Dictionnaire Apoſtolique &c.* L'utilité que les Miniſtres de la parole ſainte peuvent retirer de cet Ouvrage fait eſpérer que le Public recevra avec plaiſir ce nouveau Volume. L'Auteur connu par ſes ſuccès dans la Chaire, ſe propoſe d'en procurer aux autres, & de contribuer par leur miniſtère à l'inſtruction des peuples : Un but auſſi chrétien ne mérite que des Eloges. A Paris ce 6 Décembre 1751.

MILLET.

Les Approbations des Cenſeurs de l'Ordre, ainſi que le Privilége du Roi, ſe trouvent à la fin des Volumes précédens.

OBSERVATION

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *LA CONCEPTION IMMACULÉE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE.*

PERSONNE n'ignore que la Conception Immaculée de Marie n'ait fait long-temps le sujet d'épineuses contestations entre les Théologiens : mais maintenant que l'Eglise s'est expliquée sur ce point par la Fête solemnelle qu'elle a instituée en l'honneur de la Conception immaculée, sans pour cela en faire à ses enfans un point de Foi, je me suis cru obligé pour entrer dans les vues de cette bonne Mere, de rechercher exactement & avec scrupule les raisons, les autorités, les motifs qui pouvoient servir à appuyer ce sentiment, afin que les Prédicateurs puissent facilement dans ces sources de quoi exciter les Fidéles, non-seulement à la créance, mais encore à la dévotion d'un Mystere si propre à consoler les vrais Fidéles & à affermir leur espérance. J'avertis ceux des Orateurs qui voudront traiter ce sujet ; 1°. De ne point s'attacher tellement aux preuves de la Conception Immaculée de Marie (qu'on n'ose plus contester dans les

Ecoles, encore moins dans les Chaires) qu'ils oublient d'en tirer des réflexions morales que ce sujet fournit abondamment; 2°. De ne point s'en tenir à un Discours presque tout moral, en supposant ce Mystere sans en instruire suffisamment l'auditeur; abus qui depuis près d'un siécle s'est glissé même parmi nos meilleurs Prédicateurs, mais abus auquel doivent s'opposer tous les vrais Fideles.

Réflexions Théologiques & Morales sur la Conception Immaculée de la Bienheureuse Vierge.

Ce qu'on doit entendre par la Conception Immaculée de Marie.

SOutenir la Conception Immaculée, c'est dire & soutenir que Marie n'a eu nulle part au péché du premier homme, & par conséquent qu'elle n'a jamais contracté le péché originel qui a infecté toute la postérité d'Adam. Ce fait ne se met plus en question, puisqu'il n'est plus permis de le contester, & encore moins de disputer contre, soit publiquement dans les Ecoles, soit même dans les entretiens particuliers, quoiqu'il ne soit pas décidé par l'Eglise comme un article de Foi. Pour ce qui est du droit, c'est-à-dire, sur quoi est fondée cette faveur incomparable & cé privilége si singulier, je me propose de donner sur ce point les divers sentimens des Théologiens.

L'Immaculée Conception est un prodige.

Moyse appliqué à la conduite des troupeaux de Jethro vit sur le haut d'une montagne un buisson ardent qui brûloit sans se consumer. Excité par cet objet surprenant, il s'anime lui-même & dit: Je monterai sur cette montagne & je verrai quel est ce prodige: *Exod. 3. 3.* *Vadam & videbo visionem hanc magnam quare rubus non comburatur.* Prenons aujourd'hui ce langage de foi & d'admiration en contemplant Marie comme un buisson ardent sorti de la famille de Jessé, environnée des flammes du péché & de tous les ancêtres qui en ont été flétris sans qu'elle en reçoive la moindre atteinte: *Idem. Ibid.* *Vadam & videbo, &c.* Marie est donc

cette plante de Jéricho, qui sans rien perdre de sa fraîcheur & de sa beauté croît au milieu des ondes brûlantes du crime qui dévore le reste de la terre. Frappés d'un spectacle si étonnant, écrions-nous avec Moyse : J'irai & je verrai quelle est cette grande vision. Quel prodige en effet que celui que la grace opere aujourd'hui en Marie ! Tirée de la masse corrompue d'Adam, elle en sort toute pure & toute sainte ; héritiere comme les autres hommes de sa peine, elle ne l'est point de sa faute ; revêtue de ses marques, elle ne participe point à ses malheurs ; sortie de la tige empoisonnée des pécheurs, le péché n'habite point en elle. Un mur de séparation s'éleve entre son ame & ce torrent d'iniquité, qui depuis le commencement du monde inonde & infecte toute la terre.

Marie comme fille d'Adam devoit encourir le péché originel, mais comme Mere de Dieu elle en devoit être préservée.

C'étoit assez que Marie fût un rejetton sorti de la même tige que le reste des hommes, pour être sujette à la même nécessité ; & si Dieu n'avoit suspendu le cours de la nature en sa faveur, ce torrent de corruption l'auroit sans doute entraîné comme les autres dans le même précipice. Mais si Marie devoit entrer dans les engagemens du péché, comme fille du premier homme, elle en fut préservée comme devant être la Mere d'un Dieu ; & la grandeur de sa destinée la défendit contre le malheur de sa naissance : mais bien loin que son ame vienne à s'infecter en s'unissant à son corps, ils se sanctifient réciproquement l'un & l'autre. Le corps de Marie trouve un préservatif souverain contre la corruption du péché, dans la grace originelle qui embellit son ame, & son ame ne sort si belle & si sainte des mains de son Dieu, que parce qu'elle doit animer un corps dont le Sauveur doit tirer la matiere du sien.

Il y a dans l'Ecriture plusieurs figures de la Conception Immaculée de Marie, comme Eve créée dans l'état d'innocence ; l'Arche de Noé qui au milieu du

débordement des eaux n'eſt nullement endommagée ; l'Echelle de Jacob, la Toiſon de Gédeon, l'Arche d'Alliance dorée au dedans & au dehors, &c. Je m'arrête à une ſeule qui m'a paru la plus ſimple & la plus naturelle.

Marie figurée par la Reine Eſther, exempte d'une Loi commune aux autres.

Voici une figure qu'on ne doit pas, ce ſemble, omettre ſur le ſujet préſent ; c'eſt la Reine Eſther qui, toute tremblante & prête à expirer de frayeur, ſe préſenta devant Aſſuerus qui venoit de prononcer un arrêt général de mort contre toute la nation des Juifs dont elle étoit ; elle ſe préſente à ce Prince pour fléchir ſa colere & lui faire révoquer, s'il eſt poſſible, ſon arrêt, Raſſurez-vous, lui dit le Monarque en deſcendant de ſon Thrône, vous êtes affranchie, Eſther, de cette Loi, elle ne fut jamais établie pour vous : *Non pro te ſed pro omnibus hæc lex conſtituta eſt.* Seroit-il poſſible qu'Aſſuerus eût plus de puiſſance ou de bonté pour exempter la vertueuſe Eſter d'une Loi générale qui condamnoit tous les Juifs à la mort, que Jeſus-Chriſt n'auroit eu pour exempter ſa mere de la Loi générale qui confondoit tous les enfans d'Adam ?

Eſther. 15. 13.

Quelle fut l'excellence de la grace que Marie reçut au moment de ſa Conception.

Saint Grégoire expliquant ces paroles du Roi Prophéte : *Erit præparatus mons Domini ſupra verticem montium fundamenta ejus in montibus ſanctis*, prend occaſion de dire que Marie n'a pas ſeulement été conçue ſans péché, mais encore qu'en ce premier moment ſa grace a égalé & même ſurpaſſé la ſainteté de tous les bienheureux, & qu'elle a commencé par où les autres achevent ; elle eſt fondée ſur les plus hautes montagnes, c'eſt-à-dire, que ſa premiere ſanctification & ſon entrée en ce monde, qui eſt ſon commencement & le fondement de cette montagne, eſt plus haute & plus élevée que la ſainteté & la perfection des autres. Ainſi, élevez tant qu'il vous plaira, c'eſt toujours S. Gregoire qui parle, les mérites, les graces & les richeſſes ſpirituelles que Jean-Baptiſte

D. Greg. in Pſ. 86.

a acquis durant trente ans qu'il a demeuré dans le déſert, que tant de millions de Martyrs, de Confeſſeurs & de Vierges ont amaſſé par leurs humiliations, leurs ferventes prieres, &c. Ramaſſez tout cela & dites, que Dieu a tellement aimé ſa Mere, qu'il lui a donné gratuitement plus que tout cela dès le premier inſtant de ſa Conception.

L'opinion la plus commune des Théologiens eſt que Marie étoit dans l'obligation d'encourir le péché originel, mais qu'elle en a été préſervée par une faveur ſinguliere.

Comme la plûpart des Docteurs trouvent plus de ſimplicité, & même plus de probabilité dans la penſée de ceux qui avouent ingénuement que Marie étant fille d'Adam auroit dû, comme le reſte des hommes, être ſujette à la malédiction commune & encourir le péché originel ; mais que Dieu par une grace toute ſpéciale a fait en ſa faveur une exception à la Loi, dans la crainte qu'en voulant l'y aſſujettir il n'eût bleſſé des Loix plus anciennes, comme celle de la bienſéance & de ſa Sageſſe infinie : de quelque maniere que la choſe ait été faite, ſoit que Marie ait été ſéparée de la maſſe commune du genre humain & miſe dans un rang particulier, ſoit qu'étant mêlée avec le reſte des hommes, elle ait été diſtinguée par un privilége tout particulier, c'eſt une vérité conſtante qu'elle a été la ſeule entre les enfans d'Adam qui n'a point été frappée de cette malédiction commune, & qui n'a point été enveloppée dans ce naufrage univerſel.

L'opinion des Théologiens qui penſent que Marie n'a point contracté le péché originel.

Il y a des Théologiens qui ſoutiennent que Marie n'a point été en danger de tomber, & qu'elle n'a jamais contracté l'obligation d'encourir le péché originel. Ce qui oblige ces Docteurs à défendre & à ſoutenir cette opinion, eſt qu'en effet elle paroît plus avantageuſe & plus glorieuſe à Marie : Voici comme ils expliquent leurs ſentimens. Il y a (comme tout le monde en convient) une grande différence entre le péché originel, & l'obligation qui nous rend ſujets au péché. Le péché d'origine eſt une tache habituelle, inhérente dans les enfans d'Adam ; tache qui provient du péché actuel de ce premier

pere établi de Dieu pour être le chef moral de tous les hommes. L'obligation de contracter le péché originel eſt une ſujettion de toute la poſtérité d'Adam, préſuppoſé le pacte que Dieu avoit fait avec lui, pour lui & pour tous ſes deſcendans. Plus clairement encore, cette obligation ſe contracte par la génération naturelle qui nous fait être les enfans & les héritiers du malheur d'Adam. L'Egliſe Catholique veut & ordonne qu'on enſeigne & qu'on prêche hautement, que Marie n'a point été ſouillée du péché originel, & elle défend expreſſément de prêcher le contraire. Pour ce qui eſt de l'obligation d'encourir ce péché, preſque tous les Théologiens diſent qu'elle l'a encourue, & qu'elle fût tombée comme les autres, ſi Dieu par un amour ſingulier n'eût prévenu cette chute. Mais ceux qui ſoutiennent qu'elle n'a contracté ni le péché, ni l'obligation au péché, en apportent pour raiſon, que Marie eſt à la vérité fille d'Adam & a pris ſa chair de lui, mais qu'elle n'eſt point appuyée ſur lui, ni dépendante de lui, c'eſt-à-dire, que ce premier pere pouvoit être avec la ſuite de toute ſa poſtérité ſans que Marie dût être, parce qu'elle n'a été au monde que pour Jeſus-Chriſt, & qu'elle eſt tellement dépendante de lui, que ſans lui elle n'eût jamais été; deſorte que comme ſuivant la doctrine de la plus ſaine Théologie, ſi Adam n'eût point péché, le Verbe ne ſe fût point incarné, & qu'il n'y eût point eu de Jeſus-Chriſt, du moins en vertu du décret qui nous eſt manifeſté dans l'Ecriture; auſſi n'y eût-il point eu de Marie Mere de Dieu, & que cette admirable créature fut demeurée dans la pure poſſibilité des choſes; ſa venue au monde n'ayant été réſolue que par un décret poſtérieur à la préviſion de la chute d'Adam, & par le même décret qui regarde l'Incarnation du Verbe.

Ce qui précede explique claire-

C'eſt par-là que pluſieurs célébres Docteurs, zélés pour la gloire de Marie & défenſeurs de ſa Conception ſans tache, prouvent que non-ſeulement elle a

été exempte du péché d'origine, mais encore de l'obligation de le contracter, & qu'elle a toujours été comme séparée de la postérité d'Adam, parce qu'elle n'étoit point compriſe dans ce pacte que Dieu avoit fait avec Adam pour lui & pour ſes deſcendans. Or ce pacte ne regardoit que ceux que Dieu prévoyoit devoir naître dans ce premier ordre indépendant du décret de l'Incarnation du Verbe. Marie n'étoit point de ceux-là, puiſque s'il n'y eût eu que ce premier ordre & ce premier décret elle n'eût point été ; cette maniere de raiſonner ſi avantageuſe à Marie, ne diminue rien des obligations qu'elle a à ſon Fils, & n'empêche pas qu'elle ſoit Fille de celui dont elle eſt la Mere, & qu'elle n'ait part à la Rédemption ; au contraire elle prouve que Marie eſt plus obligée à Jeſus que les autres, puiſqu'elle lui eſt redevable non-ſeulement de ſes graces, mais encore de ſa naiſſance ; puiſque jamais elle n'eût été, ſi Jeſus ne fût venu au monde en qualité de Rédempteur.

ment la Conception Immaculée de Marie.

Il faut obſerver que les Théologiens fondés ſur S. Auguſtin, diſtinguent deux ſortes de Rédemption, l'une qu'ils nomment antécédente, & l'autre ſubſéquente ; cette derniere Rédemption conſiſte à délivrer les hommes du péché après qu'ils y ſont tombés ; l'antécédente ou la prévenante conſiſte à les délivrer par avance, & à les empêcher de tomber dans ce malheur. S. Anſelme appelle cette Rédemption antécédente, la Rédemption du Ciel ; & la ſubſéquente, la Rédemption de la terre. Rédemption du Ciel, parce que ç'a été de la ſorte que Jeſus-Chriſt a racheté les Anges en leur méritant la grace pour les rendre victorieux des ſollicitations du premier d'entre eux qui leva contre Dieu l'étendard de la rébellion, & pour les empêcher de tomber avec les autres Anges apoſtats. Or la bienheureuſe Vierge eſt appellée par S. Bernardin : *Primogenita Redemptoris Filii ſui* ; La Fille aînée de ſon Rédempteur.

Deux ſortes de rédemption, l'une antécédente, l'autre ſubſéquente ; c'eſt par la premiere que Marie a été préſervée du péché originel.

En qualité d'aînée elle a eu les prémices de la Rédemption, & par conſéquent elle a été rachetée par une Rédemption antécédente.

Selon ſaint Thomas, Marie a reçu trois plénitudes de grace.

Le Docteur Angélique enſeigne que Dieu a établi Marie dans trois plénitudes de graces ; il appelle la premiere, une plénitude de grace de ſuffiſance ; la ſeconde, de grace d'abondance ; la troiſiéme, une plénitude de grace d'excellence. Il ajoute que la premiere lui fut donnée au moment de ſa premiere ſanctification ; la ſeconde, dans l'accompliſſement du Myſtere de l'Incarnation ; & la troiſiéme dans chaque action de ſa vie, afin qu'elle fût incomparable & qu'elle agît d'une façon toute particuliere dans l'exercice de chaque vertu. Nous ne parlons maintenant que de la premiere plénitude, que ſaint Thomas appelle la plénitude de grace de ſuffiſance, parce qu'elle ſuffiſoit pour la rendre capable d'exercer tous les grands offices & de remplir dignement ſes fonctions illuſtres de Médiatrice & de Réparatrice des hommes ; en un mot, elle ſuffiſoit pour donner à toutes ſes actions cette excellente perfection que devoient avoir toutes les actions d'une digne Mere de Dieu.

D. Thom. Opuſc. 6.

Trois priviléges ſinguliers de la Conception de Marie.

Il y a trois priviléges ſinguliers qui ont accompagné cette Conception ſans tache, & qui ont rendu cette grace inaltérable : le premier étoit ce que les Théologiens appellent la protection extérieure qui conſiſte dans le miniſtère & dans le ſoin que Dieu donne aux Anges, d'éloigner de ſes ſerviteurs les tentations & les occaſions d'être tentés, ſelon ce paſſage de David : *Angelis ſuis mandavit de te ut, &c* Cette protection eſt pour nous un principe de perſévérance : mais cette même protection, étant plus forte à l'égard de Marie, étoit pour elle le principe d'une impeccabilité. Le ſecond privilége étoit l'extinction de ce que la Théologie appelle *le Foyer de la concupiſcence*. Ce terme s'explique aſſez par lui-même, c'eſt-à-dire, que Marie

Pſ. 90. 11.

n'avoit point cette inclination & cette pente naturelle au mal qui naît avec nous, cause seconde autant que funeste de tous les péchés que nous commettons. Troisiéme privilége : cette Immaculée Conception est comme un appanage naturel de la Maternité divine à laquelle elle étoit destinée. C'est avec l'usage de la raison qui lui fut avancée, comme l'avance le plus grand nombre des Docteurs que Marie eut une connoissance infuse de tous les divins Mystères, qu'elle remplit son esprit de lumières célestes, & son cœur de la plus ardente charité qui fut jamais dans une pure créature.

La raison qu'apporte S. Thomas pour prouver la sainteté de la naissance de Marie, prouve pareillement sa Conception pure & sans tache.

D. Thom. 3. Part. Quæst. 27. Art. 1.

On doit compter pour beaucoup que S. Thomas, voulant prouver que la naissance de la Vierge a été sainte, en apporte pour raison, & pour une preuve incontestable la Fête que l'Eglise en célébre; car, ce saint Docteur suppose comme un principe constant que l'Eglise Romaine ne célebre la Fête que d'une chose qui est évidemment sainte : en raisonnant sur ce principe que la même Eglise a institué la Fête de la Conception de Marie, comme personne n'en peut douter, ne doit-on pas conclure, suivant la doctrine de saint Thomas, que la Conception de Marie a été toute sainte comme sa Naissance, puisque la même raison qui prouve l'une, prouve l'autre conséquemment ? C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que ce même Docteur ait répondu, comme il a fait au troisiéme argument du second article de la même question; parce qu'alors l'Eglise ne célébroit pas encore cette Fête, & que, comme il ajoute, on pouvoit douter en ce temps-là de ce que quelques Eglises particulieres qui la célébroient entendoient par le titre de *Conception* : mais aujourd'hui que la chose est tout-à-fait éclaircie, & que par ce mot l'Eglise Universelle entend le premier instant qu'elle a reçû la vie, il ne faut point douter que Marie en ce moment n'ait été sainte. Il est même à propos de remarquer que, quoique ce terme de la *Fête de*

la ſanctification de Notre-Dame ſoit honorable & puiſſe avoir les mêmes ſens que celui d'exemption de péché Originel, on ne doit pas cependant s'en ſervir pour ôter toute ambiguité : d'ailleurs le terme de Conception Immaculée de marie exprime mieux ce que l'Egliſe entend & ce qu'elle veut qu'on entende.

Preuve de la Conception Immaculée tirée d'un raiſonnement de S. Thomas.

Le Fils de Dieu, étant ſaint par lui-même d'une ſainteté infinie & ineffable, voulant unir notre foible nature à ſa Divinité & naître d'une Vierge, il étoit de la bienſéance que, pour être digne Mere d'un tel Fils, elle fût toute pure & toute ſainte, & qu'elle n'eût jamais été ſouillée d'aucun péché ; parce que, comme dit le Saint-Eſprit, la Sageſſe incréée ne peut avoir de commerce avec une ame ſouillée de la ſorte, ou choiſir pour ſa demeure un corps qui auroit été ſoumis ou ſujet au péché : *In malevolam animam non intrabit ſapientia, nec habitabit in corpore ſubdito peccatis.* C'eſt ſaint Thomas qui fait ce raiſonnement, & qui ſe ſert de ce paſſage pour prouver que Marie n'a jamais commis aucun péché actuel, non pas même veniel. Or, il n'y a perſonne qui ne voye que ce raiſonnement n'a pas moins de force pour prouver l'exemption du péché Originel.

Sap. 1. 4.

Explication d'un paſſage de S. Auguſtin au ſujet de Marie.

D. Aug. Lib. de Nat. & Grat. c. 36.

Il faut, dit ſaint Auguſtin, excepter de la Loi générale la ſainte Vierge de laquelle je ne puis ſouffrir qu'on faſſe aucune mention quand il s'agit de péché pour l'honneur qui eſt dû au Seigneur dont elle eſt la Mere : *Excepta ſancta Virgine de quâ propter honorem Domini nullam prorsùs cùm de peccatis agitur habere volo quæſtionem.* Si l'on fait attention ſur ce que ce ſaint Docteur a voulu dire par ces paroles, il ſera facile de connoître que ſon ſentiment a été d'exempter la Sainte Vierge, non-ſeulement de tout péché actuel, mais auſſi du péché Originel. 1°. Parce que dans cette diſpute contre les Pélagiens, il entendoit auſſi-bien parler du péché

Originel que du péché actuel, puisqu'il soutenoit contre eux que même les enfans, avant le Baptême, n'étoient pas sans péché, ce qui ne pouvoit s'entendre que du péché Originel. 2°. Si saint Augustin eût entendu seulement parler du péché actuel, & nullement de l'Originel, il n'eût pas eu raison d'excepter seulement la Sainte Vierge, puisqu'il y en a beaucoup qui meurent après le Baptême avant que d'avoir atteint l'usage de la raison. 3°. La raison sur laquelle ce saint Docteur fonde cette exception qu'il fait de la seule Mere de Dieu, ne prouve rien, ou bien elle prouve aussi qu'elle a été exempte du péché Originel, parce qu'il dit que c'est pour le respect de son Fils, comme voulant faire entendre que ce seroit deshonorer Jesus-Christ que de croire qu'il eût pris naissance d'une Mere qui auroit été souillée du moindre péché, & à plus forte raison du péché Originel dont l'infamie est bien plus grande que celle d'un simple péché véniel.

De quel degré de certitude est la créance de la Conception Immaculée de Marie.

Tout ce qu'on peut probablement opposer contre la Conception Immaculée de Marie, est que l'Eglise n'ayant pas définitivement décidé comme une vérité de foi cette pieuse opinion, & même que quelques souverains Pontifes ayant défendu de taxer d'hérésie l'opinion contraire, il semble par-là que jusqu'à ce que l'Eglise se soit entiérement déclarée, ce n'est qu'une pieuse opinion qu'il est permis de suivre ou de ne pas embrasser comme toute autre opinion, pendant qu'elle demeure dans le dégré de probabilité. A quoi l'on doit répondre qu'en matière de Religion il est des opinions si universellement reçûes, approuvées, authorisées, qu'elles approchent fort de la certitude de la foi, & que c'est du moins une grande témérité de les abandonner, & d'aller contre le commun sentiment des Docteurs & de l'Eglise même. Or, entre les opinions de cette nature l'Immaculée Conception est la plus approchante de la certitude infaillible de la foi: 1°. Parce

que saint Thomas enseigne que l'Eglise, toujours conduite par le Saint-Esprit, ne peut ordonner de célébrer une Fête d'un Mystère qui ne porte point le caractère de vérité, ou d'une chose qui n'est pas absolument sainte. 2°. Parce que lorsque l'Eglise n'a rien prononcé sur quelque vérité que l'Ecriture ne nous dit pas si expressément ou si clairement, comment se déterminer sur ce qu'on en doit croire? Il faut dire que Dieu a mis dans son Eglise des Docteurs qui sont les SS. Peres auxquels il a fait part de ses divines lumieres pour pénétrer dans l'obscurité des saintes Ecritures, & en donner l'interprétation aux peuples : & quand ils conviennent de l'intelligence d'un passage ou de la vérité qui y est renfermée, il n'est pas permis de s'écarter de leurs sentimens, puisque nous sommes obligés d'entendre ces endroits de l'Ecriture selon le consentement unanime des SS. Peres, quoique chacun en particulier ne soit point la régle de notre foi. 3°. On doit encore appliquer à ce sujet ce principe si judicieux & si catholique du même saint Thomas, que le sentiment, la coutume, ou l'ordonnance de l'Eglise est préférable au sentiment de quelque Docteur particulier ; de maniere que si quelqu'un s'est opposé d'abord à cette créance de la Conception Immaculée de Marie, comme saint Bernard & peut-être saint Thomas lui-même, on ne doit pas balancer (en conservant le respect qui leur est dû) à se ranger du parti le plus fort. De tout ceci, il s'ensuit que la Conception Immaculée n'est pas une simple opinion comme plusieurs autres Théologiques, mais appuyée sur l'autorité de l'Eglise & du consentement unanime des Docteurs, quoiqu'elle ne nous soit pas proposée comme une vérité de foi.

Comme bien des personnes ont cru que saint Bernard, saint Bonaventure & saint Thomas avoient combattu toujours la Conception Immaculée de Marie, j'ai cru devoir donner en abrégé ce qu'ils ont pensé à ce sujet.

TÉMOIGNAGE DE S. BERNARD en faveur de la Conception Immaculée.

Voici comme saint Bernard se déclare clairement sur le sujet dont il est ici question. Voici ses paroles fidellement traduites : *Vous avez été innocente, ô Marie, du péché Originel & des péchés actuels, & il n'y a que vous seule qui soyez telle.* Et un peu après, *Car de toute part, c'est-à-dire, de la part du péché Originel & du péché actuel vous êtes innocente vous seule. Tous les autres, s'ils étoient interrogés, que pourroient-ils dire, sinon ce que dit l'Apôtre S. Jean : Si nous disons que nous n'avons point péché, nous mentons....* & ensuite, *Pour moi, je crois d'une pieuse foi que vous avez été exemptée du péché Originel dès le sein de votre mere.* Et le même Docteur s'exprime ainsi ailleurs : *Il n'y a ni grand, ni petit entre les enfans des hommes, doué d'une si grande sainteté, ni honoré d'un tel privilége de la Religion qui ne soit conçû en péché, excepté la Mere de l'Immaculé qui ne fait pas de péché, mais qui ôte les péchés du monde.* Peut-on, après des expressions aussi énergiques douter encore des sentimens de saint Bernard sur la Conception de Marie.

D. Bern. Serm. 4. sup. Antiph. Salve.

Idem. Serm. 13. in Cœn. Dom.

TÉMOIGNAGE DE S. BONAVENTURE sur le même sujet.

Saint Bonaventure est le second qu'on cite comme contraire à la Conception Immaculée de Marie. A la vérité, si l'on se contente de dire qu'il y a eu un temps auquel on peut soupçonner qu'il a donné, comme tant d'autres, dans l'opinion de ceux qui ont cru que la bienheureuse Vierge avoit encouru, comme le reste des enfans d'Adam, la tache du péché Originel, les passages qu'on cite de ce saint Docteur peuvent donner lieu au soupçon. Mais voici des preu-

ves évidentes & non suspectes qu'il n'est pas toujours demeuré dans ce sentiment, ou bien qu'il a changé d'opinion dans la suite. Il s'exprime ainsi : *Je dis premierement que notre Dame fut pleine de la grace prévenante dans sa sanctification, c'est-à-dire, d'une grace préservative, contre les ordures du péché Originel qu'elle eût contracté par la corruption de la nature, si elle n'en eût été préservée par une grace spéciale dont elle a été prévenue ; car il faut croire que par un nouveau genre de sanctification, le Saint-Esprit l'a préservée, dans le moment de sa Conception, du péché Originel, non pas qui fût déja en elle, mais qui eût entré en elle, si une grace singuliere ne l'eût garantie* Ce témoignage est si exprès, si formel & si clair, que ceux qui n'ont pû lui donner un autre sens ont été contraints de l'éluder en niant que ce sermon & ces paroles fussent de saint Bonaventure ; mais est-il permis, sans nulle raison convaincante & sur quelque légere conjecture de récuser un témoignage si décisif & un témoin d'une si grande autorité ?

S. Bonav. Serm. 2. B. V. Tom. 3. imprimé à Mayence, 1609.

TÉMOIGNAGE DE S. THOMAS sur le même sujet.

Il reste à parler de saint Thomas, lequel dans sa Somme telle qu'elle est maintenant, enseigne que Marie a encouru le péché Originel. Mais, avant que d'entrer en discussion sur cet article de la Somme de ce Docteur, l'oracle de la Théologie, il faut remarquer qu'il s'est exprimé dans plusieurs de ses Ouvrages en des termes si formels & si précis, qu'il y a lieu de douter qu'il ait voulu se rétracter dans le dernier qui est la somme. Car, expliquant ces paroles de l'Ecriture, *Non est qui faciat bonum*, il dit : *J'ai trouvé un homme, sçavoir, Jesus-Christ qui est sans aucun péché, mais je n'ai trouvé aucune femme qui en fût tout-à-fait exempte ; jusqu'à l'Originel & le véniel, excepté la très-sainte Vierge Marie digne*

D. Thom. Lect. 6. in c. 3. Ep. ad Galat.

de toute louange. Ces paroles qui ſont ſupprimées dans pluſieurs éditions, ſe trouvent dans celle de Veniſe & celles de Paris de 1529 & 1541, que M. de Sponde témoigne être en pluſieurs Bibliothéques. La Bibliothéque des PP. Jéſuites à la Fléche en poſſéde un Exemplaire en Lettres gothiques, ce qui fait un préjugé que l'article de la Somme où il dit le contraire, pourroit bien avoir été corrompu ou ajouté.

De plus, le Docteur angélique s'exprime ainſi dans ſon Livre des Sentences : *Poteſt aliquid creatum inveniri quo nihil purius eſſe poteſt in rebus creatis, ſi nullâ contagione peccati inquinatum ſit, & talis fuit puritas beatæ Virginis quæ à peccato originali & veniali immunis fuit.* Or, ce n'eſt pas ſans de bons garans qu'on croit que la Somme que ce ſaint Docteur a écrite ſur la fin de ſa vie eſt manifeſtement corrompue, puiſqu'un ancien Auteur Dominicain qui eſt mort au même ſiécle que ſaint Thomas, ou peu de temps après, rapporte tout autrement ce qu'on lit maintenant dans la troiſiéme Partie, *quæſt.* 17. *art.* 2. Il y a un Exemplaire encore ſubſiſtant dans la Bibliothéque du Collége de Bourges, où l'on lit ces paroles : *Ipſa verò* (ſcilicet B. Virgo) *tam eminenter ſanctificata fuit, quòd non venialiter nec mortaliter peccavit ſicut patet per ſanctum Thomam. Inſuper ſanctus Thomas, in eâdem quæſtione, ponit ejus ſanctificationis excellentiam, in hoc quod ſanctificata fuit in ſuâ animatione, id eſt, in conjunctione animæ cum ſuo corpore in utero matris ſuæ : ſic ergò ſanctificavit tabernaculum ſuum Altiſſimus.* Ce qui doit nous confirmer dans cette penſée, eſt que dans l'édition des ouvrages de ſaint Thomas, faite à Anvers l'an 1613. dont Côme Morelles Dominicain fut chargé de prendre ſoin, l'endroit que nous venons de citer du premier des Sentences fut auſſi corrompu ; & le P. Théophile Regnaud, *in Sintagmate de Libris propriis*, rapporte que Dom Bernard de

Id. ad prim. Sentent. Diſt. 44. Art. 3. ad 3.

Bromiardus in ſummâ Prædicant. Tit. V. M.

D. Thom. in 3. Part. de Chriſ. Quæſt. 27. Art. 6. Idem. Ibid.

Thoro qui étoit à Rome pour presser l'affaire de la Conception s'étant apperçu de cette corruption accusa Come Morelles devant Paul V, qui lui fit une forte réprimande, ce qui l'obligea de rompre le feuillet, & de restituer ce passage comme il devoit être. De ceci il résulte que c'est a tort qu'on allegue l'autorité de saint Thomas contre l'Immaculée Conception.

Raisons pressantes qui font pancher en faveur de la Conception Immaculée de Marie.

Quand Marie eût été un moment dans la disgrace de Dieu, le Tout-puissant, pourroient dire ceux qui contestent à Marie sa Conception Immaculée, auroit pû réparer la honte de ce moment par tous les dons de la grace. En effet, ne pouvoit-il pas la sanctifier ensuite comme Jean-Baptiste & Isaye? Non, ne confondons point les serviteurs de Dieu avec sa Mere, ce moment étoit comme un coup mortel à l'honneur du Fils, autant qu'à celui de la Mere; pour aller au-devant il n'est point de regles ordinaires qui arrêtent la Providence, elle s'est engagée à mettre une inimitié entre le serpent & la femme: *Inimicitias ponam inter, &c.* Il ne faut pas qu'il y ait entre eux un moment d'intelligence, il vaut mieux pour cela renverser l'ordre naturel des choses, & faire entrer Marie dans un nouvel ordre de décrets; Dieu la tirera de la masse corrompue d'Adam, où elle seroit enveloppée dans la disgrace commune. Mais comment lui donner part à la Rédemption du Sauveur, si elle n'est pas comprise dans le nombre des criminels qui doivent être rachetés? elle y aura part par la voie de préservation, voie plus avantageuse & plus honorable que la voie de réparation. Mais du moins aura-t-elle part à la dette que tous les hommes ont contractée? Non, l'ombre seule du péché fait horreur à Dieu; on délivre Marie de cette obligation honteuse; l'Eglise inspirée du Saint-Esprit passe par-dessus toutes ces difficultés. Elle n'a pas de peine à concevoir qu'un Dieu veuille naître d'une fille pauvre, sur la paille, dans un étable;

Gen. 3. 15.

ble ; qu'un Dieu s'assujettisse aux Mysteres & aux infirmités de l'homme : elle ne trouve rien en cela qui déroge à sa gloire, Dieu peut tout aimer hors le péché ; mais qu'il veuille naître d'une Mere qui ait été un moment séparée de lui, un moment esclave du démon : voilà ce que l'Eglise ne peut croire, cela lui paroît monstrueux & inconcevable ; elle défend à tous les Fidéles d'enseigner que Marie ait été sujette au péché originel ; & si elle n'a pas été jusqu'à décider la chose, elle explique assez sa pensée, puisque non-seulement elle permet qu'on croie l'Immaculée Conception de la Vierge, mais qu'elle exhorte les Fidéles à le croire.

Marie comme devant être la Mere d'un Dieu, devoit être distinguée de tous les autres hommes.

La Mere d'un Dieu mérite une distinction, un privilége qui lui soit tellement propre qu'il ne convienne à personne qu'a elle. Or quel est cet avantage auquel Dieu s'attache préférablement à tous les autres, & qui fait le caractere de la grandeur de Marie ? c'est la grace sanctifiante qui distingue le premier moment de sa Conception : ce moment où le pauvre & le Monarque sont également enveloppés dans la disgrace du Seigneur, & où l'on peut appliquer ces paroles de Salomon : *Nemo enim ex regibus aliud habuit nativitatis initium.* Ce moment honteux à tous les hommes est un moment de gloire pour elle. Fille du Très-haut, héritiere du Ciel, digne objet de l'amour d'un Dieu, elle voit tous les enfans d'Adam, esclaves du Démon, héritiers de l'enfer, victimes de la Justice divine. Voilà la seule prérogative que le Seigneur a jugé digne de la Mere qu'il a choisie, & la marque la plus sensible qu'il pouvoit donner aux hommes de l'estime qu'il fait de la grace sanctifiante.

Sap. 7. 5.

Outre les raisons que nous avons d'honorer Marie dans sa Conception, déduites jusqu'à présent, & outre les motifs que je me propose de donner de nouveau dans la suite de ce Traité, j'ai crû qu'il ne seroit

pas déplacé d'ajouter ici, pour l'instruction de ceux qui voudront travailler sur cette matiere, les autorités des Papes, des Conciles & des grands hommes des siécles derniers qui se sont expliqués en faveur de la Conception Immaculée; ce sera à ceux qui travailleront sur ce sujet à puiser dans les sources que j'indique.

Les Papes qui ont approuvé & autorisé l'opinion de la Conception Immaculée.

Tous les Souverains Pontifes depuis Sixte IV, si l'on en excepte Pie III, Marcel II & Urbain VII, qui n'ont vécu qu'un mois dans le Pontificat, ont accordé de grands priviléges & plusieurs graces à ceux qui tiennent que la Sainte Vierge a été conçûe sans péché originel, & il ne se trouvera pas un Pape qui ait fait la moindre chose en faveur de l'opinion contraire.

Presque tous, comme Sixte IV, Alexandre VI, Adrien VI, ont loué cette Fête de la Conception, & ont accordé des indulgences à ceux qui la célébreroient avec dévotion. Quelques-uns, comme Léon X & Pie IV ont permis à des Monasteres de filles de s'ériger sous le titre de la Conception.

Il est constant, comme il paroît dans les deux Bulles de Sixte IV, que ce Souverain Pontife a publié un Office, composé par un Religieux de Veronne pour la Fête de l'Immaculée Conception de Notre-Dame, dont la fin principale est de déclarer qu'elle a été entiérement préservée du péché originel.

Le Pape Clément VII long-temps après publia un Breviaire composé par un Cardinal, où une grande partie de cet Office est inséré, & entr'autres choses l'invitatoire de Matines, en ces termes: *Immaculatam Conceptionem Virginis Mariæ celebremus, Christum ejus præservatorem adoremus Dominum.*

Pie V, dont la sainteté & la science sont en singuliére vénération, en l'année 1569, a accordé de vive voix que dans tout l'Ordre de saint François l'on pût réciter l'Office publié par Sixte IV.

Il sera encore bon d'observer, qu'aussitôt que

Sixte IV eut institué la Fête de la Conception, quelques Prédicateurs prêcherent contre, ce qui le détermina à expédier une seconde Bulle, où il l'établit encore plus fortement que dans la premiere, & que cette derniere Bulle a été renouvellée & confirmée dans le Concile de Trente.

Paul V défend qu'on ose prêcher, enseigner, disputer ou écrire que la Sainte Vierge ait péché en Adam. Grégoire étend cette défense jusqu'aux disputes particulieres. Pie V approuve la Bulle de Sixte IV, *Cùm præcelsa*, donnée l'an 1416.

Alexandre VII fit un nouveau Décret de l'Immaculée Conception, le 8 Décembre 1691, & dit que c'est une ancienne piété des Fidéles, de croire que la Mere de Dieu a été préservée de la tache du péché originel, & en solemnisa extraordinairement la Fête dans Rome.

Clément XI, la huitiéme année de son Pontificat 1708, fit une Constitution par laquelle il ordonna que la Fête de la Conception de la bienheureuse Marie Vierge Immaculée fût désormais de précepte & s'observât par-tout, comme elle s'observe maintenant.

Ce que les Conciles prononcent en faveur de la Conception Immaculée de Marie.

Quoiqu'aucun Concile ne décide, comme un article de Foi, que la Conception de la Sainte Vierge soit immaculée, il faut cependant que tout Chrétien ait un cœur docile pour recevoir avec respect ce qu'ils ont dit sur ce sujet, puisque c'est le Saint-Esprit qui les assemble, qui les éclaire & qui nous parle par leur bouche. Voici donc comment s'expriment en faveur de Marie les Conciles, soit généraux, soit nationaux.

Concile d'Ephese.

Le premier Concile général d'Ephese, qui se tint en 400, l'appelle *Immaculée*, c'est-à-dire, qui n'a jamais été souillée d'aucune tache du péché, comme l'a interprété l'ancien Sophronius cité par saint Jerôme : *Ideò immaculata quia in nullo corrupta.* Il est vrai qu'il ne dit pas expressément qu'elle soit imma-

culée dans sa Conception ; mais quand il dit qu'elle n'a jamais été souillée d'aucune tache, n'est-ce pas exclure aussi-bien celle du péché originel comme celle du péché actuel, vû qu'aucun Concile ni avant ni après, n'a décidé qu'elle ait encouru aucun péché ?

Concile de Tolede.

Le quatriéme Concile de Tolede tenu l'an 634, approuve avec éloge le Missel que saint Isidore, Archevêque de Séville, avoit réformé, dans lequel l'Office de la Conception est marqué pour toute l'Octave, & où par-tout on la dit préservée du péché originel, par un privilége qui est trop justement dû à la dignité de Mere de Dieu. Un autre Concile de Tolede que l'on juge le onziéme tenu en 675, approuve la doctrine de saint Ildephonse, & professe, comme ce pieux dévot à Marie, qu'elle n'a jamais été atteinte du péché originel.

Concile de Constantinople.

Le sixiéme Concile général tenu à Constantinople l'an 680 sous le Pape Agathon, reçut avec un applaudissement général la Lettre du grand Sophronius Patriarche de Jérusalem, dans laquelle il nomme Marie immaculée, sainte de corps & d'ame, & libre de toute contagion du péché : tous les Peres de ce Concile nombreux auroient-ils pu approuver ces paroles, si on avoit crû dans l'Eglise qu'elle eût été souillée dans sa Conception ? Ces paroles de Sophronius sont à remarquer : car dans cette Epître, où il fait sa profession de foi, il dit en termes expres que Marie, la Mere du Sauveur du monde a été libre de toute contagion du péché : *Mariam fuisse liberam ab omni contagione peccati.* Sur quoi il faut observer qu'il ne dit pas seulement qu'elle a été exempte de la commission du péché, mais de toute contagion du péché; ce qui semble dénoter l'originel qui se contracte par contagion.

Concile de Nicée.

Le second Concile général de Nicée, assemblé l'an 787, & approuvé par le Pape Adrien, a parlé de la Sainte Vierge comme parloit alors toute l'Egli-

se, quand il la nomme *très-sainte, immaculée, irréprochable & plus pure que toute la nature sensible & intellectuelle*, c'est-à-dire, plus pure que les Anges du Ciel qui n'ont jamais été coupables du moindre péché actuel ni originel : & si le Concile s'est contenté de parler ainsi en général, sans dire en particulier qu'elle est immaculée dans sa Conception, c'est qu'en ce temps-là, on ne mettoit pas la chose en question, & qu'on auroit crû commettre une grande irrévérence de soupçonner Marie souillée du moindre péché, soit actuel ou originel ; & ce n'est que depuis quelques siécles qu'on a agité cette question dans les Ecoles.

Le Concile national d'Offone tenu en Angleterre l'an 1222, ordonna la Fête de la Conception de la sainte Vierge, qui étoit déja célébrée dans l'Orient plusieurs siécles auparavant : auroit-il pû ordonner cette Fête s'il n'avoit cru la Conception de la sainte Vierge sainte & immaculée, puisque tout le monde convient qu'on ne fait point la fête des pécheurs ? Concile d'Offone.

Le Concile de Bâle s'est déclaré pour le sentiment de la Conception immaculée de Marie : Et on conserve encore à Rome une Bulle donnée dans le temps de ce Concile qui s'explique nettement sur cet article : cette foule d'autorités que j'ai rapporté, & les témoignages d'un si grand nombre de Théologiens célébres, qui ont travaillé avec tout le zele imaginable, pour éclaircir ce point important, pour l'établir & le faire recevoir par toute l'Eglise ; après en avoir reconnu la vérité, nous doivent faire regarder la Conception immaculée de Marie, comme très-certaine & très-indubitable. Concile de Bâle.

Enfin le Concile de Trente, qui est le dernier œcuménique, a positivement dit & déclaré dans la Session cinquiéme, que dans le Décret qui regarde le péché originel, son intention n'est pas de comprendre la bienheureuse & immaculée Vierge Marie Concile de Trente.

Mere de Dieu, mais qu'il entend qu'à ce ſujet les Conſtitutions du Pape Sixte IV ſoient obſervées ſous les peines qui y ſont portées, & qu'il renouvelle ; ſur quoi je prie de remarquer, que ce Concile déclarant qu'il n'entend pas comprendre dans ſon Decret touchant le péché originel la très-ſainte Vierge, déclare par conſéquent qu'il n'entend pas auſſi la comprendre dans tous les lieux de l'Ecriture où il eſt parlé du péché originel.

Comme la plûpart des Univerſités Catholiques ſe ſont obligés par ſerment à ſoutenir & à défendre la Conception immaculée.

La Faculté de Théologie de l'Univerſité de Paris voyant des Docteurs éminens partagés ſur la Conception Immaculée de Marie, ſe déclara en faveur de Marie ; car ayant révoqué le Decret qu'elle avoit fait quelques années auparavant, elle ordonna l'an 1346, que déſormais nul n'eût à enſeigner que Marie ait contracté la tache du péché originel ; & environ quarante ans après elle fit un autre Decret qui porte, que perſonne ne recevroit le degré de Docteur en cette noble Faculté, qui ne s'engageât par ſerment de défendre l'innocence & la pureté de la Conception de la Mere de Dieu.

Univerſité de Paris.

Univerſité de Cologne.

L'Univerſité de Cologne, ſur l'exemple de celle de Paris, s'obligea en 1452 à ne donner plus à qui que ce pût être le degré de Maître, qu'il n'eût auparavant juré de ne jamais défendre ou enſeigner l'opinion contraire.

Univerſité de Mayence.

Celle de Mayence cinquante ans après en fit autant, & peu de temps après celle de Valence en Eſpagne ; & pour ne pas être obligé de les parcourir toutes, je me contente de dire que preſque tous les Docteurs des célébres Univerſités de Salamanque, d'Alcala, de Séville, de Barcelone, font le même ſerment, ou du moins rendent le même devoir à la Conception Immaculée.

Raiſon de convenance qui appuye la Conception immaculée de Marie.

Lorſque Dieu prononça ces paroles de malédiction : Je mettrai la diviſion entre toi (le ſerpent) & la femme, &c. *Inimicitias ponam inter te & mulierem.* Il ne faut point douter qu'il ne penſât à la

Gen. 3. 15.

Conception toute pure & immaculée de Marie ; car de quelle autre femme peut-on dire qu'elle a écrasé la tête du serpent, sinon de Marie ; & comment cette menace prophétique auroit-elle pû s'accomplir par son ministere, si sa Conception n'avoit été exempte de toute tache ; si le péché originel avoit mis quelque intelligence entre elle & le démon, au lieu de cette inimitié éternelle que Dieu y devoit faire naître ?

DIVERS PASSAGES DE L'ÉCRITURE sur ce sujet.

Tota pulchra es, amica mea, & macula non est in te. Cant. 4. 7.

VOus êtes toute belle, mon amie, & il n'y a point de tache en vous.

Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias. Cant. 2. 2.

Ce qu'est un lis entre les épines, ma bien-aimée l'est entre toutes les filles.

Veni columba mea immaculata. Cant. 5. 2.

Venez ma colombe, vous qui êtes sans tache.

Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine? nonnè tu qui solus es? Job. 14. 7.

Qui peut tirer d'une masse impure une ame pure & sans tache, sinon vous, ô mon Dieu ?

Ipse creavit illam in Spiritu Sancto, & vidit, & dinumeravit, & mensus est. Eccli. 1. 9.

C'est le Seigneur qui l'a créée dans le Saint-Esprit, qui l'a vûe & mesurée.

Non permisit me Dominus ancillam suam coinquinari. Judith. 13. 20.

Le Seigneur n'a point permis que sa servante fût souillée.

Quæretur peccatum illius, & non invenietur. Ps. 10. 15.

On cherchera en elle quelque péché, & l'on n'en trouvera point.

Sanctificavit Tabernaculum suum Altissimus. Ps. 45. 5.

Le Très-Haut a sanctifié & s'est consacré son Tabernacle.

Adjuvabit eam mane diluculo. Ps. 45. 6.

Dieu la protégera dès le grand matin.

Non gaudebit inimicus meus super me. Ps. 40. 12.

Mon ennemi ne se réjouira pas à mon sujet.

Dominus custodiat introitum tuum & exitum tuum. Ps. 120. 8.

Le Seigneur vous garde tant à votre entrée qu'à votre sortie.

Qui creavit me requievit in tabernaculo meo. Eccli. 24. 12.

Celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle.

Fecit mihi magna qui potens est. Luc. 1. 49.

Celui qui est Tout-puissant a fait de grandes choses en moi.

Quis ex vobis arguet me de peccato? Joan. 8. 46.

Qui d'entre vous pourra m'accuser d'aucun péché ?

Gratia ejus in me vacua non fuit. 1. Cor. 15. 10.

La grace de Dieu n'a point été oisive en moi.

Non intrabit in eam aliquid coinquinatum. Apoc. 21. 27.

Il n'entrera rien de souillé en cette sainte Cité.

SENTIMENS DES SAINTS PERES sur ce sujet.

Troisiéme Siécle.

NON sustinebat justitia ut vas illud electionis, communibus laceresceretur injuriis; natura communicavit non

LA justice ne souffroit pas que Marie, ce vase d'élection, fût sujette au malheur commun des autres hommes, parce que si

culpæ. S. Cypr. de Nat. Virginis Mariæ.

elle a participé à la nature humaine, elle n'a point eu de part à son péché.

Quatriéme Siécle.

Non dubium est de matre Domini quin talis debuerit esse quæ non posset argui de peccato. S. Hyeron. Epist. ad Eustoch.

Touchant la Mere du Sauveur, personne ne doute qu'elle n'ait dû être d'une si éminente sainteté qu'on ne puisse lui reprocher aucun péché.

Totum ad laudem Christi pertinet quidquid Genitrici suæ impensum fuerit. Idem. Ibid.

Tout l'honneur qui est rendu & toute la louange que l'on donne à Marie, regarde Jesus-Christ son Fils comme une chose qui lui appartient.

Virga in quâ nec nodus originalis, nec cortex actualis culpæ fuit. S. Ambros. à multis authoribus citatus.

C'est cette tige dont parle le S. Esprit, toute droite & toute sainte, où il ne s'est trouvé ni le nœud du péché originel, ni l'écorce du péché actuel qui l'ait défigurée.

Non mirum si Dominus redempturus mundum operationem suam inchoavit à matre, ut per quam salus omnibus parabatur eadem prima fructum salutis hauriret ex pignore. Id. in c. 1. Luc.

Il n'est pas étonnant que le Fils de Dieu étant venu pour racheter le monde ait commencé son ministere par sa sainte Mere, afin que celle par laquelle il se disposoit à sauver tout le genre humain reçût la premiere le bienfait & le fruit de salut par son propre Fils.

Cinquiéme Siécle.

Unde sordes in domo in quâ nullus habitator

D'où pourroient venir les ordures dans un lieu où

terræ acceſſit, ſolus ad eam ejus fabricator & Dominus venit? D. Aug. Lib. contra duas hæreſes.

aucun habitant de la terre n'eſt entré, & d'où celui-la ſeul qui l'a bâti & qui en eſt le Seigneur a pris une entiere poſſeſſion ?

Sixiéme Siécle.

Immaculata, intemerata, incorrupta omnibuſque modis ſancta, & à labe peccati alieniſſima. S. Ephrem. orat. ad B. Virg.

Cette Vierge eſt immaculée, toute pure & toute ſainte, infiniment éloignée de toute corruption & de tout péché.

Onziéme Siécle.

Plus venit Chriſtus pro Mariâ redimendâ, quàm pro omnibus aliis. Bernard. Senenſ. Tom. 3. Concil. Art. 3. c. 4.

Quand le Seigneur eſt deſcendu ſur la terre, ç'a été plus pour racheter ſa Mere que pour le ſalut de tous les autres.

Primogenita Redemptoris. Id. Serm. 51. c. 3.

Marie eſt la fille aînée du Rédempteur du monde.

Douziéme Siécle.

Cæteris ſanctis magnificum fuit non expugnari, Mariæ non impugnari. Rich. à S. Victor. Lib. de Emmanuel.

C'eſt un grand & magnifique avantage de n'avoir jamais été vaincu par l'attrait du péché ; mais c'en eſt un tout autre de n'en avoir pas même été attaqué.

Conceptio futuræ Matris Chriſti, fuit quaſi originalis conceptio Chriſti. Pet. Blenſ.

La Conception de celle qui devoit être la Mere de Jeſus-Chriſt a été comme le commencement & l'origine de celle de Jeſus-Chriſt même.

Magna fuit ſanctifi-

La ſanctification de Jé-

catio Jeremiæ quæ potuit facile vitare culpam mortalium, major Joannis Baptistæ quâ potuit frequentiam vitare venialium; maxima Virginis Mariæ quæ potuit vitare, imo vitavit omne peccatum. D. Bern. Epist. ad Can. Lugd.

rémie par laquelle il a pu facilement éviter le péché mortel est bien considérable, celle de Jean-Baptiste par laquelle il lui a été facile de ne point tomber souvent dans des fautes legeres est plus précieuse encore ; mais celle de Marie est tout-à-fait excellente par laquelle elle a pu éviter & a évité en effet toute sorte de péché.

Invenisti gratiam apud Deum, quantam gratiam? Gratiam plenam & singularem. Singularem an generalem? Utramque sine dubio, quia plenam & eo singularem quo generalem. Idem. Serm. 3. in Annuntiat. B. M. Virg.

Vous avez trouvé grace devant Dieu, mais quelle grace ? Une grace pleine & singuliere. Est-ce singuliere ou générale ? c'est sans doute l'une & l'autre parce qu'elle est pleine & singuliere, parce qu'elle est générale & s'étend à toute la vie.

Quæ vel angelica puritas Virginis valeat comparari, quæ digna fuit sacrarium fieri Spiritûs Sancti & habitaculum Filii Dei? Idem. Serm. de Ascens. Dom.

Quelle pureté, fût-elle angélique, peut-être comparée à celle de cette Vierge qui a été digne de devenir le Sanctuaire du S. Esprit, & la demeure du Fils de Dieu ?

Treiziéme Siécle.

Alii post casum erecti sunt, Maria quasi in ipso casu sustentata est ne rueret. S. Bonav. in 3. Dist. 2. Disputat. 2. Quæst. 2.

Les autres hommes ont été relevés après leur chute ; mais Marie a été arrêtée sur le panchant & soutenue de peur qu'elle ne tombât.

Congruebat ut Virgo nullum peccatum haberet, & ita vinceret diabolum, nec ei succumberet ad modicum. Id. Dist. 13. Art. 2. Quæst. 1.

Il étoit bien convenable que cette Vierge ne fût souillée d'aucun péché & qu'elle vainquît le démon de telle sorte qu'elle ne fût pas même un moment sous son empire.

Virum de mille unum reperit scilicet Christum, qui ab omni peccato immunis esset ad minus originali vel veniali, excipitur purissima & omni laude dignissima Virgo. S. Thom. sup. Epist. ad Galat. c. 3. in Edit. Venet â anno 1593. & in in Editione Parisiensi anno 1542. *Quæ verba suppressa sunt in aliis editionibus.*

J'ai trouvé un homme entre mille qui est Jesus-Christ exempt de tout péché originel & véniel ; mais je n'en ai point trouvé entre les femmes : il faut en excepter la sainte Vierge qui est pure & digne de toutes nos louanges.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur la Conception Immaculée de Marie.

Nous avons une dispute imprimée d'Ambroise Catharin sur la Conception Immaculée ; cet Ecrit renferme quatre Traités qui vont d'autant plus directement au but, que la question étoit pour lors agitée dans le Concile de Trente où il assista : il est vrai comme je l'ai déja dit, que les Peres du Concile ne décidérent pas entierement la question.

Le subtil Scot, Alexandre de Alez, Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, se sont également distingués dans les Ouvrages qu'ils nous ont laissés sur ce sujet.

Bellarmin *Libr.* 4. *de statu peccati*, prouve par plusieurs témoignages l'Immaculée Conception.

Le P. Crasset dans son Livre intitulé : *Dévotion à la sainte Vierge*, dans la seconde Partie, Traité qua-

triéme, Queſtion cinquiéme, parle de l'Inſtitution de la Fête de la Conception.

Le P. Croiſet dans ſes Réflexions. Le P. Valois dans ſes Entretiens intérieurs ſur les Myſteres de la Vierge.

Je n'entreprends pas d'indiquer tous les Théologiens, les Controverſiſtes, les Aſcétiques qui ont écrit en faveur de la Conception Immaculée de Marie, ils ſont en ſi grand nombre qu'un Auteur moderne, dont le nom m'eſt échappé, en rapporte plus de quatre cens, entre leſquels il compte plus de ſoixante-dix Evêques.

Il eſt auſſi peu des anciens Prédicateurs qui ne ſe ſoient fait un devoir de compoſer pluſieurs Diſcours pour appuyer l'opinion favorable à Marie; je ne ferai que les indiquer, & je vais donner ſeulement trois ou quatre Deſſeins de ceux qui ſont plus modernes.

1°. Dieu parce qu'il fait dans ce Myſtere pour préſerver Marie du péché originel, nous apprend en général quelle horreur nous devons avoir du péché: 2°. Dieu parce qu'il fait dans ce Myſtere pour fortifier Marie contre les péchés actuels de la vie, nous apprend en particulier ce que nous devons faire pour éviter le péché: tout le fruit de ce Diſcours tend à nous faire haïr & éviter le péché. C'eſt le Deſſein du P. Pallu.

La gloire de la Conception de Marie l'affranchit des peines du péché, & elle s'y ſoumet de bon cœur; la honte de notre naiſſance nous aſſujettit aux peines du péché, & nous cherchons à nous y ſouſtraire, premiere Partie. Le bonheur de la Conception de Marie la prémunit ſuffiſamment contre le péché, & elle l'évite de tout ſon pouvoir; le malheur de notre naiſſance nous oblige à nous précautionner contre le péché, & nous nous y expoſons en toutes ſortes d'occaſions, ſeconde Partie. C'eſt ainſi que le P. Segaud enviſage ce Myſtere qui, conſidéré ſous

ce jour, donne un grand jour à la Morale, comme il ſera facile de s'en convaincre en recourant à l'Auteur que j'indique.

Le péché originel dont il falloit que Marie fût préſervée pour devenir Mere de Dieu, on l'oppoſe aux péchés que nous commettons, un ſeul péché à la multitude de nos péchés, premiere Partie. Un péché involontaire dans le ſens où on l'expliquera, a la malice préméditée de nos péchés, ſeconde Partie. Un péché d'un moment a l'habitude de nos péchés, troiſiéme Partie. C'eſt le deſſein du P. Bretonneau.

Le P. Cheminais quoiqu'il ne traite pas à fonds le Myſtere de la Conception Immaculée de Marie, en tire cependant une inſtruction très-importante en établiſſant deux vérités : la premiere, que rien n'eſt plus digne de notre eſtime que la grace ſanctifiante ; & la ſeconde, que rien n'eſt plus digne de nos ſoins que la conſervation de cette même grace. Dieu en un mot, dit le P. Cheminais, nous apprend dans ce Myſtere : 1°. A eſtimer la grace ſanctifiante par la diſtinction qu'il prétend faire de Marie en la lui donnant dès le moment de ſon origine : 2°. Marie nous apprend à la conſerver par la correſpondance qu'elle apporte à cette grace.

Le P. Maſſillon a ſuivi de près le plan du P. Cheminais, à cette différence qu'il n'entre pas ſi bien que lui dans ce Myſtere, & que ſon Diſcours convient auſſi naturellement à la Nativité de Marie qu'à ſa Conception.

De tous les Deſſeins que j'ai parcouru, celui du P. Bourdaloue m'a paru le plus inſtructif & le mieux rendu, en voici tout ſingulierement l'extrait. Marie par le privilége de ſa Conception pleinement victorieuſe du péché, nous fait connoître par une régle toute contraire l'état malheureux où nous a réduit le péché, premiere Partie. Marie ſanctifiée par la grace de ſa Conception, nous fait connoître l'heureux état où nous ſommes élevés par la grace de

notre Baptême, seconde Partie. Marie fidelle à la grace de sa Conception, nous fait connoître par son exemple l'obligation indispensable que nous avons de ménager & de conserver la grace en vertu de laquelle nous sommes tout ce que nous sommes, troisiéme Partie.

Premiere Partie. Tous les autres avantages que pouvoit avoir Marie dans sa Conception n'eussent rien été aux yeux de Dieu sans la grace, & Dieu à ce moment ne la considéra, ni ne l'estima que parce qu'elle lui parut dès-lors revêtue de la grace. De-là comprenons : 1°. Quel est le fonds de notre misere d'avoir été conçus hors de la grace : 2°. Quels en sont les effets, puisque par-là nous nous trouvons malheureusement sujets à tous les désordres que traîne après soi le péché.

Seconde Partie. Marie sanctifiée par la grace de sa Conception nous fait connoître l'heureux état où nous sommes élevés par la grace du Baptême. Cette grace que reçut Marie dans sa Conception : 1°. Sanctifia sa personne : 2°. Releva le mérite de toutes les actions de sa vie. Ainsi, par proportion, la grace de notre Baptême sanctifie nos personnes en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfans de Dieu, elle répand sur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle.

Troisiéme Partie. Marie fidelle à la grace de sa Conception nous fait connoître par son exemple l'obligation indispensable que nous avons de ménager & de conserver la grace par où nous sommes tout ce que nous sommes. 1°. Marie quoiqu'exempte de toute foiblesse & confirmée en grace dans sa Conception, n'a pas laissé de fuir le monde & la corruption du monde : 2°. Marie quoique conçue avec tous les priviléges de l'innocence, n'a pas laissé de vivre dans l'austérité & dans les rigueurs de la pénitence : 3°. Marie, quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine, n'a pas laissé de travail-

ler, & sans mettre jamais de bornes à sa sainteté; elle a toujours été croissant en vertus & en mérites.

L'on trouvera aussi ce Mystere assez bien traité dans l'Avent du Pere Castillon, & dans le Pere de la Colombiere. Les Discours moraux aussi bien que les Essais de M. l'Abbé Bréteville fourniront aussi sur ce sujet.

PLAN ET OBJET DU PREMIER DISCOURS sur la Conception Immaculée de Marie.

Division générale.

C'EST par la grace de Dieu que je suis ce que je suis, & sa grace n'a pas été inutile en moi: c'est l'aveu que faisoit S. Paul aux Chrétiens de Corinthe en les instruisant de nos Mysteres; ce sont aussi les mêmes paroles que je mets aujourd'hui dans la bouche de Marie, pour exprimer dans cette auguste Solemnité les sentimens de son humilité & de sa reconnoissance. Conçue dans le sein de sa mere pure & sans tache, elle n'apporte en naissant que les livrées de l'innocence & de la vertu. Dieu jaloux de son ame s'en réserve les premiers hommages, s'en met en possession dès le commencement de sa vie; quel privilége! quelle destination! quel distinction! & que Marie a bien lieu de s'écrier avec l'Apôtre: Que c'est par la grace de Dieu qu'elle est ce qu'elle est: *Gratia Dei sum, &c.* Que c'est la grace qui l'a fait triompher du serpent infernal; que c'est la grace qui l'a préservée des atteintes mortelles de la concupiscence, qui l'a sanctifiée dans le sein de sa Mere: *Gratia Dei sum, &c.* Que sans la grace elle seroit ce que nous sommes, elle se verroit infectée de la lépre qui nous couvre, assiégée de l'ennemi qui nous environne, dominée par les passions qui nous tyrannisent, enveloppée dans la disgrace commune de tous les enfans d'Adam.

I. Cor. 15. 10.

Idem. Ibid.

Cependant

Cependant ce ne seroit que reconnoître imparfaitement les bienfaits signalés du Très-haut, si Marie, se contentant de se répandre en actions de graces & de louanges, ne pouvoit pas ajouter avec l'Apôtre que cette grace n'a pas été en elle une grace inutile & oisive, stérile & infructueuse : *Gratia ejus in me vacua non fuit.* Mais fut-il jamais créature qui pût le dire avec plus de justice que cette Vierge sainte ? Elevée au-dessus de tous les hommes par ces bénédictions de douceur dont elle fut prévenue, elle l'est encore plus au-dessus d'eux par son exactitude & sa vigilance à répondre à la grace, par son ardeur, sa ferveur, &c confirmée dans ce bienheureux état d'innocence & de sainteté dans lequel elle est née, elle ne regarde les priviléges singuliers qu'elle a reçus que comme autant d'engagemens qu'elle a contractés de rendre beaucoup à celui qui lui a donné beaucoup, de mésurer en quelque façon sa reconnoissance sur la grandeur des bienfaits : *Gratia in me, &c.* Excellente leçon pour nous, Chrétiens. Enfans de colere par nature nous devenons enfans de Dieu par notre régénération ; mais sentons-nous bien le glorieux avantage que nous possédons ? Estimons-nous assez cette glorieuse préférence que Dieu nous a donné sur tant d'autres ? Travaillons-nous ou à conserver ou à augmenter, ou à recouvrer cette grace sanctifiante que nous avons reçûe par le Baptême ? *Gratia ejus, &c.* C'est le détail où me conduit naturellement mon sujet ; car en vous faisant voir 1°. ce que la grace a fait pour Marie dans le Mystere de sa Conception, vous verrez ce qu'elle a fait pour nous dans le Sacrement de notre Régénération : *Gratia Dei sum, &c.* premiere Partie. 2°. En vous faisant voir ce que Marie a fait pour répondre à la grace, vous verrez ce que vous devez faire pour y être fidéles : *Gratia ejus in me vacua non fuit.*

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Pour bien comprendre ce que fait aujourd'hui le Soudivi-

sions du premier Point.

Seigneur en faveur de Marie, il suffira, ce semble, de vous dire qu'il fait plus de prodiges pour Marie, qu'il n'en fit autrefois pour délivrer toute une nation; il l'affranchit d'une servitude plus cruelle que celle des Israelites sous Pharaon, il brise des liens plus honteux que ceux de Samson; il la prévient, il la purifie, il la sanctifie dans le centre même de la corruption & du péché; en un mot, il l'affranchit du joug du péché, il la préserve des suites du péché. Double miracle qu'opere la grace en faveur de Marie, double prérogative qu'elle reçoit dans le Mystère de sa Conception.

Soudivisions du secondPoint.

Il y a de la difference entre la grace que Marie a reçûe dans sa Conception, & celle que nous recevons dans le Sacrement de notre régénération. L'une étoit exempte d'affoiblissement, d'altération, à l'épreuve de tout, rien ne pouvoit lui donner la moindre atteinte; la nôtre au contraire portée dans des vases de terre s'altere, s'évanouit, s'affoiblit, se dissipe, se perd au moindre souffle de la tentation, à moins qu'on ne veille exactement sur son cœur pour la ménager précieusement, pour ne pas l'exposer témérairement. Mais quelle différence encore plus grande entre la fidélité de Marie à répondre à la grace, son ardeur, ses précautions, son activité, sa ferveur, son empressement; & notre indolence, notre lâcheté, notre froideur, notre insensibilité? 1°. Marie répond à la grace avec une précaution exacte & vigilante en fuyant le monde. 2°. Marie répond à la grace avec une ferveur toujours nouvelle en travaillant à l'augmenter; double correspondance de Marie à la grace, double sujet d'instruction pour nous.

Preuves de la premiere Partie.

Preuves conciles qui don-

Que Marie ait été préservée du péché originel dès l'instant de sa Conception, c'est un sentiment que la raison persuade, que les Peres justifient, & que l'Eglise autorise. Suivez-moi, en deux mots je reprends ceci.

1°. La raison le persuade : en effet, les mêmes raisons par lesquelles tous les Peres & les Théologiens prouvent que Marie a été exempte de tout péché actuel, ou ne prouvent rien, ou prouvent également qu'elle l'a aussi été du péché originel. Le péché, dit saint Thomas, eût rendu Marie indigne d'être Mere de Dieu, puisque la honte, aussi-bien que la gloire de la Mere, réjaillit infailliblement sur le Fils. Marie, ajoute-t-il, par son auguste qualité de Mere du Sauveur, a contracté une admirable alliance avec Dieu : mais quelle alliance de la lumiere avec les ténébres & du péché, avec la sainteté ? enfin, il faut convenir que Marie, par ce même titre de Mere de Dieu, a des priviléges incompatibles avec le péché. Si ces considérations ont paru assez puissantes au saint Docteur & à tant d'autres pour éloigner le péché de toute la vie de Marie, elles le sont assez pour le bannir du premier instant de sa vie.

Ils commencent à croire que Marie a été conçue dans la grace & préservée du péché originel.

Ce qu'insinue la raison à ce sujet.

2°. Quelle nuée de témoins pourrois-je faire paroître ici ? Mais sans rapporter leurs paroles, je me contente de recueillir leurs sentimens ; car selon leurs principes, peut-on penser, sans faire injure à la puissance & à la sagesse de Dieu, qu'il ait laissé un moment sous le joug du démon celle dont il vouloit prendre naissance, & à laquelle il s'est lui-même soumis ? Le bras du Tout-puissant auroit-il donc été trop foible pour la soustraire à l'empire du péché, & sa sagesse ne l'engageoit-elle pas à vouloir sur cela ce qu'il pouvoit ? Quoi ! Ce temple où la plénitude de la Divinité devoit habiter, auroit été souillé par la moindre profanation ? Dieu auroit souffert que l'on pût dire un seul moment qu'il se fût choisi une Mere tirée de la masse de corruption, fille de colere, esclave du démon, victime de ses vengeances comme nous ? Non, dit saint Augustin, quand il s'agit de péché, je ne puis souffrir qu'on fasse mention de la Vierge Mere : la raison qu'en apporte le saint Docteur, c'est par l'honneur & le respect qui est dû à son Fils & à son Dieu.

Ce que soutiennent les Peres.

D. Aug. loc. jam. citt.

Ce que pense l'Eglise.

3°. De plus, si l'Eglise jusqu'à présent n'en a pas fait une pleine décision, à cela près pouvoit elle se déclarer d'une maniere plus capable d'autoriser un sentiment si glorieux au Fils & à la Mere ? Elle défend qu'on prêche ou qu'on soutienne publiquement le contraire. Elle proteste par la bouche des Peres du saint Concile de Trente, qu'elle ne prétend point renfermer la bienheureuse & immaculée Vierge dans le Décret où il est parlé du péché originel. Elle célebre une Fête particuliere pour honorer sa Conception : de-là que devons-nous conclure ? Que Marie, dès le premier moment de sa Conception, a été sainte & préservée du péché originel. *Tout ceci est extrait du P. Pallu.*

Autre preuve de l'intention de l'Eglise au sujet de la Conception Immaculée de Marie.

Quoique l'Eglise n'ait rien défini sur ce point, il est aisé de juger à quoi elle panche ; & c'est ce qu'elle nous donne à connoître par les témoignages les plus certains & même les plus évidens, je veux dire par cette Fête qu'elle célébre, non point seulement en l'honneur de la Conception, mais de l'Immaculée Conception de Marie ; par ce pouvoir qu'elle accorde à ses Ministres de publier hautement & par-tout l'Immaculée Conception de la Vierge ; par cette défense au contraire qu'elle fait la plus expresse & sur peine d'être frappés de ses anathêmes, de rien dire, de rien enseigner en public qui puisse affoiblir la créance commune touchant l'Immaculée Conception de la Vierge ; par ces saintes Sociétés, par ces Ordres Religieux institués & solemnellement approuvés, sous le nom de l'Immaculée Conception de la Vierge. Si donc ce n'est point un article de notre foi que cette Conception Immaculée, c'est toujours dans le Christianisme une de ces vérités que nous ne pouvons contredire sans aller contre les intentions & les pratiques de l'Eglise, contre les sentimens des plus sçavantes Universités, contre la voix publique & le sentiment unanime de peuples, tous déclarés en faveur de Marie & de son illustre Conception. *Le P. Bretonneau.*

Pour vous donner une juſte idée de tous les avantages que Marie reçoit dans ſa Conception, je n'aurois qu'à vous rappeller toutes les miſeres de la nôtre, qu'oppoſer ſa grandeur à notre baſſeſſe, ſon innocence à notre corruption, nos taches intérieures & ſecrettes au torrent de graces & de bénédictions dont ſon ame ſe trouve comme inondée, & vous conviendriez que Dieu ne pouvoit donner à une Créature de plus glorieuſes marques de ſa prédilection. Que ſommes-nous dans le moment, où une ſubſtance ſpirituelle, créée de Dieu pure & ſans tache, vient animer un corps mortel pour participer elle-même à ſa corruption? Dans cet inſtant funeſte où notre ame par ſon union avec ſon corps contracte un péché commis depuis tant de ſiécles: Faut-il entamer ici la fatale hiſtoire de notre chûte, développer à vos yeux le triſte myſtere de la tache qu'imprima dans notre nature la déſobéiſſance du premier homme? Vous en ſçavez les humiliantes circonſtances. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

Pour bien connoître le privilége de la Conception Immaculée de Marie, il ſuffit de jetter les yeux ſur la baſſeſſe de la nôtre.

C'eſt une queſtion dans l'Ecole & une grande queſtion, pourquoi & comment nous nous ſommes trouvés tous renfermés dans la malédiction dont Dieu frappa le premier homme au fatal moment de ſa chûte, comment depuis tant de ſiécles le poiſon a paſſé de l'un à l'autre, & comment enfin il ſe communique tous les jours, tellement que nous naiſſons tous, ſelon la parole de ſaint Paul, enfans de colere, *Filii iræ*. Criminels avant que nous ayons été, ce ſemble, en état de commettre aucun crime, & coupables d'une faute & d'une faute mortelle avant que nous ayons pû la vouloir & la connoître. Pierre de ſcandale pour ces fameux hérétiques contre qui ſaint Auguſtin eut de ſi longues & de ſi ſçavantes diſputes: car, diſoient-ils, point de péché pour nous qu'autant qu'il nous eſt volontaire; & comment nous peut être volontaire un péché commis avant même, & ſi long-temps avant que nous ayons été

Pourquoi & comment nous portons le péché du premier Pere.

Epheſ. 2. 3.

Les Pélagiens.

conçus ? Il est vrai, répond saint Augustin, tout péché doit être volontaire : mais un péché peut être volontaire en deux manieres, ou d'une volonté propre & personnelle, ou d'une volonté étrangere & interprétative. D'une volonté propre & personnelle, quand c'est nous-mêmes qui péchons, & par nous-mêmes que nous péchons, & voilà les péchés actuels : d'une volonté étrangere & interprétative, quand c'est par un autre & dans un autre que nous sommes pécheurs, & voilà le péché d'origine. Ainsi, comme dit l'Apôtre, nous avons tous péché par Adam & dans Adam : *In quo omnes peccaverunt.* Mais, après
Rom. 5. 12. tout, repliquoient à saint Augustin ses Adversaires, si c'est une autre volonté que la mienne, ce n'est point la mienne ; & dès que ce n'est point la mienne, je ne porte pas plus son péché que celui de tant d'autres qui pechent autour de moi. Faux raisonnement, reprend le saint Docteur, vous portez le péché de votre premier Pere, & vous ne portez pas ceux des autres hommes, parce que vous n'avez pas avec les autres hommes le même rapport que vous avez avec le premier homme ; rapport d'union, d'union, dis-je, des membres avec le Chef. Tous les hommes dans ce seul homme n'étoient que comme un même homme : *Tanquam unus homo erant ;*
D. Aug. & cela encore comment ? En deux façons : 1°. par la dépendance naturelle & la liaison qui se rencontre entre le principe & tout ce qui en sort : 2°. par le Décret de Dieu, lequel n'avoit pas seulement donné au premier homme la justice originelle pour lui-même, mais pour toute sa postérité ; de sorte que la conservant, il l'eût conservée non-seulement pour lui-même, mais pour toute sa postérité ; & que la perdant aussi, ce n'est pas seulement pour lui-même qu'il l'a perdue, mais pour nous. Telle a été sur ce point la doctrine des Peres, & telle est celle des Théologiens. *Le P. Bretonneau.*

Premiere Ici la raison ne se révolte-t-elle pas contre la foi,

& n'eſt-ce pas une choſe incompréhenſible à l'eſprit humain que cette tache qui ſe communique, qui du premier des mortels paſſe à tous ſes deſcendans? Ne répugne-t-il pas à la juſtice & à la bonté de Dieu, de nous rendre reſponſables d'un crime que nous n'avons pas commis, de nous faire porter la peine d'une déſobéiſſance qui nous eſt comme étrangere; & ſi les fautes ſont perſonnelles, comment un péché, commis depuis tant de ſiécles, peut-il s'étendre juſqu'à la derniere génération? Ainſi par un enchaînement d'objections frivoles, par les raiſonnemens éblouiſſans d'une philoſophie humaine, on abuſeroit de ſa raiſon contre ſa foi; ainſi l'on retomberoit preſque dans le ſacrilége amer qui fit nier autrefois à Pélage la propagation du péché originel.

objection ſur ce ſujet.

O vous, qui que vous ſoyez, qui aimez à répandre des doutes, des nuages & des incertitudes ſur ce Dogme fondamental du Chriſtianiſme, vous qui, en matiere de Religion, voyez trop ou trop peu, dépouillez-vous, s'il eſt poſſible, de vos préjugés impies, ſondez votre cœur, cherchez à vous inſtruire de bonne foi, faites uſage de votre raiſon pour réſoudre vos difficultés au lieu d'en abuſer pour les groſſir, pour les rendre inſolubles; & vous avouerez que, quelqu'inexplicable que paroiſſe ce péché que ſaint Auguſtin appelloit autrefois ineffable dans ſon énormité & dans ſa perpétuité, votre raiſon ſeule vous en fait entrevoir la réalité. Des preuves de ſentimens ſe joignent ici aux preuves d'autorité pour nous en donner quelque notion; car enfin, ſi ce péché eſt incompréhenſible à l'homme, l'homme lui-même peut-il bien ſe comprendre ſans ce péché? Ce compoſé de grandeur & de baſſeſſe, cet aſſemblage de biens & de maux, cet amour du bien, ce penchant au mal, les ſentimens les plus nobles joints aux inclinations les plus honteuſes, tant de lumieres avec tant de ténébres, tout cela ne

Réponſe à l'objection qui précede.

découvre-t-il pas la grandeur & la misere d'un être corrompu non par sa propre nature, mais par le péché? Tout cela ne prouve-t-il pas que l'homme, l'ouvrage le plus parfait qui soit sorti des mains de Dieu même, s'est dégradé par le péché, que toute la masse du genre humain a été vicie dans sa source, que c'est une famille criminelle, disgraciée par la faute d'un Pere, que c'est une racine mauvaise qui ne sçauroit produire elle-même que de mauvais fruits? *Manuscrit anonyme & moderne.*

Seconde objection sur ce sujet.

Mais n'est-il pas injuste d'imputer à tous la faute d'un seul, de damner un enfant pour un péché commis six mille ans avant sa naissance? Peut-on prouver par des raisonnemens solides & satisfaisans cette fatale communication?

Réponse à la seconde objection.

O homme qui êtes-vous pour oser juger votre Dieu, pour oser accuser d'injustice par une impiété sacrilége ce que vous ne comprenez point? N'entreprenons point de sonder, plus qu'il n'est permis, l'abîme impénétrable de la Sagesse éternelle; Dieu est juste, il ne punit que des coupables, & lors même que la rigueur de sa justice nous paroît excessive dans la damnation des enfans morts sans Baptême, soyons persuadés que si elle l'étoit moins, la souveraine raison en seroit blessée. Nous sommes sortis d'une tige empoisonnée, nous naissons tous enfans de colere, malheur à ceux à qui Dieu n'accorde pas ce qu'il ne leur doit point. Si notre raison, sourde à la voix de la révélation, indocile au joug de la foi, veut encore aller plus loin, alors mettons-lui un frein, préférons à cette curiosité indiscrete & orgueilleuse une soumission aveugle, une ignorance salutaire: non, puisque tous ont péché en Adam, il n'est pas contre l'équité que tous subissent la même peine; & puisque l'expérience ne nous apprend hélas! que trop souvent, que l'iniquité du Pere passe dans les enfans, qu'il est de ces races maudites où les vices sont héréditaires comme les biens &

comme les noms, où l'on se transmet les uns aux autres je ne sçais quel levain de méchanceté qui fermente avec le temps, est-il donc si difficile de comprendre que cette tache dont Adam s'est souillé contre les lumieres de sa raison encore saine & entiere, contre les mouvemens de son cœur affranchi alors de toute passion, que cette tache ait attiré sur lui & sur toute sa postérité un déluge de maux? *Le même.*

Nous pouvons par la misere de notre origine comprendre combien est grand le privilége de Marie d'avoir été conçue sans péché.

Mais pourquoi déplorer aujourd'hui si fort un péché dont Marie se trouve affranchie? A quoi bon établir des principes dont les conséquences pourroient être injurieuses à la plus pure des Vierges? Je sçais que je parle à des Chrétiens heureusement prévenus en faveur de la Conception toute pure & toute sainte de cette chaste épouse du Saint-Esprit; mais en même-temps je sçais que je porte la parole à des Chrétiens instruits qui ne tenteront pas d'ériger en dogme de foi ce que l'Eglise leur Mere n'a pas encore jugé tel. Quoiqu'il en soit, disons-le donc, & disons-le sans appréhender de soulever dans des temps si critiques la piété la plus tendre & la plus éclairée : A peine Marie est-elle conçue, qu'elle se sent prévenue des bénédictions du Ciel, à peine son ame est-elle unie à son corps qu'elle est embellie de tous les dons de la grace; à peine le serpent contagieux tente-il de s'élever contre elle, qu'elle écrase sa tête, qu'elle fait sentir à ce fier ennemi les effets de cette inimitié mortelle qui doit à jamais les séparer. Elle ne respire pas encore dans le sein de sa mere, que Dieu se souvient de son nom, l'appelle sa bien-aimée, l'affranchit du joug du péché d'origine. *Le même en substance.*

Divers caracteres de grandeur attachés au privilége de la Con-

Marie préservée dès le premier moment de sa Conception, de la tache héréditaire, ah! c'est là un de ces miracles & une de ces étonnantes merveilles par où le Seigneur a fait éclatter sur cette bienheureuse créature son admirable providence & cette

ceptionImmaculée de Marie. *Luc.* 1. 49.

prédilection qu'il lui a toujours marquée, comme elle s'en explique elle-même : le Tout-puissant a fait de grandes choses en moi, *Fecit mihi magna qui potens est.* Ce privilége est grand sans doute ? 1°. Il est grand en lui-même : 2°. Grand dans ses circonstances : 3°. Grand par sa gratuité : 4°. Grand dans sa singularité : 5°. Grand parce qu'il est unique.

Conception pure de Marie. Privilége grand en lui-même.

1°. Privilége grand en lui-même : si les contraires se font mieux sentir par les contraires qui leur sont opposés, je dis que plus il est honteux de gémir sous le joug du démon, plus il est glorieux d'en être absolument préservé ; que plus il est triste de se voir infecté d'un venin mortel ; que plus il est agréable de fouler aux pieds le serpent infernal & de lui écraser la tête ; que plus il est affligeant & déplorable d'être pendant un seul moment dans la haine de Dieu, plus il est consolant & avantageux d'en avoir été toujours aimé & de l'avoir toujours aimé. *Le P. Pallu.*

Privilége grand dans ses circonstances.

2°. Si Dieu avoit fait naître Marie par une voie extraordinaire, s'il lui avoit formé lui-même un corps, comme il forma celui d'Adam, il seroit moins surprenant qu'une créature qui sortiroit immédiatemens des mains de Dieu en sortît plus pure que le soleil. Mais quelle gloire pour Marie d'être née de parents criminels sans avoir jamais été criminelle ! Quel prodige qu'un ruisseau pur sortît immédiatement d'une source corrompue, & qu'une racine empoisonnée portât un fruit salutaire ! Tel est le prodige que nous admirons d'une tige gâtée, d'une race de pécheurs, Vierge sainte : Vous sortez innocente & sans tache. *Le même.*

Privilége grand par sa gratuité

Ne parlons point ici le langage des Demi-Pélagiens. Non, ce n'est point en vûe des mérites futurs de Marie que Dieu la distingue, c'est en vûe de la divine maternité dont il prétend l'honorer un jour, & qui est une grace purement gratuite. Sa fidelle correspondance, sa piété, son humilité, sa pureté

ont pû dans la suite engager un Dieu toujours magnifique dans ses récompenses à remplir ce vaisseau d'élection de ses dons célestes : elle a pû offrir dans sa vie, comme les autres Saints, un mérite de convenance, ou, selon le terme de l'Ecole, un mérite de congruité. Mais ici, Seigneur, je ne trouve pour motif de vos graces, que votre grace même & vos bontés ; & si Marie est distinguée, ce n'est que par un pur effet de votre miséricorde : vous l'avez prévenue, Vous l'avez aimée avant qu'elle pût vous aimer ; vous l'avez comblée de biens avant qu'elle pût connoître la main libérale qui les répandoit sur elle. *Le même.*

Privilége grand dans sa singularité.

C'est une gloire que nul autre ne partage avec Marie ; c'est un bien qui lui est particulier. On en sçait qui ont été sanctifiés dans le sein de leur mere, Jean-Baptiste, Jéremie n'ont pas long-temps gémis sous le joug du péché, mais ils l'ont porté enfin. Vierge sainte, Vous êtes la seule en faveur de qui le bras du Tout-puissant ait déployé toute sa force ; & tandis que nous sommes tous, en entrant dans le monde, les tristes victimes de la colere de notre Dieu, vous êtes seule prévenue de son amour, vous y entrez comme le chef-d'œuvre de sa grace *Le même.*

Privilége grand en ce qu'il est unique.

Que Marie compte parmi ses ancêtres des héros célébres, qu'elle joigne à l'éclat du Sacerdoce la gloire de la Royauté, que le sang qui coule dans ses veines soit le sang du Pere des Croyans, du Roi selon le cœur de Dieu, qu'elle compte, dis-je, parmi ses ancêtres les héros fameux de la Tribu privilégiée, d'où devoit sortir le Libérateur d'Israël ; tous ces avantages purement humains, purement naturels ne la rendoient pas digne d'être la plus heureuse de toutes les meres, puisqu'ils ne la proportionnoient point à l'auguste ministere auquel elle étoit destinée : il ne falloit pas moins que la prérogative singuliere qu'elle reçoit dans le Mystere de

Marie est mille fois plus distinguée par le privilége de la Conception, que par toutes les prérogatives de sa naissance.

ſa Conception pour lui aſſurer au-deſſus de tous les Anges & de tous les Saints ce caractere de grandeur & de ſupériorité qu'elle poſſede. Heureuſe donc, & mille fois heureuſe cette illuſtre Vierge à qui le Seigneur tendit la main pour la délivrer de ce déluge de corruption. Béni ſoit à jamais le moment fortuné où Marie, préſervée de la tache commune, remporta ſur le péché une victoire ſi éclattante & ſi glorieuſe. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

Si Marie eſt préſervée de la tache originelle, c'eſt qu'il y alloit de l'intérêt du Fils & de l'intérêt de la Mere.

De quoi s'agiſſoit-il ? d'un ſeul péché : Etoit-ce-là un avantage ſi précieux & ſi important à Marie ? Oui, & c'eſt ainſi que s'en ſont expliqués les plus célébres Théologiens & les Docteurs les plus conſommés dans la connoiſſance des Myſteres de Dieu. Ils ont compris que Dieu ſe trouvoit doublement engagé, & par ſon propre intérêt en choiſiſſant une Mere, & par l'intérêt de la Mere qu'il choiſiſſoit, à ne la laiſſer pas même tomber une fois dans l'état du péché. Ils n'ont pû ſe perſuader qu'un Dieu ſi jaloux de ſa gloire, qu'un Dieu ſi zélé pour la ſanctification de ſes Autels eût voulu repoſer ſur un Autel ſouillé & profané ; & qu'ayant un temple à ſe bâtir & une demeure à prendre, il y eût vû tranquillement placer avant lui une fauſſe divinité qu'il abhorre & ſon capital ennemi : ils ſe ſont appuyés de l'oracle, & ſi j'oſe le dire, de la déciſion de ſaint Auguſtin, lorſque ce Pere prononce avec tant d'aſſurance que, dès qu'il eſt queſtion de péché, il ne veut pas qu'il ſoit fait aucune mention de Marie ; pourquoi ? par le reſpect dû au Seigneur : ils ont pouſſé plus avant, & ils ont jugé que s'il y alloit en cela de la gloire & de l'intérêt du Fils, il n'y alloit pas moins de la gloire & de l'intérêt de la Mere ; qu'il n'étoit pas convenable, que dis-je ? qu'il étoit même abſolument indigne d'elle qu'elle eût jamais été ſous la ſervitude du péché, qu'éternellement élue du Ciel elle n'en eût pas été éternellement aimée, qu'elle eut encourue la même diſ-

grace que le reste des hommes, & que par-là elle eût été pour quelque temps sujette aux suites fatales que traîne après soi l'éloignement & la haine de Dieu: enfin ils ont conclu que Dieu ayant pû préserver la Mere de ce danger, il l'en a donc en effet préservée. *Le P. Bretonneau.*

L'on peut juger du prix de la grace sanctifiante par l'estime que Dieu en fait, & par la préférence qu'il lui donne en ce Mystere.

Comme il ne m'est gueres possible de vous faire sentir l'excellence de la grace sanctifiante, je veux vous en faire connoître le prix par l'estime que Dieu en fait, & par la préférence marquée qu'il montre en ce jour au-dessus de tous les biens temporels: deux courtes réflexions, qu'il est néanmoins bien facile d'étendre, peuvent donner jour à cette vérité; la premiere est qu'un Dieu, voulant se choisir une Mere qui fût digne de lui, n'a pas eu en vûe, pour la distinguer, les avantages de la naissance, les biens de la fortune, l'élévation du rang, l'éclat de la puissance mondaine, ni même les qualités naturelles, mais la seule grace sanctifiante donnée dès le premier moment de la Conception. Cela nous apprend, Chrétiens, que c'est un bien d'un ordre supérieur, au-dessus de tous les biens naturels, & par conséquent que nous devons le préférer à tout le reste. La seconde réflexion est que Dieu, pour empêcher que Marie ne fût un moment l'objet de sa haine (car remarquez qu'il ne s'agissoit que d'un seul moment) que Dieu, dis-je, a mieux aimé passer par-dessus les régles de sa Providence ordinaire, & établir un nouvel ordre de décrets. Instruction salutaire qui doit faire comprendre à tous les Chrétiens que la privation de la grace est un si grand mal que, pour l'éviter un moment, il n'y a rien qu'on ne doive mettre en œuvre, ou plûtôt qu'il n'y a rien qu'on ne doive sacrifier. *Le P. Cheminais, Tome second de ses Discours.*

Ce qui fait dans notre origine no-

Celle qui étoit destinée à devenir la Mere d'un Dieu, méritoit sans doute une distinction, un privilége qui lui fût tellement propre, qu'il ne convînt

tre confusion fait la gloire de Marie.

à personne qu'à elle. Or, quel est cet avantage auquel Dieu s'attache préférablement à tous les autres, & qui fait le caractere de la grandeur de Marie? c'est la grace sanctifiante qui distingue le premier moment de sa Conception, ce moment où le pauvre & le Monarque sont également enveloppés dans la disgrace du Seigneur, & où l'on peut appliquer ces paroles de Salomon, *Nemo enim ex Regibus aliud habuit nativitatis initium.* Ce moment honteux à tous les hommes est un moment de gloire pour elle. Fille du Très-haut, héritiere du Ciel, digne objet de l'amour d'un Dieu, elle voit tous les enfans d'Adam esclaves du démon, héritiers de l'enfer, victimes de la justice divine. Voilà la seule prérogative que le Seigneur ait jugé digne de la Mere qu'il a choisie. *Le même.*

Sap. 7. 5.

Sans avoir dans notre origine tous les avantages de Marie, il est vrai de dire que nous devons cependant beaucoup à la grace : comment tout ceci doit s'entendre.

Le Chrétien né dans le péché, conçû dans le péché, n'a-t-il donc que des imprécations à faire contre le jour de sa Naissance? à l'exemple de Job, doit-il maudire le moment auquel il reçut la vie, doit-il se plaindre que le jour n'ait pas été obscurci des ténébres les plus épaisses? La grace qui a tout fait pour Marie, n'a-t-elle rien fait pour nous? Ah! Si elle ne nous a pas sanctifiés dans le sein de nos meres, si elle ne nous a pas rendus purs & sans tache avant que de naître, quels prodiges n'a-t-elle pas opéré en notre faveur aussitôt après notre naissance? La grace n'a-t-elle pas surabondé où le péché avoit abondé? la grace du second Adam ne nous a-t-elle pas rendu ce que le premier nous avoit ôté? Les eaux salutaires du Baptême n'ont-elles pas effacé la tache hideuse qui nous défiguroit, guéri cette lépre héréditaire qui mettoit entre Dieu & nous un intervalle infini? D'enfans de colere ne sommes-nous pas devenus enfans de Dieu? D'esclaves de Satan, de victimes de l'enfer, ne sommes-nous pas devenus les membres de l'Eglise, les héritiers de Dieu, les cohéritiers de Jesus-Christ? Dieu a-t-il moins fait pour nous affranchir de l'esclavage du péché, que

pour délivrer les Israelites de la servitude de Pharaon ? Et si les eaux n'ont pas été changées en sang, Dieu n'a-t-il pas donné à cet élément la vertu d'agir sur notre ame, de la laver de ses taches ? Si la verge d'Aaron n'a pas été changée en serpent, l'esprit malin qui s'étoit déguisé sous la forme de serpent, n'a-t-il pas pris la fuite à la voix d'un foible mortel ? Si toutes les maisons des Israelites n'ont pas été marquées du sang de l'Agneau pour être épargnées par l'Ange exterminateur, Dieu n'a-t-il pas imprimé dans l'ame de chaque Fidéle un caractere ineffaçable qui distinguera à jamais les enfans de la femme libre d'avec les enfans de la servante ? Et cependant aussi ingrats, aussi méconnoissans que les Juifs, nous comptons pour rien ces bienfaits signalés du Très-haut, nous regardons la grace toute gratuite du Baptême comme un appanage de notre nature, comme un effet du hasard, comme une faveur qui nous seroit dûe sans l'avoir méritée. *Manuscrit anonyme.*

Quoique la tache originelle soit effacée par le Baptême, il reste toujours en nous une pente au péché.

Quelque malheureux que soit l'homme de se trouver pécheur avant que de naître, son infortune seroit moins grande, si délivré par le Baptême de la tache originelle, il étoit aussi délivré de toute inclination au péché. Mais non, c'est un point de foi dont la seule expérience nous convainc, qu'il est encore après le Baptême un je ne sçais quel poids qui entraîne vers la terre, je ne sçais quel penchant qui porte au mal, je ne sçais quel reste de péché, qui sans être péché est néanmoins la source & l'origine du péché ; & c'est ce que nous appellons concupiscence, ou foyer du péché dont les plus justes ne sont pas exempts, dont ils ressentent quelquefois les plus mortelles atteintes. La grace ne dissipe pas toutes les ténébres de l'esprit, notre raison n'est souvent qu'un guide infidéle & trompeur qui nous égare : en voulant en user nous en abusons ; en voulant acquérir des connoissances, nos connoissances nous font donner dans l'illusion & la chimere, les sens

nous trompent, les objets nous séduisent ; il se forme entre notre esprit & notre cœur comme un commerce d'erreur qui rend l'un & l'autre également criminels. *Travaillé sur divers Auteurs manuscrits & imprimés.*

Suites funestes de la concupiscence.

Nous éprouvons tous les jours, & les plus justes éprouvent avec nous les suites funestes de cette orgueilleuse concupiscence, je veux dire, ce combat intérieur entre le viel homme & l'homme nouveau, ces guerres domestiques entre la loi de la chair & la loi de l'esprit, ces répugnances à faire le bien qu'on voudroit faire, cette pente à faire le mal qu'on ne voudroit point faire, ces charmes du vice qui nous empoisonnent, ce dégoût de la vertu qui nous perd, je veux dire cet amour de nous-mêmes, ce fonds d'amour-propre qui corrompt nos meilleures actions, cet entêtement bisarre à n'enfreindre la loi que parce qu'elle est la loi. Plût au Ciel que ce ne fût ici qu'une peinture d'imagination, & que vous ne sentissiez pas encore mieux que je ne puis l'exprimer le poids énorme de cette concupiscence qui faisoit soupirer saint Paul après le moment de sa dissolution, concupiscence dont les Payens mêmes ont reconnu les effets, sans en reconnoître la véritable cause, eux qui se plaignoient si amérement de cette cruelle fatalité qui ne leur faisoit voir ce qu'il y a de mieux que pour suivre ce qu'il y a de pire : *Video meliora proboque, deteriora sequor. Les mêmes.*

Marie a été affranchie de tout mouvement de concupiscence.

Je ne dirai rien de trop, quand j'avancerai que Marie fut heureusement affranchie de toute concupiscence ; choisie singuliérement, elle marcha toujours comme d'elle-même dans la voie des divins commandemens ; toute sa vie ne fut qu'un enchaînement de démarches inspirées ; mille fois elle changea de lieu, d'état, de situation, de pays, sans changer de vertu. Aussi éclairée, aussi intelligente au moment de sa naissance que le fut le premier homme au moment de sa création, elle n'ignora pas même

même dans cet âge tendre où la raiſon eſt offuſquée par les ténébres de l'enfance, l'obligation de ſe conſacrer à Dieu; elle ſçavoit ſans l'avoir jamais éprouvé, que notre ennemi le plus dangereux eſt la chair, que les piéges les plus à craindre ſont ceux que dreſſe le monde ſous des apparences trompeuſes de joie & de plaiſir; elle régla toujours ſes actions ſur ſes connoiſſances. Soumiſe à Dieu par inclination, ſon eſprit conſerva toujours ſur ſon corps un heureux aſcendant, un empire ſouverain, elle ne ſentit point cette contrariété de volonté dont ſe plaignent les plus juſtes, elle n'eut point de guerres domeſtiques à ſoutenir, &c. en un mot, dans Marie tout eſt ſaint & entier, la concupiſcence eſt détruite, les paſſions ſont enchaînées, il n'y a plus ni humeur, ni ſaillies de tempérament, ni inconſtance, ni légéreté, ni foibleſſe. *Manuſcrit anonyme.*

Dans Marie nulle diſpoſition au péché du côté des foibleſſes du cœur.

Parcourez toute l'hiſtoire de la Vie de Marie, vous n'y trouverez pas le plus léger indice de ces mouvemens indélibérés, de ces ſaillies naturelles qui préviennent toujours la raiſon, & qui entraînent ſouvent la volonté. En voulez-vous un bel exemple? Dieu la choiſit pour ſa Mere. Quoi de plus capable de la flatter? Pour agréer ce choix, qu'eût-il fallu à toute autre qu'à Marie? le lui propoſer. Un Ange l'en félicite, & elle n'en eſt pas ſeulement touchée, réſolue même de renoncer plûtôt à la dignité qui lui eſt offerte qu'à la virginité qu'elle a promiſe. Eh! Où eſt donc en elle cet aveugle inſtinct de la cupidité qui, ſans diſtinction du bien & du mal, vole indifféremment au-devant de tout ce qui plaît à l'amour-propre? Il eſt évident qu'elle n'a rien de ce penchant funeſte, & qu'à l'épreuve des plus flatteuſes recherches du Ciel les trompeuſes careſſes du ſiécle ne ſont point à craindre pour elle. *Manuſcrit attribué au P. Ségaud.*

Dans Marie nul ac-

L'eſprit de Marie fut toujours éclairé d'une lumiere divine. La foi s'y allia d'abord au bon ſens, & le

cès au péché par les illusions de l'esprit.

fruit de cette heureuse union étoit de discerner en tout la vérité, de la suivre : Je n'en veux pour preuve que le vœu de virginité qu'elle fit, encore enfant, dans un temps où la stérilité qui y est attachée passoit pour un opprobre ; toute sa nation, du moins toute sa Tribu ignore le prix de cette vertu angélique. Elle seule en comprend, en connoît toute l'excellence. Où sont donc en elle ces préventions de naissance & ces préjugés d'éducation qui répandent d'odieuses couleurs sur la vertu, & qui en prêtent d'agréables au vice ? Il est clair qu'elle n'en avoit pas les premiers principes, & que libre des nuages & du tumulte des passions, elle pénétroit les vûes & entendoit la voix de Dieu. *Le même.*

Dans Marie nulle pente au péché par les révoltes de la chair.

Le corps de Marie fut toujours soumis à l'esprit, & son esprit à Dieu. Jamais en elle les inclinations de la nature ne s'opposerent aux inspirations de la grace. Faut-il porter son enfant en Egypte, l'offrir au Temple, l'immoler même sur le Calvaire ? Voit-on en elle l'infirmité du sexe ou la tendresse du sang se refuser à la difficulté de ses devoirs, ou se rendre à la sensibilité de ses peines ? Par-tout la fermeté de ses démarches répond à la générosité de son cœur jusqu'au pied de la Croix même. Où sont donc ces oppositions de l'appétit sensible à la raison dont se sont plaints les plus grands Saints ? Il est visible qu'elle en fut exempte, & que selon la Prophétie, le lieu natal du Sauveur fut toujours un lieu calme & paisible : *Factus est in pace locus ejus. Le même.*

Ps. 75. 3.

Les Chrétiens pécheurs par nature le deviennent tous les jours par choix.

Je l'avoue, Chrétiens, nous n'avons pas les mêmes privilèges que Marie dans notre conception. Enfans de colere par nature, voilà notre malheur : mais voici le comble de notre misere, je dirois presque la désolation de l'abomination de notre misere ; c'est que non contens de naître pécheurs involontairement, nous le devenons par choix, avec volonté. Car enfin, quelque pervers que soient les désirs, les mouvemens qu'excite en nous la concu-

piſcence, ils ne nous ſouillent qu'autant que nous y adhérons, qu'autant que nous y conſentons: & il eſt en notre pouvoir par la grace toute-puiſſante de notre Sauveur, il eſt, dis-je, en notre pouvoir ſinon d'en couper la racine, du moins d'en retrancher les pernicieux rejettons, ſinon d'en tarir la ſource, du moins de leur oppoſer une digue ſalutaire: il eſt en notre pouvoir de réprimer ſes mouvemens, de la combattre, de la vaincre.

Que conclurons-nous de tout ce qui eſt contenu dans les preuves de cette premiere Partie, ſinon que Marie eſt la plus heureuſe, la plus parfaite de toutes les créatures qui aient jamais exiſté, que Dieu l'a comblée de ſes dons les plus rares, les plus précieux. Il eſt vrai que Marie a été non-ſeulement affranchie dans ſa Conception du joug du péché d'origine, mais encore qu'elle a été préſervée des ſuites du péché, au lieu que la grace n'a détruit en nous que le fonds du péché ſans détruire l'inclination qui nous porte au péché: mais ſoutenus que nous ſommes de la grace puiſſante de Jeſus Sauveur, ne ſçaurions-nous nous roidir contre cette pente funeſte qui nous porte au mal? mais avec la grace ne ſçaurions-nous triompher de la corruption de notre nature, ne ſçaurions-nous braver, étouffer tous les mouvemens qu'excite en nous la concupiſcence? Ce qui peut être une occaſion de chûte ne peut-il pas devenir la matiere de notre triomphe? Ce qui peut être l'inſtrument de notre perte ne peut-il pas devenir la cauſe de notre ſalut? Tous les aſſujettiſſemens devenus naturels à l'homme depuis le péché, ne doivent-ils pas ſervir d'exercice continuel à notre vertu? Ah! ſi nous avions moins d'ennemis à combattre, nous aurions moins de mérite, & ſi nous avions moins de violence à nous faire, la force de la grace paroîtroit moins. Concluſions de la premiere Partie.

C'eſt une vérité reconnue de tous les Peres de l'Egliſe, que la Sainte Vierge n'a jamais commis de Preuves de la ſeconde Partie.

Sur quoi a été fondée l'impeccabilité de Marie durant le cours de sa vie.

péché actuel pendant sa vie : mais permettez-moi de vous faire remarquer que la raison de cette impeccabilité n'est pas précisément celle que vous imaginez, sçavoir, que Marie reçût au moment de sa Conception une grace originelle qui ne lui laissa point les suites funestes du péché. L'ignorance & la convoitise, restes malheureux que nous laisse la grace sanctifiante qui nous est donnée au Baptême, cela ne suffiroit pas pour établir l'impeccabilité de Marie: car enfin, nos premiers Peres qui ont eu cette grace originelle, n'ont pas laissé de pécher. Ne doutons donc pas que la vigilance extrême, dans laquelle Marie a vécu, ne lui ait conservé ce tréfor inestimable dont je parle : exempte des foiblesses de la nature corrompue, elle s'est toujours comportée comme si elle eût eu tout à craindre ; élevée dans le Temple dès son enfance, nourrie dans l'exercice des vertus les plus éminentes, éloignée du monde, vivant dans le silence & dans la retraite, elle s'est dérobée à tout ce que la vanité, le luxe, &c. étalent à nos yeux pour nous surprendre ; & par le soin qu'elle a pris de mettre à couvert ce précieux tréfor de la grace, qu'elle auroit peut-être perdue, s'il eût été possible que la Mere d'un Dieu le perdît, elle a laissé à tous les hommes un exemple qui condamne la témérité qu'ils ont d'exposer aux périls les plus évidens le bien le plus difficile à conserver. *Le P. Cheminais, Discours sur la Conception.*

Combien est déplorable la sécurité des Chrétiens au milieu des dangers qui les environnent.

Je ne puis m'empêcher de déplorer la mauvaise conduite de la plûpart des Chrétiens qui connoissent leur foiblesse & qui ne veillent pas sur eux-mêmes. Je ne prétends pas parler de ces dangers involontaires qui sont attachés à la condition humaine, & dont il est impossible de se garentir ; je sçais que par-tout où l'homme se porte lui-même, il trouve dans son propre fonds des périls qu'il peut vaincre, mais qu'il ne peut fuir ; je sçai que l'Apôtre & les Saints ont

gémi devant Dieu de trouver dans eux l'ennemi le plus dangereux de leur salut : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore, &c.* Je ne parle pas non plus des dangers comme inséparables de tous les états de la vie ; le Mariage & le Célibat, le Sacerdoce & la Magistrature, l'état Religieux & l'état Séculier en ont qui leur sont propres ; & vouloir les éviter tous, c'est un dessein chimérique qu'on ne peut exécuter : mais ce qui m'épouvante, c'est de voir que les hommes qui ont déja tant d'ennemis à combattre, tant de périls & tant d'occasions à éviter, que les hommes qui sentent leur foiblesse, qui en sont convaincus par une malheureuse expérience, au lieu de s'en tenir à se défendre des dangers où ils se trouvent exposés malgré eux, en ajoutent de volontaires, qu'ils aillent chercher les occasions de perdre la grace, comme s'ils n'avoient pas au-dedans & au-dehors d'eux-mêmes assez de sujet de trembler ; & ce qui me surprend encore davantage, c'est que non-seulement des mondains peu soigneux de leur salut, mais des personnes régulieres ne voudroient pas pour cela sacrifier le moindre de leurs plaisirs. On les voit entrer dans mille affaires, &c. on leur voit cultiver des amitiés tendres & vives qu'on croit innocentes parce qu'on n'y remarque rien qui blesse la pudeur ; on les voit se mêler dans des conversations libres, &c. d'où la charité est bannie, où la fine médisance régne, où l'on veut tout sçavoir, &c. en un mot, on les voit être de toutes les parties de plaisir, du jeu, &c. je n'en excepte pas les bals & les spectacles, &c. Ces personnes se croyent en sûreté quand elles ont demandé s'il y a péché mortel à prendre ces divertissemens, elles veulent une réponse juste & décisive. Ah ! quand il s'agit de conserver vos biens, &c. faut-il vous montrer la perte assurée ? le moindre péril ne vous allarme-t-il pas ? L'occasion de perdre la grace devroit bien plus vous effrayer, puisqu'il suffit de courir volontairement le Rom. 7. 24.

danger de la perdre pour l'avoir déja perdue. *Le même.*

Marie quoique conçue avec les priviléges de l'innocence vit dans l'austérité & les rigueurs de la pénitence.

Oui, Marie a été la victime du péché ſans en avoir été un ſeul moment l'eſclave. J'en atteſte les ſentimens unanimes de ces Peres ſi zélés à défendre l'irrépréhenſible pureté, & ſi tendres à compatir aux douleurs exceſſives de Marie ; de ces Peres qui dans les mêmes Ouvrages l'appellent Immaculée, toute pure, toujours ſainte, auſſi-tôt prévenue, mais plus remplie de graces que les Anges, & qui la nomment auſſi Martyre, Reine des Martyrs, & compagne du Martyr de Jeſus Chriſt même ; partageant ainſi ſon éloge entre la prééminence de ſa ſainteté & l'excès de ſes ſouffrances ; de ces Peres qui ne veulent pas qu'on parle ſeulement de Marie dès qu'il eſt queſtion de péché, & qui dès qu'il s'agit de peine veulent incontinent qu'on la réclame, convaincus que préſervée de l'un par la grace, & victorieuſe de l'autre par ſa vertu, elle doit être regardée & comme la médiatrice des pécheurs, & comme le modele & l'avocate des affligés : c'eſt entre autres, ainſi que penſe & que parle S. Auguſtin ; de ces Peres enfin qui dans ces derniers ſiécles où l'honneur du Fils ſuffiſamment établi donnoit lieu d'étendre ſolidement celui de la Mere, & de rechercher tout ce qu'en avoit pu découvrir la Tradition ſe ſont attachés à nous inſtruire de ſon origine toute pure, de ſa vie pénible & de ſa glorieuſe fin ; mais qui n'ont fondé l'élévation de ſa gloire que ſur la pureté de ſon origine, & ſur l'excès de ſes afflictions ; doctrine reçue avec tant d'applaudiſſement dans le monde Chrétien, que toutes les Univerſités Catholiques ſe ſont déclarées hautement en ſa faveur, & qu'ouvrant leurs plus célébres Académies à ceux qui donnent, après S. Bernard, à Marie la qualité de Médiatrice des hommes & de Réparatrice du monde, qualité qu'elle n'a pu avoir qu'à titre de ſouffrances ; elles les ont fermées à ceux qui lui diſputeroient le

nom d'Immaculée, ou qui ne s'engageroient pas même par ſerment à le ſoutenir juſqu'à la mort. En faut-il davantage pour prouver que Marie a eu beaucoup de part à la ſatisfaction ſans avoir eu nulle part à l'offenſe ? *Manuſcrit attribué au P Ségaud.*

Sur le même ſujet.

Marie n'ayant jamais perdu, ni même ſouillé par le moindre péché la grace de ſa Conception ; ſelon les loix communes ne devoit-elle pas être exempte des rigueurs de la pénitence ? Tel étoit ſans doute le privilége de ſon état : mais prétendit-elle en jouir ? Non, Mere d'un Fils qui ſans avoir connu le péché venoit au monde pour être la victime publique du péché, elle voulut avoir part à ſon ſacrifice. Mere d'un Dieu qui étant l'innocence même venoit par ſa mort faire pénitence pour nous, elle ſe fit un devoir & un mérite d'entrer dans ſes ſentimens ; elle reſſentit comme lui les péchés des hommes, elle les pleura ; & la douleur qu'elle en conçut, ſelon l'oracle de Simeon, fut comme une épée qui perça ſon ame & déchira ſon cœur. *Le P. Bourdaloue, Sermon de la Conception.*

A la différence de Marie nous ſommes chargés de péchés, & loin d'en faire pénitence nous courons après les douceurs de la vie.

Marie quoique ſainte & remplie de grace paſſa ſes jours dans la pénitence la plus auſtere, & c'eſt ce que vous avez de la peine à comprendre ; mais ce que je comprends encore moins, c'eſt que des pécheurs, & des pécheurs chargés de crimes, par une conduite directement oppoſée veuillent ſecouer le joug de la pénitence & goûter toutes les douceurs de la vie. Car voilà notre deſordre : Déchus de la grace d'innocence nous en voulons avoir tous les avantages, conçus dans le péché nous n'en voulons pas ſubir les châtimens ni prendre les remedes. La pénitence, diſent les Conciles, eſt comme le ſupplément & comme le recouvrement de la grace de l'innocence; & malgré la perte de notre innocence nous ne voulons point de pénitence. Si Dieu nous la fait faire par lui-même, nous en murmurons. Si cette pénitence ſe trouve attachée à nos conditions, nous la

rendons inutile ; d'une pénitence salutaire qu'elle pouvoit être, nous nous en faisons une pénitence forcée. *Le même.*

L'opposition que nous montrons à la pénitence renferme une multitude de vices.

La gloire de Marie est d'avoir été conçue sans péché, comme notre honte est d'être nés dans le péché ; en ce point elle est plus à féliciter qu'à louer, comme nous sommes moins à blâmer qu'à plaindre : mais sa vertu, c'est qu'exempte du péché elle s'est soumise à ses peines ; & nous, pécheurs, nous voulons nous y soustraire. C'est en cela qu'est : 1°. Notre iniquité : 2°. Notre ingratitude : 3°. Notre lâcheté : 4°. Notre orgueil : 5°. Notre malice : 6°. Notre aveuglement & notre folie.

Iniquité du Chrétien dans son opposition à la pénitence.

Notre iniquité dans l'opposition que nous avons aux peines de la vie, c'est que doublement pécheurs, & par le malheur de notre origine, & par le déréglement de notre volonté, nous ne voulons pas même subir les plus legeres peines de ce premier péché d'origine ; quelles sont-elles ? S'assujettir au travail & fuir l'oisiveté : *In sudore vultus.* Retrancher le superflu & se contenter du nécessaire : *Vescéris pane.* Ménager tous les momens de la vie, & se préparer aux surprises de la mort : *Donec reverteris in terram.* C'est l'arrêt porté contre tous les humains, & c'est à quoi l'on a peine à se soumettre ; se faire un capital de son plaisir, desirer tout, jouir du temps, n'est-ce pas-là la morale que l'on suit & que l'on aime ? Notre iniquité, c'est que pécheurs non-seulement par nature & par choix, mais par profession, par état, nous n'en sommes que plus ennemis des peines mêmes les plus communes de la vie. Car n'est-ce pas dans les conditions où régne l'excès du péché que régne l'excès de la molleſſe ? Quelle horrible aversion les grands du monde n'ont-ils pas des souffrances, &c. Notre iniquité, c'est que pécheurs, non-seulement par nature, par choix, par état, mais encore par attache à certains péchés, nous ne voulons point de contradictions & de peines.

Gen. 3. 19. *Ibid.*

Ibid.

Toute autre peine que l'humiliation à l'ambitieux, toute autre peine que la douleur au voluptueux, &c. leur paroîtroit legere ; pour celles-là, ils n'épargneront rien pour les écarter & s'en défendre.

Ingratitude du Chrétien dans son opposition à la pénitence.

Ce qui fait preuve de notre ingratitude, c'eſt qu'étant non-ſeulement des dettes de rigueur payables à la Juſtice de Dieu, mais encore des tributs de reconnoiſſance dûs aux mérites du Rédempteur, nous l'en privons par une indolence criminelle ; & quoiqu'il ait par amour porté tout le poids de nos offenſes, épuiſé tout l'abîme de nos maux, payé tout le prix de notre ſalut aux dépens de ſon ſang & de ſa vie, nous ne voulons pas par un leger retour prendre ſur nous-mêmes quelques foibles marques de ſa Paſſion & de ſa Croix. Y penſons-nous donc ? Quoi ! nous nous récrions contre nos Freres égarés qui rehauſſant les ſouffrances du Rédempteur & ſoutenant qu'elles ont été plus que ſuffiſantes, en concluent témérairement que les nôtres ſont inutiles au ſalut : hélas ! Chrétiens, ſi dans la ſpéculation nous déteſtons leur erreur, notre vie molle ne l'approuve-t-elle pas dans la pratique ?

Lâcheté du Chrétien dans son opposition aux peines de la vie.

Convaincus que nous ſommes par la Foi, que les ſouffrances & les peines de cette vie ſont des occaſions de mérite qui veulent de l'empreſſement & de l'ardeur, nous n'avons de ſoin & d'activité que pour les éviter : ce n'eſt pas que je condamne ici les mouvemens indélibérés d'une nature aveugle qui frémit au ſeul preſſentiment des maux qui la menacent ; mais ce que je condamne, c'eſt que l'eſpérance d'une éternelle félicité promiſe à la patience, ne ſoit pas ſuffiſante pour nous déterminer à aller au-devant de ce qui peut nous procurer un poids immenſe de gloire éternelle.

Orgueil du Chrétien dans la maniere dont

Diſons tout ce que nous voudrons, nous avons beau prendre des précautions pour nous parer contre les peines de la vie, il faut ſouffrir. Or dans cette néceſſité de ſouffrir, ſi quelqu'un des maux qui nous

il accepte les peines de la vie.

environnent viennent à nous assaillir, l'orgueil alors se mêle à la délicatesse ; nous paroissons souffrir en innocens persécutés & non pas en coupables punis ; nous voulons qu'on s'attendrisse, qu'on nous plaigne, qu'on nous console, au lieu de dire à nos amis à l'exemple de ce pénitent du Calvaire : J'aurois tort de me plaindre, je n'ai pas même à beaucoup près tout ce que je mérite, Dieu me fait encore trop de grace : *Et nos quidem justè nam digna factis recipimus.* En souffrant en Achab nous parlons en Job, nous faisons à notre avantage & le récit de nos maux & l'apologie de notre vie, & nous trouvons toujours que le poids de nos miseres passe de beaucoup la mesure de nos offenses : *Utinam appenderentur..... in staterâ.*

Luc. 23. 41.

Job. 6. 2.

La malice du Chrétien dans l'usage des peines de la vie.

Que faisons-nous ? Hélas ! par un criminel abus nous démentons l'origine des peines de la vie, & nous en corrompons la fin ; elles viennent de Dieu, & Dieu nous les menage pour nous obliger de recourir à lui & de lui rendre hommage, & nous ne voulons pas que Dieu en soit l'auteur ; nous les imputons à un hazard aveugle, à des destins chimériques, &c. nous en accusons tour à tour les hommes, les astres, &c. ou si à travers les foibles instrumens de nos malheurs nous reconnoissons le bras tout-puissant qui les met en œuvre, ce n'est que pour quereller sa Justice, prendre à parti sa Sagesse, & pour faire le procès à sa Providence. Blasphémant ainsi comme le mauvais larron sur la croix ; & au lieu d'offrir fidellement à Dieu toutes nos douleurs, nous en faisons à Dieu un horrible sacrifice.

L'aveuglement & la folie du Chrétien dans l'échange des peines de la vie.

Mais notre aveuglement & notre folie dans l'échange des peines de la vie, c'est que dans l'inévitable nécessité de souffrir pour nous délivrer d'un mal, nous nous engageons dans un autre beaucoup plus grand : c'est par mille voies illégitimes que l'on cherche tous les jours à se mettre à couvert de l'indigence, par d'artificieux mensonges que l'on veut

s'épargner la plus legere confusion, par l'injure que l'on tâche de repousser l'offense. Soulageons-nous nos maux ou les redoublons-nous ? Insensés que nous sommes ! Nous les soulageons, si vous voulez, quelque temps pour les redoubler dans la suite : en pouvons-nous douter pour peu que nous ayons de raison & de Foi ? car ces maux présens dont le sentiment si vif & si picquant nous porte à de si étranges extrémités, ne sont-ils pas au moins des suites du péché de notre premier Pere ? Oui, sans doute. Or si Dieu punit si sévérement un péché héréditaire, combien plus rigoureusement punira-t-il un péché personnel ? La seule considération des tristes effets du péché d'origine devroit nous faire frémir sur les péchés de pure malice, redresser les faux jugemens que nous en portons, réprimer les passions qui nous y entraînent. *Tout ceci est pris en substance d'un Manuscrit attribué au P. Ségaud, mais peu conforme à l'Imprimé.*

Marie n'a jamais perdu la grace puisqu'elle ne s'est jamais souillée d'aucun péché, pas même de ceux qui semblent inévitables aux plus justes ; & la raison je ne la tire pas seulement de ce fonds de grace que Marie reçoit dans le Mystere de sa Conception, mais je dis encore que c'est à la vigilance de ses précautions, que c'est à cette crainte sainte & salutaire qu'elle conçut des dangers du monde, qu'elle fut redevable du bienheureux état d'innocence & de sainteté dans lequel elle a été fixée. *Manuscrit anonyme.*

Si Marie persévéra toujours dans la grace, c'est à la sagesse de ses précautions qu'elle en fut redevable.

Marie connoissoit les prodiges qu'avoit opéré en elle le Seigneur, il n'en fallut pas davantage pour exciter sa vigilance. Sérieuse dès sa plus tendre enfance, elle appréhenda le monde, & cette crainte du monde lui donna des aîles comme à la colombe pour s'envoler dans la solitude & aller chercher dans la maison du Seigneur un asile impénétrable : c'est-là

Marie pour conserver la grace, fuit le monde & se met dans la retraite.

que renonçant à toutes les pompes du siécle, aux espérances flatteuses de remonter peut-être un jour sur le thrône de ses Peres, &c. c'est-là, dis-je, que cette digne fille de David ne s'occupe qu'aux œuvres saintes de la charité. Ses yeux ne se levent que vers le Ciel, sa bouche ne s'ouvre que pour chanter les louanges du Seigneur, ses mains ne sont occupées, comme celles de la femme forte qu'à faire obéir la laine & le fuseau à l'industrie d'une main laborieuse: toute à Dieu, elle ne vit que de Dieu, elle ne pense qu'à Dieu, elle ne respire que pour Dieu. *Divers Auteurs.*

Les précautions de Marie pour conserver la grace font la confusion des Chrétiens qui s'exposent aux plus évidens dangers.

A considérer ces vigilances, ces précautions, ces craintes, &c. de la plus pure & de la plus sainte des Vierges, diroit-on qu'elle a reçû dans sa Conception un fonds de grace inaltérable, inamissible? Et à nous voir au contraire marcher avec tant de sécurité dans les sentiers les plus glissans, à nous voir nouer, entretenir, cultiver avec le siécle des liaisons si tendres, des sociétés si dangéreuses, des amitiés si suspectes, nous prendroit-on pour des roseaux foibles que le moindre vent peut renverser, pour des fleurs naissantes, que le moindre dégré de chaleur peut flétrir? *Manuscrit anonyme.*

Continuation du même sujet.

Marie conçûe dans la grace, née avec la grace, sanctifiée par la grace, se croit obligée de s'ensevelir dès ses premieres années dans la solitude; & nous qui, malgré la grace sanctifiante du Sacrement de notre régénération, conservons toujours un penchant malheureux pour le mal; nous qui sçavons par expérience, combien le monde est contagieux; nous qui voyons de combien d'écueils le monde est semé, de combien d'ennemis, &c. Nous qui n'avons, dit saint Augustin, presque plus de liberté que pour pancher vers le mal; loin de fuir le monde, nous le cherchons; loin de le haïr, nous l'idolâtrons; loin de nous en séparer, &c. *Le même.*

Quel est donc notre aveuglement & notre folie? Si vous le concevez, Chrétiens, expliquez-nous-le donc; On veut être de toutes les parties de plaisir du monde, & y conserver une grace que Jesus-Christ nous a acquise sur le Calvaire où il nous a enfantés par ses douleurs; on veut être de ces sociétés où l'on se picque de répandre sur la vertu des médisances raffinées, des dérisions enjouées, & l'on prétend conserver une grace qui ne subsiste que par la charité; on veut écouter des hommes assis dans la chair de pestilence qui par les raisonnemens éblouissans d'une philosophie toute humaine, tâchent de sapper les fondemens de notre Religion, & ne pas faire à la fin un triste naufrage dans la foi; on veut le trouver au milieu des objets les plus séduisans, & n'être pas séduits, assister aux spectacles les plus tendres, les plus passionnés, & ne pas éprouver les révoltes de la chair contre l'esprit; fréquenter des cercles profanes où l'on se souffle les uns aux autres des étincelles d'impureté, & conserver une vertu qu'un seul regard peut ternir; on veut s'assujettir aux usages du monde, relever par de vains artifices les agrémens d'une beauté pernicieuse, se rendre esclaves de ces modes qui soulevent si hautement la pudeur, la bienséance chrétienne; & conserver une grace qui ne nous a été donnée qu'après le serment solemnel que nous avons fait à Jesus-Christ à la face des saints Autels, de renoncer aux pompes, &c. Quel abus! quelle présomption! *Le même.*

Illusion des mondains de vouloir conserver la grace en se livrant à toutes les tentations du monde.

Dans le Traité du monde l'on trouvera beaucoup de matériaux qui reviennent naturellement ici, & notamment à l'objection que font les mondains; qu'il faut donc, pour vivre en Chrétiens, se retirer dans les déserts.

Quoi donc! faut-il s'interdire tout commerce avec le monde, le quitter par une séparation réelle & en-

L'on peut être dans le

monde sans vivre comme les mondains.

tiere, aller peupler les déserts, s'ensevelir? &c. Peut-être seroit-ce-là la voie la plus sûre, si Dieu vous y appelloit: mais non, ne quittez pas le monde, si la divine Providence vous y arrête; ne rompez pas les engagemens légitimes qui vous y attachent: demeurez dans le monde, vous le pouvez, & peut-être vous le devez; mais demeurez-y sans affection, sans attache, usez-en comme, &c. ne vous conformez pas, &c. ne vous liez pas avec les méchans; unissez-vous au petit nombre des Justes qui n'ont pas encore fléchi le genou devant l'idole; fuyez le monde, ce monde injuste qui n'a pas connu le Pere céleste, fuyez ce monde pervers, &c. *Le même.*

A quelque degré de sainteté que l'on soit parvenu, il y a toujours à travailler ici-bas, c'est de quoi fut convaincue Marie.

Quelque juste qu'on soit on peut toujours se sanctifier davantage, ce n'est que dans le Ciel que la charité sera parfaite & consommée: tant qu'on est sur la terre, elle est toujours susceptible d'accroissement. Marie fut vivement persuadée de la vérité de ces principes, cette surabondance de grace, ce privilége glorieux dont elle fut honorée dans le Mystere de sa Conception ne l'empêcha point de travailler toujours de plus en plus à croître dans la vertu, de se porter selon le conseil de l'Apôtre, aux dons les plus sublimes, les plus excellens, disposant dans son cœur des dégrés de perfection, comme s'exprime le Roi Prophéte, on la vit dans cette vallée de larmes croître en justice, en charité, &c.

Ici l'on peut, si l'on veut, entrer dans un détail concis de chaque vertu de Marie, comme de sa foi, de son amour pour Dieu, de sa charité pour les hommes, de sa pureté, de son humilité, &c.

Si l'on n'est pas tout à fait à Dieu l'on n'y est point du tout. Expli-

Qu'un Chrétien, dit un Pere, quelqu'avancé qu'il soit dans la vertu ne dise donc jamais, c'est assez: s'il le dit, il s'arrête au milieu de sa course; il en est de la piété comme de ces fleuves rapides où il faut toujours ou monter, ou descendre: & de-là vient

que le grand Apôtre ne recommandoit rien plus expressément aux nouveaux Régénérés que cette correspondance parfaite à la grace, qu'il appréhendoit lui-même de ne pas travailler avec autant d'ardeur & de vivacité qu'il le devoit: & qu'eût-il dit, qu'eût-il pensé de ces Chrétiens lâches & timides qui veulent, ce semble, trouver un état mitoyen entre la cupidité & la charité ? ils n'ont pas mis de bornes aux sacrifices qu'ils ont fait au monde, ils voudroient mettre des réserves dans ceux qu'ils se proposent de faire à Dieu ; ils veulent être demi chrétiens, demi-mondains, servir deux maîtres contre les régles de l'Evangile, conserver dans l'état même de la pénitence tout ce qui peut servir de ressource, de consolation à l'amour-propre, jouir dans la retraite de tous les agrémens de la société, se permettre dans leurs mortifications tous les raffinemens de la sensualité, garder dans l'humiliation tout le luxe, l'appareil, le faste de la vanité. Chimere, illusion ! ce n'est point-là appartenir à Dieu, être à Dieu. Des hommes de cette trempe ne sont ni chrétiens, ni mondains, ce sont des hommes, dit saint Bernard parlant d'eux, qu'on peut nommer la chimere de leur siécle. *Divers Auteurs.*

Explication de cette pensée.

Loin de travailler à répondre à la grace, à l'accroître, à l'augmenter, on lui prescrit d'injustes bornes, on la restraint, on la diminue ; on appréhende, ce semble, de lui donner trop d'empire, trop d'action, trop d'étendue : chacun est ingénieux à imaginer des prétextes pour s'affranchir de l'obligation imposée à tous les Chrétiens de tout sexe, de tout âge, de toute condition, de croître dans la perfection évangélique : on se dit intérieurement que pour un homme du monde on en fait assez, que Dieu n'exige pas de ceux qui sont engagés dans le siécle une sainteté éminente, une vertu consommée ; & par je ne sçai quelle humilité mal entendue on dit qu'on n'aspire pas aux premieres places du Royaume des

Ils s'en faut bien que les Chrétiens répondent fidélement à la grace. Examen de la conduite du plus grand nombre, ou plutôt de leur langage.

cieux, trop content d'occuper les dernieres : & sur ce faux principe on s'entretient dans un fausse sécurité ; on imagine, selon son caprice, des moyens de salut on croit avoir accompli la loi dans toute son étendue, en ne s'attachant qu'à l'écorce, avoir répondu à sa vocation, en ne s'abstenant que des vices honteux & grossiers, en ne faisant que ce que feroient d'honnêtes Payens : car s'agit-il de joindre à la fuite du mal la pratique du bien ? s'agit-il de réfléchir sérieusement sur ses penchans déréglés pour les réprimer, de sa passion favorite pour la déraciner, s'agit-il enfin de donner autant de temps à la piété qu'on en a donné aux amusemens du siécle, être aussi tendre, aussi ardent pour le Créateur qu'on l'a été pour de frivoles créatures ; faire, en un mot, autant pour Dieu que l'on a fait pour le monde ? Alors on se révolte, on regarde les préceptes comme des œuvres de surérogation, on les traite de simples conseils qui ne sont de saison que dans le cloître ; & cependant ce sont autant d'obligations étroites & essentielles d'où dépend le salut. *Manuscrit anonyme un peu changé.*

Ce qui peut faire la conclusion du Discours.

Oui, Vierge sainte ! des ce moment je vous choisis pour patronne & pour guide, j'applaudis à votre bonheur, je m'attache à votre conduite ; vos prérogatives seront toujours la matiere de mes éloges ; mais votre vie sera la régle de mes mœurs : je prendrai sur-tout pour modele, cette vigilance exacte & cette crainte salutaire dont vous êtes la mere aussi-bien que du pur amour : *Mater pulchræ dilectionis.* Que faut-il pour cela ? vivre comme vous dans la fuite du monde ? Dès maintenant je renonce à tous les vains amusemens du siécle, dès aujourd'hui je romps tout engagement dangereux au salut : comme vous, Vierge sainte, je veux observer tous mes pas, ce sera là désormais mon attention continuelle ; recourir, comme vous, à la priere, j'en ferai ma premiere & ma plus sérieuse occupation ;

Eccli. 24. 24.

tion ; affoiblir, comme vous, la chair par le retranchement des satisfactions naturelles. J'en forme aujourd'hui la résolution : lecture de bon Livres, méditations des vérités éternelles, fréquentation des Sacremens, pratiques de Religion, œuvres de charité, exercices de pénitence : je ne veux rien oublier de tout ce qui peut me donner part à vos mérites & droit à votre gloire, où nous conduise le Pere, &c.

Plan et Objet du second Discours sur l'Immaculée Conception.

LE prodige qui parut aux yeux de Moyse sur le Mont Sinaï, avoit de quoi le surprendre. Un buisson que les flammes enveloppent de toute part, & qu'elles ne consument pas ; qu'est-ce donc qui suspend l'activité du feu à son égard ? Pourquoi cet élément qui dévore par son ardeur tout ce qu'il rencontre, semble-t-il respecter ce buisson miraculeux ? qui n'eût dit comme Moise : J'irai & je verrai cette grande merveille ? *Vadam & videbo visionem hanc magnam.* Le prodige que l'Eglise présente aujourd'hui à la piété des Fidéles, est encore plus étonnant. C'est une pure créature, une fille d'Adam, une portion de la masse corrompue du genre humain, qui, malgré la source souillée de laquelle elle tire son origine, malgré la dépravation du siécle, au milieu duquel elle habite, malgré l'air empesté qu'elle y respire, conserve toute la pureté de son ame sainte, & demeure incorruptible au milieu de la plus grande corruption. O Dieu, qui est semblable à vous ! Vous êtes le Dieu qui opérez des merveilles : & certes quelle plus étonnante merveille ! le feu du péché environne Marie de tous les côtés, *Exod.* 3. 3.

mais il ne sçauroit faire sentir son ardeur criminelle. Encore une fois, quel prodige inoui ! quelle gloire ! quel privilége singulier accordé à Marie ! J'irai & je verrai cette grande merveille : *Vadam & videbo, &c.* Opposons donc ici la dépravation d'Adam & de ses enfans dans le sein de leurs meres, à l'innocence dont Marie a été favorisée dès le premier instant de sa Conception : que la sainteté de son origine nous rappelle le malheur de la nôtre ; & en honorant ce que la grace opere dans cette sainte Vierge, gémissons, à la vûe des funestes effets que le péché produit dans nos ames : le Seigneur la sépare, par sa grace, de la masse corrompue des hommes pécheurs, il l'éleve par sa bienfaisante miséricorde au-dessus des ames les plus justes. Deux grands priviléges qui font le sujet de la reconnoissance de Marie, & la matiere de la Fête que l'Eglise consacre à son honneur. 1°. une Vierge préservée, dès le commencement de sa vie, de la contagion humiliante du péché, nous fera ressouvenir de la souillure que nous contractons dans notre origine. 2°. Une Vierge prévenue, dès le commencement de vie, des plus abondantes bénédictions de la grace, nous portera à nous opposer, par le secours des graces qui nous sont accordées, aux malheureuses impressions que fait sur nous le péché. Deux réflexions importantes : l'une servira à nous faire connoître l'homme dans toute sa misere, & l'autre nous aidera à surmonter la foiblesse de l'homme.

Ibid. Division générale.

Soudivisions du premier Point.

L'homme ayant voulu, dans cet état d'innocence où le Créateur l'avoit élevé, se soustraire à l'obeissance qu'il lui devoit, pour écouter & suivre la voix du tentateur & de ses passions, il étoit juste que le châtiment de son crime en égalât l'énormité, & qu'il fût lui-même asservi aux auteurs de sa révolte, puisqu'il en avoit suivi la funeste séduction. Créé dans la seule dépendance de Dieu, il a quitté son domaine, & il est tombé sous celui de l'Ange

prévaricateur : voilà la malice du péché. Créé avec un empire souverain sur tous les désirs de son cœur, il en est devenu la victime : voilà la punition du péché. 1°. L'homme révolté contre son Dieu. 2°. Révolté contre lui-même. Tel est le triste état du premier instant qui nous donne la vie. Quoi de plus humiliant ! mais ne confondons pas dans cette injure générale la Vierge sainte dont nous honorons l'Immaculée Conception, & disons plûtôt avec le Concile de Trente, que par une faveur qui lui étoit réservée, elle a joui, dès son origine, de son innocence sans avoir été souillée par le péché ; qu'elle a, dès le commencement de sa vie, possédé son cœur en paix sans avoir jamais senti le déréglement de ses désirs, ni la révolte de ses passions, c'est à-dire, en deux mots, qu'elle a été préservée 1°. du péché ; 2°. des suites du péché. Deux priviléges accordés à Marie.

Soudivisions du second Point.

Quoique le Baptême, par les eaux vivifiantes, purifie notre ame de toutes ses iniquités, & la réconcilie avec le Créateur, cependant nous ne nous trouvons point encore entiérement réconciliés avec nous-mêmes : délivrés de la mort du péché, nous ne le sommes point de ses infirmités ; la révolte des passions subsiste encore, elle est affoiblie, mais elle n'est point éteinte. L'homme se trouve continuellement aux prises avec le Chrétien ; & c'est pour nous aider à remporter une pleine victoire sur nous-mêmes que Dieu nous présente les graces surnaturelles dont le secours puisse surmonter les obstacles qui s'opposent à notre salut. C'est l'avantage singulier dont il honore encore Marie. Après l'avoir préservée de la contagion du péché d'origine, il l'enrichit de ses dons, & la comble de ses graces ; il lui inspire un désir ardent de lui plaire & de croître en mérites devant lui ; il l'établit dans une attention continuelle sur ce qui pourroit rallentir en elle les ardeurs de la charité. Deux nouveaux avantages ac-

cordés à cette ſainte Vierge, qui nous apprennent que par le moyen des graces que le Seigneur nous a fait, nous devons 1°. déſirer de nous rendre agréables devant Dieu, afin de ſurmonter cette indolence criminelle où le péché nous a mis ſur les beſoins de notre ame. 2°. Que nous devons veiller avec précaution ſur nous-mêmes, afin de nous garantir des piéges que le démon tend ſans ceſſe à notre innocence. Deux réflexions qui font la preuve de cette ſeconde Partie.

Preuves de la premiere Partie.

N'en doutons point, Chrétiens, Marie dans ſa Conception fut exempte du péché d'origine; & les Fidéles, ſenſibles à l'honneur de la Mere de Dieu, ont regardé cette ſainteté inviolable comme un de ſes plus beaux priviléges, & comme l'appanage le plus eſſentiellement attaché à ſa glorieuſe maternité.

L'eſprit de l'Egliſe dans l'Inſtitution de la Fête de la Conception Immaculée de Marie.

Quoique l'Egliſe n'ait rien défini ſur ce point, il eſt aiſé de juger quel eſt ſon eſprit, à quoi elle panche, & c'eſt ce qu'elle nous donne à connoître par les témoignages les plus certains & même les plus évidens; je veux dire par cette Fête qu'elle célébre, non point ſeulement en l'honneur de la Conception, mais de l'Immaculée Conception de la Vierge; par ce pouvoir qu'elle accorde à ſes Miniſtres de publier hautement & par-tout l'Immaculée Conception de la Vierge; par ces ſaintes Sociétés, par ces Ordres Religieux inſtitués & ſolemnellement approuvés ſous le nom de l'Immaculée Conception de la Vierge. Si donc ce n'eſt point encore un article de notre Foi que cette Conception Immaculée, c'eſt toujours dans le Chriſtianiſme une de ces vérités que nous ne pouvons contredire ſans aller contre les intentions & la pratique de l'Egliſe, contre le ſentiment des plus ſçavantes Univerſités, contre la voix publique & le conſentement unanime des peuples tous prévenus & tous déclarés en faveur de Marie & de ſa bienheureuſe Conception. *Le Pere Bretonneau.*

Puiſqu'il ne s'agiſſoit que d'un ſeul péché, étoit-ce-là un avantage ſi précieux & ſi important à Marie ? Oui, & c'eſt ainſi que s'en ſont expliqués les plus célébres Théologiens & les Docteurs les plus conſommés dans la connoiſſance des Myſteres de Dieu. Ils ont compris que Dieu ſe trouvoit doublement engagé, & par ſon propre intérêt en choiſiſſant une Mere, & par l'intérêt de la Mere qu'il choiſiſſoit à ne la laiſſer pas même tomber une fois dans l'état du péché. Ils n'ont pu ſe perſuader qu'un Dieu ſi jaloux de ſa gloire, qu'un Dieu ſi zélé pour la ſanctification de ſes Autels eût voulu repoſer ſur un Autel ſouillé & profané ; & qu'ayant un Temple à ſe bâtir & une demeure à prendre, il y eût vu tranquillement placer avant lui une fauſſe Divinité qu'il abhorre & ſon capital ennemi. Ils ſe ſont appuyés de l'oracle, & ſi je l'oſe dire, de la déciſion de ſaint Auguſtin, lorſque ce Pere prononce avec tant d'aſſurance : Que dès qu'il eſt queſtion du péché, il ne veut pas qu'il ſoit fait aucune mention de Marie ; pourquoi ? Par le reſpect dû au Seigneur. Ils ont paſſé plus avant, & ils ont jugé que s'il y alloit en cela de la gloire & de l'intérêt du Fils, il n'y alloit pas moins de la gloire & de l'intérêt de la Mere ; qu'il n'étoit pas convenable, que dis-je ? qu'il étoit même abſolument indigne d'elle qu'elle eût jamais été ſous la ſervitude de l'Enfer & ſon eſclave, qu'éternellement élue du Ciel, elle n'en eût pas été éternellement aimée ; qu'elle eût encourue la même diſgrace que le reſte des hommes, & que par-là elle eût été pour quelque temps ſujette aux ſuites fatales que traîne après ſoi l'éloignement & la haine de Dieu. Enfin ils ont conclu, que Dieu ayant pu préſerver ſa Mere de ce danger, il l'en a donc en effet préſervée. *Le même.*

Sentimens des Théologiens & des Docteurs au ſujet du privilége accordé à Marie dans ſa Conception.

Vierge ſainte, vous êtes la ſeule en faveur de qui le bras du Tout-puiſſant ait déployé toute ſa force ; & tandis que nous ſommes tous en entrant dans le

Pour connoître le prodige du

privilége de Marie dans la Conception, il faut obſerver trois choſes.

monde les triſtes victimes de la colere de notre Dieu, vous êtes ſeule prévenue de ſon amour, vous y entrez comme le chef-d'œuvre de ſa grace. Pour bien concevoir la grandeur du bienfait, réduiſons ceci à trois courtes reflexions : 1°. Dequoi Dieu préſerve-t-il Marie ? 2°. Comment l'en préſerve-t-il ? 3°. Pourquoi l'en préſerve-t-il ?

De quoi Dieu préſerve-t-il Marie ? du péché.

De quoi Dieu préſerve-t-il Marie? du péché. Eſt-ce de la pauvreté ? Non, elle eſt née de parens pauvres, & elle vivra privée des biens & des commodités de la vie. Eſt-ce de l'humiliation ? Non, elle eſt née de parens obſcurs malgré leur nobleſſe, elle paſſera ſes jours dans cette même obſcurité. Eſt-ce des afflictions & des ſouffrances ? Non, dès ce premier moment elle ne les reſſent pas encore, elle les reſſentira dans la ſuite comme les autres hommes ; & ſelon l'expreſſion de l'Evangile, il viendra un temps où elle aura l'ame percée d'un glaive de douleur. De quoi Dieu la préſerve-t-il ? C'eſt du péché.

Comment Dieu préſerve-t-il Marie du péché ?

Dieu n'épargne rien pour préſerver Marie du péché, il n'eſt point de miracle qui lui coûte, il oublie en quelque façon les régles générales & ordinaires que ſa Providence a établies ; il révoque en quelque maniere les decrets que ſa Sageſſe a portés ; il leur donne un ordre nouveau, & par un événement tout ſingulier qui jamais n'avoit eu d'exemple, & qui n'en aura jamais, il paſſe par-deſſus une Loi qui ſembloit être abſolument & éternellement irrévocable.

Pourquoi Dieu préſerve-t-il Marie du péché ?

La raiſon pourquoi Dieu préſerve Marie du péché, c'eſt qu'il veut prendre naiſſance dans le ſein de cette Vierge, & que par l'averſion & l'horreur qu'il a eſſentiellement pour le péché, il n'en pouvoit ſouffrir la moindre tache & la moindre apparence dans ſa Mere. Un ſeul péché mettoit obſtacle à la divine Maternité : de-là qu'apprenons-nous ? Nous apprenons à connoître le péché, à le haïr, à en concevoir l'horreur qu'il mérite. *Tout ceci eſt pris en ſubſtance du P. Pallu.*

J'ai vû, dit S. Jean, la nouvelle Jeruſalem deſcendue du Ciel ornée comme une épouſe qui ſe diſpoſe à recevoir ſon époux ; & une voix ſortant du Sanctuaire m'apprit que c'étoit le Tabernacle où un Dieu voudroit habiter parmi les hommes. Sous cette image ne découvrons-nous pas cette Vierge ſortie de la racine de Jeſſé comme le gage de notre Rédemption, deſtinée à porter dans ſon ſein l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, choiſie pour fournir le ſang que le Sauveur doit répandre ? n'eſt-ce point aſſez pour engager votre piété (ſans qu'il ſoit néceſſaire que l'Egliſe employe ſon autorité & en faſſe un article de Foi) à croire religieuſement que ce Sang précieux a été purifié dès ſa ſource, & que jamais il n'a exhalé une odeur de mort ; & que Marie ayant été choiſie pour écraſer la tête du ſerpent n'en a jamais reſſenti la funeſte contagion : Le Tout-puiſſant s'écrie-t-elle a opéré de grandes choſes en moi : *Fecit mihi magna qui potens eſt.* Il m'a fait naître dans l'indigence, il eſt vrai, ma maiſon autrefois ſi puiſſante, déchue de ſon ancienne ſplendeur n'eſt preſque plus connue dans le monde : cependant toutes les Nations jetteront ſur moi des cris d'étonnement & de bénédiction, parce que le Seigneur a jetté ſur moi les regards favorables de ſa miſéricorde qui m'ont préſervée de l'opprobre & de l'humiliation du péché. C'eſt de la ſorte que Dieu voulant élever une ſimple créature à une ſuprême grandeur, n'employe ni les honneurs, ni les richeſſes, &c. mais met ſeulement entre elle & le péché un mur de ſéparation. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

Viſion de ſaint Jean, figure de tout ce que Dieu a fait pour Marie.

Luc. 1. 49.

Imaginons-nous que quelqu'un d'entre nous ait la liberté de ſe choiſir une Mere telle qu'il la pourroit ſouhaiter : quelles ſeroient d'abord ſes premieres vues ? Jugeons-en par ces douces rêveries où l'eſprit s'égare quelquefois en ſuivant ſans réflexion les vains mouvemens de l'ambition naturelle avec la-

Ce qui diſtingue les hommes aux yeux du monde n'eſt d'aucun prix

aux yeux de Dieu.

quelle nous naissons. Combien de fois a-t-on souhaité d'être né riche, puissant, de qualité, bienfait ? Quelle essor ne donne-t-on point à son imagination ? Quelle carriere n'ouvre-t-on pas à ses desirs ? Jugez par-là du choix que vous feriez. Les mondains entêtés de la noblesse, de la grandeur, de la beauté, s'efforceroient de réunir dans un seul sujet tout ce qui pourroit contenter leur ambition, & flatter leur amour-propre. Homme aveugle, c'est ainsi que le monde vous apprend à n'estimer que les biens sensibles; apprenez aujourd'hui par le choix d'un Dieu qu'il est un bien infiniment supérieur à quoi vous ne pensez pas, & qui doit marcher devant tous les autres. *Le Pere Cheminais, Discours sur la Conception.*

De la conduite que Dieu a tenu pour préserver Marie de tout péché, l'on peut en tirer deux conséquences bien propres à la réformation de nos mœurs.

Dieu voulant relever sa Mere, la distinguer, la rendre digne de lui autant qu'une créature le peut être, ne la garantit ni de la pauvreté, ni de l'humiliation, ni des souffrances, ni des calamités humaines; mais il la préserve du péché, du seul péché.

Premiere conséquence : c'est que de tous les maux de la vie il n'en est point de plus grand que le péché.

1°. Il s'ensuit donc au jugement de Dieu, qui est le premier jugement, la régle de tout jugement, que le péché est un plus grand mal que tous les maux de la vie; par conséquent que je dois plus craindre le péché que je ne craindrois la perte de tous les biens, que je ne craindrois l'assemblage de tous les maux. Fût-il question de risquer les plus éminentes dignités, les sceptres & les couronnes, &c. je dois plutôt les mépriser que de commettre un seul péché; dussai-je être exposé aux outrages les plus sanglans, aux médisances les plus cruelles, aux ennuis les plus dévorans, &c. Il n'y a rien que je doive plus craindre & redouter que le péché : pourquoi ? Je l'ai dit & je le répete encore, c'est que Dieu préservant Marie, non pas des maux de la vie, mais du péché, m'apprend que le péché est le plus grand mal de la vie, que tous les maux ne sont rien en comparaison du péché. *Le P. Pallu.*

Seconde

Quand Dieu se plaît à distinguer Marie, il ne

penſe point comme vous l'avez vu à tous ces avantages qui nous touchent ſi fort ici-bas ; ces biens naturels ſeroient communs à Marie avec tous les gens du monde. La Mere d'un Dieu mérite une diſtinction, un privilége qui lui ſoit tellement propre qu'il ne convienne à perſonne qu'à elle. Or quel eſt donc ce grand avantage auquel Dieu s'attache préférablement à tous les autres & qui fait le caractere de la grandeur de Marie ? C'eſt la grace ſanctifiante qui diſtingue le premier moment de ſa Conception, ce moment où le pauvre & le Monarque ſont également enveloppés dans la diſgrace du Seigneur : *Nemo enim ex regibus aliud habuit Nativitatis initium.* Ce moment honteux à tous les hommes eſt un moment de gloire pour Marie, voilà la ſeule prérogative que le Seigneur ait jugé digne de la Mere qu'il a choiſie. Belle leçon pour nous, qui nous apprend à régler notre eſtime ſur les biens qu'on nous préſente, de donner à chacun le rang qu'il mérite ; mais de mettre la grace avant tous les autres. *Le Pere Cheminais.*

conſéquence : que la poſſeſſion de la grace eſt le plus grand de tous les biens.

Sap. 7. 5.

L'on trouvera déja beaucoup de preuves de cette premiere Partie, tant dans les Réflexions Théologiques & Morales que dans le premier Diſcours ; & cela d'autant mieux qu'en s'en tenant préciſément au myſtere, il eſt comme inévitable que les fondemens & les principes ne ſoient les mêmes : il n'y a gueres que les moralités que l'on en tire que l'on peut avec un peu d'art préſenter ſous différens jours.

Nous avons tous été conçus dans le péché : la foi nous l'apprend, & l'expérience même nous le fait ſentir, voilà notre miſere. Eclairez des lumieres de la foi, nous confeſſons avec l'Apôtre qu'au moment de notre conception nous ſommes tous enfans de colere : *Natura filii iræ* ; & il n'y a perſonne qui ne ſoit prêt de dire aujourd'hui à Dieu comme David :

Détail de ce qu'eſt l'homme dans ſa conception, ſes malheurs, les ſuites de

ſes malheurs, tout doit ſervir à l'humilier. *Epheſ.* 2. 3. *Pſ.* 50. 7.

Ecce in iniquitatibus conceptus ſum, &c. Vous voyez, Seigneur, que j'ai été formé dans l'iniquité, & que la mere qui m'a conçû, m'a conçû dans le péché. Ainſi parlons-nous, quand touchés de l'eſprit de pénitence, nous entrons dans les ſentimens de ce ſaint Roi : nous n'en demeurons pas-là, parce que nous avons été conçûs dans le péché, nous reconnoiſſant de bonne foi ſujets aux déſordres qu'il produit, & qui en ſont les triſtes effets.

Suites des malheurs de notre origine.

Nous ſçavons que ce premier péché d'origine nous a attiré un déluge de maux, & que par les deux plaies qu'il nous a faites, l'ignorance & la concupiſcence, il a répandu le venin de ſa malignité dans toutes les puiſſances de notre ame ; que c'eſt pour cela qu'il n'y a plus rien en nous de ſaint ; que notre eſprit eſt ſuſceptible des plus groſſieres erreurs ; que notre volonté eſt comme livrée aux plus honteuſes paſſions, que notre imagination eſt le ſiége & la ſource de l'illuſion, que nos ſens ſont les portes & les organes de l'incontinence ; que nous naiſſons remplis de foibleſſe, aſſujettis à l'inconſtance & à la vanité de nos penſées, eſclaves de nos tempéramens & de nos humeurs, dominés par nos propres déſirs.

Autres ſuites du péché.

Qui ne ſçait que c'eſt du péché & du premier péché que nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente & cette inclination au mal, cette répugnance de nos devoirs, cette diſpoſition à ſecouer le joug de nos plus légitimes obligations, cette haine de la vérité qui nous corrige & nous redreſſe, cet amour de la flatterie qui nous trompe & nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoiſonné du vice? De-là cette guerre inteſtine que nous ſentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raiſon, ces révoltes ſecrettes de la raiſon même contre Dieu, cette biſarre obſtination à vouloir toujours ce que la Loi nous défend, parce qu'elle nous le défend, & à ne vouloir point ce qu'elle nous commande, parce qu'elle nous le commande ; à

aimer par entêtement ce qui ſouvent en ſoi n'eſt pas aimable, & à rejetter injuſtement & opiniâtrement ce qu'on nous ordonne d'aimer & ce qui mériteroit de l'être. Renverſement monſtrueux, dit S. Auguſtin, mais qui par-là même qu'il eſt monſtrueux devient la preuve ſenſible du péché que nous contractons dans notre origine & que nous apportons en naiſſant; voilà ce que nous éprouvons, voilà à dire vrai les ſuites malheureuſes de notre conception. *Pris en ſubſtance des Sermons imprimés à Bruxelles.*

Le péché eſt la ſource de tous les malheurs qui nous environnent ici-bas.

Diſons-le hardiment & ſans craindre d'exagérer, que tant que l'homme fut innocent tout lui fut favorable, & qu'il n'eût jamais ſouffert s'il n'eût jamais péché. C'eſt le péché qui eſt le fatal écueil où tous les biens qui devoient compoſer ici-bas notre bonheur ont fait naufrage; repos inaltérable, paiſible ſociété, ſanté floriſſante, conſtante proſpérité, vie durable, tranquille paſſage des bénédictions du temps aux récompenſes de l'éternité; pertes irréparables que nous ne pouvons imputer qu'au péché! C'eſt le péché qui eſt la ſource intarriſſable de tous les maux dont le déluge inonde & déſole la terre; dérangement des ſaiſons, conjuration d'élémens, conflits d'intérêts, antipathie d'humeur, acharnement des hommes, déchaînement des démons, fleaux lamentables que nous n'aurions jamais connus ſans le péché. C'eſt le péché qui eſt le poiſon de la vie & l'aiguillon de la mort, cauſe unique des amertumes de l'une & des atteintes de l'autre; de ces ſoins dévorans qui rongent la plus douce félicité & de ces infirmités ſecrettes qui minent le tempéramment le plus fort, de ces chagrins cuiſans qui troublent la jouiſſance des plaiſirs les plus purs, & de ces pénibles langueurs qui abrégent le cours des plus belles années, de ces fâcheux revers qui font ramper les ames les plus nobles dans l'obſcurité de la pouſſiere, & de ces accidens imprévus qui précipitent tout-à-coup

les corps les plus vifs & les plus ſains dans l'horreur du tombeau ; étranges, mais trop communs événemens, dont le reſſort inviſible & le premier mobile eſt le péché ! C'eſt en punition du péché que nous commençons nos jours dans les cris & dans les larmes, que nous les continuons dans les inquiétudes & les agitations, que nous les finiſſons dans les ſanglots & les ſoupirs : triſte ſort ! état pitoyable où nous a tous réduit le péché ! *Manuſcrit attribué au P. Ségaud.*

L'heureux état de l'homme dans l'état d'innocence, Image de l'état de Marie dans ſon Immaculée Conception & durant le cours de ſa vie.

Repréſentez-vous cet heureux état où Dieu avoit créé l'homme & où il ſeroit encore, s'il eût perſévéré dans la juſtice & dans l'innocence qu'il avoit eu en partage. Maître abſolu de ſon cœur & de ſon eſprit, il étoit au-deſſus des foibleſſes de la chair & de l'illuſion de ſes ſens ; porté au bien par le penchant heureux qui lui avoit été donné, il ne connoiſſoit le mal, que par l'horreur qu'il en ſentoit au-dedans de lui-même, voilà quels nous aurions été : & telle eſt la bienheureuſe Vierge que je loue, elle poſſede parfaitement le calme de ſon innocence ; la terre qu'elle habite, étant purifiée par le ſoleil de juſtice, ne lui enverra point les noires vapeurs du crime : ſes rares priviléges ne lui feront jamais oublier qu'elle eſt la ſervante du Seigneur ; la vanité, la cupidité, la vengeance, &c. toutes ces autres paſſions qui nous font gémir ſous le poids de leur cruelle tyrannie, ne troubleront jamais le repos de ſa vie, & ne prendront aucun empire ſur elle : ſemblable à l'Epouſe des Cantiques, elle demeurera paiſible, couchée ſur un lit de fleurs, pendant que toutes les autres filles de Jéruſalem erreront ſur le haut des montagnes & des collines : ſemblable au buiſſon myſtérieux que Moïſe vit environné de ces flammes qui dévoroient tout l'air contagieux d'alentour, elle n'éprouvera point l'ardeur du crime : comparable aux peaux qui couvroient le tabernacle, elle ſe trouve toute couverte de lumieres durant le jour, & pen-

dant la nuit elle conserve toute sa fraîcheur & sa beauté ; je veux dire qu'elle fut préservée de l'ignorance & de la concupiscence qui sont les deux plaies fatales que le péché d'origine a laissées dans notre volonté & dans notre entendement. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Profondeur de l'ignorance de l'homme depuis sa chute.

Quelle terrible ignorance la chûte du premier homme n'a-t-elle point porté dans notre esprit ? Les vérités les plus essentielles de la Religion sont devenues pour nous des mysteres impénétrables : nous chancelons presque à chaque pas dans la foi, & ce n'est qu'à travers des ombres & des figures que nous entrevoyons la vérité : la fascination s'est emparée de tous nos sens ; peu attentifs sur nous-mêmes nous chérissons en nous ce qu'il y a de plus vil & de de plus mépriſable, nous nous trompons & nous aimons à être trompés, nous donnons le nom de bien à ce qui est mal, & le nom de mal à ce qui est bien : de-là ce torrent de maximes du siécle si opposées aux Loix de l'Evangile ; de-là cette prudence selon la chair qui l'emporte sur la sainte folie de la Croix ; de-là cet entêtement de sentiment, ce faux point d'honneur, cette prévention dans nos jugemens, cette présomption dans toute notre conduite ; de-là tant de faux pas, tant de fausses démarches que nous faisons dans la voie du salut. Foibles mortels que nous sommes, vantons après cela l'élévation de notre esprit, l'étendue de nos lumieres ; & comptons, tant qu'il nous plaira, sur le secours d'une longue expérience : nos miseres en seront-elles moins réelles ?

Effets funestes que produit la concupiscence dans l'homme depuis sa chute.

Où en sommes-nous, Chrétiens, si, descendant au fond de nous-mêmes, nous examinons attentivement les ravages que produit en nous la concupiscence, suite malheureuse du péché de notre premier Pere ? Ce cœur qui n'étoit formé des mains de Dieu même que pour l'aimer, n'est-il pas devenu la victime de la cupidité & la proie de toutes les passions ?

Irrité par la fureur de la vengeance, par les transports de la colere, par les débordemens de la volupté, par les infamies de l'impureté; sans cesse tourmenté par la crainte & l'espérance, par la foiblesse qui le fait tomber dans le piége, & par les remords qui le rongent après s'y être précipité; aussi troublé par les biens qui lui échappent que par ceux qu'il possede, tout l'attire, & rien ne le fixe; tout lui plaît, & rien ne le contente : il ne conserve de sa premiere grandeur que le désir d'être heureux, & la douleur de reconnoître qu'il ne le sera jamais dans la possession des objets terrestres dont il est trop jaloux : toujours aux prises avec notre cœur, nous portons avec nous notre plus redoutable ennemi, & nous ne nous rendons à nous-mêmes que lorsque nous descendons dans le morne silence du sombre tombeau. C'est ainsi que notre présomption devoit être humiliée, & notre corruption réprimée, ou plutôt tel est le joug pesant imposé à tous les enfans d'Adam depuis qu'ils sortent du sein de leur mere jusqu'à ce qu'ils entrent dans le sein de la terre : *Jugum grave super filios Adam à die exitus de ventre matris eorum usque in diem sepulturæ, &c.* Oui, mon Dieu, telle est la punition que vous avez imposée à tous les enfans d'un Pere prévaricateurs, grands & petits, &c. tous la subissent. *Tout ceci est extrait d'un Manuscrit anonyme & moderne.*

Eccli. 40. 1.

Preuves de la seconde Partie.

Le privilége accordé à Marie dans sa Conception lui eût été inutile si elle eût vécu sans précaution. *Luc.* 1, 28.

Avoir été conçu sans péché, sans aucun penchant au péché, c'est un bonheur pour Marie; mais un bonheur qui lui eût été du moins inutile, si elle eût vécu sans précaution. Son mérite est d'avoir été créée avec autant & plus d'avantages qu'Eve, au témoignage de Dieu même : *Benedicta tu in mulieribus*, & de ne s'être pas comportée avec la même témérité : son mérite est d'avoir reçu, comme Eve & plus qu'Eve, des graces de santé, & d'en avoir usé comme on use des graces de foiblesse : son mérité est d'avoir allié une extrême vigilance aux plus gran-

des sûretés ; la fuite au don de force, l'étude au don d'intelligence, la guerre & la violence au don de la paix & de la tranquillité ; c'est-là pour me servir de l'expression de saint Grégoire, ce qui a élevé les mérites de Marie jusqu'au trône de la Divinité : *Meritorum verticem usque ad solium Divinitatis erexit.* C'est par-là, comme par la pratique des plus héroïques vertus qu'elle a mérité d'être enrichie de graces, d'en être comblée, d'en être environnée, d'en être assurée, d'en être enfin couronnée. Enrichie de graces en vertu de ses laborieuses précautions ; car les richesses du Ciel ne se confient qu'aux ames vigilantes ; & ce n'est que parce que Marie a plus pris sur elle qu'elle a plus reçû de Dieu, suivant cet éloge de l'Ecriture que lui appliquent les SS. Peres : *Multæ filiæ congregaverunt divitias tu supergressa es universas.* Ah ! Vierge sainte, s'écrioit saint Bernard, c'est de vous qu'il est écrit que les plus belles vertus de la terre rechercheront vos vertus pour se former sur elles : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis.* Ah ! quel peut être le fruit de cette sainte recherche, puisqu'il est écrit aussi que vos plus charmans attraits, ces attraits vainqueurs d'un Dieu qu'ils ont fait descendre dans votre sein ne tombent pas sous les sens ! *Omnis gloria ejus.... ab intus.* Il est vrai, votre incomparable pureté, votre innocence originelle sont des perfections intérieures & cachées qui ne brillent qu'aux yeux de Dieu : mais aux yeux des hommes éclatte une vertu acquise, aussi glorieuse pour vous, mais plus imitable pour eux. *Divers endroits d'un Manuscrit attribué au P. Ségaud.*

D. Greg. in I. Reg. 1.

Proverb. 31. 29.

Ps. 44. 13.

Ibid. 14.

Une des illusions les plus ordinaires dont le démon se sert pour séduire les ames qui commencent à servir Dieu, c'est de leur persuader qu'il n'est pas nécessaire de rompre avec un certain monde pour mener une vie chrétienne, qu'on peut être au milieu de ses plaisirs, de ses dangers, de ses écueils, de ces, &c. sans y prendre part. C'est pour confondre

Pleins de foiblesses nous demeurons tranquilles au milieu des dangers, tandis que Marie

toute remplie de graces se met en garde contre tous les écueils.

une erreur si injuste que l'Eglise nous propose l'exemple de Marie. Prévenue de toutes les bénédictions de la grace, défendue par le privilége de sa Conception miraculeuse, ayant la promesse de Dieu pour garant de son innocence, elle ne se voit en sûreté que loin du monde & de ses périls. La fuite des occasions dévance même en elle l'âge où les périls sont à craindre; la retraite de Nazareth fut le premier azile où de bonne heure elle mit à couvert de la contagion le trésor de la grace. Là séparée du monde, unie à Dieu par les plus saints mouvemens d'une charité déja consommée, elle soupiroit sans cesse après la venue du Libérateur, elle gémissoit sur la désolation de Jérusalem & sur les infidélités de son peuple: ni la licence des mœurs de son temps, ni l'autorité des exemples, ni, &c. ne lui firent rien rabbattre de l'austérité de ses précautions, & de sa conduite: la priere & la retraite lui parurent le seul moyen de conserver la grace reçue. *Le nouveau Massillon en substance.*

Marie pour conserver la grace reçue se rend supérieure à tous les vains jugemens du monde.

Marie, persuadée qu'il est impossible d'allier ce que la grace exige de nous avec les usages & les assujettissemens que le monde nous impose, & qu'on ne tarde pas d'être infidéle à Dieu quand on veut tempérer par des égards humains les devoirs d'une vie nouvelle, n'examine point si ses démarches vont paroître singulieres aux hommes; mais si elles sont des moyens nécessaires pour conserver la grace reçûe. Ainsi, quoique la virginité fût un opprobre dans la Synagogue, & qu'on regardât comme des personnes dignes du dernier mépris celles qui renonceroient à l'espérance d'être les Meres du Messie, Marie connoissant que c'étoit la voie par où Dieu vouloit la conduire embrasse cet état humiliant; & sans avoir égard à sa naissance, aux discours du monde, &c. elle consacre avec soi sa virginité à Dieu qui la demande, & suit la voix du Ciel sans se mettre en peine des vaines pensées des hommes *Le même.*

Ceux

Ceux qui voudroient faire un trait de moralité sur le peu de cas que fait ici Marie des jugemens des hommes, trouveront à peu-près tout ce qu'il leur faudra dans le Traité du Respect humain.

Quelles sont les sources ordinaires de nos rechûtes ? C'est 1°. de ne pas suivre toute la force & toute l'étendue de la grace qui nous a rappellés de l'égarement : C'est 2°. de sortir de la voie par où elle vouloit nous conduire : c'est 3°. de se décourager en avançant, & s'affoiblir à chaque obstacle que le démon où notre propre foiblesse nous oppose. Or, Marie pare à tous ces inconvéniens.

Marie, pour répondre à la grace qui l'a prévenue, offre une correspondance de perfection d'état & de persévérance.

Que les ames véritablement touchées de leur salut apprennent ici de Marie à ne pas mettre des bornes dangereuses à la grace qui les a retirées des égaremens du monde & des passions. Jamais aucune créature ne mena sur la terre une vie plus détachée, plus pure, plus parfaite que cette sainte Fille de Juda : nul reste d'attachement étranger ne partagea, ou n'affoiblit jamais dans son cœur l'amour qu'elle eut pour Jesus-Christ, elle l'aima plus que sa propre réputation, puisque les soupçons de Joseph ne purent tirer de sa bouche un aveu dont son humilité eût été blessée ; plus que sa patrie, puisque, sans balancer, elle le suit en Egypte ; plus qu'une gloire humaine, puisque, comme ses autres proches, elle ne le presse pas de se manifester au monde ; plus que son repos, puisqu'elle ne l'abandonne jamais dans ses courses ; enfin, plus qu'elle-même, puisqu'elle l'immole sur le Calvaire, & que la tendresse naturelle y cede à la grandeur de sa foi. La grace l'appelloit aux séparations les plus rigoureuses, aux vertus les plus parfaites, aux démarches les plus héroïques ; elle ne la borne point à un genre de vertu plus adoucie & plus commune. Or, rien de plus rare parmi les personnes revenues de leurs égaremens, que cette sorte de correspondance à la grace. *Le même.*

En quoi consiste la correspondance de perfection qu'apporta Marie.

Dans les Traités de la Grace & de la vraie & fausse Dévotion, l'on trouvera plusieurs moralités qui reviendront tout naturellement a ceci.

Qu'est-ce que la correspondance d'état qu'apporta Marie pour conserver la grace.

Marie, élevée au dégré le plus sublime de la grace, & en droit d'aspirer aux voies les plus extraordinaires, ne sort pas de la voie simple & naturelle de son état : toute sa piété se borne à élever son Fils avec un soin religieux dans sa retraite de Nazareth, à rendre à Joseph les devoirs de respect & d'obéissance qu'un lien sacré exigeoit d'elle, à monter tous les ans à Jérusalem pour y célébrer la Pâque, à se soumettre aux observances communes de la loi. Toujours fidelle à suivre la grace dans les divers événemens de sa vie, elle ne se dit jamais à elle-même qu'une situation différente seroit plus favorable à la piété : elle ne trouve jamais dans les circonstances où Dieu la place des raisons pour justifier ce que Dieu condamne, & la voie par où la grace la conduit lui paroît toujours la plus propre au salut. Or, c'est ici où les plus saintes intentions s'abusent, où la piété elle-même devient souvent notre plus dangereuse illusion. *Le même.*

Dans les deux Traités ci-dessus nommés, & dans ceux du salut & de la vocation à un état, l'on trouvera de quoi faire de bonnes moralités.

Ce qu'il faut entendre par la correspondance de persévérance qu'apporta Marie pour conserver la grace.

Marie incapable de reculer d'un seul pas dans la voie du salut, offrit jusqu'à la fin à toutes les rigueurs de Dieu sur elle une foi toujours plus vive & plus constante. Si Jesus-Christ encore enfant, pour éprouver, ce semble, sa tendresse, se dérobe à ses yeux, & se cache dans le temple : loin de se rebuter, elle court, comme l'épouse, après son bien-aimé qu'elle a perdu, & ses empressemens ne finissent qu'après qu'elle a retrouvé ce qu'elle aime. Aux nôces de Cana, la réponse de Jesus-Christ, si dure en

apparence, ne décourage point sa foi, & elle attend tout de lui dans le moment même où il semble qu'il ne veut avoir rien de commun avec elle; & sa fidélité, fondée sur des regles solides, ne dépend pas des différentes conduites de Jesus-Christ à son égard. Or, c'est-là ce qui d'ordinaire manque dans un commencement de piété où l'on n'est soutenu que par un certain goût sensible qui accompagne les premieres démarches d'une nouvelle vie. *Le même.*

En consultant les Traités que j'ai déja indiqué, & notamment celui de la Persévérance, l'on trouvera tout ce qu'on peut désirer pour former des traits de morale, bien entendu qu'il en coûtera toujours un peu de travail; ce qui répond parfaitement au dessein que j'ai toujours conçû en travaillant à cet Ouvrage.

L'unique étude de Marie fut de se rendre agréable à Dieu & de lui plaire.

C'est un sentiment autorisé par les SS. Peres, que la Sainte Vierge a reçû aussitôt que l'être une plénitude plus abondante de bénédictions & de faveurs célestes que tous les autres Fidéles n'en ont reçû dans la plénitude de leurs jours, & que le Seigneur a plus chéri l'entrée de cette bienheureuse Sion que les tabernacles éclattans de Jacob; que cette sainte créature, dont le Seigneur avoit tourné tous les désirs vers lui, n'eût d'autre occupation que de chercher à lui plaire: aussi avide des dons de la grace que nous le sommes des biens de la nature & de la fortune, elle saisissoit avec ardeur toutes les occasions de marquer au Seigneur son attachement; elle cherchoit tous les moyens de s'élever à lui comme l'épouse des Cantiques; elle le portoit en tous lieux & dans son esprit, & dans son cœur; elle ne pensoit & ne parloit que de lui: elle le choisit pour son bien-aimé, s'empressa de le retrouver quand elle crut l'avoir perdu, s'efforça de le conserver & de se retenir dans toutes les diverses situations où la Pro-

Cant. 3. 1. vidence la plaça : *Quæsivi quem diligit anima mea.* Je le poſſede, ſe diſoit-elle à elle-même ; dès le premier inſtant que j'ai été formée, je ſuis à lui par un privilége ſpecial : tout ce que j'appréhende au monde, c'eſt de le perdre, & tant qu'il m'en donnera le pouvoir, je ne me ſéparerai jamais de lui : *Tenui, nec dimittam. Manuſcrit anonyme & moderne.*

Si nous ſommes de vrais chrétiens, nous devons, comme Marie, mettre tous nos ſoins à plaire à Dieu ; rien alors dans le monde ne pourra nous fixer.

Tel eſt le langage d'une ame fidelle qui craint de ſouiller la robbe prétieuſe de ſon Baptême, & qui veut conſerver celle qu'elle a reçûe de ſon Dieu dans la pénitence ; & ce n'eſt que par de ſemblables ſentimens que vous pourriez, juſtes qui m'écoutez, vous ſoutenir dans les voies de la juſtice, une droiture d'intention, une piété ſolide, une ferveur de charité qui vous faiſant regarder le Seigneur comme le principe de votre être & l'auteur de toutes vos graces, vous faſſent rapporter à lui vos penſées, vos paroles, vos déſirs, vos actions comme à leur unique & légitime fin. Pénétrez de ces ſentimens généreux & indiſpenſablement néceſſaires à tout Chrétien, les grandeurs du monde n'enfleront pas votre eſprit, parce que vous les regarderez comme un dépôt ſacré qui vous a été confié pour protéger l'innocence & réprimer le vice : vous ſerez toujours en garde contre la vanité des richeſſes, parce que vous ne les regarderez que comme un moyen d'acheter le Ciel & de fléchir ſa colere par vos libéralités ; vos talens & vos belles qualités ne vous éblouiront pas, parce que vous ne reconnoîtrez de vrai mérite que l'innocence des mœurs, & de ſageſſe véritable que la ſimplicité de la vertu : les traverſes, les maux, les maladies, &c. dont perſonne n'eſt exempt, ne vous porteront point à vous plaindre & à murmurer contre Dieu, vous les recevrez, ou comme un bienfait de ſa miſéricorde qui veut vous attirer à lui, ou comme un effet de ſa juſtice qui veut par-là vous faire expier vos foibleſſes paſſées. *Le même.*

Ne point avancer dans la voie du salut, dit un Pere, c'est reculer; & regarder, dit Jesus-Christ, en arriere, apres avoir mis la main à la charrue, c'est se déclarer impropre au Royaume de Dieu. Notre œuvre, notre occupation continuelle est de nous roidir contre cette pente de la cupidité qui ne meurt jamais totalement en nous; c'est d'être toujours en action pour retrancher les mauvais rejettons que pousse toujours cette racine amere, si on ne s'oppose continuellement à ses moindres progrès. Ce n'est pas néanmoins, disent les Peres que Dieu nous fasse un crime de ce que nous ne l'aimons pas aussi parfaitement sur la terre que le font les bienheureux dans le Ciel; mais il nous en fait un de ce que nous voulons nous en tenir quelquefois à une certaine portion de justice, à un certain dégré de vertu; mais il nous fait un crime de ce que nous ne voulons pas avancer dans la perfection de ces vertus qui ne sont autre chose que des différentes modifications de l'amour divin qui prend en nous tant de formes différentes. On est bien éloigné d'être saint, quand on craint de l'être trop: il y a plusieurs dégrés à l'Echelle de Jacob; mais que sert d'arriver au premier, si l'on ne monte pas jusqu'à celui qui doit nous introduire dans la Cité sainte? *Autre manuscrit anonyme & moderne.*

Ne point avancer dans la vertu, c'est reculer.

Vous êtes, dites-vous, d'un âge & d'un caractere à ne risquer rien dans telles & telles occasions: Eh! qui vous l'a dit, Chrétiens? un moment funeste ne peut-il pas rallumer en vous ce feu peut-être mal éteint? Tout ce qui peut flatter la passion de l'homme est mis en œuvre dans ces assemblées & ces spectacles; les sentimens les plus tendres & les plus passionnés y sont animés par tout ce que la musique a de plus vif & de plus doux; tout l'art est mis en usage pour exciter une passion que nul art ne peut amortir; & vous présumez assez de vous-mêmes pour

Le peu de soin que prennent les Chrétiens pour conserver la grace reçûe, en s'exposant à tous les dangers du monde.

croire que vous ne risquez rien ? Combien de gens plus âgés, plus sages & plus mûrs que vous, y ont pris un poison mortel qui les a perdus ! *Le P. Cheminais.*

Question des mondains, s'il y a péché de s'exposer à ces sortes de dangers. Spectacles. Réponse à leur question.

Mais y a-t-il péché de s'exposer ? Oui, Chrétiens. Qui en doute ? Il y a péché de vous exposer sans raison & pour votre seul plaisir, au péril de perdre la grace ; il y a péché d'autoriser par votre présence des assemblées prophanes où toute la morale de l'Evangile est renversée, où toutes les maximes de l'amour se débitent au scandale de la Religion, où l'on entend des chansons qui amolissent & corrompent peu-à-peu le cœur ; il y a péché dans la complaisance que vous avez pour tous ces airs languissans & amoureux, quand vous seriez même exempts de toute passion ; il y a péché dans la perte du temps ; on se plaint qu'on en manque pour ses exercices du Christianisme, & on en dérobe à ses occupations, à ses devoirs les plus pressans, pour des amusemens frivoles, pour de vains spectacles qui seroient de ce côté-là assez criminels, quand ils ne le seroient pas d'ailleurs ; il y a péché dans le mauvais usage de l'argent que l'on y dépense : Dieu vous fera voir au jugement que vous pouviez en ce jour-la donner du pain à vingt pauvres qui en ont manqué. Il y a péché dans les effets que cela produit infailliblement même au regard des personnes les plus innocentes, une grande dissipation, un éloignement des choses de Dieu, une froideur pour la priere ; il y a péché & péché très-grief pour ceux qui font profession de vertu, parce que les mondains s'autorisent de leur régularité apparente & croyent pouvoir se permettre des plaisirs que les gens de bien ne se refusent pas. *Le même.*

Un des plus sûrs moyens pour con-

C'est une maxime aussi reçûe dans l'Evangile qu'elle est établie dans le monde, que le moyen le plus sûr de conserver la grace, c'est de travailler à l'augmenter : *Habenti dabitur & abundabit, ei au-*

tem qui non habet, &c. Il n'appartient qu'à ceux qui ont déja beaucoup, d'obtenir des graces nouvelles: au contraire ceux qui sont dans le besoin n'ont pas même le crédit de conserver le peu qu'ils ont. C'est dans cette vûe que Marie qui reçut, dès le moment de sa Conception toute la plénitude de la grace, c'est-à-dire, plus de graces elle seule que tous les Saints réunis ensemble, loin de s'en tenir-là, a travaillé sans rélâche à faire profiter ce tréſor. Comme le principe du mérite est la charité, jugez du mérite d'une Vierge qui a passé sa vie dans un exercice continuel des actes les plus héroïques des vertus chrétiennes: voilà un excellent moyen de se conserver en grace, &, si je l'ose dire, de s'y confirmer, aspirer toujours à un nouveau dégré de charité, selon le conseil de l'Apôtre: *Emulamini autem charismata meliora.*

server la grace, c'est de chercher à l'augmenter

Exemple de Marie à ce sujet. *Matth.* 25. 29.

I. Cor. 12. 31.

Il est vrai, Chrétiens, vous n'avez pas, comme Marie, cette plénitude, cette surabondance de graces qui la distinguera toujours de toutes les autres créatures. Mais, après tout, est-ce la grace qui vous manque? Vous en avez assez pour vous préserver du péché, puisque vous en avez assez pour vous rendre vraiment coupables quand vous succombez au péché. Graces extérieures, graces intérieures, graces qui éclairent votre esprit, graces qui font impression sur votre cœur, graces qui vous détrompent des erreurs du monde, en vous en montrant l'illusion; graces qui vous dégoutent des plaisirs du monde, en y répandant l'amertume; graces qui vous découvrent le danger de votre état; graces qui réveillent votre crainte, qui animent votre confiance, qui picquent votre reconnoissance; graces qui vous troublent, qui vous étonnent, qui vous pressent, vous importunent, vous poursuivent jusqu'au milieu de vos divertissemens, jusques dans le faux calme de vos péchés. Que ce ne soient pas des graces toute-

Quoique nous n'ayons pas comme Marie, une plénitude de graces, nous en avons assez pour opérer le bien si nous voulons, & éviter le péché.

puiſſantes, telles que Dieu les prodiguoit à Marie; elles ſont telles cependant, qu'elles peuvent par dégrés vous conduire à ces hautes graces par la priere, par la vigilance, par les œuvres extérieures de piété & de charité. Que faites-vous de tout cela pour fléchir la miſéricorde de Dieu? Mais plûtôt que ne faites-vous pas pour laſſer ſa bonté & pour irriter ſa juſtice? Il ſemble, le dirai-je? Oui, il ſemble que vous craignez, comme Auguſtin dans ſon libertinage, des graces qui vous engagent à renoncer au péché que vous aimez: au moins faut-il que vous les eſtimiez bien peu, puiſque vous ne daignez pas les demander. *Le P. Pallu.*

Pour s'autoriser dans ſon inaction ſur les devoirs du Chriſtianiſme, l'on prétexte l'impoſſibilité de parvenir comme Marie à la perfection.

Ne dites point qu'un ſi grand exemple que celui de Marie eſt au-deſſus de vous, que c'eſt une perfection à laquelle vous n'êtes point appellés, & que c'eſt aſſez pour vous d'être Chrétiens, ſans aſpirer à être parfaits. Oui, il ſuffit d'être Chrétiens, mais il faut l'être toujours, il le faut être en tout: car il n'eſt pas queſtion d'être fidéle dans les occaſions les moins dangereuſes, il faut éviter le péché, il faut ſe conſerver dans la grace malgré toutes les difficultés les plus grandes, les plus inévitables, les plus preſſantes, les plus délicates qui naiſſent continuellement dans l'uſage du monde. Or, qui les connoît mieux que vous? Qui connoît mieux que vous la difficulté de conſerver la foi parmi tant de diſcours des libertins ou de ces prétendus eſprits forts du monde qui, comme s'exprime l'Apôtre ſaint Jude, blaſphêment ce qu'ils ignorent, & qui ne veulent croire que ce qu'ils voyent? La difficulté de ſe maintenir dans la ſévérité des maximes évangéliques au milieu d'un relâchement univerſel; la difficulté de nourrir l'eſprit de dévotion dans le centre de la diſſipation; la difficulté d'entretenir la charité parmi les troubles, &c. *Le même.*

Comme

Marie, inſtruite que l'attention ſur elle-même

devoit seconder le désir salutaire qu'elle avoit formé pour conserver en elle la grace qu'elle avoit reçûe, le premier usage qu'elle fit de sa liberté, fut de chercher dans la maison de Dieu un asile à son innocence : elle n'alla point exposer témérairement dans les assemblées d'Israël les dons qu'elle avoit reçûs du Seigneur ; elle s'interdit tout ce qui pouvoit la jetter dans la dissipation, le visage même d'un Ange la troubla, la déconcerta : elle sçavoit qu'il lui importoit peu d'avoir reçû la grace originelle, si elle venoit à la perdre, & que la gloire de l'éternité dépend moins du commencement que de la suite de sa vie ; que ce n'est qu'à la persévérance que la couronne de gloire est promise : & voilà pourquoi l'Evangile nous a si peu transmis de la vie de Marie, parce que, demeurant dans le silence, elle mit toujours toute sa gloire à se dérober aux yeux des hommes. *Manuscrit anonyme.*

Marie se tint toujours en garde contre elle-même.

Si vous voulez, Chrétiens, conserver le précieux dépôt de la grace, ou reçûe dans le Baptême, ou recouvrée par la pénitence, c'est par la solitude & la retraite que vous ferez en garde contre tout ce qui peut intéresser votre innocence. Il faut que vous vous défiiez de vous-même & de tout ce qui vous environne ; ce n'est pas seulement du crime que vous avez à vous défendre, mais de tout ce qui y conduit ; éviter non-seulement le mal, mais même les apparences du mal ; vous défier de ces conversations si dangereuses dont la réputation du prochain sert à remplir le vuide, & où son honneur se trouve presque toujours compromis, de ces lectures profanes où l'on avale le poison sans y penser, & où l'esprit se corrompt & le cœur se gâte par le ministere des yeux ; de ces entrevûes fréquentes entre personnes de différents sexes, où l'on s'engage à force de se voir, & où sous prétexte d'innocentes amitiés, on contracte les liaisons les plus criminelles, souvent même les plus déshonorantes & les plus scandaleuses. *Divers Auteurs.*

Si nous voulons conserver la grace, nous devons comme Marie, user des mêmes moyens & des mêmes précautions, fuir tout ce qui peut porter au péché.

Ce n'eſt que dans l'affaire du ſalut qu'on manque de ſoins tandis que l'on ſe montre ſérieuſement attentif ſur toutes les affaires temporelles.

Ici, Chrétiens, rougiſſez à la vûe de votre coupable indolence ſur les intérêts les plus chers de votre ſalut : vous ſçavez ſi bien parer aux inconvéniens qui ſe rencontrent dans vos affaires temporelles, vous mettre en garde contre tout ce qui pourroit y préjudicier, ſurtout dans un ſiécle où il y a tant de ménagemens à prendre, tant de concurrens à éviter, tant de meſures à garder, vous y êtes ſi attentifs & ſi circonſpects : ayez donc la même précaution & le même zele à écarter tous les piéges, tous les écueils & tous les obſtacles du ſalut, & que la prudence que vous apportez pour la conſervation de votre fortune vous inſtruiſe au moins pour la conſervation de votre ame. *Les mêmes.*

Ce qui peut faire la concluſion du Diſcours.

Sainte Mere de Dieu, c'eſt pour les pécheurs, pour moi, pour tous ceux qui m'écoutent, que nous tendons aujourd'hui vers vous les bras, & que nous implorons votre aſſiſtance contre le fatal ennemi qui nous pourſuit & qui nous perd : à quel autre plûtôt qu'à vous aurons-nous recours ? Et qui peut mieux nous ſeconder dans le combat, qu'une Vierge éternellement deſtinée à détruire le péché, & ſeule, ſelon le témoignage de l'Egliſe, plus puiſſante contre l'enfer & toutes ſes œuvres, que la plus nombreuſe armée rangée en bataille ? C'eſt aujourd'hui le triomphe de la grace : or, cette grace victorieuſe ne peut-elle pas faire au moins en notre faveur, dans le cours de la plus criminelle vie, ce qu'elle n'a pas fait au premier moment de notre être ? Et par quel canal la grace nous eſt-elle plus fréquemment, plus abondamment communiquée que par la Mere de toutes les graces ? Dans un jour où le péché perd en vous, ô glorieuſe Vierge, ſon droit le plus tyrannique, mais pour lui le plus précieux : achevez, & que ce ſoit encore par vous qu'il ſoit dépoſſédé de l'injuſte domination qu'il s'eſt acquiſe ſur nos cœurs. Si jamais un objet a dû exciter votre zéle & vous toucher, n'eſt-ce pas la décadence du Chriſtia-

nisme par le péché ? Le péché dominant parmi le troupeau que le sang de votre Fils avoit sanctifié ; des ames chrétiennes investies de toute part du péché, volontairement & habituellement asservies au péché. Vous êtes toujours, sainte Vierge, après le naufrage un azile certain, & dans le plus long égarement un guide assuré. Malheur à quiconque voudroit ôter au pécheur & au plus grand pécheur cette solide, & j'ose dire, cette infaillible ressource, pour rentrer dans les voies de la pénitence & de l'éternité bienheureuse où nous conduise, &c.

PLAN ET OBJET D'UN DISCOURS Familier sur la Conception Immaculée de Marie.

DEus qui præcinxit me virtute, & posuit immaculatam viam meam.

Le Dieu qui m'a revêtu de force, & qui a rendu ma voie sans tache. *Psal.* 17. 33.

Ces mêmes paroles que le plus religieux & le plus humble des Rois consacroit à sa reconnoissance, pour apprendre aux siécles avenir la maniere éclattante dont le Tout-puissant l'avoit délivré de la jalousie & de la violence de ses adversaires, nous pouvons avec plus de vérité les appliquer à la Vierge sainte que nous honorons, pour exprimer le triomphe glorieux que la grace lui fait remporter en ce jour sur le Prince des ténébres & sur l'ennemi commun du salut de nos ames.

En effet il n'y a que la Mere d'un Dieu à qui il soit permis de parler avec cette généreuse confiance, & qui puisse assurer sans présomption qu'elle n'a point marché dans la voie secrete des pécheurs ; que le Sei-

gneur l'a mise sous les ailes de sa protection, & qu'il l'a soutenue de sa droite pour affermir ses premiers pas, & pour humilier à son aspect celui qui commence par humilier tous les hommes : *Dedisti mihi protectionem salutis tuæ, & dextera tua suscepit me.... & non sunt infirmata vestigia mea.*

Ps. 17. 36.

Mais ce privilége qui étoit réservé à Marie n'est point à la portée des autres hommes : tous sans acception, fils d'un pere désobéissant, enfans rébelles aussitôt que formés, nous ne sortons des mains du Créateur que pour tomber dans l'esclavage de l'esprit de mensonge, nous sommes coupables avant que d'avoir goûté les douceurs de l'innocence : & lors même que le Seigneur, par sa grace bienfaisante, nous a régénérés, quelque nouvelle prévarication nous fait sentir que nous portons cette grace dans un vaisseau fragile que le péché a autrefois infecté : ruisseaux malheureux d'une source empoisonnée, nous comptons notre âge autant par nos défauts que par nos années, & il semble que dans le Baptême nous ne nous réconcilions avec Dieu d'un crime étranger que pour lui faire mieux sentir dans la suite l'injurieux outrage de l'offense que nous lui ferons avec plus de liberté.

Division générale.

Je viens donc aujourd'hui, mes chers Paroissiens, oppose la dépravation d'Adam & de ses enfans à l'innocence de Marie : mais pour donner quelque ordre en établissant deux propositions, je ne m'arrêterai qu'à en prouver une, me réservant de parler dans un autre Discours de la seconde, & pour en venir à mon sujet, suivez-moi bien dans les deux réflexions. Je dis donc 1°. que Marie s'est trouvée pleine de graces dès le moment de sa Conception, & que néanmoins avec cette plénitude de graces, elle n'a jamais cessé de travailler à l'augmenter, premiere vérité bien glorieuse pour Marie. Et nous, mes chers Freres, ingrats envers Dieu, nous nous plaignons que les graces qu'il nous donne sont des

graces médiocres, & cependant nous n'apportons aucun soin pour l'augmenter, premier sujet de confusion pour nous. 2°. Marie étoit stable dans la grace, & avec cette stabilité, elle a toujours apporté une exactitude soigneuse & une vigilance continuelle à la conserver, seconde vérité bien glorieuse à Marie : & nous, mes chers Freres, aveugles sur nos plus chers intérêts, nous murmurons de la fragilité, & cependant nous l'exposons sans cesse témérairement, second sujet de confusion & tout le plan de cette instruction : mais pour ne point passer les bornes d'une instruction familiere, je m'arrêterai, mes chers Paroissiens, aux preuves de la premiere Partie, & je ne dirai qu'un mot de la seconde.

Soudivisions de la premiere Partie.

Pour bien soutenir la cause de Dieu, pour louer dignement Marie, & pour confondre le pécheur sur la matiere de la Grace, nous avons trois choses à considérer. 1°. La conduite de Dieu : 2°. La conduite de Marie : 3°. La conduite du Pécheur, nous verrons combien celle de Dieu est juste, combien celle de Marie est fidelle, & combien celle du Pécheur est remplie d'injustice & d'infidélité. Voilà, mes chers paroissiens, tout ce que je me propose de vous développer aujourd'hui pour votre instruction.

Dieu par rapport à la créature, doit être considéré sous deux rapports : 1°. comme Souverain : 2°. comme Pere.

Quand on regarde Dieu, mes chers freres, par rapport à ses Créatures, il ne faut jamais en séparer ces deux qualités de Souverain & de Pere ; par l'un il exerce sur nous les droits de son domaine absolu ; par l'autre, il nous fait ressentir les effets de sa providence paternelle ; par l'une, il n'a que des loix à nous donner, parce qu'il est Souverain ; par l'autre, il n'a que des faveurs à répandre sur nous, parce qu'il est Pere ; en un mot par la premiere de ces qualités, il regarde ses esclaves, & par la seconde, il a soin de ses enfans, & ce sont là les deux ressorts d'un sage gouvernement : ces deux vérités établies, considérées, appliquons-les au sujet de la Fête qui nous assemble.

Dieu, comme Souverain, a distingué Marie de toutes les autres créatures.

Non, mes chers Paroissiens, rien de surprenant dans la distinction que Dieu a bien voulu faire de Marie, dans la mesure des graces qu'il lui a données, puisqu'à le considérer, comme le Souverain de cette Créature, par son domaine absolu, ou comme Pere libre, par conséquent, de son amour, il n'y a rien de surprenant qu'il l'ait affranchie de cette Loi du péché portée contre tout le genre humain; & qu'au lieu d'une condamnation de mort, il lui ait donné un trésor de graces. Maître absolu de ses graces, qui pourroit s'étonner qu'il en ait plus accordé à celle qu'il destinoit pour être la Mere de son Fils, qu'à tous les Hommes, à tous les Saints, & aux Anges mêmes? Peut-on blâmer sa conduite de ce qu'il a plus aimé les seules portes de Sion, c'est-à-dire, la Sainte Vierge qui devoit servir de porte à notre Rédemption, que tous les tabernacles de Jacob, & qu'il ait plus aimé la naissance de Marie dans la Grace, c'est-à-dire, son Immaculée Conception que tout l'amas de vertus des Créatures? *Diligit dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob. diligit, &c.* Il a donc agi avec justice, comme Souverain.

Dieu, considéré comme Pere par rapport à Marie, a dû la favoriser plus que toutes les autres créatures.

Mais aussi, mes chers Paroissiens, à considérer Dieu comme Pere de ses Créatures, toujours agissant selon la sagesse & la tendresse de sa Providence, attentive aux besoins de tous ses enfans, quelle profusion de graces & de faveurs n'a-t-il pas dû répandre, sur celle qu'il destinoit à la qualité de Mere de Dieu? C'est sur cette qualité de Mere de Dieu, que Saint Thomas établit tous les priviléges de Marie au-dessus de toutes les autres Créatures: c'est sur cette qualité, dit-il, qui la rendit digne des plus grandes faveurs du Ciel. Saint Augustin, dit, que c'est de là qu'elle tire tous ces avantages, *propter honorem Christi:* c'est sur ces principes que ce même Pere & les Conciles l'ont reconnue exempte de tout péché, par la raison de l'alliance qui se

trouve entre la qualité de Mere & de celle de Fils, entre Jesus-Christ & Marie. Sur cette même qualité, Saint Bernard l'a reconnue sanctifiée dans le sein de sa Mere; c'est pour cela, dit-il, que Dieu l'a voulu sanctifier, quand, dit-il, sanctifiée? c'est-à-dire préservée & délivrée du péché originel dès le premier moment de la Conception.

Et certes, continue le dévot Saint Bernard, si Marie n'eût été que purifiée & sanctifiée, elle n'auroit rien reçû de plus que Saint Jean-Baptiste & Jérémie, qui avoient eu les mêmes faveurs; & qui sans avoir cette même qualité, avoient été purifiés avant leur naissance, & lavés de la tache originelle, commune à tous les hommes. C'est aussi pour distinguer la Mere de Dieu de ces Saints Personnages, que l'Eglise a voulu, par un sentiment universel, nous expliquer que son opinion, est non-seulement que Marie a été sanctifiée dès le ventre de sa Mere; mais aussi qu'elle a été préservée du péché originel, sans en avoir jamais contracté la tache, de sorte qu'elle est, dit l'Eglise, sortie des mains de son Créateur, revêtue de la justice originelle. Voilà, Mere de mon Dieu, quelle a été la plénitude & la mésure de l'élevation de vos graces: graces que le Seigneur a voulu mettre en vous par dessus toutes les autres Créatures. Mais si Dieu favorisa si fort Marie, Marie loin de demeurer dans l'inaction, n'en devint que plus fidéle & plus attentive à répondre aux graces, dont il avoit plû à Dieu de l'honorer. Suivez-moi, mes chers freres, vous allez vous en convaincre.

Raison de S. Bernard qui prouve que Marie a dû être traitée plus favorablement dans sa Conception que les autres créatures.

Saint Paul nous dit, en parlant de Jesus-Christ, qu'il n'avoit point regardé l'honneur qu'il avoit eu d'être égal à Dieu, comme un larcin, ni comme un vol à la Toute-Puissance: *Non rapinam arbitratus est esse se equalem Deo.* Mais qu'il s'est fait, ajoûte Saint Paul, un mérite personnel, d'en remplir tous les devoirs par la profonde soumission, par

Marie, dans le dégré éminent où elle est élevée, tient la même conduite qu'avoit

tenu Jesus-Christ qui étoit égal à son Pere. *Philip.* 2. 6. *Philip.* 2. 8.

les propres abbaissemens, & par la mort ignominieuse qu'il a bien voulu souffrir sur l'arbre de la Croix : *humiliavit semetipsum factus obediens usque, &c.* Admirons, mes chers Paroissiens, la même disposition dans Marie, non pas de se prévaloir d'être élevée au-dessus de toutes les autres créatures ; non pas de se croire digne de cette plénitude de graces, en vertu de son rang, de sa naissance & de la qualité même de Mere de Dieu, devant qui toute Créature est soumise : *Non rapinam arbitratus est.* Non pas de prétendre que cette élevation spéciale lui étoit dûe par-dessus toutes les autres Créatures ; mais de se croire d'autant plus obligée de rendre à Dieu des témoignages de sa bassesse, de son humilité & de sa réconnoissance, qu'elle voyoit son salut assuré, de travailler plus fortement à sa perfection, & de pratiquer les vertus dans un dégré plus éminent ; plus elle se vit élevée, plus elle crut qu'elle devoit garder une inviolable fidélité à toutes ces graces singuliéres, afin d'en augmenter la mesure, puisque Dieu ne les lui avoit données, qu'à condition qu'elle y répondroit fidellement. C'étoient-là les justes sentimens de Marie.

Sentimens des SS. Peres sur la fidélité & l'exactitude que montra toujours Marie pour répondre à la grace, la conserver & l'augmenter.

Les Saints Peres qui avoient là-dessus, mes chers Freres, des lumieres & des idées plus pures que les nôtres, que ne nous disent-ils pas de la fidélité de Marie ? Eux qui étoient plus éclairés que nous, comment nous représentent-ils cette vertu ? dans quel détail ne descendent-ils pas pour donner de justes idées de son entiere fidélité ? Ils nous disent que pendant toute sa vie, elle ne fit jamais rien de contraire à cette fidélité qu'elle devoit à la Grace, & qu'à examiner tous ses pas & toutes ses démarches, l'on n'y trouva pas un seul moment de froideur. Non, ils ne veulent pas qu'on la juge capable de tiédeur. Ils y comprennent tous les momens, ils n'en excep-tent pas même le temps que tous les hommes sont obligés de donner au sommeil : non pas même ces

premieres

premieres années, dont l'enfance eſt ſuſceptible de tant de foibleſſe & de légéreté, & ſouvent de corruption. Non pas même ces triſtes mois, où l'homme enfermé dans ſa priſon naturelle, n'eſt qu'une maſſe de corruption & de péché. Non, ils ne veulent pas qu'on en excepte ces premiers momens. Avant que ſes yeux fuſſent ouverts à la lumiere du Ciel, elle fut toujours, diſent-ils, attentive, vigilante a rendre à Dieu ſes hommages & ſon amour, avant même que la nature l'en eût rendue capable: c'eſt la penſée de Saint Ambroiſe, *ſemper & ubique prius devotionis compos quàm naturæ.* La piété agit plutôt en elle que la nature; & pour renfermer tous les ſentimens de Marie ſous une ſeule idée, ils conviennent tous avec Saint Auguſtin, que cette bienheureuſe Créature ſe glorifioit davantage, d'avoir répondu fidellement à l'excellence de la qualité dont Dieu l'avoit honorée, que d'en être revetue; qu'elle étoit plus flattée d'avoir toujours conſervé ſa pureté, que de l'avoir reçûe, & qu'elle ſe faiſoit beaucoup plus d'honneur de porter Dieu dans ſon cœur, que de l'avoir porté dans ſon ſein: *potiùs corde quam carne geſtaſſet.*

D. Amb.

D. Aug. enarr. 5. in Pſal.

Après cela, mes chers Paroiſſiens, peut-on douter que le Seigneur charmé pour ainſi dire de cette grande fidélité de Marie, ne la comble de ſes dons les plus précieux, pour reconnoître un amour ſi pur & ſi généreux? Doit-on même s'étonner de la complaiſance de Dieu ſur un Ame ſi attachée à ſon ſervice? Quelle complaiſance d'Aſſuerus pour Eſther, quand, après l'avoir diſtinguée par préference de tous les hommes condamnés par ſon Arrêt irrévocable, il la voyoit oublier ſes priviléges, pour n'enviſager que ſes devoirs, plus ſoumiſe a ſes Loix que ceux qui y étoient ſujets, mettre ſa gloire enfin à ſe rendre digne du choix & de l'amour, dont ce Prince l'avoit honorée; quelle joie alors pour Aſſuerus, de voir cette fidélité d'Eſther qu'il aimoit!

Comme la fidélité de Marie attira ſur elle les complaiſances de ſon Dieu.

Telle étoit, mes chers Paroiſſiens, la joie & la complaiſance de Dieu ſur la fidélité de Marie, quand oubliant qu'elle étoit exempte du péché, & comblée de toutes ſortes de graces, il la voyoit ſoumiſe & fidelle à ſes Loix, & toujours appliquée à recueillir le fruit de cette plénitude de graces qu'il lui avoit donnée. Ah ! c'eſt alors qu'il s'applaudiſſoit ſur ſon choix, & qu'il reconnoiſſoit le prix de ſon ouvrage.

Prétextes des mauvais Chrétiens pour juſtifier leur inaction & leur infidélité à la grace.

Il étoit bien facile, dites-vous, peut-être ici, mes Freres, comme tant de mauvais Chrétiens ; il étoit bien facile à Marie & aux Saints, de ſignaler ainſi leur fidélité envers Dieu. Il les traittoit en favoris, & nous il nous traitte en eſclaves. Il leur donnoit ſes biens avec profuſion, & il ne nous en donne qu'avec meſure. Il ſemble que la Grace ne ſoit faite que pour eux ; pour nous, nous ne ſentons point ces ſecrets mouvemens qui leur étoient ſi ordinaires, ces inſpirations qu'ils recevoient à tous moments ne parviennent point juſqu'à nous. Nous ne reſſentons aucune impreſſion de la Grace : nous l'attendons. Ah, mes chers Paroiſſiens ! funeſtes plaintes ! murmures injuſtes de la créature contre ſon Créateur, contre ſon Souverain & ſon Pere ! Ces ſentimens, mes Freres, vous ſont-ils connus ? Ne ſont-ce pas quelquefois les vôtres ? Ce ſont ceux des pécheurs, ce ſont les reproches de ces chrétiens infidéles, qui oſent couvrir leur lâcheté ſous le plus cruel de tous les attentats, rejettent ſur Dieu la cauſe de leur infidélité. Or, c'eſt pour confondre l'injuſtice de ces plaintes, que j'en viens à une troiſiéme réflexion, où vous verrez en peu de mots la conduite infidelle de l'homme à l'égard de Dieu, qui oſe attendre des graces de lui dans le temps même qu'il s'en rend plus indigne.

Ceux qui voudroient donner bien de l'étendue à cette troiſiéme réflexion, trouveront d'abondants ſecours

& des preuves très-fortes dans les traités de la miséricorde & de la grace, contenus dans les tomes de la Morale.

Je dis donc, mes chers Paroissiens, que cette présomption, telle que je viens de l'exposer dans le mauvais Chrétien, au sujet de la prétention sur les grandes graces, lors même qu'il néglige les moindres faveurs renferme quelque chose, non-seulement d'odieux & de criant, mais même de contraire à la raison. En effet, mes Freres, en voici une preuve que vous sentirez d'autant plus facilement quelle est plus à votre portée. Il n'y a point de prince qui ne nous méprisât, si nous méprisions ses dons & les faveurs qu'il daigneroit nous accorder, quoique ces dons ne fussent absolument de grande conséquence ; & il est incontestable que nous serions très-criminels à ses yeux, si nous agissions avec lui, comme nous en agissons avec Dieu à cet égard ; car encore si en attendant ces graces singulieres que nous prétendons que Dieu doit nous faire, nous ménagions les moindres faveurs qu'il veut bien nous accorder à l'exemple de ces courtisans ambitieux, qui pour parvenir à la faveur de leur patron, ne perdent rien, ménagent tout pour en venir à leurs fins, ce seroit agir prudemment. Mais avant que d'obtenir ces graces précieuses que Dieu ne nous doit qu'autant que nous lui serons fidelles, mépriser ses graces communes & journalieres, abuser de ses dons quoique médiocres, je soutiens que c'est une conduite non-seulement sans fidélité, mais même sans raison. C'est cependant la vôtre, pécheurs qui m'écoutez, c'est par conséquent votre condamnation : mais conduite monstrueuse, puisqu'il n'y a point de plus grande ingratitude dans le monde.

Rien de plus déraisonnable que d'espérer de Dieu des graces fortes, tandis qu'on fait peu de cas des communes.

Non, mes chers Paroissiens, point de présomption plus mal-fondée que celle du pécheur, au sujet de son attente des graces de Dieu en méprisant les

Combien est mal fondée la pré-

Présomption du pécheur qui néglige les graces communes & qui s'en promet de plus puissantes.

petites ; sur quoi, je vous le demande, peut-elle être fondée ? Est-ce sur la conviction qu'il a de la miséricorde de Dieu ? Mais ne doit-il pas aussi être convaincu, que ce Dieu miséricordieux est son Maître, son Souverain & son Juge, qui peut donner ou refuser à qui il lui plaît ? Car enfin, pécheurs qui m'écoutez, Chrétiens déraisonnables, vous sied-il bien de vous plaindre ? Ce principe de Saint Paul, que Dieu est l'ouvrier, & que nous sommes son ouvrage, qu'il est le Créateur, & que nous sommes la créature, ne nous annonce-t-il pas que subordonnés à lui, c'est à titre d'injustice que nous prétendons nous soulever contre lui ? Quoi ! ce Dieu, dont les miséricordes sont infinies, sera-t-il donc toujours l'objet de nos murmures ? Est-ce à nous à trouver à redire à sa conduite, à nous choquer de ce qu'il n'a pas fait pour Cain, ce qu'il a fait pour Abel, de ce qu'il n'a pas fait pour nous, ce qu'il a fait pour celle qu'il destinoit à être la Mere de son Fils unique ? En favorisant Marie & plusieurs autres Saints, cesse-t-il de nous assister & de nous secourir ? Et quoiqu'il ne soit pas envers nous aussi libéral qu'envers ses Saints, cesse-t-il d'être juste ? sommes-nous malheureux, parce que ces Saints sont heureux ? Notre œil est-il mau vais, parce que le sien est bon ? *An oculus tuus nequam est, &c.* & parce qu'il jette sa vûe sur d'autres objets que nous, ses graces qui sont infinies, ont-elles moins de force sur nos cœurs, parce qu'elles se répandent sur d'autres plus fidelles que nous ?

Matth. 20. 15.

La grace, si foible qu'elle soit, si nous sçavons la ménager, peut nous conduire au plus éminent dégré de vertu.

Ne vous affligez point cependant, pécheurs, & ne désespérez point de votre salut. Si Dieu ne verse pas sur vous, comme il a répandu sur tant d'autres, la plénitude & l'abondance de ses graces, ce qui peut, ce qui doit même vous consoler, c'est qu'il n'y a point de grace si foible que vous puissiez la supposer, qui étant bien ménagée de votre part, ne puisse vous conduire à la plus haute vertu, & par conséquent au salut.

Mais l'injuſtice du pécheur conſiſte à faire peu de cas de ces graces communes, de ces graces foibles : ſon injuſtice conſiſte à ne connoître pour vraie grace, que celle qui l'arracheroit comme malgré lui à ſes déſordres ; ſans cela, il n'eſpere rien obtenir. Hélas ! mes chers Paroiſſiens, quelle eſt donc à ce ſujet notre extravagance & notre folie ? Au lieu de faire nos efforts pour fléchir Dieu peu à peu par la priere, afin d'attirer ſur nous ſes graces, nous regardons notre Salut comme impoſſible : à moins que Dieu ne nous convertiſſe tout d'un coup, nous nous regardons comme éloignés de tout ſecours, & nous déſeſpérons d'en pouvoir obtenir.

Injuſtice du pécheur de ne regarder comme graces que celles qui l'enleveroient tout-à-coup à ſes déſordres.

En vérité, n'eſt-ce pas le comble de l'inſenſibilité & de l'ingratitude, s'écrie ici S. Auguſtin ? Vous ne pouvez pas, dites-vous, guérir vos plaies, ni vous défaire de vos mauvaiſes habitudes. Eh ! bien, mes Freres, leur diſoit-il, ſi vous ne pouvez pas vous retirer de ces péchés, gémiſſez, veillez, priez, pleurez pour attendrir votre juge, il ſe rendra. Mais vous avez beau prier, dites-vous, vous n'aurez pas la grace qui ſeule peut vous faire expier vos péchés. Hé ! bien, continue le ſaint Docteur, Dieu ne vous damnera pas pour ce que vous n'avez pu faire : *Non tibi deputabitur ad culpam.* Mais ce qui ſera la cauſe de votre réprobation, ce ſera pour n'avoir ni prié, ni demandé ; ce ſera pour avoir négligé & mépriſé cette grace de la priere qui pouvoit vous guérir : *Sed quod ſanare volentem contemnis.* Voilà ce qui ſera la cauſe de votre condamnation : *Hæc propria peccata ſunt.* Ce ſeront vos propres péchés que vous n'avez pas pris ſoin d'expier par vos larmes & vos prieres : *Hoc tibi deputabitur ad culpam.* Ce ſera cette lâcheté, cette négligence des petites graces, qui vous rendra criminels devant Dieu. Et pourquoi ? parce qu'avec cette grace toute foible qu'elle étoit, comme je vous l'ai déja dit, vous pouviez obtenir les autres graces : c'eſt à la fidélité que vous deviez y apporter,

Extravagance du pécheur qui ſous le faux prétexte qu'il ne peut rien pour ſon ſalut, ne fait rien.

D. Aug. Epiſt. ad Bonif.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

que l'enchaînement des autres graces étoit attaché. Dieu ne vous donne qu'un talent, mes chers Paroissiens, c'est-à-dire, que quelques graces médiocres; hé bien! vous devez le mettre à profit; si vous n'en profitez pas, vous en répondrez devant Dieu, & vous en serez rigoureusement punis. Vous serez coupables devant Dieu, non pas d'avoir reçû un seul talent, car cela ne dépendoit pas de vous; mais pour n'avoir pas été fidelles à ce peu que vous aviez reçû.

Injustice des plaintes du pécheur contre les faveurs dont a été comblée Marie.

Avouez donc ici, pécheurs qui m'écoutez, l'injustice de vos plaintes. C'est envain, que vous murmurez contre la plénitude des graces que Dieu a répandues sur Marie. Envain êtes-vous m'écontents de ce que Dieu ne vous à pas tant donné de graces qu'à Marie, puisque par votre ferveur, vous pouvez l'augmenter. Envain prétendez-vous vous excuser de ce que votre stabilité n'est pas si grande que celle de Marie, puisque la fidélité & la ferveur qu'elle apporte à l'augmenter, confond votre présomption & votre lâcheté. Car enfin, loin de travailler comme Marie, à répondre à la grace, à l'accroître, à l'augmenter, vous la restraignez, vous la diminuez; l'on diroit même que vous apréhendez de lui donner trop d'empire, trop d'action, trop d'étendue. S'agit-il de mesurer ce qu'on fait pour Dieu, à ce qu'on a fait pour le monde, de donner autant à la piété qu'on a donné aux divertissemens, de faire autant pour le Créateur qu'on a fait pour la créature? alors on se révolte, on regarde les préceptes comme des œuvres de surrérogation, on traite de simples conseils, ce qui dans le vrai est de précepte & d'obligation étroite.

Ce qui peut faire la conclusion du Discours.

C'est de vous, ô mon Dieu, que nous devons attendre des lumieres & des forces pour marcher dans la voie droite, & ne nous en point écarter après y être entrés. Foibles esclaves que nous sommes! nous ne respirons qu'après l'heureuse liberté qu'on trouve à votre service. Daignez, ô mon

Dieu, nous y recevoir & nous y soûtenir. Après nous avoir racheté par votre Sang adorable, permettriez-vous que nous eussions le malheur de mourir dans la servitude honteuse du péché, du monde & du démon ? Déja vous nous avez comblés de graces, soit par le Baptême, soit pendant notre vie, mettez le comble à vos bienfaits ; & faites, ô mon Sauveur, que notre cœur qui n'est fait que pour vous aimer, ne respire & ne vive que pour vous. Embrasez-le de votre amour sacré, pour éteindre les flammes prophanes dont il brûle pour la Créature. Mettons-nous, mes chers Paroissiens, vous & moi, sous la protection puissante de la Vierge Sainte dont nous célébrons aujourd'hui la glorieuse & Immaculée Conception. Le Sauveur qui l'a choisie pour être sa Mere, nous la donne pour être notre Médiatrice auprès de lui, comme il a été lui-même notre Médiateur auprès de son Pere. Prions-la qu'en ce jour où elle a été si glorieusement distinguée & préservée de toute tache du péché, elle obtienne de la miséricorde du Seigneur, que nous soyons purifiés de tous ceux que notre foiblesse peut nous avoir fait commettre, depuis la grace de notre régénération. Qu'en un jour où elle fut comblée de tant de graces & de bénédictions, elle sollicite auprès de son Fils, quelques nouveaux écoulemens de miséricorde en notre faveur, afin qu'ayant persévérés comme elle dans la grace pendant notre vie, nous puissions espérer de régner avec elle après notre mort, dans la splendeur éternelle des Saints, &c.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.*

C'EST sans doute à la difficulté que trouvent les Prédicateurs de séparer ce sujet de celui qui précede, que nous pouvons attribuer le peu de Sermons sur la Nativité de la Sainte Vierge : les uns ne faisant que changer le mot de *Conception* en celui de *Nativité*, & par-là confondant ensemble ces deux Mysteres ; les autres, sous prétexte de faire tirer plus de fruit de leurs discours, se jettent sur le culte de Marie, après y avoir préparé leurs Auditeurs par un Exorde propre de la Fête. J'avouerai avec les uns & les autres que je reconnois l'extrême difficulté qu'il y a de bien distinguer ces deux sujets par le rapport intime qu'ils ont entr'eux, puisqu'il est incontestable que l'un n'est qu'une suite de l'autre. Quoiqu'il en soit, je vais m'attacher à fournir les matériaux que je croirai plus directement convenables à la Nativité de Marie ; & s'il ne m'est pas possible de les distinguer, de telle sorte qu'ils n'ayent absolument aucun rapport à la Conception Immaculée de Marie,

j'aurai soin d'éviter du moins les redites en présentant quelquefois les mêmes vérités sous un nouveau jour.

Réflexions Théologiques & Morales sur la Nativité de la Sainte Vierge.

Avant que Marie vînt au monde, elle étoit une image de la Divinité cachée, & dès qu'elle y a paru, cette image s'est manifestée : bienheureux esprits, vous l'avez admiré ; c'a été pour vous un jour de Fête : vous en avez loué le Fils de Dieu comme chante l'Eglise : *De cujus Nativitate gaudent Angeli & collaudant Filium Dei.* Tous les dons célestes & toutes les vertus que Dieu répand dans les autres Créatures, ont été réunies en elle ; une ame sans tache, un corps sans souillure, une ame & un corps remplis de tant de bénédictions ; que le Saint des Saints a choisi cette Vierge pour son sanctuaire, *Sanctuarium Spiritûs Sancti.* La nature & la grace ont conspiré à la rendre toute belle. Quelle pudeur ! quelle majesté sur son front ! quelle modestie dans ses yeux ! quelle gravité dans ses démarches ! que cette fille du Roi est charmante au-dehors ! qu'elle a de graces & de gloire au-dedans ! *Omnis gloria Filiæ Regis ab intus* ! Demandez-le au sçavant Gerson, il vous dira, que comme le premier des Archanges possède toutes les perfections de ceux qui lui sont inférieurs, aussi Marie, Reine des Archanges, possède les vertus de tous les Saints, dès l'instant de sa naissance ; qu'elle en produira les actes à mesure que sa raison se développera, & qu'elle les mettra toutes en exercice dans le souverain dégré de perfection, selon les différentes occasions que la Providence lui ouvrira. Interrogez Saint Bernard, & il vous dira qu'il ne faut pas douter que les grands avantages qu'ont reçû ceux qui, par une gratuite élection, ont été bénis de Dieu, n'ayent été accordés à cette Vierge par le

Marie comblée de graces dès sa naissance.

Ps. 44. 14.

miniſtere & le conſentement de laquelle toût le genre humain a recouvré la vie. Demandez à Denis le Chartreux, & il vous aſſurera qu'après ces graces ſingulieres qu'a reçûes l'humanité de Jeſus-Chriſt unie au Verbe, celles qui ont été données à Marie, aux premiers momens de ſa naiſſance, tiennent le premier rang ; que comme il étoit à propos que la nature humaine qu'un Dieu vouloit unir a ſa perſonne, fût ornée de toutes les graces ſanctifiantes & gratuites, il étoit auſſi convenable qu'une Vierge qu'il avoit choiſie pour ſa Mere, fût douée en venant au monde, de ces dons céleſtes qu'exigeoit l'éminence de ſon rang.

Naiſſance de Marie promiſe, & ſouvent prédite par les Prophétes.

Conſolez-vous, hommes affligés, conſolez-vous ; ce long intervale entre la parole de Dieu qui vous eſt donnée, & l'accompliſſement de cette parole, ne vous jettera plus dans une inquiette impatience. Les graces que l'on vous a montrées de loin, vont s'approcher de vous, l'arc en ciel paroît déja, Dieu ſe ſouviendra de ſon alliance, le jour de votre liberté & de votre bonheur commence déja à paroître. Stériles qui n'enfantiez pas, réjouiſſez-vous, la fille qui vient de ſortir du ſein d'Anne, vaut ſeule plus qu'un nombre infini d'enfans ; ſur elle le Seigneur poſera lui-même les pierres néceſſaires pour élever ſon édifice ; elle eſt le gage de ſa parole, c'eſt lui-même qui vous a donné ce ſigne. Une Vierge concevra & enfantera un Fils qui ſera appellé Emmanuel : *Ecce Virgo concipiet & pariet &c.* *Ecce.* La voilà cette Fille de la maiſon de Jacob, d'où doit ſortir l'étoille qui éclairera toutes les nations. *Ecce.* La voilà cette racine de Jeſſé qui produira le fruit choiſi. *Ecce.* La voilà cette aurore qui produira le ſoleil de juſtice : elle n'eſt pas la vraie lumiere, non plus que Jean-Baptiſte, mais elle rend comme lui, & encore plus que lui, témoignage à la lumiere véritable qui éclaire tout homme qui vient au monde : *Non erat ille lux ſed ut teſtimonium, &c.* Elle eſt encore plus que le ſaint Précurſeur & l'Ange qui

Iſ. 7. 14.

Joan. 1. 8.

prépare ſes voies, elle nous dit plus aſſûrément que lui, voilà l'agneau de Dieu, voilà celui qui ôte les péchés du monde : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit, &c.* En un mot, c'eſt ſa Mere ; & l'Egliſe qui, ſans confondre l'ordre de nos Fêtes, en ſçait abréger le temps, nous avertit dès aujourd'hui, que c'eſt d'elle que Jeſus eſt né : *De quâ natus eſt Jeſus.* Loué ſoit donc à jamais le Seigneur qui dans les ſaintes Ecritures fidèles dépoſitaires de ſa parole, nous a promis ce que nous n'euſſions jamais oſé eſpérer. A quelle marque ? c'eſt à la naiſſance de Marie comme le ſigne certain de l'accompliſſement de ſes promeſſes. *Joan.* 1. 20.

Matth. 1. 16.

C'eſt par la prédeſtination que Dieu donne aux Saints une premiere naiſſance dans ſon idée & dans ſon cœur, les regardant dès-lors comme des ouvrages de ſes mains, & comme des biens qui lui appartiennent. Mais ce qui eſt commun à tous les Saints eſt particulier pour Marie, à cauſe de la prédeſtination privilégiée que la Providence de Dieu a formée ſigulierement pour elle. C'eſt pourquoi l'Egliſe lui fait dire aujourd'hui ces paroles de la Sageſſe même : *Ab initio & ante ſecula creata ſum.* Ne regardez pas ſeulement cette naiſſance viſible que je reçois, j'ai une plus glorieuſe naiſſance qui a précédée celle-ci, je ſuis née de toute éternité, dans les idées de mon Dieu par ſa prédeſtination éternelle, qui a été le principe de cette ſeconde naiſſance ; cela veut dire que Marie, comme Mere de Dieu, a été conjointement prédeſtinée avec ſon Fils, & ſa naiſſance réſolue dans le temps avec celle de ſon Fils. Ce qui eſt plus propre de la Nativité de cette heureuſe Vierge que de ſa Conception, quoiqu'il ſoit commun à l'un & l'autre Miſtere.

La premiere naiſſance de Marie ſe prend de ſa prédeſtination éternelle pour être Mere de Dieu.

Eccli. 24. 14.

Nous pouvons dire après les ſaints Peres & tous les Théologiens, que Marie n'eſt née que pour Jeſus-Chriſt, & qu'elle ne vient au monde que pour lui donner la vie & le faire naître d'elle & par elle : c'eſt ſans doute pour cette raiſon que l'Evangile

Marie n'eſt née que pour donner à J. C. une naiſſance

temporelle.

de cette Fête, après un dénombrement si exact des ancêtres de cette Vierge, conclud enfin par Jesus-Christ, pour dire que c'est la fin de sa naissance, que c'est de-là qu'elle tire son éclat ; & que si dans les autres enfans, la gloire descend des peres aux enfans, ici, par un ordre renversé, la gloire remonte de l'enfant à la mere. C'est pour cela même que Dieu a rendu sa naissance miraculeuse, la faisant naître de la stérilité de ses parents ; non-seulement afin de montrer qu'elle étoit destinée pour quelque grand dessein, & que, comme dit saint Jean Damascene, elle seroit un jour un grand miracle : *Ut ad miraculorum omnium caput via per miracula sterneretur* ; mais encore parce qu'elle étoit un ouvrage de la grace où la nature a fort peu de part.

S. Damas. Orat. 1. de Nat. B.M.V.

Ce qui arrête d'ordinaire dans l'éloge que l'on fait de la naissance des grands, ne forme aucun obstacle dans l'éloge de la naissance de Marie.

De tous les genres de Panégyriques dont l'éloquence nous donne des régles, le plus difficile est sans doute celui qui se fait pour honorer la naissance des hommes. Quelque esprit, quelque artifice que l'on ait, il est toujours très-difficile de réussir dans un sujet qui de lui-même ne fournit rien. Car enfin, louer un enfant de ce qu'il a des parents fort vertueux & des ancêtres très-illustres, c'est louer la noblesse de ses ancêtres & la vertu de ses parens, & non pas son mérite particulier. Il n'en est pas ainsi de l'éloge de Marie. Non, je ne l'enflerai pas de titres empruntés & de louanges étrangeres ; je ne parerai point son berceau des trophées de tant de conquérans fameux, ni de la pourpre de tant de Rois dont elle est descendue ; je ne dirai rien de ses droits sur les Royaumes de Juda ; je, &c. : elle a trop de gloire véritable pour chercher hors d'elle-même, ou dans des choses qui ne la touchent que de loin, la matiere de son éloge.

Marie, dès sa naissance, est élevée au-

Voilà donc cette Vierge, dès le moment de sa naissance, revêtue de la plus haute dignité dont une pure créature puisse être capable ; la voilà donc déja élevée au-dessus de tout ce qu'il y a de grandeur, d'em-

pire & de majesté sur la terre ; la voilà toute seule qui fait une hiérarchie particuliere dans le monde : Anges, Vertus, Dominations, Thrônes, Séraphins, venez rendre hommage à votre Reine ; prosternez avec respect devant son berceau, baisez avec vénération les langes sacrés qui l'enveloppent, faites retentir l'air d'Hymnes & de Cantiques à sa louange, & reconnoissez enfin, sans être envieux de son bonheur, qu'elle est la mere de celui dont vous n'êtes que les Ministres & les Serviteurs.

dessus de toutes les autres créatures.

Marie est sainte dans sa naissance. C'est un miracle bien nouveau, puisqu'il n'avoit jamais encore été vû, bien difficile puisqu'il n'y a que Dieu qui l'ait pu faire, bien excellent puisqu'il passe toutes les loix de la Providence ordinaire. Si la sainteté se prend pour l'exemption & le dégagement du péché, tous les hommes étoient nés jusqualors dans la corruption ; si on la prend pour la grace habituelle, nul ne l'avoit encore apportée avec soi ; si on la confond enfin avec les bonnes œuvres & les mérites, comme ces choses dépendent essentiellement de la volonté, il est évident que des personnes, sans connoissance & sans raison, n'en étoient point du tout capables. La seule Marie se trouve sainte de toutes ces manieres, en venant au monde ; & cette aurore naissante chasse en même temps les ombres du péché, brille des lumieres de la grace, & éclatte en mérites & en vertus.

Dès la naissance de Marie, sa sainteté éclatta en tous points. Quel plus grand prodige !

Marie, venant au monde, fait paroître en elle les profusions de la grace : j'ose dire que les collines de la Judée ont été pour elle un nouveau Paradis terrestre où elle paroît avec les traits de l'innocence originelle, remplie de perfections, sainte dans un état où les autres enfans sont criminels, éclairée dans un âge où les autres sont dans les ténébres de l'ignorance, & maîtresse de sa liberté où les autres sont esclaves de la cupidité. Telle est la différence de la Fille de Dieu du reste des enfans des hommes.

Différence de la naissance de Marie & de celle des autres enfans.

Hé! peut-on s'étonner que Dieu ait accordé plus de graces à celle qu'il destinoit pour être la Mere de son Fils, qu'aux Patriarches & aux Anges mêmes? Ah! sans doute, il l'a élevée au-dessus des plus hautes montagnes : *Fundamenta ejus in montibus sanctis.* Prévenue de la grace, aussitôt que formée dans la nature, elle est dans la possession de Dieu dès le commencement de ses voies, elle est à lui avant que d'être à elle-même. C'est ce qui rend sa naissance d'autant plus merveilleuse qu'elle est toute privilégiée; au lieu que ce qui fait que la nôtre est malheureuse, c'est que nous entrons dans le monde comme dans une terre de malédiction, & que le jour qui semble nous donner la vie, nous donne la mort.

Ps. 86. 1.

Diverses prérogatives de la naissance de Marie, au-dessus de toutes les autres naissances.

Vierge Sainte, vous naissez, & ce qui distingue votre naissance, ce qui la rend heureuse, ce n'est point la gloire de vos ancêtres ni la noblesse de votre origine. Que d'autres, prévenus des idées du monde, estiment ces avantages naturels : issue de Patriarches & de Rois, ce qui vous releve devant Dieu, ce n'est ni l'éclat de leurs dignités, ni leur grandeur, ni leur puissance, ni leurs actions mémorables; la sainteté seule qui a fait le bonheur de votre Conception, fait seule encore le bonheur de votre Nativité.

Un des plus beaux titres de la naissance de Marie, c'est de venir au monde comblée de graces.

Vous naissez, non point comme les Grands du monde dans la splendeur, non point comme les Rois de la terre au milieu des pompes du siécle; mais sans ces vaines pompes, sans cette splendeur mondaine votre naissance, toute obscure qu'elle paroît, est préférable à celle de tous les Grands & de tous les Rois : ils naissent & l'on applaudit à leur naissance; mais, malgré tous les applaudissemens des hommes, comme ils ont été conçus dans le péché, ils naissent dans le péché, enfans de colere dignes de la haine de Dieu, & exposez aux plus rigoureux châtimens de sa justice : au lieu que vous êtes déja en naissant l'objet des complaisances divines, la fille

bien-aimée du Très-haut, comblée de ſes bénédictions les plus abondantes.

Ce ſeroit pour vous, Vierge ſainte, un avantage trop commun qu'une fortune temporelle & des richeſſes périſſables ; ce ſeroit une diſtinction trop humaine que de frivoles honneurs, & un vain luſtre dont nos yeux ſe laiſſent éblouir : vous naiſſez pauvre, & vivrez pauvre ; vous naiſſez inconnue au monde, & vous vivrez inconnue au monde : mais dans votre pauvreté vous poſſédez tout, puiſque vous poſſédez la grace, ſeul bien qui vaut tous les autres biens : dans votre baſſeſſe apparente vous êtes au plus haut dégré d'élévation, puiſque la grace qui vous releve eſt elle-même dans le dégré le plus éminent.

Une des plus belles prérogatives de la naiſſance de Marie, c'eſt qu'elle eſt obſcure, comme le fut celle du Sauveur.

Le nom que vous recevez, Vierge Sainte, dans votre naiſſance, nous fait connoître & ce que vous êtes & ce que nous devons nous promettre de vous. On vous nomme Marie, & ce nom myſtérieux dans ſes différentes ſignifications, exprime votre grandeur & ranime notre eſpérance. Il nous apprend que vous avez dans le Ciel & ſur la terre un pouvoir ſouverain, & que vous ſerez la Reine des Anges & des hommes : ce titre ne peut convenir à nul autre mieux qu'à vous, ni même auſſi juſtement qu'à vous, puiſqu'en qualité de Mere de Dieu, vous ne verrez pas ſeulement le monde, mais le maître du monde ſoumis à votre obéiſſance. Rempliſſez, divine Marie, rempliſſez toute l'étendue de votre nom : ſoyez honorée dans le Ciel, révérée ſur la terre, redoutée dans les enfers : régnez, après Dieu, ſur tout ce qui eſt au-deſſous de Dieu, mais ſurtout régnez dans mon cœur. Vous ſerez ma conſolation dans mes peines, ma force dans mes foibleſſes, mon conſeil dans mes doutes. Au ſeul nom de Marie, toute ma confiance ſe réveillera, tout mon amour s'embraſera : Marie, ô nom ſous lequel nul ne doit déſeſpérer ! Marie, ô nom tant de fois attaqué,

Le nom de Marie eſt pour tous les Chrétiens un grand motif d'eſpérance, puiſqu'il annonce ſes grandeurs & ſon pouvoir.

mais toujours victorieux, toujours glorieux ! Marie, ô nom toujours agréable, toujours salutaire à mon ame, qui me rassure dans mes craintes, qui m'excite dans mes langueurs, &c. Chaque jour de ma vie je le prononcerai, & toujours en le prononçant je le joindrai au sacré nom de *Jesus*. Le Fils me rappellera le souvenir de la Mere, & la Mere me rappellera le souvenir du Fils. *Jesus & Marie*, voilà ce que ma bouche répetera mille fois à la mort. *Jesus & Marie*, voilà ce que mon cœur, au défaut de la bouche, ne cessera point de redire intérieurement, ou me les fera entendre jusqu'à mon dernier soupir, ce nom de *Jesus*, ce nom de *Marie* ; & jusqu'à mon dernier soupir ce seront pour moi des noms de bénédiction & de salut.

C'est de la qualité de Mere de Dieu que Marie tire sa plus grande gloire.

Les enfans des hommes sont grands en naissant, par la seule grandeur de leurs ayeux : ils se trouvent honorés des titres qu'ils ont hérités, sans les avoir mérités : bien loin d'être grands par eux-mêmes, ils déshonorent souvent par leur conduite les noms les plus respectables & le plus illustre sang. La grandeur de Marie, qui est l'effet de la prédilection du Tout-puissant à son égard, qui est le fruit de sa divine maternité, est une grandeur sinon méritée, du moins dignement soutenue : par où ? par la fidélité constante & généreuse qu'elle a eue aux graces divines. Or, quelles graces un Dieu n'a-t-il pas répandues dans celle qu'il a choisie pour sa Mere ? Ceux, dit saint Paul, que Dieu a vûs par sa prescience, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils : *Quos præscivit, &c.* Or, ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appellés : *Quos prædestinavit hos & vocavit ;* & ceux qu'il a appellés, il les a aussi justifiés, & ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés : *Quos vocavit, &c.* Or, comme c'est un principe constant parmi les Théologiens que lorsque Dieu éleve une créature à un état, il lui donne les graces qui conviennent à cet état, par où donc Dieu a-t il

Rom. 8. 29.
Rom. 8. 30.
Idem. Ibid.

a-t-il rendu Marie digne en quelque sorte de la divine Maternité à laquelle il l'avoit prédestinée, & comment l'a-t-il rendue capable d'en soutenir l'auguste titre ? C'est, répond saint Augustin, & après lui saint Thomas, par une plénitude de graces proportionnées à une si auguste dignité : *Dignitati proportionatam.* La grace, poursuit le Docteur angélique, nous est donnée pour deux fins : 1°. Pour éviter le mal : 2°. Pour pratiquer le bien. C'est en ces deux manieres & pour ces deux fins que *Marie* a reçû cette plénitude de grace proportionnée à la dignité pour laquelle Dieu l'avoit prédestinée.

Marie n'a jamais péché même véniel. Diverses raisons à ce sujet.

Marie, prévenue de la grace, & fidelle à la grace, n'a jamais commis un seul péché, même véniel. Le Docteur saint Thomas prouve cette vérité par plusieurs différentes raisons : 1°. Parce que le péché le plus léger eût rendu Marie indigne d'être la Mere d'un Dieu : 2°. Parce que par sa Maternité divine, elle a contracté la plus étroite alliance qu'une créature puisse avoir avec Dieu : 3°. Parce qu'elle a conçu la Sagesse incréée, & que le Saint-Esprit nous assure que la Sagesse ne peut ni entrer ni demeurer dans un ame criminelle & sujette au péché : 4°. Parce que l'Eglise ne pourroit pas dire d'elle qu'elle est toute belle & sans tache, si elle avoit été souillée du moindre péché : 5°. Parce qu'enfin, si Marie avoit été un seul moment esclave du démon, la honte de la Mere auroit réjailli sur son Fils. Raisons solides que saint Thomas, appuye sur ces paroles de saint Augustin déja citées dans le Traité précédent, lorsque, parlant des péchés auxquels nous sommes tous sujets, il excepte la Bienheureuse Vierge, de laquelle, dit-il, je ne puis souffrir qu'on fasse aucune mention dès qu'il s'agit de péché. Pourquoi ? pour l'honneur du Dieu dont elle a été la Mere : *Propter honorem Domini.*

Motifs qui ont engagé

Ce n'est point en vûe des mérites futurs de Marie que Dieu l'a si fort distinguée (ce sentiment & ce

le Tout-puissant à distinguer si glorieusement Marie dans sa naissance.

langage seroit demi-Pélagien.) C'est en vûe de la divine Maternité dont il prétend l'honorer un jour, & qui est une grace purement gratuite. Point d'autre motif de votre grace, mon Dieu, que votre seule bonté : si Marie est distinguée, ce n'est que par un pur effet de votre miséricorde : vous l'avez prévenue, vous l'avez aimée avant qu'elle pût vous aimer ; vous l'avez comblée de biens, avant qu'elle pût connoître la main libérale qui les répandoit sur elle.

Comme Marie, nous devons soutenir la grace de notre adoption par la sainteté de notre vie. Excellence de la grace du Baptême.

Concevez-vous cette grace d'adoption qui vous donne droit d'appeller Dieu votre Pere, Marie votre Mere, Jesus-Christ votre Frere ? Soutenez-vous ces qualités divines par la sainteté de votre vie ? La vraie noblesse du Chrétien, c'est d'être enfant de Dieu : cette qualité comprend tout, mais peu la comprennent, peu la conservent, peu vivent en enfants de Dieu. Un homme d'un illustre extraction se picque de ne point dégénérer de sa naissance ; & un Chrétien ne craint point de se dégrader d'une naissance toute sainte, toute spirituelle, toute divine, par une vie toute animale & toute charnelle. Ah ! vous étiez autrefois souillés, dit l'Apôtre, *Sed abluti estis & sanctificati estis.* Vous étiez autrefois ténébres, mais maintenant vous êtes lumiere en J. C. car la grace de la régénération répand encore des lumieres toutes divines dans l'ame des Chrétiens qui, sortant de la nuit de l'infidélité pour entrer au jour de la foi, & étant des enfans de lumiere, doivent renoncer aux œuvres des ténébres, enforte que leur vie doit être une lumiere devant Dieu & devant les hommes : *Ut filii lucis ambulate.* Enfin, cette grace de votre Baptême brise les liens du péché d'origine, & nous donne la liberté des enfans de Dieu, & cette liberté, dans la doctrine de saint Augustin, consiste à être exempt de crimes : *Vera libertas est carere criminibus.*

I. Cor. 6. 11.

Ephes. 5. 8.

Nous devons moins

Soit que je considere cette Vierge sainte dans les Saints dont elle est sortie, ou dans Jesus-Christ qui

est sorti d'elle, je tire des preuves de ses priviléges & de ses vertus. Elle est fille de ces chefs de famille qui ont joint à la dignité du Sacerdoce la qualité de Princes, qui ont fait passer à la postérité la connoissance & le culte du vrai Dieu, qui ont conservé au milieu de la corruption de tant de peuples la loi naturelle en sa pureté, & qui ont mérité par leur foi d'être les Peres des Fidéles: elle est fille de ces vaillans Capitaines qui ont tant de fois répandu leur sang pour le bonheur de la Patrie, de ces Souverains qui ont régné sur le peuple de Dieu, dont l'autorité n'étoit pas établie par une prescription humaine, mais par la puissance de Dieu même qui leur avoit mis la couronne sur la tête par la main des Prophétes: enfin, elle est fille de David le plus doux de tous les hommes, de Salomon le plus sage, de Josias le plus religieux de tous les Princes. Mais ne regardons point de qui elle est née, regardons seulement celui qui est né d'elle: ne remontons point à son origine, descendons à sa postérité & à la gloire qu'elle tire de son Fils.

regarder de qui Marie est née, que celui qui est né de Marie.

DIVERS PASSAGES DE L'ÉCRITURE sur la Nativité de la Sainte Vierge.

ORietur Stella ex Jacob, & consurget virga de Israël. Num. 24. 17.

UNe étoile sortira de Jacob, & un rejetton s'élevera d'Israël.

Ipsa est mulier quam præparavit Dominus filio Domini mei. Gen. 24. 44.

C'est celle que le Seigneur a destinée au fils de mon Maître.

Benedicentur in semine tuo cuncta Tribus terræ. Genes. 22. 18.

Toutes les nations de la terre seront benies dans celui qui sortira de vous.

Creavit Dominus no-

Le Seigneur a créé sur

vum ſuper terram, femina circumdabit virum. Jerem. 31. 32.

la terre un prodige nouveau, une femme environnera un homme.

Ecce Virgo concipiet & pariet Filium, & vocabitur nomen ejus Emmanuël. Iſaïe. 7. 14.

Une Vierge concevra & enfantera un Fils qui ſera appellé Emmanuël.

Ab initio & ante ſecula creata ſum. Eccli. 24. 14.

J'ai été créée dès le commencement & avant les ſiécles.

Quàm pulchri ſunt greſſus tui, Filia Principis. Cant. 7. 1.

Que vos démarches ſont belles, ô Fille du Prince.

Jacob genuit Joſeph virum Mariæ, de quâ natus eſt Jeſus. Matth. 1. 16.

Jacob fut pere de Joſeph, l'époux de Marie, de laquelle eſt né Jeſus.

Sapientia ædificavit ſibi domum. Prov. 9. 1.

La Sageſſe s'eſt bâtie une maiſon.

Multæ filiæ congregaverunt divitias, ſupergreſſa es univerſas. Proverb. 31. 29.

Pluſieurs Filles ont amaſſé des richeſſes, mais vous les avez ſurpaſſées toutes.

Quæ eſt iſta quæ progreditur quaſi aurora conſurgens? Cant. 6. 9.

Quelle eſt celle-ci qui s'avance comme l'aurore lorſqu'elle ſe leve ?

Evangeliſo vobis gaudium magnum. Luc. 2. 10.

Je vous annonce une grande joie.

Nativitas tua, Dei Genitrix Virgo, gaudium annuntiavit univerſo mundo. Ex Off. Eccleſ.

Votre naiſſance, ô Vierge Mere de Dieu, a donné la joie à tout le monde.

Primogenita ante omnem creaturam. Eccleſ. 24. 5.

Marie eſt l'aînée de toutes les créatures.

Fons parvus crevit in

Une petite fontaine eſt

fluvium, & in lucem solemque conversus est. Esther. c. 10. 6.

devenue une grande riviere, & s'est changée en lumiere & en soleil.

Vapor est virtutis Dei, & emanatio quædam claritatis omnipotentis Dei sincera: & ideò nihil inquinatum in eam incurrit. Candor enim est lucis. Sap. 7. 25.

C'est une effusion de la vertu de Dieu, c'est une émanation très-pure de la clarté du Tout-puissant, c'est un éclat de la lumiere éternelle. C'est pourquoi rien d'impur ne la peut souiller.

Il est vrai que ce dernier passage, selon tous les Interprétes, s'entend de Jesus-Christ qui est lumiere de lumiere & la splendeur de l'Eternel: mais ne peut-on pas dans un sens accommodatice & avec les précautions convenables les appliquer à Marie dans sa naissance? Car comment trouver ici-bas une comparaison qui puisse bien exprimer la naissance de celle qui est au-dessus de tous les êtres purement créés?

SENTIMENS DES SAINTS PERES *sur ce sujet.*

Quatriéme Siécle.

VAticinium Prophetarum. S. Hier. in Mich. 6.

C'Est celle que les oracles des Prophétes ont prédite & annoncée.

A Mariâ vita ipsa verè in mundum introducta est ut viventem pariat, & sit Mater Maria viventium. S. Epiph. adverſ. hereſ.

C'est par Marie que la vie est entrée en ce monde pour donner la vie aux hommes, & ainsi Marie est la Mere de tous ceux qui ont la vie de la grace.

Lucis æternæ Mater. Id. Serm. de Laud. Virg.

Vous êtes la Mere de la lumiere éternelle.

Eva hominibus causam mortis attulit ; per eam quippe mors intravit in mundum ; Maria verò vitæ causam præbuit, per quam vita nobis nata est. Id Ibid.

Eve a donné la mort à tous les hommes, car c'eſt par elle que la mort eſt entrée dans le monde; Marie eſt la ſource de la vie, puiſque c'eſt par elle qu'eſt né Jeſus-Chriſt qui eſt la véritable vie.

Cinquiéme Siécle.

Nullus in ſuperbiam de gloriâ parentum elevetur ; ſed conſiderans progenitores Domini, reprimet mentis tumorem & de ſolis virtutibus glorietur. D. Chryſoſt. Hom. 3. in Matth.

Que perſonne ne s'éleve & ne s'énorgueilliſſe de la gloire de ceux qui lui ont donné la naiſſance ; mais en conſidérant les ancêtres du Sauveur, qu'il réprime cette enflure & ne ſe faſſe honneur.

Sixiéme Siécle.

Omnem electæ creaturæ altitudinem electionis ſuæ dignitate tranſcendit. D. Greg. in cap. Lib. 1. Reg.

L'élection de Marie ſurpaſſe en excellence celle de tous les prédeſtinés.

Huitiéme Siécle.

Pignus promiſſionis & genitale votum naſciturî Dei. Joan. Damaſ. Orat. 1. *de Nat. Virg.*

La naiſſance de cette Vierge eſt le gage des promeſſes divines, & comme le vœu de la future naiſſance d'un Dieu.

Oportebat eam (Virginem) in lucem edi quæ rerum omnium conditarum primogenitum pariturа erat. Id. Ibid.

Il falloit qu'elle vînt au monde comme la premiere née des créatures, parce qu'elle devoit enfanter le premier né de tous les ouvrages de Dieu.

Onziéme Siécle.

Hodie nata est illa per quam omnes renascimur. Serm. *de Nat.*

En cet heureux jour est née celle par laquelle nous renaissons tous.

Douziéme Siécle.

Quid sidereum micat in generatione Mariæ? Planè quòd ex Regibus orta, quòd ex semine Abrahæ, quòd generosa ex stirpe David. D. Ber. *Serm. in cap.* 12. *Apoc.*

Quel est cet éclat plus vif que celui des astres, lequel releve la naissance de Marie? c'est sans doute parce qu'elle tire son origine des Rois de Juda, qu'elle est fille de David.

Ipsa est stella ex Jacob orta, cujus radius universum mundum illuminat, cujus splendor & in supernis refulget, & inferos penetrat ac terras etiam perlustrat. Id. *Serm. sup. missus est.*

Cette noble & célébre étoile née de Jacob, qui éclaire tout l'Univers de ses rayons, qui fait éclatter sa splendeur jusques dans le Ciel, qui pénetre jusqu'aux enfers, qui étend sa clarté par toute la terre.

Pretiosum hodie munus cœlum nobis largitus est, ut, dando & accipiendo, felici amicitiarum fœdere copularentur humana divinis, terrena cœlestibus, ima summis. Id. *Serm. de Assumpt.*

Le Ciel nous a fait aujourd'hui un présent précieux, ensorte que le Ciel en nous donnant Marie, & la terre en la recevant, se trouvent étroitement liés; les choses divines sont unies avec les humaines, les célestes avec les terrestres, les plus élevées avec les plus viles.

Treiziéme Siécle.

Ipsa est cujus vita glorioſa lucem dedit seculo, ipsa est lucerna

C'est Marie, dont la vie éclattante en toutes sortes de vertus, a éclairé ce

Ecclesiæ ad hoc illuminata à Deo, ut per ipsam à tenebris mundi illuminaretur Ecclesia. D. Bonav. *in Psal. Virg.*

malheureux siécle : elle est la lampe lumineuse de l'Eglise qui a reçû la lumiere de Dieu, afin que par son moyen le monde fût éclairé dans ses ténébres.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur la Nativité de la sainte Vierge.

Le P. le Valois, dans ses entretiens sur les mistére de marie, parle avec solidité des prérogatives attachées à sa naissance.

L'on trouvera aussi, dans les beaux traités qu'ont fait, sur la dévotion envers Marie, les PP. d'Orleans, Crasset & Pallu, tout ce que l'on peût désirer sur ce sujet. Presque tous les Ascetiques que nous avons cité sur la Conception immaculée de Marie, parlent de sa glorieuse Nativité. Le P. Neveu, tome troisiéme de ses Réflections, & le pere Dupont, seconde partie de ses Méditations, fourniront aussi sur ce sujet.

Les Ascetiques nouveaux, comme les PP. Croisset, Griffet, Avrillon ont dit quelque chose sur ce sujet.

Ce qui fait, dans le Mistere de la Nativité de Marie, comme dans les autres qui la regardent, son grand avantage c'est la sainteté. Considerons donc sa bienheureuse naissance, & par rapport à l'état présent, dans le tems où elle naît, & par rapport à l'avenir. 1°. Si nous regardons Marie en elle-même, la sainteté l'a toujours accompagnée, I^e. Partie. 2°. Si nous l'envisageons par rapport à l'avenir, la sainteté l'a toujours suivie, 2e. Partie. Naître deja Sainte, & naître à une vie dans l'avenir toujours plus Sainte, voilà le double privilege de Marie dans sa naissance.

Premiere Partie. Naître déja Sainte, premier pri-

vilége de Marie dans sa naissance, la sainteté l'accompagne cette bienheureuse naissance : 1°. Sainteté habituelle : 2°. Sainteté actuelle. Marie eut en naissant le double avantage, & de naître dans l'état de grace, & d'agir dès sa naissance même avec la grace.

Seconde Partie. Naître à une vie dans l'avenir, toujours plus sainte, second privilége de Marie dans sa naissance. Marie fut toujours sainte, 1°. d'une sainteté d'obligation, 2°. d'une sainteté de perfection : toujours elle se maintiendra dans la grace, toujours elle s'élevera dans les voies de la grace : voilà ce qui doit faire la sanctification de sa vie, & ce qui fait déja, par cette sanctification future, le bonheur de sa naissance. Ce beau Plan de Discours est parfaitement bien rempli dans le *P. Pallu.*

M. Biroat a presque le même dessein.

1°. Marie naît pour Dieu d'une maniere toute singuliere, aussi est-elle tout à Dieu dès le premier moment de sa vie : donc nous devons être tout à Dieu le plus que nous pouvons.

2°. Marie employe au service de Dieu tous les avantages qu'elle a reçûs de sa naissance, la noblesse, les talens du corps & de l'esprit, &c, & c'est ce que nous devons faire à son exemple. Ce dessein susceptible d'une grande moralité est d'un Auteur, ancien Manuscrit.

La vie des hommes est remplie de tant de miseres, que le jour de leur naissance est un vrai sujet de tristesse : celle de Marie au contraire est le sujet d'une grande joie pour tout le peuple Chrétien qui doit se réjouir ; 1°. A cause des prérogatives dont elle est comblée à sa naissance : 2°. Pour tous les avantages qui lui en reviennent.

Premiere partie. c'étoit un grand sujet de joye pour Marie, d'être née dans un peuple particulierement consacré au Seigneur, en faveur duquel il avoit opéré tant de miracles, dépositaire de ses promesses ; d'être issue de la tribu de Juda & de la famil-

le de David, dans un tems où les prophéties de l'avénement du Meſſie alloient être accomplies. Elle avoit été prophétiſée elle-même, & figurée en diverſes manieres (quelques Saints Docteurs croient que l'uſage de la raiſon lui a été avancé ;) mais ce qui eſt inconteſtable, c'eſt qu'elle a été ornée d'une plénitude de graces, & que ſa ſainteté naiſſante a ſurpaſſé la ſainteté conſommée des plus juſtes. Ces glorieux avantages ſont couverts des infirmités ordinaires de l'enfance,) afin qu'elle portât le caractére de ſon fils qui devoit un jour s'anéantir dans ſon ſein : elle eſt en ce Miſtere un modéle achevé de l'humilité Chrétienne.

Seconde partie. Marie n'a pas été ſeulement comblée à ſa naiſſance des graces ſanctifiantes & intérieures, mais encore de graces extérieurs & gratuites par raport à nous, elle nous eſt donnée comme médiatrice auprès de ſon Fils, & peut déja en exercer les fonctions. N'employons ſon crédit que pour obtenir les véritables biens, & ne nous réjouiſſons comme elle que dans le Seigneur.

Le Pere de la Colombiere a deux diſcours ſur ce ſujet. M. Molinier, dans ſon Sermon ſur la Nativité de Marie, fait voir principalement, 1°. les deſſeins de Dieu ſur la mere de ſon Fils ; 2°. la coopération de cette Mere du Seigneur, aux deſſeins de Dieu.

Preſque tous les Aſcétiques qui traitent des grandeurs de Marie & de ſon Culte, fourniſſent quelque choſe ſur ce ſujet.

PLAN ET OBJET D'UN DISCOURS sur la Nativité de la Sainte Vierge.

LE Tout-puissant a fait de grandes choses en moi, ce sont les propres expressions de Marie dans ce Cantique admirable que l'on peut appeller l'effusion de sa réconnoissance. Quelle abondance de graces, de bénédictions, de prérogatives, de merveilles ne renferment pas ces courtes, mais énergiques paroles ? Le Tout-puissant a fait de grandes choses en moi : *Fecit mihi magna qui potens est.* O ! abîme des richesses de la miséricorde & de la bonté du Seigneur, qui pourra vous approfondir ? que ses voies sur Marie sont adorables, que sa conduite sur cette Vierge privilégiée est au-dessus de l'intelligence humaine ! craignons, craignons seulement de prescrire des bornes trop étroites à la libéralité d'un Dieu qui a voulu déployer toute sa magnificence sur une créature qu'il avoit destinée à être la Mere du Verbe incarné, & la Coopératrice du salut des hommes. Est-ce indiscrétion de se figurer les faveurs les plus parfaites, quand c'est Marie qui les reçoit, & le Tout-puissant qui les prodigue ? Déplorable postérité d'un pere désobéissant ! nous naissons criminels : je ne suis pas surpris que nous naissions malheureux, que nous commencions notre vie par les plaintes, & que le premier tribut qu'exige de nous la veangence divine soit celui de nos larmes. Naissance de Marie vous êtes accompagnée de présages moins sinistres. Affranchie du péché, elle bénît en naissant la main miséricordieuse qui l'en a délivrée, ses premiéres parolles sont des actions, & les premiers mouvemens de son cœur des transports de réconnoissance. Chré- *Luc.* 1. 49.

tiens, connoissez ici toute l'excellence du don que le Ciel vous fait aujourd'hui, & l'espérance que vous en devez concevoir. Si les peuples témoins des miracles qui signalent la naissance de Jean-Baptiste s'écrient avec admiration, quel pensez-vous que deviendra un jour cet enfant, car la main du Seigneur est avec lui ? *Etenim manus Domini erat cum illo* : à combien plus forte raison puis-je vous faire la même demande au sujet de cette Vierge incomparable dont l'heureuse naissance répand la joye dans toute l'Eglise ? en effet y eût-il jamais une créature sur laquelle la main de Dieu agit plus visiblement, & qui se prêtat avec plus d'obéissance aux opérations de la main de Dieu sur elle ? Arrêtons-nous à ces deux pensées ; entreprendre de les développer, c'est entrer dans l'esprit de cette fête, c'est nourrir notre pieté, c'est travailler à notre édification ; apprenons 1°. à respecter Marie par les grandes choses auxquelles Dieu l'a destinée. 2°. Apprenons à imiter Marie dans sa fidélité à suivre les desseins de Dieu ; les grands desseins de Dieu sur Marie, motif de notre vénération ; la correspondance de Marie aux grands desseins de Dieu, modelle de notre conduite.

Luc. 1. 66.

Division générale.

Soudivisions du premier Point.

De tous les attributs de Dieu, il y en a trois principaux dont il témoigne dans l'écriture, être spécialement jaloux, sa sainteté, sa gloire, sa puissance. Sa sainteté ; nul homme n'y peut atteindre, les Anges mêmes ne seroient pas exemps de taches à ses yeux, s'il les jugeoit dans toute la rigueur de la justice. *Non est sanctus ut est Dominus* : sa gloire, elle est incommunicable. Réunissez tout ce que le monde renferme de grandeur & d'éclat, ce ne sera jamais qu'une foible image, qu'un rayon imparfaitement réfléchi de la gloire qui environne notre Dieu, & qui est reservée à lui seul. *Gloriam meam alteri non dabo.* Sa puissance, qui pourroit, je ne dis pas s'en arroger les droits, mais en comprendre

1. Reg. 2. 2.

Is. 42. 8.

l'étendue, & en exprimer les effets ? *Quis loquetur potentius Domini.* Or ce qui releve Marie, ce qui la distingue, c'est d'avoir participé dans un dégré plus éminent que toutes les créatures, 1°. A la sainteté de Dieu par l'exemption du péché. 2°. A la gloire de Dieu par le titre dont elle a été décorée. 3°. A la puissance de Dieu, par le crédit qu'elle a auprès de Dieu. C'est à quoi je réduis toute l'économie des desseins de Dieu sur cette Vierge naissante ; il la destine à être la plus sainte des Vierges, la plus glorieuse des Meres, la plus puissante des Créatures : une plenitude de graces, une plenitude de gloire, une plénitude de puissance ; voilà ce que Marie a reçû du Seigneur. *Ps. 105. 2.*

Soudivisions du second Point.

Persuadée que plus on a reçû de la main libérale de Dieu, plus Dieu est en droit d'exiger de nous, Marie n'envisagea qu'avec une sainte frayeur les prérogatives dont le Ciel l'avoit favorisée : toute sa crainte étoit, de ne se pas montrer assez reconnoissante. Que rendrai-je au Seigneur, s'écrioit-elle avec David, que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens dont il m'a comblée ? foible & impuissante créature, je n'ai qu'un cœur, & je le consacre à l'aimer ; je passerai ma vie à invoquer son Saint nom. Il est mon Dieu, & je ferai toujours gloire d'être son humble servante ; j'irai dans son Temple, & là prosternée aux pieds du Sanctuaire, je lui offrirai un sacrifice dont je serai moi-même, & le prêtre & la victime : peuples témoins des graces qu'il ma prodiguées, je veux que vous le soiez de mon profond anéantissement ; Peuples témoins du pouvoir qu'il me communique, je veux que vous en sentiez les favorables effets. Telle est la maniere dont Marie a correspondue aux grands desseins de Dieu sur elle. La grace la rendit plus circonspecte, la gloire plus humble, la puissance plus charitable : c'est-à-dire, qu'elle a répondu, 1°. à la plénitude de graces, par une plénitude de circonspection ;

2°. à la plénitude de gloire par une plénitude d'humilité, 3°. à une plénitude de puissance par une plénitude de charité. Que d'instructions pour nous!

Preuves de la premiere Partie.

Nous naissons tous enfans de colere & d'indignation.

C'est le malheur de l'homme d'apporter avec lui en naissant, un caractere de reprobation, & de ne paroître d'abord au monde que chargé de la malédiction du Dieu même qui l'a créé. Cette seule raison peut vérifier la parolle du sage, lorsqu'il nous dit que le jour de la mort est plus heureux pour l'homme que celui de la naissance. Pourquoi? parce que souvent, au moins la mort est sainte, au lieu que la naissance n'est jamais dans les régles ordinaires séparée du péché. *Melius est nomen bonum quàm unguenta pretiosa, & dies mortis die nativitatis.* Il n'y a qu'un privilége particulier qui puisse nous preserver de cette Loi générale & si fatale. *Le P. Brétonneau.*

Eccli. 7. 2.

Ce qui nous est refusé dans notre naissance est accordé à Marie par un privilége tout particulier.

Marie, par une grace toute singuliere, fut agréable à Dieu dès le premier instant de sa naissance, car la sainteté l'accompagna toujours; & pour parler ici le langage de l'école, je distingue avec Saint Thomas & tous les Théologiens. 1°. Une sainteté habituelle. 2°. Une sainteté actuelle, c'est la grace sanctifiante, ce don précieux du Ciel qui réside en nous pour nous rendre tant qu'il y demeure agréables à Dieu, & dignes de son amour: sainteté actuelle, ce sont les actes de vertu que nous pratiquons; aidés du secours de la grace qui nous est communiquée, & qui nous donne le pouvoir d'aimer Dieu nous-mêmes, & de lui marquer mutuellement notre amour, ou par des sentimens, ou par des effets: or, Marie dans sa naissance eut l'une & l'autre sainteté. *Le même.*

La grace que reçut Marie dans sa Nativité est supérieure à

Je ne viens point jetter ici le scandale, & si je releve la certitude de la grace de Marie dans sa Nativité, à Dieu ne plaise que je forme ni que j'aye jamais formé le moindre doute touchant la grace de la Conception. Je la trouve au contraire,

établie sur les principes les plus solides ; & je sçai combien ce seroit blesser la tendre piété des fidéles, combien ce seroit me démentir moi-même & mes sentimens propres, que de prétendre enlever à la Mere de Dieu, une prérogative que toute la multitude parmi le peuple Chrétien lui a constamment & si hautement attribuée, que toute l'Eglise honore dans elle par un culte public & solemnel, & qui en conséquence des desseins de Dieu sur elle semblait lui être due. Marie a donc été conçue sans péché, c'est ce que je confesse & ce que je me fais un devoir & une gloire tout ensemble de confesser. celle qu'elle reçut dans sa Conception.

Cependant à comparer l'état de Marie dans sa Conception & l'état de Marie dans sa Naissance, je ne puis ignorer que la sainteté de sa Conception n'a pas été sans quelques contestations, que jusqu'au milieu de l'Eglise c'a été un point agité, que là-dessus une pleine unanimité n'a pas d'une premiere vûe concilié tous les esprits ; qu'ils ont été même absolument divisés, quoique le parti favorable ait prévalu & par le nombre & par la force de la vérité. Voila, dis-je, de quoi je me trouve obligé de convenir ; mais à l'égard du mistere que nous célébrons, & de l'inconteſtable sainteté qui le releve, je n'apperçois qu'un consentement général, & je n'entens de toute part qu'une même voix. Tout de soi-même s'est réuni là & sans violence ; on chante par tout, & tous le chantent que Marie en ce jour commence à paroître au monde comme une fleur qui naît dans les campagnes, pure & brillante. *Ego flos campi.* Qu'elle s'y montre comme le lis qui croît dans les vallées avec toute sa blancheur, & sans nulle flétrissure qui obscurcisse son éclat. *Et lilium convallium.* Eloges figurés d'une grace plus universellement reconnue, & même encore d'une grace plus abondante & plus excellente. *Le même.* Continuation du même sujet. *Cant.* 2. 1. *Ibid.*

Marie naît d'un Pere & d'une Mere selon la Privilé-

ges particuliers qui distinguent la naissance de Marie de la naissance de tous les autres hommes.

chair, comme les autres enfans des hommes ; mais elle naît sanctifiée & préparée pour la grande œuvre à laquelle Dieu l'a destinée avant que le monde fût. Marie naît dans la grace, confirmée dans la grace, établie dans la grace, où cependant elle persèverera volontairement pour donner lieu au mérite, où elle ira toujours croissant, c'est la grace qui sera secondée de ses efforts. Car, Chrétiens, Marie elle-même, l'ouvrage tout singulier de la grace, ne sera pas sainte, & si éminemment sainte sans elle-même ; & nous lui appliquerons sans craindre d'être repris, ce que Saint Augustin a dit de l'homme en général, qui est vrai, & quon entend si mal, *celui qui vous a fait sans vous, ne vous sauvera pas sans vous* : nous le dirons à Marie elle même, sans croire offenser sa grace : celui qui vous a prédestinée pour une si grande grace, Vierge Sainte, & glorieuse Mere, qui vous y a créée en J. C. votre Fils, vous y a créée, afin que vous marchiez dans la sainteté, votre Fils agissant en vous. *L'Auteur des Discours choisis.*

Création de Marie dans l'état de la grace figurée par la structure d'un Tabernacle. *II. Paralip. 29. 1.*

Que j'aime à me représenter la création de Marie dans l'état de la grace, sous cette idée du tabernacle de Dieu avec les hommes, & à remonter à ce moment où toute la Trinité Sainte fut occupée à préparer cet ouvrage, à le construire, à l'orner, à le sanctifier. *Opus namque grande est, neque enim homini præparatur habitatio sed Deo.* C'est ici un grand ouvrage, car ce n'est pas à un homme, mais à un Dieu que nous préparons une demeure. Elevons ici nos esprits, s'il se peut, jusqu'à la puissance du Créateur du Ciel & de la terre, à l'industrie de la Sagesse éternelle, à la magnificence de l'Esprit sanctificateur ; ce que peut faire un Pere Tout-puissant, qui est tout ensemble un époux jaloux de la beauté de son épouse, & qui veut s'honorer en elle ; ce qu'est engagé de faire un Fils Tout-puissant aussi plein d'amour, & qui veut le

le marquer ; ce que veut faire dans le Sanctuaire de sa grace, dans son propre Temple ; le Saint Esprit magnifique & libéral, comme il l'est & qui veut le paroître une fois singulierement, c'est ce que la Trinité Sainte, n'en doutons pas, à fait en faveur de Marie. *Le même.*

L'homme, si on le considere en soi, n'est que foiblesse : ses actions de valeur si récommandables aux yeux des humains, portent toujours le caractere du néant dont il est sorti ; elles se dissipent comme le nuage qui passe. A Dieu seul appartient la gloire, lui seul peut opérer de grandes choses ; & il est si grand, dit Saint Augustin, dans les grandes choses, qu'il paroît également grand dans les plus communes. Jugez donc des merveilles qu'il va opérer en faveur de Marie. Le temps où le Soleil de Justice devoit bientôt briller sur la terre approchoit déja : les soixante semaines de Daniel tendoient à leur fin : la terre étoit prête à germer le Messie si long-temps attendu. Dieu se hâte de sanctifier & de favoriser Marie qui devoit entrer dans l'exécution de ce grand Mystere, il suspend le cours de la nature en sa faveur, il détourne ses pas du torrent de corruption, il fait pour Marie ce qu'il avoit fait pour les Anges dans leur création, d'une main il la comble des plus excellens dons de la nature, & de l'autre, il répand sur elle les plus riches trésors de sa grace ; *erat simul condens naturam & largiens gratiam.* Marie dès le premier moment de son être, ravissant au péché le tribut fatal dont Adam avoit chargé sa postérité, n'eut point de part à la peine commune qui couvrit d'opprobre ses descendans ; & si elle devoit entrer dans les engagemens du péché comme Fille du premier homme, elle en fut préservée comme devant être la Mere d'un Dieu. Disons donc, & ne craignons point de l'avancer, que Marie qui devoit être le Tabernacle du Seigneur, a été miraculeusement sanctifiée. *Sanc-*

Les prodiges opérés en faveur de Marie ne pouvoient être opérés que par un Dieu.

Ps. 45. 5. *tificavit Tabernaculum suum altissimus.* C'est de Marie que doivent s'entendre à la lettre ces paroles de

Cant. 4. 7. l'Epouse des Cantiques. Vous êtes toute belle, *totæ pulchra es, & macula non est in te.* Nulle tache, nulle difformité ne se trouve en vous. *L'Auteur. Discours des grandeurs de Marie.*

Rien ici-bas ne nous peut rendre véritablement grands que la possession de la grace.

La seule chose qui puisse rendre l'homme véritablement grand, solidement heureux, c'est la grace : je parle de cette grace sanctifiante & habituelle qui nous justifie aux yeux de Dieu, qui nous reconcilie avec Dieu, qui nous donne un droit légitime à la possession de Dieu. Tous les autres avantages qui irritent vivement notre ambition, ne sont que chimere & néant fragiles. Ils n'ont rien de réel, que l'obstacle qu'ils mettent au salut. Bien loin de féliciter ceux qui les possedent, la foi nous apprend à les plaindre, parce que telle est la dépravation de notre nature, que nous tournons en poison les dons du Créateur ; & ce qui devroit être pour nous un motif de reconnoissance, devient par l'abus que nous en faisons, l'instrument de notre révolte.

C'est bien moins à raison de la naissance de Marie dans l'ordre de la nature que nous lui donnons des éloges, qu'à la vûe de sa naissance dans l'ordre de la grace.

Ne vous y trompez pas, Chrétiens ; ce que je prétends aujourd'hui exalter dans Marie, ce n'est pas d'être issue d'une famille qui avoit porté si longtemps le Sceptre de Juda, & réuni les droits de la Royauté avec l'honneur du Sacerdoce ; ce n'est pas de compter parmi ses ancêtres les vaillans Capitaines dont les exploits fameux se lisent dans nos livres saints, ces grands Monarques qui tenoient leur autorité de la main de Dieu même ; ce n'est pas d'avoir été douée en naissant de toutes les qualités naturelles qui la rendoient le miracle de son sexe & le chef-d'œuvre de toute la puissance du Créateur ; grace divine dont elle a reçû des effusions si abondantes, vous seule attirez aujourd'hui tous mes éloges. Si j'éléve Marie au-dessus de toutes les créatures, ce n'est que parce qu'elle a été pleine de gra-

ce. *Ave Maria gratiâ plena*, grace de prédestination, grace de justification, grace de stabilité, grace d'accroissement, autant de formes différentes que la grace a prises pour enrichir Marie, & pour la rendre la plus sainte de toutes les Vierges. *Manuscrit anonyme & moderne.* *Luc.* 1. 28.

D'après la prédestination de Jesus-Christ à la qualité de Fils de Dieu, il n'y en a point de plus efficace, de plus abondante, & qui porte plus visiblement les caracteres d'une grande miséricorde, que la prédestination de Marie. Abstenons-nous de sonder un abîme où l'esprit humain se perd; n'interrogeons point les impénétrables décrets de la Providence; ne demandons point pourquoi le Seigneur a aimé la porte de Sion préférablement à tous les Tabernacles de Jacob; pourquoi, tandis qu'il livre à l'esprit de vestige & d'aveuglement, tout ce qu'il y avoit de distingué dans Jerusalem, une simple fille est choisie pour la dépositaire de ses augustes secrets: souvenons-nous que nous sommes entre les mains de Dieu, comme l'argile entre les mains de l'ouvrier, que maître de ses créatures, il en fait à son gré, des vases d'honneur ou d'ignominie, & que ce n'est point à ces vases à lui demander compte de leur destination. Humilions-nous sous la puissante main de Dieu, opérons notre salut avec crainte & tremblement; mais évitons de vaines inquiétudes, & des questions litigieuses qui ne feroient que nous troubler sans nous rendre meilleurs; ayons une ferme confiance, que celui qui a commencé dans nous l'ouvrage de notre sanctification ne le laissera pas imparfait.

Grace de prédestination plus abondante dans Marie que dans tous les autres hommes.

Selon la Théologie de Saint Paul la grace de la justification est une suite naturelle de la premiere: & à qui a-t-elle jamais été accordée avec plus de profusion qu'à Marie? sans vouloir fixer l'instant précis de la miséricorde, & ériger en dogme de foi ce qu'il n'a pas plû à Dieu de nous révéler, sans

Grace de justification plus copieuse dans Marie que dans tous les autres

hommes. examinet si la main qui préserve est plus bienfaisante que celle qui se hâte de réparer ; il me suffira de vous dire que le premier moment de la Conception de Marie a été marqué par une grace spéciale, que le Démon n'a point eu d'empire sur cette ame privilégiée, & que toutes les distinctions compatibles avec l'œconomie des décrets éternels lui ont été prodiguées ; il me suffira de vous dire, que si Jean-Baptiste & Jérémie ont été sanctifiés dans le sein de leur Mere, Marie doit avoir eû sur eux une supériorité de faveurs, proportionnée à la supériorité de son ministere ; il me suffira de vous dire, que Dieu ayant destiné Marie à être la Mere de son Fils, il n'est pas douteux qu'il ne se soit intéressé d'une maniere toute particuliere à la sainteté de ce Temple vivant, & que forçant les loix de la nature, il n'ait multiplié les miracles, plutôt que de permettre que la plus légere corruption profanât un sanctuaire que Jesus-Christ devoit habiter.

Ceux qui liront attentivement ce Traité, s'appercevront facilement que beaucoup de choses que j'ai adoptées à la naissance de Marie, pourront bien servir à celui des Prédicateurs qui voudra travailler sur la Conception immaculée de Marie, comme tel qui voudra travailler sur la Nativité de cette Vierge Sainte, trouvera des secours très-abondans dans le traité de la Conception qui précéde celui-ci.

Différence de la sainteté de Marie, de la sainteté du plus juste d'entre nous : la nôtre est chancelante, celle de

Hélas ! qu'est-ce que la stabilité de l'homme sur la terre ; & la plus consommée mérite-t-elle ce nom ? le plus juste est celui qui vous offense le moins, ô mon Dieu ! & combien celui qui vous offense le moins, vous offense-t-il encore ? Une vicissitude de ferveur & de lâcheté, une alternative de chûtes & de remords, un enchaînement de bonnes résolutions & de foiblesses : Voilà à quoi se réduisent tous les efforts de la justice chrétienne : mais bien diffé-

tente de nous, que vous êtes heureuse, illustre Marie, d'avoir marché avec une ferme persévérance dans les voies du Seigneur, sans vous détourner ni à droite ni à gauche ! Oui sa sainteté n'eut aucune de ces imperfections même involontaires qui gâtent souvent nos meilleures actions ; une éminente charité avoit desséché dans elle l'amour-propre jusqu'à la racine : maîtresse de ses passions, elle les avoit toutes subordonnées à l'empire de la grâce : sainte de corps, sainte de cœur, sainte d'esprit, ses mouvemens, ses pensées, ses désirs étoient autant de vertus ; & c'est à elle-seule que convient parfaitement cette louange de l'Epouse des Cantiques : Vous êtes belle, ma bien-aimée, & il n'y a point de tache en vous.

Marie fut stable & permanente.

Qui eût pû, dira-t-on, empêcher Marie de se soutenir dans la sainteté ? exempte de la loi du péché, elle ignora toujours ces révoltes humiliantes de la chair contre la raison, de la raison contre la Foi ; impeccable qu'elle étoit par grace, comme Jesus-Christ par nature, quel mérite pouvoit donc acquérir Marie ? Ah ! Chrétiens, le temps que nous employons à dompter nos passions, Marie l'employoit à multiplier les actes de sa charité ; nous nous occupons à réparer nos ruines, & Marie n'étoit occupée qu'à orner le temple de son ame : c'est ce que j'appelle grace d'accroissement, parce que quoiqu'élevée dès le commencement à un dégré de perfection plus éminent que tous les Saints & les Anges ensemble, il n'y eut pas un seul moment de sa vie où sa sainteté ne fit de nouveaux progrès. *Le même manuscrit anonyme & moderne.*

Marie quoiqu'impeccable par grace ne laissa pas de donner toujours à sa vertu un nouvel accroissement.

Certes, ô mon Dieu, il y alloit de votre gloire que celle qui devoit être votre Mere fût exempte de la malédiction prononcée contre tous les humains. Où eût été votre justice, si destructeur du péché vous eussiez souffert que Marie en devînt l'esclave ? Où eût été votre puissance, si descendu du Ciel en

Il y alloit de la gloire de Dieu que Marie fût totalement exempte

de péché, & même du soupçon du péché.

terre pour enchaîner l'ancien serpent, vous eussiez permis que celle qui devoit être votre Mere eût été quelque temps en proie aux illusions de votre ennemi ? la victoire eût été imparfaite ; & la gloire du triomphe de l'Homme-Dieu en eût été flétrie. N'eût-on pas pu reprocher au Tout-puissant son impuissance ou son peu de tendresse s'il n'avoit pu, ou si le pouvant, il n'avoit pas voulu préserver Marie d'une servitude aussi criminelle que deshonorante ? Loin de nous des soupçons si injurieux à notre divin Réparateur. Marie, quoiqu'en dise le téméraire Novateur, n'a point subi la loi rigoureuse du péché, elle a eu l'avantage de naître dans la grace. *L'Auteur.*

La prééminence de Marie tire sa source de l'auguste qualité de Mere de Dieu.

Comprenez, si vous pouvez, ce que c'est qu'être Mere de Dieu, & vous concevrez facilement la prééminence de Marie sur toutes les autres créatures. Etre Mere de Dieu, ah ! c'est, dit un Pere, un prodige si surprenant, que Dieu tout grand, tout magnifique, tout puissant qu'il est, n'a jamais rien fait de plus grand & de plus noble ; aussi ne craignons point de dire de Marie (proportion gardée) ce que le Docteur des Nations disoit du Fils de Dieu : Que le Seigneur en la choisissant lui a donné un nom au-dessus de tous les noms, afin que les Thrônes du Ciel, les Empires de la terre, les Puissances de l'Enfer pliassent le genouil devant elle. Quel est ce nom ? point d'autre que celui de Mere de Dieu. Auprès de cette auguste qualité, naissance, titres, priviléges disparoissez à nos yeux, vous n'êtes que phantôme & néant ; dire de Marie qu'elle est Mere de Dieu, c'est dire qu'elle est sur la terre l'unique Mere de celui dont Dieu est l'unique Pere dans le Ciel ; c'est dire qu'elle engendre dans le temps celui qui est engendré de toute éternité ; c'est dire qu'elle a donné au monde celui qui devoit être le Sauveur du monde ; c'est dire enfin, qu'elle a renfermé dans son sein virginal celui qui de ses doigts soutient l'Univers entier. *Le même.*

Si Dieu avoit fait naître Marie par une voie extraordinaire, s'il lui avoit formé lui-même un corps comm il forma celui du premier homme, il seroit moins surprenant qu'une créature qui sortiroit immédiatement des mains de Dieu en sortît plus pure que le Soleil : mais quelle gloire pour Marie d'être née de parens sujets au péché, sans avoir jamais été criminelle ! Quel prodige qu'un ruisseau pur pût sortir immédiatement d'une source corrompue, & qu'une racine empoisonnée portât un fruit salutaire ! Tel est le prodige que nous admirons dans Marie. D'une tige gâtée, d'une race de pécheurs, Vierge sainte, vous sortez innocente & sans tache. *Le P. Pallu, Traité de la vraie dévotion envers Marie.*

Ce qu'il y a de plus singulier dans la naissance de Marie, c'est que quoique née de parens sujets au péché elle ait paru au monde affranchie de la moindre tache du péché.

Vantez tant qu'il vous plaira, Grands du monde, l'éclat de votre naissance. Vous naissez sous la pourpre & dans de superbes palais, la gloire de vos ayeux rejaillit sur vous ; & dès le berceau vous recevez de votre origine un lustre qui vous attire des hommages. Tout vous applaudit, tout vous rit ; mais au milieu de cette pompe, je pense à la parole du Sage, & je n'en fais ici qu'une trop juste application : *Unus introitus est omnibus ad vitam.* Je considere que le Roi & le Sujet ne different que par des marques extérieures ; mais du reste que l'un & l'autre naissent dans le péché, parce que l'un & l'autre sont enfans d'Adam : de-là je ne compte plus ces distinctions humaines & passageres dont on est si jaloux, puisqu'elles ne sont rien en effet aux yeux de Dieu. *Pris en substance du P. Bretonneau.*

La naissance des grands de la terre si brillante qu'elle paroisse n'est rien en comparaison de la gloire attachée à la naissance de Marie. *Sap. 7. 6.*

La Foi du Messie perpétuée dans la Nation Juive inspiroit à toutes les femmes de Juda l'ambition de le voir naître de leur race : de-là cet empressement à contracter des alliances, de-là cet opprobre répandu sur la stérilité, de-là cette opposition à croire que la Virginité fût une vertu. Une Fille de la Maison de David seule a le courage de s'élever au-dessus de ce préjugé populaire ; elle comprend que la Virginité est

Marie eût mieux aimé renoncer à la qualité de Mere que de perdre le glorieux titre de Vierge.

l'imitation la plus parfaite de la sainteté de Dieu & l'holocauste le plus agréable qu'une créature puisse lui offrir. Jalouse de ce trésor, plutôt que de la perdre, elle aime mieux renoncer à l'avantage de donner la naissance au Rédempteur d'Israël; & cependant, qui le croiroit ? C'est sur elle, c'est sur cette Vierge même que Dieu jette les yeux, c'est elle qu'il destine à être la Mere du Verbe dans le temps, comme il en est le Pere dans l'éternité; c'est à elle qu'un Ange est député pour lui révéler ce Mystere ineffable. Il attend son consentement, elle le donne; & dès-là elle devient la coopératrice de notre réconciliation; la gloire du Fils réjaillit sur la Mere, leurs intérêts se confondent; & de même que Jesus tire sa grandeur de sa Divinité, Marie tire la sienne de la Maternité Divine. *Manuscrit anonyme & moderne.*

De la qualité de Mere de Dieu sort une source de gloire pour Marie, & naissent pour nous les plus grands avantages.

Marie Mere d'un Dieu ! L'orgueilleux Nestorius a beau vouloir lui disputer ce titre glorieux, toute l'Eglise assemblée à Ephese confond l'audace de cet Héréſiarque, & le peuple zélé pour l'honneur de Marie applaudit d'une voix unanime à sa condamnation. Marie Mere de Dieu : à ce nom quelle foule de merveilles, quel enchaînement de Mysteres se présente à mes yeux ! Fier du triste avantage qu'il avoit remporté sur nos premiers Peres, Satan se flattoit d'étendre sa rage sur le reste de leur postérité : mais son empire est renversé, son sceptre de fer est brisé. Une femme l'arrête, une femme le terrasse, une femme l'écrase sous ses pieds; & cette femme c'est Marie : *Dominus omnipotens nocuit eum & tradidit eum in manus fœminæ.* N'est-ce pas dans cette Vierge Mere que s'est accomplie à la lettre la promesse faite au premier homme le jour même de sa chûte ? N'est-ce pas cette nouvelle Eve qui répare ce que l'autre avoit détruit, & qui introduit dans le monde la justice & la vie, comme l'autre y avoit introduit la mort & le péché ? N'est-elle pas ce prodige qu'Achaz n'osoit demander; cette Vierge pré-

Judith. 26. 7.

dite par Isaïe dont devoit naître l'espérance de Sion, le Rédempteur de Juda, le vrai Emmanuel ? N'est-elle pas cette femme que saint Jean nous dépeint dans l'Apocalypse, revêtue du Soleil, couronnée d'Etoiles, la Lune sous ses pieds, toujours aux prises avec le dragon, mais toujours victorieuse de ses attaques ? Les expressions me manquent, Vierge sainte, pour représenter les titres de gloire dont vous êtes décorée, & le ministere consolant que vous avez exercé à notre égard : pénétrez de la plus vive reconnoissance, nous publions toujours que c'est à Jesus-Christ que nous devons le bienfait inestimable de notre Rédemption ; mais nous n'oublierons jamais que c'est vous qui nous avez donné le Rédempteur : nous bénirons le jour fortuné où il est descendu sur la terre ; mais nous appellerons bienheureuses les entrailles qui l'ont porté, &c. *Le même.*

En quoi Marie est supérieure à tous les Esprits célestes quoiqu'elle ne soit encore qu'un enfant.

Il est vrai que Marie est encore un foible enfant auquel il semble que la nature n'ait donné que des cris & des larmes pour se plaindre des miseres de la vie où elle entre, & à cet égard qu'elle est inférieure aux Anges qui jouissent de l'éternelle félicité : mais elle est destinée à porter dans son sein celui que le Ciel & la Terre ne peuvent comprendre ; mais elle est choisie pour donner la vie à ce Dieu que les Séraphins ne peuvent regarder qu'en tremblant. C'est ce qui la met infiniment au-dessus du chœur de tous les Anges ; & l'on peut dire d'elle aussi-bien que de son Fils : *Tanto melior Angelis effectus, quanto differentius præ illis nomen hæreditavit.* Oui, cette auguste qualité de Mere de Dieu à laquelle elle est destinée, la releve au-dessus de tout ce qu'il y a de grand dans la condition de tous les Esprits célestes. Aussi est-ce de ce beau titre de Mere de Dieu qu'elle tire toutes ses grandeurs. *M. Verjus dans ses Panégyriques.*

Hebr. 1. 4.

Marie est héritiere de toutes les

Oui, mes Freres, Marie réunira en elle toutes les vertus de ces Héros ses aveux illustres, de ces femmes vertueuses la gloire d'Israël & l'honneur de leur

vertus de ſes ancêtres.

ſexe ; elle n'aura ni moins de Foi qu'Abraham, ni moins d'obéiſſance qu'Iſaac, ni moins de douceur & de piété que Jacob. Sa pureté égalera la chaſteté de Joſeph, ſon courage la valeur de David, ſa ſageſſe la prudence du grand & pacifique Salomon ; on la nommera comme la premiere des femmes la mere des vivans, & elle ſera comme Sara appellée la mere des croyans, la beauté de Rachel, la fécondité de Lia, la valeur de Debora, l'intrépidité de Judith, la prudence d'Eſther. Rapprochez toutes ces vertus les unes des autres, c'eſt Marie que j'ai peint, c'eſt Marie que vous reconnoîtrez. *Le P. de la Colombiere un peu changé.*

Eloges que les SS. Peres donnent à Marie en conſéquence de la maternité divine.

En vérité les ennemis de Marie ont-ils bonne grace de ſe récrier & de faire leurs efforts pour contredire les éloges que lui donnent nos Peres dans la Foi & l'Egliſe entiere ? Saint Jean Damaſcene la nomme un abîme de graces, S. Auguſtin ne craint point d'avancer qu'après Jeſus-Chriſt rien n'eſt comparable à Marie ; tous de concert confeſſent que ſon auguſte qualité de Mere de Dieu mérite nos honneurs & exige notre culte. De-là cette multitude de dévots, j'entends de vrais dévots de Marie qui ſe ſont rangés ſous ſes étendarts : que de Temples magnifiques élevés en ſon honneur, que de lampes précieuſes allumées à ſa gloire, que de dons brillans ſuſpendus devant ſes Autels ! L'Egliſe a-t-elle contredit, que dis-je ? n'a-t-elle pas confirmé ces dévotions, quand elle a autoriſé cette multitude de qualités & de titres que nous révérons dans Marie ? N'eſt-ce pas l'Egliſe qui dans ſes prieres la qualifie de Vierge reſpectable, de Reine des Cieux, de Mere de Dieu ? *L'Auteur.*

Il n'y a gueres que les libertins & les Héréſiarques qui ſe

Que pourroient ici répondre le libertin inſenſé, l'aveugle Novateur, le zélateur audacieux ? taxeront-ils l'Egliſe d'avoir erré, d'avoir pouſſé trop loin le culte que l'on doit à Marie ? accuſeront-ils les Jerômes, les Ambroiſes, les Auguſtins, les Bernards,

d'avoir voulu profiter de la crédulité des peuples & d'en imposer au commun des Fideles ? De bonne foi, quelle comparaison entre ces généreux défenseurs de la Foi, & ces hommes singuliers qui pour se donner le relief d'esprits fins & délicats ont si fort raffiné sur les honneurs dûs à Marie ! Remarquez (ceci est important) que tous ceux qui se sont récriés si hautement contre le culte qu'on doit à Marie, étoient les ennemis déclarés de Dieu, des hérétiques entêtés, des impies outrés. Un Jovinien & un Nestorius furent les premiers qui lui disputerent la qualité de Mere de Dieu ; un Calvin & un Luther eurent assez d'effronterie pour traiter de superstition & de rêverie les hommages qu'on lui rendoit. Après cela est-il bien difficile d'appercevoir de quel côté panche la vérité ? L'Eglise a parlé, c'est à nous à suivre ses décisions. Si elle nous commande d'honorer Marie, elle en a le pouvoir ; & si elle a autorisé de pieuses dévotions envers Marie, elle a pensé à en réformer les abus. *Le même.*

soient élevés contre les honneurs que l'Eglise rend à Marie : foiblesse de leurs reproches.

Je ne puis m'empêcher de m'écrier avec l'Eglise : Vous êtes, Vierge sainte, véritablement digne de toute notre vénération. Vierge & Mere tout ensemble, vous avez renfermé dans votre sein celui que le Ciel & la Terre ne peuvent contenir ; vous honorer c'est honorer le choix que votre divin Fils a fait de vous pour être sa Mere ; c'est reconnoître sa justice, puisqu'il n'a pu vous aimer que parce que vous étiez sainte ; c'est confesser sa bonté qui ne vous a rendu si sainte, que pour vous rendre digne d'être sa Mere. Que l'hérésie nous reproche donc tant qu'elle voudra l'exagération, qu'elle sonne l'allarme dans le monde Chrétien, qu'elle crie hautement à la superstition & à l'idolâtrie : au seul nom de Marie Médiatrice & Corrédemptrice du genre humain, ah ! qui des vrais Catholiques ignore que Marie n'est que Médiatrice d'intercession ; Mere Médiatrice auprès d'un Fils seul véritable Médiateur & Rédempteur ? qui

En quel sens l'on peut dire que Marie est Médiatrice.

ne ſçait qu'en l'invoquant, nous ne la regardons pas comme l'arbitre du ſalut & la cauſe principale des graces ; mais ſeulement comme la premiere des créatures, plus capable que toute autre de les obtenir de Jeſus-Chriſt, parce qu'elle lui eſt plus agréable que tout autre ? *Divers Auteurs.*

Divers fondemens ſur leſquels le pouvoir de Marie eſt appuyé.

Jugeons de la puiſſance de Marie par le pouvoir qu'elle a exercé ſur la terre, par ſon auguſte Maternité, & par ſon admirable Sainteté : trois réflexions qui prouvent que rien après Dieu n'eſt plus puiſſant dans le Ciel que Marie.

Pouvoir de Marie ſur la terre : Premier fondement de ſa puiſſance dans le Ciel.

Quoiqu'il ſoit certain que Jeſus-Chriſt ait accordé des prodiges & des miracles éclatans à l'interceſſion de ſes amis, diſons cependant que les plus frappans ont été opérés par la Médiation de Marie. C'eſt à la priere de Marie que Jeſus-Chriſt opere dans Cana le premier de ſes miracles ; miracle d'autant plus frappant, ſelon la remarque d'un Pere, que Jeſus-Chriſt dit lui-même, que ſon heure n'étoit pas encore venue. C'eſt par le moyen de Marie que s'opere en quelque ſorte la ſanctification de Jean-Baptiſte. Elizabeth entend la voix de Marie, à l'inſtant l'enfant qu'elle porte treſſaille de joie & eſt ſanctifié. Or ſi Jeſus-Chriſt a tant fait pour Marie ſur la terre, que ne fera-t-il point pour elle dans le Ciel ?

Maternité de Marie : ſecond fondement de ſon pouvoir dans le Ciel.

Qui peut être plus puiſſant auprès d'un Fils plein de reconnoiſſance, qu'une Mere remplie de tendreſſe ? Salomon élevé ſur le thrône de ſon pere, apprend que Berſabée va paroître pour ſolliciter auprès de lui une grace ; Salomon deſcend du thrône, & proſterné aux pieds de ſa mere il lui donne la liberté de demander ce qu'elle voudra : voici la figure, venons à la réalité. Jeſus-Chriſt en couronnant Marie Reine du Ciel & de la Terre lui permet de demander ce qu'elle ſouhaitera, avec aſſurance d'être exaucée : *Pete, Mater, neque enim fas eſt ut avertam, &c.* Et certes, Marie en devenant plus heureuſe, ſeroit-elle moins puiſſante ? ſa gloire diminueroit-elle ſon cré-

III. Reg. 2. 20.

dit ; & assise à la droite de son Fils auroit-elle perdu quelque chose du pouvoir qu'il lui avoit accordé sur lui durant le cours de sa vie mortelle ?

Sainteté de Marie : troisiéme fondement de son pouvoir dans le Ciel.

Le crédit des Saints auprès de Dieu est plus ou moins grand, selon qu'ils en sont plus ou moins aimés ; ainsi voyons-nous un favori plus ou moins honoré, à proportion qu'il est regardé plus ou moins favorablement du Prince. Or on est plus ou moins aimé de Jesus-Christ dans le Ciel, selon qu'on l'a plus ou moins aimé sur la terre, qu'on a fait plus ou moins pour sa gloire, qu'on a été plus ou moins attaché à son service, obéissans à ses ordres, fideles à sa grace, reconnoissans de ses dons. Or personne n'a plus aimé Jesus-Christ, n'a plus fait pour sa gloire, n'a été plus obéissante, plus attachée, plus fidelle, plus reconnoissante que Marie : donc personne n'a plus de pouvoir dans le Ciel que Marie. Concluons donc que comme rien après Dieu n'a été plus grand sur la terre que Marie, rien aussi après Dieu n'est plus puissant dans le Ciel que Marie. *Travaillé sur divers Auteurs imprimés.*

Le pouvoir que nous reconnoissons dans Marie n'est qu'un pouvoir de grace & d'intercession à la différence de celui de J. C. qui est un pouvoir d'indépendance & de rédemption. *Hebr.* 5. 7.

Quand je parle du pouvoir de Marie, à Dieu ne plaise que par un zele indiscret pour cette Reine des Anges, je cherche à lui élever un thrône à côté de celui du Très-Haut ; & que confondant ainsi la créature avec le Créateur, le néant avec Dieu, je mette au même rang celui qui est Saint par essence, & celle qui l'est devenue par grace. Je sçai qu'il y a un pouvoir d'indépendance & de rédemption qui n'appartient qu'à Jesus-Christ : c'est à lui que toute puissance a été donnée dans le Ciel, sur la Terre & dans les Enfers. Egal à Dieu en toutes choses ; s'il prie, c'est en son propre nom ; s'il intercede, c'est par ses propres mérites ; s'il est exaucé, c'est en vertu du respect que son Pere a pour lui : *Exauditus est pro sua reverentia.* Mais il y a un pouvoir de grace & d'interceſſion accordé à ces ames bienheureuses qui jouissent de Dieu dans le sejour de la gloire ;

nous n'implorons pas leur miſéricorde, mais leur médiation ; elles ne nous exaucent pas, mais elles ſont exaucées pour nous ; elles ne nous ſauvent pas, mais elles nous obtiennent le ſalut. L'Egliſe s'en eſt ſi clairement expliquée, qu'il n'y a que l'eſprit de ſchiſme & de révolte qui puiſſe la chicanner ſur cet article. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

L'on peut juger de l'éminent pouvoir de Marie par celui que le Seigneur daigne accorder aux Saints.

Je pourrois employer mille raiſons pour prouver que, ſi l'entremiſe des Saints qui ſont les amis de Dieu a tant d'efficace auprès de lui, l'interceſſion de Marie qui a eu le bonheur d'être ſa Mere, doit être infiniment plus puiſſante. Je pourrois vous dire, Chrétiens, ſi Dieu ſe plaît à exécuter la volonté de ceux qui le craignent, ſi dans une occaſion particuliere on l'a vû obéir à la voix d'un homme & ſuſpendre en faveur de Joſué le cours de la nature, ſi réſolu de punir Iſraël, il s'eſt laiſſé mille fois fléchir par ſon ſerviteur Moïſe ; eſt-il ſurprenant qu'il ſe rende aux vœux d'une Mere qu'il a toujours tendrement aimée, qu'en ſa faveur il relâche quelque choſe des droits de ſa ſévere juſtice, & que, prêt à foudroyer les pécheurs, il aime à être deſarmé par des mains qui lui ſont ſi cheres, par des mains qui l'ont porté dans ſon enfance, qui l'on dérobé à la fureur d'Hérodes, & dont le travail a contribué à ſa ſubſiſtance ? *Le même.*

Autres raiſons du pouvoir de Marie.

Quelle foule de preuves ne pourrois-je pas vous apporter pour vous convaincre du crédit puiſſant de Marie auprès de Dieu ? Car enfin, que penſer de ce zele unanime des Peres de tous les ſiécles pour accréditer ſon culte, de cette multiplicité de Fêtes inſtituées en ſon honneur, dont chacune a un myſtere différent pour objet, & une grace ſpéciale pour fruit : de ces temples & de ces autels érigés ſous ſon invocation, & où l'on éprouve un ſecours toujours préſent, quand c'eſt une confiance éclairée qui nous y guide. Mais qu'eſt-il beſoin de preuves étrangeres, quand nous en avons de perſonnelles ? J'en appelle

à vous-mêmes : avez-vous jamais invoqué Marie avec foi sans recevoir l'effet de vos demandes, dans vos prieres, dans vos afflictions ; &c ? Avez-vous jamais inutilement réclamé la puissante protection de Marie ? Combien y en a-t-il peut-être de ceux qui lisent ceci ou qui m'écoutent, qui ont fait l'heureuse expérience de ce que je dis ? ce seroit donc une grande ingratitude, je ne dis pas de révoquer en doute, mais de ne pas mettre en œuvre un pouvoir dont nous avons déja tant de fois ressenti l'efficacité. *Le même.*

Si Marie est si puissante auprès de Dieu, comme nous l'avons déja dit plus d'une fois, ne doutons pas qu'elle ne soit extrêmement sensible à nos besoins. Non, ce n'est point à tort que l'Eglise l'invoque sous les titres consolans de Mere de grace, *Mater gratiæ* ; de Mere de miséricorde, *Mater misericordiæ* : ce n'est point à tort qu'elle l'appelle l'asile des pécheurs, *Refugium peccatorum* ; la consolation des affligés, *Consolatrix afflictorum* ; le secours des Chrétiens, *Auxilium Christianorum* ; notre vie, notre consolation, notre espérance, *Vita, dulcedo, spes nostra.* Ce n'est point en vain qu'elle conjure Marie de nous protéger & de nous défendre contre les ennemis de notre salut. *Le P. Pallu dans son Traité de la Dévotion.*

Si Marie est après Dieu toute-puissante, il n'y a rien que de légitime dans les hommages que nous lui rendons. *Antiphon. Eccles.*

Oui, Marie aime ceux qui l'aiment : *Ego diligentes me diligo.* Saint Thomas & saint Bonaventure lui mettent avec beaucoup de raison dans la bouche ces belles paroles que l'Ecclésiastique fait dire à la Sagesse ; dans moi est toute la grace de la voie & de la vérité : *In me gratia omnis viæ & veritatis.* Dans moi est toute l'espérance de la vie & de la vertu : *In me omnis spes vitæ & virtutis.* Oui, Vierge sainte ; c'est dans vous, c'est-à-dire, dans vos bons exemples ; c'est par vous, c'est-à-dire, par votre puissante intercession que les Justes trouvent la voie & la vérité, la vie & la vertu qui peut les soutenir & les faire

Aimons Marie & mettons en elle toute notre confiance parce qu'elle nous aime. *Prov. 8. 17. Eccli. 24. 25. Idem. Ibid.*

avancer dans le chemin de la justice. C'est dans vous & par vous, par la même raison que les pecheurs trouvent la voie par où ils doivent sortir de l'état du péché, la vérité qui doit les en dégoûter, la vie qu'ils doivent mener apres leur conversion que vous leur aurez procurée, & la vertu enfin qui, malgré leurs plûs grands désordres, peut encore les élever à la plus haute perfection. *Le même.*

Quoique Marie soit toute-puissante ne nous flattons point de son crédit si nous perlévérons à déplaire à son divin Fils.

Ne vous y trompez pas, pécheurs obstinés dans le crime, quelque grand que nous supposions le pouvoir de Marie, elle ne peut rien contre les intérêts de Jesus-Christ, ni contre l'invariable vérité de sa parole. Quoi ! hardis à braver le Ciel, vous vous croiriez à l'abri des vengeances célestes, parce que vous portez les livrées de Marie, & qu'observateurs scrupuleux de quelques rits extérieurs, vous êtes fidéles à lui réciter tous les jours certaines formules de prieres ? je l'avoue, ces sociétés dans lesquelles on entre, ces pratiques que l'on observe, ces livrées que l'on porte n'ont rien que que de conforme à l'esprit de la piété. Mais croire que sans renoncer à ces habitudes criminelles, sans obéir à l'Evangile, sans presque être Chrétien, elles suffisent seules pour sauver ; en vérité, c'est abus de la Religion, c'est n'en pas connoître l'esprit, c'est fournir aux ennemis de la foi des prétextes pour autoriser leur séparation, *Manuscrit anonyme & moderne.*

Priere à Dieu en actions de graces d'avoir donné Marie pour être l'avocate des hommes.

Je vous adore, ô mon Dieu, dans la naissance de cette nouvelle créature que vous donnez au monde en ce jour, & que vous y faites paroître entre tous les enfans d'Adam comme un lys entre les épines par la grace & la sainteté qui distinguent sa naissance de la naissance criminelle des autres hommes qui naissent vos ennemis & sujets à votre colere. Vous l'aviez promise, ô mon Dieu, cette nouvelle créature en qui commence à luir l'espérance des pécheurs ; & l'inimitié que vous aviez mise, comme vous l'avez promis, entre cette femme & le serpent commence

commence à paroître dès son entrée dans le monde, comme elle a parue dans son Immaculée Conception. C'est donc ici le prélude & la victoire que son Fils doit un jour remporter sur les puissances de l'enfer. Soyez loué & beni, Seigneur, du choix que vous avez fait de Marie pour une prérogative si singuliere, & que toutes les graces & toutes les miséricordes dont vous l'avez prévenue vous louent & vous glorifient éternellement. Soyez vous-même bénie, ô enfant donné du Ciel pour le salut de toute la terre, & que toutes les créatures vous saluent, maintenant pleine de graces, pour prévenir le salut de l'Ange; car ce cœur qui ne fait que de naître est néanmoins le cœur le plus rempli de la sainteté qui ait été jusqu'à présent dans la nature : l'esprit du Seigneur qui travaille à en faire le temple de la Sagesse éternelle, en fait par avance l'image la plus vive de toutes les vertus dont cette Sagesse incarnée doit être le véritable modele; & jusqu'au moment où cet Esprit adorable formera de votre sang virginal un corps au Fils de Dieu même, il ne cessera point de répandre en vous de jour en jour de nouvelles graces & une nouvelle sainteté, pour rendre votre ame & votre corps une digne demeure du Tout-puissant. *Manuscrit ancien.*

Preuves de la seconde Partie.

Depuis l'instant de sa naissance jusqu'à sa mort, Marie se maintint toujours dans la grace & ne commit pas le péché le plus leger.

Mon dessein n'est pas de descendre par ordre, depuis le moment où nâquit la Mere de Dieu, à un détail exact de toute sa vie, je prétends au contraire de la vie remonter à la naissance; &, pour rapporter tout à notre Mystere, voici le plan que je me suis tracé. Je sçai, & je le sçai sur des témoignages certains & indubitables, que jamais le péché n'eut d'accès dans cette ame toute pure, ni ne fit la moindre brêche à son innocence, soit que ç'ait été le prix de la vigilance la plus éclairée & du retour sur elle-même le plus assidu, soit qu'il faille là-dessus recourir à l'efficace des secours dont elle fut si abondamment pourvûe de la part de Dieu, & si

puiſſamment ſoutenue, ſoit que l'un & l'autre, comme deux cauſes immédiates, y ayent mutuellement concouru, je ne puis douter que depuis la naiſſance de Marie juſqu'au terme de ſa courſe, elle n'ait toujours été conſtamment & inviolablement unie à Dieu par la grace; trop de raiſons, diſons mieux, trop de ſenſibles démonſtrations doivent m'en convaincre, & ce ſeroit même un ſoin injurieux à cette Reine du Ciel que d'en vouloir venir à la preuve. J'aurois, pour parler autrement, à démentir toute l'Egliſe, à démentir en particulier le ſaint Concile de Trente, & je croirois abuſer de votre attention en inſiſtant ſur une vérité ſi ſolidement établie & reçûe généralement comme inconteſtable. *Le P. Bretonneau.*

L'humilité fut la vertu qui caractériſa plus ſingulierement Marie.

Tous les Peres, à l'envie, ont célébré l'humilité de Marie, tout lui ont attribué plûtôt encore qu'à ſa virginité la grace d'avoir été choiſie pour être la Mere de Dieu, & ils ont mis en Marie cette vertu au-deſſus même de ſa dignité. Voyez quel fond de piété, avec quelle humilité, dit S. Ambroiſe : *Vide humilitatem, vide devotionem.* Elle eſt choiſie pour être la Mere du Seigneur, & elle ſe dit ſa ſervante; une nouvelle ſi flatteuſe, une grace ſi haute ne l'éleve point, elle ſe regarde toujours comme une ſervante qui fait ce qui lui eſt ordonné : *Simul ancillam dicendo quæ faceret quod juberetur.* Certes, ajoute ce Pere, elle portoit déja l'humilité dans ſon ame avant que de porter dans ſon ſein celui qui s'eſt dit doux & humble de cœur. *L'Auteur des Diſcours choiſis.*

D. Amb. Expoſition. Evang. Luc. Liv. 2. §. 1.

Idem. Ibid.

Sur le même ſujet.

Que de graces ſont renfermées dans la qualité de Mere de Dieu, dans le choix que Dieu a fait de Marie pour cette dignité! il y aura pluſieurs Vierges, mais il n'y aura qu'une Vierge Mere; il y aura pluſieurs Apôtres & pluſieurs Evangéliſtes : il y a pluſieurs Anges au Ciel, eſprits deſtinés à différentes fonctions du ſervice de Dieu, mais il n'y a qu'une Mere de Dieu. C'eſt à elle, à elle ſeule que le Pere Céleſte, devenu

ſon époux, dira avec mille autres beaux noms : Vous êtes mon unique Colombe : *Una es Columba mea.* Elle eſt unique, c'eſt d'elle que le Fils dira avec le Pere & encore avec le Saint-Eſprit de qui elle a conçue, ce qu'eſt le lys au milieu des épines, telle eſt mon amie entre les Vierges : *Sicut lilium inter ſpinas, ſic amica mea inter filias.* Cette diſtinction, cette gloire qui éblouit nos yeux n'éblouit point Marie : elle eſt la Servante du Seigneur, elle qui a été choiſie pour ſa Mere : *Ancillam ſe dicit Domini quæ Mater eligitur.* C'eſt ſa baſſeſſe que les yeux du Seigneur ont vûe en elle : *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ.* C'eſt ici qu'elle dit avec ſon pere David élevé bien moins haut qu'elle, quand il eſt élevé ſur le thrône d'Iſraël & de Juda : Seigneur, mon cœur ne s'eſt point élevé juſques-là, non plus que mes yeux : *Domine non eſt exaltatum cor, &c.* Je n'ai point élevé ma penſée juſqu'à ces choſes ſi grandes & ſi fort au-deſſus de moi. *Le même.*

Cant. 6. 8.

Cant. 2. 2.

D. Amb. loc. ſup. cit.

Luc. 1. 48.

Pſ. 130. 1. 2. 3.

Comprenez-le bien pour ne jamais l'oublier : toute l'œconomie de notre ſalut roule ſur le bon uſage que nous faiſons de la grace. Sévere exacteur de ſes dons, Dieu nous jugera moins ſur les péchés que nous aurons commis, que ſur les graces qu'il nous aura faites. Effrayante vérité dont le grand Apôtre étoit vivement pénétré ! S'il écrit à ſon cher diſciple Timothée, c'eſt pour l'exhorter à ne point négliger la grace, c'eſt pour l'encourager à s'affermir dans la grace, c'eſt pour le conjurer de reſſuſciter en lui la grace. Que perſonne d'entre vous ne manque à la grace de Dieu, dit-il dans un autre endroit : *Ne quis deſit gratiæ Dei* ; & afin de donner plus de poids à ſes inſtructions, il montre qu'il ne recommande rien qu'il ne pratique le premier ; & que ſi la grace a été prodiguée à ſon égard, il n'a point été ingrat envers la grace : *Gratia ejus in me vacua non fuit.* La grace n'a point été inutile en moi. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

Toute la ſcience du Chrétien conſiſte à faire un bon uſage de la grace.

Heb. 12. 15.

I. Cor. 15. 10.

Avec quel soin Marie fit profiter la grace : peinture qu'en fait S. Ambroise.

De ce nombre prodigieux de graces dont Dieu combla Marie, il n'y en eut pas une seule qu'elle ne fit fructifier au centuple par ses soins & sa vigilance. Rien de plus édifiant, rien de plus instructif que la peinture que nous fait saint Ambroise de la conduite de cette Vierge incomparable & des précautions qu'elle prenoit pour conserver le précieux dépôt de la grace ; elle sçavoit que la grace risque tout dans ces conversations médisantes où la réputation du prochain est si peu ménagée, dans ces conversations inutiles où l'on ne s'entretient que de ce qui flatte la vanité, dans ces conversations libres où l'on donne & où l'on reçoit tant d'impressions dangereuses, & où l'on ne se fait pas scrupule d'allarmer la pudeur par de malheureuses équivoques : de-là ce silence modeste que Marie s'étoit imposé, cette attention à mettre un frein à sa langue, & à ne laisser échapper aucune parole qui ne fût dictée par la nécessité réglée par la vérité, avouée par la charité : *Loquendi parcior.* Elle sçavoit que la la grace risque tout dans l'inaction & l'oisiveté, péché dominant des femmes du monde ; & que pour être vaincu par le démon, il suffit qu'il nous trouve désœuvré : de-là son assiduité au travail, elle vouloit que ses jours fussent des jours pleins ; la priere, la lecture des livres saints & les occupations domestiques partageoient tous les momens de sa vie : *Intenta operi.* Elle sçavoit que la grace risque tout dans ces assemblées profanes où chacun porte ses passions & ses préjugés, où Dieu ne se trouve jamais, où l'amour du monde s'insinue imperceptiblement dans un jeune cœur, & où le crime s'ébauche, pour ainsi dire, par la liberté des regards ; de-là cette profonde retraite dans laquelle Marie a toujours fait profession de vivre ; renfermée dans l'intérieur de sa maison, elle n'en sortoit que pour aller au temple ; elle ne vouloit ni voir le monde, ni en être vûe : *Prodire domo nescia.* Elle sçavoit que la grace risque

tout dans ces repas trop fréquens, que le plaisir de la table est un des plus heureux véhicules de la volupté; que quand on veut être chaste, il faut être sobre, & que quiconque fait son Dieu de son ventre, devient bientôt l'esclave des plus honteuses passions : de-là ce divorce éternel de Marie avec l'ombre même du plaisir; de-là cette frugalité dans ses repas; de-là cette continuité de jeûnes, cette austérité de mortification : *Quid loquar ciborum parcimoniam.* Elle sçavoit que la grace risque tout, dans ces commerces réciproques, dans ces liaisons d'estime, dans ces tendres familiarités, qui, colorés du beau nom de simpathie, occasionnent souvent bien des crimes : de-là cette persévérance de Marie à n'entretenir commerce qu'avec Dieu : de-là ce trouble qu'elle ressentit à la vûe d'un Ange revêtu de la figure humaine : *Nec feminas desiderabat.* Que dirai-je de plus? sa délicatesse alloit au point d'éviter même jusqu'à la moindre familiarité avec les personnes de son sexe. *Le même.*

Ce morceau qui précede forme une très-belle & très-solide moralité : ceux qui voudront s'en servir & y donner quelque changement, trouveront cette facilité en consultant bien le Traité qui précede, parce que j'y ai déja présenté cette moralité, quoique sous un autre jour.

Non, ce n'est point ni l'esprit, ni le mérite de cet enfant déja plus grand que dans celles qui étoient les plus avancées en âge; ce n'est point le haut rang ni la noblesse de cette Vierge, issue des Rois de Juda, & sortie de la plus ancienne famille de Juda; ce n'est point, dis-je, tout cela qui fait le plus bel ornement de sa Naissance. Si nous nous arrêtions à ces avantages purement humains, quoique grands & magnifiques, nous en ferions un éloge plus profane que saint, & nous démentirions les loix de notre Religion qui veut que dans la solemnité de sa

Ce ne sont point les avantages naturels, mais la seule grace que nous devons considérer dans la naissance de Marie.

Naissance, nous tirions son éloge de la grace dont elle a été comblée. Nous contreviendrions aux desseins de l'Eglise qui nous expose ses graces comme le plus beau caractere de sa Nativité, & qui veut que nous bornions son éloge à la grace que lui a donnée Jesus-Christ dont elle est la Mere. *Manuscrit très-ancien.*

Marie quoiqu'elle n'eût en quelque sorte point à craindre de perdre la grace se défia toujours d'elle-même, & n'épargna rien pour conserver ce précieux trésor.

Si quelqu'un entre les Saints eut moins à craindre de perdre la grace, & a cependant plus travaillé à la conserver & à l'augmenter, c'est Marie : elle devoit cette fidélité à la grace de Dieu, & elle nous devoit cet exemple. La grace se perd, quand on l'expose, & on la perd quand on la néglige : *Noli negligere gratiam quæ in te est.* La grace, dit saint Paul, se perd quand on l'expose aux périls évidens, elle se perd quand on l'expose aux occasions recherchées, elle se perd quand on l'expose aux tentations communes du monde.

I. Tim. 4. 14.

Les écueils les plus ordinaires de la grace.

La seule vûe du monde affoiblit en nous la vertu, le moindre commerce avec le monde a changé nos idées & a commencé à altérer le fonds de notre Religion : une plus grande habitude avec le monde auquel on s'accoutume insensiblement, pervertit enfin nos mœurs. La piété se dissipe & s'évanouit d'elle-même, quand nous manquons seulement d'une certaine attention pour la conserver ; si nous ne la nourrissons en nous par la priere, & si nous ne la réchauffons par la méditation de la Loi de Dieu, elle se desseche en nous peu à peu, & alors notre ame est devant Dieu comme une terre sans eau. La grace sort de nous par tous les sens, si nous ne les tenons exactement fermés ; & enfin si nous n'apprenons à vivre au-dedans de nous, nous ne vivrons bientôt plus de la grace, mais des sens. *L'Auteur des Discours choisis.*

Fausses conséquences que l'on se forme au

C'est une folie du monde, & en même temps une erreur qu'on lui suggere pour lui inspirer la haine de la vraie doctrine de la grace, que si la grace est

gratuite, il ne faut donc pas faire des efforts comme de nous-mêmes pour l'attirer; que si la grace est si puissante sur les volontés & les décrets de Dieu si infaillibles, nous n'avons pas besoin de tant travailler à conserver la grace en nous, & à assurer notre salut. La grace est entierement gratuite; & il est vrai qu'il faut l'attirer en nous par la priere & par des efforts, pour ainsi-dire, au-dessus de nous. La grace est puissante sur nos volontés, & les décrets de Dieu infaillibles; & il est vrai qu'il faut apporter de notre part tous les soins imaginables pour conserver la grace en nous, & arriver à la gloire avec une grace augmentée: *Curam omnem subinferentes.* C'est la doctrine des Apôtres, & c'a été la pratique de tous les Saints. *Le même.*

sujet de la gratuité & de la puissance de la grace.

II. Pet. 1. 5.

Marie n'avoit rien à craindre ni des ruses de Satan, elle le tenoit écrasé sous ses pieds; ni de la contagion du monde, elle étoit invulnérable à ses traits; ni de la fragilité de la nature, Dieu l'avoit confirmée en graces; ni des révoltes de la concupiscence, dans elle la chair obéissoit à l'esprit, l'esprit à la foi: & nous Chrétiens, nous qui n'avons ni la plénitude, ni la stabilité de la grace de Marie, nous qui ne sommes que miseres & péché, nous que mille fatales expériences n'ont que trop convaincus de notre extrême foiblesse, nous dont les chûtes se comptent presque par les pas que nous faisons, nous n'en devenons ni plus attentifs, ni plus circonspects, ni plus défians, nous nous exposons témérairement aux plus dangereuses tentations, nous ne cherchons que les occasions de nous perdre; & quand nous avons eu le malheur de tomber, nous nous en croyons quittes, pour prétexter en général la foiblesse & la fragilité de l'homme qui, conçû dans l'iniquité & devenu le jouet de mille passions, se sent naturellement enclin au mal. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Marie qui étoit pleine de graces étoit sans cesse sur ses gardes pour ne la point laisser échapper, & nous qui la portons dans des vases d'argile nous ne prenons nulle mesure pour la conserver.

Vous êtes foibles & fragiles: il faut donc vous défier de votre foiblesse, & vous précautionner con-

Combien le prétexte

de foibleſſe qu'apporte les mondains peſe peu.

tre votre fragilité, voilà la conſéquence naturelle. Conçus dans l'iniquité vous ſentez un poids invincible qui vous entraîne au mal : il faut donc vous roidir contre ce penchant vicieux, faire un pacte avec vos ſens pour ne jamais donner entrée à la tentation, vous interdire tous les objets capables de vous corrompre, voilà la conſéquence naturelle. Suſceptible de mauvaiſes impreſſions, pourquoi allez-vous encore en puiſer dans ces lectures amoliſſantes, dans ces viſites équivoques, dans ces fréquentations ſuſpectes, à ces ſpectacles ſéduiſans ? Que ne les évitez-vous, que ne les fuyez-vous, toutes ces occaſions de péché ? voilà la conſéquence naturelle. *Le même un peu changé.*

Marie dans toutes les circonſtances de ſa vie fait preuve de la plus profonde humilité.

Marie élevée au plus haut dégré de gloire où une créature puiſſe monter, n'enviſage que ſon néant : un Ange député du Ciel la releve par des éloges auſſi flatteurs que peu ſuſpects ; il lui annonce qu'elle eſt deſtinée à donner le jour au Rédempteur de Sion ; il détaille la grandeur future du Fils qui doit naître d'elle; & Marie, bien loin d'en être éblouie, ne répond qu'en s'humiliant : à tous les titres magnifiques qu'on lui prodigue, elle ſubſtitue celui d'humble ſervante

Luc. 1. 38. du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* Sa couſine Eliſabeth, chez qui elle ſe tranſporte, guidée par l'humilité, s'étonne que la Mere de ſon Dieu daigne entrer dans ſa maiſon, elle la félicite de ſon bonheur, elle exalte ſa foi, gage aſſuré de l'accompliſ-

Luc. 1. 45. ſement des promeſſes : *Beata quæ credidiſti.* Mais Marie n'en eſt pas moins humble : ſi elle ouvre la bouche, c'eſt pour glorifier le Seigneur : ſi elle ſe réjouit, c'eſt de ce qu'il a bien voulu regarder la

Luc. 1. 48. baſſeſſe de ſa ſervante : *Quia reſpexit, &c.* Si elle s'appelle heureuſe, c'eſt de ce qu'il s'eſt ſervi du plus foible inſtrument pour opérer de grandes choſes :

Luc. 1. 52. *Exaltavit humiles.* Que de titres n'avoit-elle pas pour ſe diſpenſer de la loi commune de la Purification ? Mais cette loi eſt humiliante, c'en eſt aſſez pour que

Marie l'observe : elle vole au Temple, l'offrande des pauvres à la main, ravie de pouvoir être ainsi confondue avec les femmes ordinaires. *Le même.*

Comme Marie peut nous servir de modele dans tel état que nous soyons.

Imitons les vertus de Marie, si nous voulons un jour participer à son bonheur, nous le devons, nous le pouvons. Nous le devons, puisque tout Chrétien ne doit travailler sur la terre que pour arriver au Ciel : nous le pouvons, puisque tout Chrétien trouve dans les vertus de Marie de quoi réveiller son assoupissement & sa langueur. Le pauvre y apprend à regarder son état comme plus favorable à son salut & plus propre à devenir conforme à Jesus-Christ le premier de tous les modéles : le grand y apprend à ne point s'enfler de sa grandeur, mais à tirer de son élévation des motifs pressans d'humilité : l'incrédule bel esprit y apprend à ne point raisonner sur les Mysteres de notre foi, mais à les adorer respectueusement dans le silence : l'orgueilleux & l'homme superbe y apprend à ne point vouloir paroître ce qu'il n'est point, mais à paroître tout simplement ce qu'il est : tous enfin trouvent dans Marie des vertus propres à leur état. *L'Auteur.*

Tendre charité de Marie à notre égard.

Qui me donnera des paroles de feu pour exprimer de quelle ardeur de charité Marie est consumée, combien elle s'intéresse à notre salut, & jusqu'à quel point nos besoins & nos miseres excitent sa tendre sensibilité ? Plongée dans un océan de délices, elle n'est pas si occupée de son bonheur qu'elle n'entende nos cris plaintifs, & qu'elle ne soit attendrie des larmes que nous versons : du sein de sa gloire elle voit les périls qui nous environnent, les ennemis qui nous attaquent, les précipices qui s'ouvrent sous nos pas ; elle voit surtout notre fragilité, notre foiblesse, & ses entrailles maternelles en sont émues. Si Jesus-Christ, selon l'Apôtre, n'a point d'autre fonction dans les Cieux que celle de Médiateur & d'Avocat ; si, victime éternelle des hommes, il intercede pour nous par autant de bouches que son corps glorieux

porte de cicatrices empreintes, soyons persuadés que, pressée par sa charité inaltérable, Marie n'a point d'autre fonction auprès de Jesus-Christ que de lui représenter les diverses nécessités de ses membres qui combattent encore sur la terre, & de faire descendre sur eux les trésors de graces & de bénédictions. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Marie ne s'intéresse point pour les pécheurs qui veulent persévérer dans leurs désordres, ce qu'il faut faire pour ressentir les effets de son crédit.

Ne vous figurez point que Marie se serve de son pouvoir pour autoriser vos excès & vos désordres. Si vous ne voulez rien négliger dans l'importante affaire du salut, il faut en partager avec elle le soin, il faut imiter Moïse attaqué par les Amalécites, & qui, pour parvenir à la victoire, met Josué de la partie. Tandis que le fervent Législateur monte sur la montagne, l'intrépide Guerrier descend dans la plaine, Moïse prie, Josué combat; l'un oppose la ferveur de sa priere au courroux du Ciel, l'autre oppose son courage & ses armes à l'ennemi du Peuple Juif; & par ce sage concours d'actions & de prieres, de confiance & de bravoure, Israël triomphe, Amalec est mis en déroute. Non, Chrétiens, ne vous y trompez donc pas, jamais Marie ne garantira votre salut sans changement de vie, sans, &c. la faveur de Marie ne suppose pas des victoires sans combats, des récompenses sans mérites, des mérites sans travaux. Elle a tout pouvoir, il est vrai: mais qu'elle illusion de croire qu'elle pût s'en servir contre les intérêts de son Dieu? Ce seroit bien en vain que Marie nous défendroit dans nos combats, si nous travaillions nous-mêmes à notre défaite; en vain nous soutiendroit-elle dans nos tentations, si nous sommes nos premiers tentateurs; en vain nous secoureroit-elle dans nos foiblesses, si nous ne consultions que la chair & le sang? Pour que Marie vous prenne sous sa protection, changez de vie, &c. commencez à detester le péché & à aimer la justice, &c. *L'Auteur, Discours sur les grandeurs de Marie.*

Pour se

Adressez-vous donc à Marie, pécheurs qui, trou-

blés par les remords de votre conscience, & touchés d'un désir sincere de conversion commencez à sentir la pesanteur de vos chaînes : Marie vous tendra une main propice, elle vous obtiendra de ces graces fortes qui achevent de subjuguer un cœur irrésolu. N'est-elle pas spécialement le refuge des pécheurs ? ne se souvient-elle pas toujours qu'elle doit ses titres augustes au péché ; & que s'il n'y avoit point eu de pécheurs dans le monde, elle n'auroit jamais été la Mere d'un Dieu ? *Manuscrit anonyme & moderne.*

promettre sûrement le crédit de Marie, il faut que nous soyôs touchés d'un desir sincere de conversion.

Faites aujourd'hui, Vierge Sainte, que par nos péchés nous ne mettions point d'obstacles à votre bonne volonté pour nous. C'est à votre puissante médiation que nous devons la prospérité de nos armes, & toutes ces glorieuses conquêtes qui tant de fois ont fait retentir nos Temples d'actions de graces : c'est à votre tendresse pour nous que nous devons l'heureuse convalescence d'un Monarque qui se montre notre modele, notre appui & notre pere. Hélas ! quelle morne consternation ! quelles vives allarmes à la premiere nouvelle du danger où il étoit ! Chacun le portoit dans son cœur, il n'y a pas un seul citoyen qui ne crût sa propre vie menacée dans celle de son Roi. Temple auguste, consacré à l'honneur de Marie *, vous fûtes témoin de nos larmes : & vous Vierge Sainte, vous entendîtes nos vœux, & vous daignâtes les exaucer. Continuez, Vierge Sainte, à protéger un Prince digne de porter le sceptre : imitateur de David, qu'il ait part à ses bénédictions, qu'il réussisse dans ses entreprises, qu'il humilie les cédres du Liban, qu'il brise les vaisseaux de Tharse, qu'il confonde les ennemis de la paix ; & que l'usurpation, réduite aux loix d'une sévere équité ; reconnoisse, en fléchissant, la justice de notre cause & la pureté de nos intentions. Jettez aussi un regard favorable sur tous ceux qui m'écoutent,

Ce qui peut faire la conclusion du Discours.

Convalescence de Louis XV, à son retour de Metz.

* Notre-Dame de Paris.

délivrez-nous des dangers de cette vie, soutenez-nous contre les horreurs de la mort, afin qu'après le cours d'une vie chrétienne, une mort heureuse nous conduise à la gloire éternelle dont vous jouissez dans le Ciel.

PLAN ET OBJET D'UN DISCOURS FAMILIER sur la Nativité de la Sainte Vierge.

Multi in Nativitate ejus gaudebunt.
Plusieurs se réjouiront de sa Naissance.

Notre naissance, mes chers Paroissiens, est accompagnée & suivie de tant de miseres, que je ne
Eccli. 40. m'étonne pas d'entendre dire au sage qu'il préfere l'état des morts à celui des vivans, & qu'il estime plus heureux que les uns & les autres celui qui n'est pas encore né. Périsse, dit Job, le jour auquel je suis né, & qu'il se change en ténebres, que le Seigneur l'efface pour jamais de son souvenir! Maudit soit, dit Jérémie, l'homme qui porta la nouvelle de ma naissance à mon pere, & crut lui donner un sujet de joie, en lui disant: Il vous est né un enfant mâle. Il n'en est pas de même, mes chers Paroissiens, de la Vie & de la Naissance de Marie, elle doit être pour tout le peuple un grand sujet de consolation & de joie: aussi n'est-ce pas un enfant ordinaire, c'est un présent inestimable que le Ciel fait à la terre, un gage de sa parfaite réconciliation avec elle. Réjouissez-vous donc, Anne, Mere trop heureuse, vous avez, bien plus que Sara, sujet de dire que le Seigneur vous a donné un grand sujet
Gen. 21. 6. de consolation & de joie: *Risum mihi fecit Dominus.* Vous donnez au monde la Reine des Patriarches & des Prophétes, la Mére de celui en qui toutes les nations seront benies. Abandonnez-vous donc, Peu-

ple fidéle qui m'écoutez, aux mouvemens d'une joie toute ſainte & toute ſpirituelle, à l'heureuſe nouvelle de la Naiſſance de Marie. Mais ſans pénétrer plus avant dans le Myſtere de ce jour, arrêtons-nous à quelques idées qui, pour être plus ſimples, n'en tourneront pas moins à la gloire de Marie. C'eſt de ſon culte dont j'entreprends aujourd'hui de vous parler.

Voyez le Diſcours familier qui ſuit le Traité de la Dévotion générale.

AVIS.

Comme il ne me ſeroit pas poſſible de renfermer dans un ſeul Volume toutes les Fêtes de Marie, ſurtout en m'étendant, comme j'ai fait juſqu'ici, pour ne point multiplier les Volumes, j'ai cru devoir changer de route. Ainſi après avoir fourni des matériaux ſur l'Annonciation & l'Aſſomption, je ferai un Traité ample de la Dévotion envers Marie; après quoi je donnerai de ſuite des matériaux ſuivis de quelques Deſſeins ſur la Préſentation de la Sainte Vierge au Temple, ſur la Viſitation, la Purification, les Confrairies du Roſaire & du Scapulaire. Chacun de ces différens ſujets ſeront indiqués ſimplement par des Chapitres qui ne préſenteront que des morceaux détachés, comme a fait l'Auteur de la Bibliotheque des Prédicateurs, mais d'ailleurs ſuffiſans pour fournir à ceux qui travailleront à peu-près tout ce qui leur ſera néceſſaire pour la compoſition d'un Diſcours ſur tous ces différens ſujets. Forcé de me reſtraindre à un unique Volume ſur les Fêtes de Marie, il ne m'a pas été poſſible de faire mieux.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE.*

NOus avons averti dans le Traité de l'Incarnation, Tome VII. premier Vol. des Myſteres de Jeſus-Chriſt, que l'Egliſe réunit enſemble ces deux Myſteres; mais quoiqu'il ſoit vrai que l'Incarnation du Verbe & l'Annonciation de Marie ſoient deux ſujets inſéparables; cependant pour ſatisfaire à la coutume & à la piété des Fideles envers Marie, l'on peut, il eſt même facile de parler de l'Annonciation de la Mere, comme d'un ſujet diſtingué de l'Incarnation du Verbe, il ne faut pour cela que parcourir les diverſes circonſtances de l'Annonciation, comme la dignité de Mere de Dieu où eſt élevée Marie, les vertus qu'elle a pratiqué pour ſe diſpoſer à cette auguſte prérogative; la foi, l'humilité, l'amour de la pureté qu'elle fit paroître lorſque l'Ange vint lui annoncer ce Myſtere ineffable. Un Deſſein ſur cette matiere bien conçu & ſoigneuſement rempli, ſera très-édifiant & tout-à-fait propre à inſpirer aux Fidéles de la reconnoiſſance & de la vénération pour Marie.

Réflexions Théologiques & Morales sur l'Annonciation de la Sainte Vierge.

Ce que c'est que la Fête de l'Annonciation; son origine.

COmme l'heureuse nouvelle que l'Ange Gabriel annonce à la Sainte Vierge est le signe le plus sensible, & pour ainsi dire la premiere époque de notre Religion, l'Eglise exprime tous les Mysteres qu'elle renferme sous le titre de l'Annonciation de la Mere de Dieu. Le moment destiné de toute éternité pour la réconciliation des hommes avec Dieu étant arrivé, l'Ange Gabriel qui avoit prédit au Prophéte Daniel l'avenement & la mort du Messie, il y avoit plus de quatre cens ans, & qui depuis six mois avoit été envoyé de Dieu au Prêtre Zacharie pour lui annoncer la naissance de celui qui en devoit être le Précurseur; cet Ange, dis-je, fut pareillement envoyé de Dieu à une Vierge appellée Marie, de la Tribu de Juda & du sang Royal, puisqu'elle étoit de la famille de David, pour lui annoncer qu'elle étoit choisie pour être la Mere du Verbe incarné. Cette Fête, sous le titre d'Annonciation, est presque aussi ancienne que l'Eglise même, & du temps de S. Augustin on la solemnisoit au même jour que l'on croit, selon une ancienne & vénérable Tradition, que Jesus-Christ a été conçu, & que le Verbe éternel s'est incarné. Le dixiéme Concile de Tolede tenu l'an 656, appelle la Solemnité de ce jour, la Fête par excellence de la Mere de Dieu: *Festum sanctæ Virginis Genitricis Dei, Festivitas Mariæ.* Car quelle plus grande Fête peut-on célébrer en son honneur, disent les Peres de ce Concile, que l'Incarnation du Verbe Divin dont elle devient en même-temps la Mere? Néanmoins l'incompatibilité du deuil de l'Eglise & de la Passion du Sauveur, où tombe d'ordinaire l'Annonciation, avec la joie & la Solemnité qui convient à cette grande Fête, obligerent les Peres du Concile de la transférer au temps de

l'Avent, où tout l'Office est presque du Mystere de l'Incarnation & de l'Annonciation : mais vers le neuviéme siécle l'Eglise ayant remise cette Fête à son propre jour, presque toutes les Eglises particulieres s'y sont conformées.

La dignité de Mere de Dieu a quelque chose d'infini.

C'est le sentiment commun des Théologiens après S. Thomas, que la dignité de Mere de Dieu est en quelque sorte infinie, & qu'elle est incompréhensible à l'esprit humain, parce qu'elle a pour terme un Dieu qu'elle regarde & renferme nécessairement : car, qui dit une Mere dit un Fils, & qui dit une Mere de Dieu dit nécessairement un Fils qui est Dieu ; ces deux regards sont inséparables, & ne peuvent se concevoir l'un sans l'autre ; c'est pourquoi comme il n'y a point d'esprit créé qui puisse comprendre celle de sa mere, S. Grégoire se sert de cette régle & de cette mesure, pour ainsi parler. Pour connoître, dit-il, l'élévation de cette Vierge incomparable, concevez ce que c'est qu'un Fils de Dieu, & vous concevrez ce que c'est que sa Mere ; l'excellence de l'un vous fera connoître l'excellence de l'autre : si vous dites que l'une est infinie, je dis que l'autre l'est aussi.

S. Thom. 2. Part. Quæst. 29.

S. Greg. in Lib. 1. Reg.

Dieu après le Verbe incarné n'a rien fait de plus grand que Marie.

Auprès de l'auguste qualité de Mere de Dieu, la grandeur de la naissance, tous les titres, les priviléges disparoissent, ou obscurcis ou confondus avec la Maternité Divine, c'est-à-dire le titre de Mere de Dieu. Le Saint-Esprit tout zélé qu'il est pour la gloire de son Epouse, cesse d'en parler quand il a dit qu'elle étoit Mere de Jesus. Ainsi le sang de tant de Rois qui a coulé dans les veines de Marie n'a point de part à cet éloge, tous les titres pompeux de Médiatrice, de Reine des Anges, d'asyle des hommes, &c. dans l'éloge des grandeurs de Marie ne sont qu'une explication du titre de Mere de Dieu. Non, après son Fils adorable, Dieu n'a rien fait de plus noble, ni de plus grand que la Mere de ce Fils : *Ipsa est quâ majorem Deus facere non potest.*

De

De la réponſe de Marie dépendoit l'accompliſſement du glorieux Myſtere que nous célébrons en ce jour, ce conſentement étoit dans l'ordre des décrets éternels de Dieu une des conditions requiſes pour l'Incarnation du Verbe ; & voilà l'eſſentielle obligation que nous avons à cette Reine des Vierges, puiſqu'il eſt de la Foi que c'eſt par elle que Jeſus-Chriſt nous a été donné, & à elle que nous ſommes redevables de ce Dieu Sauveur. Car ſi le Fils de Dieu deſcend de ſa gloire, ſi dans les chaſtes entrailles de Marie, il vient pour le ſalut des hommes ſe faire homme, c'eſt au moment qu'elle a dit, & parce qu'elle a dit : Je ſuis la ſervante du Seigneur, qu'il me ſoit fait ſelon votre parole : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi, &c.*

Le conſentement de Marie étoit une condition requiſe pour l'Incarnation du Verbe.

Luc. 1. 38.

Le propre de la grandeur acquiſe eſt de nous changer le cœur en nous faiſant changer de rang. Tel qui s'efforçoit avant ſon élévation de ſe rendre digne du dégré où il viſoit, a pris une conduite baſſe auſſi-tôt qu'il eſt ſorti de la pouſſiere, & n'a pu ſoutenir une dignité qu'il avoit pu mériter. Il n'en eſt pas ainſi de Marie, non contente de s'être rendue digne du choix que le Seigneur fit d'elle, pour la faire entrer dans un ordre ſingulier de grandeur, elle ſçut ſoutenir par des vertus dignes de la Mere d'un Dieu, une gloire que ſon mérite lui avoit acquiſe. Ne vous attendez donc pas que je vous la repréſente ici, tenant ſon rang au milieu des hommes, devenue fiere de ſa grandeur, exigeant la vénération & le reſpect qui lui étoient dûs : c'eſt par ſon humilité qu'elle s'eſt diſpoſée à ce haut rang ; c'eſt par ce moyen qu'elle s'en eſt rendue digne ; c'eſt pour cela que Dieu l'y a élevée, c'eſt auſſi par cette même humilité qu'elle juſtifie le choix que Dieu a fait d'elle ; auſſi humble après ſon élévation, qu'elle l'étoit avant que d'être placée dans ce ſuprême dégré d'honneur, elle ne s'eſt jamais diſtinguée aux yeux des hommes que par ſon humilité, & comme ç'a tou-

C'eſt par l'humilité que Marie eſt parvenue à devenir Mere de Dieu, & c'eſt par l'humilité qu'elle a fait voir qu'elle en étoit digne.

jours été son caractere, elle n'en est jamais sortie.

Marie eût refusé la dignité de Mere de Dieu s'il l'eût fallu acheter par la perte de sa virginité. *Luc.* 1. 34.

On ne peut dire que Marie ait ignoré les desseins de Dieu sur elle, ce qui sans doute devoit suffire pour l'obliger à accepter de tout son cœur la proposition de l'Ange : cependant loin d'être enyvrée des titres magnifiques que lui donne cet Esprit céleste, ce n'est pas seulement de quoi la consoler de la perte qu'elle appréhende de faire de sa pureté virginale en devenant Mere : *Quomodo fiet istud quoniam, &c.* Que me dites-vous, céleste Ambassadeur ? Ignorez-vous de quelle maniere je vis dans le mariage, & comment j'ai résolu d'y vivre jusqu'à la mort ? S'il est possible qu'une Vierge soit Mere & Vierge tout ensemble, à la bonne heure : mais s'il faut absolument renoncer à l'un ou l'autre de ces avantages, & que le Seigneur me laisse la liberté de choisir, allez porter à quelque autre la couronne que vous m'offrez, je suis Vierge & le serai éternellement.

Circonstances particulieres de ce Mystere, qui font voir que Dieu vouloit s'assurer de la pureté de Marie avant que de la choisir pour sa Mere. *Luc.* 1. 29.

Au moment que Dieu choisit Marie pour être sa Mere, il exige d'elle des preuves d'un attachement inviolable à la pureté. 1°. C'est dans la retraite que l'Ange la trouve, ce n'est point dans le tumulte, dans la licence de la conversation ; il ne la tire point d'une partie de divertissement pour lui parler à l'écart & pour lui annoncer son bonheur ; il la trouve seule. 2°. Il semble que Dieu veuille éprouver sa fidélité, remarque saint Chrysostôme, par la nouvelle de cette apparition ; c'est sous la figure d'un jeune homme que l'Ange paroît à ses yeux : elle en est surprise & effrayée, *Turbata est.* L'Ange emprunte les paroles que la flatterie met souvent à la bouche des gens du siécle qui en semblables conversations ne parlent que de graces, que d'agrémens, que d'attraits : *Gratia plena.* Dangereuse épreuve ; Marie la soutient avec pudeur, les paroles obligeantes la confondent : elle redoute un discours flatteur, le trouble & la confusion sont les suites d'un salut trop étudié & trop arrangé : *Turbata est in sermone.* Son si-

Luc. 1. 28.

Luc. 1. 29.

lence devient alors une preuve de sa modestie ; tandis qu'on la loue, elle réfléchit sur la nature de la députation qu'elle reçoit : *Cogitabat qualis esset ista salutatio.* 3°. Quelle preuve de sa pureté, lorsque l'Ange lui parle de devenir Mere d'un Dieu ! elle voit d'un côté la dignité la plus sublime, de l'autre côté le danger de perdre un trésor conservé avec tant de soin. S'il faut devenir Mere de Dieu, dit-elle, aux dépens de la Virginité que j'ai promise, & à la perte de laquelle je ne puis consentir, je renonce à l'éclat d'une dignité inattendue. Que ma gloire disparoisse, si elle est incompatible avec l'intégrité que j'ai vouée; *Quomodo fiet istud?* Non, il n'est pas possible que je sois la Mere de mon Dieu, puisqu'il n'est pas possible que je viole la promesse que je lui ai faite. Quel plus grand écueil à la pureté que la flatterie, que l'intérêt, que l'espérance d'une telle gloire ! mais rien de tout cela n'a pû donner la moindre atteinte à celle de Marie ; pouvoit-on, à meilleur titre, mériter de devenir la Mere de son Dieu ?

Idem. Ibid.

Luc. 1. 34.

Si les humiliations étonnantes du Verbe sont un grand sujet d'admiration, la sublime élévation de Marie à l'auguste qualité de Mere de Dieu ne nous découvre gueres moins de merveilles : une Vierge qui conçoit dans le temps le même Fils que Dieu a engendré avant tous les siécles dans l'éternité, Marie devenue dans le sens propre & naturel Mere de Dieu, & par cette divine Maternité, Marie a autorité sur son Dieu, & Dieu est soumis à Marie : *Utrinque stupor, utrinque miraculum.* Deux grands prodiges, un Dieu obligé envers Marie à tous les devoirs naturels d'un fils envers sa mere ; Marie en possession à l'égard de ce Dieu homme, de tous les droits qu'a une mere sur son Fils, & de tous les biens, pour ainsi dire, de ce fils. Ne nous étonnons pas, après cela, d'entendre dire à saint Augustin que parmi les pures créatures rien n'est égal à Marie. Que toute créature se taise, s'écrie Pierre Damien, &

La sublime élévation de Marie dans ce Mystere.

Serm. de Concept. Virg.

ſoit ſaiſie d'une reſpectueuſe frayeur, à la vûe de cette immenſe dignité que nulle pure créature ne ſçauroit comprendre. Ne craignez pas d'en dire trop, diſoit le ſçavant Chancelier de Paris, lorſque vous parlez des grandeurs de Marie : riche des ſeuls biens de ſon Fils, inférieure à ſon Dieu, elle ſera toujours ſupérieure aux plus magnifiques éloges des hommes & des Anges : *Quidquid humanis poteſt dici verbis, minus eſt à laude Virginis.*

Le titre de Mere de Dieu eſt la ſource de tous les éloges que l'Egliſe & les Peres donnent à Marie.

Ne ſoyons pas ſurpris de ce concours unanime des Peres de l'Egliſe à publier les grandeurs ineffables de la Mere de Dieu au jour de ſon Annonciation : cette Maternité divine renferme elle-ſeule tous les éloges, c'eſt-là la ſource & le titre primordial de tous ſes priviléges. De-là cette Conception immaculée, cette Virginité ſans exemple, cette plénitude de graces ſans meſure, cette ſublimité, cette univerſalité de vertus ; de-là tous ces titres pompeux & conſolans de Reine du Ciel & de la terre, de Mere des miſéricordes, &c. Donnez à Marie, diſoit ſaint Bernard écrivant aux Chanoines de Lyon, donnez à Marie les juſtes louanges qui lui appartiennent, dites qu'elle a trouvé pour elle & pour nous la ſource de la grace ; dites qu'elle eſt la Médiatrice du ſalut & la Reſtauratrice des ſiécles : c'eſt ce que toute l'Egliſe publie & ce qu'elle chante tous les jours : *Magnifica gratia inventricem, mediatricem, reſtauratricem ſeculorum : hæc mihi de illâ cantat Eccleſia.*

D. Bern. Epiſt. ad Lugd.

Pourquoi J. C. eſt né d'une Vierge ?

Il étoit néceſſaire que le Fils de Dieu naquit d'une Vierge, parce que cette voie étoit digne de l'excellence de la Divinité : car il étoit juſte, dit ſaint Auguſtin, que celui qui étoit admirable prît naiſſance d'une maniere admirable : *Qui operatus eſt mirabilia mirabiliter natus eſt.* Ajoutez à cela que par-là il vouloit rendre la Virginité recommandable. Que ceux & celles qui ont embraſſé cette ſainte profeſſion, apprennent de-là combien elles ſont redevables au Tout-puiſſant de la miſéricorde

D. Aug. Lib. 10. de Civit. Dei. c. 19.

qu'il leur a faite de les y avoir appellés, & combien ils doivent être soigneux de conserver une vertu que Dieu n'a fait connoître au monde que quand il a voulu opérer le grand Mystere de l'Incarnation, & qu'il n'a communiquée aux hommes que pour les rendre dignes de donner une naissance temporelle à son Fils unique.

Pourquoi Marie étoit mariée ?

Ce fut par un conseil de la Sagesse divine que Marie épousa Joseph, Dieu voulant ôter par-là au Démon la connoissance du Mystere de l'Incarnation du Sauveur. Car, selon la pensée de S. Ignace Martyr, le Démon n'a point connu la virginité de Marie, ni la maniere dont elle a engendré son Fils, ni la mort de Jesus-Christ, Dieu ayant voulu opérer dans le secret ces trois Mysteres que toutes les paroles ne sçauroient relever. Car, si Jesus-Christ a fait des miracles par ses paroles, ajoute saint Ignace, ce qu'il a fait dans le silence n'est pas moins digne de son Pere : & celui qui possede véritablement la science & la parole de Jesus peut entendre son silence afin de devenir parfait.

S. Ignat. Epist. ad Ephes.

Sentimens de S. Ambroise sur ces paroles de Marie : *Je vous salue, &c.*

Il étoit bien naturel & bien juste, dit saint Ambroise, que le Seigneur qui venoit racheter le monde, commençât ses opérations par Samarie, & que celle qui préparoit le salut & la grace à tous les hommes puisât la premiere les fruits du salut dans celui qui en étoit le gage & l'Auteur : *Ut per quam salus omnibus parabatur eadem prima salutis fructum hauriret ex pignore.* Je vous salue, Marie pleine de grace. Cette salutation, poursuit ce saint Docteur, étoit réservée à la seule Marie ; car celle-la seule a dûe être nommée pleine de graces qui a seule reçûe une grace que nulle autre n'a méritée, à sçavoir d'être remplie de l'Auteur de la grace : *Soli Mariæ salutatio servabatur, bene enim sola gratia plena dicitur quæ sola gratiam quam nulla alia meruerat consecuta est, ut gratiæ repleretur autore.*

D. Amb. Lib. 1. in Luc. nº. 17.

Ibid. nº. 9.

Pudeur &

modeſtie de la ſainte Vierge.

te dans ce que dit l'Evangile, ſelon le Texte grec, que *Marie ayant vu l'Ange*, & ſelon notre Vulgate, *l'ayant entendu, elle fut troublée & penſoit en elle-même, &c.* Elle voit dans ſa chambre un homme qu'elle n'avoit pas coutume de voir, & qu'elle ne connoiſſoit point, qui lui tient des diſcours agréables, & lui donne de grands témoignages d'eſtime & d'affection, & elle en eſt effrayée : on ne peut pas porter plus loin la pudeur & la modeſtie.

Moralité de S. Ambroiſe à ce ſujet. *D. Amb. Lib. 2. in Luc. n°. 8.*

Inſtruction importante pour les Vierges chrétiennes. Il faut, dit ſaint Ambroiſe, qu'elles tremblent aux approches & aux démarches d'un homme, & qu'elles en craignent tous les diſcours : *Trepidare virginum eſt & ad omnes viri ingreſſus pavere, &c.* qu'elles apprennent de cet exemple à avoir horreur des paroles ſales & laſcives, puiſque Marie craint même la ſalutation de l'Ange ; qu'elles apprennent juſqu'où elles doivent porter leur pudeur & leur modeſtie : *Diſcant mulieres propoſitum pudoris imitari* ; laquelle eſt, dans la doctrine de ce ſaint Docteur, la conſervatrice de la chaſteté. *Idem. Ibid.*

Diverſes preuves de l'humilité de Marie dans les différentes circonſtances de ce Myſtere.

Comme le trouble où les paroles de l'Ange mirent Marie, n'eut pas pour principe ſeulement la préſence & la vûe de l'Ange, mais encore les louanges qu'il lui donna, il nous marque auſſi ſa profonde humilité, & il en eſt la premiere preuve. Car Marie, loin de s'arrêter à ces louanges & d'en tirer vanité & de la complaiſance pour elle-même, elle en eſt effrayée, épouvantée ; preuve ſenſible qu'elle étoit vivement pénétrée de la grandeur de Dieu & de ſon propre néant. La Majeſté de ſon Dieu & ſa propre baſſeſſe lui étoient toujours préſentes, ainſi qu'elle s'exprime dans le Cantique de ſa reconnoiſſance : *Quia reſpexit Dominus humilitatem, &c.* *Luc. 1. 48.*

Premiere preuve.

Seconde preuve de l'humilité de Marie.

Une ſeconde preuve de l'humilité de la Vierge, c'eſt la maniere dont elle reçoit la grande nouvelle que l'Ange lui annonce. On n'en a jamais annoncé & on n'en annoncera jamais une telle à aucune créa-

ture. Jamais personne n'a été & ne sera élevé à un tel honneur, que de devenir la Mere d'un Dieu. Or, comment reçoit-elle cette nouvelle ? Une personne moins humble auroit été hors d'elle-même, & se seroit abandonnée à une joie excessive : mais rien de ces mouvemens humains dans Marie, elle n'y mêla aucun retour sur elle-même, aucune idée de sa propre élévation, l'amour-propre n'y prit aucune part : bien loin de s'élever, elle s'abbaissa davantage dans la vûe du Mystere ineffable que Dieu alloit opérer en elle, & dont elle se réputoit si indigne.

Troisiéme preuve de l'humilité de Marie.

La grande humilité de Marie paroît dans les dernieres paroles qu'elle adressa à l'Ange, Voici la Servante du Seigneur. Ecoutons attentivement, dit S. Bernard, ce que répond celle qui étoit choisie pour être Mere de Dieu, mais qui n'oublioit pas de s'humilier : *Audiamus quid illa responderit quæ Mater Dei eligebatur, sed humilitatem non obliviscebatur.* Remarquez bien son humilité, dit saint Ambroise, remarquez bien sa piété : on la déclare Mere future d'un Dieu, & elle ne s'en dit que la Servante. Or, en se disant ainsi la Servante qui ne fait que ce qu'on lui ordonne, elle ne s'attribue aucune des prérogatives de cette grace incomparable : *Ancillam dicendo nullam sibi prærogativam tantæ gloriæ vindicavit.* Mais comme elle devoit enfanter un Dieu doux & humble, il étoit juste qu'elle pratiquât la premiere l'humilité.

D. Bern. Serm. 4. Dom. infra Octavam Assumpt.

D. Amb. Lib. 2. in Luc. n°. 16.

Quatriéme preuve de l'humilité de Marie.

Une derniere preuve de l'humilité de Marie, c'est le profond silence qu'elle garda sur le Mystere de l'Incarnation qu'elle ne découvre à personne, pas même à Joseph son époux. En effet, ce silence peut-il avoir eu d'autre principe que son humilité profonde ? Qui ne se seroit crû obligé d'annoncer au monde l'heureuse nouvelle de la venue du Messie ? Qui n'auroit regardé comme un devoir de charité de donner cette consolation aux personnes vertueuses avec lesquelles elle étoit liée, & comme un de-

voir de justice de découvrir ce Mystere à son époux, par respect pour lui, & pour le préserver des soupçons malins qu'il pourroit avoir en voyant son épouse enceinte, quoiqu'il eût gardé avec elle une exacte continence.

L'on ne peut douter de la Foi de Marie quoiqu'elle ait semblé douter du prodige que lui annonçoit l'Ange.

Donnons-nous bien de garde de regarder cette difficulté que Marie fit à l'Ange, *Comment cela se fera-t-il, &c.* comme l'effet d'un doute qu'elle auroit eu sur ce qu'il lui annonçoit: c'est au contraire si on la considere de près, la marque de la foi qu'elle y ajouta. Elle croit donc, dit saint Augustin que ce Mystere s'accomplira en elle, puisqu'elle s'informe de la maniere dont il doit s'opérer: *Modum quo fieret inquirebat*; elle demanda, dit saint Ambroise, non un prodige ou un signe pour se déterminer à croire ce que lui disoit l'Ange, mais l'ordre qu'elle devoit garder dans l'obéissance qu'il demandoit d'elle: c'est pourquoi le Saint-Esprit, au lieu de lui attribuer la défiance, la loue au contraire de sa foi par la bouche d'Elisabeth: Vous êtes bienheureuse d'avoir crû, *Beata quæ credidisti*, lui dit-elle dans la visite qu'elle lui fit.

D. Aug. Lib. 16. de Civit. Dei. c. 24.

D. Amb. Lib. 2. in Luc.

Luc. 1. 45.

Obéissance de Marie à la parole de l'Ange.

Marie dans ce Mystere montre une obéissance aveugle & une parfaite soumission. Quand l'Ange eut éclairci sa difficulté, elle ne répliqua plus, il ne paroît plus en elle aucune irrésolution ni aucune inquiétude, elle donne seulement son consentement: Je suis la Servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole, *Ecce ancilla Domini, fiat mihi &c.* elle rentre aussitôt dans son silence, & s'abandonne entierement à Dieu pour l'exécution de ce qu'on vient de lui annoncer.

Luc. 1. 38.

Marie répare avec avantage tout le mal que nous avoit fait Eve.

Comme Eve a causé la mort aux hommes, dit saint Epiphane, car c'est par elle que la mort est entrée dans le monde; Marie leur a donné la vie, car c'est par elle que la vie est née pour nous, & que le Fils de Dieu est venu dans le monde: *Eva hominibus causam mortis attulit..... Maria verò vitæ causam*

S. Epiphan. hæres. 48.

prebuit... Ainſi, continue ce Pere, la grace a ſurabondé où le péché avoit abondé, la vie eſt venue où la mort étoit entrée auparavant : *Unde mors accidit, vita illuc acceſſit ;* afin que la vie prît la place de la mort, & que celui qui étoit né d'une femme pour être notre vie bannît la mort qu'une femme avoit apportée. Eve a été un prodige d'infidélité, d'orgueil & de révolte contre Dieu : Marie eſt un miracle de foi, d'humilité & d'aſſujettiſſement à Dieu. Ainſi une Vierge avoit été d'abord la ruine du monde, & une Vierge, au temps marqué de Dieu, eſt l'origine du ſalut du monde. *Idem. Ibid.*

DIVERS PASSAGES DE L'ECRITURE ſur le Myſtere de l'Annonciation.

Benedixit te Dominus in virtute tua, quia per te ad nihilum redegit inimicos noſtros Judith. 13. 22.

LE Seigneur vous a bénie, il vous a ſoutenue de ſa force, & il a renverſé par vous tous nos ennemis.

In plenitudine Sanctorum detentio mea. Eccli. 24. 16.

Dieu a établi ma demeure dans l'aſſemblée des Saints.

Novum creavit Dominus ſuper terram, fœmina circumdabit virum. Jerem. 31. 22.

Le Seigneur a fait ſur la terre un nouveau prodige, une femme environnera un homme.

Ecce Virgo concipiet & pariet Filium, & vocabitur nomen ejus Emmanuel. Iſ. 7. 14.

Une Vierge concevra & elle enfantera un Fils, qui ſera nommé Emmanuel.

Jacob genuit Joſeph virum Mariæ, de quâ natus eſt Jeſus. Matth. 1. 16.

Jacob engendra Joſeph, époux de Marie, de laquelle Jeſus eſt né.

Inventa eſt in utero

Marie ayant épouſé Jo-

habens de Spiritu Sancto. Id. 18.

Beata quæ credidisti. Luc. 1. 45.

Fecit potentiam in brachio suo. Id. 51.

Ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum factum ex muliere. Galat. 4. 4.

Beatus venter qui te portavit, & ubera quæ suxisti. Luc. 11. 27.

Signum magnum apparuit in cœlo mulier amicta sole. Apoc. 12. 1.

seph fut reconnue enceinte, ayant conçu par le S. Esprit.

Vous êtes bienheureuse d'avoir cru.

Il a déployé la force de son bras.

Lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme & assujetti à la Loi.

Heureux est le sein qui vous a porté, & les mammelles qui vous ont alaité.

Il parut un grand prodige dans le Ciel, une femme qui étoit environnée du soleil.

SENTIMENS DES SAINTS PERES sur le même sujet.

Quatriéme Siécle.

BEne Angelus ad Mariam Virginem mittitur, quia semper Angelis est cognata Virginitas. S. Hieronym. Serm. de Assumpt.

Veneremur salutis autorem, quæ dum autorem suum concipit de Cœlo nobis Redemptorem præbuit in terrâ. Idem. Ibid.

Quod natura non ha-

C'Est avec raison qu'un Ange est député vers Marie, parce qu'il y a toujours eu une grande affinité entre la Virginité & les Anges.

Honorons celle qui a procuré notre salut, & qui lorsqu'elle reçoit du Ciel l'Auteur de son être, nous a donné sur la terre un Rédempteur.

Ce que la nature n'a

buit usus nescivit, ignoravit ratio, mens non capit humana, pavet Cœlum, stupet terra, creatura omnis cœlestis miratur, hoc totum est quod per Gabrielem Mariæ divinitus nuntiatur. Idem. Ibid.

point connu, ce que la coutume n'a point vu, ce que la raison ne peut découvrir, ce que l'esprit humain ne peut concevoir, dont le Ciel est effrayé, & qui jette dans l'étonnement la Terre & toutes les Intelligences célestes, c'est ce que l'Ange Gabriel vient annoncer à Marie.

O uterum Cœlo ampliorem! quia Deum in te non coarctasti. S. Epiphan. de Laud. Deiparæ.

Sacré sein de Marie plus vaste que le Ciel, parce que vous n'avez pas renfermé dans des bornes trop étroites l'immensité de votre Dieu.

Digna fuit ex quâ Dei Filius nasceretur. S. Amb. de Virg.

Marie s'est trouvée digne que le Fils de Dieu prît naissance d'elle.

Cinquiéme Siécle.

Virgo, ex te concipitur autor tuus, tua ex te oritur origo, & in tua ex carne est Deus tuus. S. Chrysolog. Serm. 141.

Sainte Vierge, vous donnez la vie à celui qui est l'Auteur de votre être; celui qui est l'origine de toutes choses tire la sienne de vous, & votre Dieu prend naissance dans votre chair.

Virgo, Davidicæ stirpis eligitur quæ sacro gravidanda fœtu humanamque prolem, prius conciperet mente, quàm corpore. S. Leo Serm. 1. de Nativ.

On choisit pour ce grand Mystere une Vierge de la race de David, laquelle devenue enceinte par l'opération du S. Esprit, conçut un Homme-Dieu dans son cœur avant que de le concevoir dans son corps.

Quam appellatis fe-

La cause du bonheur de

licem, inde eſt felix quia verbum Dei cuſtodivit, non quia in illa Verbum caro factum eſt. S. Aug. ſup. Luc. c. 11.

celle que vous appellez heureuſe, eſt d'avoir obſervé la parole de Dieu, & non préciſément de ce que le Verbe Divin s'eſt fait chair en elle.

Caro Jeſu, caro eſt Mariæ. Id. de Aſſumpt. Beat. V.

La chair de Jeſus eſt une partie de la chair de Marie.

O Fœmina ſupra fœminas benedicta! quæ virum omninò non novit, & virum ſuum utero circumdedit. Id. Serm. 18. de Sanctis.

O Femme bénie ſur toutes les femmes, qui n'a jamais connu d'homme, & qui a été enceinte d'un Homme-Dieu!

O veneranda Virginitas! ô prædicanda humilitas! Maria ab Angelo Domini Mater eſt appellata, & illam ſe ancillam Chriſti confitetur. Id. Serm. de Nat. Chriſti.

O reſpectable Virginité! ô humilité qu'on ne peut aſſez louer! Marie eſt appellée Mere de Dieu par l'Ange qui la ſalue, & elle avoue qu'elle n'eſt que ſa ſervante.

Sixiéme Siécle.

Si vis Virginem cognoſcere qualis, & quanta, ſic in ejus Filium oculos converte, & ex ejus excellentia poteris etiam Matris excellentiam intelligere. S. Greg. in Lib. 1. Reg.

Concevez ce que c'eſt qu'un Fils de Dieu, & vous concevrez ce que c'eſt que ſa Mere : l'excellence de l'un vous fera concevoir l'excellence de l'autre.

Ut conceptionem Verbi æterni pertingeret meritorum verticem, ſupra omnes Angelorum choros, uſque ad ſolium Deitatis erexit. Idem.

Afin que Marie parvint juſqu'à mériter de concevoir le Verbe éternel, elle a élevé au-deſſus de tous les chœurs des Anges la hauteur de ſes mérites, & juſ-

Lib. 2. in cap. 1. Reg. qu'au Thrône de la Divinité.

Onziéme Siécle.

Videbis quidquid majus est minus esse Virgine, solumque opicem opus illud supergredi. Petr. Dam. Serm. de Nativ. M. V.

Vous trouverez que tout ce qu'il y a de plus grand parmi les pures créatures est au-dessous de la Vierge, & qu'il n'y a que l'ouvrier qui soit au-dessus de son ouvrage.

Hoc solum quod Dei Mater est excedit omnem altitudinem, quæ post Deum dici aut cogitari potest. S. Anselm. Lib. de Excell. Virg.

Dire seulement que Marie est Mere de Dieu, c'est l'élever au-dessus de toutes les grandeurs qu'on peut imaginer au-dessous de Dieu.

Douziéme Siécle.

Mirare gratiæ inventricem, Mediatricem salutis, restauratricem sæculorum. S. Bern. Epist. ad Lugd. 174.

Admirez dans Marie celle qui a trouvé grace devant Dieu, la Médiatrice du salut des hommes & la Réparatrice des siécles.

Treiziéme Siécle.

Virgo obtinuit tantùm gratiæ ut esset autori gratiæ propinquissima, ita quod eum qui plenus est omni gratiâ reciperet, & eum pariendo quodæm modo gratiam ad eam derivaret. Sanct. Thom. Opuscul. 8.

Marie a obtenu une telle abondance de graces, qu'elle a approché de très-près l'Auteur même de la grace; ensorte qu'elle a mérité de recevoir celui qui est appellé plein de grace, & qu'en le mettant au monde il lui fit part de sa plénitude.

Quinziéme Siécle.

In hac Annuntiatione Dans ce Mystere de l'An-

Sanctissima Virgo, magis Deo conjungi non potuit, nisi fieret Deus. Albert. Mag. Tract. de Laud-Virg.

nonciation, la sainte Vierge ne pouvoit être plus étroitement unie à Dieu, à moins de devenir Dieu elle-même.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur ce sujet.

Les PP. Crasset & Dorléans ont fait tous deux un excellent Traité de la Dévotion envers Marie, & tous deux établissent les hauts sentimens que nous devons avoir de Marie sur son auguste qualité de Mere de Dieu.

Le P. Pallu a aussi un très-beau Traité sur la Dévotion envers Marie.

Les PP. de la Colombiere & le Valois dans leurs Réflexions fournissent beaucoup sur cette matiere.

Tous ceux qui ont fait des Méditations ont parlé de ce Mystere.

On croit dans le monde ne pouvoir être grand sans renoncer à l'humilité, parce qu'on s'imagine ne pouvoir être humble sans bassesse. Deux erreurs que détruit le Mystere de l'Annonciation, en nous représentant dans Marie une Vierge élevée à proportion de son humilité, premiere Partie. Une Vierge humble à proportion de son élévation, seconde Partie.

Premiere Partie. Une Vierge élevée à proportion de son humilité : que d'éclatantes dignités concourent aujourd'hui à élever Marie au faîte des grandeurs ! mais quel est proprement le principe de son élévation ? Son humilité. Ce n'est pas seulement, disent les Peres, parce que Marie a été Vierge, parce qu'elle a cru, parce qu'elle a obéi, que Dieu l'a choisie pour sa Mere, c'est parce qu'elle a été : 1°. Humble dans sa pureté : 2°. Humble dans sa Foi : 3°. Humble dans son obéissance.

Seconde Partie. Une Vierge humble à proportion de son élévation, Marie porte un Dieu dans son sein; quel honneur! quelle gloire! Mais ce Dieu est un Dieu caché, un Dieu pour ainsi dire anéanti, & voilà ce qui engage Marie à tenir sa dignité: 1°. Cachée dans le silence: 2°. Abbaissée dans la soumission: 3°. Anéantie en quelque sorte dans la dépendance. Ce Dessein bien conçu, & qui fournit un beau champ de Morale, est celui du P. Ségaud.

Nous avons dans ce Mystere à considérer une double grandeur de Marie, grandeur qui lui vient précisément de Dieu, & grandeur, quoique toujours avec l'assistance divine, qui lui vient encore d'elle-même & de son fonds. Vous concevrez, vous enfanterez un Fils, vous le nommerez Jesus, & ce Fils sera grand; voilà le choix de Dieu, & la premiere grandeur de Marie, premiere partie. Je suis la Servante du Seigneur, que le Seigneur ordonne, qu'il me soit fait selon la parole que vous me portez de sa part, voilà la fidélité de Marie, & dans sa fidélité sa seconde grandeur, seconde Partie. De-là nous apprendrons deux choses, sçavoir, 1°. ce que nous-mêmes nous pouvons pareillement attendre de Dieu: 2°. Ce que Dieu dans notre état attend aussi de nous.

Premiere Partie. Il n'est rien de plus grand, ni même d'aussi grand que Dieu; mais après Dieu il n'est rien de plus grand ni même d'aussi grand que la Mere de Dieu. Considérons cette glorieuse Maternité en deux manieres; 1°. En elle-même; 2°. Dans les appanages qui y sont inséparablement attachés. L'un & l'autre forment dans Marie une premiere grandeur qui l'éleve au-dessus de tout, mais que Marie doit toute à Dieu.

Seconde Partie. Il est grand d'être destiné à de grandes choses, mais il est souverainement grand de remplir une grande destinée. Or, telle est la seconde grandeur de Marie: elle a dignement sou-

tenu le rang glorieux où elle étoit appellée de Dieu, 1°. par les excellentes disposítions avec lesquelles elle y entre ; 2°. Par l'éminente perfection avec laquelle elle y agit. Ce dessein est du P. Bretonneau, Tome premier des Mysteres.

Le P. Bourdaloue dans le premier Tome de ses Mysteres, a deux Discours sur l'Annonciation. Dans le premier il prend pour division cette proposition générale, Marie conçut le Verbe de Dieu : d'où il infere les deux vérités suivantes, 1°. par l'humilité de son cœur ; 2°. par la pureté de son corps.

Dans son second Discours il prend pour Division de son sujet les trois alliances merveilleuses qui se sont faites en ce Mystere : la premiere, alliance du Verbe avec la chair par rapport à Jesus-Christ qui devient Homme-Dieu : d'où il s'ensuit que la chair considérée en la personne du Rédempteur est vraiment la Chair d'un Dieu, & est entrée dans toute la possession de la gloire de Dieu. La seconde, alliance du Verbe avec la chair par rapport à Marie qui devient véritablement Mere de Dieu ; & c'est sur cette Maternité divine que sont fondés tous les honneurs que nous lui devons. La troisiéme, alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous qui devenons enfans de Dieu, membres de cet Homme-Dieu. Car en se revêtant de notre chair, il contracte avec nous une étroite affinité.

Les PP. d'Orleans, Pallu, la Colombiere ont tous de bons Discours sur ce sujet. Les anciens Prédicateurs se sont fait presque tous un devoir de travailler sur le Mystere de l'Annonciation. En consultant plusieurs d'entre eux, l'on pourroit facilement s'approprier bien des choses en leur donnant les graces de la nouveauté & un peu d'ordre ; l'on ne se repentiroit pas de les avoir médités quelque temps.

PLAN ET OBJET DU PREMIER DISCOURS sur le Myſtere de l'Annonciation.

C'Eſt donc par l'accompliſſement du Myſtere que nous honorons en ce jour, que commence le grand ouvrage de notre Rédemption. Déja, depuis l'origine des ſiécles, l'Univers gémiſſoit dans l'attente de ſon Libérateur, les Patriarches avoient ſalué de loin ſon avénement glorieux, les Prophétes avoient publié les merveilles dont il devoit être accompagné, les ſacrifices offerts dans le Temple faiſoient eſpérer un Sacrificateur & une Victime d'un prix plus excellent, toutes les figures marquoient quelle devoit être la grandeur du Meſſie, le ſceptre de la Maiſon de Juda annonçoit les approches du lever de ce Soleil de juſtice : & toutes les filles de Sion aſpiroient à l'honneur de concourir à ſa naiſſance, lorſque l'Ange du Seigneur annonce à Marie que le Très-haut a jetté les yeux ſur elle pour être Mere de ſon Fils, & qu'elle va concevoir dans ſon ſein le Verbe ineffable & incréé. A ce moment l'Eſprit Sanctificateur la couvre de ſon ombre, ce Fils qui eſt la ſplendeur du Pere Eternel, & le caractere de ſa ſubſtance, devient le Fils d'une Vierge, ſe renferme dans ſon ſein, & commence à y exercer les fonctions de notre modele & de notre Médiateur. Mais ſans nous arrêter à conſidérer préciſément tous les avantages qui nous ſont préparés dans ce Myſtere : *Avantages dont j'ai traité amplement dans le Myſtere de l'Incarnation, Tome premier des Myſteres de Jeſus-Chriſt.* Bornons-nous à la double inſtruction que nous donne Marie par rapport à ce Myſtere : & d'ailleurs c'eſt par Marie que nous apprendrons encore mieux à parler de Jeſus-Chriſt & à le connoître, puiſqu'elle

ne devient ce qu'elle eſt que par Jeſus-Chriſt & par rapport à lui. Il falloit en effet un cœur fidéle & humble pour être aſſocié de ſi près à cet incompréhenſible Myſtere, un cœur plein de cette foi qui fait approcher l'homme de Dieu, & de cette humilité qui fait deſcendre Dieu juſqu'à l'homme. Or, voilà l'exemple que Marie nous donne aujourd'hui; modéle de la foi la plus parfaite ſur les abbaiſſemens du Verbe divin, modéle de l'humilité la plus profonde ſur ſa propre grandeur. Hommes indociles & curieux, apprenez donc ce que vous devez penſer d'un Dieu, quand il s'abbaiſſe juſqu'à vous; hommes vains & orgueilleux, apprenez ce que vous devez penſer de vous-mêmes, quand un Dieu vous éleve juſqu'à lui.

Diviſion générale.

Jeſus-Chriſt parcourant autrefois les Bourgades de la Judée pour y annoncer les vérités du ſalut, une pieuſe femme, tranſportée d'admiration ſur la ſublimité & la ſageſſe de ſa doctrine, s'écria publiquement qu'heureuſes mille fois étoient les entrailles qui l'avoient porté. *Beatus venter qui te portavit.* Mais le Sauveur, qui diſcernoit lui-ſeul la véritable gloire, fit bientôt voir par ſa réponſe que ce n'étoit pas là l'unique ſource des mérites de Marie, & préférant la grandeur de ſa foi au privilége même de ſa maternité témoigna lui-même qu'elle étoit bien plus heureuſe d'avoir crû la vérité de ſon Incarnation que de l'avoir porté dans ſon chaſte ſein. Ainſi avoit déja parlé en ſa faveur ſa couſine Eliſabeth, lorſque remplie des lumieres d'un eſprit prophétique, en la voyant releva la grandeur & le mérite de ſa foi comme la ſeule cauſe de ſon bonheur : *Beata quæ credidiſti*; ainſi l'Egliſe en a toujours parlé par la bouche des ſaints Docteurs : ainſi nous-mêmes en devons-nous penſer en voyant cette Vierge incomparable donner à tous les hommes ſur le Myſtere ineffable de l'Incarnation, le modéle d'une foi parfaite, c'eſt-à-dire, 1°. d'une foi préparée par les oracles

Soudiviſions du premier Point.

Luc. 11. 27.

Luc. 1. 45.

d'un Dieu, 2°. d'une foi éclairée sur la sage conduite de Dieu, 3°. d'une foi soumise à la puissance & à l'autorité de Dieu. Arrêtons-nous à ces trois circonstances.

Soudivisions du second Point.

Un Dieu ne pouvoit s'incarner avec vérité dans le sein de Marie sans devenir véritablement son Fils, & Marie ne pouvoit le concevoir réellement de sa propre substance sans devenir réellement la Mere d'un Dieu. Voilà sans doute un privilége unique & incommunicable qui la met absolument au-dessus de toute comparaison avec le reste des créatures. Voilà ce que les Anges & les hommes regardent dans ce rapport comme le comble de sa gloire. Mais voici ce que les uns & les autres doivent admirer maintenant comme le triomphe de l'humilité, c'est de voir cette créature s'abbaisser profondément autant qu'elle est élevée éminemment, se regarder devant Dieu aussi petite qu'elle est grande, & mériter même ce point de grandeur auquel elle se voit élevée par sa propre bassesse, dit saint Bernard : en effet il n'y a point de circonstance dans ce Mystere qui ne soit de la part de Marie un modéle de l'humilité la plus profonde : 1°. Soit qu'elle écoute ce que Dieu lui dit lui-même par la bouche d'un Ange : 2°. Soit qu'elle y réponde pour obéir à ses ordres : 3°. Soit enfin qu'elle publie par le mouvement de son esprit, partout elle paroît comme un modéle accompli de cette vertu : c'est ce que l'Evangile va vous faire voir en trois réflexions.

Preuves de la premiere Partie.

Les merveilles incompréhensibles réunies dans ce Mystere sont bien au-

Je ne suis pas surpris que ce Mystere, tout incontestable qu'il est & qu'il nous doit paroître, ait trouvé dans les esprits des difficultés : & le miracle étoit trop nouveau pour rencontrer d'abord dans les cœurs toute la docilité & toute la soumission nécessaire, & c'est en quoi consiste la grandeur de Marie. Dieu fait pour elle au-delà de tout ce que nous pouvons penser, au-delà même de tout ce qu'elle peut comprendre, puisque saisie d'admiration elle s'écrie elle-

dessus de la raison.

même : *Quomodo fiet istud.* En effet quel assemblage de merveilles ! c'est la Servante du Seigneur, & elle en devient la Mere : c'est une foible créature, & dans son sein elle porte le Créateur même qui l'a formée : c'est une Vierge, & cependant c'est une Mere, elle en a la plus heureuse fécondité : c'est une Mere, & toujours néanmoins c'est une Vierge ; elle ne perd rien de son inviolable Virginité. *Le P. Bretonneau en substance.*

Luc. 1. 34.

Prophétie d'Isaïe au sujet de ce Mystere.

N'est-ce pas ce prodige d'une Vierge Mere que vit Isaïe, & le signe qu'il donna à la Maison de David d'une prochaine délivrance : *Audite*, écoutez, Maison de Juda, & soit que vous creusiez dans les plus profonds abîmes de la terre : *In profundum inferni* ; soit que vous vous éleviez au plus haut des Cieux, *Sive in excelsum suprà.* Vous n'entendrez rien, vous ne verrez rien de pareil au Mystere que je vais vous découvrir : & quoi ? C'est qu'une Vierge concevra, *Ecce Virgo concipiet* ; qu'elle aura un Fils, *Et pariet Filium* ; & que dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu se fera homme sans déchoir en rien de sa Divinité, *Et vocabitur nomen ejus Emmanuël, hoc est, nobiscum Deus.* Paroles mémorables, paroles que toute l'antiquité a révérées, que l'Eglise a précieusement recueillies, & qu'elle a pris soin de nous transmettre dans toute l'énergie & la pureté de leur sens. *Le même.*

Isaï. 7. 13.
Ibid. 11.
Ibid. 14.
Ibid. 14.
Idem. Ibid.
Idem. Ibid.

Précis de tout ce que fait Dieu en faveur de ce Mystere.

Dieu envoye Gabriel à Marie au temps marqué par sa Providence : *Missus est Angelus.* C'est un Ange qui vient trouver Marie, *Missus est à Deo* ; & c'est de Dieu qu'il est envoyé, de Dieu qui est le Pere des lumieres, de Dieu qui est la source des graces, de Dieu qui est l'Auteur des saints mouvemens, de Dieu qui est le principe de toutes les saintes inspirations. Que fait l'Ange ? Il fait connoître à Marie les desseins de la Providence sur elle : ingénieux & sage dans l'exécution de son ministere, il ne lui déclare pas d'abord ouvertement toute la grandeur

Luc. 1. 26.

du Messie qu'il doit lui annoncer, mais il lui fait assez sentir que Dieu a de grandes vûes sur elle par les pompeux éloges qu'il lui donne : *Gratiâ plena*, vous êtes, lui dit-il, pleine de graces : *Dominus tecum*, le Seigneur est avec vous. *Benedicta tu in mulieribus*, vous êtes benie entre toutes les femmes. Ces titres magnifiques peu conformes aux bas sentimens qu'elle a d'elle-même troublent-ils son humilité, il a soin de la rassurer. *Ne timeas Maria*, ne craignez point Marie, vous avez trouvé grace devant le Seigneur de la part duquel je vous parle : *Invenisti gratiam apud Deum.* Il développe ensuite le grand miracle que Dieu est prêt d'opérer à son égard : *Ecce concipies in utero & paries Filium.* Et pour ne lui laisser aucun doute sur une chose qui paroît si peu croyable, il entre dans le détail & descend dans toutes les particularités du Mystere ; il lui marque le nom de celui dont elle va devenir la Mere : Vous lui donnerez le nom de Jesus, *Vocabis nomen ejus Jesum.* Il lui en découvre la grandeur, *Hic erit MAGNUS* : il l'assure qu'il sera en même-temps son Fils & le Fils du Très-haut, *Filius Altissimi vocabitur ;* qu'il montera sur le thrône de David, mais que son regne, bien différent de ceux du monde, n'aura jamais de fin : *Et regni ejus non erit finis.* Fut-il jamais Mystere mieux circonstancié ? *Le P. Pallu, Sermon de l'Annonciation.*

Idem. 28. *Idem. Ibid.* *Idem. Ibid.* *Idem.* 30. *Idem. Ibid.* *Luc.* 1. 31. *Idem. Ibid.* *Idem.* 32. *Idem. Ibid.* *Idem.* 33.

La conduite que tient Dieu à l'égard de Marie pour lui faire connoître ses desseins sur elle, est à peu près la même que la grace tient à notre égard

La conduite que tient Dieu à l'égard de Marie n'est-elle pas à peu-près celle que Dieu a tenue & tient encore tous les jours en notre faveur ? J'en appelle au témoignage de vos cœurs : *Missus est Angelus à Deo.* Combien d'inspirations secretes avez-vous senti à certains âges ? &c. Combien de lumieres recevez-vous encore dans différentes rencontres ? & quel autre que Dieu pourroit faire luire à vos yeux, une lumiere qui vous éclaire sur ce que vous seriez souvent ravis de ne pas voir, sur le danger d'un attachement qui fait votre plaisir, sur la fausseté d'un honneur qui charme votre vanité, sur, &c. Un

pour nous gagner à elle. *Luc.* 1. 28.

Ange visible ne vient pas vous déclarer ses volontés : mais combien de fois vous a-t-il parlé, & vous parle-t-il encore d'une maniere sensible par l'organe de ces hommes qu'il s'est choisis singulierement ? Oui Ce Ministre du Tout-puissant, quel qu'il soit, qui vous parle de la part de Dieu, ou de la Chaire de vérité, ou dans les sacrés Tribunaux, est pour vous l'Ange du Seigneur : *Missus est Angelus, &c.* C'est un autre Moyse qui vous porte, comme à Pharaon, ses ordres sur l'injustice que vous commettez, &c. C'est un autre Samuel qui vous représente vivement, comme Saül, la témérité que vous avez de contrevenir aux ordres du Seigneur. C'est un autre Nathan qui vous met devant les yeux, comme à David, vos foiblesses les plus honteuses pour vous inviter à la pénitence. C'est un Elie qui vous reproche, comme à Ochosias, votre confiance dans de fausses divinités. Un Isaïe qui vous annonce, comme à Ezéchias, une mort prochaine, &c. *Le même pris en substance seulement.*

Idem. Ibid.

Occupation de Marie dès sa plus tendre enfance.

Quelle pensez-vous que fût sur la terre l'occupation la plus ordinaire de Marie ? D'une Vierge consacrée à Dieu dès son enfance, élevée dans la pratique constante de la Loi & distinguée par la régularité de ses mœurs entre les plus saintes filles d'Israël : mais surtout d'une créature pleine de graces, & destinée dans les conseils éternels de la Providence à être un jour la Mere du Sauveur du monde, se nourrir assiduement de la méditation consolante de la parole de Dieu & de la lecture des Livres saints. Disciple fidéle des vérités du salut, aller chaque jour dans l'Ecole de la Sagesse recueillir avec ardeur cette manne cachée qu'elle présente à ses enfans, repasser sans cesse dans son esprit les différentes merveilles de la conduite de Dieu sur son peuple, & pénétrer avec respect dans l'esprit vivifiant de tant de Mysteres cachés sous l'écorce de la lettre. Voilà, dit saint Ambroise, quel étoit l'étude journaliere de Marie, &

D. Amb. Lib. de Virg.

l'objet continuel de son attention. *Manuscrit attribué au P. Portail.*

Marie, toute à son Dieu, toute à elle, reçoit dans sa retraite la députation de l'Ange du Seigneur, tout y est grand, ineffable, difficile aux sens. Chaque parole que l'Ange lui porte contient un profond Mystere, & chaque Mystere renferme autant de vérités sublimes qui paroissent autant de paradoxes. En falloit-il davantage pour révolter d'abord sa simplicité, pour la jetter dans les embarras du doute, & lui fournir comme à nos prétendus esprits forts, des prétextes spécieux d'incrédulité? Un esprit profane, volage & dissipé, un esprit ouvert aux objets sensibles du monde, & fermé aux paroles de la Sagesse éternelle, se seroit bientôt récrié contre de pareilles propositions : un cœur moins accoutumé, moins occupé à se nourrir des choses saintes, une raison idolâtre de ses foibles lumieres, & moins disposée à plier sous le joug respectable de la verité, auroit trouvé bientôt ce langage nouveau, contraire à ses pensées, peu digne même du Dieu qui le proposoit, & impossible à l'homme de le croire. Mais Marie ne trouve point cette résistance & ces difficultés: sa foi se trouve déja toute préparée par une attention continuelle aux oracles de Dieu, & par la sainte familiarité qu'elle avoit eue jusqu'alors. Avec le langage de l'Esprit de vérité, illustre Fille d'Abraham, & de sa foi, elle ne révoque rien en doute de ce que l'Ange lui annonce touchant le Messie attendu, elle apperçoit à l'instant la vérité des promesses anciennes, l'infaillibilité des Prophéties, l'explication des figures; dans tout cela elle voit un Dieu véritable & fidéle dans sa parole qui ne fait précisément qu'exécuter dans la plénitude des temps ce qu'il a prédit avec tant d'éclat durant tant de siécles: en un mot rien ne la révolte, rien ne la surprend dans ce grand prodige. *Le même.*

Ce qui rend Marie si docile à la parole de l'Ange, c'est qu'elle s'étoit préparée par la retraite à écouter ce qu'il plairoit à Dieu lui annoncer. Par une raison toute contraire les Chrétiens qui vivent dans la dissipation se montrent rébeles aux vérités les plus évidentes.

Cette aimable docilité, cette soumission parfaite A quoi l'on

doit attribuer l'esprit d'indocilité & d'incrédulité même, qui domine si impérieusement de nos jours; quels sont ces hommes-là?

régneroient dans les Chrétiens de nos jours, si la foi y trouvoit des esprits préparés par la parole de Dieu, & des cœurs accoutumés au langage de la vérité. Qu'en est-il cependant de la plûpart; que de combats, que de révoltes? Cette vérité, cette foi n'éprouvent-elles pas tous les jours, ou plûtôt qui sont ceux qui la combattent, & qu'on entend contester témérairement parmi nous les Mysteres adorables d'un Dieu Sauveur? Les uns qui ont en main les Livres saints, comme les Juifs charnels, à qui la corruption, l'orgueil ont mis un voile épais devant les yeux pour n'y pas voir l'avénement du Juste; les autres qui ignorent même les noms des Livres divins, & qui veulent parler dit l'Apôtre de ce qu'ils ne connoissent point; tantôt des hommes pervers & livrés à l'erreur qui, pour leur ruine & celle des autres ne voient que des ténébres au milieu même de la lumiere; tantôt des hommes légers & volages dont la raison toute profane n'a rien moins appris dans le monde que le langage de l'Esprit de vérité. Voilà ces hommes si difficiles à croire, & que la Religion voit avec indignation décider hardiment de ses dogmes. N'est-ce pas à des hommes de cette trempe qu'on pourroit adresser ces paroles: Esprits superbes & aveugles; lisez avec soin les Ecritures, feuilletez avec respect dans ces sources sacrées, & recherchez-y Jesus-Christ: *Illæ sunt qui testimonium perhibent de me.* Vous le trouverez par-tout, tel que la foi vous le propose: pas une seule page qui ne nous rende témoignage de lui, pas même une seule ligne qui ne l'annonce comme le Messie promis, attendu & désiré pour le salut des Nations: le temps, le motif, le lieu, la maniere, tout est marqué par le doigt de Dieu. *Le même.*

Joan. 5. 39.

L'on peut dire que c'est à la Foi que

Selon l'Evangile, c'est à la foi que Marie est redevable de son bonheur & de sa gloire, &c. Vous êtes heureuse, lui dit le Saint-Esprit par la bouche d'Elisabeth, vous êtes heureuse d'avoir cru: *Beata*

quæ credidisti; & c'est parce que vous avez crû que toutes les divines promesses qui vous ont été faites vont être accomplies : *Quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi.* Qu'avoit donc sa foi au-dessus de celle de tant de Patriarches & de Prophétes, & en quoi étoit-elle plus parfaite que les autres, pour être ainsi récompensée de Dieu ? Ah ! C'est, répondent les Peres, qu'elle étoit plus humble, plus dépendante & plus soumise, non-seulement quant aux paroles & aux sentimens, mais encore quant aux œuvres & aux effets. *Manuscrit attribué au P. Segaud.*

Marie est redevable de son bonheur.

Luc. 1. 45.

Idem. Ibid.

L'humilité & la foi sont deux vertus tellement unies ensemble qu'elles s'entraident mutuellement, l'une sert à élever à Dieu, l'autre fait rentrer en soi-même ; celle-ci pour se connoître, celle-là pour se soumettre : l'une & l'autre ont pour but de rendre tout ce qu'elles doivent & à la créature, & au Créateur : toutes deux de la spéculation vont d'abord à la pratique, & non contentes de penser comme il faut, chacune s'étudie à agir conformément à ce qu'elle croit : & voilà justement l'explication littérale de cet oracle si célébre de Marie : Comment cela se fera-t-il ? *Quomodo fiet.* Gardons-nous de prendre cette sage question pour un examen curieux, ne faisons pas cet outrage à la foi de la Mere de tous les Fidéles, foi que Dieu lui-même a préconisée, & qu'il nous propose pour modéle ? Laissons ce blasphéme à Calvin, en cela non-seulement impie mais encore insensé. Car, comme remarque saint Augustin, la difficulté que Marie fait à l'Ange n'est point un refus de croire ce qu'il lui annonçoit, c'est au contraire une preuve de la foi qu'elle y ajoute : *Non est Virginis diffidentia.* Elle croit donc, dit ce Pere, que ce Mystere s'accomplira, puisqu'elle s'informe, comment il doit s'accomplir, c'est-à-dire, non de la maniere dont Dieu doit l'opérer en elle, mais de la maniere dont elle doit y concourir : *Quod enim futurum esse certa erat modum quo fieret requirebat. Le même.*

L'humilité & la Foi sont deux vertus inséparables.

Luc. 1. 34.

D. Aug. Serm. de Annunt.

Idem. Ibid.

Ce qui nous révolte dans les anéantissemens de J. C. dans ce Mystere reveille la Foi éclairée de Marie, & lui fait appercevoir la sagesse du Tout-puissant.

Si l'Ange avoit annoncé la gloire future d'un Prince de la terre & d'un Messie temporel qui dût rétablir le régne de David par le bruit des armes, & subjuguer les Nations entieres par la force de son bras, les mauvais Chrétiens, comme les Juifs, ne trouveroient pas sans doute dans cet événement un Mystere au-dessus des sens. Mais il ne paroît rien ici de la grandeur & de la pompe du siecle, il ne s'agit de rien moins que de l'anéantissement d'un Dieu qui vient prendre la forme d'esclave, se revêtir d'une humanité mortelle & passible; & sans participer au péché des enfans d'Adam, se rendre semblable à eux dans toutes les infirmités de leur condition: or c'est dans ce Mystere que toute la raison profane des hommes prétend contredire par ses préjugés où la foi éclairée de Marie découvre tous les thrésors de la Sagesse de Dieu. *Manuscrit anonyme.*

Suite du même sujet: comme la Foi de Marie s'étend sur tous les glorieux avantages de ce Mystere, elle connoit tout, elle pénétre tout.

Marie découvre dans ce Mystere ce que les Prophétes & les Patriarches n'avoient fait qu'y entrevoir obscurément. Véritable Israëlite selon l'esprit, guidée par la grace, & ne jugeant que par ses lumieres de ce grand chef-d'œuvre de tous les siécles, elle en pénétre à l'instant les avantages, la nécessité, les rapports & les convenances merveilleuses. Dieu ne lui paroît jamais plus grand, plus adorable, jamais plus Dieu que dans ce Mystere; elle y voit la gloire de son nom, la profondeur de ses desseins, l'abîme de sa miséricorde, l'étendue de sa puissance, la rigueur de sa justice: elle y voit le reméde le plus convenable à toutes les maladies de l'homme, l'exemple le plus parfait de sa conduite, le modéle le plus proportionné à sa foiblesse, le plus ferme soutien de sa foi, le gage le plus consolant de son espérance, & l'objet le plus fort de son amour; ainsi tout sert d'appui, tout devient alors un motif à la foi de Marie, & le choix d'un moyen si extraordinaire; à quoi toute la sagesse du monde n'auroit jamais osé penser, lui faire reconnoître une autre sa-

geſſe infiniment ſupérieure à celle de tous les hommes ; qu'il y a du mérite dans cette foi, & qu'elle eſt heureuſe de croire ainſi le plus grand de tous les Myſteres auprès duquel tout le reſte devient ſi croiable. *Le même.*

Ceux qui ſouhaiteront conſulter, ſoit le Traité de la Religion, ſoit celui de la foi, trouveront matiere à de bonnes moralités qu'il leur ſera facile de faire revenir à ce ſujet.

La plûpart des Chrétiens, loin d'adorer avec joie ce Myſtere, d'y reconnoître les profondeurs de la ſageſſe de l'Eternel, ſe révoltent des anéantiſſemens d'un Dieu tout terreſtre. On juge groſſiérement des opérations ſurnaturelles de l'Eſprit-Saint, & par la fauſſe idée qu'on affecte d'avoir de Dieu, autant que par l'idée baſſe qu'on conçoit de l'homme ; ce qui fait éclatter la ſageſſe de l'un devient un ſcandale à la raiſon de l'autre. Foible & aveugle raiſon, s'écrie ſaint Hilaire, folle & coupable ignorance ; où en êtes-vous ? Dieu n'eſt donc pas votre Sauveur, dites-vous, parce qu'il s'incarne, & qu'il veut bien naître du ſein d'une Vierge pour le devenir ; mais vous ne voyez pas qu'il ne parut jamais mieux Dieu & votre Dieu que dans la maniere même dont il ſe rend votre Sauveur, & qu'il ne vous montra jamais plus clairement tout ce qu'il eſt qu'en devenant ce qu'il n'étoit pas. Apprenez donc combien vous devez eſtimer l'excellence de la nature de l'homme, ne rougiſſez point à la vûe d'un ſi grand bienfait, ſous le voile d'un reſpect qui n'eſt qu'un raffinement d'orgueil. Si vous croyez que votre Dieu vous aime encore aſſez pour vouloir bien guérir votre miſere, croyez qu'il eſt aſſez ſage pour prendre les moyens les plus convenables à ſa gloire & à ſes intérêts. *Le même.*

Où Marie ne découvre que lumiere & ſageſſe nous ne trouvons que ténébres, qu'obſcurité ; les humiliations de J. C. révoltent notre Foi. *De Hil. de Incarn.*

Quelle épreuve Marie ne fit-elle pas d'elle-même

L'on peut

dire que Marie a pris soin de s'orner de toutes les vertus pour se disposer à recevoir le Verbe dans son sein.

avant que de consentir à ce que l'Ange lui proposoit ? & quand elle apprit que l'heure étoit venue où le Verbe avec toute la plénitude de sa Divinité devoit s'incarner en elle, avec quelle foi & quelle humilité ne répondoit-elle pas à l'honneur que Dieu lui faisoit, & aux miséricordes dont il la combloit ? Avec quelle pureté, avec quelle obéissance, avec quelle confiance, avec quel amour ne conçut-elle pas ce Dieu-Homme dans son chaste sein ? Par combien de vertus héroïques ne se mit-elle pas en état de coopérer à cet ineffable Mystere ? Marie étoit sainte dès sa Conception, depuis sa Conception croissant en âge, elle avoit toujours crû en sainteté ; avant que l'Ange la salua, elle étoit déja pleine de graces ; mais cela ne suffisoit pas, il fallut que le Saint-Esprit lui-même, selon l'expression de l'Evangile, survînt en elle & qu'il la sanctifiât tout de nouveau par des graces plus abondantes. Encore après cette nouvelle sanctification saint Ambroise ne croit point offenser Marie, quand il dit au Sauveur du monde : *Tu ad liberandum suscepturus hominem non horruisti Virginis uterum.* Ah ! Seigneur, pour sauver l'homme, vous qui êtes la sainteté même, n'avez-vous point eu horreur de vous renfermer dans le sein d'une Vierge. *Le P. Bourdaloue, Second Discours sur l'Annonciation.*

Dire de Marie qu'elle devient par ce Mystere Mere de Dieu, c'est un prodige que l'esprit humain ne peut comprendre.

Quel prodige, Chrétiens, & quel autre que Dieu même a pu opérer ce miracle ; la virginité & la fécondité jointes ensemble ? Une Vierge qui conçoit dans le temps le même Fils que Dieu avant tous les siécles a produit dans l'éternité. Une Mere, dit S. Augustin, devenue Mere par la seule obéissance de son esprit, de même que le Pere dans l'adorable Trinité est Pere par la seule connoissance de ses infinies perfections. Qui jamais avant Marie entendit rien de pareil, & si la foi ne nous l'apprenoit pas, qui jamais l'eût crû, qu'une créature dût un jour donner en quelque maniere l'être à son Créateur, & que le Créateur pût devenir en quelque sorte l'ou-

vrage & la production de sa créature ? Qui l'eût crû que Marie dût donner à un Dieu ce qu'il n'avoit pas auparavant, & qu'un Dieu en dût recevoir une vie toute nouvelle ? Qui l'eût crû, que le Verbe par qui tout a été fait, dût être formé lui-même par une Vierge, & que par-là cette Vierge s'acquittât pour ainsi dire, envers lui du bienfait de la création? Permettez-moi, Chrétiens, d'user de toutes ces expressions, les Peres, avant moi, s'en sont servis, & ce seroit une délicatesse mal-entendue d'avoir peine à parler comme eux, & d'omettre ces magnifiques éloges que la piété leur inspiroit, & que la même piété nous doit rendre vénérables. *Le même.*

La soumission de Marie à croire tout ce que l'Ange lui annonce releve beaucoup le mérite de sa Foi.

Vous concevrez dans votre sein, dit l'Ange, vous enfanterez un Fils unique qui doit être le Sauveur des Nations, le Fils du Très-haut, le Saint par excellence, & le seul Roi éternel qui naîtra de vous-même, qui sera formé de votre propre substance pour s'unir réellement à l'humanité & devenir aussi véritablement homme, qu'il est véritablement Dieu; car ces termes de l'Evangile ne disent rien moins: *Quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei.* Quelle parole de la part du Seigneur à une simple créature, mais sur-tout quelle proposition à une ame simple qui a résolu de conserver avec la pureté de son cœur la virginité de son corps; aussi voyons-nous qu'elle paroît d'abord étonnée, & qu'elle s'informe comment cela se pourra faire. Ne croyez pas cependant, dit saint Ambroise, qu'elle doute un seul moment de la vérité du Mystere. Non, ce n'est pas ici l'effet d'une incrédulité coupable comme celle de Zacharie : *Non est Mariæ Virginis diffidentia.* C'est la démarche sincere & sage d'une Vierge sainte qui craint de déchoir de la sainteté de son état, & qui demande la maniere de s'y conserver inviolablement toute sa vie : sa prudence dans une occasion aussi délicate, cherche des lumieres dont elle a besoin, sa fidélité mérite de les obtenir : & l'Ange lui

Luc. 1. 35.

D. Amb. Lib. de Virg.

répond que ce n'eſt point ici le fruit coupable de la chair & du ſang, que l'Eſprit-Saint doit ſurvenir en elle, & la vertu du Très-haut la couvrir de ſon ombre pour la rendre féconde d'une maniere inouie juſqu'alors; & toute la preuve qu'il en apporte, obſervez-la bien, c'eſt qu'il n'y a rien d'impoſſible à Dieu: *Quia non erit impoſſibile apud Deum omne verbum.* A ces paroles Marie fait un ſacrifice entier de ſa raiſon, & ſans pouſſer plus loin des queſtions que notre indiſcrete curioſité eût peut-être trouvé trop juſtes, elle croit, elle ſe ſoumet, elle conſent que tout ce qui a été dit s'accompliſſe: *Fiat mihi ſecundùm verbum tuum.* Alors, & dans ce moment inconnu à tout l'Univers, s'opere dans le chaſte corps d'une créature le chef-d'œuvre de la puiſſance & de l'amour du Créateur, ce grand ouvrage médité avant tous les ſiécles, & auprès duquel tous les autres ne ſont rien. Alors le Verbe ſe fait chair & devient ce que nous ſommes pour habiter avec nous; Dieu s'abbaiſſe & s'unit à l'homme ſans aucun mélange de ſubſtance, l'homme monte & s'éleve juſqu'à l'être d'un Dieu ſans aucune confuſion de nature, & par cette union ineffable que la Religion a conſacrée ſous le terme d'hypoſtatique, ſe trouve l'adorable perſonne de Jeſus-Chriſt, Roi, Sauveur, Prêtre, Victime & Médiateur de tous les hommes. *Manuſcrit attribué au P. Portail.*

Luc. 1. 37.

Luc. 1. 38.

La plûpart des Chrétiens loin d'imiter la ſoumiſſion de Marie à la Foi, meſurent au contraire leur Foi ſur leur folle raiſon.

O vous, hommes indociles & curieux qui prétendez meſurer la ſoumiſſion de la foi chrétienne ſur les foibles idées de votre eſprit, venez apprendre ici vos devoirs & reconnoître toute la honte de votre infidélité. Un événement ſi prodigieux vous étonne, dites-vous, vous demandez comment il a pû ſe faire qu'un Dieu s'incarna dans le ſein d'une Vierge? Comment avec la fécondité une Vierge eſt demeurée Vierge? Votre raiſon voudroit le comprendre; mais quoi? Foibleſſe humaine, comprenez-vous ſeulement un ſeul de tous les Myſteres

que la nature seule vous présente tous les jours en spectacle ? Et seroit-ce donc un si grand événement si vous aviez la liberté d'y atteindre ? Hélas ! téméraires Mortels, à quoi réduisez-vous donc votre Dieu ? Si vous bornez sa puissance à l'étendue de vos conceptions ; & de quoi ce Dieu sera-t-il donc capable, s'il ne peut faire que ce que conçoit votre foible raison, que ce qu'elle peut pénétrer ? O homme ! avoue & confesse ici ta foiblesse. *Le même un peu changé.*

Cette raison qui voudroit inutilement pénétrer dans les secrets adorables de la Sagesse éternelle, peut du moins comprendre que le Dieu que nous adorons a le pouvoir d'opérer des prodiges, & c'en est assez pour la faire taire, & pour confondre la foiblesse de ses jugemens : *Quia non est impossibile apud Deum omne verbum.* Que dis-je ? vous ne pouvez plus ignorer que ce prodige est arrivé ; & quand vous n'en auriez ni des promesses, ni des figures, ni des prédictions aussi anciennes que le monde, toute la terre vous en fait voir encore aujourd'hui des preuves aussi évidentes que la lumiere qui brille à vos yeux. Ouvrons-les donc à l'éclat de tant de témoignages, & si nous sommes déja très-coupables de n'avoir pas assez médité les grandeurs adorables de ce Mystere, ne le devenons pas encore plus en refusant de nous y soumettre ; & souvenons-nous qu'il y auroit un ridicule extravagant à vouloir seulement le mettre en question. *Le même.*

Il faut ou renoncer à la raison ou convenir que ce Mystere a eu son entier accomplissement. Luc. 1. 37.

Peut-être plusieurs de ceux à qui je viens de porter la parole, ne croyent-ils que foiblement le Mystere de l'Incarnation d'un Dieu : car, le moyen de le croire & de vivre dans l'habitude du péché : mais croyons ou ne le croyons pas, si nous persistons dans l'habitude du crime, nous nous faisons de ce Mystere, qui par excellence est le Mystere du salut, un Mystere de réprobation ; si nous ne le croyons pas notre arrêt est déja porté, & dès-là nous voila

Le Mystere de J. C. fait homme sera pour la ruine des uns & la résurrection des autres.

1. Joan. 3. 18. jugés : *Qui non credit jam judicatus est.* Si nous le croyons nous nous jugeons nous-mêmes ; si nous ne le croyons pas il n'y a point de Sauveur pour nous, & si nous le croyons il y en a un, mais pour notre confusion : car souvenons-nous que ce Dieu fait homme est en même-temps, selon l'oracle de Siméon, pour la ruine des uns & pour la résurrection *Luc. 2. 34.* des autres : *Positus est in ruinam & in resurrectionem multorum.* Il s'est incarné pour nous sauver, mais il pourra bien arriver par l'abus que nous faisons de ses graces, qu'il se soit incarné pour nous perdre. Ah ! Seigneur, ne permettez pas qu'une si funeste prédiction se vérifie jamais en nous, & que les mérites de votre vie mortelle, qui dans les vues de votre infinie miséricorde doivent servir à notre salut, par un châtiment de votre redoutable justice servent à notre malheur éternel. *Le P. Bourdaloue, premier Discours sur l'Annonciation.*

Preuves de la seconde Partie.

Tout ce que dit l'Ange à Marie, loin de l'enyvrer de sa propre grandeur la tient dans la plus profonde humilité.

Marie n'ignoroit pas qu'étant Mere d'un Dieu, sa gloire devoit être par conséquent jointe avec celle de Dieu ; mais dans quels sentimens d'humilité n'entre-t-elle pas à la vue d'un Dieu qui vouloit s'abbaisser si bas ? Si l'amour parfait ouvre les yeux de celui qui aime Dieu, parce qu'il en est rempli ; quelles lumieres n'eut-elle pas de son néant, & quelle reconnoissance ne voulut-elle pas avoir en même-temps pour ce Dieu qui la glorifioit pour être la Mere de son Fils ? Loin de s'enyvrer de sa future grandeur, la seule idée de ce qu'elle va devenir, lui rend en quelque sorte suspecte la proposition & la personne qui la lui annonce. On l'assure qu'elle sera Mere *Luc. 1. 32.* d'un Fils qui régnera : *Hic erit magnus ;* d'un Fils *Idem. Ibid.* qui sera appellé le Fils du Très-Haut : *Et Filius Altissimi vocabitur.* Quel sujet de crainte pour une ame aussi modeste qu'étoit Marie ! On lui découvre son propre mérite, quel plus juste motif de défiance que ce ne fût un Ange de ténébres : Vous avez, *Idem, 30.* lui dit-il, trouvé grace devant le Seigneur : *Invenisti gratiam*

gratiam apud Deum. Extrait d'un Livre intitulé : Recueil de Sermons sur tous les Evangiles.

Marie fut humble dans son obéissance, & cette obéissance devint le principe de sa gloire.

Tous les Peres soutiennent qu'au moment que Marie prononça cet Oracle : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole, le Verbe Divin se fit chair, & Marie devint sa Mere. Tous conséquemment reconnoissent son oébissance pour le principe de son élévation & de sa gloire : mais me direz-vous, est-il donc si méritoire d'obéir lorsque l'obéissance appelle au comble des grandeurs ? Prenez garde, cette même obéissance qui appelle Marie à la plus éminente dignité, à la Maternité Divine, l'appelle aussi à partager les humiliations, les rigueurs de la Croix du Dieu Sauveur, dont elle devient la Mere : par conséquent obéissance de Marie, obéissance vraiment humble. *Pris en substance du P. Ségaud.*

Comme Marie à l'exemple de son divin Fils tient sa dignité cachée, sujet de confusion pour ces mondains si glorieux de leur élévation.

Nulle défense expresse n'empêchoit Marie de révéler le grand Mystere qui venoit de s'opérer en elle, la maniere dont cette heureuse nouvelle lui avoit été annoncée sembloit inviter à la répandre. L'Ange du Seigneur avoit dit à Marie, qu'elle alloit concevoir le Fils du Très-Haut, le Sauveur des hommes, le Roi de tous les siécles ; après une déclaration si intéressante, quelle langue si retenue & si modeste ne se fût pas fait un scrupule de se taire & un devoir de parler. Devoir de charité envers tant d'ames qui soupiroient après leur Libérateur ; devoir de reconnoissance envers Dieu ; devoir sur-tout de fidélité envers un chaste & fidéle époux, qui faute d'être instruit de ce bonheur alloit être exposé à l'épreuve la plus rude ; que de raisons en faveur au moins de quelque discrette confidence : cependant elle se tait, & qui l'engage à se taire ? l'exemple du Verbe fait chair. Car enfin, se dit-elle, pourquoi donc m'éleverois-je, tandis qu'il s'abbaisse ? à quelle fin me ferois-je connoître lorsqu'il se plaît à se cacher ? de quel front sortirois-je du centre de ma

baſſeſſe dans le temps qu'il s'y concentre par humilité ? Il eſt mon modele dans ſon obſcurité, & mon oracle dans ſon ſilence ; c'eſt à moi de me cacher & de me taire avec lui, tant qu'il lui plaira de ſe taire & de ſe cacher. *Le même en ſubſtance.*

Moralité ſur ce ſujet, qui tombe ſpécialement ſur les Grands du monde.

O Mere inconnue d'un Dieu vraiment caché ! que votre conduite conforme à l'exemple de votre Fils eſt différente de la conduite des enfans des hommes ! Entêtés de leur mérite, curieux de l'eſtime, jaloux de l'approbation, avides de louanges ſur les bonnes qualités qu'ils croyent avoir, & que ſouvent ils n'ont pas. Tels ſont ſur-tout les Grands du monde. Comme ils naiſſent dans les honneurs, & qu'ils croiſſent parmi les applaudiſſemens ; ils ſe familiariſent tellement avec la gloire qu'ils la regardent comme un appanage de leur état. Ce n'eſt pas aſſez à leur gré que l'on faſſe grace à leurs défauts, ſi l'on ne rend hommage à leur prétendu mérite. Qui ne les loue pas les blâme, qui ne les flatte pas les offenſe, qui ne les encenſe pas les outrage, idolâtres d'eux-mêmes, ils ne cherchent que des adorateurs, & croyent qu'on leur fait injuſtice dès que ſous leurs pas on ne ſeme point de fleurs qu'ils devroient au moins fouler aux pieds, & dont ils ſe couronnent en ſecret.

La vaine oſtentation ſe gliſſe juſques dans la piété & la dévotion.

Qui le croiroit, ſi une fatale expérience ne le prouvoit, que cette ſorte d'oſtentation qui entête les Grands exerçât ſon tyrannique empire ſur le monde même le plus Chrétien. On n'eſt gueres vertueux qu'autant qu'on l'eſt avec ſuccès. La vertu ſe ſoutient tant qu'elle eſt applaudie, elle ſe dément dès qu'elle eſt renfermée dans le ſecret : elle ſe cache ſi vous voulez quelquefois, mais elle veut qu'on s'apperçoive qu'elle cherche à ſe cacher ; elle affecte un ſilence qui invite tout le monde à la préconiſer, & ſouvent elle eſt la ſeule ou la premiere à ſe déprimer pour forcer les plus critiques à faire ſon éloge. De combien de beaux prétextes de ſageſſe, d'édifica-

tion & de zele ne couvre-t-on pas ces vanités délicates ? Abus, dit le Saint-Esprit, abus. La véritable sagesse fuit toujours l'éclat : *Trahitur sapientia de occultis.* Le monde n'est pas édifié de voir son orgueil combattu par un orgueil plus subtil, & Dieu n'est jamais mieux glorifié que par l'humilité la plus profonde. *Le même.* *Job.* 28. 18.

Une parole favorable dont Marie est digne, un mot d'éloge qu'elle a eu le bonheur de mériter par son exacte fidélité, & qui lui est adressé par un des premiers de la cohorte celeste, la jette dans un trouble & dans un embarras qu'elle ne peut dissimuler : *Turbata est in sermone ejus.* Quel fond de modestie & d'humilité ! Ressentons-nous quelque chose de pareil ? Sont-ce les louanges & les paroles flatteuses qui nous allarment, ou l'indifférence & le mépris qui nous jettent d'abord dans le trouble ? Nous ne voyons gueres aujourd'hui dans le commerce de la vie cette délicatesse d'un humble sentiment ; quel rapport en effet avec cette Vierge ? Que dites-vous ici, vous sur-tout, ames mondaines, en qui l'orgueil fut toujours l'écueil funeste de la pudeur ? Ah ! nous sçavons qu'en penser, & démentez moi si je charge trop le portrait. La plus sainte des Vierges se défie des paroles d'un Ange, & vous toutes dévouées au monde, vous ne vous défiez pas des discours flatteurs d'un Ministre de Satan qui cherche à vous corrompre ; ames basses & charnelles vous avalez avec complaisance tout ce que la folie d'une passion grossiere peut faire sortir de la bouche d'un cœur gâté & corrompu, & qui cherche à vous séduire ; vous courez avec une aveugle fureur après la fumée d'un encens idolâtre, qui vous ôtera bien-tôt la Foi après vous avoir ôté la raison. *Manuscrit anonyme.*

Bien différens de Marie, ce qui nous trouble d'ordinaire, ce sont bien moins les louanges qu'on nous prodigue que le refus qu'on fait de nous en donner, ou du moins l'indifférence qu'on affecte à notre égard. *Luc.* 1. 29.

Dieu trouva dans Marie une humilité qui ne s'étoit jamais vue sur la terre, & qui ne s'y verra jamais ; je veux dire une humilité jointe à la plénitude de mérites. Etre humble sans mérite, dit S. Chry-

L'humilité de Marie est comme une espece

de prodige, en quel sens cela doit s'entendre.

soſtôme, c'eſt une néceſſité, être humble avec quelque mérite, c'eſt une louange ; mais être humble dans l'actuelle poſſeſſion de tous les mérites, c'eſt un prodige, & il falloit ce prodige pour l'Incarnation. Or c'eſt ce prodige qui paroît viſiblement dans la perſonne de Marie ; car prenez garde s'il vous plaît, on la ſalue comme pleine de grace : *Ave, gratiâ plena* ; & elle proteſte qu'elle eſt la ſervante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* Si elle n'eût été que ſervante, ou ſi elle n'eût été que pleine de grace, elle n'auroit jamais été Mere de Dieu, c'eſt l'excellente réflexion de S. Chryſoſtôme : mais parce qu'elle eſt l'une & l'autre toute enſemble, parce qu'étant pleine de grace elle ne laiſſe pas de s'appeller l'humble ſervante du Seigneur, par un effet de l'opération divine de ſervante elle devient Mere. *Le P. Bourdaloue, premier Diſcours ſur l'Annonciation.*

Luc. 1. 28.

Idem. 38.

Ce qui ſert à rehauſſer encore l'humilité de Marie, c'eſt que ce fut au comble de la grandeur qu'elle pratiqua cette vertu.

Voici à mon avis quelque choſe de plus frappant à l'égard de l'humilité de Marie, & qui ſemble y mettre le comble. Etre humble, dit encore S. Chryſoſtôme, dans l'humiliation ; être humble dans l'obſcurité d'une condition vile & abjecte, ce n'eſt tout au plus qu'une vertu commune & populaire ; mais être humble comme l'a été Marie dans le plus haut dégré d'élévation, c'eſt une vertu héroïque, & par où Marie mérita l'admiration, non pas ſimplement des hommes & des Anges, mais pour ainſi-dire de Dieu même. Car pourquoi ne me ſeroit-il pas permis de dire que celui qui admira la foi du Centenier & de la femme Cananéenne, dut encore bien plus admirer l'humilité de Marie ? *Le même.*

L'on peut dire que c'eſt l'humilité de Marie qui a déterminé le Verbe à ſe faire chair.

Je ſuis, répond Marie à l'Ange du Seigneur, ſon humble ſervante : vous me parlez d'être ſa Mere, & ce ſeroit pour moi un titre de ſupériorité ; mais je m'en tiens à celui de ma dépendance, à celui de l'entiere ſoumiſſion & de la ſervitude que je lui ai vouée, & dont je ne me départirai jamais : *Ecce ancilla, &c.* Or voilà ce qui ravit le Ciel ; voilà, ſouf-

Luc. 1. 38.

frez que je m'explique ainſi, ce qui acheve de déterminer le Verbe de Dieu à ſortir du ſein de ſon Pere, & à deſcendre du thrône de ſa gloire juſques dans la profondeur de notre néant; car c'eſt bien ici que s'eſt vérifiée la parole du Prophéte Royal: Qu'un abîme attire un autre abîme: *Abyſſus abyſſum invocat.* Tandis que Marie s'humilie devant Dieu, le Verbe de Dieu s'anéantit en elle; cet abîme de l'humilité d'une Vierge attire un ſecond abîme encore plus grand qui eſt celui de l'anéantiſſement d'un Dieu. Car c'eſt le terme, & le terme unique par où S. Paul a cru pouvoir dignement exprimer le Myſtere d'un Dieu fait homme: *Qui cùm in forma Dei eſſet exinanivit ſemetipſum formam ſervi accipiens.* Ce Jeſus-Chriſt que je vous prêche, diſoit il aux Corinthiens, eſt celui qui étant Dieu, & n'eſtimant point que ce fût pour lui une uſurpation d'être égal à Dieu, s'eſt anéanti lui-même prenant la forme de ſerviteur, & ſe rendant ſemblable aux hommes. *Le même.*

Pſ. 41. 8.

Philip. 2. 7.

Vous concevrez, dit l'Ange à Marie, un enfant qui ſera le Sauveur des Nations, & la gloire d'Iſrael, &c. Ne craignez pas que Marie ſe rempliſſe par avance de l'image future de ſa grandeur, il n'en faudroit pas tant ſans doute pour éblouir aujourd'hui la vertu la plus éprouvée; mais il n'en falloit pas moins pour faire éclater celle de Marie. A peine lui donne-t-on le titre de Mere de Dieu qu'elle prend celui de ſa très indigne ſervante: *Ecce ancilla.* Paroles courtes, naïves, mais énergiques, & qui rempliſſent ſeules la plus juſte idée qu'on puiſſe ſe former d'une humilité profonde. Ce n'eſt point ici le diſcours étudié d'un cœur qui exagere d'abord ſon peu de mérite, qui s'exécute, qui multiplie ſes inſtances, & qui parvient lui-même à ſe faire honneur de ſes refus en ſe rendant pour ainſi dire importun à refuſer. Marie eſt tout à la fois ſi humble & ſi ſimple dans ſon humilité qu'il ne lui vient pas ſeulement

Toutes les expreſſions de Marie avec l'Ange ſont preuve de la plus profonde humilité & de la plus grande ſimplicité.

Luc. 1. 38.

dans la penſée que Dieu ait deſſein de l'honorer, ou qu'il trouve quelque motif à ſon choix ; mais elle regarde ce choix comme celui d'un Dieu qui voulant s'incarner dans le ſein d'une femme, cherche préciſément celle de toutes qui le mérite le moins, trouvant par-là moyen de s'humilier lui-même davantage, d'anéantir ſa grandeur & de manifeſter ſa toute-puiſſance par le miniſtere d'un ſi foible ſujet. Dans cette penſée elle donne ſon conſentement, non pas pour acquérir la qualité de Mere de Dieu, mais pour ſe ſoumettre à lui comme ſa ſervante : Voici, Seigneur, cette vile créature qui fait partie de votre domaine, & qui par-là même eſt obligée de vous obéir ; voici la plus petite & la derniere de votre maiſon, vous en êtes le maître abſolu comme de tout le reſte, rien ne vous doit réſiſter, & il eſt de la ſouveraine juſtice que tout ſerve aveuglement à l'exécution de vos deſſeins : *Fiat mihi ſecundùm verbum tuum.* O merveilleux prodige, s'écrie ici S. Bernard, quelle eſt donc cette humilité qui ne ſçauroit ſuccomber ſous le poids immenſe d'une ſi grande gloire, ou plutôt quel eſt l'Orateur qui ne ſuccombe lui-même à en vouloir faire l'éloge ? Je la trouve encore plus admirable que ſa pureté ; celle-ci ne fut jamais parmi les délices qui la corrompent ; celle-là ſe trouve parmi tout ce que le poiſon de la vaine gloire a de plus ſubtil. Il ne faut qu'une vertu commune pour devenir humble dans l'humiliation même ; mais rien n'eſt plus grand ni plus rare qu'une humilité qui ſe ſoutient parmi les plus grands honneurs : & c'eſt dit le vénérable Bede, ce que j'appelle le comble de la véritable grandeur. C'eſt quelque choſe d'être Vierge, c'eſt encore plus de devenir Mere ſans perdre ſa virginité ; un privilége qui l'emporte ſur tout cela, c'eſt d'être la Mere d'un Dieu. Peut-on pouſſer plus loin ? Y a-t-il un dégré au-deſſus de celui-ci ? Oui, reprend ce Pere, c'eſt de ſe voir ſi élevé, & de n'avoir des ſentimens de

Idem. Ibid.

Diverſes expreſſions des SS. Peres ſur l'humilité de Marie.

soi-même que comme d'un neant. *Manuscrit attribué au P. Portail.*

Marie voyant l'abbaissement de son Fils dans ce Mystere ne pouvoit manquer d'être humble à son exemple.

Comment cette humble Vierge eût-elle pu s'enorgueillir ou se glorifier d'être Mere de Dieu, quand elle pensoit qu'elle ne possédoit cette dignité que par pure grace, & à cause que ce Verbe Divin s'étoit fait homme ? Comment eût-elle pu tirer avantage de cette éminente qualité, quand elle se représentoit que l'obscure naissance de Jesus-Christ en étoit la cause ? Ainsi bien loin que la vue de sa propre grandeur affoiblît ou diminuât son humilité, elle ne servoit qu'à la soutenir & à l'augmenter : plus elle voit de grandeurs qui l'élevent, plus elle apperçoit d'abbaissement pour Dieu, & dans cette pensée elle se croit plus obligée à s'humilier & à ne se pas prévaloir d'une dignité qui coûte en quelque façon à son Fils toute sa majesté & toute sa gloire. *M. de la Volpiliere, Sermon de la Visitation.*

L'humilité a élevé Marie à la qualité de Mere de Dieu, & l'humilité a fait voir qu'elle en étoit digne.

Le propre de la grandeur acquise est de nous changer le cœur en nous faisant changer de rang. Tel qui s'efforçoit, avant son élévation, de se rendre digne du dégré où il visoit, a pris une conduite basse aussitôt qu'il est sorti de la poussiere, & n'a pu soutenir une dignité qu'il avoit pû mériter. Il n'en est pas ainsi de Marie : non contente de s'être rendue digne du choix que le Seigneur fit d'elle pour la faire entrer dans un ordre singulier de grandeur, elle sçut soutenir par des vertus dignes de la Mere d'un Dieu, une gloire que son mérite lui avoit acquise. Ne vous attendez donc pas que je vous la représente ici tenant son rang aux yeux des hommes, devenue fiere de sa grandeur & exigeant la vénération & le respect qui lui étoient dûs. C'est par son humilité qu'elle s'est disposée à ce haut rang ; c'est par ce moyen qu'elle s'en est rendue digne ; c'est pour cela que Dieu l'y a élevée : c'est aussi par cette même humilité qu'elle justifie le choix que Dieu a fait d'elle. Aussi humble après son élévation qu'elle

l'etoit avant que d'être placée dans ce ſuprême dégré d'honneur, elle ne s'eſt jamais diſtinguée aux yeux des hommes que par ſon humilité. *Manuſcrit attribué ou P. Catrou.*

Comme on peut être grand & humble tout à la fois.

Peut-on être grand & humble tout à la fois ? c'eſt le prétexte que l'eſprit du monde a oppoſé de tout temps à la vérité de cette maxime chrétienne : Que l'humilité n'eſt point inalliable avec la grandeur. Mais, quoi ? Peut-on révoquer en doute cette vérité après la preuve autentique & le modele admirable que Dieu nous en a donné dans l'Incarnation de ſon Fils, & dans l'exemple de ſa mere la plus glorieuſe & la plus humble des pures créatures ? Vous me demandez ſi l'on peut être humble & grand tout à la fois, & le Fils de Dieu a bien pû devenir humble en demeurant Dieu, & Marie a bien pû être humble en devenant la Mere d'un Dieu. Quoi donc, reprend ſaint Chryſoſtôme, les grandeurs humaines ont-elles quelque choſe de plus éclattant que la Maternité de Dieu & que la Divinité même ; & puiſque la Divinité de Jeſus-Chriſt & la Maternité de Marie ſe ſont ſi bien accordées avec l'humilité dans Jeſus-Chriſt & dans Marie, oſerons-nous dire qu'il y ait ſur la terre quelque choſe de grand avec quoi l'humilité ſoit incompatible ? Oui, on peut être grand & humble tout enſemble, c'eſt-à-dire, on peut être humble dans la grandeur, comme on peut être ſuperbe dans la baſſeſſe ; on ne peut pas être humble & ambitionner d'être grand, & ſe plaire à être grand & faire toutes choſes pour être grand ; mais on peut être humble & grand, parce qu'on peut être grand par l'ordre de Dieu, & que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribue à maintenir l'humilité. *Le P. Bourdaloue, premier Diſcours ſur l'Annonciation.*

Marie publie les merveilles qui ſe ſont

Ce n'eſt pas ſeulement dans le ſecret de ſa retraite que Marie fait paroître ſon humilité : le commerce extérieur ne diminuera rien en elle de cette vertu. En effet, à peine a-t-elle appris de la bouche de l'An-

ge la faveur ſinguliere que Dieu a fait depuis ſix mois à ſa couſine Eliſabeth, qu'elle court ſans délai, dit l'Evangile, & ſe hâte de venir lui rendre les juſtes devoirs que les liens du ſang & ceux de la charité ſçavent ſi bien unir enſemble; Eliſabeth ne l'apperçoit pas plutôt qu'elle y reconnoît la Mere de ſon Dieu, l'en applaudit & employe les paroles les plus propres à relever ſa grandeur & ſon bonheur. C'eſt ici une de ces occaſions délicates où il eſt bien rare de conſerver les dons de Dieu dans les régles d'une modeſtie ſévere, & où l'on dérobe très-ſouvent à l'humilité & à la modeſtie ce qu'on prétend donner à la familiarité d'un commerce d'ailleurs innocent; mais celle de Marie n'en reçoit aucune atteinte, & une circonſtance ſi délicate pour tout autre ne ſert préciſement qu'à faire éclatter la ſienne. Forcée de répondre aux juſtes louanges qu'on lui donne, & ſaintement ingénieuſe à les détourner, elle prononce alors dans les ſaints tranſports d'une vive reconnoiſſance ce divin Cantique qui eſt devenu chaque jour celui de l'Egliſe. *Manuſcrit attribué au Pere Portail.*

opérées en elle, & cette publicité fait encore preuve de ſon humilité.

Je ne m'étends pas beaucoup ſur les Moralités qui peuvent naître de tous les exemples d'humilité que donne Marie; en conſultant le Traité de l'Humilité contenu dans le ſecond Tome de la Morale, l'on trouvera tout ce qu'il faut pour le bien faire, en ſuppoſant un peu de goût & de diſcernement.

Paraphraſe du Cantique *Magnificat* qui peut ſervir à faire la concluſion du Diſcours.

Pénétrée de l'inſigne faveur dont j'ai été prévenue, j'adore, dit Marie, celui qui en eſt l'Auteur, mon ame le glorifie, comme le Seigneur de toutes choſes, & releve ſa grandeur ſuprême: *Magnificat anima mea Dominum.* Mon eſprit eſt ravi de joie, & je ne puis le diſſimuler dans ce moment: *Et exultavit ſpiritus meus.* Mais Dieu ſeul eſt le principe & le motif, c'eſt en lui uniquement que j'oſe me ré-

Luc. 1. 46. *Idem.* 47.

jouir, comme en celui qui a daigné me ſauver en
Idem. Ibid. devenant le Sauveur de toutes les Nations : *In Deo Salutari meo.* Dans l'accompliſſement de ce grand deſſein dont il étoit ſeul capable, il a bien voulu jetter un regard ſur la baſſeſſe de ſa Servante, & lui qui eſt ſouverainement grand s'eſt humilié juſqu'à
Idem. 48. moi pour anéantir ſa grandeur : *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ.* C'eſt par cette conſidération qu'on m'appellera bienheureuſe dans la ſuite de tous les âges, & qu'en publiant par-tout le privilége d'une grace dont je ſuis très-indigne, on reconnoîtra par-
Idem. Ibid. tout la bonté ineffable d'où elle m'eſt venue : *Ex hoc enim beatam me dicent omnes generationes.*

Non, ce n'eſt pas un mérite en moi, c'eſt un bienfait gratuit & un bonheur qui ne m'étoit pas dû. Je ne ſuis ni grande ni ſainte, mais c'eſt celui qui eſt la Toute-puiſſance & la Sainteté même qui a voulu faire en moi de grandes choſes comme dans la plus
Luc. 1. 49. vile des créatures : *Fecit mihi magna qui potens eſt, & ſanctum nomen ejus.* Il eſt vrai qu'il a déployé toute la force de ſon bras, mais c'eſt en rejettant ces puiſſans & ces riches du ſiécle pour élever juſqu'à lui ce qu'il y a dans le monde de plus vil, de plus ab-
Idem. 52. jecſt, de plus petit, de plus mépriſable : *Depoſuit potentes de ſede, & exaltavit humiles.* Où en ſerions-nous, s'il n'y avoit eu en lui une miſéricorde ſans bornes ? c'eſt à elle-ſeule que les ſiecles futures ſeront à jamais redevables de leur délivrance ; il s'en eſt ſouvenu en prenant Iſraël ſous ſa protection, & il a exécuté la promeſſe qu'il a faite à Abraham notre
Idem. 54. pere & à ſa poſtérité pour lui : *Suſcepit Iſraël puer-*
Idem. 55. *um ſuum recordatus miſericordiæ ſuæ, ſicut locutus eſt ad patres noſtros Abraham & ſemini ejus in ſecula.* Que de merveilles, que de myſteres profonds dans toutes ces paroles ! Voilà le langage tout pur de l'humilité qui dans la plus haute élévation ne voit rien de grand, rien de beau, rien de ſaint, rien de puiſſant que Dieu. Voilà les ſentimens dont Marie fut

toujours animée, & qui eurent la force d'attirer le Verbe éternel dans son chaste sein ; & voilà les sentimens que nous devons avoir à plus juste titre de notre misere & de notre néant, si nous voulons être un jour glorifiés dans le Ciel.

PLAN ET OBJET DU SECOND DISCOURS sur le même sujet.

JE suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. C'est de cette réponse de Marie que dépendoit l'accomplissement du glorieux Mystere que nous célébrons : ce consentement étoit dans l'ordre éternel des décrets de Dieu une des conditions requises pour l'Incarnation du Verbe ; & voilà l'essentielle obligation que nous avons à cette Reine des Vierges, puisqu'il est de foi que c'est par elle que Jesus-Christ nous a été donné, & à elle que nous sommes redevables de ce Dieu Sauveur. Car si le Fils même de Dieu descend de sa gloire, si dans les chastes entrailles de Marie il vient pour le salut des hommes se faire homme, c'est au moment qu'elle a dit & parce qu'elle a dit je suis la Servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Connoissons donc aujourd'hui tous les avantages qui nous sont préparés dans le Mystere qui s'opere en ce jour, & apprenons par le bienfait singulier qu'il confere à la sainte Vierge ceux dont il nous fait participans nous-mêmes. 1°. L'Incarnation du Verbe éleve Marie au comble de la supreme grandeur, & annoblit toute la nature humaine. 2°. L'Incarnation éleve Marie au comble de la plus éminente sainteté, & sanctifie en même-temps toute la nature humaine. Deux vérités qui vous apprendront 1°. quelle est la véritable grandeur que vous devez estimer ; 2°. à quelle sainteté vous devez aspirer.

Division générale.

Ceux qui choisiront ce plan trouveront beaucoup de secours dans le Traité de l'Incarnation contenu dans le premier Volume des Mysteres de Jesus-Christ ; l'on ne consultera pas non plus infructueusement les Traités de la vraie Piété, de la dignité du Chrétien, & de l'humilité.

Soudivisions du premier Point.

Toute grandeur, pour être solide & véritable, dit saint Paul, doit émaner de Dieu comme de son principe, s'élever sur sa justice comme sur son appui & retourner à Dieu comme à son Chef & à sa fin. Telle est la dignité glorieuse de Mere de Dieu, appellée par le choix du Ciel à cette qualité souveraine : elle ne l'accepte que parce qu'elle se rend la coopératrice de ce Mystere avec son Fils ; elle ne l'estime que parce qu'elle est unie à toute la grandeur suprême. Opposons les qualités de la grandeur de Marie à celles dont les adorateurs du monde font le plus cher objet de leurs désirs & de leurs vœux, & nous verrons que celles-là ne s'acquierent que par ambition & par des voies qui ne sont point innocentes ; qu'elles ne se terminent que par une vaine ostentation, & par conséquent qu'il y a une noblesse plus essentielle dont le Chrétien doit se parer. L'exposition simple des vérités de notre Evangile, seront les preuves convaincantes de ces deux vérités.

Soudivisions du second Point.

Il n'en est pas de la dignité de Mere de Dieu comme de tous les autres titres dont les grands du siécle favorisent ceux qu'ils honorent de leur bienveillance ; quelque droiture d'intention qui accompagne leurs bienfaits, ils ne peuvent annoblir les sentimens de l'ame de celui qu'ils élevent, ni lui donner cette sage modération, ce discernement judicieux qui sont nécessaires pour en remplir, comme il faut, les devoirs & les engagemens. A Dieu seul appartient de se former des cœurs dignes de lui, & de donner le mérite requis pour s'acquitter de l'honneur & de l'emploi auquel il associe & éleve quelqu'un. S'il éleve

Marie à la plus sublime dignité qui fût jamais, c'est pour la rendre la plus parfaite & la plus sainte des créatures, soit par les graces qu'il verse dans son ame, soit par les vertus qu'il fait éclatter dans toute sa conduite. Deux réflexions importantes qui vont vous apprendre à quelle sainteté vous devez vous élever, soit en qualité d'homme accrédité dans le siécle, soit en qualité de Chrétien honoré de l'alliance d'un Dieu.

La simple exposition de cette seconde Partie indique les sources où il faut puiser pour la bien remplir. Outre les Traités ci-dessus cités, j'ai dans ce Volume rebattu déja plusieurs fois ces deux vérités; l'on n'aura qu'à consulter la Table des Matieres pour s'en convaincre. Ce Plan est attribué au P. Soannin ancien Evêque de Senés. Sans recourir à d'autres Auteurs, je vais en fournir ce qui me paroîtra de plus frappant, je ne m'engage pas à donner tout ce que j'en ai, parce que je suis forcé de me resserrer, sans quoi il me faudroit passer les bornes que je me suis prescrites de resserrer dans un seul Volume toutes les Fêtes de la Vierge.

Preuves de la premiere Partie.

Conduite du Verbe à l'égard de Marie dans le choix particulier qu'il en fait pour être sa Mere. *Luc.* 1. 26.

Le Verbe éternel ayant résolu de nous visiter dans sa miséricorde, ordonne, dit le Texte sacré, à un de ses Anges d'aller trouver celle qui avoit été choisie pour coopérer à l'accomplissement de ce grand Mystere, & lui fournir ce corps précieux avec lequel il devoit racheter le monde: *Missus est Gabriel Angelus à Deo.* Ce n'est point ici une de ces voies communes & ordinaires dont se sert le Createur pour choisir ceux qu'il destine aux honneurs de la terre, ou une de ces vocations cachées & que la sagesse la plus pénétrante ne peut développer que par une suite d'événemens que le hasard a fait naître: c'est Dieu même qui parle par la voix de l'Ange, *Missus est, &c.* mais à qui est-il envoyé ce premier de la Cohorte céleste? A une Vierge de Nazareth nommée

Marie, c'eſt-à-dire, à une fille qui étant humble & aſſez humble pour renoncer à la glorieuſe eſpérance de mettre au monde le Rédempteur des Nations, avoit renoncé à l'illuſtre titre d'être Mere d'un Dieu, & attendoit dans un religieux ſilence que l'honneur en fût déféré à une autre qui eût des talens & des vertus que ſon humilité lui déroboit à elle-même ; à une fille des Rois de Juda qui déchue de la ſplendeur de ſes Peres ſe voyoit avec tranquillité réduite à une condition obſcure, & qui, loin de chercher à Jeruſalem les voies de relever l'éclat de ſon illuſtre origine, s'étoit retirée dans une contrée éloignée pour y vivre à l'abri de la diſſipation & des déſordres du monde : *In civitatem cui nomen Nazareth ad Virginem deſponſatam viro de domo David, &c.*

Luc. 1. 26. 27.

Ceux-là peuvent ſeuls être véritablemẽt grands qui tiennent leur grandeur de Dieu même comme Marie.

Ce qui rehauſſe éminemment la gloire de Marie dans le Myſtere de ce jour, c'eſt qu'elle y a été appellée par une miſſion extraordinaire qu'elle n'a ni recherchée ni déſirée ; mais que ſes vertus & ſon abbaiſſement lui ont attirée. Réflexion qui nous apprend que toute puiſſance vient d'en-haut, que c'eſt le Seigneur qui diſtribue les grandeurs & les titres, & que par conſéquent vous ne ſerez véritablement grands aux yeux des hommes qu'autant que ces poſtes & ces dignités, ces titres qui vous relevent pourront être regardés, comme une émanation divine & une diſpenſation particuliere de la Providence divine qui ſe ſera expliquée en votre faveur, ou par la naiſſance ; ce qui vous donne un titre légitimé de les poſſéder, ou du moins par vos talens ; ce qui vous rend dignes de les occuper & de les remplir : c'eſt-là ce qui doit faire honneur dans le monde, c'eſt-là ce qui illuſtre.

L'extravagance des hommes pour parvenir aux dignités &

O hommes qui m'écoutez, après l'exemple frappant que vous donne Marie de ſon humilité & de ſon déſintéreſſement, comment oſez-vous briguer pour vous & pour vos enfans des emplois conſidérables, ou des dignités éclattantes qui demandent des

talens que vous n'avez pas, & auxquels par conséquent il ne paroît pas que vous soyez appellés du Seigneur? Et ne devez-vous pas appréhender qu'en les recherchant & les possédant contre sa volonté, l'usage que vous en ferez ne soit une transgression formelle de sa Loi? Travaillez d'abord à les mériter & à vous rendre dignes un jour de les posséder, si c'est le bon plaisir de Dieu de vous choisir pour cela; mais du reste laissez faire la Providence, & sans fatiguer les puissances & vous offenser de leurs refus, attendez-les du Dispensateur de tout bien.

y faire parvenir leurs enfans, quoiqu'ils ne reconnoissent aucuns talens ni dans eux ni dans leurs enfans pour les bien remplir.

Mes Freres, disoit saint Paul aux Fidéles de son temps, que chacun de vous demeure tranquille dans le rang & la condition où l'a fait naître la Providence, & satisfait d'obéir aux ordres qui vous sont prescrits: si vous êtes nés dans l'obscurité ne cherchez point à en sortir jusqu'à ce qu'il plaise à celui qui vous y a mis de vous en retirer; tâchez de vous affranchir du joug humiliant de vos passions, plûtôt que de la bassesse de votre extraction; si vous tenez un rang de supériorité sur vos freres, sçachez qu'il est au-dessus de vous une autorité supérieure de qui vous la tenez, & que votre élévation & votre juriſdiction sur les hommes ne vous dispense point de vous soumettre aux ordres du Tout-puissant, & d'accomplir ses saintes volontés: *Unusquisque in quo vocatus est, fratres, in hoc permaneat apud Deum.* Eh! qu'il seroit glorieux à la Religion si Dieu étoit toujours consulté dans les grandeurs auxquelles on aspire, si la chair & le sang, le crédit & les recommandations, si l'amour-propre & l'intérêt du cœur n'avoient aucune part; si au lieu d'assiéger les thrônes des maîtres du monde & les palais des Grands pour en obtenir des honneurs & des postes, on laissoit au Ciel le temps & la liberté d'envoyer quelqu'un de ses Anges; & si, à l'exemple de Marie, on ne s'y disposoit que par des services sans ostentation, par un mérite sans appui, par une noblesse

Avertissement de S. Paul au sujet de la vérité qui précéde.

I. Cor. 7. 22.

ſans éclat, par des vertus enſevelies dans le ſilence qui ne ſeroient que plus propres à remplir les grandes obligations qui accompagnent toujours les grands honneurs & les grandes dignités.

Ceux qui voudront trouver des matériaux qui reviennent au plan de ce Diſcours, auront ſoin de conſulter le petit Traité ſur la vocation à un état contenu dans le ſixiéme Volume de la Morale.

Il faut prendre garde que les honneurs qu'on obtient ne ſe terminent à une vaine oſtentation. Exemple que Marie nous donne à ce ſujet. *Luc*, 1. 29.

A peine l'Ange a-t-il annoncé à Marie que ſon nom ſera rempli de bénédictions parmi toutes les Nations, que ſon Fils s'appellera le Fils du Très-haut, & qu'il regnera ſur toute la maiſon de Jacob, qu'un trouble religieux s'empare de toutes les puiſſances de ſon ame : des diſtinctions ſi éclattantes & ſi peu attendues la jettent dans le ſaiſiſſement. Elle ne voit point ce qui a pû lui attirer tant d'honneur ; elle doute preſque ſi c'eſt un Ange de lumiere ou de ténébres qui lui parle, & l'obſcurité où elle ſe trouve lui donne moins d'inquiétude que la dignité ſuprême où on veut l'élever : *Quæ cùm audiſſet turbata eſt in ſermone, &c.* Raſſurée cependant ſur un Myſtere qui lui eſt annoncé d'une ſi bonne part, elle ne l'eſt point encore ſur la maniere dont il doit s'opérer : elle croit ce que l'Ange lui dit, mais elle n'oſe eſpérer & ſe flatter que le Seigneur veuille ſuſpendre en ſa faveur le cours ordinaire de la nature. Elle lui a conſacré ſa virginité, & elle ſe dit à elle-même qu'elle renonceroit de bon cœur à la dignité glorieuſe de Mere de Dieu, s'il devoit lui en coûter la moindre altération de ſa pureté. Il ne m'appartient pas, dit-elle à l'Ange, de vouloir ſonder les Myſteres de la Divinité, mais ſouffrez que je vous demande comment je pourrai arriver à l'honneur que vous m'annoncez : *Quomodo fiet iſtud,* puiſque j'ai donné mon cœur à Dieu ſeul, & que j'ai réſolu de ne le partager jamais avec aucune créature mortelle ?

L'Ange

L'Ange aussitôt lui répond que sa pureté n'en sera point altérée, qu'elle deviendra Mere sans cesser d'être Vierge; & à cette condition elle donne son consentement, & le Mystere s'opere en elle: *Fiat mihi secundùm, &c.*

Si vous envisagiez les honneurs en vrais Chrétiens & avec les yeux de la foi, ah! loin de sentir en vous-mêmes ces troubles de joie, ces complaisances secrettes qui vous font regarder vos dignités & vos élévations comme le fruit de vos talens, & l'ouvrage de votre prudence, une inquiétude délicate vous feroit appréhender que ces honneurs ne devinssent pour vous une tentation invincible, un écueil contre lequel toutes vos vertus feroient naufrage: *Turbata est, &c.* On ne vous verroit pas employer, comme vous faites, ces pernicieux efforts de la sagesse mondaine, ces fraudes intéressées, ces amitiés feintes, ces séduisantes adulations, ces noires calomnies, &c. vous seriez dans une résolution constante de renoncer aux honneurs de votre famille, de perdre votre fortune, &c. plutôt que de commettre la moindre injustice, &c. & vous appliquant à vous-mêmes cette réponse que Marie fit à l'Ange: *Quomodo fiet istud.* Vous vous diriez à vous-mêmes, voici un poste considérable qui se présente: mais s'il faut pour l'obtenir que je trahisse mon devoir & ma conscience, &c. mais si je ne puis y atteindre qu'en essayant de surprendre la religion & la bonne foi de mes protecteurs, qu'en me prêtant à certains engagemens qui sont incompatibles avec la loi de Dieu, &c. C'en est fait, je renonce à tous mes projets & à toute ma protection, &c. Je ne veux point pour me distinguer aux yeux des hommes, me déshonorer aux yeux de Dieu.

Si l'on s'appliquoit à connoître comme Marie les écueils des honneurs, l'on mettroit tous ses soins à se prémunir contre les dangers qu'ils traînent après eux. *Idem.* 18. *Idem.* 29.

Marie en devenant la Mere de Dieu a la consolation de donner à la terre un Rédempteur: le même titre qui fait son bonheur va faire la consolation d'Israël: le Fils qu'elle concevra regnera sur la mai-

Marie n'estime la grandeur à laquelle elle est éle-

vée qu'autant qu'elle est appuyée sur la grandeur de Dieu même.

son de Jacob, & lui procurera une abondante & éternelle félicité. A quel dégré d'honneur n'eſt-elle donc point élevée aujourd'hui de prêter un corps à celui dont elle a reçû elle-même l'exiſtence, de renfermer dans ſon ſein celui que l'Univers entier ne peut contenir, d'être la Mere de celui qui eſt le Maître & le Médiateur de tous les hommes, ce ſera de ce ſacré propitiatoire d'où la Sageſſe incarnée rendra ſes oracles: tant que ce ſaint Enfant gardera le ſilence il ne parlera que par ſa divine Mere, il n'agira que par elle. La préſence de ce Fils bien-aimé du Pere Eternel, quoique renfermé dans le ſein de Marie, tiendra toute la nature dans le reſpect; elle communiquera à cette Vierge bienheureuſe une impreſſion de ſainteté qui la portera au comble de la perfection, & à Jean-Baptiſte encore enſeveli dans le ſein d'Eliſabeth une effuſion de graces qui le rendra le plus grand de tous les enfans des hommes: c'eſt donc avec raiſon qu'elle a dit qu'elle étoit bienheureuſe, & que toutes les Nations célébreroient de ſiécle en ſiécle ſon bonheur: *Ex hoc enim beatam, &c.* Ainſi ſa grandeur ſe trouve établie ſur la grandeur de Dieu à laquelle elle eſt aſſociée ſur l'union qu'elle contracte avec cette éternelle puiſſance qu'elle porte dans ſes entrailles.

Luc. 1. 48.

Placé dans l'élévation l'on devroit ne chercher qu'à accroître la gloire de Dieu, & l'on ne penſe qu'à ſes intérêts perſonnels.

A quoi devez-vous travailler, grands du ſiécle, hommes riches en talens, élevés en dignité, & quel eſt le but où vous devez tendre, ſinon de concourir autant qu'il eſt en vous, à l'accompliſſement des deſſeins de Dieu ſur la conduite de ſes créatures; de conſacrer vos talens, vos ſoins, votre pouvoir, vos intérêts même à la ſanctification de ceux qui vous ſont ſoumis; à veiller que Dieu ſoit plus fidellement adoré, ſervi, aimé; à réprimer la licence du vice parmi eux, & à leur inſpirer la pratique des vertus?

Suite du

Je vous le demande, Chrétiens, quels ſont les motifs qui vous animent, ou plutôt que cherchez-

vous dans ces emplois & ces dignités après lesquels vous courez avec tant de fureur ? N'est-ce pas de satisfaire votre orgueil & votre ambition, d'établir votre rang & vos prééminences, de vous donner un crédit plus étendu, de vous assurer une autorité qui vous fasse craindre & respecter, d'étaler aux yeux du public un vain spectacle de grandeur & de magnificence, de vous faire valoir à l'ombre d'une fortune peut-être toute récente ? grandeur, hélas, trop fragile qui passera avec vous, & qui se terminera au marbre & au cercueil qui couvriront & enfermeront vos cendres.

même sujet.

Moralité sur ceux qui ne font qu'abuser de leur grandeur.

Hommes vains & présomptueux, reconnoissez que votre véritable bonheur n'est point de voir vos noms illustrés par vos exploits fameux : ce n'est point par ces titres & ces dignités honorables qui depuis longtemps possédés dans vos maisons, se sont perpétués jusqu'à vous. L'Ange du Seigneur ne parle point à Marie de tous ces avantages, quoiqu'ils eussent été rassemblés dans sa famille & dans sa Tribu. Ce qui doit seul vous faire regarder comme heureux, c'est que vous devenez les membres d'un corps dont Jesus-Christ est le Chef, c'est que ce même sang qui coule dans vos veines est devenu le prix de la Rédemption du Genre-humain.

Comme Marie nous ne devons point nous glorifier des avantages temporels, ceux-là-seuls qui nous sont donnés dans l'ordre de la grace doivent nous flatter.

Les faveurs du Ciel ne sont point imparfaites, & les grandes dignités demandent de grands appanages pour mettre entre la personne & la place qu'elle occupe toute la proportion qu'il peut & qu'il doit y avoir. Aussi, dit saint Jerôme, la grace est communiquée aux autres par parties ; mais pour Marie c'est la plénitude même de la grace : *Cæteris per partes, Mariæ totam se infudit gratiæ plenitudo.* Il étoit de la Providence de Dieu, en choisissant Marie, de de pas lui donner une qualité nue & dépouillée de ses plus riches ornemens ; il étoit en quelque sorte du droit de Marie d'attendre de la part de Dieu tous les dons naturellement attachés au saint ministere

Les vertus de Marie répondent à la grandeur de son élévation.

D. Hier. in Mich.

pour lequel elle eſt choiſie, & il étoit enfin de l'honneur du Fils que la Mere fût revêtue de toutes les marques convenables à ſon caractere. *Le P. Bretonneau.*

Dieu donne à chacun de nous les graces propres à l'état auquel il le deſtine.

J'avoue avec vous qu'il eſt des états beaucoup plus relevés les uns que les autres, que Dieu n'a pas ſur tous les mêmes deſſeins & les mêmes vûes que ſur Marie : mais ce qu'il y a d'inconteſtable, c'eſt que Dieu a ſur chacun de nous ſes deſſeins, & qu'il y a, conformément à ſes deſſeins, certaines graces marquées pour nous dans les thréſors de ſa miſéricorde & dans une certaine quantité. Rendons ceci plus palpable & plus ſenſible : non, ce ne ſont point de légitimes excuſes que ces plaintes ſi communes touchant les engagemens & les dangers de notre état ; & ſi nous y demeurons ſans mérites, ſi nous nous y perdons, ce n'eſt qu'à nous-mêmes que nous pouvons & que nous devons nous en prendre ; pourquoi ? Parce que Dieu jamais, à quoi que ce ſoit qu'il nous deſtine, ne nous chargera d'un fardeau qu'il ne nous aide pas à porter, & que jamais il ne nous impoſera de devoirs que ſa grace ne nous rende pas ſouvent très-faciles, toujours au moins très-praticables. *Le même.*

Détail de la vérité qui précede.

Je n'excepte point d'état, écoutez, vous allez ſentir par le détail la vérité de ce que j'oſe avancer, ſans craindre de me tromper. Car je dis que l'homme du monde a des graces pour ſe préſerver de la contagion & des périls du monde, & que le Religieux a des graces pour bien remplir toute la meſure de ſainteté où l'appelle ſa profeſſion, & pour pratiquer toutes les vertus du Cloître. Je dis que le Laïc a des graces pour vaquer dignement aux affaires temporelles, & que l'Eccleſiaſtique a des graces pour honorer ſon miniſtere & pour ſervir fidélement aux Autels. Je dis que le Maître a des graces pour bien commander, & le Domeſtique pour bien obéir ; le Magiſtrat pour porter la Loi, & le Particulier pour

l'observer ; le Prince pour soutenir en Chrétien le poids de l'empire & le sujet pour s'appliquer saintement à son travail. On a des graces à la Cour pour se défendre de ses attraits ; l'on a des graces à la Ville pour se conserver parmi ses soins ; on a des graces dans le Commerce pour y garder la bonne foi, & l'on en a dans le barreau pour y rendre la justice. L'un a le don de la sagesse, dit saint Paul : *Alii datur sermo sapientiæ ;* & l'autre, le don de la science ; l'un, le don de foi, & l'autre le don de prophétie ; celui-là le don des langues, & celui-ci le don des miracles ; le pere, la mere, les enfans, le Docteur, le Disciple, le Directeur & le Pénitent, tous en général, chacun en particulier. Nous avons, mes Freres, des graces selon les diverses situations où nous nous trouvons par la divine Providence : *Unicuique secundùm mensuram donationis Christi.* *I. Cor.* 12. 8.

Quelles graces, quelles faveurs ne reçoit-elle pas de la part du Tout-puissant : des fontaines d'eau vive & de miséricorde coulent dans son sein, le Verbe déploye avec magnificence ses miséricordes sur elle, & en échange du sang qu'elle lui donne elle en reçoit une plénitude de graces & de bénédictions. Car si le Disciple bien-aimé, pour s'être reposé un moment sur le sein de son Maître, a puisé des faveurs si particulieres, de combien de bienfaits Marie ne doit-elle pas être comblée, elle qui pendant neuf mois a été le sanctuaire de la Divinité ? & si l'ombre seule d'un Apôtre opéroit tant de miracles sur ceux qui en étoient couverts, combien de prodiges n'opérera pas la sainte Vierge, lorsque la vertu du Très-haut la couvrira de son ombre. C'est l'Ange du Seigneur qui nous l'apprend lui-même par ces paroles, Je vous salue pleine de graces, ces graces qui sont données aux autres avec mesure vous sont données avec plénitude ; & l'Esprit Sanctificateur qui vous choisit pour être son épouse va vous rendre la plus éminente entre toutes les femmes en bénédictions &

Preuves de la seconde Partie.

Dieu verse dans l'ame de Marie des graces proportionnées à la grandeur de l'état où il veut l'élever. *Ephes.* 4. 7.

Luc. 1. 28. en graces : *Ave gratiâ plena, benedicta in mulieribus.*

Combien les éloges que donne la Religion sont différens de ceux que prodigue le monde.

Avouons-le, les éloges que consacre la Religion sont bien différens de ceux que le monde donne à ceux qu'il veut engager dans ses intérêts ; & les louanges que l'Ange donne à Marie ne ressemblent guéres à ce profane encens que le siécle offre à ses sujets : il les félicite sur les richesses abondantes qu'ils ont sçu amasser, sur les dignités éclattantes qu'ils attendent ou dont ils sont déja revêtus, sur l'établissement de leur famille ou l'éclat de leur maison, de ce qu'ils sont ornés des dons de la nature ou des avantages de la fortune, d'être d'un rang ou d'un mérite qui les éleve au-dessus des autres.

Plus nous sommes élevés en dignité, plus nous devons recourir à Dieu pour obtenir les graces néceſſaires pour en remplir les devoirs.

Seigneur, disoit Salomon, je vous avois prié de me laisser dans une situation médiocre, où je n'aurois eu soin que de contempler vos miséricordes & de célébrer vos merveilles, c'étoit en quoi je faisois consister toute ma sageſſe ; mais, puisqu'il vous a plu de m'élever sur le thrône, & de me charger d'un grand Royaume, donnez-moi une partie de votre sageſſe, un esprit d'intelligence & de droiture pour m'aider à gouverner ces peuples innombrables que vous avez soumis à mon obéiſſance : c'eſt ainsi que Dieu permettant à Moïse de se choisir soixante & dix vieillards des plus sages d'Israël pour les associer au gouvernement de son peuple, & l'aider à régler les différends qui s'éléveroient dans les douze Tribus, l'assure qu'il va leur communiquer de son esprit, & leur donner les lumieres & la force néceſſaires pour soutenir avec lui le poids du gouvernement : *Tradam eis spiritum ut sustentent tecum onus populi, & non tu solus graveris.*

Sentimens de Salomon à ce sujet.

Num. 11. 17.

Moralité à ce sujet.

Ce merveilleux changement se rencontre-t-il en vous, Grands de la terre ? Eſt-ce toujours Dieu que vous consultez, eſt-ce son Esprit qui influe dans ces différentes dignités que vous acquerez & que vous conservez ? N'eſt-ce point plutôt un esprit de fierté, de préſomption, &c. qui domine dans toutes vos ac-

tions, & dans toute votre conduite : & à ces traits marqués sur tous vos sentimens & dans toutes vos manieres, ne reconnoît-on pas les accroissemens de vos richesses ou de votre autorité, de votre famille ou de votre fortune?

Ne vous y trompez pas, Grands de la terre, qui que vous soyez, voici dans la Morale Chrétienne un principe sûr dont vous ne pouvez, sans extravagance, vous départir, c'est que le dégré d'honneur qui vous éleve devient indispensablement pour vous un nouvel engagement de fidélité envers Dieu : plus sa main libérale vous met dans l'opulence, ou vous place dans un emploi plus distingué, plus aussi avez-vous besoin du secours du Pere des lumieres, & plus vous devez l'implorer. Vous avez trouvé grace devant le Seigneur, dit l'Ange à Marie. Elle avoit donc recherché & désiré cette grace, remarque fort judicieusement saint Bernard : vous qui êtes établis pour gouverner Israël, vous devez aussi la rechercher & la désirer cette grace du Seigneur, parce que vos obligations devenant plus étendues que vos lumieres naturelles, vous devez demander à Dieu que sa sagesse vous aide à les connoître & à les remplir.

Plus nous recevons de bienfaits de Dieu, plus notre reconnoissance doit être vive. Comment à cet égard se conduit Marie.

Il faut être humble, je ne vous dis point que sans cela il ne peut y avoir de solide vertu. Je ne vous dis point que l'humilité est, de l'aveu du monde même, le fondement du véritable mérite ; je ne vous dis point que si vous n'êtes humbles, c'est en vain même que vous espérez de parvenir à cette prétendue gloire mondaine que vous cherchez ; je ne vous dis point que sans l'humilité vous ne trouverez jamais la paix ni le repos de vos ames, autant vous en diroit un Philosophe ; & quelque convaincante sur ce point que fût sa Morale, je doute qu'on y déférât beaucoup : mais je vous dis qu'il faut être humble pour être Chrétien, & que sans l'humilité il n'y a ni Religion, ni Christianisme, puisque sans l'humilité il n'y auroit pas eu même d'Incarnation,

L'humilité est le fondement de la Religion, & l'on peut dire que sans cette vertu le Mystere que nous célébrons n'auroit pas eu lieu.

ni d'Homme-Dieu. S'il vous reste encore de la foi, pouvez-vous n'être pas touchés de cette vérité? Je sçai cependant que cette vérité, toute édifiante qu'elle est, ne sera pas du goût de ceux qui m'écoutent; & je sçai, quoiqu'avec douleur, que l'humilité que je prêche ici est cette sagesse cachée que S. Paul a cru bien définir quand il a dit que c'étoit celle que nul des Princes du monde n'avoit connue : *Sapientiam in Mysterio quæ abscondita est quam nemo Principum hujus seculi cognovit.*

I. Cor. 2. 7. & 8.

Ce qui se passe, soit du côté du Verbe, soit du côté de Marie, dans ce Mystere détruit le prétexte qu'on apporte pour soutenir que l'humilité est incompatible avec la grandeur.

Vous me direz, mais peut-on être humble & grand tout à la fois, car voilà le prétexte que l'esprit du monde a opposé de tout temps à cette vérité; & moi je vous réponds, en peut-on douter après la preuve authentique & le modéle admirable que Dieu nous en a donné dans l'Incarnation de son Fils? Vous me demandez si l'on peut être humble & grand tout à la fois : le Fils de Dieu a bien pu devenir humble en demeurant Dieu, & Marie a bien pu être la plus humble de toutes les créatures en devenant la Mere d'un Dieu. Quoi donc? reprend saint Chrysostôme, les grandeurs humaines ont-elles quelque chose de plus éclattant que la Maternité de Dieu & que la Divinité même? & puisque la Divinité & la Maternité de Dieu se sont si bien accordées avec l'humilité dans Jesus & dans Marie, oserons-nous dire qu'il y ait rien de grand sur la terre avec quoi l'humilité puisse être compatible? Oui, on peut être grand & humble tout ensemble, c'est-à-dire, on peut être humble dans la grandeur, comme on peut être superbe dans la bassesse. On ne peut pas être humble & ambitionner d'être grand & se plaire à être grand, & faire toutes choses pour être grand : mais on peut être humble & être grand, parce qu'on peut être grand par l'ordre de Dieu, & que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribue à maintenir l'humilité. *Extrait du P. Bourdaloue.*

Marie seu-

C'est l'Esprit-Saint qui descend lui-même dans

Marie, & avec toutes ſes richeſſes, c'eſt lui qui l'éclaire de ſes plus pures lumieres, lui qui l'embraſe de ſes plus vives ardeurs, lui ſeul qui connoît & qui peut bien connoître tout ce qu'il opere dans ſon cœur. Quelles communications ſécrettes! quels mouvemens doux & tendres! quelles ſaillies promptes & affectueuſes! quels raviſſemens, quels tranſports! Marie ne peut tout reſſerrer dans ſon ſein, ni le tenir long-temps fermé, elle parle, elle éclatte: *Magnificat anima mea Dominum.* Son ame nage dans les douceurs céleſtes, elle eſt abîmée dans le Seigneur: *Et exultavit ſpiritus meus in Deo ſalutari meo.* Elle reconnoît, & partout elle voudroit le publier combien le Tout-Puiſſant a fait pour elle & en elle de grandes choſes: *Fecit mihi magna qui potens eſt*; qu'elle doit être appellée bienheureuſe dans tous les ſiécles, *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes*; que Dieu en ſa faveur a déployé toute la force de ſon bras, *Fecit potentiam in brachio ſuo*; qu'il lui a ouvert tous ſes thréſors, & qu'il n'a uſé à ſon égard d'aucune réſerve, *Eſurientes implevit bonis. Le P. Bretonneau.*

le a été remplie de plus de graces que toutes les ames juſtes.

Luc. 1. 46.

Ibid. 47.

Ibid. 49.

Ibid. 48.

Ibid. 51.

Ibid. 53.

Graces de l'état, elles ſont de deux ſortes: graces de vocation & graces de ſanctification. Graces de vocation pour connoître & embraſſer l'état: graces de ſanctification pour demeurer & ſe ſanctifier dans l'état. Notre Evangile découvre parfaitement ces deux graces dans Marie.

Dans les divers états où nous place la Providence, il y a deux ſortes de graces.

L'Ange qui ſalue Marie vient d'en-haut, & c'eſt de Dieu même le ſeul principe de la grace qu'il eſt envoyé: *Miſſus eſt Angelus à Deo.* De quoi eſt-il chargé, & qu'annonce-t-il à Marie? Il lui expoſe les deſſeins de Dieu ſur elle, & lui apprend à quoi le Ciel la deſtine: *Ecce concipies*; il l'éclaire dans ſes doutes, il la raſſure dans ſes craintes: *Ne timeas, Maria.* Et ſi nous nous rendons auſſi attentifs à la grace que Marie. Tels ſont les effets de la vocation qu'il ne tient qu'à nous d'éprouver.

Grace de vocation dans Marie.

Luc. 1. 26.

Ibid. 31.

Ibid. 30.

Grace de sanctification dans Marie. *Luc.* 1. 35.

L'Esprit Divin surviendra en vous, dit l'Ange à Marie : *Spiritus Sanctus superveniet in te* ; cet Esprit Sanctificateur, cet Esprit de sagesse & de conseil, cet Esprit de régle & de piété, cet Esprit de zéle & de ferveur : Ouvrons lui nos cœurs comme Marie, & bientôt il nous fera sentir toute sa vertu : *Et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Le même.* *Idem. Ibid.*

Trois vertus principales étoient nécessaires à Marie pour devenir la Mere de Dieu. *S. Bern. Serm. sup. Missus est.*

Pour que Marie pût être dignement la Mere de Dieu, il lui falloit trois grandes vertus, une pureté inviolable, une humilité profonde, une foi vive. 1°. Pureté inviolable, pourquoi ? Parce qu'un Dieu infiniment Saint ne devoit naître que d'une Vierge & de la plus pure des Vierge. Si donc Marie a plû singuliérement à Dieu, saint Bernard nous avertit que c'est par la Virginité : *Virginitate placuit.* 2°. Humilité profonde, pourquoi ? Parce que rien ne devoit être plus opposé aux sentimens d'un Dieu si profondément humilié lui-même, que l'orgueil. Comme donc Marie a plû singulierement à Dieu par sa Virginité, saint Bernard enchérit encore, & ajoute que c'est par son humilité qu'elle a conçu : *Et humilitate concepit.* 3°. Foi vive, pourquoi ? parce qu'elle ne pouvoit donner son consentement à la parole de l'Ange qu'elle ne se soumît à croire un Mystere qui passe toutes les connoissances humaines, & qui sembloit enfermer d'insurmontables contradictions. Aussi, selon le témoignage d'Elisabeth, ce fut par sa soumission & par le mérite de sa foi que Marie vit s'accomplir en elle tout ce qui lui avoit été annoncé de la part de Dieu : *Beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi à Domino.* Ce ne sont point-là mes propres termes ; c'est l'Evangile même, ce sont ses termes. *Le même.* *Idem. Ibid.* *Luc.* 1. 45.

Autant Marie étoit élevée devant Dieu, autant se paroissoit-

Ah ! Seigneur, disoit cette Ste Vierge dans ce sacré Cantique dicté, ce semble pour elle par l'un de ses ancêtres à qui la promesse de son élévation avoit été faite. Seigneur ! vous le sçavez, comblée de vos faveurs, je ne me suis point enflée de mes avantages :

Domine, non est exaltatum cor meum; & élevée de votre main au plus haut rang, je n'ai point perdu de vûe ma baſſeſſe: *Neque elati ſunt oculi mei.* Les miracles de grace que vous avez opérés en moi ont toujours eu pour contrepoids l'idée du néant dont vous m'avez tirée, comme les autres, dans l'ordre de la nature; & devenue votre Mere, je n'ai jamais oublié que j'étois votre créature & votre humble ſervante: *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus ſuper me.* Mais quand j'aurois été tentée d'orgueil, quand la vaine gloire ſeroit venue flatter mon ame: *Si non humililiter ſentiebam.* Pouvois-je oublier ce Fils unique de Dieu que j'ai conçu dans mon ſein, que j'ai nourri de mon lait comme le Fils de l'Homme: *Sicut ablactatus ſuper matre ſuâ*; & ſon anéantiſſement profond pouvoit-il m'inſpirer d'autres ſentimens que les ſiens propres, *Ita retributio in animâ meâ.* O vous donc qui faites profeſſion de croire & d'eſpérer en lui! Peuples fidéles! imitez-le comme moi dans ſes abbaiſſemens, ſuivez-le à mon exemple dans ſes humiliations: *Speret Iſraël in Domino*; & promettez-vous tout de ſon abondante miſéricorde. *Le P. Ségaud.*

elle petite à ſes propres yeux. *Pſ.* 130. 1. *Idem. Ibid.*

Idem Ibid.

Ibid. 2.

Idem Ibid.

Idem. Ibid.

Ibid. 3.

Les graces que Marie reçoit dans le Myſtere de ce jour, ne demeureront point cachées dans ſon ſein, elle les fait fructifier, elle les produit au-dehors, & elle les fait monter comme un doux parfum qui s'éleve juſqu'à la Majeſté Divine; ſes paroles ſont comme autant de traits enflammés qui expriment la pureté & la nobleſſe de ſes ſentimens. Si jamais créature mortelle a reçûe de plus magnifiques faveurs, jamais auſſi créature ne fit paroître un plus nombreux amas de vertus héroïques. Quelle pureté plus admirable! elle vit dans la crainte & dans le ſilence, dans le recueillement & dans la retraite; ſa pudeur a peine à ſe raſſurer ſur le Myſtere qui lui eſt annoncé; la préſence d'un Ange même la trouble: *Turbata eſt in ſermone ejus.* Quelle humilité

Le ſoin qu'a Marie de faire fructifier les graces que le Seigneur a verſées ſur elle.

Luc. 1. 2.

plus profonde ! la moindre apparence de grandeur & d'élévation, l'inquiette & la fait trembler; déclarée Mere du Sauveur, elle ne s'en dit que la servante : *Ecce ancilla Domini.* Quelle obéiſſance plus prompte ! auſſitôt qu'elle connoît les volontés du Seigneur, elle l'embraſſe & court à tout ce qu'il exige d'elle : *Fiat mihi ſecundùm, &c.* Quelle foi plus magnifique pour croire un Myſtere incompréhenſible contre lequel l'orgueil ſe révolte, elle ne balance qu'autant de temps qu'il lui en faut pour en être pleinement inſtruite : *Beata quæ credidiſti, &c.*

Ibid. 38.

Idem. Ibid.

Ibid. 45.

Plus l'on eſt conſtitué en dignité & au-deſſus des autres hommes, plus l'on eſt obligé de leur donner bon exemple.

Oui, Chrétiens, plus vous êtes élevés, plus vous devez donner à vos freres de bons exemples: c'eſt ce que vouloit inſpirer ſaint Bernard au Pape Eugene, lorſqu'il lui écrivoit : Souvenez-vous que dans la place que vous occupez, les actions que vous ferez vont ſervir de regles à tous ceux qui vous les verront faire. Sur ce principe, Grands du monde, vous ne ſçauriez non-ſeulement apporter trop de précaution pour éviter tout ce qui peut ſcandaliſer vos freres, mais vous devez encore mettre tous vos ſoins pour les édifier & les porter à la vertu. Car ne vous trompez pas ici, Grands de la terre qui m'écoutez, vous ne devez pas ſeulement la protection à vos inférieurs, vous leur devez encore le bon exemple. Plus vous aurez reçû du Seigneur, plus le compte que vous aurez à lui rendre ſera exact & étendu, & il vous demandera bien plus compte de leurs ames que de leurs corps, de leur ſalut que de leur fortune. Il ne vous ſuffit pas de retrancher de votre conduite tout ce qui pourroit les ſcandaliſer, vous devez encore travailler à acquérir les vertus propres de votre état pour les édifier. Les petits n'ont que deux vertus propres de leur état, c'eſt l'humilité, c'eſt la patience; mais vous, dans le vôtre, vous êtes obligés à la généroſité, à la modération : & ſi le temps & le loiſir ſont plus qu'aux autres en votre diſpoſition, c'eſt pour en partager les momens entre

la priere & le recueillement, entre les visites des Hôpitaux & la consolation des affligés. Quoi ? vous ne vous serviriez de votre élévation & de votre opulence que pour déshonorer le bienfaiteur par votre ingratitude, & scandaliser vos freres par la contagion du mauvais exemple.

Si nous voulons, comme Marie bien connoître la volonté de Dieu sur nous, il faut, comme elle, mettre nos soins à étudier les mouvemens de la grace.

Marie, toute dévouée à la volonté divine, avec quelle généreuse determination à tout embrasser, à tout faire, prie-t-elle ? Vous, Chrétiens, qui cherchez, dites-vous, à vous instruire de la volonté du Ciel, ne craignez-vous point de la connoître en effet ? Usez-vous de la même diligence que Marie pour engager Dieu à s'expliquer, avez-vous soin de vous retirer comme elle, cherchez-vous la solitude où Dieu veut vous conduire pour parler à votre cœur ? Et le moyen d'entendre sa voix au milieu du bruit du monde & du tumulte des plaisirs ? *Non in commotione Dominus.* Demandez-vous les célestes lumieres ? priez-vous ? Mais priez-vous aussi ardemment que Marie ; dites-vous sans cesse en profitant de son exemple, & comme Samuel : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus*, parlez, mon Dieu, car votre Serviteur vous écoute ? ou comme saint Paul : *Domine, quid me vis facere* ? Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? ou comme David, découvrez-moi, mon Dieu, la route que votre Providence m'a tracée : *Notam fac mihi viam in quâ ambulem* ; ou comme Jesus-Christ même, c'est votre volonté, Seigneur, que je veux suivre, non la mienne, ni celle du monde : *Non sicut ego volo, sed sicut tu.*

III. Reg. 19. 11.
I. Reg. 3. 10.
Act. 9. 6.
Ps. 142. 8.

Ce qui peut faire la conclusion du Discours.

Vierge sainte, que toutes les Nations vous bénissent donc ! Ce sont-là les sentimens que nous dicte une juste reconnoissance ; ce sont les vœux qu'elle nous fera sans cesse former : *Benedicta tu.* L'enfer en frémira tant de fois, il en a déja fremis, & tant de fois il a déja fait contre vous d'inutiles efforts : mais, malgré toutes les puissances de l'enfer, tous

Matth. 26. 39.
Luc. 1. 42.

les siécles vous ont bénie, tous les siécles vous béniront : *Benedicta tu.* Si ma langue osoit une fois autrement le prononcer, que ma langue s'attache à mon palais, & qu'elle y demeure collée ! si ma main sur le papier osoit une fois autrement le tracer, que ma main sur le papier demeure immobile & desséchée ! *Benedicta tu.* C'est le cœur qui parle, Vierge sainte, c'est le cœur qui parle, & le mien en particulier ; chacun parlera pour soi, je parlerai pour moi-même : encore une fois c'est le cœur qui parle, mais un cœur touché, un cœur pénétré, mais un cœur portant par-tout l'idée vive & présente de certaines graces en certains temps de la vie, & en certaines conjonctures dont il se croit redevable à vos soins : *Benedicta tu.* Parlerai-je seul dans cette assemblée ! N'avez-vous rien à dire, mes Freres, ne direz-vous rien ? Ah ! je ne puis percer dans le fonds de vos ames : mais je n'en puis douter, tout se ranime ici, tout s'embrase pour Marie. C'a été la dévotion de nos Peres, c'est celle de tout le peuple chrétien, ce sera la vôtre : elle subsiste, elle subsistera. Source pour nous de bénédictions pendant la vie, & par-là même moyen puissant de salut pour l'éternité.

Luc. 1. 42.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

PLAN ET OBJET D'UN DISCOURS FAMILIER sur la confiance en Marie.

Quomodo fiet istud ? quoniam virum non cognosco. Comment cela se fera-t-il ? car je ne connois point d'homme. *Luc.* 1.

C'est, mes chers Paroissiens, quelque chose de si grand que la qualité de Mere de Dieu, qu'à la Divinité près il est impossible d'imaginer quelque chose de plus sublime. Or, comme c'est en ce saint jour que Marie a reçûe cette auguste qualité, je ne m'étonne nullement que ses Panégyristes & ses Dévots

en faſſent aujourd'hui le ſujet, les uns de leurs méditations, & les autres de leurs diſcours. Cependant, mes chers Paroiſſiens, ce n'eſt point ſur ce ſujet que je viens vous entretenir, je ne vous dirai rien de l'honneur que Marie reçut au jour de l'Annonciation, je ne vous parlerai que de la confiance que vous devez avoir dans cette auguſte Mere de Dieu, & des précautions que vous devez prendre pour donner à cette confiance les qualités requiſes. J'avoue qu'ébloui par l'éclat de cette Maternité terrible, comme la nomme ſaint Epiphane, j'ai crû devoir chercher quelque choſe de plus proportionnée à la foibleſſe de mon eſprit, & que vous fuſſiez plus à portée de comprendre. C'eſt donc pour remplir mon deſſein, que je me propoſe de vous faire voir, 1°. les divers motifs de l'eſpérance que nous devons avoir en Marie : 2°. Les diſpoſitions qui doivent accompagner cette eſpérance.

Introduction du premier Point, & Soudiviſions.

L'eſpérance que nous devons avoir dans Marie, mes chers Paroiſſiens, eſt appuyée ſur deux motifs bien puiſſans, & très-propres à réveiller dans vos cœurs une vive confiance dans la protection de cette puiſſante Mere. Premier motif, ſa charité immenſe pour tous les hommes. Second motif, ſon pouvoir ſans bornes. Dans tous les temps, deux choſes qui d'ordinaire ne ſe trouvent pas réunies parmi les hommes ; car ou ils manquent de bonne volonté pour ceux qui ont beſoin de leurs ſecours, ou, s'ils ont le déſir de les ſervir, ils n'en ont pas la puiſſance.

Tendreſſe de Marie pour tous les hommes.

Oui, mes chers Paroiſſiens, le premier motif de notre eſpérance dans Marie, c'eſt cette tendreſſe preſque infinie qu'elle a pour tous les hommes ; elle peut dire avec plus de raiſon que Job ne le diſoit, que la compaſſion eſt ſortie avec elle du ſein de ſa mere, & qu'elle a toujours crû en elle depuis ſon enfance : *Mecum crevit miſeratio.* Elle étoit prédeſtinée pour le Myſtere de l'Incarnation qui eſt un Myſtere où la bonté & la miſéricorde éclattent, Myſtere

Job. 31. 8.

dont Jesus-Christ & son Apôtre après lui ne parlent qu'avec admiration comme d'un excès d'amour. Car enfin, tout y respire l'amour, tout y parle d'amour, tout y est fait par l'amour. Jugez si Marie qui devoit avoir une si grande part à cette œuvre excellente aura été partagée abondamment par un Dieu riche en miséricorde.

Jusqu'où s'étend la charité de Marie pour tous les hommes.

Ceci posé, mes chers Paroissiens, ne doutons plus de la tendre charité de Marie à notre egard : elle s'étend, cette charité, sur tous ceux qui l'invoquent avec foi; elle s'étend, cette charité, d'un bout du monde à l'autre extrémité : elle s'étend, cette charité, par-tout où l'on reclame son secours. Mere d'un Dieu le principe de toute charité, est-il donc étonnant que nous ayons confiance dans celle que l'Eglise appelle la Mere de miséricorde ? Non, non, mes chers Freres, s'il est vrai qu'une Mere ne peut oublier l'enfant de ses entrailles, disons que Marie est incapable de nous oublier; toutes nos idées, toutes nos expressions ne rendroient que foiblement la charité immense de Marie. Elevons donc plus haut nos pensées, pénétrons, s'il se peut, jusques dans les adorables desseins de ce Dieu de charité, & nous dirons, & nous le dirons sans exagération, que Marie nous aime encore comme le Pere éternel nous a aimés; que ce qu'il a fait pour elle, en un sens elle le fait pour nous.

La tendresse de Marie pour nous est en un sens plus sensible que celle qu'elle a eue pour son Fils.

Je ne parle point ici des opprobres & des ignominies du Calvaire : sa charité pouvoit-elle aller plus loin que de sacrifier un Fils si aimable ? & pourquoi? pour le salut & la rédemption des hommes : & c'est ici, mes chers Paroissiens, que je puis dire que Marie nous a témoigné en quelque sorte plus d'affection qu'à ce Fils si chéri, puisqu'elle a consenti de le livrer pour nous sauver, au moment qu'il fut formé dans ses chastes entrailles. Elle l'offrit à son Pere pour être substitué à cette multitude de victimes légales, incapables de nous réconcilier avec lui : & comme

comme cette premiere oblation avoit été secrette, elle la ratifie solemnellement au jour de sa Purification. C'est en ce jour où Marie faisant la fonction de Prêtre, & faisant à son divin Fils un autel de ses mains, elle l'immolle par l'acte de la charité la plus héroïque qui fût jamais. Montons sur le Calvaire pour lui voir consommer ce grand sacrifice : c'est-là où Jesus-Christ nous donne tous à elle pour ses enfans en la personne de saint Jean, & qu'il nous commande de la regarder désormais comme notre mere. Dès-lors Marie reçoit une tendresse encore plus particuliere pour les hommes, un cœur plus passionné pour leur salut : dès-lors elle entre plus parfaitement qu'auparavant dans la charité de Jesus-Christ mourant pour les pécheurs, dans son zéle pour leur sanctification, dans son désir de souffrir pour leur salut, dans son esprit de sacrifice qui lui feroit souhaiter de mourir pour les justifier, si quelqu'un pouvoit partager avec lui la gloire de racheter les hommes, & si son sang adorable n'étoit plus que suffisant pour nous reconcilier.

Nouveau motif de confiance dans Marie, son crédit & sa puissance.

Mais ce qui doit augmenter de beaucoup notre confiance dans Marie, c'est, mes chers Paroissiens, qu'elle n'est pas moins puissante que charitable. Toute-puissance lui a été donnée dans le Ciel & sur la terre, elle est établie Médiatrice auprès de l'unique Médiateur : elle est toujours écoutée à cause de la dignité de sa personne. Que craignez-vous donc d'aborder une si bonne Mere, si tendre, si compatissante, qui connoît notre fragilité & le limon dont nous sommes formés ? Il n'y a rien dans son abord d'austere & de rebutant, au contraire tout y respire la douceur & la tendresse. Etes-vous pécheurs ? invoquez Marie, elle vous sera favorable pour opérer votre justification. Etes-vous justes ? invoquez Marie, elle vous fournira les moyens pour persévérer dans la justice.

Combien

Que Marie soit favorable aux pécheurs pour les

Marie eſt favorable aux pécheurs.

rappeller de leurs égaremens : c'eſt une de ces vérités ſi claires, qu'il y auroit de la témérité à en douter. Si autrefois Eſther par ſes charmes innocens ſçut calmer la colere d'Aſſuerus qui alloit éclatter contre la Nation Juive ; ſi Abigail par ſa ſoumiſſion ſçut gagner les bonnes graces de David outragé & prêt à ſacrifier à ſa juſte vengeance Nabal & toute ſa famille ; ſi Moïſe par ſon interceſſion ſuſpendoit ſi ſouvent les foudres que l'Eternel étoit prêt de lancer ſur ſon peuple rébelle, que ne devons-nous point eſpérer de la puiſſante médiation de Marie ? Parlez ma Mere, lui dit ſon tendre Fils, vous avez tout pouvoir ſur moi, quoiqu'en qualité de Créateur vous ne paroiſſiez devant moi qu'en poſture de ſuppliante : que demandez-vous ? Eſt-ce la réconciliation des pécheurs ? je vous l'accorde, s'ils reviennent à moi ſincérement ? Eſt-ce que je rende la fertilité à leurs campagnes déſolées ? j'y conſens : j'accorde à vos prieres, ce dont ils ſe ſont rendus indignes par leurs crimes : je vous conſtitue l'Avocate & le réfuge des pécheurs. Or, mes chers Paroiſſiens, je vous le demande ici ſi Marie ne pouvoit point nous obtenir les graces qui nous ſont néceſſaires, à quoi ſerviroient ces titres pompeux de Mere de Dieu, d'Avocate & de refuge des pécheurs ? à fournir ſeulement à notre eſprit des idées vaines & chimériques de ſon crédit & de ſon puuvoir.

La qualité de pécheurs, loin de diminuer notre confiance envers Marie, doit l'augmenter.

Mais je ſuis pécheur, dira peut-être ici quelqu'un, eſclave des plus honteuſes paſſions, retenu depuis nombre d'années dans le tombeau infect de la volupté ; ſur quoi donc puis-je appuyer ma confiance envers Marie ? vous êtes pécheur, & c'eſt de-là que je conclus, mon cher frere que vous avez un droit acquis de recourir à Marie. Son titre par excellence, dit ſaint Bernard, c'eſt d'être particulierement la mere des pécheurs, puiſque c'eſt aux pécheurs qu'elle ſe trouve redevable de l'éminente qualité qu'elle poſſede, du haut rang où elle eſt parvenue.

Elle eſt, pourſuit ſaint Bernard, cette colombe myſtérieuſe qui, par un préſage de la paix, porta dans l'Arche un rameau verd. Oui, pécheurs, voilà ce qu'eſt Marie à votre égard: empreſſée de ramener à ſon Dieu des enfans égarés, elle ſe plaît à les encourager, à les conſoler & à leur procurer les graces dont ils ont beſoin : je dis plus elle ſe tient comme obligée de ſecourir le pécheur, d'être le refuge du pécheur, d'employer ſon crédit pour la converſion du pécheur, ce qui la rend conforme à ſon divin Fils qui ſans introduire ni derangement ni confuſion, a toujours eu une prédilection particuliere pour les pécheurs, quoiqu'il fût venu pour détruire l'empire du Démon & abolir le regne du péché. Ne venez donc plus nous prétexter la multitude & l'énormité de vos péchés. Ah ! quittez ces penſées de défiances qui ne peuvent vous être ſuggérées que par l'ennemi du ſalut, & qui ſont ſi injurieuſes à la plus ſainte & à la meilleure de toutes les meres. Vos péchés ſurpaſſaſſent-ils le nombre de vos cheveux, fuſſent-ils plus rouges que l'écarlatte, ſi vous allez ſincérement à Marie, ils deviendront auſſi blancs que la neige ? Si nos péchés ſont grands, ſa charité & ſon pouvoir le ſont davantage; nos péchés, comme je vous le diſois tout à l'heure, nous donnent une eſpece de droit de nous adreſſer à elle, puiſqu'ils peuvent devenir les inſtrumens de la gloire de ſon Fils qui n'eſt venu que pour les pécheurs & non pour les juſtes, pour les malades & non pour ceux qui ſont en ſanté.

Ne vous trompez point ici, mes chers Paroiſſiens, & n'abuſez point, à votre propre déſavantage, de tout ce que je viens de vous dire de la puiſſante protection de Marie; que notre confiance en elle ne ſerve pas de piége au Démon, pour nous endormir dans une fauſſe paix; car hélas ! je le dis à votre honte peut-être, combien ſe trouve-t-il de Chrétiens qui aſſez hardis pour offenſer Dieu, mais trop timides pour

Les pécheurs qui veulent perſéverer dans le crime n'ont rien à attendre de la protection de Marie.

l'offenſer ſans remords, s'efforcent d'accorder les intérêts de leur conſcience avec ceux de l'amour-propre, & cherchent à l'ombre de la protection de Marie quelques reſſources contre la juſtice d'un Dieu irrité : auſſi inſenſés que cet homme, dont il eſt parlé dans le Livre des Juges, qui ſe flattoit d'être comblé de biens, parce qu'il donnoit l'hoſpitalité aux hommes de la race des Lévites, ils s'imaginent follement qu'en ſe déclarant pour Marie, ils ſeront à l'abri de tous les dangers ; de ſorte que leur prétendu attachement à Marie, loin d'être pour eux un motif de converſion & de pénitence, leur ſemble un titre ſûr pour préſévérer dans leurs criminelles habitudes. Illuſion, mes chers Freres, illuſion ; non je n'en dis pas aſſez, impiété criante pour réclamer la protection de Marie ! il faut la réclamer chrétiennement, c'eſt-à-dire, dans le deſſein de pouvoir, par ſon crédit, changer de vie, réformer ſa conduite, abandonner le vice, réprimer ſes paſſions, vaincre la chair, réſiſter à ſes attaques. Pour vous, Pécheurs qui m'écoutez, & qui, repentans de vos crimes, gémiſſez ſous le poids de vos péchés, approchez-vous avec confiance du thrône de cette Mere des miſéricordes ? *Adeamus cum fiduciâ* ; courez lui expoſer vos beſoins ; Marie ne peut être inſenſible à vos larmes. Il ne ſe peut faire, s'écrie ſaint Anſelme, que celui-là périſſe, qui invoquera religieuſement cette Mere de miſéricorde : & vous Juſtes, implorez auſſi l'aſſiſtance de Marie, ce n'eſt point aux ſeuls Pécheurs qu'elle veut borner la tendreſſe, elle veut auſſi vous obtenir les graces néceſſaires pour marcher conſtamment dans les ſentiers de la juſtice. Raſſurez-vous donc, quelque tentation qui vous menace, quelque objet qui vous ſollicite, quelque effort que l'ennemi faſſe pour vous perdre, Marie ſçaura vous défendre. Second effet de ſon pouvoir bien propre non-ſeulement à exciter notre confiance, mais encore à nous faire joindre à la confiance la tendreſſe & l'amour.

Heb. 4. 16.

Ici, mes chers Paroissiens, rappellez, pour votre consolation & la mienne, la sentence de malédiction que Dieu prononça contre le Serpent : malheureux : tu as triomphé de la crédulité d'une femme : ton crime ne demeurera pas impuni : viendra une femme qui à son tour triomphera de toi : je semerai la division entre elle & toi : & ta tête sera le prix de ton forfait ? *Inimicitias ponam inter te, &c.* Quelle est donc, mes chers Freres, cette femme à qui est réservé ce triomphe glorieux ? Qui remportera cette victoire éclatante ? C'est Marie que son divin Fils a remplie de pouvoir, qui rendra vains & inutiles les efforts de notre commun adversaire, de ce lion rugissant sans cesse autour de nous pour nous perdre ; c'est elle qui le désarmera & lui écrasera la tête : *Ipsa conteret caput.* Je ne puis omettre ici l'autorité d'un des plus zélés défenseurs de Marie, elle est, dit S. Bernard, l'espérance & la force de tous ceux qui l'invoquent dans la tentation.

Si les pécheurs peuvent tout espérer de Marie, que n'ont point droit d'en attendre les justes. *Gen.* 3. 15.

O vous donc, poursuit saint Bernard, qui vous regardez ici-bas comme sur une mer orageuse où le calme n'est pas souvent moins à craindre que la tempête, fixez vos regards sur l'étoile qui doit vous conduire au port : *Respice stellam.* Etes-vous vivement pressés par l'ennemi du salut, craignez-vous que votre foible vertu n'échoue contre les écueils de la tentation : *Si insurgunt venti tentationum, si incurras scopulos tribulationum ;* tant que la tempête durera ne perdez point de vûe votre étoile : *Respice stellam.* Sentez-vous naître en vous des mouvemens d'orgueil & d'ambition, redoutez-vous les fureurs de la jalousie, les artifices de la médisance, les emportemens de la colere, les sollicitudes de l'avarice, les saillies impétueuses de la volupté : appellez Marie à votre secours : *Voca Mariam* ; tournez vos regards vers Marie, *Respice ad Mariam.* Que dirais-je encore dans les divers dangers qui vous menacent, mes chers Paroissiens, quelque ennemi qui vous attaque

Dans quelques épreuves de la vie que nous soyons, nous pouvons, si nous le voulons, compter sur la protection de Marie.

dans vos perplexités, dans vos afflictions, dans vos incertitudes ; *in periculis*, *in angustiis*, *in rebus dubiis*. Pensez à Marie : *Mariam cogita* ; invoquez Marie : *Mariam invoca*. Comme elle ne peut être refusée de son Fils, elle ne peut aussi refuser ses véritables enfans. Voilà, conclut saint Bernard, le sujet de ma confiance, voilà le motif de mon espérance, & voilà ce que je vous propose aussi, mes Freres, comme bien propre à réveiller votre tendresse & votre amour pour cette tendre Mere. Instruisons-nous maintenant des dispositions nécessaires pour que notre confiance en Marie ne soit point présomptueuse, & par conséquent vaine & inutile.

Introduction & Sous-divisions du second Point.

Comme l'espérance que nous avons en Marie n'est pas différente de celle que nous avons en Dieu, à qui se termine tout notre culte, les dispositions qui doivent l'accompagner sont aussi les mêmes : je les réduis à trois : 1°. A une humilité chrétienne : 2°. A une sainte haine de nous-mêmes qui nous porte à venger de nos crimes le Fils de Marie : 3°. A une ardente charité pour le prochain qui couvre la multitude des péchés. Reprenons en peu de mots ces trois dispositions ; & si nous sommes assez heureux pour les bien remplir, tenons nous sûrs que notre confiance dans cette divine Mere est juste & légitime.

L'humilité est une disposition absolument nécessaire pour avoir droit à la protection de Marie.

Je dis donc, que pour approcher dignement de Marie, l'humilité est nécessaire : & en effet, mes chers Paroissiens, si rien ne mérite mieux la compassion qu'un malheureux, rien aussi n'en est plus indigne qu'un malheureux qui ose se méconnoître, & qui nourrit dans son cœur des sentimens d'orgueil ; le pauvre superbe est en abomination aux yeux de Marie ; & la plus humble des créatures qui fut jamais, pourroit-elle écouter les prieres d'un homme vain & superbe ? Non, non, mes Freres, si vous voulez honorer Marie, participer à l'effusion de ses libéralités, obtenir sa puissante protection auprès de Jesus-Christ son Fils, soyez humble & vil à vos pro-

pres yeux, devenez comme des petits enfans, entrez dans la disposition du Publicain, de la Cananée & de la Magdelaine. Et comment, mes chers Freres, n'y entrerions-nous pas, à la vûe du nombre infini de nos péchés passés & des miseres présentes qui nous environnent ? Comment se peut-il faire, dit saint Bernard, qu'une ame qui se sent accablée du poids d'un corps qui la fatigue, si susceptible d'erreurs, exposée à mille périls, travaillée de mille craintes, portée naturellement au vice, sans presqu'aucune force pour la vertu, comment, dis-je, une telle ame peut-elle se laisser séduire par l'orgueil ? Comment la vanité peut-elle subsister avec l'expérience journaliere de tant de miseres ? Ne devons-nous pas plûtôt, si nous voulons, obtenir miséricorde & demeurer comme abîmés & anéantis à la vûe de notre indignité ? Ainsi, mes chers Paroissiens, si vous voulez que notre espérance en Marie soit justement fondée, commencez par concevoir de vous-mêmes de vrais sentimens d'humilité.

Joignez-y les exercices de la pénitence, & dites avec David, *De lege tuâ miserere mei :* car c'est une erreur qui n'est que trop commune, de demander miséricorde ; non selon la Loi immuable qui exige que tout péché soit puni, mais selon notre délicatesse & notre lâcheté ; nous voulons que Dieu renonce à la justice qui fait tout rentrer dans l'ordre. O vous tous, qui que vous soyez, qui êtes dans cette pitoyable illusion, désabusez-vous aujourd'hui, & apprenez d'un Sçavant des derniers siécles, que Marie n'est puissante que dans l'étendue de la Loi éternelle, c'est-à-dire, pour nous attirer à Dieu par les voies ordinaires, en nous obtenant les graces de conversion & de persévérance, & non pas en nous sauvant malgré notre attachement déréglé aux Créatures. Ne prétendez donc pas que Marie favorise notre molesse & notre impénitence ? Non, non, mes chers Paroissiens, toute la grace que peut vous

Haine que doit concevoir de lui-même le pécheur ; à quoi elle doit l'engager. *Ps.* 118. 29.

Guillaume de Paris.

obtenir Marie, c'eſt une ſainte haine de vous-mêmes qui vous faſſe venger ſur vous-mêmes les intérêts de Dieu outragé tant de fois par vos crimes. Eh ! quoi donc, Chrétiens, vous imaginerez-vous qu'on pût acheter de la Mere le droit d'outrager le Fils ? Quoi ! parce que vous êtes à Marie, vous ne ſerez plus à Jeſus-Chriſt. Le Royaume de Dieu eſt-il un Royaume diviſé ?

Juſqu'où va l'illuſion des faux dévots de Marie.

Et en effet, Chrétiens mes Freres, ne ſeroit-ce pas la conſéquence naturelle qui ſuivroit, ſi, à l'ombre de la protection de Marie nous pouvions impunément nous révolter contre le Fils ? Car enfin, nous ſçavons que Jeſus-Chriſt, Fils de Marie, conçoit pour le péché une haine implacable, qu'il le punit dans toute l'étendue de ſa colere lorſqu'on ne l'a pas expié durant cette vie par de dignes fruits de pénitence : & Marie, ſelon nos idées, ſe déclarant contre les intérêts de ſon Fils, excuſeroit le péché, ſeroit la protectrice du péché. Dieu proteſte que rien d'impure n'entrera dans le Royaume des Cieux ; & nous croirons qu'après avoir mené une vie ſemée de mille crimes, Marie nous recevra dans les tabernacles éternels, que ces feux mêmes deſtinés pour achever de purifier les ames juſtes ne nous retiendront pas, & que nous paſſerons légerement à travers leurs flammes, après même que des Saints y ont été retenus des années entieres.

Pour rehauſſer la miſéricorde de Dieu, l'on dégrade ſa juſtice. Sentiment du Sage à ce ſujet.

O vous tous qui vous repaiſſez de ces idées extravagantes, que je vous plains ? Ne venez plus, en exagérant l'étendue des miſéricordes de votre Dieu, limiter les droits de la juſtice : ſoyez plûtôt attentifs à ce que nous en apprend le Sage, lorſqu'il dit, pour perſévévérer dans le péché, ne prétextez point la grande miſéricorde de Dieu : car je vous déclare que ſa colere viendra fondre ſur vos têtes comme un tourbillon, ſi vous ne vous hâtez de le prévenir par une converſion ſincere : ou plûtôt, mes chers Paroiſſiens, écoutez-le lui-même, ce Dieu ſi terrible en

ſes conſeils ſur les enfans des hommes, qui vous menace de vous traiter un jour à la mort comme vous l'avez traité durant votre vie. A la vérité ſa miſéricorde eſt infinie, mais ſa juſtice l'eſt auſſi; & lorſque ſa miſéricorde ſe voit mépriſée elle ſe change en fureur. Or Marie, qui ne peut vouloir que ce que veut ſon divin Fils, loin de protéger des Pécheurs déterminés à vivre dans le crime, n'a plus pour eux qu'un froid mortel, non je n'en dis pas aſſez, un éloignement infini, une vive horreur.

Qui ſont ceux qui peuvent eſpérer en J. C. & en Marie.

C'eſt à vous qu'il eſt permis d'eſpérer, ames pénitentes qui ne pouvez vous conſoler d'avoir offenſé un Dieu ſi bon, qui puniſſez ſur vous l'inſolence qui vous a porté à offenſer une Majeſté ſi ſainte & ſi redoutable; & ne croyez pas qu'il y ait rien de trop pénible pour rentrer dans la familiarité des enfans de Dieu, & vous précautionner contre les vengeances d'un Dieu irrité.

Si nous voulons que Marie nous protege, il faut que nous ſoyons charitable envers le prochain.

Enfin la troiſiéme diſpoſition pour engager Marie à nous être favorable, & rendre notre confiance en elle légitime, c'eſt de faire miſéricorde au prochain. Le Saint-Eſprit menace de prononcer un jugement ſans miſéricorde à celui qui n'aura pas fait miſéricorde, & promet au contraire de tout remettre à ceux qui auront remis de tout leur cœur à leurs freres les offenſes qu'ils en ont reçues. Ainſi voulez-vous intéreſſer Marie en votre faveur, vuidez votre cœur de toute averſion? Car celui qui ſeroit aſſez hardi pour la prier, le reſſentiment dans le cœur, imiteroit le perfide Aman, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, qui, voyant la trahiſon qu'il avoit tramée contre le Peuple Juif ſur le point d'être découverte & punie, ſe jetta aux pieds d'Eſter, & la conjura d'appaiſer la colere d'Aſſuerus: ce Prince, rentrant à l'inſtant dans la ſale du feſtin, quoi donc! s'écria-t-il, ce perfide veut faire violence à la Reine de ma maiſon, qu'on le puniſſe à l'inſtant. L'ordre du Roi fut exécuté, & l'on vit Aman ſuſpendu au gibet qu'il avoit préparé pour Mardoché.

D. Anſel. Un ſaint Docteur remarque que la priere d'Aman à Eſther eſt traitée de violence & d'oppreſſion, parce qu'il avoit conclu toute la ruine de ſa nation : on doit dit-il donner le même nom aux prieres de ceux qui font des vœux à Marie, tandis qu'ils ſont homicides de leurs freres, du moins par la diſpoſition de leur cœur. Si vous avez donc dans le vôtre quelque fiel contre quelques-uns de vos freres, courez vous réconcilier avec eux, après quoi vous retournerez offrir votre préſent à la Reine de paix, alors vos requêtes ſeront aſſurément entérinées ; car Marie ne peut rejetter des cœurs humbles, pénitents & charitables.

Priere qui peut faire la concluſion du Diſcours.

C'eſt à vous, Seigneur, à mettre ces diſpoſitions dans notre cœur ; mais comme vous avez voulu que nous euſſions tout par le canal de Marie, nous nous adreſſons à elle pour la conjurer de nous les obtenir. Obtenez-nous donc, Vierge Sainte, un cœur contrit & humilié, une ſainte haine de nous-mêmes, qui nous porte à venger votre Fils de nos crimes, une ardente charité pour le prochain, charité qui couvre la multitude des péchés. Allons, mes chers Paroiſſiens, hommes & femmes, filles & garçons, jeunes & vieux : courons tous aux pieds de cet Autel, où l'on l'honore plus particulierement, pour lui jurer tous enſemble une fidélité inviolable ; renouvellons à ſes pieds les proteſtations du plus parfait dévouement ; repréſentons-lui les nœuds ſacrés qui l'uniſſent à nous, & qui nous uniſſent à elle. Tout nous invite à faire de telles démarches ; ſes grands priviléges méritent nos reſpects, ſon puiſſant crédit exige & notre confiance & notre amour : comme Mere de Dieu, elle connoît tous nos beſoins, comme Mere des hommes, elle y eſt ſenſible.

Vierge Sainte, permettez aujourd'hui qu'à la face de vos Autels, nous vous prenions pour notre Protectrice & notre Mere. C'eſt vers vous que nous

pouſſons nos tendres gémiſſemens : *Ad te clamamus* ; environnés d'écueils dangereux, tout entourés des ennemis de notre ſalut, puiſque l'un défait il en renaît un autre. C'eſt vers vous, Mere tendre que nous ſoupirons ; *Ad te ſuſpiramus*. Daignez donc jetter vos regards favorables ſur tous vos enfans & ſur moi ; prêtez-nous votre ſecours dans nos néceſſités preſſantes, nous vous en conjurons : Seriez-vous inſenſible à l'ardeur de nos vœux ? *Noſtras deprecationes ne deſpicias in neceſſitatibus noſtris* ? Si vous nous refuſez votre ſecours, ah ! que notre défaite ſeroit prochaine. Délivrez-nous donc des dangers qui nous menacent, mais délivrez-nous-en pour toujours ? *Sed à periculis cunctis libera nos ſemper*. En un mot, notre tendre Mere, combattez avec nous, combattez pour nous, afin que nous puiſſions mériter, comme vous, la couronne de gloire.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

DE tous les Myſteres que nous célébrons en l'honneur de Marie, le plus ſolemnel ſans doute eſt celui que je vais traiter, à raiſon que ce Myſtere en renferme en quelque ſorte trois autres qu'il ne tient qu'à l'Orateur de réunir ou de ſéparer, comme bon lui ſemble : Je veux dire, 1°. la mort précieuſe de cette bienheureuſe créature : 2°. Son incorruptibilité dans le tombeau avec ſa réſurrection prompte & anticipée: 3°. Son entrée triomphante dans le Ciel, qui eſt proprement le Myſtere de ce jour que l'Egliſe nomme *Aſſomption de Marie*. Il eſt facile d'appercevoir qu'en conſidérant ce Myſtere ſous ces différentes faces, il eſt très-facile de faire pluſieurs Diſcours qui ayent rapport à cette Fête, comme ont fait déja pluſieurs Prédicateurs dans les Octaves qu'ils nous ont données ſur l'Aſſomption de Marie. Je ne m'attacherai pas préciſément à fournir des matériaux ſéparés ſur chacun de ces chefs : mais l'Orateur trou-

vera toujours, quelque parti qu'il prenne, d'abondans secours : je prie seulement d'observer qu'il est très-à-propos d'inférer des Moralités tirées du fonds du sujet que l'on aura choisi, afin de rendre le Discours moins sec, plus facile à ceux qui composeront, & beaucoup plus profitable à ceux qui l'entendront.

Réflexions Théologiques & Morales sur l'Assomption de la Sainte Vierge.

Entre toutes les Fêtes que l'Eglise solemnise en l'honneur de Marie, son Assomption peut être nommée proprement sa Fête, puisque c'est sous ce titre que l'Eglise Universelle célébre en ce jour, & le moment heureux auquel Marie fut élevée & couronnée dans le Ciel, & le triomphe qu'elle a remportée sur le péché, sur la mort & sur le démon. Il est vrai qu'on a donné différens noms à cette Fête, qu'on l'a qualifiée d'abord du nom du sommeil & du repos de la Vierge, c'est-à-dire, sa mort sainte & bienheureuse; ensuite on l'a nommée la Fête de la glorieuse Vierge, sans y rien ajouter, comme celle qui étoit la consommation de toutes ses grandeurs : mais enfin le nom d'Assomption, comme le plus glorieux, lui est demeuré & est devenu si célébre dans toute l'Eglise, qu'on a crû distinguer suffisamment cette solemnité, en l'appellant par excellence, *la Fête de la Sainte Vierge.* Titre que l'on a fait porter longtemps à celle de l'Annonciation; ce qui n'empêche pas néanmoins que l'Eglise ne célébre en ce même jour la sainte mort & la résurrection glorieuse avec le triomphe de son Assomption, à cause du peu d'intervale qui séparent ces trois Mysteres qui, étant réunis, rendent la solemnité de ce jour plus auguste & plus respectable.

Ce que l'Eglise entend proprement par l'Assomption de la sainte Vierge.

Différens noms qu'on a donné à cette Fête.

Il est étonnant que la mort, qui est le premier & le plus général effet du péché qui l'a produite dans le

Pourquoi Dieu n'a

pas exempté Marie de la mort.

monde, comme l'assure l'Apôtre ; que la mort, dis-je, exerce son pouvoir & son empire sur la plus innocente de toutes les créatures : que la seule qui ait été exempte du péché semble en souffrir la peine, & que celle qui a donné la vie au monde soit elle-même sujette à la mort. Mon étonnement augmente, quand je considere que cette glorieuse Vierge a été singuliere en tout le reste, & exempte des Loix communes à tous les hommes, puisqu'elle a tiré son origine d'Adam sans participer à son péché ; qu'elle a été Vierge & Mere tout-a-la fois ; qu'elle a enfanté sans douleur, & tant d'autres priviléges qui la mettent au-dessus des autres créatures ; & que cependant, au lieu de les couronner toutes aujourd'hui en triomphant de la mort, elle en soit plûtôt la dépouille, comme pour justifier cet oracle que la mort rend tous les hommes semblables, & que quelque avantage de naissance, de fortune, & même de graces & de mérites que les uns ayent sur les autres, le tombeau les égale tous. Je sçai bien que les Docteurs ne manquent pas de bonnes raisons pour autoriser cette conduite d'un Dieu à l'égard de sa Mere ; quand il n'y auroit que celle-là seule, que son Fils n'ayant pas lui-même été exempt de la mort, quoiqu'il fût un homme-Dieu incapable de péché, & de plus le souverain arbitre de la vie & de la mort ; qu'il n'étoit pas de la bienséance qu'une pure Créature eût un avantage que le Créateur même n'avoit pas voulu prendre comme contraire au dessein qui l'avoit porté à se faire homme, sçavoir, de mourir pour notre salut.

Marie soumise à la loi de la mort, a été exempte des suites humilantes de la mort. *Est.* 15, 13.

Il est donc vrai que Marie a été assujettie à la Loi commune de mort portée contre tous les hommes : mais non pas aux suites qui la rendent si humiliante, & c'est dans cette occasion qu'on peut lui adresser les paroles qui furent dites dans une autre à une grande Reine qui n'étoit que sa figure : *Hæc Lex pro omnibus constituta est sed non pro te.* La Loi est faite pour

tous les autres, mais elle n'eſt point faite pour vous : comme la ſainteté que votre Fils avoit de ſon fonds vous a été communiquée par grace, ſi-tôt que vous avez reçu l'être par un privilege ſignalé, vous n'avez point été ſoumiſe à la corruption qui eſt un pur châtiment du péché, puiſque ſans cela nous euſſions paſſé de la terre au ciel, & de cette vie à l'autre, ſans ce milieu honteux qui fait notre derniere humiliation. Mais la Mere de Dieu ayant été toujours ſainte, toujours pure, & n'ayant jamais perdu cette innocence, qu'elle eut dès le premier inſtant de ſa vie, elle n'a point dû ſouffrir la peine qui eſt dûe au péché.

Sentiment de S. Auguſtin ſur l'incorruptibilité de Marie dans le tombeau.

C'eſt le ſentiment des Peres & de l'Egliſe, que la chair de la très-ſainte Vierge a été incorruptible dans le tombeau. Ecoutez parler ſaint Auguſtin ſur ce ſujet : *Deiparæ Virginis corpus vermibus traditum non ſolùm conſentire non volo ſed perhorreſco.* Bien éloigné de croire que le corps de la Mere de Dieu ait été donné en proie aux vers & à la pourriture, la ſeule penſée m'en fait horreur, & choque la piété que je dois avoir pour cette auguſte Mere. La raiſon eſt que Marie a été la demeure vivante de Jeſus-Chriſt, & qu'ainſi elle a dû être préſervée d'une choſe qui eſt l'opprobre de la nature, & ce qu'il y a de plus humiliant dans la condition des hommes. Car la chair de Marie, pourſuit ce ſaint Docteur, étant en quelque ſorte la chair de Jeſus-Chriſt : *Caro Chriſti, caro Mariæ*, les privileges de la chair du Fils ont dû s'étendre ſur celle de la Mere. Si dans ſa Conception & dans tout le cours de ſa vie, elle fut exempte de la tache du péché ; comment à ſa mort n'eût-elle pas été préſervée de la corruption de la chair : *Quid hoc eſt in vitâ, Chriſtus matrem ſuam integram ſervavit, & in morte illius corpus incorruptum non ſervaverit?* Faut-il encore quelque autre témoignage pour appuyer cette vérité ? Ecoutez Nicéphore qui cite Juvenal Evêque de Jéruſalem, qui déclare tenir d'une

D. Aug. Serm. 9. de Aſſumpt.

Ibid.

Ibid.

ancienne tradiction, que le corps de Marie reposa trois jours dans le tombeau, & que durant ce temps les Apôtres demeurerent auprès du tombeau, joignant leurs Hymnes à l'harmonie céleste; & que les trois jours écoulés, n'entendant plus rien, ils ouvrirent le tombeau, & n'y trouverent, comme dans celui de Jesus Christ, que les linges qui l'enveloppoient. Consultez Sophronius, saint Jean Damascene, saint Athanase; tous pensent de même à cet égard.

Sophron. Serm. de Assumpt. Joan. Dam. Serm. de Dormitione Virg. S. Athan.

L'intégrité du corps de Marie qui resta trois jours dans le tombeau, est la premiere prérogative qui lui fut accordée après sa mort : cette prérogative lui étoit dûe pour plusieurs raisons : 1°. Il ne convenoit pas à Dieu que le corps de sa Mere, qui, durant sa vie avoit été son temple vivant, éprouvât la corruption du tombeau. 2°. Son corps étoit cette terre Vierge qui, n'ayant point été souillé par le péché d'Adam, ne devoit pas être assujetti à l'arrêt porté contre tous les hommes : *Pulvis es & in pulverem reverteris.* 3°. Jesus & Marie n'ayant qu'une même chaire, il étoit de la gloire du Fils que le corps de sa Mere fût préservé de la corruption & des vers. 4°. Les miracles que Dieu avoit déja faits pour conserver l'intégrité de ce précieux corps pendant sa vie, étoient une espece d'engagement pour en faire un après sa mort, afin d'empêcher que son saint Temple ne fût déshonoré.

Diverses raisons qui prouvent que le corps de Marie n'a point éprouvé la corruption. *Gen. 3. 19.*

Pourquoi ? par un prodige qui n'avoit jamais été vû, & qui ne se verra peut-être plus. Dieu auroit-il uni en la sainte Vierge la virginité avec la fécondité ? Pourquoi le Fils de Dieu seroit-il sorti du sein de cette chaste Vierge d'une maniere plus pure que le rayon ne sort du soleil ? Pourquoi tant de miracles pour conserver la pureté de ce corps vierge & innocent, s'il devoit après sa mort être réduit en poussiere ? O que le tombeau de Marie est glorieux ! l'ame de cette Vierge fut préservée dans le sein de sainte

Autres raisons de convenance sur le même sujet.

sainte Anne de la tache du péché, & sa chair fut exempte de corruption dans le tombeau; son corps sacré reçut une vie obscure & mortelle dans le sein de sainte Anne, & il reçoit dans le tombeau une vie glorieuse & immortelle.

Trois choses nous sont nécessaires, dit le saint Concile de Trente, pour mériter le ciel, la grace du Juste, l'œuvre du Juste, la mort du Juste. La grace sanctifiante est nécessaire, parce que c'est elle qui nous fait enfans de Dieu; mais elle n'est pas suffisante sans le mérite: ce n'est point assez d'être exempt de péché pour mériter, il faut faire de bonnes œuvres, parce que la gloire n'est pas seulement un héritage, c'est encore une couronne de justice qui ne se donne qu'à ceux qui la méritent; les mérites ne suffisent pas aussi sans la persévérance, parce que ce n'est pas assez de bien commencer, il faut finir encore mieux; la persévérance même ne suffit pas si elle ne va jusqu'à la mort: *Qui perseveraverit usque in finem hic salvus erit.* C'est donc la mort qui met entre nos mains toutes les richesses du ciel, & par-conséquent il faut dire qu'elle est infiniment précieuse, puisqu'elle nous rend bienheureux: d'où j'infere que, pour bien exprimer combien la mort de Marie est précieuse aux yeux de Dieu, il faudroit connoître à quel dégré de gloire Marie a été élevée au jour de son Assomption. La gloire que possède Marie, dit Pierre Damien, n'est pas seulement semblable à celle de son divin Fils dans sa Résurrection, elle est en quelque sorte la même: *Gloriam cum matre non tam communem judico quàm eandem.*

Raisons qui ont rendu la mort de Marie si précieuse aux yeux de Dieu.

Matth. 10. 22.

Pet. Dam. Serm de Assumpt.

Ce n'est pas assez que le corps de Marie soit exempt de la corruption: il faut encore qu'il jouisse de tout le bonheur dont il est capable. Avant que l'Homme-Dieu eût opéré ce miracle en faveur de Marie, il semble qu'on pouvoit lui adresser ce que Marthe & Magdeleine lui dirent autrefois pour l'en-

J. C. n'a pas seulement préservé Marie de la corruption, mais il l'a ressuscité.

gager à rendre la vie à leur frere Lazare mort depuis quatre jours : *Veni, & vide.* Venez, Sauveur des hommes, & regardez dans ce tombeau, voyez ce cœur qui vous a tant aimé, ces bras qui vous ont porté & secouru : voyez cette sainte créature qui vous a donné la vie : souffrirez-vous qu'elle en demeure elle même privée plus long-temps ? employez en cette occasion cette même voix qui a fait tant de fois sortir les morts de leurs sépulcres, & qui a commandé avec un souverain empire à la mort. Ce Fils si reconnoissant qui en avoit ressuscité tant d'autres à la priere de ses amis, ou seulement pour manifester son pouvoir, n'eut pas besoin d'être sollicité pour employer ce même pouvoir en faveur de sa Mere. L'oracle du Prophéte fut accompli : *Surge tu & arca sanctificationis tuæ.* Sortez, ô mon Dieu ! du tombeau où vous avez voulu descendre pour notre amour : mais n'y laissez pas ensuite plus long-temps cette arche sainte avec laquelle vous avez eu une alliance si étroite, & par le moyen de laquelle vous avez fait alliance avec le reste des hommes.

Joan. 11. 34.

Ps. 132 8.

L'opinion de ceux qui ne croyent pas la résurrection de Marie est téméraire, & approche de l'hérésie, suivant plusieurs Docteurs.

L'Eglise est tellement entrée dans la persuasion que Jesus-Christ avoit ressuscité Marie, que de célébres Docteurs n'hésitent point à juger digne de censure l'opinion contraire : Je veux que la résurrection de Marie ne soit pas du nombre de ces vérités que l'Eglise propose comme un article de foi parce que l'Ecriture n'en dit rien, & que Dieu ne lui a rien révélé sur ce sujet. Cependant les plus célébres Théologiens condamnent de témérité & d'erreur ceux qui, par une critique audacieuse qui n'a pas épargné les faits mêmes les plus incontestables, ont mis en question & révoqué en doute que la Mere du Dieu vivant fût sortie du tombeau & montée au Ciel en corps & en ame : & ce qui est de plus étonnant, c'est qu'après que des hérétiques déclarés qui ont opiniâtrément combattu le culte de

la Mere de Dieu, ont néamoins reſpecté la tradition de ſa réſurrection anticipée : aujourd'hui des Catholiques, ſur de foibles raiſons & des preuves légeres auxquelles il eſt bien facile de répondre, la combattent de paroles & par des écrits ſcandaleux.

La vérité de la réſurrection de Marie, ſelon l'eſprie de l'Egliſe, étant inconteſtable, l'on peut dire que c'eſt un privilége qui la diſtingue du commun des autres Saints, & qui la met dans un rang ſupérieur, puiſqu'elle eſt la premiere entre les pures créatures, & l'unique qui ſoit reſſuſcitée à la gloire & à l'immortalité ; la premiere qui ſoit reſſuſcitée comme ſon Fils, pour ne plus mourir, & ſur laquelle, non plus que ſur Jeſus-Chriſt, la mort n'a plus d'empire. Auſſi peut-on dire de la réſurrection de Marie, & de ce grand jour auquel elle eſt ſortie du tombeau, que c'eſt le jour de la gloire de Marie, comme la Réſurrection du Sauveur eſt la gloire de J. C.

La réſurrection anticipée de Marie eſt une prérogative qui n'eſt accordée qu'à elle-ſeule.

C'eſt l'amour qui a fait mourir Jeſus-Chriſt impeccable par nature, c'eſt auſſi l'amour qui a fait mourir Marie innocente par grace. Cet amour, dit Richard de ſaint Victor, fait comme ſortir de temps en temps une ame hors d'elle-même, agiſſant ſur elle à peu-près comme un feu ardent ſur des liqueurs qu'il échauffe, qu'il raréfie & qu'il éleve au-deſſus de leur vaſe : Vierge ſainte, c'eſt ce que vous avez ſouvent éprouvé pendant le cours de votre vie mortelle, combien de fois êtes-vous ſortie comme hors de vous-mêmes par les efforts de la charité ? Que de ſaintes extaſes ! que d'admirables raviſſemens, que de myſtérieux tranſports l'amour divin n'a-t-il point produits en vous ? Mais le temps de votre mort étant venu, ces efforts ont redoublé ; & comme un feu, renfermé dans le ſein de la terre, ſe fait jour de toutes parts, de même l'amour impatient d'aller à Dieu, a ſéparé votre ame d'avec votre corps.

Pſ. 117.

C'eſt l'amour qui a ſéparé l'ame de Marie de ſon corps.

Rich. Part. 2. *Lib.* 3. *c.* 7.

La gloire de Marie dans le Ciel eſt incompréhenſible.

Il eſt impoſſible de bien rendre à quel dégré de gloire Marie eſt élevée dans le Ciel. La raiſon qu'en donne Arnould de Chartres, c'eſt que ſa gloire n'eſt pas comme celle des autres créatures : elle fait un ordre particulier ; elle tient un rang incomparablement plus élevé que celui des Anges mêmes ; & pour en juger ſainement, la gloire qu'elle poſſede n'eſt pas ſimplement une gloire qui ſoit ſemblable à celle du Verbe incarné ; c'eſt en quelque façon la même : *Gloriam cum matre non tam communem judico quàm eamdem.* O Roi de gloire ! Il paroît bien que la magnificence & les grandeurs ſont l'appanage de votre Maiſon ſainte : vous en avez donné des preuves éclattantes au jour de l'Aſſomption de Marie ; c'étoit un ſanctuaire de graces, vous en faites un thrône de gloire : vous l'avez tellement exaltée, qu'elle ne voit rien qui la dévance que vous. Vous l'avez couronnée Reine de l'Univers, il n'y a perſonne que le Roi de l'Univers qui marche devant elle : elle eſt ſi glorieuſe qu'on diroit que c'eſt la gloire de Dieu même, ou que Dieu lui a communiqué toute ſa gloire : elle eſt ſi grande & ſi puiſſante auprès de Jeſus-Chriſt ſon Fils, qu'elle ne peut bien comprendre elle-même toute l'étendue de ſon pouvoir.

Divers fondemens de la gloire de Marie dans le Ciel.

Comme on ne peut parler de la gloire de Marie & la fonder ſur d'autres principes que ceux mêmes qu'ont poſé les SS. Peres, c'eſt-à-dire, par des conjectures & des conſéquences qu'ils tiroient de ce qu'elle eſt à préſent dans le Ciel, parce qu'elle a été autrefois ſur la terre. Je ſuis la même route que ces illuſtres Patriarches dans la foi nous ont tracée eux-mêmes : & ce qu'il y a de glorieux pour Marie, c'eſt que de ces principes il ſera facile d'en tirer cette conſéquence, que rien après Dieu n'eſt plus élevé que Marie.

Premier fondement de la gloire

Le premier fondement ſur lequel les Peres jugent de la gloire de Marie dans le Ciel, c'eſt la qualité de Mere de Dieu dont elle a été honorée ſur la terre,

L'une eſt ſans doute auſſi incompréhenſible que l'autre ; mais celle-ci doit nous donner quelque idée de celle-là. Ne faut-il pas conclure, dit ſaint Bernard, que comme il n'y avoit point de lieu ſur la terre plus digne de recevoir un Homme-Dieu que le ſein de Marie, de même il n'y a point dans le Ciel de thrône plus élevé que celui où Jeſus-Chriſt place aujourd'hui ſa Mere. Marie, pourſuit ſaint Bernard, eſt élevée au-deſſus de tous les Anges & de tous les Saints, & l'éclat de ſon triomphe eſt également proportionné à la grandeur, & de la Mere, & du Fils.

de Marie. ſon auguſte qualité de Mere de Dieu.

Le ſecond fondement ſur lequel les Peres jugent de la gloire de Marie dans le Ciel, c'eſt la plénitude de la grace dont elle a été comblée ſur la terre. Car, comme raiſonnent fort bien les Théologiens, il eſt conſtant que la grace eſt la meſure de la gloire qu'on poſſede dans le Ciel. Pourquoi ? Parce que la grace, diſent-ils eſt la ſemence de cette gloire, parce que la grace eſt le gage de l'héritage céleſte, parce que la grace nous fait ſaints & amis de Dieu, & comme parle l'Apôtre ſaint Pierre, participans de la nature divine : *Divinæ conſortes naturæ* ; parce que la grace nous rend enfans & par conſéquent ſes héritiers : *Si filii & hæredes*, dit S. Paul. Mais la grace, reprend S. Ildephonſe, n'a éte donnée aux autres Saints que par partie : *Cæteris electis datur ex parte gratia* ; au lieu que Marie en a reçû toute la plénitude : *Huic verò Virgini tota ſe infudit plenitudo gratiæ.*

Second fondement de la gloire de Marie dans le Ciel. La plénitude de la grace dont elle a été comblée ſur la terre.

II. Petr. 1. 4.

S. Ildeph. loc. ſup. citato.

Idem. Ibid.

Ce ne ſont point tant les titres auguſtes qui nous font reſpecter Marie, que Dieu couronne aujourd'hui, que ſon propre mérite & ſa ſainteté perſonnelle. Sa glorieuſe maternité a été, il eſt vrai, le principe de ces graces abondantes dont il a plû à Dieu de la combler ; mais ſi elle n'avoit été fidelle à ces graces, pardonnez-moi, Vierge ſainte ! je le dis, puiſque je ne le dis après tout, que pour exalter davantage les miſéricordes de celui qui a fait de

Troiſiéme fondement de la gloire de Marie dans le Ciel, c'eſt que perſonne, après Dieu, n'a été plus éle-

vée qu'elle en mérites.

grandes choſes en votre faveur ; je ne le dis que pour faire éclatter davantage tout le mérite de votre fidélité : encore une fois, ſi de ſa part elle n'avoit répondue aux graces du Seigneur, elle ne recevroit point cette couronne de juſtice que le Juſte juge lui rend aujourd'hui. Non Vierge ſainte vous ne ſeriez point établie Reine du ciel & de la terre.

Quatriéme fondement de la gloire de Marie dans le Ciel: elle eſt proportionnée à ſa fidelle correſpondance à la grace.

Il eſt ſûr, ſelon le ſentiment de tous les Théologiens, que la grace ne produit différens dégrés de gloire dans le ciel, que par ce qu'elle opere un mérite & une différence ſur la terre. La récompenſe eſt plus ou moins abondante dans les uns que dans les autres, à proportion que la grace a eu plus ou moins d'effet dans les uns que dans les autres ; il eſt vrai que la grace n'agit pas ſeule, dit ſaint Auguſtin, comme l'homme ne peut auſſi agir ſeul. J'ai plus travaillé que les autres, dit ſaint Paul ; non pas moi néanmoins, mais la grace de Dieu avec moi : *Non ego ſed gratia Dei mecum.* C'eſt donc notre fidelle correſpondance à la grace de Dieu qui fait notre mérite & notre ſainteté ; & c'eſt par-là que les Peres veulent que nous jugions de l'élévation de la bienheureuſe Vierge dans le ciel.

I. Cor. 15. 10.

Diverſes concluſions tirées de l'élévation de Marie dans le Ciel.

Premiere Concluſion tirée de ſa grandeur.

Rien après Jeſus-Chriſt n'eſt plus grand dans le ciel que Marie, rien donc après Jeſus-Chriſt ne mérite plus notre vénération que Marie. Car enfin ſi nous nous croyons obligés de reſpecter plus particulierement dans le monde ceux à qui les puiſſances de la terre ſont plus de part de leur grandeur, quels hommages ne devons-nous pas à celle à qui Jeſus-Chriſt communique ſi abondamment ſa gloire ?

J'aurai lieu dans la ſuite de faire voir en quoi conſiſte le culte que nous devons avoir pour Marie, & comment il n'eſt point injurieux à Dieu, comme l'ont oſé avancer certains eſprits inquiets que je regarde bien comme les ennemis du Fils, puiſqu'ils le ſont de la Mere : c'eſt pourquoi je n'en dis rien à préſent, nous

expliquerons cela dans le traité de la dévotion en général envers cette bienheureuse Vierge.

Marie est élevée à un haut dégré de gloire, parce qu'elle a été Sainte. Je puis donc parvenir à la même gloire, je ne dis pas au même dégré de gloire ; mais je puis comme elle, me rendre heureux dans le ciel. Pourquoi ? parce que je puis devenir comme elle Saint sur la terre : il ne tient pas à moi d'être grand sur la terre, mais il dépend de moi de l'être dans le ciel. Nous pouvons être Saints, il ne faut pour cela que le vouloir ; chacun avec le secours de la grace a le bonheur de pouvoir sur cela tout ce qu'il veut : hélas ! & presque personne ne veut sur cela tout ce qu'il peut.

Seconde Conclusion. Marie est parvenue à la gloire parce qu'elle a été sainte.

La seule sainteté de Marie est la véritable cause de son élévation : il n'y a donc que la sainteté qui puisse nous rendre glorieux dans le ciel. Vains titres de grandeur, noms pompeux, qualités illustres, &c. qui faites notre mérite devant les hommes, vous n'êtes de nulle considération devant Dieu : la sainteté seule distingue l'homme devant Dieu. Ayez d'ailleurs tout le mérite imaginable, joignez tous les avantages de la nature avec ceux de la fortune, toutes les qualités de l'esprit avec celles du cœur, tout cela ne sert de rien devant Dieu : & si vous n'êtes, comme Marie, avec toutes ces qualités, humble, chaste, charitable, soumis à la Loi, si vous ne faites servir tous ces avantages à votre perfection, grands devant les hommes encore une fois, vous ne serez rien devant Dieu.

Troisiéme Conclusion. La seule sainteté a causé l'élévation de Marie.

Cette troisiéme Conclusion est magnifiquement amplifiée dans le Discours qu'a fait le P. Bourdaloue sur ce Mystere : elle fait tout le fondement de la premiere partie. En la lisant j'ai été vivement frappé des beautés qu'elle renferme ; & l'on peut dire qu'il n'appartient qu'au P. Bourdaloue de faire valoir ainsi une

idée qui d'elle-même paroît si simple & si naturelle, qu'à peine croiroit-on qu'elle pût fournir trois pages d'écritures. J'exhorte ceux qui travailleront sur ce sujet à lire attentivement ce beau Discours.

Quatrié. Conclusion. L'élévation de Marie est proportionnée à sa sainteté, donc, &c.

Si l'élévation de Marie est proportionnée à sa sainteté, donc nous serons élevés dans le ciel à proportion que nous aurons été saints sur la terre. Les hommes ne sçavent gueres proportionner la récompense au mérite ; tel qui a prodigué au service d'un Grand son repos, sa santé, &c. peut-être même sa conscience, se voit souvent la récompense de plusieurs années enlevées par un inconnu dont la nouveauté fait tout le mérite. Il n'en est pas ainsi du Maître que nous servons : quoiqu'en couronnant nos mérites, Seigneur, vous ne couronniez que vos dons ; juste & équitable dans vos récompenses, vous ne faites acception de personne, vous n'avez égard qu'au mérite de ceux que vous récompensez : c'est par-là que Marie est élevée au-dessus de tous les Anges & de tous les Saints ; la gloire suit toujours la sainteté ; le monde ne proportionne jamais bien ses récompenses à nos mérites, & on s'épuise pour lui : Dieu proportionne toujours ses récompenses à nos mérites, hé ! que fait-on pour lui ?

Ce qu'il y a de plus admirable dans le Mystere de l'Assomption de Marie, n'est pas tant sa gloire & son élévation que sa fidélité envers Dieu, & son humilité qui la

Considérez dans l'Assomption de la sainte Vierge, une Reine couronnée, une Vierge triomphante, une Créature élevée au-dessus de tous les Ordres bienheureux, & placée dans le rang de la gloire le plus éminent ; en un mot, une Mere de Dieu béatifiée par le Dieu même qu'elle a conçû & qu'elle a eu l'honneur de porter dans ses chastes entrailles. Je l'avoue, c'est quelque chose de grand, quelque chose qui surpasse toute expression humaine, & sur quoi l'on pourroit bien s'écrier : ô abîme des thrésors de Dieu ! *O altitudo divitiarum* ! c'est ce que l'Eglise semble nous proposer d'abord dans cette solemnité, & c'est-là que nos réflections sur ce Mystere se sont peut-être jusqu'à présent terminées,

Mais si cela est, & si nous en sommes demeurez-là, quelque auguste que nous ait paru ce Mystere, j'ose dire que ni vous, ni moi, ne l'avons jamais bien pénétré. Car il est vrai, voilà ce qu'il y a dans l'Assomption de Marie d'éclattant & de magnifique; mais l'esprit de la foi qui perce, comme dit saint Paul, jusques dans les secrets les plus intimes, & pour user du terme de cet Apôtre, jusques dans les profondeurs de Dieu : *Etiam profunda Dei*, nous y découvre bien d'autres sujets d'admiration. En voici un qui vous surprendra, mais qui vous édifiera, & qui, détrompant vos esprits, excitera dans vos cœurs les sentimens les plus vifs de l'espérance des Justes. Qu'est-ce donc que je conçois, ou qu'est-ce que je dois concevoir dans le Mystere que nous célébrons ? Une Mere de Dieu glorifiée non point absolument & précisément, parce qu'elle a été Mere de Dieu : mais parce qu'elle a été obéissante & fidelle à Dieu, mais parce qu'elle a été humble devant Dieu, mais parce qu'en vertu de ces deux qualités, elle a été singulierement & par excellence la Servante de Dieu. Voilà ce que je considere dans son Assomption, comme l'essentiel & le capital à quoi nous devons nous attacher.

lui ont fait mériter. *Rom.* 11. 33.

Suite du même sujet. *I. Cor.* 4. 10.

Peinture du triomphe de Marie, tel que nous pouvons le concevoir.

Quoique l'Evangile ne nous ait point déclaré ce qui arriva au corps de la sainte Vierge après qu'il fut sorti du tombeau, c'est la pensée des SS. Peres, qu'il fut élevé avec son ame dans le ciel : qu'il faisoit beau voir cette Princesse du ciel & de la terre plus éclattante que le soleil s'élever dans un char de lumieres : la mort abbatue à ses pieds, le péché désarmé, le tombeau dépouillé, les Apôtres surpris & ravis d'un triomphe si magnifique, les Anges faire foule autour d'elle, faisant retentir l'air de leurs concerts, célébrant ses vertus, racontant ses miracles, chantant ses combats, ses victoires & ses triomphes. Dirai-je que son Assomption se fit avec plus d'appareil que l'Ascension même de J. C. ? Et

pourquoi ne le dirois-je pas après le Cardinal Pierre Damien : *Salvâ Filii Majestate audacter dicam Assumptionem longè digniorem fuisse Christi Ascensione.* Parce qu'elle monte, dit l'Ecriture, appuyée sur son bien-aimé qui vient au devant d'elle, & qui, honorant de sa présence le triomphe de sa Mere, le rend plus célébre en quelque sorte que le sien propre.

DIVERS PASSAGES DE L'ECRITURE sur le Mystere de l'Assomption.

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. Psal. 115. 15.

La mort des Saints est précieuse aux yeux du Seigneur.

Non dabis sanctum tuum videre corruptionem. Psal. 15. 10.

Vous ne souffrirez point, Seigneur, que votre Saint soit livré à la corruption.

Erit sepulchrum ejus glorioſum. Is. 11. 10.

Son sépulchre sera bien glorieux.

Positus est thronus Matri Regis quæ sedit ad dexteram ejus. III Reg. 2. 19.

L'on mit un thrône pour la Mere du Roi, laquelle est assise à sa droite.

Sanctificavit tabernaculum suum altissimus. Psal. 45. 5.

Le Très-haut a sanctifié & s'est consacré son tabernacle.

Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens, innixa super dilectum suum. Cant. 8. 5.

Quelle est celle-ci qui s'éleve du désert toute inondée de délices, & appuyée sur son bien-aimé.

Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut Luna, electa ut Sol. Cant. 6. 9.

Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore lorsqu'elle se leve, qui est belle comme la Lune, & qui est aussi éclattante que le Soleil.

Astitit Regina à dextris tuis Psal. 44. 10.

La Reine se tient présente à votre droite.

Maria optimam partem elegit quæ non auferetur ab eâ. Luc. 10. 42.

Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera pas ôtée.

Veni electa mea, & ponam in te Thronum meum. Ex Off. Eccles.

Venez, vous dont j'ai fait choix, & j'établirai mon thrône en vous.

Magnificata est anima mea hodie præ omnibus diebus vitæ meæ. Judith. 12. 18.

Mon ame a été glorifiée plus aujourd'hui que tous les jours de ma vie.

Surge, Domine in requiem tuam, tu & arca sanctificationis tuæ. Psal. 131. 8.

Levez-vous, Seigneur, dans votre repos, vous & l'arche de votre sanctification.

Signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta Sole & Luna sub pedibus ejus, & in capite ejus corona stellarum duodecim. Apoc. 12. 1.

Il parut un grand prodige dans le Ciel, une femme revêtue du Soleil, qui avoit la Lune sous ses pieds, & qui portoit sur sa tête une couronne de douze étoiles.

SENTIMENS DES SAINTS PERES sur le même sujet.

Quatriéme Siécle.

HOdie Maria Virgo cœlos ascendit. Gaudete quia ineffabiliter sublevata regnat in æternum. S. Hyeron. Epist. ad Paul. & Eustoch. ch. de Assumpt. B. V.

C'Est aujourd'hui que la glorieuse Vierge est montée au Ciel. Réjouissez-vous parce qu'elle est élevée d'une maniere ineffable, & qu'elle prend possession d'un Royaume éternel.

Credendum est hodiernâ die militiam cœlorum cum suis agminibus festivè obviam venisse Genitrici Dei, eamque ingenti lumine circumfulsisse & usque ad thronum perduxit. Id. Ibid.

Il faut croire qu'en ce jour glorieux toute la milice du Ciel avec tous les Ordres qui la composent se hâta de venir au-devant de la bienheureuse Mere de Dieu, & que l'environnant d'une lumiere éclattante, elle la conduisit jusqu'au thrône qui lui étoit préparé.

Hodie collocatur Maria à dextris Dei, ut canitur in Psalmo: Astitit Regina à dextris tuis. S. Athan. explanat. in hunc Psal.

C'est en ce jour que Marie est assise à la droite du Fils de Dieu, comme chante David: *Astitit Regina, &c.*

Cinquiéme Siécle.

Si omnium Sanctorum mors pretiosa, Mariæ certè est pretiosissima quàm tanta comitata est gratia ut mater Dei dicatur & sit. S. Aug. Serm. de Assumpt.

Si la mort des Saints est précieuse, celle de Marie l'est infiniment davantage, étant accompagnée d'une grace si abondante qu'elle a méritée le titre & la qualité de Mere de Dieu.

Angelicam transiens dignitatem usque ad summi Regis thronum sublimata est. Id. Ibid.

Marie surpassant tous les Anges en dignité, a été élevée jusqu'au thrône du Souverain de l'Univers.

Non enim fas est alibi te esse quàm ubi est quod à te genitum est. Id. Ibid.

Il n'est pas juste que vous soyez placée ailleurs que là où est celui que vous avez mis au monde.

Illud sacratissimum corpus, in quo Christus carnem assumpsit escam vermibus traditam, quia sentire non valeo dicere, pertimesco. Id. Serm. 9. de Assumpt.

Je ne puis croire que le corps où le Verbe Eternel a pris chair ait été donné en proie aux vers & à la pourriture. La seule pensée m'en fait horreur.

Onziéme Siécle.

Sublimis illa dies in quâ Virgo Regalis ad thronum Dei Patris evehitur, & in ipsius Trinitatis sede reposita naturam angelicam sollicitet ad videndum. Pet. Dam. Serm. de Assump.

Ce jour est célébre sans doute auquel cette Vierge digne du Thrône Royal est élevée jusqu'au Thrône de Dieu même, & placée avec l'adorable Trinité dont elle attire les regards & l'admiration de toute la Nature Angélique.

Douziéme Siécle.

Christi generationem & Mariæ Assumptionem quis enarrabit. S. Bern. Serm. 1. de Assumpt.

Qui est-ce qui peut expliquer la génération de Jesus-Christ & l'Assomption de Marie.

Quantùm gratiæ in terris adepta est præ cæteris, tantùm & in cœlis obtinet gloriæ singularis. Id. Ibid.

Autant qu'elle a surpassé toutes les créatures sur la terre en grace, autant les surpasse-t-elle dans le Ciel par l'éminence de sa gloire.

Felix sanè Maria: sive cùm suscipit Salvatorem, sive cùm à Salvatore suscipitur. Id. Ibid.

Marie est certainement heureuse, soit lorsqu'elle reçoit le Sauveur dans son sein, soit lorsqu'elle est reçûe du Sauveur dans le Ciel.

Nec in terris locus dignior uteri virginalis templo in quo Filium Dei Maria suscepit, nec in cœlis regali solio in quo Mariam hodie Mariæ Filius sublimavit. Id. Ib.

Il n'y a point eu de lieu plus digne de recevoir le Fils de Dieu venant au monde que le sein de Marie; & il n'y a point eu de lieu plus digne de recevoir Marie dans le Ciel que le thrône de son Fils sur lequel elle a été élevée.

Quis cogitare sufficiat

Qui est-ce qui peut com-

quàm glorioſa hodie mundi Regina proceſſerit, & quantò devotionis affectu tota in ejus occurſum cœleſtium Regionum prodierit multitudo. Id. Ibid.

prendre avec quelle gloire la Reine de l'Univers eſt montée au Ciel, avec quels tranſports d'amour tant de légions d'Anges ſont venues au-devant d'elle, avec quels Cantiques de joie ils l'ont conduite.

Aſcendens in altum Virgo beata dabit ipſa quoque dona hominibus. Id. Ibid.

Marie montant au Ciel fera de ſon côté des dons & des préſens aux hommes

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché ſur l'Aſſomption de Marie.

Les PP. le Valois, Croiſet, d'Orléans, Pallu ont tous parlé de ce Myſtere, les uns dans les Traités qu'ils ont fait de la dévotion envers Marie, les autres dans leurs réflexions & leurs méditations.

Un Livre intitulé, *Sujets d'Oraiſon ſur tous les Myſteres de notre Seigneur & de la Sainte Vierge*, fournit de très-bonnes choſes ſur l'Aſſomption de Marie.

Différens Prédicateurs ont compoſé des Octaves entieres ſur ce Myſtere comme le P. Bourée & l'Auteur des Sermons ſur tous les ſujets de la Morale Chrétienne.

Le P. Bourdaloue a deux Sermons pour ce jour. J'ai déja parlé du premier; le ſecond ne roule que ſur la dévotion envers Marie.

Dans le Tome ſecond des Eſſais des Panégyriques des Saints l'on en trouvera trois ſur ce Myſtere.

Le P. Pallu dans un Diſcours pour ce jour, dit que le Myſtere de l'Aſſomption de Marie eſt véritablement un Myſtere de grandeur pour elle. Pourquoi? 1°. Parce que Marie eſt élevée à un très-haut dégré de gloire. 2°. Parce qu'elle eſt revêtue d'un grand

pouvoir. Gloire, puissance de Marie uniquement inférieure à celle de Jesus-Christ. Nulle pure créature plus élevée dans le Ciel que Marie; nulle pure créature plus puissante dans le Ciel que Marie.

L'on peut prendre pour dessein les riches prérogatives dont Jesus-Christ a enrichi Marie, & les réduire à ces trois seulement : 1°, à son incorruptibilité dans le tombeau : 2°. à sa résurrection anticipée. 3°. à son exaltation triomphante. Ce dessein est extrait des Essais des Panégyriques.

Ces éloges historiques, Tome troisiéme, fournissent un plan fort juste sur ce Texte : *Maria optimam partem, &c.* Elle a choisi la meilleure part : 1°. Durant sa vie : 2°. A sa mort. I°. Pendant sa vie, par une plénitude de vertus & de sainteté : 1°. En s'attachant à l'unique nécessaire, répondant aux grandes faveurs de Dieu, & les ménageant tellement par sa fidélité qu'elles ont été couronnées du don de persévérance : 2°. En alliant les vertus que Marthe & Marie n'ont pû unir, le don de la contemplation avec l'action : jamais dissipée par les œuvres de charité, toujours dans l'action & la présence de Dieu qu'elle ne perdoit jamais de vûe. Elle a donc choisi la meilleure part. II°. Elle a possédé la meilleure part à sa mort, comme récompense d'une si sainte vie. 1°. Parce qu'ayant été sans péché dès le moment de sa Conception, & pendant tout le cours de sa vie, elle n'a pas eu lieu de craindre pour son salut; toute incertitude en a été bannie, l'assurance en a pris la place; ses bonnes œuvres lui ont donné de la confiance. 2°. Elle n'a pas senti les résistances d'une ame qui a peine à se séparer du corps auquel elle étoit intimement unie : mais sa mort a été un doux sommeil, passant de la tranquillité à un plus grand repos, de la paix du cœur qu'elle goûtoit déja à cette paix éternelle que les hommes ne peuvent donner ni ôter; c'est encore en ce point que Marie a choisi la meilleure part.

Diviſion. Les conſolations de la mort de Marie compenſent les amertumes dont ſon ame ſainte avoit toujours été affligée, premier Point.

La gloire de la mort de Marie répare les humiliations qui l'avoient toujours accompagnées ſur la terre, ſecond point. Premiere Partie. A trois ſortes d'amertumes qu'avoit éprouvées Marie, répondent trois ſortes de conſolations. 1°. A une amertume de délaiſſement une conſolation de force & de courage. 2°. A une amertume de zéle une conſolation de paix & de joie. 3°. A une amertume de déſir une conſolation de poſſeſſion & de jouiſſance. Seconde Partie. A trois ſortes d'abbaiſſemens remarquables dans la vie, ſuccede aujourd'hui une triple gloire. 1°. A un abbaiſſement de privation, une gloire d'élévation & d'excellence. 2°. A un abbaiſſement de dépendance, une gloire de puiſſance & d'autorité. 3°. A un abbaiſſement de confuſion & de mépris, une gloire de vénération & d'hommage. Ce deſſein eſt celui *de M. Maſſillon Evêque de Clermont*; Tom. des Myſteres, nouvelle Edition.

PLAN ET OBJET DU PREMIER DISCOURS ſur l'Aſſomption de la Sainte Vierge.

CE que le Fils de Dieu diſoit autrefois de Marie ſœur de Marthe & de Lazare, l'Egliſe ſon Epouſe l'applique dans la ſolemnité de ce jour à Marie Mere de Jeſus-Chriſt : elle a choiſi, dit-elle, la meilleure part qui ne lui ſera point ôtée : *Maria optimam elegit partem quæ non auferetur ab eâ.* Quel eſt donc ce partage précieux qu'a choiſi Marie, & dont la poſſeſſion durable doit éterniſer ſon bonheur ? Une fidélité ſans réſerve, une pureté ſans tache, une humilité ſans bornes, voilà le partage fortuné

Luc, 10, 42.

tuné qui fixa son choix pendant sa vie mortelle, & qui devient aujourd'hui pour cette Vierge incomparable, par la générosité d'un Dieu toujours magnifique dans ses promesses, une source éternelle de gloire & de grandeur : *Maria optimam, &c.* En effet, plus j'approfondis le Mystere qui nous rassemble, plus je trouve que les récompenses du Fils répondent parfaitement aux vertus de sa Mere : entrez bien dans cette pensée. *Luc.* 10. 42.

Elle va faire tout le plan & tout le partage de ce Discours. Nous célébrons aujourd'hui la mort de Marie, la résurrection de Marie, l'Assomption de Marie : voilà les trois objets que l'Eglise présente à notre piété. Or, Marie meurt, mais d'une mort infiniment précieuse aux yeux de Dieu ; récompense de sa constante fidélité, premiere réflexion. Marie ressuscite, mais exempte de la corruption du tombeau, récompense de son inviolable pureté, seconde réflexion. Marie est élevée au Ciel, mais pour y jouir de la gloire la plus immense & la plus sublime récompense de sa profonde humilité. Ainsi s'accomplit cet oracle de l'Evangile : Marie a choisi la meilleure part. Division générale.

Ce qui rendit la mort de Marie si précieuse, ce furent les vertus héroïques qu'elle pratiqua dans les trois différentes situations qui partagerent sa vie. Fille dans la maison de Joachim : *Virgo intra domum ;* Epouse dans la maison de Joseph, *Comes ad ministerium ;* Mere dans le Temple, *Mater ad Templum.* Fille, Epouse, Mere, toujours sa fidélité la distingua. Soudivisions du premier Point.

Marie, quoique sujette à la mort, ne fut point sujette à cette honteuse corruption qui en est la suite inévitable : mais par une résurrection anticipée, exempte de la pourriture du tombeau, elle alla partager dans le Ciel le bonheur & la gloire d'un Fils dont elle avoit partagé sur la terre les opprobres & les souffrances. Sentimens des SS. Peres sur l'incor- Soudivisions du second Point.

ruptibilité de Marie ; raisons de convenance qui l'appuyent.

Soudi visions du troisiéme Point.

Dieu, dit saint Bernard, ne se contente pas d'élever Marie, il proportionne son élévation à son humilité, & elle devient d'autant plus grande dans le Ciel, qu'elle a été plus humble sur la terre : *Quantò humilior in terris, tantò excelsior in cœlis.* Pour mieux justifier cette pensée, admirons les justes rapports qui se trouvent entre l'humilité de Marie & sa gloire : 1°. Humilité de sentimens : 2°. Humilité d'abbaissement : 3°. Humilité de puissance.

D. Bern. Serm. 1. de Assumpt.

Preuves de la premiere Partie.

S'il falloit juger des circonstances de la mort de Marie par la mort ordinaire des autres hommes, nous y trouverions plutôt la matiere de nos gémissemens que celle de son éloge. Quelque innocente que soit notre vie, l'arrêt de notre condamnation est toujours une suite & un châtiment de nos infidélités ; & quelque préparation que nous puissions apporter à cette derniere heure, les approches en sont toujours redoutables & effrayantes. Graces vous soient rendus, ô mon Dieu, de ce que votre auguste Mere n'éprouva rien de semblable. Sa mort est sainte dans son principe, c'est la charité qui la cause ; sa mort est tranquille dans ses approches, c'est la charité qui l'accompagne. *Manuscrit original anonyme.*

Il ne faut pas juger de la mort de Marie comme nous jugeons de la mort du commun des hommes.

La mort n'a rien que de consolant pour l'ame juste.

Oui, Chrétiens, rien dans l'appareil de la mort, dans la mort même, qui ne soit propre à consoler l'ame juste ; elle ne la sépare que de ce qu'elle n'avoit jamais aimé, d'un monde qu'elle avoit trouvé plein de maux & de piéges ; d'une terre où elle avoit toujours vécu comme étrangere ; d'un corps qu'elle avoit toujours haï, combattu, crucifié, & qui avoit été la matiere de toutes ses tentations, & la source de toutes ses peines ; de toutes les créatures qui en soulageant ses besoins les multiplioient & y gravoient sa servitude. Elle s'applaudit d'avoir mépriſé des biens qui vont lui échapper, de n'avoir point mis sa

confiance dans des hommes qui ne peuvent plus rien pour elle ; de ne s'être pas bâti une cité permanente dans un monde qui va périr, & de n'avoir pris des mesures que pour une autre vie où les conditions ne changeront plus : elle touche enfin à ce moment heureux qui va la rendre à son Seigneur en qui seul elle avoit toujours mis sa confiance, à ce moment qui va finir une vie triste, mortifiée, périlleuse, lugubre, & commencer le jour serein de l'éternité. *M. Massillon, Sermon sur l'Assomption.*

Pour que la mort n'ait rien d'effrayant pour nous, il faut quitter durant la vie ce que l'on sera forcé de quitter à la mort.

Le véritable secret de trouver la mort douce & consolante, c'est de se détacher par avance de tout ce qu'elle nous enlevera ; c'est de mourir chaque jour à quelqu'un de ces attachemens si chers qu'elle rompra ; c'est de s'accoutumer à vivre seul avec Dieu au milieu de toutes les créatures qui nous environnent, puisque la mort n'est que la solitude éternelle de l'ame avec Dieu.

L'on peut dire en un sens que le pécheur meurt davantage que le juste : comment cela doit s'entendre.

Ne soyez point surpris de ce que j'ose avancer ici ; le simple contraste de la mort du pécheur avec celle du juste vous fera convenir que celui-là meurt bien plus, pour ainsi-dire, que celui-ci, le pécheur meurt à tout ce qui l'environne, parce qu'il tenoit à tout, autant de liens qu'il faut rompre autant de morts particulieres qu'il endure ; il meurt à son corps qu'il avoit toujours idolâtré ; il meurt à ses biens & à ses places qu'il avoit fait l'unique objet de ses soins & de ses désirs ; il meurt à ses plaisirs dont il étoit l'esclave, à ses espérances sur lesquelles il s'appuyoit, à ses édifices superbes au milieu desquels il croyoit s'être fait une demeure éternelle, à toutes les créatures qui servoient à toutes ses passions. Quel déchirement, quand il faut rompre tout à la fois tous ces liens injustes qui l'attachent encore à la terre ! Il souffre mille morts dans une seule, toutes ces séparations portent chacune leur mort particuliere dans son ame ; & le Prophète a raison de dire que la mort du pécheur est la plus douloureuse & la plus amere de toutes. *Le même.*

Le péché, principe de la mort de tous les hommes, n'a pû être la cause de la mort de Marie, c'a été sa charité.

Il étoit réservé à Marie de trouver dans les ardeurs d'une charité vive & d'une foi éclairée le principe de sa dissolution. Exempte, dès son origine, de tout ombre de péché qui, selon la doctrine de saint Paul, rend l'homme tributaire de la mort: *Stipendia enim peccati mors.* Il n'a pû devenir la cause de la sienne. J'apperçois une cause, & bien plus relevée, & bien plus honorable. A l'exemple du Rédempteur qui n'est mort que par l'excès de sa tendresse pour les hommes, Marie ne meurt que pour la véhémence de son amour pour Dieu; ce n'est pas parce qu'elle est fille d'Adam, mais parce qu'elle est la Mere d'un Dieu crucifié, qu'elle cesse de vivre. La mort de son Fils est le seul arrêt qui l'a condamnée à se soumettre à son empire. Déja la tendresse qu'elle avoit pour ce Fils bien-aimé lui avoit porté le premier coup sur le Calvaire, & la lance qui avoit ouvert le côté du Seuveur, avoit aussi percé le cœur de Marie: *Tuam ipsius animam pertransibit gladius.* Mais la joie qu'elle ressent de le voir régner dans sa gloire, l'impatience où elle est d'aller lui rendre ses hommages, acheve de briser ses liens: un amour tendre & compatissant a commencé son sacrifice; un amour vif & inquiet va y mettre la consommation. Pressée par la charité de Jesus-Christ & occupée de l'ardent désir qui l'anime, elle court, comme l'Epouse des Cantiques, dans les vastes campagnes d'Israël pour chercher son bien-aimé: *Quæsivi quem diligit anima mea.* Nous mourrons, disoient autrefois les Israëlites, parce que nous avons vû le Seigneur. Je meurs, dit au contraire Marie, parce qui je ne le vois pas encore. Hâtez-vous, Filles de Jérusalem, de me couronner de fleurs: *Fulcite me floribus.* Le feu est au bûcher, la flamme commence à le surmonter, dites à mon époux que l'amour que je ressens pour lui me desseche & me dévore: *Amore langueo.* Non, je ne puis vivre plus long-temps séparée des douceurs de sa présence. *Manuscrit original.*

Rom. 6. 23.

Luc. 2. 35.

Cant. 3. 1.

Ibid. 2. 5.

Ibid.

Prévenue des bénédictions du Seigneur, comblée des faveurs du Ciel, pleine de graces dès le premier moment de son origine, Marie ne songea qu'à conserver ces dons précieux dont elle avoit été enrichie, & qu'à augmenter ce thréſor par ſes vertus, ſa fidélité & ſa correſpondance. Toujours ſoumiſe à ſon Dieu, toujours dépendante de la Providence, toujours attachée à la Loi, elle remplit parfaitement les vûes qu'il avoit ſur elle, & elle exécuta fidélement juſqu'au dernier jour de ſa vie ſes commandemens & ſes ordres. Par où Dieu récompenſera-t-il une fidélité ſi conſtante? Sera-ce par le privilége de l'immortalité? Ainſi l'a crû ſaint Epiphane, du moins en ce point trop zélé pour l'honneur de Marie: mais l'Egliſe n'a pas adopté le ſentiment de ce Pere, elle a jugé que l'arrêt de mort porté contre les hommes eſt un arrêt général & ſans exception: elle a jugé que, puiſque le Fils qui étoit Dieu s'eſt ſoumis à la mort, la mort n'eſt plus une tache infamante pour la Mere. *Manuſcrit attribué au P. Ingouſt.*

Quoique jamais créature n'ait été plus fidéle à Dieu, elle n'a pas été exempte de la mort, comme l'a crû S. Epiphane.

Jamais mort ne fut plus précieuſe que celle de Marie, parce que jamais mort ne fut accompagnée de mérites plus abondans; & voilà ce qui fait dire à S. Auguſtin, qu'à la vérité la mort de tous les Elus eſt précieuſe devant le Seigneur, mais que la mort de Marie fut infiniment plus précieuſe à ſes yeux: *Si pretioſa Domini in conſpectu mors Sanctorum, mors certe Mariæ pretioſiſſima.* Non, jamais mort ne fut accompagnée de mérites ſi abondans. Vous le ſçavez, dans les principes de notre ſainte Religion, le bonheur de la mort ne conſiſte pas à mourir dans l'éclat, &c. mais dans la paix & la tranquillité de l'ame; le bonheur de la mort ne conſiſte pas à mourir dans la diſtinction des honneurs, &c. mais dans la faveur & les bonnes graces de ſon Dieu; le bonheur de la mort ne conſiſte pas à mourir dans l'abondance, &c. mais chargé de vertus & de mérites; mourir entre les bras de Jeſus-Chriſt en prononçant

Une mort très-précieuſe a été la récompenſe de la conſtante fidélité de Marie.

D. Aug. enarr. in Pſ. 115.

le nom de Jesus Christ, en expirant dans le baiser de Jesus-Christ, c'est mourir heureusement : telle fut la gloire de Marie. Elle meurt, mais ce ne fut qu'après avoir mis le dernier sceau, le dernier comble à ses vertus, & après être élevée au point sublime de la perfection à laquelle son Dieu l'avoit destinée de toute éternité. *Le même.*

Les occupations de Marie tant qu'elle vécut dans la maison de Joachim, furent toujours reversibles à sa propre sanctification.

Marie renfermée dans la maison d'Anne & de Joachim, le soin d'assurer son innocence l'occupe toute entiere, & ce soin précieux remplit ses premieres années. Elle sçait que la pureté est un trésor inestimable, que nous la portons dans des vases fragiles ; elle sçait que c'est une fleur tendre ; elle sçait, &c. Quelles précautions n'apporte-t-elle pas pour la conserver ? Compte-t-elle sur l'abondance des graces dont le Ciel l'a prévenue ? Compte-t-elle, &c. Non, elle ne songe qu'à les mériter. Sortie sans souillure & sans tache des mains du Créateur, à peine connoît-elle le danger, qu'elle le fuit : malgré le penchant qu'elle sent pour une vertu si chere, elle se défie encore de la foiblesse de son cœur, elle veut à quelque prix que ce soit fixer cet inconstant ; déja je la vois courir avec empressement au Temple, là, le premier usage qu'elle fait de sa liberté c'est de l'engager à Dieu solemnellement ; là, pour demeurer toujours Vierge elle ne croit pas en faire trop que de jurer à la face des Autels une Virginité éternelle ; désormais toute à Dieu elle ne trouve point de parti plus sûr que le recueillement, la retraite & la priere, pour mettre sa pudeur à couvert de tout ce qui pourroit la blesser. Telle est la situation où l'Ange la trouve. Il se présente, c'est de la part de Dieu qu'il lui parle, les louanges qu'il lui donne sont innocentes, elles lui sont même en quelque sorte étrangeres ; n'importe, ce sont toujours des louanges, & elle sçait que c'est un appas dangereux, un poison funeste à l'innocence, elle s'en défie, elle les soutient

avec pudeur ; & loin de les écouter avec goût, loin d'y paroître sensible, elle n'y répond que par son trouble, son silence & sa modestie. *Le même un peu changé.*

Permettez moi de vous le dire en passant, Vierges Chrétiennes, voilà votre modele. Pour l'imiter parfaitement & lui ressembler, combien de regards déplacés, combien d'œillades suspectes, combien d'indécentes curiosités, de paroles hasardées, de lectures téméraires, de dangereuses conversations, de retours flatteurs, de complaisances ; combien de desirs empressés de voir & d'être vu, de paroître & de plaire, ne feriez-vous pas obligés de retrancher ? &c.

Courte moralité sur le sujet qui précede.

L'on sent assez combien il est facile, si l'on veut, d'étendre la Morale sur ce point ; je laisse aux Prédicateurs le soin de suppléer aux cannevas que je présente.

La qualité d'épouse de Joseph fut dans Marie une nouvelle source de vertus & de mérites. En partageant avec lui les disgraces de sa maison, elle lui aide, non pas à en réparer les débris, mais à en soutenir les malheurs. Que de qualités charmantes n'apporte-t-elle pas à cette union sainte ! elle regardoit Joseph comme son consolateur & son appui, comme le protecteur de sa virginité, comme le témoin de son innocence, comme le substitut du Pere éternel, comme le tuteur de son Fils, comme le dépositaire de l'autorité céleste, comme le confident de la Divinité, & selon l'expression de saint Paul, comme son chef & son maître. Dépendante de sa volonté, elle se faisoit un devoir de sa douceur & de ses prévenances, &c. Plus elle étoit élevée au-dessus de lui par la gloire de sa Maternité Divine, plus elle affectoit d'égalité par sa tendresse, &c. Jamais elle ne lui présenta ni caprices à souffrir, ni défauts à supporter, ni travers à dissimuler, ni humeur à

Dans Marie la qualité d'épouse de Joseph fut pour elle le principe de mille vertus propres à l'état où elle étoit.

essuyer, elle ne lui présente que des vertus à contempler, à admirer, à imiter. *Le même en substance.*

Naissance d'une moralité sur le sujet qui précede.

Epouses Chrétiennes, permettez-moi de vous le dire en passant, voilà votre modele. Pour l'imiter parfaitement, combien de legeretés, de bisarreries, d'inégalités, de mépris, de dédains, de rebuts, de plaintes, de murmures, d'impatiences, de vivacités, de sentimens de révolte & d'indépendance, peut-être, combien de liaisons & d'infidélités ne serez-vous pas obligées de retrancher ?

La qualité de Mere de Dieu fait de Marie une Mere de douleurs : nouvel accroissement de vertus & de mérites pour cette Vierge sainte.

Ah ! que Marie en qualité de Mere de l'Homme-Dieu lui prodigue, non pas de vaines caresses, mais des soins bienfaisans ! attentive à toutes ses démarches, jamais elle ne le perd de vue ; tantôt elle le conduit au Temple, tantôt elle est inconsolable de son éloignement & de sa perte : ah ! que ce cher Fils lui coûte d'allarmes & de sacrifices ! en devenant Mere, il semble qu'elle devienne Mere de douleurs.

Marie Mere de douleur dans l'étable de Bethléem.

Mere de douleur dans l'étable de Bethléem, elle essuye sans se plaindre toutes les incommodités & toutes les rigueurs attachées à la plus excessive pauvreté. Mere de douleur dans le Temple de Jerusalem, elle écoute sans se déconcerter le récit des plus effrayantes & des plus accablantes prédictions.

Marie Mere de douleur dans sa fuite en Egypte.

Mere de douleur en Egypte, errante & fugitive au gré d'une mystérieuse Providence, sans murmurer au milieu des horreurs de la nuit, à travers les sables brulans durant le jour, à travers les forêts, les déserts, les rochers, les montagnes, elle porte entre ses bras, & le destin de l'Univers, & le salut du monde.

Marie Mere de douleur sur le Calvaire.

Marie voit avec la plus héroïque générosité l'accompliſſement des plus terribles Prophéties, elle voit ce Fils élevé en Croix, elle voit le Ciel, la Terre, l'Enfer, ses ennemis, ses bourreaux, son Pere même conspirer, conjurer contre lui ; elle voit..... Arrêtons & ne retraçons point un spectacle tant de fois représenté. Meres tendres qui

m'écoutez, c'eſt à votre cœur que j'en appelle : par vos ſentimens, jugez quels furent alors ceux de Marie ; & par l'excès de ſa douleur, jugez du mérite de ſa fermeté.

Enfin Marie Mere de douleur après la mort de ſon Fils. Elle ne ſoupiroit plus que pour le Ciel, là étoit l'objet de ſa tendreſſe, &c. elle languiſſoit comme l'épouſe des Cantiques, & ſa langueur étoit cauſée par le ſaint amour : *Amore langueo.* Il avoit allumé dans ſon ame une violente incendie que rien ne put jamais éteindre : *Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem.* Il y avoit une bleſſure profonde que rien ne put jamais fermer : *Charitate vulnerata ſum.* Et victime de la ſainte dilection, elle expirera enfin, non pas ſous la violence, mais ſous la douceur de ſes coups. *Le même.*

Marie Mere de douleur par l'excès de ſa charité, & par le deſir ardent qu'elle a d'aller ſe réunir dans le Ciel à ſon cher Fils.

Cant. 2. 5. *Idem.* 8. 7.

O homme, la mort eſt-elle en vous comme dans Marie le glorieux effet d'un cœur conſumé par la charité ? Hélas ! elle n'eſt ſouvent en nous que le triſte effet d'un tempéramment uſé par le crime, d'un corps deſſéché par la volupté, brûlé par l'intempérance, enflammé par la colere, dévoré par l'ambition. On meurt tous les jours, & dequoi ? Du dépit d'une ſecrette infidélité ou d'une préférence injurieuſe, d'un chagrin qui ſaiſit, de la mort d'un proche, &c. On meurt, & dans les uns c'eſt une ſuite d'une cupidité toujours inſatiable ; on meurt, & dans les autres c'eſt une ſuite d'une ſenſuelle délicateſſe ; on meurt, & dans un grand nombre c'eſt le châtiment d'un deſir immodéré de gloire qui leur fait affronter mille dangers, eſſuyer mille haſards, s'engager dans de fréquentes querelles d'honneur, & ſuccomber enfin ſous le glaive & le feu de l'adverſaire. *Manuſcrit anonyme original.*

La mort de la plupart des Chrétiens loin d'être l'effet d'un cœur embraſé par la charité, n'eſt ſouvent que la ſuite du crime.

Je le ſçais, il arrive ſouvent que dans des momens de trouble & de diſgrace, quelquefois même dans des tranſports de ferveur & de zèle on ſouhaite de ceſſer de vivre, ou pour voir la fin de ſes malheurs,

Quoiqu'on puiſſe dire, la mort traine après

elle bien des rigueurs & des amertumes.

ou pour terminer enfin le cours de nos infidélités. La mort qui ne s'offre alors à nos yeux que dans un point de vue favorable, n'a pour nous alors rien de triste & d'effrayant ; mais si-tôt qu'on la voit de près, & qu'on touche au redoutable moment qui doit décider d'une éternité entiere, alors on se sent saisi, on ne la regarde qu'avec frayeur ; ce que l'homme quitte, ce qu'il va trouver, frappant également son imagination, contribue aussi à lui rendre cette situation triste & pleine d'amertumes. Ce qu'il quitte, c'est une fortune riante dont il commence à recueillir les fruits, c'est l'éclat d'une dignité qui lui a couté plusieurs années de contrainte & dont il est à peine revêtu, c'est une vie douce & sensuelle, &c. c'est une famille chérie, &c. ce sont des enfans jeunes, &c. Le monde à la veille de disparoître à nos yeux nous semble plus brillant, c'est une lumiere qui sur le point de finir, rassemble, réunit tous ses rayons, & jette enfin un dernier éclat. O mort cruelle, s'écrioit le Roi Amalec dans une pareille situation, prêt à tomber sous le glaive de Samuel : ô mort cruelle, est-ce donc ainsi que tu viens briser nos nœuds les plus tendres ? O mort, ajoûte le Sage, que ton souvenir est amer à celui qui jouit de ses biens dans une paisible tranquillité ! quelque juste qu'il soit, il pleure comme Ezéchias lorsqu'un Isaïe vient lui annoncer l'arrêt irrévocable du Tout-puissant, il gémit comme la fille de Jephté, & demande encore quelques mois de délais pour pleurer sa disgrace & son infortune. *Le même.*

Marie détachée de tous les objets terrestres ne soupire qu'après la mort qui doit la réunir à son Fils : la mort ne lui présente que des objets consolans. *Philipp.* 1. 23.

Marie chante les Cantiques de sa délivrance. Entierement dégoûtée de la terre qu'elle trouvoit si déserte depuis l'Ascension glorieuse de son Fils, elle la quitte sans regret, la mort n'a plus de liens à briser pour elle, sinon les liens de son corps dont elle souhaite comme l'Apôtre la dissolution : *Desiderium habens dissolvi & esse cum Christo.* Paisible & possedant son ame dans une douce tranquillité, elle voit

sans regret le temps s'évanouir & l'éternité s'approcher ; que dis-je ? Sans regret à la vue de cette heureuse éternité, ses desirs s'enflamment, son espérance se ranime, parce que son thrésor est dans le Ciel où elle a déja placé son cœur ; elle n'y apperçoit point un Juge sévere, ni un Dieu vengeur, dont la patience irritée par de longs abus s'est enfin changée en thrésors de colere ; mais un époux chéri qui va la faire entrer dans la salle du festin, un Roi magnifique qui va partager avec elle l'éclat de son diadême, un Fils affectionné qui va reconnoître pour toujours les tendres soins qu'elle a pris de son enfance ; que dirai-je encore ? Marie consumée par le feu de la charité meurt enfin dans le calme & dans la paix, sa mort est un sommeil qui vient la surprendre agréablement comme l'Epouse des Cantiques au milieu des fleurs & des parfums : ainsi cette ame si précieuse devant Dieu, n'est pas un dépôt qu'on lui arrache par violence, mais un dépôt qui se réunit de lui-même à son premier principe. *Le même en substance.*

A ce charmant spectacle, peut-être sentez-vous, Chrétiens, naître dans vos cœurs un desir ardent de mourir comme Marie dans la grace ; peut-être formant le souhait d'un Prophéte vous écriez-vous : Ah ! Seigneur, que je meurs de la mort des justes : *Moriatur anima mea morte justorum. Le même.*

Bien des Chrétiens voudroient mourir comme Marie sans avoir vécu comme Marie. *Num.* 23. 10.

Il ne tient qu'à vous, Chrétiens, de rendre votre mort précieuse aux yeux de Dieu, c'est cet important secret que je veux vous apprendre. On ne vous demande point que vous portiez comme Marie l'héroïsme jusqu'à conjurer le Ciel avec un saint empressement d'avancer & de précipiter le coup qui doit trancher le cours de vos destinées ; on demande seulement que détachés des choses du monde vous attendiez sans trouble & sans allarmes le moment heureux qui doit terminer vos combats & finir votre carriere. On ne demande point que comme

Pour mourir de la mort des justes & la rendre précieuse aux yeux de Dieu, l'on n'exige pas

du Chrétien tout ce qu'a ressenti Marie ; ce qu'il faut faire pour cela.

Marie, par un effort plus généreux sur vous-même, vous en veniez jusqu'à réprimer la sainte impatience qui vous fait soupirer après la mort. Non, on vous demande seulement que résignez aux ordres du Ciel vous soyez prêts à chaque instant de sacrifier volontiers au Seigneur, & de remettre entre les mains de votre Dieu une vie dont vous ne tenez l'usage que de sa main toute-puissante & bienfaisante. On ne vous demande pas que comme Marie consumés des flammes de la plus pure charité, vous mourriez d'amour comme elle : on ne vous demande pas que comme Marie vous mourriez avec une infinité de thrésors célestes & de richesses spirituelles, avec une mesure pressée, comblée, entassée de mérites & de vertus ; on vous demande seulement que selon votre état & votre condition, que selon la mesure des graces que Dieu vous a communiquées vous tâchiez d'acquérir des mérites proportionnés ; on vous demande seulement que pour mourir chrétiennement vous viviez chrétiennement. *Manuscrit attribué au P. Ingouſt.*

Dans les Réflexions Théologiques & Morales, j'ai déja touché beaucoup sur la résurrection glorieuse de Marie, cela ne m'empêchera pas de donner ici de nouveaux matériaux mieux digérés encore pour la Chaire.

Preuves de la seconde Partie.

L'on ne peut sans une criminelle témérité contester la résurrection glorieuse de Marie.

Quand je dis que Marie est aujourd'hui victorieuse de la mort, n'attendez pas que je m'attache ici à combattre cet esprit de critique qui se fait une maligne gloire d'affoiblir celle de la Mere de Dieu, de lui disputer hardiment des prérogatives que l'Eglise éclairée des lumieres d'en-haut ne lui a pas contesté : Graces au Tout-puissant je parle à des ames fidéles qui se font un devoir particulier d'honorer la Mere de Dieu ; je parle dans un Temple auguste qui depuis long-temps retentit des cantiques & des éloges qu'on

y consacre à sa gloire : car quoique l'Eglise ne nous ait pas encore proposé comme un principe de Foi la résurrection anticipée de Marie ; cependant, disent les Théologiens, c'est son opinion, c'est son sentiment ; elle impose un rigoureux silence à ceux qui auroient la témérité d'oser avancer le contraire. *Manuscrit original anonyme.*

Divers motifs de l'incorruptibilité de Marie & de sa résurrection glorieuse.

Un des motifs de l'incorruptibilité de Marie & de sa résurrection glorieuse, est pris de l'alliance qu'elle a eue avec celui qui est la sainteté & la pureté même ; car la même loi qui obligeoit le Fils de Dieu à ne pas souffrir que son propre corps uni à la Divinité fût réduit en cendres, l'obligeoit pareillement de préserver le corps de sa Mere de cette infamie, parce qu'elle eût en quelque sorte réjailli sur lui-même, à cause que la chair de l'un étoit faite de la chair de l'autre. Et comme ajoute S. Jean Damascene, raisonnant sur ce même principe : comment celle qui avoit porté dans son sein la sainteté essentielle eût-elle été sujette à la corruption ? & comment cela auroit-il pû s'accorder avec la gloire d'avoir enfanté un Homme-Dieu ? Si l'Arche d'alliance qui n'étoit que la figure de la Mere de Dieu étoit d'une matiere capable de la garantir des injures du temps & des atteintes de la corruption, eût-il été de la Sagesse de Dieu d'avoir plus de soin de la figure que de la réalité ? Eût-il été à propos que l'Arche qui ne renfermoit qu'un peu de manne eût un privilége qu'il n'auroit pas accordé à cette Arche vivante & animée qui a porté le Dieu du Ciel & le Sauveur de tout le monde ? Ne seroit-ce pas avoir visiblement négligé les devoirs les plus naturels d'un tel Fils envers une telle Mere. *Manuscrit ancien anonyme.*

Premier motif : son alliance avec le Fils de Dieu.

Au sentiment de Tertullien & de saint Pierre Chrysolo-

Presque tous les SS. Peres, & sur-tout Tertullien & S. Chysologue, attribuent le privilége glorieux de l'incorruptibilité du corps de Marie à son incorruptible pureté. Permettez-moi pour votre instruction de vous exposer les preuves qu'ils en apportent : Le

gue, le principal motif de l'incorruptibilité de Marie fut sa grande pureté.

corps de Marie, disent-ils, fut saint ; mais la pureté, mais la chasteté, mais la virginité furent les vertus qui le sanctifierent ; amateur de la pureté, vous êtes trop juste, Seigneur, pour permettre qu'un corps si pur & si saint soit sujet à la corruption : *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* La pureté du corps de Marie fut une pureté inaltérable, & cette vertu si chere à sa tendresse fut, s'il est permis de s'exprimer ainsi, comme un parfum de vin, comme un sel mystérieux, qui même après la mort le garentit, le préserve de la corruption.

Ps. 15. 10.

Suite du même sujet

Marie, continuent Tertullien & S. Pierre Chrysologue, par la virginité de son corps, égala, surpassa même la pureté des substances intelligentes, & par cette vertu angélique elle mérita d'être incorruptible comme elle. La virginité fut dans Marie une vertu assez puissante pour faire descendre du Ciel dans son sein ce Fils du Très-Haut, & pour fixer dans ses chastes flancs la demeure du Verbe incarné : douterions-nous qu'elle eût été assez puissante pour l'attirer, pour l'élever elle-même au Ciel, & pour la réunir à son Pere, à son Fils, à son Epoux ? Enfin à la bonne heure, ajoutent ces Peres, que des yeux qui se sont livrés à de criminels regards, que des mains qui se sont prêtées à l'injustice, que des cœurs qui se sont souillés par l'iniquité, que des corps qui ont eu en eux-mêmes le principe de tous les déréglemens soient réduits en poussiere, à la bonne heure ; mais les yeux de Marie n'ont formé que d'innocens regards, mais les mains de Marie ne se sont ouvertes qu'au service du Seigneur, mais le cœur de Marie n'a brûlé que du plus pur & du plus saint amour, mais le corps de Marie n'a été que le trône de l'innocence & le séjour de la virginité. Non, la corruption ne doit jamais être son partage : *Non dabis, &c.* Vous êtes trop juste, Seigneur, pour le permettre. *Manuscrit attribué au P. Ingouſt.*

Ps. 15. 10.

Il eût

Il semble que Jesus-Christ n'auroit pas ressuscité

tout entier, & qu'une partie de sa chair adorable auroit été assujettie en sa sainte Mere, si Marie n'eût participé au privilége de sa Résurrection glorieuse. Etoit-il convenable qu'on laissât sous l'empire de la mort la Mere de celui qui étoit la résurrection & la vie ? Etoit-il juste qu'une chair de laquelle avoit été formée la Victime qui venoit d'ouvrir le Ciel aux hommes, n'y fût pas d'abord elle-même introduite ; qu'un corps qu'elle avoit préservé par une grace singuliere des souillures inévitables aux enfans d'Adam, participât à leur malédiction, & devînt la proie des vers & de la pourriture ; qu'un corps qui avoit été sur la terre le Sanctuaire vivant du Verbe fait chair, ne fût pas d'abord reçu lui-même dans le Sanctuaire éternel ? Et c'est pour honorer cette mort & cette résurrection miraculeuse, & satisfaire à la piété des Fideles, que l'Eglise a depuis long-temps institué la Fête de l'Assomption : voilà le prix que la magnificence de Dieu réservoit aux éclatantes vertus de Marie. *M. Massillon, Discours sur l'Assomption.*

manqué en quelque sorte quelque chose à la résurrection de J. C. si Marie n'eût point été ressuscitée.

Le sentiment sur l'incorruptibilité & la résurrection de Marie, n'est point une de ces opinions appuyées simplement d'une pieuse crédulité ; c'est selon Juvenal, Evêque de Jerusalem, une Tradition ancienne & vénérable ; c'est, selon les Peres, une Tradition constante & suivie ; c'est, selon les Docteurs, une Tradition en faveur de laquelle se réunissent les deux Eglises Grecque & Latine ; c'est une Tradition dont les Epiphanes, les Ambroises, les Sophrones, les Athanases, sont les témoins irréprochables & les garants fidéles ; c'est une Tradition qui paroît à S. Augustin si claire & si autorisée, que le sentiment contraire choquoit sa piété & son respect pour Marie. Quoi ! dit ce Pere, je croirois que le corps de la Mere de mon Dieu a été la proie des vers & de la pourriture ? non, je ne puis le croire, la seule pensée m'en fait horreur : *Dei-para Virginis corpus vermi-*

Quoique la résurrection de Marie ne soit point rangée au nombre des articles de notre Foi, c'est cependant une Tradition, qu'on ne peut contester sans témérité.

D. Aug. Serm. 9. de Assumpt.

bus traditum non ſolùm conſentire non volo ſed perhoreſco. Quoi ! un corps qui a été la demeure vivante de Jeſus-Chriſt n'aura pas été préſervé de l'opprobre de la nature & de ce qu'il y a de plus humiliant dans la condition des hommes ? non, je ne puis le croire, cette penſée me fait horreur. Quoi ! la chair de Marie aura été la chair de Jeſus-Chriſt, & la chair de la Mere n'aura point participé aux priviléges de la chair du Fils ? non, je ne puis le croire, &c. *Le Pere Ingouſt.*

La Tradition de l'incorruptibilité de Marie eſt fondée ſur la Prophétie de David.

La Tradition de l'incorruptibilité de Marie eſt parfaitement conforme à la prédiction de David : Levez-vous, Seigneur, s'écrioit le ſaint Roi, entrez en votre repos, vous & l'Arche de votre ſanctification : *Surge, Domine, in requiem, &c. tu & arca, &c.* Je conçois comme l'ont conçus S. Jean Damaſcene & pluſieurs autres Peres, que les premieres paroles de cette Prophétie s'adreſſent au Sauveur du monde : Eh ! Seigneur, lui dit le Prophète, reſterez-vous long-temps accablé ſous le poids de vos ignominies & de vos ſouffrances ? Non, non, vainqueur de la mort & du tombeau, levez-vous & entrez dans le repos éternel : *Surge, Domine, in requiem tuam.* Mais, continue ce ſaint Docteur, quelle eſt cette Arche de ſanctification dont David demande & prophétiſe la réſurrection ? *Tu & arca ſanctificationis tuæ.* N'eſt-ce pas l'incomparable Marie ? N'eſt-ce pas l'Arche véritable qui, dans la perſonne de ſon Fils unique, a renfermé la manne du Ciel & les tables de la Loi ? Et n'eſt-ce pas l'incorruptibilité de cette Arche que figuroit l'incorruptibilité de l'Arche d'Alliance ?

Pſ. 131. 8.

Idem. Ibid.

Raiſons de convenance qui font préſumer fortement en faveur de la réſur-

A quoi Marie fut-elle redevable du privilége magnifique qui lui eſt accordé, tant dans ſa Réſurrection que dans ſon Aſſomption ? Dirons-nous avec quelques Théologiens, que l'incorruptibilité de ſon corps fut fondée ſur l'alliance qu'elle eut avec Jeſus-Chriſt qui eſt la Sainteté même ? Dirons-nous que la même

même loi de bienséance qui obligeoit le Fils à ne pas souffrir que son propre corps uni à la Divinité fût réduit en poussiere, l'obligeoit également à préserver de cette infamie le corps de sa Mere ? Dirons-nous avec quelques Maîtres de la vie spirituelle, qu'un sentiment de reconnoissance obligea le Sauveur de faire sortir du tombeau le corps de Marie, qu'après avoir été à son égard l'organe & l'instrument des plus charitables fonctions, son amour ne pouvoit permettre que son corps fût plus long-temps la proie de la mort ? *Pris en substance du même.*

rection de Marie & de son incorruptibilité.

Pour nous, qu'un sort bien différent de celui de Marie nous est préparé ! que deviendra après notre dissolution cette partie sensible de nous-mêmes qui fait présentement notre occupation ? Il faut que ce corps que nous avons dissipé dans le jeu, dans les plaisirs, dans les assemblées du monde, soit jusqu'à la consommation des siécles enseveli dans le silence & dans l'obscurité du tombeau ; il faut que ce corps dont vous vous êtes rendus si fort idolâtres, que vous avez conservé avec tant de soins, &c. soit en proie à la corruption & à la pourriture, &c. Le pécheur s'est livré à la corruption, dit S. Paul, & pour fruit de son iniquité il ne recueillera que la pourriture & la corruption même : *Qui seminat in carne suâ de carne metet & corruptionem.* Il s'est cru quelque chose en s'élevant contre Dieu, & Dieu pour lui apprendre quelle est l'obscurité de son origine le fera rentrer dans cette même poussiere, dans ce même néant d'où il l'avoit fait sortir. *Manuscrit original.*

Nous ne pouvons pas comme Marie prétendre à une résurrection anticipée, il faut mourir, c'est un arrêt irrévocable pour tous les hommes.

Gal. 6. 8.

Enfans d'Adam nous avons participé à la prévarication, & nous sommes compris dans l'arrêt terrible prononcé contre toute sa postérité : *Pulvis es & in pulverem reverteris.* Vous êtes poussiere, & vous retournerez en poussiere ; mais nous pouvons du moins par nos vertus, & sur-tout par la pureté de nos corps, nous procurer, nous assurer à la fin des siécles une résurrection bienheureuse. En vous compa-

Moyens de rendre un jour notre résurrection heureuse.

Gen. 3. 19

rant à Marie votre modele, par un parallele assez juste, ames chastes & innocentes, que de vérités consolantes ne pourrois-je pas vous développer ? En vous comparant à Marie votre modele, par un contraste qui ne seroit pas déplacé ; ames sensuelles & voluptueuses, que de verités effrayantes ne pourrois-je pas vous annoncer ? mais ce n'est pas une instruction précisément que je fais ici, c'est un éloge.

Preuves de la troisiéme Partie. Marie monte au Ciel à peu près comme son divin Fils. Sentiment de S. Bernard à ce sujet.

Comme le Sauveur des hommes, dit S. Bernard, est monté au Ciel avec le même corps qui a été crucifié sur le Calvaire, afin que présentant à son Pere céleste ce Sang qui a coulé de ses plaies qui ont été ouvertes en notre faveur, il désarmât plus aisément sa juste colere ; Marie y monte de même revêtue de cette chair dont le Fils de Dieu a formé la sienne, afin que lui montrant les entrailles qui l'ont porté, les mains pures qui ont été uniquement occupées à prendre soin de son enfance, elle ne prie pas en vain sans attirer sur nous les bienfaits de sa miséricorde & de sa grace. *Manuscrit original.*

Peinture du triomphe de Marie. *Cant.* 8. *v. Idem. Ibid.*

Quelle est donc celle-ci qui s'éleve du désert comblée de délices, & que son Dieu distingue d'une maniere si glorieuse ? *Quæ est ista, quæ ascendit de deserto deliciis affluens ?* Appuyée sur son Bien-aimé elle s'éleve : *Innixa super Dilectum suum.* Portée sur un nuage éclattant, elle fend les airs, les Anges font retentir le Ciel de ses louanges, les Saints s'empressent d'honorer son triomphe, Jesus-Christ même se présente, la reçoit, la couronne & la place au-dessus de tous les Esprits bienheureux. A cet éclat & à cette gloire ne reconnoissez-vous pas celle qui triomphe aujourd'hui ? C'est la Reine des Anges, c'est la Médiatrice des hommes, c'est la Fille du Très-Haut, c'est l'Epouse du Saint-Esprit, c'est la Mere du Sauveur, c'est Marie. Ah ! je serois surpris si son triomphe étoit moins glorieux. Un Fils aussi puissant que l'est Jesus-Christ pouvoit-il faire moins pour une Mere aussi sainte que l'est Marie ? *Le Pere Pallu, Discours sur l'Assomption.*

Pendant que je parle, Marie entre dans le Ciel, & passant des espaces infinies au-dessus de toutes les Intelligences, elle arrive, dit S. Augustin, jusqu'au Thrône du Souverain : *Angelicam transiens dignitatem usque ad summi Regis thronum sublimata est.* Il étoit juste, continue le saint Docteur, que le Fils mît sa Mere dans la même place d'honneur où il avoit mis ce qu'il avoit pris de sa Mere, c'est-à-dire sa sainte humanité. Le Pere Eternel fit asseoir son Fils à sa droite, & ce Fils fait asseoir sa Mere à sa droite au jour de son Assomption. O Dieu, que le thrône de Marie est élevé, puisqu'il est placé à la droite du Fils de Dieu même ! *Manuscrit ancien.*

L'élévation du thrône de Marie à la droite de J. C. son Fils.

D. Aug. loc. sup. cit.

C'est alors, c'est-à-dire au jour glorieux de son triomphe, que Marie reçut gloire sur gloire, comme elle avoit reçu sur la terre grace sur grace. Anges du Seigneur, Ames bienheureuses, Saints qui jouissez de Dieu dans le Ciel, vous êtes à la vérité aussi brillans que le Soleil : *Fulgebunt justi sicut Sol ;* mais avec tout cela vous n'êtes que les ministres & les serviteurs de Dieu : *Omnes administratores Spiritus.* Et quoique dans la maison du Pere de famille il y ait plusieurs demeures, vous ne pouvez jamais occuper la plus honorable ; elle étoit réservée à la Mere de votre Rédempteur, auquel elle devoit servir elle-même de thrône : *Ponam in te thronum meum.* Admirables paroles, comme dit un saint Pere, car c'est comme si Jesus-Christ avoit dit à Marie : Ce n'est pas assez que votre thrône soit près du mien, il faut que vous soyez vous-même ma demeure & mon thrône. *Autre manuscrit ancien.*

Marie surpasse en gloire tout ce qui n'est pas Dieu.

Sap. 3. 7.

Hebr. 1. 14.

Marie Reine des vertus, les réunit toutes dans un dégré qui n'a point d'égal parmi les hommes, & qui ne cede qu'aux perfections de Dieu : *Tu supergressa es universas.* Quelle pensez-vous donc que doit être son entrée triomphante dans la gloire ? Semblable, dit le même Saint Esprit, à celle de l'aurore sur l'horison : *Quasi aurora.* Voyez à ses

Autre peinture du triomphe de Marie.

Prov. 31. 29.

Cant. 6. 9.

approches les plus brillans flambeaux des Cieux s'éteindre, les astres les plus lumineux disparoître, les étoiles fixes s'éclypser, & faire place à un plus pompeux & plus charmant spectacle, sans rien perdre cependant du lustre particulier qui les distingue : Venez donc à leur exemple, Beautés immortelles, Miroirs vivans de la Majesté de Dieu, Vierges, Pénitens, Confesseurs & Martyrs, tout chargés que vous êtes de palmes & de couronnes, venez aussi rendre hommage à votre Reine, & reconnoître la supériorité de ses mérites dans la surabondance de sa gloire. *Manuscrit attribué au P. Ségaud.*

Description que nous a laissé la Tradition & les SS. Peres du triomphe glorieux de Marie au jour de son Assomption.

Rien n'est plus beau, rien n'est plus magnifique que le triomphe de Marie au jour de son Assomption, mon pinceau est trop foible pour le bien peindre à vos yeux ; permettez-moi donc d'emprunter les traits & la Tradition des SS. Peres. Marie meurt, aussi-tôt le Ciel s'ouvre par l'ordre du Très-Haut, les Anges en descendent en foule, & à la vue des Disciples étonnés ils enlevent le précieux dépôt de son corps : Marie est élevée dans les airs, des millions d'Anges la soutiennent, ils lui prêtent leurs aîles, ils la précedent, ils l'accompagnent, ils la suivent ; à la vue de ce spectacle charmant, les Intelligences célestes se réjouissent, les Apôtres admirent, le Ciel applaudit : quelle est, demande-t-on, quelle est cette créature fortunée qui s'éleve du milieu du désert ? *Quæ est ista, quæ ascendit de deserto ?* Grand Dieu ! que de gloire l'environne, que de délices l'inondent ! *Deliciis affluens.* Le cortége est si nombreux & si magnifique, la pompe si auguste & si solemnelle, que le bienheureux Damien ne craint point de dire, que l'Assomption de la Mere est en quelque sorte plus glorieuse que l'Ascension du Fils : *Audacter dicam Assumptionem Matris Ascensione Filii gloriosiorem.* Ne vous scandalisez point de sa proposition, elle peut avoir un bon sens : il est vrai que Marie ne monte pas au Ciel par sa propre vertu,

Cant. 8. 5.

Dam. loc. jam. cit.

mais elle y monte appuyée sur son Bien-aimé : *Innixa super Dilectum suum.* Et par conséquent un Dieu lui-même se fait gloire de servir à son triomphe, d'honorer son triomphe ; & par cet endroit son Assomption paroît en quelque sorte plus glorieuse que l'Ascension de son Fils. *Audacter dicam, &c.* *Cant.* 8. 5.

Elle arrive à la porte de l'Empirée, & l'adorable Trinité reçoit à bras ouvert le chef-d'œuvre de ses mains : le Pere s'empresse à distinguer une Fille qu'il aime ; le Fils une Mere qu'il respecte ; l'Esprit Saint une Epouse qu'il chérit : Venez ma bien-aimée, lui dit-il, venez recevoir la couronne dûe à votre rang & à vos vertus : *Veni coronaberis.* Un Dieu lui-même la lui met sur la tête cette couronne, & il la déclare Reine des Anges & des hommes : Couronnée de nos mains, lui dit-il, régnez par vos attraits & par vos charmes, régnez sur toute la nature, & régnez-y à jamais : *Specie tuâ, & pulchritudine tuâ, intende, prospere procede, & regna.* C'est ainsi que Dieu éleve, que dis-je ? Son Dieu ne se contente pas de l'élever, dit S. Bernard, il proportionne son élévation à son humilité, & elle devient d'autant plus grande dans le Ciel qu'elle a été plus humble sur la terre. *Manuscrit attribué au P. Ingoust.* Suite du même sujet. *Cant.* 4. 8. *Ps.* 44. 5.

Si Marie n'étoit dans la gloire que parce qu'elle a été la Mere du Rédempteur, ce seroit pour nous une raison de l'honorer, de la révérer, de la célébrer avec des sentimens de respect & de Religion le jour solemnel de son triomphe ; mais en tout cela il n'y auroit rien par où notre espérance put être excitée. Quelque admiration que nous eussions pour cette Vierge, la voyant monter au Ciel, il ne nous seroit pas permis de prétendre y monter après elle, & les desirs mêmes que nous en formerions seroient aussi chimériques & aussi vains, que téméraires & présomptueux. Mais quand je considere qu'elle n'y monte que par un chemin qui m'est ouvert aussi-bien qu'à elle ; quand je pense que la Loi selon la- Marie n'est point élevée à un si haut degré de gloire parce qu'elle a été la Mere de Dieu, mais parce qu'elle a été humble, & c'est-là le solide fondement de notre espérance.

quelle Dieu faisant justice à Marie a relevé les abbaissemens volontaires de son humilité, n'a point été une Loi particuliere pour cette Vierge, mais universelle pour tous les hommes : Quiconque s'humiliera exalté : *Omnis qui se humiliat exaltabitur.* Luc. 14. 11. Quand je me dis à moi-même, que tous les droits qu'eut Marie à cette gloire dont elle est comblée, peuvent par proportion & doivent me convenir si je veux profiter de son exemple, ah ! je sens alors mon cœur s'elever au-dessus des choses terrestres, & je commence à découvrir, mais d'une maniere sensible, non-seulement la vanité de toute la gloire du monde, non-seulement l'inutilité des vertus purement humaines, qui font le mérite & la perfection des Sages du monde ; mais ce qu'il m'importoit bien plus de sçavoir, l'insuffisance même de certains dons, quoique d'un ordre surnaturel, dont je pourrois peut-être me flatter devant Dieu, & sur lesquels j'établirois une fausse confiance en lui. Or en découvrant de la sorte mon aveuglement & mes erreurs dans un Mystere où toutes les lumieres de la Foi se présentent pour m'éclairer, je m'instruis moi-même, je m'encourage, je renonce à mon orgueil, je m'attache à l'humilité qui est la vertu des ames prédestinées. *Pris en substance du P. Bourdaloue, premier Discours sur l'Assomption.*

Divers caracteres de l'humilité de Marie récompensés par autant de différens dégrés de gloire.

L'humilité de Marie fut une humilité de sentimens, jamais elle ne s'enorgueillit des faveurs dont le Ciel l'avoit comblée, jamais elle ne mépriſa les autres filles d'Israël. Loin de porter ses regards sur cette longue suite de Monarques & de Conquérans qu'elle comptoit parmi ses ayeux, elle détournoit les yeux de dessus ce thrône qu'avoient occupé ses peres ; loin de se glorifier de la grandeur de son origine & de la noblesse du sang qui couloit dans ses veines, elle ne songeoit qu'à bénir le Seigneur dans la condition obscure où la Providence l'avoit fait naître, & à proportionner ses sentimens à l'état

Premier caractere : humilité de sentimens.

préſent de ſa fortune : mais aujourd'hui le Ciel la dédommage de cette humilité de ſentimens par une gloire d'éclat. *Manuſcrit du P. Ingouſt.*

Humilité de ſentimens dans Marie récompenſée par une gloire d'éclat.

Marie monte au Ciel, mais elle y monte comme une aurore naiſſante, dont l'innocent & brillant éclat annonce au monde les jours les plus ſereins : *Aſcendit quaſi aurora conſurgens.* Elle brille comme la Lune, elle en a la beauté ſans en avoir les taches, elle en a les accroiſſemens ſans en avoir les défaillances : *Pulchra ut Luna.* Elle éclatte comme le Soleil, elle en a toute l'élévation dans la ſublimité du thrône qu'elle occupe, toutes les ardeurs dans les flammes de la charité qui la brûlent, toute la fécondité dans l'abondance des graces qu'elle diſtribue : *Electa ut Sol.* Elle eſt terrible comme une armée rangée en bataille, elle renverſe l'Enfer, elle extermine toutes les héréſies, elle ſoutient l'Egliſe dans ſes combats, elle l'anime, elle la fortifie, elle la conſole : *Terribilis ut caſtrorum acies ordinata.* Quelle gloire ! *Le même.*

Cant. 6. 9. *Idem. Ibid.* *Idem. Ibid.* *Idem. Ibid.*

Ceux qui choiſiroient ces différens caracteres de l'humilité de Marie par oppoſition au divers dégrés de gloire où elle parvient par ſon Aſſomption, ſe trouveront parfaitement bien de ſe pénétrer ſolidement du ſecond Point de M. Maſſillon ſur ce Myſtere, il ne roule que là-deſſus. Je me contente de l'indiquer, parce que les extraits que je peurrois en faire me meneroient trop loin.

Second caractere : l'humilité de Marie fut une humilité d'abbaiſſement.

L'humilité de Marie fut une humilité d'abbaiſſement. Pendant ſa vie mortelle rien ne la diſtinguoit des femmes ordinaires, elle étoit l'Epouſe glorieuſe de l'Eſprit Saint ; & à Nazareth on ne la regardoit que comme l'épouſe d'un ſimple & pauvre artiſan. Elle avoit conçu par l'opération & par la vertu miraleuſe du Tout-puiſſant, & à Jeruſalem elle ſe trouve confondue dans le Temple avec les autres Meres.

Humilité d'abbaissement de Marie récompensée d'une gloire d'élévation.

Aujourd'hui dans ce jour de l'Assomption glorieuse de Marie, le Ciel propice la dédommage de son humilité d'abbaissement par une gloire d'élévation, ce n'est pas seulement au-dessus des Prophétes & des Patriarches que son thrône est placé ; elle voit au-dessous d'elle les chœurs des Anges & toutes les Intelligences célestes : *Exaltata est sancta Dei Genitrix super choros Angelorum ad cœlestia regna.* *De Offic. Eccles.* C'est à la droite même de l'Eternel que sa place est marquée : *Astitit Regina à dextris tuis.* *Ps. 44. 10.* C'est du Soleil de justice qu'elle est revêtue : *Investitu deaurato.* *Idem. Ibid.* Les différens rayons de lumiere qui rejaillissent des autres prédestinés ne servent qu'à rehausser l'éclat qui l'environne : *Circumdata varietate.* *Idem. Ibid.* Et dans ce haut point de grandeur & d'élévation, Marie n'y voit plus au-dessus d'elle que la Divinité.

Troisiéme caractere : l'humilité de Marie fut une humilité de puissance.

Les Disciples qui s'attachent au Sauveur voyent & la nature & l'enfer soumis à leurs voix, ils délivrent en son nom les possédés, ils chassent les démons, ils operent les plus éclatantes merveilles : il semble que Marie ne puisse rien ; & si sa charité l'engage à demander un miracle à son Fils, ce Fils paroît la rebutter.

Humilité de puissance dans Marie récompensée par une gloire de pouvoir.

C'est aujourd'hui que le Ciel dédommage Marie du peu de puissance qu'elle eut sur la terre, par une gloire de pouvoir. Aujourd'hui Marie devient toute-puissante, & selon la belle pensée de saint Bernard, elle commence à participer à la toute-puissance de son Fils ; & en partageant son thrône avec elle, elle partage son autorité, elle en dispose à son gré. Aujourd'hui ce Fils plus reconnoissant que Salomon semble lui dire : demandez ma mere tout ce qu'il vous plaira, vous êtes sûre de l'obtenir ; aujourd'hui le Ciel & la terre, tout reconnoît son pouvoir, tous les peuples de l'Univers se prosternent à ses pieds, on érige sous son invocation les Temples les plus superbes, on révere ses images, on décore ses Autels, & son pouvoir s'étend par-tout où s'étend l'empire de son Fils : quelle gloire !

Renfermée dans la maiſon d'Anne & de Joachim, Marie leur rendoit tous les offices de charité qu'un pere & une mere ſont en droit d'exiger d'une fille ſoumiſe & affectionnée ; renfermée dans la boutique de Joſeph, elle s'occupoit des détails laborieux de ſa maiſon, & du ſoin obſcur de prépater la ſubſiſtance de ſon époux & de ſon Fils.

Quatriéme caractere : l'humilité de Marie fut une humilité de fonction.

Aujourd'hui le Ciel dédommage Marie de cette humilité de fonction, par une gloire d'office & de miniſtere. Elle entre aujourd'hui dans le Conſeil de la Divinité en entrant dans ſon auguſte Sanctuaire ; elle devient aujourd'hui la Médiatrice du ſalut, la Rédemptrice des hommes, le canal des bienfaits & des graces ; elle eſt à la vérité l'avocate des pécheurs, mais en même-temps elle eſt Reine ; elle ſupplie à la vérité, mais non pas comme les ſupplians ordinaires ; elle intercéde, il eſt vrai, mais c'eſt auprès d'un Fils qui ne peut rien lui refuſer ; enfin, pour me ſervir de la belle expreſſion de S. Jean Chryſoſtôme, elle prie, il eſt vrai, mais en priant l'on diroit qu'elle ordonne, & que ſes prieres ſont des commandemens : quelle gloire ! *Tout ceci eſt extrait des manuſcrits attribués au P. Ingouſt. J'exhorte ceux qui travailleront ſur ces caracteres à les renforcer un peu, il eſt facile d'appercevoir que l'Auteur n'a fait que les ébaucher.*

Humilité de fonction dans Marie récompenſée par une gloire d'office & de miniſtere.

Vierge ſainte, dans ce haut point d'élévation & de grandeur, où vous ont placé vos vertus & vos mérites, pourriez-vous nous oublier & nous méconnoître ? Vous vous ſouviendrez toujours que vous êtes notre Mere, & une Mere tendre, & une Mere de miſéricorde : *Mater miſericordiæ.* En tout temps vous fûtes notre ſalut, notre conſolation, notre vie : *Vita, dulcedo.* Mais puiſque c'eſt en ce jour que le plus juſte de nos Rois vous a dévoué ſa perſonne ſacrée, ſon Royaume & ſes ſujets ; c'eſt en ce beau jour que comme pécheurs, comme Chrétiens, & ſur-tout comme François, nous avons un

Ce qui peut faire la concluſion du Diſcours.

Louis XIII.

droit particulier de compter sur votre protection puissante.

Louis XV. Faites-la sentir cette protection au Monarque qui régne sur nos têtes ; obtenez pour lui de votre cher Fils qu'il continue de lui inspirer cet esprit de piété & de justice qui en fait l'admiration de l'Univers, afin que comme il est par son autorité le maître de ses sujets, il en soit l'amour par sa bonté, l'exemple par ses vertus, le Pere par sa tendresse.

La Reine. Faites-la sentir cette protection à l'auguste Princesse qui est par sa piété le rampart & le soutien de l'état, elle est consacrée sous vos auspices ; obtenez pour elle de votre cher Fils qu'elle exprime vos vertus par les siennes.

Monseigneur le Dauphin encore jeune. Faites la sentir cette protection à ce jeune Prince, à ce Prince charmant qui sert aujourd'hui de fondement à nos espérances ; obtenez pour lui qu'il voye les jours les plus longs, & qu'un jour il affermisse le Thrône par une nombreuse postérité.

Enfin faites-la sentir cette protection à tout l'empire François. Autrefois vous le fîtes triompher ; aujourd'hui ce n'est plus des victoires, c'est un don plus nécessaire, c'est la paix qu'il vous demande. Il vous demande pour le vénérable Pontife que vous nous avez donné dans votre miséricorde, qu'il préside encore long-temps au troupeau qu'il fait paître dans l'innocence & la simplicité de son cœur ; pour le Clergé de cette Eglise respectable, qu'il soit toujours & l'édification du Peuple Chrétien, & la bonne odeur de Jesus-Christ. Il vous demande que tous les Peuples adorent votre Fils, qu'ils soient à jamais soumis à la sainteté de sa doctrine & de ses maximes. Il vous demande que le Sexe dont vous êtes l'honneur & la gloire, se signale toujours par la dévotion & la piété la plus tendre. Il vous demande enfin pour tous, qu'après avoir été leur Avocate pendant le cours de leur vie, vous soyez leur Mere à l'heure de la mort.

PLAN ET OBJET DU SECOND DISCOURS sur le même sujet.

QUelle est donc cette créature chérie du Seigneur, qui ainsi revêtue de l'éclat du Soleil de justice, & plus éclatante elle-même que les étoiles du firmament est placée dans le Ciel pour en relever la gloire, & pour être à jamais aux yeux de tout l'Univers une signe d'espérance & de protection ? *Signum magnum apparuit in Cœlo, mulier amictâ sole, & luna sub, &c.* C'est répond S. Bernard, l'auguste Marie : après avoir ici-bas partagé avec son Fils & ses souffrances & ses larmes, ne doit-elle pas participer dans le Ciel à sa puissance & à son bonheur ? C'est donc aujourd'hui que cette glorieuse Vierge couronne la plus sainte de toutes les vies par la plus sainte de toutes les morts ; & pendant que le reste des mortels voyent au dernier terme la félicité s'évanouir, pendant qu'ils n'envisagent le tombeau que comme le centre de l'humiliation & de l'écueil funeste où toutes les grandeurs, toutes les espérances viennent échouer, Marie y trouve au contraire la semence d'une immortalité bienheureuse & d'une souveraine félicité, dont elle jouira dans toute la plénitude des siécles. A peine ses liens sont-ils brisés que je la vois s'élever de la terre brillante comme l'aurore, environnée de délices, appuyée sur son Bien-aimé : *Deliciis affluens innixa, &c.* Je vois la Cité sainte, la nouvelle Jerusalem, qui impatiente de posséder la Mere de son Roi, descend dans toute la pompe & dans toute sa grandeur pour accompagner son triomphe : *Vidi Civitatem sanctam, Jerusalem, &c.* Disons mieux, à peine le moment de sa récompense est-il arrivé, qu'enlevée comme Elie

Apoc. 12. 1.

Cant. 8. 9.

Apoc. 21. 2.

dans un tourbillon de feu, emportée sur les aîles de la charité elle s'envole vers les tabernacles éternels. O Char d'Israël, vous qui êtes notre guide & notre conductrice, pourquoi vous éloigner de nous pour nous priver de la tendresse & de la consolation que nous ressentions de votre présence ? Mais n'est-il pas juste que nous sacrifions nos intérêts particuliers à ceux de Marie ? Durant sa vie elle n'a respiré que pour Jesus : quoi de plus naturel, que séparée de lui depuis son Ascension glorieuse elle ne cherche que les moyens de se réunir à lui ? Quoi de plus naturel, que ce Fils tendre & reconnoissant soit empressé à glorifier sa Mere ? desorte que je puis bien dire que le Mystere de ce jour est le triomphe de la divine charité entre Jesus-Christ & Marie. C'est dans le double Mystere de la Mort & de l'Assomption de Marie qu'éclate ce commerce mutuel d'amour ; ainsi c'est à cette idée toute simple que je prétends aujourd'hui vous amener, en vous faisant voir : 1°. Cet amour de Marie pour Jesus-Christ qui l'a fait triompher de la mort : 2°. Cet amour de Jesus pour Marie qui la fait triompher dans le Ciel : en deux mots, c'est la pensée de S. Bernard que je vais rendre ; la Mere de Dieu quitte la terre d'une maniere digne d'elle, c'est l'amour qui l'en détache ; la Mere de Dieu entre dans le Ciel d'une maniere digne de Jesus-Christ, c'est l'amour qui la couronne. Je vais parler de la Mere de Dieu & du plus glorieux de ses Mysteres, j'en parle dans un jour que la piété des Rois a rendu solemnel entre tous les jours, j'en parle dans une Ville qui n'a pas été plutôt Chrétienne qu'elle a commencée à honorer Marie ; car vous le sçavez, c'est le nom glorieux que nos ancêtres lui ont donné ; j'en parle devant des Fidéles accoutumés dès l'enfance à la plus tendre vénération pour la Mere de leur Rédempteur. Mais j'en parle sur-tout sous vos yeux, Sauveur adorable, vrai Fils de Dieu & vrai Fils de l'homme ; apprenez-nous à honorer

Division générale.

chrétiennement celle que vous avez honorée vous-même.

Soudivisions du premier Point.

Quand nous disons que la sainte Mere de Dieu a triomphé de la mort, n'allez pas croire qu'elle ne soit pas effectivement descendue dans le tombeau, que doucement enlevée au Ciel comme Elie sur un char de gloire, elle n'ait pas éprouvée la séparation de son ame & de son corps, & qu'affranchie des peines du péché, comme du péché même, cette Vierge immaculée n'ait point payé le tribut à la mortalité. J'avoue que S. Epiphane donna autrefois dans ce pieux sentiment, mais sans déroger au respect que ce Saint portoit à Marie, nous voyons avec la sainte Antiquité que ce fut par une mort naturelle que Marie quitta la terre; mais prenez garde ici, mourir comme Marie par un excès d'amour, ce n'est point mourir, c'est triompher de la mort qui désarme tous les humains. Etre grand où tous les autres sont petits, se couvrir de gloire dans le centre de l'humiliation; mourir & ne point ressentir les craintes désolantes, ni les douleurs ameres qui accompagnent la mort de la plûpart des hommes, qui la rendent si horrible & si douloureuse; n'est-ce pas ce qui doit s'appeller dans le langage de S. Paul, détruire la victoire de la mort, émousser son aiguillon? Or tels sont les priviléges de Marie: 1°. Elle ne craint rien: 2°. Elle ne regrette rien. La charité chasse la crainte & la douleur, elle met en leur place la confiance & la joie.

Soudivisions du secondPoint.

Que pouvoit faire Jesus-Christ de plus glorieux pour sa Mere que de la rendre tout autant qu'il se pouvoit semblable à lui-même, & donner à son triomphe les plus éclatans caracteres du sien? Or vous le sçavez, ce divin Sauveur avoit demeuré incorruptible dans le tombeau, il en étoit sorti glorieux & triomphant. Enfin il étoit monté dans le Ciel pour s'asseoir à la droite de Dieu son Pere, pour y faire la fonction de souverain Médiateur. Soyez à

jamais béni, ô mon Dieu, d'avoir donné à Marie des priviléges ſi reſſemblans, je veux dire : 1°. La gloire de ſon incorruptibité, c'eſt ce que j'appelle le triomphe de ſa pureté : 2°. La gloire de ſon exaltation dans le Ciel, c'eſt ce que j'appelle le triomphe de ſon humilité : 3°. La gloire & l'autorité de ſa médiation auprès de Dieu, c'eſt ce que j'appelle le triomphe de ſa charité.

Preuves de la premiere Partie.

En quoi conſiſte une bonne mort, une mort précieuſe.

Le bien de la mort ne conſiſte pas à mourir dans la pompe d'une grande fortune, mais dans la faveur de Dieu ; non dans les dignités & les honneurs, mais en état de grace ; non dans l'abondance des biens de la terre, mais dans la ſainteté des vertus qui ſont les thréſors du Ciel ; non au milieu d'un grand nombre d'amis qui ſont forcés de nous quitter au tombeau, mais au milieu des eſprits céleſtes qui nous conduiſent dans les tabernacles éternels : c'eſt mourir heureuſement que de rendre l'ame entre les mains de Jeſus-Chriſt & monter avec lui comme en triomphe dans le Ciel après avoir rempli l'Univers de ſes victoires. C'eſt mourir honorablement que de ſortir du monde chargé de mérites, accompagné d'une infinité de bonnes œuvres ; enfin c'eſt mourir d'une mort précieuſe que de mourir dans le baiſer du Seigneur plein de mérites aux yeux de Dieu & des hommes. La bonne vie donne les mérites, & la mort en procure la récompenſe. La vie acquiert les vertus, & la mort obtient la couronne. C'eſt enfin la vie, dit ſaint Ambroiſe, durant laquelle l'on peut travailler utilement ; mais c'eſt la mort qui rend le fidéle témoignage des jours que nous avons coulés ſur la terre : *Mors vitæ teſtimonium.* Voilà le vrai moyen de rendre notre mort précieuſe. *Aſcétique anonyme.*

S. Ambr. de Virg.

Nous ne trouverons à la mort que ce que nous au-

C'eſt une vérité ſûre que notre mort ne ſera précieuſe qu'autant que notre vie aura été ſainte : vérité que nous ne pouvons trop graver dans nos eſprits, puiſqu'il eſt inconteſtable que nous ne trou-

verons à la mort que ce que nous aurons fait de bien durant la vie, & que ce bien que nous aurons fait en fera tout le mérite ; desorte que si nous n'avons rien amassé, nous nous trouverons alors les mains vuides. Hélas ! que de regrets alors d'avoir fait si peu de choses avec tant de graces, tant de moyens, tant d'inspirations, &c ! Mais comme ces regrets seroient pour lors inutiles, c'est à nous, si nous voulons rendre notre mort précieuse, d'employer tous les instans de notre vie à répondre à la grace & à la faire fructifier. *Essais de Panégyriques.*

rons amassé durant la vie.

On dit, & il est vrai, que la plus grande & la plus profonde de toutes les plaies que la charité fait à un cœur qui aime Dieu, c'est le désir de le voir, de le posséder, & de s'y unir comme à son souverain bien : *Spes quæ differtur affligit animam.* C'est même à cette marque comme à la plus certaine & la plus inconteſtable, que l'on peut reconnoître la grandeur de l'amour que nous portons à Dieu, je veux dire, par la grandeur du désir que nous avons de le voir, desorte qu'une ame qui l'aime véritablement entre dans le sentiment de S. Paul qui souhaitoit de mourir pour vivre avec J. C. *Desiderium habens dissolvi & esse cum Christo.* Cet amour lui causoit une sainte impatience comme il l'a causé au Roi Prophéte : *Heu ! mihi quia incolatus meus prolongatus est.* Il l'a fait languir & comme dessécher par un désir ardent & continuel, comme faisoit saint Augustin, lequel dans cette espérance s'écrioit : *Moriar ut videam, videam ut moriar.* O mon Dieu ! S'il faut mourir pour vous voir, & si celui qui vous a vû ravi d'un si charmant objet, ne peut plus voir autre chose dans ce monde, que je meurs donc pour jouir du bonheur de vous voir, ou bien que je vous voye afin de mourir. *Le P. Oudri, Sermon sur l'Assomption.*

Desirer de mourir pour s'unir à Dieu, c'est une grande preuve de notre amour pour lui.

Prov. 13. 12.

Philipp. 1. 23.

Ps. 119. 5.

D. Aug. Soliloq.

Lorsqu'on a commencé de bonne heure à s'occuper de l'éternité, à se détacher du monde & de

Pour ne rien crain-

Être à la mort, il faut peu à peu se familiariser avec elle.

ſes amuſemens, à mourir à ſoi-même & à ſes paſſions, & qu'on a, ſi j'oſe ainſi dire, préparé les voies à la mort, ſes approches deviennent moins ſenſibles, & on la regarde d'un œil bien plus ferme & bien plus aſſuré. C'eſt ainſi que le juſte trouve à cette heure derniere la récompenſe de la juſtice, qu'il commence dès-lors à en recueillir les fruits; & que ſemblable aux Iſaëlites fidéles, le paſſage du Jourdain ne lui dérobe la vûe du déſert que pour offrir à ſes yeux la terre de promiſſion. *Manuſcrit original anonyme.*

La mort qui effraye ſi fort les humains n'a rien de redoutable pour Marie.

En vain ſoixante braves choiſis parmi les forts d'Iſraël environnent le thrône de Salomon : ils n'empêcheront point la crainte de pénétrer juſqu'à lui. Salomon tremble lui-même aux ſeules approches de la mort, & ſa mort va faire trembler tous les ſiécles. La crainte pénetre juſqu'au thrône des Rois, & elle n'approche point de l'humble couche de Marie. Qu'auroit-elle à craindre cette illuſtre mourante ? une longue vie ? mais plus elle a été longue, plus elle a été ſainte : une vie pure & immaculée dès le premier moment de ſon origine, fervente dans ſes premiers commencemens, ſublime dans ſon progrès, conſommée dans ſa fin : une vie paſſée en partie dans le Temple près de l'Autel, en partie à Nazareth avec Jeſus-Chriſt, dans une même maiſon avec lui, ſanctifiée par ſa préſence, animée par ſes exemples, ſoutenue par ſes graces les plus choiſies, une vie dont non-ſeulement tous les jours furent pleins, mais toutes les heures, tous les momens ; car elle ne ſe démentit jamais, elle fut toujours différente d'elle-même, c'eſt-à-dire, qu'il ſe faiſoit dans cette grande ame de nouveaux accroiſſemens de grace & de ſainteté, & chaque jour ajoutoit au jour précédent quelque nouveau dégré de mérite & de ferveur. Or, une telle vie, quels ſujets de frayeurs peut-elle donner à la mort ? qu'avoit-elle à craindre ? *Manuſcrit moderne, anonyme.*

Nous

Nous ne pouvons ignorer que le Tout-puissant a fait de grandes choses pour Marie : mais par un retour de fidélité l'on peut dire aussi que Marie n'a fait que de grandes choses pour le Tout-puissant : or, des graces si bien reçûes, si fidélement employées, si sagement ménagées, multipliées presqu'à l'infini, laissent sans doute bien moins de sujets de frayeur que des sources de confiance & de sévérité. Qu'avoit-elle à craindre, cette Vierge pure ? De grands emplois, un caractere sublime, un dangereux & délicat ministere. Ah ! Vous le sçavez, Grands de la terre, & vous le sçaurez encore mieux un jour à la mort, combien peu il est heureux d'avoir rempli de grandes places sans s'être occupé de ses devoirs, & d'avoir eu les premiers honneurs sans avoir eu les plus grandes vertus : rien de plus grand que la dignité de Mere de Dieu, c'est la plus éminente qui soit dans le monde ; rien aussi de plus grand que sa vertu, sa vertu fut toujours égale à sa dignité, & par conséquent sa grandeur même & l'usage qu'elle en fit lui préparoit, lui promettoit une grandeur nouvelle, autant de titres de confiance. *Le même.*

Le bon usage qu'a fait Marie des graces que lui a donné le Tout-puissant lui a ôté les frayeurs de la mort ; combien l'abus qu'en font les mondains augmentera leur crainte à ce dernier instant.

Marie avoit-elle à redouter les reproches intérieurs les allarmes secrettes, les accusations importunes d'une conscience d'autant plus agitée à la mort qu'elle a été plus tranquille pendant la vie ? Ah ! Demi-Chrétiens, vous faites maintenant les braves & les intrépides, votre conscience fait votre calme : je vous l'annonce, elle fera un jour votre supplice. Mais que pouvoit reprocher à Marie une conscience pure, exempte non seulement de tout péché, mais même des plus légeres imperfections ? Si, comme Job, elle s'interroge elle-même, que de réponses de vie ! que de témoignages favorables & non suspects ! Le témoignage de son cœur qui lui dit que son Dieu y regne & y a toujours régné ; le témoignage de l'Esprit de Dieu qui lui dit intérieurement

La conscience qui fera le supplice des mondains à la mort, fait à cet instant la douce consolation de Marie.

qu'elle tient le premier rang parmi les Elus de Dieu: tant de saintes pensées, de désirs héroïques; tant de grandes actions que son humilité a dérobées aux yeux des hommes, peut-être à ses propres yeux; tant de vertus si sublimes dans leur principe, si épurées dans leur fin, si constantes dans leur durée, en tout cela quel sujet de crainte, ou plûtôt quel fondement d'espérance? *Le même.*

Marie, à la différence même des plus grands Saints, n'a pas redouté aux approches de la mort la vue du souverain Juge.

Mais ce Juge souverain si exact à juger les justices mêmes dont l'approche intimide si fort les plus grands Saints, ce grand Dieu, devant qui les astres les plus purs ne sont pas sans tache, ne répand-il pas ici quelques traits de cette crainte religieuse qui rend la mort formidable aux plus essentiellement gens de bien? Ah! loin de moi une telle pensée. Quoi ce Jesus que Marie a porté dans son sein pendant neuf mois, qu'elle a nourri, élevé, qu'elle n'abandonna jamais, qui durant sa vie fut toujours l'objet de son amour; quoi, dis-je, ce Jesus deviendroit pour sa Mere un sujet de frayeur à la mort? Ah! que ce seroit mal connoître le Fils & la Mere. A la vérité son Fils même est un Dieu. Mais qu'a-t-elle à appréhender de lui? Sa qualité de Juge souverain? C'est précisément ce qui fait aujourd'hui le fondement de son espérance: & si cette grande ame est si tranquille à la mort, c'est, j'ose le dire, parce qu'elle va paroître devant son Juge, un Juge équitable, &c. un Juge éclairé qui, &c. un Juge impartial, &c. qui rendra à chacun selon ses œuvres; un Juge inflexible alors, &c. un Juge sévere qui recherchera, &c. *Scrutabor, Jerusalem, in lucernis*; un Juge, &c. tel que nous le redoutons nous autres pécheurs, mais tel qu'elle l'espere, puisque la mort ne fait que la mettre en possession de ce qu'elle espere: *Spes immortalitate plena est.* La mort ferme les yeux à la terre qu'elle n'aima jamais, & ne les ouvre que pour les porter vers le Ciel qu'elle désira toujours. *Le même pris en substance.*

Soph. 1. 12.

Sap. 3. 4.

Comme

En quoi consiste, je vous prie, la singularité des

mérites de Marie ? La voici. Ne perdez rien, & vous découvrirez aisément combien étoit solide à la mort l'espérance de Marie. En quoi donc, je le répéte, consiste la perfection & la singularité des mérites de Marie ? En ce qu'elle ne se rallentit jamais dans l'accomplissement de ses devoirs, & en ce qu'elle fit toujours de nouveaux progrès dans la maniere de les accomplir. Deux sources intarissables de mérites durant sa vie, deux causes heureuses d'une mort douce & tranquille. *Le P. Ségaud manuscrit.*

De la part de Marie, l'on ne remarqua jamais dans toute sa conduite la plus légere diminution dans l'accomplissement de ses devoirs. Le moindre relâchement, la moindre omission, la moindre négligence eût été dans Marie sinon un péché du moins un défaut qui, pour léger qu'il pût être, eût terni le lustre de son innocence. Or, la foi de l'Eglise nous apprend que l'innocence de Marie fut toujours entiere & sans reproche : ni imperfection, ni fragilité, ni surprise ne lui ont jamais donné aucune atteinte : ce qui fit qu'elle eut le bonheur de rendre son ame aussi pure & aussi sainte qu'elle l'avoit reçûe de Dieu. *Le même.*

C'est une vérité reconnue de tous les Fidéles que le mérite augmente à proportion de la grace qui en est l'ame, & que la grace à son tour croît à mesure du bon usage qu'on en fait. Sur ce principe, fixez à tel dégré qu'il vous plaira, la premiere grace qui fut communiquée à Marie avec l'être & la raison ; comptez tous les momens d'une vie de plus de soixante années, durant lesquelles il n'y eut pas un seul moment d'inutile & de perdu ; supputez les progrès de ses mérites par les accroissemens de la grace que sa fidéle correspondance faisoit doubler à chaque instant. Quel amas, grand Dieu, de richesses spirituelles ! & par conséquent quel motif de confiance, de paix & de tranquillité à la mort ! *Le même.*

Il est donc certain que le juste trouve à la mort

tout a été singulier dans toute la vie de Marie, il n'est pas étonnant que sa mort ait été différente de celle de tous ceux qui l'ont précédé & qui la suivront.

Marie ne fut jamais coupable de nulle lâcheté dans l'accompliſſement de ses devoirs : premiere cause de la tranquillité de sa mort.

Marie fit toujours de nouveaux progrès dans la maniere d'accomplir ses devoirs : seconde cause du calme dont elle a joui à la mort.

Les mon-

dains voudroient bien mourir de la mort des justes, sans vivre de la vie des justes. *Num.* 23. 10.

la récompense de la justice. Les pécheurs eux-mêmes reconnoissent cette verité : si la vie chrétienne leur paroît dure & austere, ils sont, malgré eux, contraints d'avouer que la mort est douce & pleine de consolation : Que mon ame, disoit Balaam le persécuteur du Peuple de Dieu, meure de la mort des Justes, & que la fin de ma vie, s'il est possible, soit un jour semblable à la leur : *Moriatur anima mea morte justorum.* Mais vous n'aurez point cette mort tranquille & précieuse devant Dieu, que vous ne l'ayez mérité auparavant par une conduite réguliere & animée du feu de la charité, que vous ne l'ayez obtenu du Seigneur par vos gémissemens en lui demandant souvent avec l'Apôtre qu'il vous délivre de ce corps dont les révoltes vous obligent à de continuels combats, qu'il vous tire de cette obscure prison où vous n'opérez que des œuvres de ténébres. *Manuscrit original.*

Combien peu sont sincere les vœux que nous faisons à Dieu, quand nous lui demandons de parvenir à la possession. *Luc.* 11. 2.

Je le sçais, vous demandez tous les jours à Dieu dans vos prieres l'avénement du Royaume de Dieu : *Adveniat regnum tuum.* Mais est-ce avec beaucoup de sincérité ? A la moindre infirmité qui vous survient, vos troubles, vos allarmes, vos inquiétudes ne trahissent-elles pas vos paroles, ne découvrent-elles pas, malgré vous, l'attachement que vous avez à la vie présente ? Vous êtes donc bien éloignés de ce calme dont jouissoit Marie à cette derniere heure. *Le même.*

Je ne répete rien ici sur les douleurs & les traverses qu'éprouva Marie durant le cours de sa vie : dans le premier Discours j'en ai parlé fort amplement, comme on pourra s'en convaincre. Ici je me borne à fournir des matériaux qui prouvent que la mort de Marie fut accompagnée de mille douceurs L'on pourra même consulter à ce sujet M. Massillon.

Toute la Sage Providence combien durera donc cette épreu-

ve de douleur ? Et vous, Sauveur adorable, quand viendrez-vous vous-même essuyer les larmes que vous avez fait couler ? Quand ? Au jour de la mort de Marie. A la fin de sa pénible carriere, le glaive prophétique de Siméon n'ira point jusques-là, les amertumes de sa vie, tout se change en consolation : au jour de la mort que la femme forte aura sujet de se réjouir ! *Ridebit in die novissimo.* Mais quelle expression ! quel surprenant langage ! Eh quoi ! La mort, est-ce le temps de la joie ? n'est-ce pas le temps de la douleur, le temps du regret, le temps de la désolation, & trop souvent le temps du désespoir, Dieu prenant plaisir à se venger à notre mort des folles joies de notre vie ? Mais pour cette Vierge gémissante depuis long-temps dans cette terre d'exil, la mort est le temps de la tranquillité, le temps de la paix, & d'une paix qui est également au-dessus de toute expression & de tout sentiment. *Manuscrit anonyme & moderne.*

vie de Marie fut une vie de douleurs.

Les douceurs & les consolations que ressent Marie au moment de la mort la dédommagent de ce qu'elle a enduré durant sa vie, *Prov.* 31. 25.

Je n'ai point de peine à comprendre que cette fille choisie du Ciel quitte sans regret une habitation terrestre pour entrer dans la terre des vivans : son Royaume n'étoit point de ce monde, non plus que celui de son Fils ; son thrésor étoit dans le Ciel, c'est vous dire que son cœur y étoit aussi. Dieu seul étant son partage, beaucoup mieux que celui du Prophéte, tout le reste lui étoit indifférent ; elle n'avoit ni terre ni possession à abandonner, ni grands biens ni grands honneurs à quitter, la mort ne trouvant rien à faire en elle ; ni tendres amitiés à rompre, ni précieux liens à couper, &c. elle devient pour Marie la source de la plus parfaite félicité. Ah ! quand on vit dans le monde sans attache, on en sort sans peine ; quand dans le monde on n'aime que Dieu, le plaisir de quitter la vie est le plus doux de tous les plaisirs. Peut-on rien regretter dans une séparation qui donne Dieu même pour récompense ? Peut-on s'affliger d'être arraché du sein des créatu-

Le peu d'attachement qu'avoit Marie pour la terre lui a rendu la mort bien agréable.

res, lorsqu'on va entrer pour jamais dans le sein de la Divinité ? *Ridebit in die novissimo.* Voila le sens de ces magifiques paroles qui, prises dans toute leur étendue, ne peuvent convenir qu'à Marie. *Le même.*

Prov. 31. 25.

Ce qui contribua davantage à rendre à Marie la mort bien douce, ce fut la satisfaction de voir que la Religion de J. C. son Fils s'accréditoit en tous lieux.

Ce qui principalement consoloit Marie à ce moment si redoutable pour nous, mais si doux & si aimable pour elle, c'est qu'elle voyoit que les souffrances de son Fils qui lui avoient rendu la vie si amere, avoient répandu leur onction par toute la terre; que ce sang précieux sorti par mille plaies fructifioit au centuple; que la Croix par une fécondité merveilleuse portoit déja des fruits dans toutes les parties du monde. A la faveur de son nom révéré de l'Orient à l'Occident, elle voyoit le regne de Jesus-Christ établi dans Israel, & même chez les Gentils, sa Doctrine reçûe & pratiquée; l'Eglise qui commençoit à s'élever sur les ruines de la Synagogue & de l'idolâtrie; des Nations entieres déja soumises au joug de l'Evangile; cet Evangile annoncé à Jérusalem, à Ephése, à Antioche, &c. à Rome même pour lors le centre de la superstition, publié jusques sur les toits, dans les plus grandes Villes de l'Univers, & déja défendu par le sang de plusieurs Martyrs: elle voyoit ce que les Prophétes ses ayeux avoient tant désiré de voir, le regne du Messie, la majesté de son empire, la grandeur de la Religion. Après cela qu'y avoit-il sur la terre qui pût y fixer Marie? Dieu y est adoré en esprit & en verité; le Prince du monde est chassé; le Sauveur Jesus est glorifié. Qui vous retient encore, illustre Mere? Partez, rompez vos liens, chaste Colombe, élevez-vous, prenez l'essor, allez enfin vous retirer dans le sein de votre repos. C'est un Pere, c'est un Fils, c'est un Epoux qui vous appellent: *Veni, Sponsa mea, veni.* Venez partager ma gloire, vous qui partageâtes si généreusement mes souffrances, venez, ne tardez point, mon amour impatient se hâte de vous couronner: *Veni coronaberis.*

Cant. 4. 8.

Ibid. 4. 9.

Le morceau qui précede peut, en grande partie, avec un peu de travail, entrer dans un Discours sur la Religion pour prouver les progrès rapides qu'a fait par tout l'Univers cette sainte Religion.

Venez, vous serez couronnée, s'entend dire sécrétement Marie. A cette douce & pressante invitation, son ame toute céleste s'éleve au-dessus d'elle-même, elle se hâte de rompre les liens qui l'attachent encore à son corps, ce corps si docile aux impressions de la grace, si soumis aux saints transports de son ame, ne met point d'obstacle à ses désirs. Par un accord mutuel, si nouveau dans le monde, le corps & l'ame, l'esprit & la chair conspirent ensemble à leur séparation & soupirent de concert pour le Dieu vivant : *Cor meum & caro mea exultaverunt in Deum vivum.* Et ce prodige, qui l'a fait ? C'est l'amour. Une si belle vie ne devoit finir que comme elle avoit commencé. Or, comme la charité avoit animé ses premiers désirs, il falloit que son dernier soupir fût encore un soupir de charité. *Le même.*

La charité avoit animé tous les momés de Marie, la charité en devoit être la consommation.

Ps. 83. 3.

Il y alloit de la gloire du Seigneur que la mort de Marie ne ressemblât point à celle des enfans de la terre, qu'elle ne fût ni l'effet de la caducité de son corps, ni des autres foiblesses qui sont les tristes suites de la mortalité générale : la mort étoit trop foible pour immoler une si noble victime, & la victoire en étoit réservée à la divine charité. Il falloit que la Mere de la belle dilection : *Mater pulchræ dilectionis*, fût la premiere conquête de l'amour sacré : je dis la premiere conquête, il est vrai qu'on avoit déja vû des Martyrs porter sur l'échaffaut leurs têtes vénérables pour la cause de Jesus-Christ ; mais en avoit-on vû mourir par les impressions, par les traits d'un pur amour ? C'est aujourd'hui pour la premiere fois que l'amour est aussi fort que la mort : *Fortis ut mors dilectio* ; non, je n'en dis pas assez,

Il y alloit de la gloire de Dieu que la mort de Marie fût différente de celle du commun des hommes.

Eccli. 24. 24.

Cant. 8. 6.

beaucoup plus violent que l'amour. *Divers Auteurs imprimés & manuscrits.*

Marie n'éprouverien des horreurs que nous ressentons à la mort.

Ne vous attendez point de voir à la mort de Marie, ce qui fera tant d'horreur à la vôtre & à la mienne : cette pâleur mortelle, cette défaillance universelle, ces effrayants symptômes qui sont comme les derniers efforts de la nature mourante, ces affreuses convulsions de la mort dont les plus intrépides sont consternés, abbattus. Non, tout est ici tranquille. Ici tout est auguste, tout dans Marie respire le calme & la sérénité, son visage plus éclattant que jamais annonce la paix à tous les spectateurs : on y voit briller plus que jamais des graces modestes, une aimable pudeur, une douce majesté ; ses yeux attachés au Ciel en ont déja toute la sérénité ; son esprit abîmé en Dieu semble déja le voir face à face ; son cœur pressé d'une charité également douce, semble déja enyvré du torrent des délices éternelles : son corps succombe, il est vrai, mais c'est à la violence de l'amour qu'il succombe. Percée de cette fléche qui est partie de la main du céleste époux, elle trouve dans ce trait mortel qui la blesse, un charme délicieux. De-là ces désirs vifs, ces saillies impétueuses de se réunir à son principe : de-là ces raviſſemens, &c. ce vol rapide de son ame qui, ramassant toute la force & toute la véhémence de son amour, se détache enfin de la terre, & est porté par les Anges, ne disons plus, dans le sein d'Abraham, mais dans le sein de Dieu même. C'est ainsi que s'endort dans le baiſer du Seigneur cette amante sacrée. C'est ainsi que disparoît cet astre lumineux qui a éclairé le monde pendant 72 ans : c'est ainsi que triomphe de la mort celle qui a enfanté l'Auteur de la vie. Oh ! sainte charité, voilà sans doute la plus illustre de toutes vos victoires. Vous ne pouviez rien faire de moins : si la Mere d'un Dieu devoit mourir, c'étoit dans les transports du pur amour qu'elle devoit trouver la mort. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Ah ! c'eſt ici que j'appelle tous les Chrétiens qui ont encore quelque ſentiment de leur immortalité. Venez, enfans de la promeſſe, venez apprendre de la ſainte Mere de Dieu à mourir en enfans de Dieu, à mourir en Chrétiens. Une vie pénible & ſouffrante vous fait horreur, je le ſçai ; mais je ſçai en même-temps qu'une mort douce & tranquille eſt l'objet de votre envie : en voici le modele. Ce n'eſt cependant pas à la rareté de ce privilége qui eſt unique, que j'attache vos attentions, c'eſt à ce grand exemple. Mourir par les impreſſions de l'amour divin, c'eſt un privilége réſervé à la Mere d'un Dieu. Et peut-on eſpérer, beauté éternelle, que les hommes moureront par un excès d'amour pour vous ? Ah ! ils vous aiment trop foiblement pour mourir de la ſorte. Mais mourir dans la juſtice & la charité, dit ſaint Auguſtin avec tous les Peres de l'Egliſe, c'eſt une obligation rigoureuſe & indiſpenſable pour tout Chrétien. Or, ſi cela eſt, comme l'on n'en peut douter, voyez combien il y a de ſujet de trembler pour la plûpart des mondains ; ils ont vécu ſans aimer Dieu, ils ont aimé tout ce que Dieu leur commandoit de haïr ; Dieu ſeul n'a pû trouver place dans un cœur qui n'a été fait que pour lui. Peuvent-ils eſpérer qu'ils l'aimeront à la mort ? & ſurquoi l'eſpérer ? La mort fait-elle des changemens ſi miraculeux ? La mort rétabliera-t-elle dans les cœurs un amour qui n'y aura jamais habité ? Croyez-moi, quand on n'a pas ſçû l'art de bien vivre, on n'apprend guéres le ſecret de bien mourir.

S'il ne nous eſt pas donné comme à Marie de mourir par les tranſports du divin amour, il nous eſt ordonné de mourir dans la juſtice & la charité : comment il faut entendre cela.

Il eſt bien difficile d'aimer Dieu à la mort quand on n'a aimé que le monde durant la vie.

Apprenez-moi, dit un mondain mourant à un Prêtre zélé, apprenez-moi à faire un bon acte d'amour de Dieu. Eh quoi ! Un bon acte d'amour de Dieu vient-il tout d'un coup dans un cœur ? eſt-on tout d'un coup un parfait chrétien ? vous demandez qu'on vous apprenne à aimer Dieu comme les Saints l'ont aimé. Demandez donc qu'on faſſe pour vous des miracles & des miracles même éclattans.

Moralité ſur le ſujet qui précede.

Vous voulez qu'à l'exemple de Moïse nous frappions le rocher, & que nous en faſſions ſortir les eaux ſalutaires de la grace ; que, comme le vertueux Nehémias, nous tirions le feu ſacré d'une eau bourbeuſe, d'une eau cachée dans le ſein de la terre ; que nous arrachions un cœur de pierre pour créer en vous un cœur de chair, un cœur nouveau : demandez donc que l'on vous donne pour votre Dieu un goût, un attrait que vous n'avez jamais eu, que l'on vous donne en même-temps pour les créatures une inſenſibilité que vous avez toujours craint comme l'affadiſſement & le malheur de votre vie. Vous demandez ici de mourir comme une ſainte Epouſe dans les chaſtes langueurs de l'amour ſacré, après avoir vécu comme Jéſabel dans tous les raviſſemens de l'amour profane ; de mourir peut-être même comme Marie, après avoir vécû comme une fille de Bélial. Mais demander de telles choſes, c'eſt demander que le Divin Sauveur ſi juſtement irrité, faſſe des miracles pour ſes ennemis, & qu'il déploye ſa toute-puiſſance pour couronner vos attentats. *Le même.*

Ce trait de Morale qui peut trouver place dans un Sermon du pécheur mourant comme dans celui-ci, eſt parfaitement bien frappé par le P. La Rue dans ſon Diſcours du pécheur mourant.

Preuves de la ſeconde Partie.

L'on ne peut ſans témérité conteſter la vérité de l'Aſſomption de la Ste Vierge.

Je ſuppoſe toujours la vérité de l'Aſſomption de Marie, me conformant ſur ce point au ſentiment & à la Tradition de l'Egliſe Univerſelle, Tradition de l'Egliſe Romaine, comme on le voit dans ſes ſaints Offices ; Tradition de l'Egliſe Gallicane, comme il eſt aiſé de le voir dans le Rituel dont on ſe ſervoit long-temps avant Charlemagne, & je ne craindrai pas d'ajouter ici que vers l'an 1697, un Evêque de Paris & toute la Sorbonne en corps condamna un téméraire * qui n'avoit pas nié abſolument la

* C'étoit un Bachelier qui avança en Chaire le jour de

vérité de ce Myſtere, mais qui l'avoit conſidérablement affoiblie, qu'ils déclarerent ſolemnellement qu'on ne pouvoit, ſans ſe rendre coupable de péché grief, ſans ſe rendre tout-à-fait ſuſpect dans ſa foi, conteſter à Marie le privilége que lui aſſure toute la Tradition. *Manuſcrit anonyme.*

Le ſentiment qui appuye la certitude de la glorieuſe Aſſomption de Marie n'eſt pas un ſentiment haſardé & de pure convenance : il eſt établi par une Tradition conſtante & unanime. J'exhorte à lire l'excellent Ouvrage de M. Gaudin, Docteur en Théologie, de la Maiſon & Société de Sorbonne, dans lequel il venge la glorieuſe Aſſomption de Marie des mauvais raiſonnemens qu'on faiſoit, & qu'on ne fait peut-être encore que trop contre une vérité ſi honorable à Marie. Tout ſon Ouvrage roule ſur deux principes inconteſtables. Le premier eſt qu'on ne peut douter d'une choſe appuyée ſur le ſentiment commun de l'Egliſe : Illud eſſe certum quod communi Eccleſiæ ſenſu fulcitur. *Ainſi le penſe ſaint Auguſtin lorſqu'il dit que c'eſt une inſolente folie,* Inſolentiſſimæ inſaniæ, *de douter qu'il faille ſe conformer à ce que l'Egliſe pratique par tout le monde. Le ſecond principe eſt que l'Aſſomption de la Ste Vierge, la réunion de ſon ſacré corps & de ſa ſainte ame, ſa réſurrection anticipée eſt une tradition reçûe de tout temps dans l'Egliſe* : Traditionem quam propugna-

l'Aſſomption : qu'on n'étoit point obligé, ſous peine de péché mortel, à croire que la ſainte Vierge eût été élevée en corps & en ame au Ciel, parce que ce n'eſt pas un article de Foi. Le 26 Août de l'an 1697, la Sorbonne cenſura la propoſition en ces termes : Cette propoſition ainſi exprimée eſt téméraire, ſcandaleuſe, impie, propre à diminuer la dévotion du peuple envers la ſainte Vierge ; enfin elle eſt fauſſe, hérétique, il faut que le Prédicateur la déſavoue & ſe rétracte publiquement. Le Bachelier ſe ſoumit humblement à la cenſure & à l'ordre de la Sorbonne ; le jour de la Nativité de la ſainte Vierge il rétracta la propoſition qu'il avoit annoncée, & lut publiquement ſa propre condamnation dans la même Egliſe où il avoit avancé cette téméraire propoſition.

mus quovis seculo in Ecclesiâ esse receptam. *L'universalité, l'autorité, l'unanimité d'un sentiment, ne sont-ce pas*, dit M. Gaudin, *trois bien solides preuves de la vérité; & le consentement de toute l'Eglise, peut-il être sujet à l'erreur?*

Raisons solides qui appuyent l'incorruptibilité de Marie.

Dès que Marie, par une fin aussi sainte qu'avoit été le commencement & le cours de sa vie, eut passé par où avoit passé son Fils, elle fut quitte de toutes les autres loix imposées au reste des hommes, & ne tarda gueres à braver les horreurs du tombeau. N'étoit-il pas juste en effet que ce corps sacré dont étoit sorti l'Auteur même de la vie, ne fût prêté que comme en dépôt, & non pas livré en proie à la mort? C'est le sens d'une ancienne priere qu'on récitoit en ce jour du temps de saint Grégoire, & qu'on récite encore aujourd'hui en plusieurs Eglises: *Veneranda Festivitas! in quâ Dei Genitrix mortem subiit, nec tamen nexibus mortis deprimi potuit.* N'étoit-il pas convenable que cette chair, pour ainsi dire divinisée & devenue une même chair avec celle de Jesus Christ, jouît aussi des mêmes avantages, & que déja glorifiée dans le Fils, elle fût bientôt glorifiée dans la Mere? c'est la pensée de saint Augustin, & la conséquence naturelle de ce principe qu'il suppose comme inconteſtable: *Caro Christi, caro Mariæ.* N'étoit-il pas dans les regles que cette terre virginale préservée de toute la contagion ne fût pas sujette à toute la malédiction du péché, & qu'employée à former le Saint des Saints, elle lui devînt semblable, c'est-à-dire, exempte de corruption & comblée de gloire: *Non videbis Sanctum tuum videre corruptionem.* C'est le sentiment commun des Peres & la conclusion qu'ils tirent de l'oracle du Prophéte. *Manuscrit attribué au P. Ségaud.*

D. Aug. loc. jam. cit.

Ps. 15. 10.

Il étoit juste que le corps de

Que ces corps plongés dans le vice, nourris de la cupidité, entretenus dans la révolte, élevés dans la molleſſe, nés dans l'anathême, conçus au moins

dans le péché, ſoient rongés des vers & réduits en pourriture ; c'eſt un état convenable à des pécheurs d'habitude, d'inclination & d'origine. Pour le corps de Marie qui par un privilége particulier ne ſervit jamais ni d'inſtrument au péché, ni d'obſtacle à la vertu, qui par un choix plus glorieux encore a fourni le précieux ſang dans lequel a été lavée l'iniquité du monde, & les traits ſenſibles ſous leſquels a paru la ſainteté même, n'avoit-il pas droit de prendre ſans délai ſes vêtemens de gloire ? C'étoit l'Arche de la nouvelle Alliance figurée par celle de l'Ancien Teſtament qui devoit être incorruptible & revêtue de l'or le plus pur ; c'étoit ce chef-d'œuvre de grace dont parle le Prophéte qui devoit être inceſſamment élevé à la droite du ſouverain des Monarques dans toute la pompe de la Majeſté Royale ; c'étoit ce miracle du ſiécle que ſaint Jean vit briller comme un nouvel aſtre environné du ſoleil & couronné d'étoiles. Doutez-vous que toutes ces figures ayent leur accompliſſement dans Marie ? *Le même.*

Marie eût un ſort plus honorable que celui des autres hommes.

Marie a enfin ſubi l'arrêt porté contre tous les humains : deſcendue dans le tombeau, je demande quelle y ſera ſa deſtinée, je demande s'il reſte encore à la mort quelque empire ſur une chair ſi ſacrée. Où eſt donc cette horreur du ſépulchre, où ſont ces vers, cette pourriture que Job regardoit comme le partage des mortels ? Ah ! ce n'eſt pas dans le tombeau de Marie qu'il faut chercher une triſte victime de la corruption. Eh quoi ! une chair diviniſée, une chair ſi étroitement unie avec la chair de Jeſus-Chriſt ; quoi ! ces entrailles où a repoſé pendant neuf mois l'Auteur de la vie, le Sanctuaire le plus auguſte de la Divinité, être en proie à la corruption générale ! on n'y peut penſer ſans horreur. La piété en eſt allarmée, dit ſaint Jean Damaſcene, les oreilles chrétiennes en ſont épouvantées. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

Marie ſoumiſe à la Loi de la mort n'eſt pas ſuiette aux ſuites humiliantes de la mort.

Ne craignez point, fidéles Serviteurs de Marie, de

La gloire

du tombeau de Marie bien différente de celle des Grands de la terre qui subsistent le même tort que le plus petit des humains.

donner à son tombeau le même éloge que l'Ecriture donne au tombeau de Jesus-Christ. Saint Bernard sera ici votre guide & votre garand : *Sepulchrum ejus erit glorioſum.* Oui, son tombeau sera glorieux : éloge magnifique sans doute, éloge singulier qui distingue Marie de ce qu'il y eut jamais de plus grand, de plus glorieux dans le monde. Car l'a-t-on jamais dit des plus grands Rois, de ces héros tant vantés, de ces fiers Conquérans dont le monde faisoit son idole & sa divinité ? On a bien pû dire d'eux que leurs palais, leurs thrones étoient environnés de gloire, que la magnificence & l'éclat avoient marqué tous les jours de leur vie ; je sçais, & vous le sçavez sans doute comme moi, combien la vanité a coutume de flatter la vanité ; mais s'est-on jamais avisé de dire qu'ils fussent glorieusement entrés dans leurs tombeaux ? Je vois toute splendeur disparoître, toute puissance s'abattre, tout faste s'anéantir ; tout est obscurci, tout est confondu, tout est détruit ; ils ont pourri à grands frais, mais ils ont pourri comme les autres dans leurs superbes mausolées ; ces Dieux de la terre dont la gloire semble le disputer à celle de Dieu même sont entrés dans le tombeau : ils y sont encore, & il n'y a plus rien d'eux que quelques poignées de cendres mépriſables que nous foulons aux pieds comme les restes malheureux d'une gradeur évanouie : ce n'est plus qu'un nom, & ce nom encore ce n'est rien. *Le même.*

Continuation du même sujet.

Oh ! qu'il n'en fut pas ainsi de vous, la plus pure des Vierges ! Que j'ai de plaisir à le penser, à le publier dans une assemblée si auguste ! En vous tout est glorieux, votre origine, votre naissance, votre vie, jusqu'à votre mort même & à votre tombeau. Oui, ce tombeau est plus glorieux que le thróne de Sion, que celui de Salomon même ; glorieux à Dieu qui signale sa puissance & sa bonté, glorieux à vous-même qui êtes restée incorruptible, & qui en sortez bientôt triomphante : singularité de

gloire que rien ne peut égaler. Mais ce triomphe n'étoit-il pas dû à votre incomparable pureté ? Pour qui seront ces glorieux priviléges, s'ils ne sont pas pour la Reine des Vierges ? *Le même.*

L'on trouvera, tant dans les Réflexions Théologiques & Morales que dans le premier Discours, bien des traits qui regardent l'incorruptibilité de Marie, les raisons de convenance qui ont engagé Dieu a accorder ce beau privilége à Marie.

Quelle pensez-vous que doit être son entrée triomphante dans la gloire ? Semblable, dit le Saint-Esprit, à celle de l'aurore sur l'horison : *Quasi aurora.* Voyez à ses approches les plus brillants flambeaux des Cieux s'éteindre, les astres les plus lumineux disparoître, les étoiles fixes s'éclipser & faire place à un plus pompeux & plus charmant spectacle, sans rien perdre cependant du lustre particulier qui les distingue. Venez donc à leur exemple, beautés immortelles, Vierges, Pénitens, Confesseurs & Martyrs ; tout chargés que vous êtes de palmes & de couronnes, venez aussi rendre hommage à votre Reine, & reconnoître la supériorité de ses mérites dans la surabondance de sa gloire ; venez admirer le comble de sa gloire, récompense de la singularité de ses mérites. Ne vous rebutez pas de cette expression, elle est consacrée par l'usage de l'Eglise qui donne, entr'autres éloges à Marie le nom d'incomparable, de singuliere & d'unique : *Virgo singularis.* Concluons donc que comme la grace dans Marie a été sans pareille & le mérite sans exemple, la récompense est aussi sans égale, qu'elle tient un rang à part dans le Ciel : *Gloriam cum Matre non tam communem judico quàm eamdem.* Que sa gloire enfin au-dessus de toute autre gloire n'a rien de semblable, ou plûtôt est la même que celle de son Fils. *Manuscrit attribué au P. Ségaud.*

Ce qui a rendu le triomphe de Marie si pompeux ç'a été la prééminence de ses vertus. *Cant. 6. 9.*

Lit. B. M. V.

Marie dans le Ciel n'a rien de supérieur à elle que Dieu même.

Si nous faisons attention à ce que Dieu a fait pour Marie, & à ce que Marie a fait pour son Dieu, nous ne serons plus surpris, & nous reconnoîtrons la vérité des merveilles que les Peres publient de sa gloire. En effet, qu'ils en fassent après la Majesté de Dieu le plus ravissant spectacle du Ciel, qu'ils y trouvent pour tous ses habitans un fonds de nouvelles béatitudes, & un source de félicités particulieres, qu'ils y attachent l'admiration des Patriarches & des Prophétes, lorsqu'ils voyent en elle l'objet de leurs Prophéties & de leurs figures : *A Prophetis prænuntiata, à Patriarchis præsignata.* Le ravissement des Disciples & des Apôtres, lorsqu'ils y reconnoissent leur exemple & leur modéle, *Ab Apostolis exhibita* L'extase de tous les Bienheureux, lorsqu'ils y contemplent l'origine de leur mérite & l'instrument de leur bonheur : *Ab omnibus officiosissimè salutata.* Qu'y a-t-il en tout cela qui ne soit conforme aux régles de la foi ? Si au témoignage de saint Paul, le moindre dégré de sainteté vaut un poids immense de gloire ; si, au rapport du même Apôtre, l'esprit humain ne peut comprendre ce que Dieu prépare au dernier de ses amis & de ses serviteurs ; si, au jugement de Jesus-Christ, quiconque est fidéle aux moindres graces, entre dans la joie du Seigneur. Que penser & que dire de l'exaltation & de la gloire de Marie qui a eu devant Dieu tous les genres de sainteté, rendu aux hommes toutes sortes de services, amassé pour elle tous les thrésors de graces, reçu dans son sein le Dieu même de justice ? Tout ce qu'on en peut penser & tout ce qu'on en peut dire, c'est que la plénitude de sa gloire répond à la plénitude de ses mérites. Et n'est-ce pas en penser & en dire assez ? *Le même.*

Combien il est difficile, selon S. Bernard, de

L'exaltation de Marie rappelle ici toute mon attention, son corps, ce corps immortel une fois uni à son ame, qu'en attendez-vous ? Pour moi, je vous l'avoue, j'ai toujours craint d'en venir à cet endroit de

de mon Discours. C'est ici que les expressions, les images, que tout, hors le zele, me manque pour vous donner une idée raisonnable de son entrée dans le Ciel. Et comment ne le craindrois-je pas ? puisque saint Bernard, cet homme tout divin qui parloit le langage des Anges, ce Docteur si sublime, si éclairé, ce grand zelateur de la gloire de Marie, n'osoit parler de sa triomphante Assomption. Je souhaiterois, disoit-il à ses Religieux, oui je souhaiterois en dire quelque chose : car qui de nous peut se taire dans un jour comme celui-ci ? mais je crains d'en dire trop peu. Non, Seigneur, à moins qu'il ne vous plaise delier ma langue, ce que je m'efforcerai d'en dire ne suffira ni à la tendresse de mon zele, ni à la gloire de celle que je loue. C'est ainsi que saint Bernard croyoit ne pouvoir mieux louer Marie dans son exaltation, que par un respectueux & modeste silence. *Manuscrit anonyme & moderne.*

bien exprimer la gloire qui accompagna l'exaltation de Marie.

Les plus nobles images qui pourroient donner quelques idées de l'exaltation de Marie sont défectueuses. Il est beau de voir dans l'Ecriture l'entrée pompeuse d'Esther dans le Palais d'Assuerus, l'accueil gracieux de ce grand Prince, l'appareil somptueux de cette Fête magnifique, cette célébre entrevûe ; tout cela sans doute fut digne d'Esther & d'Assuerus : mais dans l'Assomption de Marie, il y a quelque chose de bien plus auguste, de bien plus grand. Il est beau de voir rentrer dans Béthulie la chaste & modeste Judith victorieuse d'Holopherne & de tous les Assyriens : il est beau de voir voler les cœurs à son passage, le peuple, la noblesse, les Prêtres, les Lévites, le grand Pontife lui-même accourir de Jérusalem à Béthulie, aller au-devant de cette illustre héroïne, l'appeller à l'envie la gloire de son sexe ; élever jusqu'au Ciel ses actions magnifiques, & rendre tous un hommage solemnel à sa beauté, à sa pudeur, à son courage, à sa vertu. Mais ici il y a quelque chose de bien plus auguste, de bien plus sur-

Toutes les images & les figures que nous donne l'Ecriture de l'Assomption de la Ste Vierge sont bien imparfaites

prenant, les spectacles les plus frappans de la terre ne sont pas assez beaux pour représenter dignement les spectacles du Ciel ; tout ce qu'on peut dire c'est que Marie monte dans le Ciel, comme il convenoit à la Mere de Dieu d'y monter : que semblable à l'aigle qui renouvelle sa jeunesse, elle s'éleve d'un vol rapide vers ce Soleil de justice, & que dans son Assomption elle suit la route lumineuse que lui a tracée Jesus-Christ dans sa triomphante Ascension : c'est par là qu'il a marché ce glorieux vainqueur de la mort, c'est par-là que Marie marche après lui à l'odeur de ses parfums. *Le même.*

Description pompeuse du triomphe de Marie.

Ouvrez-vous, Portes éternelles. Sein d'Abraham, ouvrez-vous : Recevez enfin dans la joie de son Maître cette servante fidéle qui reçut tant de talens, & qui les fit valoir au centuple. O Dieu, le charmant spectacle ! Jamais le Ciel ne vit une si noble Créature, jamais on ne vit tant de perfections réunies ensemble. Quel beauté ravissante ! quel éclat nouveau ! quelle douce Majesté ! Quelle est cette Fille chérie du Ciel, qui vient du désert, qui s'éleve du Liban accompagnée de ses vertus, & doucement appuyée sur son bien-aimé ? Quelle est cette Vierge qui portat dans un corps mortel un esprit plus épuré que les Intelligences, & un cœur plus grand que l'Univers ? Quelle est cette Mere privilégiée qui du plus haut dégré de graces & de sainteté, s'éleve tout-à-coup au plus haut dégré de grandeur & de gloire : *Cant.* 8. 5. *Quæ est ista quæ ascendit de deserto* ? Elle s'avance toute brillante d'une splendeur immortelle : jamais l'aurore ne répandit plus de rayons, tout le Ciel s'ouvre à son approche ; les Principautés, les Puissances s'empressent d'honorer son triomphe ; les Prophétes, les Patriarches ses ayeux se réjouissent de voir l'héritiere de leur foi, de la voir autant élevée au-dessus d'eux, qu'eux-mêmes sont élevés au dessus des autres hommes. Tous les bienheureux citoyens de la Jérusalem céleste réunissent leur voix pour l'ap-

peller mille fois bienheureuse, le salut des peuples, la gloire d'Israël, l'ornement de la sainte Sion; tout retentit de ses louanges: & pour dire en un seul mot plus que tout cela, c'est l'amour magnifique de son divin Epoux qui triomphe, c'est le Sauveur adorable qui lui-même va mettre sur la tête de sa mere la couronne de justice qu'il lui a préparée: *Veni, Sponsa mea, coronaberis.* Le même. *Ibid.* 4. 9.

Ceux qui voudroient bien démontrer que c'est par l'humilité que Marie est arrivée à la gloire sublime qu'elle possede, en trouveront les plus belles preuves du monde dans le premier Discours de l'Assomption du P. Bourdaloue.

Marie n'est parvenue au dégré éminent de gloire qu'elle possede que par l'humilité. *Ps.* 44. 10.

Séraphins, abbaissez-vous. Suprêmes Intelligences humiliez vous. Elevez pour Marie un Thrône au-dessus des thrônes les plus élevés. C'est à sa droite que le Dieu de gloire que vous adorez veut faire asseoir cette Reine des vertus: *Astitit Regina à dextris tuis.* Qu'il est ravissant de la contempler dans une situation si glorieuse, inférieure à Dieu seul, supérieure à tout le reste, au-dessus des Anges par la prééminence de sa dignité, au-dessus des plus grands Saints par le mérite de ses vertus! Dieu veut qu'elle reçoive à jamais les hommages des Nations, que les plus puissantes Républiques, les plus puissans Royaumes regardent sa protection comme leur invincible défense; que les Grands de la terre fassent consister une partie de leur grandeur à s'humilier devant ses Autels; que les plus grands Rois ne se trouvent pas moins honorés d'être ses serviteurs que d'être les Souverains de l'Univers; que l'Eglise fidelle au sacré dépôt qui lui a été confié, répande dans le monde chrétien le culte de Marie; que le Siége Apostolique veille par-tout aux intérêts de sa gloire; que le nom de Marie soit invoqué par-tout où celui de son Fils est adoré. O précieuse humilité! Victorieuse

vertu, c'eſt vous qui l'avez portée juſques-là ! Non ; ce n'eſt ni l'éclat de la beauté, ni la ſplendeur de ſa naiſſance, ni la gloire de ſes ancêtres, ni ſa gloire perſonnelle qui la fait monter au haut point de grandeur: c'eſt l'humilité qui la ſanctifia, c'eſt aujourd'hui l'humilité qui la couronne. *Le même.*

Quelques admirables que ſoient les vertus qu'a pratiqué Marie, nous pouvons cependant les imiter.

C'eſt une erreur de croire que les vertus qu'a pratiquées Marie ſont impraticables & bien-au-deſſus de nos forces, qu'elles ne conviennent qu'à des ames privilégiées, ſaintes & parfaites. Non, non, ne vous y trompez pas, quelques admirables qu'ayent été ſes vertus, elles ſont pourtant imitables : les leçons qu'elles nous font peuvent facilement ſe mettre en pratique, & pourroit-il nous en coûter beaucoup à les ſuivre, après qu'elle nous en a donné l'exemple. L'humilité ſied mieux à des pécheurs qu'à une Vierge ſans tache, l'obéiſſance à des ſerviteurs qu'à la Mere d'un Dieu, la pénitence à des coupables qu'à l'innocence même : la Foi eſt plus facile depuis l'établiſſement de la Religion, l'Eſpérance depuis l'exécution de tant de promeſſes, la Charité depuis la Paſſion & la Mort du Sauveur, qu'avant l'entier accompliſſement de tant de miracles de bonté & de chefs-d'œuvres de miſéricorde. Sur quoi donc nous défenderions-nous de courir ſur les traces de Marie ? ſur ce qu'elle étoit pleine de ſainteté, de perfection & de grace, & que nous ſommes pleins de défauts, de foibleſſe & de malice : mais c'eſt juſtement parce que nous ne ſommes, ni ſaints, ni parfaits, ni remplis de grace, que nous devons dans le chemin de la vertu doubler le pas & ſuppléer par l'aſſiduité & la ferveur du travail à notre peu d'avance & de diſpoſition même. *Manuſcrit attribué au P. Ségaud.*

Diverſes raiſons qui peuvent nous faire juger que comme

Premiere Raiſon. Le pouvoir & le crédit des Saints auprès de Jeſus-Chriſt eſt plus ou moins grand, ſelon qu'ils en ſont plus ou moins aimés ; c'eſt ainſi que le crédit d'un favori eſt proportionné à l'affection dont le Prince l'honore. On eſt plus ou moins aimé

de Jesus-Christ dans le Ciel, selon qu'on l'a plus ou moins aimé dans le monde, selon qu'on a plus ou moins fait pour sa gloire, selon que l'on a été plus ou moins fidéle à ses graces, selon que l'on a été plus ou moins saint sur la terre. Personne n'a été plus saint, personne n'a été plus fidéle à la grace, personne n'a plus aimé Jesus-Christ sur la terre que Marie : personne donc n'en est plus aimé dans le Ciel, personne donc n'a plus de pouvoir auprès de lui que Marie. *Le P. Pallu.*

rien après Dieu n'est plus élevé que Marie, rien aussi après Dieu n'est plus puissant que Marie.

Seconde Raison. Jugeons du pouvoir de Marie dans le Ciel par celui qu'elle a eu sur la terre. Je n'ignore pas combien de graces, combien de prodiges & de miracles Jesus-Christ a accordé aux prieres de ceux qui ont réclamé sa puissance avec foi & avec humilité. Je sçais que, touché de leurs larmes, il a guéri les malades, il a chassé les démons, il a ressuscité les morts. Mais quelle a été son occupation pendant trente années entieres ? Qu'a-t-il fait pendant toute sa vie cachée ? Ecoutez ceci, & sur cela jugez de la vérité que je vous prêche : il a été soumis à Marie. N'est-ce pas en faveur, & à la priere de sa Mere, qu'il opéra le premier miracle public où il fit si hautement éclater sa Divinité aux nôces de Cana ? miracle qui marque d'autant plus le pouvoir de Marie, que le temps d'en opérer, comme lui dit Jesus-Christ lui-même, n'étoit pas encore venu. N'est-ce pas par le moyen & par l'organe de sa Mere qu'il a opéré le premier miracle caché dans la sanctification de Jean-Baptiste ? Si Jesus-Christ a tant fait pour Marie sur la terre, que ne fera-t-il point pour elle dans le Ciel ? Comme elle a eu autrefois, elle a encore aujourd'hui plus de pouvoir auprès de lui que tout autre. *Le même.*

Le pouvoir qu'a eu Marie sur la terre annonce celui qu'elle a dans le Ciel.

Troisiéme Raison. Jugeons encore du pouvoir de Marie dans le Ciel par son auguste Maternité, je veux dire, par le droit & l'autorité que lui donne sa qualité de Mere par les services qu'elle a

La qualité de Mere de Dieu fait juger faci-

lement de l'éminent pouvoir de Marie.

rendu à un Fils Dieu pendant son enfance, je l'ose dire même, par les obligations que Jesus-Christ lui a. Eh ! qui seroit plus puissant auprès d'un Fils plein de reconnoissance, qu'une Mere pleine de tendresse ? Jugez, je le veux bien, jugez des sentimens de Jesus-Christ à l'égard de sa Mere par ceux que vous auriez vous-même à l'égard de la meilleure du monde. Que dis-je ? C'est faire injure, & à la Mere, & au Fils. *Le même.*

Belle moralité qui peut faire la conclution du Discours.

Quelle instruction pourrois-je vous laisser, Chrétiens, en finissant cet éloge de la mort & de l'exaltation de Marie, sinon de l'opposer à la mort du pécheur ? Oui, la mort finit toute la gloire de l'homme qui a oublié Dieu pendant sa vie, elle lui ravit tout, elle le dépouille de tout, elle l'anéantit dans tout ce qu'il étoit de grand aux yeux des hommes, elle le laisse seul sans force, sans appui, sans ressource entre les mains d'un Dieu terrible. Ce nombre d'amis, de flatteurs, d'esclaves, de sujets au milieu desquels il se croyoit immortel, ne peuvent plus rien pour lui ; semblables à ceux qui voyent périr de loin un homme au milieu des flots, ils peuvent tout au plus accorder des larmes à son malheur ou faire des vœux inutiles pour sa délivrance. Ainsi seul aux prises avec la mort, il tend en vain les mains à toutes les créatures qui lui échappent ; le passé ne lui paroît plus qu'un instant fugitif qui n'a fait que briller & disparoître ; l'avenir est un abîme immense où il ne voit ni fin, ni issue, & où il va se perdre & s'engloutir pour toujours, incertain de sa destinée. Le monde qu'il croyoit éternel n'est plus qu'un phantôme qui se dissipe ; l'éternité qu'il regardoit comme une chimere, est un objet affreux qu'il a sous les yeux & qu'il touche deja de ses mains ; tout ce qu'il avoit crû réel & solide s'évanouit ; son malheur lui donne de nouvelles lumieres, sans lui donner de nouveaux penchans & un nouveau cœur : il meurt détrompé sans mourir changé ; il meurt désespéré, & ne meurt pas pénitent.

Mais l'ame juſte, ah ! elle voit alors le monde & l'éternité des mêmes yeux qu'elle les avoit toujours vûs. Rien ne change, rien ne finit pour elle dans ce dernier moment, que ſes humiliations & ſes ſouffrances : ainſi libre de tous les attachemens du monde & de la vanité, pleine de bonnes œuvres, ſoutenue de la foi des Prophétes, mûre pour le Ciel, elle ferme les yeux ſans regret à tous les objets qu'elle n'avoit jamais vû qu'avec peine : elle s'envole dans le ſein de Dieu d'où elle étoit ſortie, & où elle avoit toujours habité par ſes déſirs, & rentre avec paix & avec confiance dans la bienheureuſe éternité.

PLAN ET OBJET D'UN DISCOURS FAMILIER ſur le même ſujet.

QUa eſt iſta quæ aſcendit de deſerto, deliciis affluens & innixa ſuper dilectum ſuum ?

Quelle eſt celle ci qui s'éleve du déſert, comblée de délices & appuyée ſur ſon bien-aimé ? *Cant.* 8.

Il eſt bien naturel d'être ſurpris, quand on voit une pure créature trouver des délices juſques dans les horreurs de la mort, quitter & reprendre preſqu'au même temps ſon corps, mais le reprendre immortel & triomphant. Encore une fois il eſt bien naturel, mes chers Paroiſſiens, de demander qui eſt celle que Dieu diſtingue d'une maniere ſi glorieuſe ? *Quæ eſt iſta ?* Appuyée ſur ſon bien-aimé, elle s'éleve du déſert ; portée ſur un nuage éclattant, elle fend les airs : les Anges font retentir le Ciel de ſes louanges, les Saints s'empreſſent d'honorer ſon triomphe. Jeſus-Chriſt même ſe préſente, la reçoit, la couronne & la place au-deſſus de tous les eſprits bienheureux. A cet éclat & à cette gloire ne reconnoiſſez-vous pas, mes Freres, celle qui triomphe ? C'eſt la Reine des *Cant.* 6. 9.

Anges, c'eſt la Médiatrice des hommes, c'eſt la Fille du Très-haut, c'eſt l'Epouſe du Saint-Eſprit, c'eſt la Mere du Sauveur, c'eſt Marie. Ah! mes chers Paroiſſiens, nous aurions, vous & moi, lieu d'être ſurpris, ſi ſon triomphe étoit moins glorieux. Un Fils auſſi puiſſant que l'eſt Jeſus-Chriſt, pouvoit-il faire moins pour une Mere auſſi ſainte que l'eſt Marie? Mais qui engage donc particulierement Jeſus-Chriſt à honorer ſa Mere, & quelle eſt la véritable cauſe de ſon élévation? C'eſt l'humilité de cette Vierge ſainte. C'eſt auſſi ce que je me propoſe d'examiner pour votre inſtruction. Donnez ici, mes chers Paroiſſiens, toute votre attention, & tâchons de découvrir 1°. quel a été le principe de ſon humiliation, 2°. Quel a été le principe de ſon élévation. Elle trouve en elle-même le principe de ſon humiliation, elle trouve en Jeſus-Chriſt le principe de ſon élévation; elle eſt humble, parce qu'elle eſt créature; elle eſt élevée, parce que Jeſus-Chriſt l'a comblée de graces; elle eſt humble, parce qu'elle ſçait ce qu'elle eſt; elle eſt élevée, parce que Jeſus-Chriſt la connoît & qu'elle connoît Jeſus-Chriſt. Ainſi, mes chers Paroiſſiens, je réduis tout ce que j'ai à vous dire ſur la glorieuſe Aſſomption de Marie, à deux courtes réflexions: 1°. Juſqu'où Marie s'eſt humiliée, c'eſt la premiere: 2°. Juſqu'où Jeſus-Chriſt à élevé Marie, c'eſt la ſeconde, & tout le ſujet de vos ſérieuſes attentions.

Diviſion générale.

Soudiviſions & Introduction du premier Point.

Marie s'eſt connue, elle s'eſt ſoumiſe, elle a tout rapporté à Dieu. Voilà les trois ſolides fondemens de ſon humilité. Il ne tient qu'à nous de puiſer dans cette premiere Partie, des réflexions propres à réprimer notre vanité & notre orgueil.

Preuves de la premiere Partie.

Connoiſſance parfaite qu'eut

Je dis donc en premier lieu, mes chers Paroiſſiens, que Marie s'eſt connue. Et qu'a-t-elle vû en elle-même? Sa baſſeſſe. Pour s'en convaincre, il me ſuffit de vous rappeller ici, le plus briévement qu'il me ſera poſſible, le beau Cantique que lui dicta ſa

vive reconnoissance : Vous m'appellez, dit-elle, cousine Elisabeth, la Mere de mon Dieu ; je me connois, & mon ame hors d'elle-même en rend gloire à celui à qui toute la gloire appartient, non à moi-même, non à quelqu'autre créature, mais au Seigneur qui m'a choisie pour sa Mere : *Magnificat anima mea Dominum.* Qu'à ma voix vous ayez senti l'enfant que vous portez tressaillir de joie pour moi : c'est à la voix intérieure du Verbe qui parle par ma bouche, qui a daigné s'incarner dans mon sein, que mon cœur tressaille : *Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.* Vous êtes heureuse d'avoir crû, mais heureuse, diront les siécles à venir, de ce que le Très-haut a daigné jetter des regards de complaisance sur la bassesse de sa servante : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.* Quels sentimens, mes chers Paroissiens ! voyez-vous comment s'oubliant elle-même, anéantie à ses propres yeux, Marie ne s'éleve qu'à Dieu ?

Luc.

Idem. 47.

Idem. 48.

Hélas ! mes Freres, qu'il s'en faut bien que nous ayons autant sujet de nous élever qu'en avoit Marie ! Et cependant, loin de nous humilier comme elle à nos propres yeux, nous n'avons de nous-mêmes que des idées de grandeur ; loin de chercher à nous bien connoître, nous faisons tous nos efforts pour nous oublier. La Sainte Vierge ne voit en elle que sa bassesse, nous ne voyons en nous que des qualités chimériques qui souvent ne subsistent que dans notre imagination, & qui ne laissent pas de nous enfler, comme si nous les possédions véritablement. Apprenons à profiter de l'exemple de Marie : apprenons à être humbles comme Marie, & pour cela étudions & reconnoissons notre bassesse.

Quoique nous soyôs bien moins élevés que Marie nous avons une grande opinion de nous-mêmes.

Le vrai moyen d'acquérir une solide humilité, c'est de se bien connoître. Nous sommes des aveugles, nous sommes des pauvres, nous sommes des pécheurs : que de motifs pour nous humilier ! 1°. Je dis que nous sommes des aveugles, & c'est ce qui nous

Celui là est bien humble qui sçait bien se connoître.

Divers

Anges, continuellement à Dieu, pour le
du Trône os ténébres : Seigneur, disoit Da-
la Mère ténébres, *Illumina tenebras meas.*
expression du saint Roi, mes téné-
eas. Voilà, mes chers Paroissiens,
s, ce qui nous appartient, ce que
ropre & de nous-mêmes. 2°. Je dis
les pauvres, & certes notre pauvreté
ous n'avons rien & que nous ne pou-
vons compter sur rien. David étoit convaincu que
c'est la vraie idée que nous devons avoir de nous-
Ps. 85. 1. mêmes, & c'est ce qui l'obligeoit à s'écrier : *Inclina, Domine, aurem tuam & exaudi me, quoniam inops & pauper sum ego* ; Seigneur, prêtez l'oreille à ma priere & exaucez-moi, car je suis pauvre & indigent. 3°. Enfin la qualité de pécheur est de tous les motifs le plus propre à nous faire sentir notre bassesse, puisqu'il n'y a rien qui dégrade tant l'homme que le péché. Cependant, mes chers Paroissiens, voilà le funeste héritage que nous tenons tous de notre premier Pere : nous naissons pécheurs, & de notre fonds, nous sommes tous portés au péché. Voilà, je crois, des motifs plus que suffisans pour nous tenir dans l'humiliation ; & voilà ce qui nous donne bien plus lieu qu'à Marie d'admirer la miséricorde du Seigneur qui regarde notre bassesse.

Soumission éclatante de Marie à la voix de l'Ange qui lui annonce les merveilles que le Tout-puissant veut opérer en elle.

Considérons, mes chers Paroissiens, en second lieu, la soumission de Marie : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole, dit-elle à l'Ange, *Ecce ancilla Domini, fiat, &c.* Elle ne comprend pas bien ce que l'Ange lui annonce, & comment cela peut avoir son effet : *Quomodo fiet istud.* Cependant elle soumet son esprit, dès qu'elle l'entend parler au nom du Seigneur ; le silence & l'obéissance sont son partage. Et certes, mes Freres, si elle eût été moins soumise, cette Vierge sainte, combien de raisonnemens se seroient présentés en foule à elle ! Quel lieu n'auroit-elle pas eu de dire, Est-ce-

Luc. 1. 38.
Luc. 1. 34.

313 elle à sa toujours d'elle-même Marie.

1. 46.

là l'appareil d'un Roi? Une naiſſance obſcure convient-elle à celui qui vient pour délivrer les hommes? Ses yeux ne voyent rien, ſa foi apperçoit tout, elle adore ce qu'elle n'entend pas : le Tout-puiſſant parle, une ame docile n'en demande pas davantage. Voilà, mes Freres, un grand exemple pour nous. Quoi de plus puiſſant pour nous inſpirer véritablement des ſentimens de ſoumiſſion, que la parfaite obéiſſance de Marie! Or, en quoi conſiſte donc cette ſoumiſſion? 1°. A nous montrer obéiſſans dans telles conjonctures qu'il lui plaiſe nous mettre. 2°. C'eſt d'être parfaitement & religieuſement ſoumis à ceux qui, de la main de Dieu ſont placés au-deſſus de nous. Je ne dis que deux mots ſur ceci.

Notre ſoumiſſion pour reſſembler en quelque ſorte à celle de Marie, doit porter deux caracteres.

1°. C'eſt rendre à Dieu ce culte de ſoumiſſion, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, que d'entrer dans la penſée de ſaint Paul qui, inſtruiſant les Philippiens, leur diſoit : Je ſçais vivre pauvrement, je ſçais vivre dans l'abondance; ayant éprouvé de tout, je ſuis fait à tout, au bon traitement & à la faim, à l'abondance & à l'indigence. Je ſuis pécheur, je le ſçais, & en cette qualité rien ne nous eſt dû : tout ce que Dieu nous donne, il nous l'accorde par ſa miſéricorde; lorſqu'il retire ſes dons, qu'avons-nous à nous plaindre? ils ne nous étoient pas dûs. Il a donc pû les retirer ſans que nous ayons aucun ſujet ni de murmurer, ni de nous élever contre ſes jugemens qui ſont toujours réglés par la juſtice.

Premier caractere : elle doit nous rendre dociles aux ordres de Dieu dans quelque événement de la vie que nous nous trouvions. *Philip.* 4. 12.

Il n'eſt pas moins juſte, mes chers Paroiſſiens, de nous ſoumettre à ceux à qui Dieu a donné autorité ſur nous; & c'eſt ici le ſecond caractere de notre ſoumiſſion. Point de puiſſance qui ne vienne de Dieu : *Omnis poteſtas à Deo, &c.* Y réſiſter, c'eſt réſiſter à l'ordre de Dieu, & ceux qui y réſiſtent attirent la condamnation ſur eux-mêmes. Vous, enfans, vous réſiſtez à un pere qui ne vous commande rien que de juſte, vous réſiſtez à Dieu. Vous vous montrez, vous femmes, indociles aux avis d'un

Deuxiéme caractere : elle doit nous faire obéir à ceux que Dieu a mis au-deſſus de nous.

époux, c'eſt vous ſoulever contre Dieu même. Que Dieu nous commande par lui-même, qu'il nous explique dans les Livres divins ſa volonté ſuprême, ou qu'il s'explique par le miniſtere des hommes à qui il a confié ſon autorité, c'eſt le même Dieu, c'eſt la même puiſſance, c'eſt également réſiſter au ſouverain Maître de l'Univers.

Marie loin de s'attribuer rien du bien qu'elle faiſoit a toujours eu ſoin de tout rapporter à Dieu.

Ce qui fait voir encore que Marie a toujours bâti ſur le fondement ſolide de l'humilité, c'eſt que, rentrant en elle-même, & conſidérant ce qu'elle étoit, elle a toujours été exacte à rapporter tout à Dieu : Mon ame, dit-elle, glorifie le Seigneur, & mon eſprit eſt ravi de joie en Dieu mon Sauveur, *Et exultavit ſpiritus meus in Deo ſalutari meo.* Marie ne ſe glorifie pas elle-même, mais elle glorifie le Seigneur ; & elle ne ſe réjouit pas en elle-même, mais elle ſe réjouit en Dieu ſon Sauveur. Et pourquoi Marie reconnoît-elle ſi parfaitement que tout lui vient de Dieu ? c'eſt qu'elle eſt vivement pénétrée de ſon état & de ſa baſſeſſe : *Quia reſpexit Dominus humilitatem ancillæ ſuæ.* Cette maxime, mes chers Paroiſſiens, ne peut vous être trop préſente. Tout me vient de Dieu : & certes, dit l'Apôtre, qu'avez-vous que vous n'ayez reçû ? vous avez du génie, vous avez de l'induſtrie, vous avez de la force, vos champs ſont fertiles, vous recueillez des fruits, votre travail vous réuſſit, &c. tout cela vous vient de Dieu. Qu'avez-vous ? &c. Marie s'eſt donc humiliée en ſe conſidérant elle-même ; plus elle s'eſt humiliée, plus elle s'eſt élevée. Voyons maintenant en peu de mots juſqu'où Jeſus-Chriſt a élevé Marie, c'eſt ma ſeconde réflexion.

Luc. 1. 47.

Idem. 48.

Soudiviſions du ſecond Point.

Sans entrer dans aucune diſcuſſion ſur l'Aſſomption de Marie en corps & en ame, ſans parler de ſon incorruptibilité, voyons en quoi conſiſte ſon élévation. Elle ſuit les maximes de Jeſus-Chriſt, elle eſt remplie de la grace de Jeſus-Chriſt, elle eſt couronnée par Jeſus-Chriſt.

Je dis donc, mes Freres, que la premiere source de l'élévation de Marie, c'a été son attention à suivre les maximes de Jesus-Christ. Or, on ne s'instruit bien des maximes de Jesus-Christ, que dans la méditation de sa sainte parole. Marie, continuellement attentive aux divines paroles de Jesus-Christ son Fils, en faisoit le sujet continuel de ses plus sérieuses méditations. C'est ce que nous enseigne l'Ecriture, quand elle nous dit que Marie conservoit en elle-même toutes les paroles de Jesus-Christ son Fils, & qu'elle les repassoit dans son cœur. Or, que nous apprend cette sainte parole ? elle nous enseigne que la pauvreté & les souffrances sont les solides fondemens de la vie chrétienne. Voilà pourquoi Jesus-Christ a voulu que sa sainte Mere fût pauvre. Voilà pourquoi il a voulu que sa vie fût éprouvée par de grandes souffrances.

Preuves de la seconde Partie.

Ce qu'a fait Marie pour s'instruire des maximes de J. C. tout Chrétien doit le faire

Marie a été pauvre : mais la pauvreté qui l'a rendue si agréable à Dieu, c'est la pauvreté de cœur. Elle étoit pauvre, & elle goûtoit l'état de pauvreté, elle n'eût pas voulu changer son état. Car ne vous y trompez pas, mes Freres, tous ceux qui manquent des choses temporelles ne sont pas pour cela pauvres. Le nombre des pauvres est grand, j'en conviens, surtout dans cette Paroisse : mais combien, hélas ! en pourrois-je compter qui soient véritablement pauvres de cœur, c'est-à-dire, qui béniſſent leur état, qui n'en murmurent point, qui se disent à eux-mêmes, comme le grand Prêtre Héli : Le Seigneur est le maître, qu'il fasse pour moi ce qu'il jugera de plus convenable à ma sanctification, qu'il le fasse : *Dominus est, quod bonum in oculis suis faciat.* Je m'y soumets d'esprit & de cœur, puisque par cet état je lui deviendrai plus conforme.

Marie a été pauvre non-seulement en effet, elle a encore aimé la pauvreté.

En quoi consiſte la pauvreté de cœur.

1. Reg. 3. 18.

Mais non-seulement Marie a ressenti les miseres de la pauvreté, mais elle a été exposée aux souffrances. Non, Jesus-Christ n'a pas épargné à sa Mere ce qui devoit être la source de sa gloire. Marie a beaucoup souffert ; & pour connoître jusqu'où ont été

Marie a éprouvé les souffrances les plus ameres.

ſes ſouffrances, il n'y a qu'à vous rappeller, mes chers Freres, tout ce qu'a ſouffert Jeſus-Chriſt; tous les coups qui ont tombé ſur le corps adorable du Fils ont percé le cœur de la plus tendre des meres. Marie a donc ſouffert, mais elle a trouvé ſon bonheur & ſa joie dans les ſouffrances : & comme il falloit que Jeſus-Chriſt ſouffrît pour entrer dans ſa gloire, il falloit auſſi que Marie lui reſſemblât pour être élevée à l'éminent dégré de gloire qu'elle poſſede. Voilà, mes Freres, notre modele : le ſuivons-nous? le copions-nous? Vous ſouffrez, je le ſçais, mais dans quels ſentimens? avec impatience, avec murmure; vous perdez le fruit de vos ſouffrances. Apprenez à ſouffrir comme Marie, ſi vous voulez, comme elle, ſuivre les maximes enſeignées par Jeſus-Chriſt.

Plénitude de grace dans Marie, ſeconde ſource de ſon élévation.

J'ai dit, en ſecond lieu, que Marie a été remplie de la grace du Seigneur. Je vous ſalue, ô pleine de grace, *Ave*, *gratiâ plena* : non-ſeulement la grace eſt en Marie, mais elle en eſt pleine. Heureuſe plénitude qui éleve Marie, qui la rend agréable aux yeux de Dieu! les hommes ſe glorifient d'être comblés d'honneur: quelle fauſſe gloire! Marie eſt pleine de grace, voilà la véritable gloire. S'il ne nous eſt pas donné, ni à vous, mes Freres, ni à moi de parvenir à cette plénitude de Marie, au moins appliquons-nous à ménager la grace précieuſe que nous avons reçûe par le Baptême; ou ſi nous avons eu le malheur de la perdre par nos infidélités, efforçons-nous de la recouvrer par une ſalutaire pénitence.

Courte moralité ſur le ſujet qui précede

Marie eſt pleine de grace, & c'eſt ſur la parole d'un Ange envoyé de Dieu que nous en ſommes convaincus. Le Seigneur eſt avec Marie : hélas! pourrions-nous bien nous rendre ce conſolant témoignage; nous, qui tant de fois l'avons forcé de nous quitter & de nous abandonner par la multitude de nos iniquités? Car enfin que faites-vous, ou diſons mieux, que faiſons-nous les uns & les autres, quand ſans nulle retenue nous nous livrons au péché? Nous imitons ces hommes dont il eſt parlé

dans l'Evangile, qui dans l'yvreſſe & la fureur de leurs paſſions s'écrioient hautement : *Nolumus hunc regnare ſuper nos.* Nous ne voulons pas que celui-ci régne ſur nous. Nous ne voulons point donc reconnoître Dieu pour notre Roi, quand nous l'offenſons : mais malgré nous il le ſera ; & au lieu que ſi nous lui étions fideles il ſeroit pour nous un Roi plein de bonté, nous trouverons en lui un Roi plein de rigueur & tout-puiſſant pour nous châtier d'une maniere proportionnée à nos infidélités. Marie exacte à ſuivre les maximes de Jeſus-Chriſt : Marie pleine de grace eſt enfin couronnée par Jeſus-Chriſt. *Luc.* 19. 14.

Pour bien juger de la gloire de Marie, dit ſaint Bernard, il faut conſidérer que cette même Vierge qui a reçu le Sauveur dans ſon ſein virginal au jour de l'Incarnation, eſt reçue à ſon tour par le même Fils dans le Myſtere de ſon Aſſomption : *Quem intrantem in mundum prius ſuſceperat, ab eo ſuſcipitur ſanctam ingrediens civitatem.* Marie eſt heureuſe, continue ce Pere, en recevant le Fils de Dieu dans elle : mais elle eſt encore plus heureuſe lorſqu'elle eſt reçue par ſon Fils dans le Palais de ſa gloire : *Fœlix plane Maria, ſive cùm ſuſcipit Salvatorem, ſive cùm ſuſcipitur à Salvatore.* Saint Bernard n'en demeure pas là : Il étoit juſte, dit-il encore, que Jeſus-Chriſt donnât à ſa Mere dans le Ciel une place très-honorable, puiſque ſur la terre elle lui avoit donné la plus digne de toutes les places, c'eſt-à-dire ſon propre ſein : *Nec in terris locus dignior ſicut Virginis ſinus, in quo Filius Dei ſuſciperetur, quemadmodum nec in Cœlis locus dignior illo in quo hodie Maria ſuſcipitur.* Deſorte que comme le Pere Eternel fit aſſeoir ſon Fils à ſa droite au jour de ſon Aſcenſion : *Dixit Dominus Domino, &c.* de même le Fils de Dieu a fait aſſeoir ſa Mere à ſa droite au jour de ſon Aſſomption : *Aſtitit Regina à dextris tuis.* Et de la même maniere que ce fut une grande gloire à l'humanité ſainte de Jeſus-Chriſt d'être élevée à la droite de ſon Pere, ainſi c'eſt une gloire exceſſive à

Le Fils de Dieu reçoit ſa Mere & la place dans le lieu le plus honorable qui ſoit dans le Ciel, comme Marie l'a reçu & placé dans le lieu le plus ſaint & le plus digne de lui quand il eſt venu ſur la terre.

D. Bern. Serm. 1. de Aſſumpt. B. M. V.
Idem. Ibid.
Idem. Ibid.
Pſ. 109. 1.
Pſ. 44. 10.

Marie d'être placée auprès de son Fils ; que dirai-je encore, mes chers Paroissiens ? C'est S. Bernard qui parle : Quelque envie que j'aie de vous parler de la gloire de Marie, la vue de son thrône si élevé m'éblouit, desorte que je me condamne au silence, content d'admirer la gloire qui l'environne, & de benir Dieu de l'avoir ainsi élevée au-dessus de tout ce qu'on en peut dire.

Ce qui peut faire la conclusion du Discours.

Vierge sainte, le Ciel est donc désormais votre partage, la terre ne vous reverra plus ; mais nous ne vous perdons pas. Du haut de votre gloire vous ne nous oublierez jamais ; & du thrône où vous êtes assise, vous ne dédaignerez pas de porter sur cette terre de misere, dans cette vallée de larmes vos tendres regards. Laissons à ces hommes vains, à ces faux Grands de la terre d'être éblouis de leur grandeur, & de se montrer insensibles aux cris redoublés d'une foule de malheureux ; toute glorieuse que vous êtes, Vierge sainte, vous nous reconnoîtrez toujours pour vos serviteurs & vos enfans, vous agréerez toujours nos hommages, vous écouterez toujours nos vœux ; & plus vous êtes proche de la source, de l'auteur même de la grace, plus vous en ferez descendre sur nous. C'est dans cette confiance que nous nous prosternons à vos pieds, & que nous vous présentons les respects les plus humbles, & nos plus ferventes prieres ; nous vous saluons & comme Reine & supérieure à tout ce qui n'est pas Dieu, mais en même-temps nous vous invoquons comme Mere de miséricorde : *Mater misericordiæ* ; comme refuge des pécheurs : *Refugium peccatorum* ; comme le salut & l'appui de ceux qui sont dans la peine : *Salus infirmorum*. Loin donc que votre grandeur nous éloigne & qu'elle nous intimide, c'est ce qui nous y attire, c'est ce qui nous rassure ; secourez-nous donc, & dans le temps & à cette heure critique qui doit nous faire passer du temps présent à l'éternité bienheureuse.

OBSERVATION

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE.*

IL semble que la dévotion envers Marie, prise en général, forme un sujet assez vague ; quoi qu'il en soit des inconvéniens, l'utilité qu'il en revient au Prédicateur d'avoir un Discours sur ce sujet, les fruits abondans qu'en peuvent retirer les Auditeurs fait que j'exhorte volontiers tous les Prédicateurs à travailler sur cette matiere, parce qu'elle fournit d'elle-même un vaste champ à l'érudition & à l'instruction, sur-tout quand on est capable d'assez de précision pour former un beau cadre. Je dis à l'instruction, parce que dans un sujet semblable on a véritablement lieu de s'étendre amplement sur l'estime que l'on conçoit de ses grandeurs, sur les motifs de l'honorer, de l'invoquer & de l'imiter, &c. J'ai dit encore que dans ce sujet l'érudition pouvoit fort bien se montrer, puisqu'outre l'instruction que l'Orateur en peut tirer pour l'avantage de ses Auditeurs, il trouve lui-même l'occasion de marquer son zele à défendre le culte dû à Marie, non-seulement contre l'impiété de l'hérétique qui tente tout pour l'abolir,

mais encore contre certains Catholiques qui, par un zele mal-entendu, se récrient contre cette dévotion. Quoiqu'il soit bien démontré que dans le culte que rendent à Marie les pieux & zélés Catholiques, ils ne suivent que la doctrine de l'Eglise, le sentiment des saints Peres & des plus sçavans Théologiens, je ramasserai avec soin dans ce Traité tout ce que je croirai de plus propre à contribuer à l'honneur de Marie.

Réflexions Théologiques & Morales sur ce sujet.

Le culte qui est dû à Dieu n'empêche pas celui que nous devons aux Saints, & sur-tout à la Ste Vierge.

C'Est une vérité incontestable que le premier & principal objet de la dévotion est l'amour & le service de Dieu, qui n'empêche pas que dans la Religion Chrétienne nous ne rendions un culte religieux aux Saints qui jouissent de la gloire, ensorte que cette dévotion premiere & principale par laquelle nous nous portons avec promptitude & affection à tout ce qui regarde le service de la divine Majesté, n'exclut point la dévotion par laquelle nous pouvons même avec mérite rendre aux Saints l'honneur & le culte qui leur convient & qui leur est dû. Sur ce principe que nul Catholique ne révoque en doute, on doit être persuadé que comme la très-sainte Vierge à raison de son éminente vertu, des graces inestimables que Dieu a mises en elle, & spécialement pour sa qualité singuliere de Mere de Dieu, est digne d'une vénération incomparablement plus grande que celle qui est dûe aux autres Saints; la dévotion qui doit nous porter à lui rendre nos devoirs est plus juste & plus excellente que celle qui regarde le culte & l'honneur qui est dû aux autres Saints, dévotion qui consiste à l'honorer, à l'invoquer, & à la servir avec une promptitude & une affection toute particuliere.

Les Peres & les Théo-

Les Docteurs Catholiques découvrent & condamnent les erreurs de quelques ignorans abu & sé-

duits touchant le culte de la sainte Vierge ; mais ils prennent bien garde de n'en point diminuer la véritable dévotion : ils enseignent donc qu'elle a en horreur qu'on lui rende des honneurs souverains qui n'appartiennent qu'à Dieu seul ; qu'elle veut que l'amour qu'on a pour elle soit rapporté au Dieu de toute majesté ; qu'il ne faut pas avoir recours à elle comme si Dieu ne nous suffisoit pas : mais ils disent, que c'est par elle que nous avons accès auprès de Dieu ; ils disent, qu'elle demande que nous soyons ses imitateurs comme elle l'a été de Jesus-Christ, & que c'est dignement l'honorer que de pratiquer les vertus dont elle nous a donné l'exemple ; ils disent enfin, que sous prétexte de l'imitation de ses vertus il ne faut pas négliger le culte intérieur & extérieur que l'on doit à Dieu ; que les pratiques de dévotion envers la sainte Vierge ne sont que des moyens d'obtenir par son intercession des secours puissans pour travailler fortement au renoncement de nous-mêmes, pour pratiquer la mortification Chrétienne, porter notre Croix, suivre Jesus-Christ.

logiens en condamnant les abus qui peuvent se glisser dans le culte envers Marie, n'ont pas prétendu le détruire.

La dévotion à la sainte Vierge est si autorisée dans l'Eglise, qu'il n'est point de vrai Catholique qui n'en reconnoisse l'utilité & qui ne s'en fasse un devoir. L'Eglise Latine & l'Eglise Grecque ont sur cet article une conformité que le schisme n'a point altérée. En Orient comme en Occident on fait des prieres publiques à la Vierge, on célébre des Fêtes en son honneur, on consacre des Temples à Dieu sous son nom, on expose ses images sur les Autels, on l'invoque dans le Sacrifice : rien n'établit mieux une vérité que cette conformité des Grecs avec nous, vû le penchant qu'ils ont à s'en éloigner. Nous avons reçu les uns & les autres cette doctrine de nos Peres par une Tradition constante de tous les siécles depuis J. C. jusqu'à nous. Les Grecs d'aujourd'hui ont les mêmes sentimens touchant la dévotion à la sainte Vierge qu'avoient S. Athanase, S. Chrysostôme,

L'Eglise Grecque & l'Eglise Latine concourent ensemble pour appuyer le culte de Marie.

S. Cyrille ; ainſi S. Bernard nous les a tranſmis & les avoit reçû de S. Ambroiſe, de S. Jerôme, de S. Auguſtin, & des autres Peres de ces premiers temps. Quand nous n'aurions point d'autres preuves que cette Tradition vient des Apôtres, que la force qu'elle avoit déja au Concile d'Epheſe, pourroit-on raiſonnablement en douter ? Cette conſpiration des Sçavans du Peuple, des Saints, du Chef de l'Egliſe, cette ardeur de tous les Orthodoxes, non-ſeulement à défendre le dogme particulier dont il s'agiſſoit, mais à exalter d'autant plus les grandeurs de la ſainte Vierge que l'eſprit d'erreur les attaquoit, à en faire de plus fréquens éloges, à lui bâtir de nouveaux Temples juſques dans la Capitale de l'Empire ; ce zele, dis-je, ſi vif, ſi univerſel, pouvoit-il avoir un autre fondement qu'une Tradition établie, & nous, pourrions-nous en douter quand nous n'en ſçaurions pas les canaux ?

Le culte de Marie a pris naiſſance avec l'établiſſemét de la Religion, il eſt comme inné dans le cœur de tous les Catholiques.

Il eſt de certains ſentimens ſi univerſels, & qui paroiſſent tellement nés avec les hommes, qu'on ne peut douter qu'ils ne viennent de la nature. Souvent même ils préviennent la raiſon;on les a avant que de les connoître autrement que parce qu'on les ſuit,& on les voit généralement en tous ceux en qui quelque paſſion ne les a pas détruits. Tel eſt par exemple l'inſtitut d'honorer ceux dont on tient la vie, d'aimer ſa patrie, &c. Tout le monde a ces ſentimens ; & nous diſons ordinairement que ceux qui ne les ont point ne ſont pas des hommes, tant nous ſommes perſuadés qu'ils viennent de la nature & du fonds de l'humanité. Il y a quelque choſe de ſemblable dans la Religion ; il y a, dis-je, dans la Religion certains ſentimens de piété ſi univerſels dans tous les Chrétiens, quand ils ne les étouffent point par quelque paſſion déréglée, qu'ils ne peuvent venir que de l'inſpiration & de l'opération de cette grace qui fait le Chrétien, qui l'anime, qui lui donne le mouvement & qui dans cet ordre ſupérieur où Dieu l'é-

leve par l'adoption eſt pour lui une ſeconde nature. Le ſentiment de vénération qu'ont eu de tout temps dans l'Egliſe les Fideles pour la Mere de Dieu eſt du nombre de ceux dont je parle ; & quoiqu'il ait moins éclaté dans les trois premiers ſiécles, il a été de tous les ſiécles : & quand, ou la prévention de l'erreur, où l'amour de la nouveauté ne l'a point étouffé dans les Chrétiens, il a été ſi général que tout ce que l'étude des SS. Docteurs a découvert de grandeurs dans la Vierge, a été reçu avec joie des Peuples & ſoutenu avec zele par les Théologiens.

Les Saints Peres, à la différence des Réformateurs, n'ont pas craint d'exagérer en donnant des louanges à Marie.

Quand les Peres ont parlé de la ſainte Vierge, s'ils ont quelquefois écrit que l'on pouvoit pouſſer trop loin, ou les louanges qu'on lui donne, ou la confiance qu'on a en elle, ou les devoirs de religion qu'on lui rend, ç'a été rarement, & dans des temps où ils avoient ſujet de le faire ; hors de-là, avec quelle ardeur ne ſe ſont-ils pas portés à la louer, à lui attirer la confiance des Chrétiens, même des pécheurs, à lui rendre tous les honneurs que la piété la plus ingénieuſe peut ſuggérer ? Au lieu de ces motifs preſſans de dévotion envers Marie, au lieu de ces vives exhortations à la bénir & à l'invoquer, au lieu de ces utiles pratiques de l'honorer & de la ſervir, qu'on liſoit autrefois dans les Livres, qu'on entendoit dans les Diſcours qui ſe faiſoient ſur ce ſujet, on ne voit dans ces nouveaux Réformateurs que des précautions affectées pour faire craindre les louanges qu'on donne à la Mere de Dieu, la confiance qu'on a en elle, les devoirs qu'on lui rend.

Combien la dévotion envers Marie eſt ſolidement établie.

Pour convaincre les plus opiniâtres par une preuve évidente & ſenſible que rien n'eſt plus ſolidement établi que la dévotion envers Marie, je n'aurois qu'à vous produire le témoignage authentique de l'Egliſe ; & ſur les veſtiges de la Tradition remontant juſqu'aux premiers ſiécles, recueillant tous les ſuffrages des Peres Grecs & des Latins, conſultant les anciennes Liturgies, ſuivant les lumieres que

l'Hiſtoire Sainte me fourniroit, je vous ferois un long dénombrement des Temples & des Autels qu'on a batis en ſon nom, des images peintes & gravées que nous avons héritées de nos ancêtres, des Ordres Religieux établis en ſon honneur ; je vous ferois ſouvenir de ce zele ardent & univerſel que chaque ſiécle, où la ſainte Vierge a été attaquée, a fait paroître pour la défenſe de ſes intérêts, du grand nombre de Fêtes que l'Egliſe lui conſacre, des prieres qu'elle ordonne aux Fideles pour l'honorer, & enfin de ce conſentement ſi général de tous les temps & de toutes les Nations à célébrer ſes grandeurs. De-là comme d'un principe reconnu de tout le monde, je pourrois tirer cette conſéquence infaillible contre les ennemis de la ſainte Vierge, que l'Egliſe dans ſes obſervances & ſes cérémonies religieuſes étant conduite par l'Eſprit de Dieu, on ne peut douter que la vénération profonde qu'elle inſpire à ſes enfans pour la ſainte Vierge, que cette diſtinction qu'elle met entre elle & les autres Saints ne ſoit ſolidement fondée : car s'il eſt vrai, leur dirois-je, que les Fideles excedent dans les honneurs qu'ils rendent à la ſainte Vierge, & que le culte dont on l'honore ne convienne qu'à Dieu, comment ſe pouvoit-il faire que Dieu l'autoriſât par des miracles ; qu'il ſouffrît que l'Egliſe toujours gouvernée par le Saint-Eſprit chantât les éloges de la ſainte Vierge ; que tous les Saints des ſiécles paſſés euſſent en elle une confiance ſi extraordinaire, & que les perſonnes mêmes qui vivent aujourd'hui avec le plus de piété fuſſent encore dans cette erreur ? N'aurions-nous pas droit de nous plaindre de la Providence qui s'eſt ſi ſolemnellement engagée à veiller ſur la conduite de l'Egliſe ?

Ce qu'entendent les Théologiens après

Quand je parle de la dévotion envers la ſainte Vierge, je ne prétends pas parler d'un goût de piété, d'un ſentiment affectueux qui éclate en quelques ſoupirs tendres, qui faſſe même répandre des larmes

pleines de douceur ; je ne parle pas d'une complaisance secrette, d'une consolation intérieure qu'une ame vertueuse éprouve, ou dans une méditation fervente, ou dans une conversation édifiante sur les grandeurs, le pouvoir & les bontés de la sainte Vierge ; c'est de cette espece de dévotion que saint Bernard dit : qu'elle est proprement l'affaire du cœur. Je parle de la dévotion envers la sainte Vierge sur la définition que les Théologiens, & S. Thomas en particulier, nous donnent de la dévotion, considérée en général & comme un acte de Religion par où nous rendons à Dieu le culte que nous lui devons ; c'est, dit l'Ange de l'Ecole, une volonté prompte & déterminée à embrasser & faire tout ce qui regarde le culte & le service de Dieu. Sur ce principe, la solide & vraie dévotion envers la sainte Vierge n'est autre chose que cette même volonté qui se porte promptement & généreusement à tout ce qui regarde le culte, & à tout ce qui peut contribuer à la gloire de la sainte Vierge. Or pour suivre toujours le principe, je parle du culte que Marie mérite en qualité de Mere de Dieu.

S. Thomas, par dévotion envers Marie.

Jesus-Christ prenant autrefois en main la cause de Magdeleine contre les murmures de ceux qui étoient choqués de la voir répandre une liqueur précieuse sur la tête du Sauveur, loua ce qu'elle avoit fait, & dit qu'en mémoire d'elle, dans tout l'Univers, en quelque lieu que l'Evangile fût prêché, une action si louable seroit racontée : voilà l'étendue du culte qu'on rend à Marie ; par-tout où l'Evangile est annoncé, Marie y est connue. On sçait des Saints qui sont particulierement révérés dans certains lieux, dans certains Royaumes, par certains Peuples ; mais par-tout où Jesus-Christ est adoré, sa sainte Mere y est honorée. Il n'y a dans le monde Chrétien & Catholique, ni Royaume, ni Province, ni Ville, ni Bourgade même, où Marie ne soit reconnue & honorée comme Mere de Dieu.

Jusqu'où s'est étendue la dévotion envers Marie, elle n'a pas plus de bornes que le monde Chrétien.

Eſt-il une Egliſe dans le monde où il n'y ait au moins une Chapelle dédiée à Marie, & conſacrée à Dieu ſous ſon nom ? Saints, juſtes & glorieux monumens de la dévotion des Peres, qui doit être le modele de celle de leurs enfans ; la conduite de tous les vrais Fideles a toujours été, & eſt encore, & ſera toujours unanime ſur ce point.

Raiſonnement de S. Thomas qui prouve que le culte de Marie n'eſt point ſuperſtitieux comme veulent le faire entendre les ennemis de Marie.

C'eſt un principe ſolidement établi dans la doctrine de S. Thomas, que tout ce qui ſe fait conformément aux uſages reçus dans l'Egliſe, à deſſein d'honorer Dieu, & de réprimer ſes paſſions, ne doit point paſſer pour ſuperſtitieux ; or ceci poſé, peut-on condamner le culte que nous rendons à Marie, puiſqu'il ſe rapporte tout entier à Dieu ? Je ne fais point de difficulté de le dire, ſi nous excedons dans le culte que nous rendons à la ſainte Vierge, ce ſont les Peres & les Saints qu'il faut accuſer ; Athanaſe, Chriſoſtôme, Cyrille, Cyprien, Baſile, Ambroiſe, Jerôme, Auguſtin, Bernard, zélés défenſeurs de la gloire de Jeſus-Chriſt & de celle de Marie ; ſi nous ſommes ſuperſtitieux dans le culte que nous rendons à Marie, vous l'avez été devant nous : c'eſt la tradition qu'il faut condamner ; c'eſt l'Egliſe qui nous trompe ; ſi nous nous trompons, c'eſt elle qui a établi ces Fêtes ; c'eſt elle qui a élevé ces Temples ; c'eſt elle qui chante ſes louanges ; c'eſt elle qui a autoriſé & approuvé ces ſaintes Societés : mais l'Egliſe peut-elle ſe tromper ? L'Egliſe peut-elle nous tromper ? Vous donc, zélés indiſcrets, ennemis déclarés de Marie, & par conſéquent ennemis cachés de Jeſus-Chriſt, qui, en éloignant les Fideles de la Mere, ne prétendez que les éloigner du Fils, ou levez enfin le maſque, ou ceſſez de parler contre Marie.

Contre les adverſaires de Marie.

Juſques à quand l'erreur ou l'impieté répeteront-elles les injurieuſes calomnies dont l'Egliſe s'eſt déja purgée tant de fois, ſurtout à l'égard de la bienheureuſe Vierge ? Entendrons-nous toujours ſonner l'allarme, pour ainſi dire, dans le monde Chrétien ?

Criera-t-on sans cesse à la superstition & à l'idolâtrie ? Est-il aujourd'hui un Catholique assez peu instruit pour donner dans l'erreur des Collyridiens, que Saint Epiphane a si fortement combattus, parce qu'ils regardoient Marie comme une divinité, à laquelle ils ne rougissoient point de faire des sacrifices ? J'avouë que c'est faire injure à Jesus-Christ, que de rendre à Marie un culte par où nous ne devons honorer que la divine Majesté ; ne dois-je pas aussi avouer que si je ne rend pas à Marie tous les honneurs divins, je lui dois, comme à la mere du Seigneur, tout ce qui n'est point propre de Dieu seul.

Injustice des adversaires de Marie, de prétendre retrancher son culte parce qu'il s'y glisse des abus.

C'est une injustice dont le monde n'est gueres capable, que quand il s'agit de la dévotion, & surtout de la dévotion envers Marie, de la condamner absolument, parce que quelques-uns en abusent ; comme si l'on n'abusoit pas tous les jours des Loix les plus sages & des reglemens les plus raisonnables ; comme s'il falloit condamner les Sacremens, la Priere & toutes les bonnes œuvres, parce qu'on en abuse ; comme s'il falloit s'en prendre à la dévotion même des abus qu'on en fait, & non pas à la corruption du cœur & de l'esprit de l'homme. C'est la sage réflexion que fait saint Ephiphane en combattant les témeraires adorateurs de Marie ; comme si enfin l'Eglise ne condamnoit pas également & ceux qui abusent de la dévotion envers la sainte Vierge, & ceux qui la mépriſent.

Une des preuves les plus convaincantes pour autoriser notre culte envers Marie, & qui doit fermer la bouche aux hérétiques, c'est le témoignage des plus anciennes Liturgies,

Pour fermer la bouche à nos mutins accusateurs qui nous taxent d'attribuer à Marie le culte qu'on ne doit qu'à Dieu, il suffit de leur mettre sous les yeux comment s'expriment à son égard toutes les différentes Lyturgies, & les noms glorieux qu'elles lui donnent. *Faisons commémoration de la très-sainte immaculée, très-glorieuse & benite Marie Notre-Dame Mere de notre Dieu, toujours Vierge.*

Liturgie attribuée à S. Jacques.

Faisons mémoire de la très-sainte, pure & bénite par-dessus toutes les Créatures, Marie notre glorieuse

Liturgie de S. Chrysostôme.

Dame Mere de Dieu, & toujours Vierge, & recommandons-nous les uns les autres nos personnes & nos vies à Jesus-Christ.

Liturgie des Grecs d'aujourd'hui.

Nous interposons auprès de vous votre Mere qui vous a enfanté, selon la chair, & qui est demeurée vraiment Vierge, même après l'enfantement. Par l'intercession de cette très-miséricordieuse Dame, pardonnez à tous ceux qui l'invoquent les fautes où ils sont tombés, & que l'honneur qu'ils lui rendent leur soit un thrésor de vie.

Liturgie des Ethiopiens.

Dans la Lyturgie des Ethyopiens, vénérable par son antiquité, le Célebrant saluant la Vierge lui parle en ces termes: *Réjouissez-vous Vierge en tout temps, Mere de Dieu & de Jesus-Christ, élevez nos prieres en tout temps dans le séjour des Elûs de votre Fils, afin que nos péchés nous soient remis; intercedez devant son thrône, afin qu'il ait pitié de nos ames.* Dans celle dont l'Eglise Latine se sert partout depuis si long-temps, on fait aussi mémoire de la Vierge pour demander à Dieu que par ses mérites & par ses prieres, il nous accorde son secours & sa protection.

Les Peres de l'Eglise, loin d'autoriser les abus qui pouvoient se glisser dans le culte de Marie, se sont toujours fait un devoir de s'y opposer.

C'est encore une injustice des Hérétiques d'accuser l'Eglise d'avoir autorisé ou toleré les abus qui se sont glissés dans le culte de Marie; s'il en échape quelqu'uns à la censure, ce n'est pas qu'elle les tolere, encore moins qu'elle les autorise. Saint Epiphane qui parle de Marie avec tant de zéle & de vénération, s'éleva contre ces Hérétiques qui lui rendoient l'honneur souverain. On trouve dans Saint Bonaventure, ce Zélateur si déclaré du culte de Marie, de sages précautions contre l'abus qu'on y peut commettre. Ce que Saint Bernard écrivit aux Chanoines de Lyon touchant la Fête de la Conception, montre que ce favori de Marie, loin de se laisser emporter au zéle qu'il avoit pour sa gloire, en étoit assez maître pour moderer celui des autres, qu'il croyoit s'écarter des regles de l'Eglise. Le Concile de Trente si plein de respect pour la Vierge dans tous

Hæres. Collyridienne.

D. Bern. Epist. ad Lugd.

ſes décrets, & ſi ſoigneux de lui conſerver ſes privileges & ſes honneurs, a fait des Ordonnances pour empêcher que l'ignorance ou le faux zéle n'y fît gliſſer la ſuperſtition. Pie V. ſi redevable à Marie des graces qui l'ont fait un ſi grand Saint, fit corriger en certains Livres des Prieres compoſées à ſa gloire en des termes dont la Théologie ne permet pas de ſe ſervir.

Il eſt vrai que la dévotion à la Sainte Vierge eſt une reſſource pour les plus grands pécheurs, & qu'ils ne doivent point déſeſperer tant qu'ils auront une ſincere & juſte confiance en elle; cette dévotion, cette confiance eſt un rempart qui les met à couvert de la colere de Dieu : mais ſi on abuſe de ces faveurs, ce ſont des faveurs que Dieu nous ôtera, nous perdrons cette dévotion & en même-temps toute notre reſſource. Car enfin Marie ne peut empêcher notre perte qu'en nous menageant des graces de protection, pour nous délivrer des dangers ; & ſi malgré elle nous nous y jettons, à quoi nous ſervira ſa protection ? elle ne peut procurer notre ſalut qu'en obtenant pour nous des graces de converſion ; & ſi nous y réſiſtons, à quoi ſerviront-elles, ſinon, à nous rendre plus inéxcuſables ?

La dévotion à la Ste Vierge eſt une reſſource dont on ne doit point abuſer.

Que doit-on penſer d'un eſprit toujours prêt à faire naître des doutes ſur les grandeurs de Marie & ſur ſes plus illuſtres prérogatives ; toujours appliqué à imaginer de nouveaux tours pour nous les rendre ſuſpects, mettant toute ſon étude à troubler la pieté des Peuples, & par toutes ſes ſubtilités ne cherchant qu'à la reſſerrer, qu'à en décréditer les plus anciennes pratiques, peut-être qu'à l'anéantir au lieu de travailler à la maintenir & à l'étendre? Ah ! Mon Dieu, falloit-il donc que le miniſtere de votre ſainte parole fût aujourd'hui néceſſaire pour défendre l'honneur & le culte que le monde Chrétien eſt en poſſeſſion de rendre à la plus ſainte des Vierges ? Après que les plus ſolides appuis de notre Religion ſainte ſe ſont épuiſés à publier les grandeurs de Marie ; après

L'impiété de ceux qui font toute leur étude de prêter un ridicule à la dévotion ou aux dévots de la Ste Vierge.

qu'ils ont déſeſperé de trouver des termes proportionnés à la ſublimité de ſon état ; après qu'au nom de tous S. Auguſtin a confeſſé ſon inſuffiſance : *Quibus te laudibus efferam neſcio.* Falloit-il que je fuſſe obligé de combattre les fauſſes réſerves de ceux qui craignent de la louer avec excès, & qui oſent ſe plaindre qu'on l'honore trop ? Voilà toutefois un des déſordres de notre ſiécle : à meſure que les mœurs ſe ſont perverties par une apparence de réforme, on a raffiné ſur la ſimplicité du culte. A meſure que la foi eſt devenuë tiéde & languiſſante, on a affecté de la faire paroître vive & ardente ſur je ne ſçai combien d'articles, qui n'ont ſervi qu'à exciter des diſputes & à diviſer les eſprits ſans les édifier.

Suite du même ſujet.

Si ces prétendus zélés & cenſeurs indiſcrets du culte de la ſainte Vierge avoient été appellés au Concile, & qu'on eût pris leurs avis, jamais ils n'auroient conſenti à cette multiplication de Fêtes inſtituées en ſon honneur, ce nombre infini de Temples & d'Autels conſacrés à Dieu ſous ſon nom, n'eût pas été de leur goût ; tant de pratiques établies par l'Egliſe pour entretenir notre piété envers la Mere de Dieu les auroit choqué ; & pour peu qu'on les écoutât, ils concluroient à les abolir. Il n'a pas tenu à eux, & il n'y tiendroit pas encore que ſous un vain prétexte de ce culte judicieux, mais judicieux ſelon leur ſens qu'ils voudroient introduire dans le Chriſtianiſme, la Religion ne fût réduite à une ſéche ſpéculation, qui bientôt dégénereroit, & qui de nos jours en effet ne dégénere que trop viſiblement dans une véritable indévotion. Mais malgré toutes les entrepriſes que l'Héreſie a formées contre vous, Vierge ſainte, votre culte a ſubſiſté, & il ſubſiſtera : jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre le zéle des vrais Chrétiens & contre leur fidelité à vous rendre les juſtes hommages qui vous appartiennent. Vous êtes, ô ſainte Mere de Dieu, vous êtes l'écueil contre lequel ont échoué toutes les

erreurs, & vous le ſerez toujours. Vous ſeule avez triomphé de toutes les Héreſies ; & à peine s'en eſt-il formé une dans le Chriſtianiſme qui ne vous ait attaquée, & il n'y en a point que vous n'ayez confonduë : *Cunctus Hæreſes ſola interemiſti in univerſo mundo.*

Le culte qu'on rend à Marie retourne & ſe termine à Dieu.

Il faut bien ſe convaincre de cette vérité de notre Religion ſainte, que quand on a de la vénération & de la dévotion pour les Saints, on ne révere en eux que ce qu'ils ont reçu de Dieu ; & par conſéquent lorſqu'on a encore une plus grande vénération pour la Sainte Vierge, que pour les autres Saints, on n'honore & ne révere en elle que ce que Dieu y a mis, & ce qu'elle a reçu de lui : ainſi toute la dévotion & la vénération qu'on a pour la ſainte Vierge en particulier retourne à Dieu. On adore en lui une ſouveraine excellence qu'il a par lui-même, & tout ce que l'on regarde comme l'objet de notre Religion ou de notre dévotion, eſt Dieu, ou vient de Dieu comme de ſon principe ; c'eſt pourquoi tous les hommages religieux que la dévotion nous porte à rendre à la ſainte Vierge ſe terminent à Dieu comme à leur fin derniere.

L'on ne peut trop honorer Marie, comment cela doit s'entendre? quel eſt le culte que l'on décerne à Marie?

Marie en qualité de Mere de Dieu eſt élevée au-deſſus de tous les Saints, & ſi élevée que l'Egliſe même l'appelle la Reine de tous les Saints ; elle mérite donc par cette même qualité un culte ſupérieur à celui par où nous honorons les autres Saints. Ne craignez pas que nous mettions dans un juſte parallelle la Mere avec le Fils : Non, nous n'honorerons jamais Marie comme une Divinité, nous ſçavons mettre la différence entre le Créateur & la Créature. A celui-là ſeul eſt dû le culte de latrie par où nous reconnoiſſons le ſuprême domaine, & par où nous honorons la ſouveraine majeſté de Dieu : mais nous diſons, avec autant de religion que de vérité, qu'après Dieu perſonne ne mérite plus de dévotion que la Mere de Jeſus, & qu'elle doit être autant préſe-

rée à tous les autres Saints dans le culte que nous lui rendons, que Dieu l'a lui-même préferée à tous en la choiſſant pour ſa Mere. Les Théologiens appellent hyperdulie le culte que nous rendons à Marie pour le diſtinguer du culte de Dulie, par où nous honorons les Anges & les Saints, & pour faire ſentir la ſupériorité de l'un au deſſus de l'autre.

Pourquoi l'Ecriture a gardé un ſilence ſi profond à l'égard de Marie.

On s'étonne quelquefois de ce que l'Ecriture nous apprend ſi peu de choſe des grandeurs de Marie, & pour peu qu'on ait de zéle on voudroit que l'Evangile s'étendît davantage ſur ſes éloges. Mais voilà, diſent les Théologiens, de quoi fonder la plus grande eſtime : Le Saint Eſprit, diſent-ils, qui n'ignoroit pas ſur quel fondement il devoit établir la grandeur de ſon épouſe, a cru que la ſeule qualité de Mere de Dieu ſuppléroit à tous les éloges, & que faiſant connoître la divinité du Fils par un long récit de miracles inconteſtables, on ne pourroit enſuite refuſer les plus grands honneurs à celle qui ſeroit reconnuë pour la Mere d'un tel Fils. En effet, il ne faut que réflechir ſur ce terme, *Mere de Dieu*, pour y trouver de quoi ſatisfaire amplement le zéle qu'on a pour la gloire de la ſainte Vierge ; & quiconque à bien pénétré le ſens de ces deux paroles, y découvre de quoi fonder & regler tout-à-la-fois, la dévotion des Fideles envers la ſainte Vierge, c'eſt-à-dire, de quoi ſe prémunir contre deux erreurs également dangereuſes. La premiere, qui eſt de manquer de confiance en Marie. La ſeconde, qui eſt de porter ſa confiance en Marie juſqu'à une téméraire préſomption.

Hérétiques qui ont fait la guerre à Marie, les un partrop de zele, les autres par un excès de mépris.

Ceux qui ont trop honoré Marie, ſont les Manichéens & les Collyridiens ; les premiers l'ont fait paſſer pour un Ange, comme l'aſſure Saint Thomas ; les ſecond l'adoroient comme une Divinité, & lui offroient, dit Saint Epiphane, certains jours de l'année des ſacrifices en cette maniere ; ils étendoient un linge ſur un ſiége quarré, & mettoient deſſus une

S. Thom. 3. *Diſt.* 4. *Quæſt.* 2. *Art.* 1.

S. Epiph. Hereſ. 78. *& 79.*

espece de gâteau, qu'ils offroient à la Vierge, & dont ils mangeoient tous ensemble.

Avis salutaires de la B.V. Marie à ses dévots indiscrets.

Il a paru il y a environ un siécle un petit Livret, qui s'est répandu par toute la France avec des réflexions & des éclaircissemens très injurieux à la Mere de Dieu. L'Auteur taxe assez ouvertement les Peres qui ont parlé à l'avantage de Marie, d'exagérations indiscretes & hyperboliques, tous les Catholiques qui l'honorent d'idolâtrie & de superstition : il veut nous persuader que nous sommes tous à présent Collyridiens, c'est-à-dire, Hérétiques ou plutôt Idolâtres, que nous honorons la Vierge comme une *seconde Divinité*; que nous lui rendons un culte qui n'est dû qu'à Dieu seul ; que nous mettons en elle toute notre espérance ; que nous l'élevons au-dessus de son Fils, & que par une impieté extrême nous lui donnons toute la gloire de notre salut & de notre rédemption; & ce qui est surprenant, il tente de nous faire croire que ce n'est pas seulement le petit Peuple qui est dans cet aveuglement ; mais encore tous les Prélats, tous les Docteurs, tous les Prédicateurs, & généralement tous les plus saints & les plus habiles gens de l'Eglise auxquels il adresse les avis comme il confesse lui-même dans l'apologie qu'il a faite pour sa défense.

Courte réflexion sur l'article qui précede.

Il est étonnant que cet Auteur impie * qui taxe les vrais dévots à Marie d'indiscrétion, pour soutenir ses sentimens si injurieux à l'Eglise & à Marie, ne produise ni Décrets de Concile, ni Bulles de Papes, ni témoignages de Docteurs. Toute son accusation est fondée sur une fiction poëtique & sur une supposition où il nous représente la Vierge qui donne des avis à ceux qui lui sont dévots, & tourne en ridicule les Histoires rapportées par les Peres de l'Eglise. Avec cette audace, il prétend faire recevoir ses visions comme des décisions de foi, & les fictions de son esprit comme des vérités infaillibles ; il prend

* Ce Livre est attribué à un Avocat de Cologne.

dans tout son Livre le ton de Prophete, en disant avec emphase, *voici ce que dit la Vierge*; au lieu qu'il devroit dire, voici ce que dit Luther, voici ce que dit Calvin, voici ce que dit Erasme. *

De l'honneur qui a été rendu à la Ste Vierge en tout temps, en tous lieux, & par toutes sortes de personnes.

Comme je passerois de beaucoup les bornes d'un Traité ordinaire, si je voulois rapporter tout ce que les Peres ont écrit à l'honneur de Marie, je renvoye ceux qui seront curieux d'approfondir, aux sources mêmes que je vais me contenter d'indiquer ici depuis le premier siécle jusqu'au quinziéme.

Premier Siécle.
S. Ignace le Martyr.
S. Denys l'Aréopagite.

Second Siécle.
S. Justin Martyr.
S. Irenée.

Troisiéme Siécle.
Origenes.
S. Grégoire de Neo-Césarée.
S. Cyprien.
Denys Alexandrin.
S. Melhode Martyr.

Quatriéme Siécle.
S. Athanase.
S. Ephrem.
S. Basile le Grand.
S. Epiphane.
S. Ambroise.
S. Jerôme.
S. Sophronius.

Cinquiéme Siécle.
S. Chrysostôme.
S. Augustin.
S. Cyrille d'Alexandrie.
S. Proclus.
S. Basile de Séleucie.
Théodoret.
S. Eucher.
S. Pierre Chrysologue.

Sixiéme Siécle.
S. Fulgence.
S. André de Candie.
S. Chrysippe.
Venantius Fortunatus.
S. Grégoire.

Septiéme Siécle.
Hesychius.
S. Ildephonse.
Le Concile de Nicée.
Le Concile de Jerusalem.

* Le Saint Siége a condamné ce Livre après un mûr examen; l'Espagne l'a proscrit de ses Etats comme contenant des Propositions suspectes d'erreur, des impiétés, des abus de l'Ecriture Sainte, &c.

Huitiéme

Huitiéme Siécle.

S. Germain Patriarche de Conſtantinople.
S. Jean de Damas.
Le vénérable Bede.
S. Paulin.
Alcuin.
Le V. & VII. Concile général.

Neuviéme Siécle.

S. Nicephore.
Jonas, Evêque d'Orléans.
Théophanes.
Strabon.
Auſbert.

Dixiéme Siécle.

Idiot.
George de Nicomédie.
Hermanus Contractus.
S. Fulbert.

Onziéme Siécle.

Le B. P. Damien.
S. Anſelme.
Yves de Chartres.
S. Grégoire VII. Pape.

Douziéme Siécle.

S. Bernard.
L'Abbé Rupert.
Arnould de Chartres.
Hugues de S. Victor.

Treiziéme Siécle.

Innocent III. Pape.
Guillaume de Paris.
Albert le Grand.
S. Thomas.
S. Bonaventure.

XIVme. & XVme. Siécles.

Jean Scot.
S. Bernardin de Sienne.
Jean Gerſon.
S. Antonin.
Le B. Laurent Juſtinien.

Si un Chrétien dévot à la Vierge peut être damné.

Cette queſtion offenſe les ennemis de la Vierge, ils ſe récrient contre les Peres qui l'ont avancée, qu'il eſt impoſſible qu'un ſerviteur de la Vierge ſoit damné; il eſt vrai que cette expreſſion, il eſt impoſſible &c. paroît d'abord dure, inſoutenable & même contraire aux principes de la foi; car s'il eſt impoſſible qu'un ſerviteur de Marie ſoit damné, il eſt néceſſaire qu'il ſoit ſauvé: or, ſuivant la doctrine de l'Egliſe, on ne peut dire qu'un homme ſera ſauvé néceſſairement, puiſqu'il ſe ſauve librement, & que la néceſſité détruit la liberté. Cependant Vega Mendoſa & pluſieurs grands Théologiens tiennent cette propoſition ſûre. Il eſt impoſſible qu'un homme ſoit damné qui ſert fidelement Marie; la raiſon qu'ils en apportent eſt que les Peres l'ont avancé. Saint Anſelme &

Vega Theol. Moral. Mend. Lib. 2. Virid. Probl. 9. S. Anſel.

Lib. de Excell. Virg. c. 12. Bernard. Hom. 3. de Nativit. in Missus. Ant. 4. Part. Litt. 15. c. 17. §. 4. D. Aug. Serm. de Annunt.

Saint Antonin disent en termes formels, qu'il est impossible qu'un serviteur de Marie soit réprouvé & périsse, *impossibile est ut pereat*. Saint Bernard dit que Marie obtient tout ce qu'elle veut, & Saint Antonin ajoute qu'il est impossible qu'elle ne soit point exaucée : *Impossibile Deiparam non exaudiri*. Saint Augustin l'appelle l'unique espérance des Pécheurs.

Ce que l'on doit entendre par cette impossibilité de se damner étant sous la protection de Marie.

Luc. 17. 1. Hebr. 6. 6. Joan. 1. 3. Marc. 10. 25.

Cette façon de parler, il est impossible, est ordinaire dans les écritures, & ne donne aucune atteinte à notre liberté. *Il est impossible*, dit Jesus-Christ, *qu'il n'arrive des scandales. Il est impossible*, dit Saint Paul, *que ceux qui ont été une fois éclairés . . . . . & qui après sont tombés soient renouvellés par la pénitence*. Saint Jean dit dans le même sens que tout homme qui est né de Dieu ne commet point de péché, & qu'il ne peut point pécher, parce qu'il est né de Dieu, *& non potest peccare quoniam ex Deo natus est*. Toutes ces impossibilités n'étant point absoluës, mais morales, elles ne forment aucune atteinte à notre liberté : en effet, nous appellons impossible ce qui est rare & difficile. *Il est impossible*, dit Jesus-Christ, *qu'un Riche soit sauvé ;* c'est-à-dire, très-difficile, quoique cela soit possible. Ainsi quoiqu'il soit au pouvoir de tous les hommes, ou d'opérer leur salut ou de consommer leur réprobation, nous disons cependant qu'il est impossible qu'un vrai serviteur de la Vierge soit damné, d'autant qu'elle lui obtient des graces efficaces pour conserver son innocence où pour faire pénitence pendant sa vie, & principalement à la mort ; & comme ces graces quelques puissantes qu'elles soient, ne blessent en aucune maniere notre libre-arbitre, c'est en ce sens que les Peres disent, *qu'il est impossible qu'un serviteur de la Vierge soit damné, & qu'il est nécessaire qu'un serviteur de la Vierge soit sauvé.*

HISTOIRE
DE L'HÉRÉSIE DE NESTORIUS.

NESTORIUS étoit Sirien, de la Ville de Germanie. C'étoit un homme d'esprit, de beaucoup d'éloquence & d'une facilité admirable à bien parler sans préparation. Il avoit de grands dehors de vertu & n'avoit d'autres vices que ceux que l'hypocrisie cache aisément. Ainsi on ne voyoit en lui que de l'austérité, du zéle, beaucoup d'étude & de retraite, & ce fut sous ces voiles trompeurs qu'il sçut couvrir un grand orgueil, une vaste ambition, un désir effrené de paroître plus clairvoyant que les autres dans les Mysteres de la Religion. Il prêchoit à Antioche lorsque le bruit qu'y faisoit son talent s'étant répandu jusqu'à Constantinople, Théodose le jeune, alors Empereur, l'y appella à l'occasion de deux prétendans au Patriarchat sur lesquels on ne pouvoit s'accorder. On convint d'élire Nestorius, & l'on crut voir revivre en lui un autre Saint Jean Chrysostôme, dont il sembloit suivre les pas; ce Saint ayant été élevé sur la Chaire de Constantinople par la réputation que lui avoient faite à Antioche son éloquence & sa vertu.

Act. Conc. Eph. Baron. in Ann. Gas, Præf. in Mar. Mert.

On ne fut pas long-temps à s'appercevoir qu'on avoit fait un mauvais choix. Nestorius ne fut pas plûtôt Patriarche, qu'affectant de paroître grand Théologien, il prêcha un nouveau sermon touchant le Mystere de l'Incarnation, qu'il s'étoit formé en partie de ses propres idées, en partie de celles de Théodore de Mopsuete, lequel ayant été son Maître avoit commencé à lui corrompre l'esprit.

Il insinua cette nouveauté avec tout l'art dont étoit capable un homme adroit & avisé; mais comme les plus habiles gens échouent d'ordinaire par quel-

qu'entêtement qui les emporte, & contre lequel ils ne sont jamais bien en garde, le Novateur laissa trop tôt appercevoir l'opposition secrette qu'il avoit à la gloire de la Sainte Vierge, qui souleva contre lui le Peuple & lui attira la haine publique.

Le Patriarche se sentant ainsi soutenu crut qu'il étoit temps de parler. Mais en cela même usant d'artifice, il jugea qu'il ne devoit pas parler le premier, & qu'il seroit plus sûr pour lui de faire proposer sa doctrine par d'autres, pour prendre ses mesures dans la suite, selon qu'elle seroit reçuë du Public.

Il avoit deux hommes à sa dévotion, l'un étoit un Prêtre nommé Anastase, qui ayant demeuré long-temps avec lui avoit pris son esprit & ses mœurs; l'autre étoit un Evêque nommé Dorothée, homme flateur & intéressé, & d'une hardiesse à parler, qui alloit jusqu'à l'impudence. Tels furent les organes dont Nestorius se servit pour faire cette tentative.

Tous deux s'en acquitterent selon ses intentions: mais, & le Maître & les Disciples se tromperent dans la méthode qu'ils suivirent pour publier leurs erreurs. Ces erreurs, de la maniere qu'on les proposoit, sembloient devoir moins effaroucher les esprits que celles des autres Hérétiques, qui avoient attaqué jusques-là le Mystere de l'Incarnation. Car Nestorius ne nioit ni la Divinité de Jesus-Christ, ni la réalité de sa chair: mais distinguant en lui deux Personnes comme deux Natures unies ensemble moralement, au lieu que la Foi Catholique n'y admet qu'une seule Personne en deux Natures substantiellement unies, il le regardoit comme un Homme dans lequel le Verbe habitoit, ainsi que Dieu habitoit en ses Temples. Et pour rendre sa doctrine moins odieuse aux Catholiques, il ne rejettoit pas toute union plus intime que l'union morale entre le Verbe & l'humanité, mais il prétendoit que cette union ne s'étoit faite qu'avec le temps, & non pas dans la

conception du Sauveur ; d'où il inféroit toujours que la Vierge ne pouvoit être appellée Mere de Dieu ; mais tout au plus Mere de Chriſt, c'eſt-à-dire, Mere de cet Homme où il diſoit que Dieu habitoit d'une façon particuliere.

Cette conſéquence ſuivoit de la doctrine de preſque tous ceux qui avoient combattu avant Neſtorius le ſiſtême Catholique de l'Incarnation, comme elle ſuivoit de la ſienne : mais les autres plus attachés à établir les principes de leurs erreurs, qu'à en tirer les conſéquences, n'avoient attaqué qu'indirectement la maternité de la Sainte Vierge. Peut-être que ſi Neſtorius eût fait comme eux, ſon erreur touchant le Verbe incarné, plus plauſible & plus délicate que celle des Hérétiques qui l'avoient précédés, eût impoſé pour quelque temps, & n'eût pas ſi ſubitement ſoulevé les eſprits ; au moins ceux du Peuple, accoutumé depuis long-temps aux nouvelles diſputes qui s'élevoient fréquemment ſur cette matiere. Mais ſoit qu'il fût comme il parut être plus agité que les autres de ce démon qui a depuis tant déchaîné d'Hérétiques contre Marie, ſoit qu'il crût que l'honneur de la Mere intéreſſeroit moins le Public que celui du Fils : il commença par attaquer la maternité de la Sainte Vierge ; en quoi il apperçut bien-tôt que ſon artifice n'avoit pas réuſſi.

A peine ſes deux émiſſaires avoient propoſé ſa doctrine & prêché que Marie ne devoit pas être appellée Mere de Dieu, qu'on regarda cette propoſition comme un blaſphême tout nouveau. On en eut horreur : on murmura tout haut, & le tumulte fût allé plus loin, ſi le zéle que le Patriarche avoit témoigné contre les erreurs, n'eût fait eſpérer que celle-ci ne feroit pas un grand progrès. On fut ſurpris quand peu de jours après on entendit prononcer au Prélat publiquement le même blaſphême dans un ſermon qu'il fit au Peuple ſur l'enfantement de la Sainte Vierge, où adouciſſant par des louanges le

tort qu'il faiſoit à ſa gloire, il rejetta opiniâtrément le titre de Mere de Dieu.

Tout Conſtantinople s'émût au bruit que fit ce ſermon impie ; & à peine fut-il fini qu'un ſaint Solitaire qui s'y étoit trouvé, paroiſſant au milieu de l'Aſſemblée, traita d'Hérétique le Patriarche & ſe mit en devoir d'empêcher qu'il n'entrât avec les autres dans le lieu de la communion. Le Peuple, les Monaſteres, la plus grande partie des Officiers de l'Empire, les Magiſtrats ne voulant plus communiquer avec ce Loup vêtu en Paſteur, ne ſe trouverent plus où il aſſiſtoit. Ainſi l'Hérétique ſe vit réduit à enſeigner ſa mauvaiſe doctrine à un petit nombre de partiſans, que l'intérêt, la vanité, l'amour de la nouveauté lui avoient acquis.

Alors prêcherent ouvertement contre lui tout ce qu'il y avoit dans la Ville Impériale de gens de bien parmi les Sçavans.

Proclus Evêque de Cyſique & depuis de Conſtantinople, Diſciple du grand Chriſoſtôme, duquel il avoit l'éloquence & imitoit de près la ſainteté, fit un ſermon véhément au Peuple le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge.

Précis du diſcours de Proclus Evêque de Cyſique.

Le Prélat étant monté en chaire, animé d'un zéle qui paroiſſoit même ſur ſon viſage, commença ſon diſcours en ces termes : La Fête, dit-il entr'autres choſes, que nous célébrons aujourd'hui à l'honneur de la Sainte Vierge, demande, mes Freres, que nous en faſſions l'éloge. La Bienheureuſe Marie nous aſſemble ici : vaiſſeau de virginité ſans tache, paradis animé du ſecond Adam, lieu où la Nature Divine s'eſt unie à la Nature Humaine : buiſſon ardent que le feu du divin enfantement n'a point brûlé, nuée véritablement légere qui a porté dans ſon ſein celui qui eſt au-deſſus des Chérubins. O toiſon pleine de la roſée céleſte par le moyen de laquelle

le Pasteur à pris le vêtement de la Brebis ! Marie, Mere & Servante du Seigneur : Vierge devenue un Ciel animé, le seul sentier par où Dieu vient aux hommes. Qui a jamais rien vû ni entendu de semblable ? Dieu tout immense qu'il est, a été renfermé dans le sein d'une Vierge ; & ce sein virginal a pû contenir celui que le Ciel ne contient pas. Ce n'est ni Dieu seul, ni l'homme seul qui est né de cette heureuse femme ; c'est Dieu & l'homme tout ensemble qui a voulu que la même porte qui avoit donné entrée au péché, donnât aussi entrée au salut, &c.

O sein virginal, continuë Proclus, où a été conçu le traité de notre liberté, où ont été fabriquées les armes qui nous sont donnée pour vaincre la mort ! Le Verbe s'est fait chair, quoique les Juifs ne le croyent pas ; Dieu a pris la forme de l'homme quoique les Gentils en rejettent le miracle ; & si le Verbe ne se fût pas ainsi incarné dans le sein d'une Vierge, la chair n'auroit point été élevée sur le thrône de la Divinité. Celui qui par sa nature étoit impassible, est devenu passible par sa miséricorde : nous ne disons point que l'homme a été déifié ; mais nous confessons que Dieu s'est revêtu de la chair de l'homme. Celui qui selon son essence est sans mere & sans pere selon la dispensation : car autrement comment Saint Paul pourroit-il dire qu'il est sans pere & sans mere ? S'il est seulement homme, il n'est pas sans mere ; s'il est seulement Dieu, il n'est pas sans pere. Il faut donc dire que c'est le même qui étant Dieu & homme tout ensemble, est sans mere comme Dieu Créateur, & sans pere comme homme créé, également Dieu dans les entrailles de la Mere & dans le sein de son Pere éternel, &c.

Proclus poursuivit avec le même enthousiasme, jamais discours ne fut recueilli avec plus d'applaudissement ; ceux qui en voudroient voir la suite consulteront les sources : je ne donne ces extraits que pour en inspirer le désir, & par-là augmenter la dévotion envers la Sainte Vierge.

L'effet que fit ſur Neſtorius & ſes Adhérans le diſcours de Proclus.

Le Patriarche & ſes Diſciples conçurent un dépit ſecret du beau diſcours que venoit de prononcer l'Evêque Proclus, & Neſtorius qui étoit préſent ne pût ſe modérer aſſez pour n'y pas répondre; il commença ſon ſermon par dire, qu'il ne s'étonnoit pas qu'un homme qui faiſoit l'éloge de la Sainte Vierge fût ainſi applaudi du Peuple, puiſqu'en effet celle qui avoit été le temple de la chair du Seigneur, ne pouvoit être aſſez louée; mais après cette louange ambigue, & qui, au ſens de l'hipocrite Neſtorius, étoit un véritable blaſphême, il en vomit ouvertement tant d'autres, qu'il renouvella dans tous les gens de bien l'horreur qu'ils avoient déja de lui : on crioit tout haut qu'on avoit un Empereur; mais que l'on n'avoit plus d'Evêque.

Détours qu'employa Neſtorius pour accréditer ſon héreſie.

L'Héréſiarque Patriarche loin de reconnoître ſon erreur ne chercha qu'à l'accréditer ſourdement. Son parti, quoique petit alors, ne laiſſoit pas de le raſſurer; & loin de s'étonner des clameurs populaires, pour tâcher de vaincre la haine publique, il employa toutes ſortes d'artifices : ainſi après avoir infecté la Ville Impériale, il voulut faire paſſer ſecretement ſes erreurs dans toutes les Provinces de l'Empire, & ne déſepera pas même de gagner Rome. Il s'acquit en effet de nouveaux Partiſans; mais tous du même caractere que ceux qu'il s'étoit faits à Conſtantinople; il fit de grandes liaiſons avec les Pélagiens d'Affrique; il ſurprit en Egypte des Moines, ou ignorans ou inquiets; il s'attacha même des Evêques en Aſie, les uns par l'oppoſition qu'ils avoient à ceux qui étoient dans la bonne cauſe; d'autres par d'autres interêts, quelques-uns par attachement pour ſa per-

ſonne. Tous ceux qu'un véritable zéle & une pieté ſolide animoient entrerent dans les ſentimens de Proclus, & ſoutinrent l'honneur de la Sainte Vierge.

Neſtorius avoit par-tout envoyé ſon ſermon de l'enfantement ; on ne l'eut pas plutôt vû à Alexandrie, que Saint Cyrille qui occupoit alors ce Siége Patriarchal s'éleva contre la nouvelle erreur, & fit pour la cauſe de la Mere de Dieu ce qu'avoit fait le grand Athanaſe pour la cauſe de Jeſus-Chriſt. Il ne ſe contenta pas de combattre l'impieté de Neſtorius par ſes ſermons dans ſon Egliſe ; mais comme un autre Phinès faiſant retentir par-tout par ſes Lettres les paroles de cet Iſraëlite zélé, *que ceux qui ſont à Dieu ſe joignent à moi.* Il unit tous les gens de bien contre l'ennemi de la Sainte Vierge.

Il écrivit d'abord en Egypte pour détromper les Solitaires que Neſtorius avoit ſurpris ; il implora le ſecours du Pape Celeſtin, & ſollicita tous les bons Evêques de ſe joindre en cauſe avec lui pour ſoutenir celle de la Mere de Dieu ; il écrivit même à l'Empereur, à Eudoxe & à Pulcherie ; l'une femme, l'autre ſœur de ce Prince, pour leur expoſer la doctrine Catholique, & leur montrer combien l'erreur de Neſtorius y étoit contraire.

Pendant ce temps l'Héréſiarque avoit ſçû prendre les devants, & avoit aſſez prévenu les eſprits pour rendre Saint Cyrille ſuſpect à la Cour de Rome, & en même-temps à celle de Conſtantinople. L'Empereur, trop aiſé à ſurprendre, s'étoit laiſſé perſuader que les Lettres que ce Prélat avoit écrites aux Princeſſes avoient été écrites à deſſein de brouiller la Maiſon Impériale, parce que depuis un temps Pulcherie qui avoit beaucoup gouverné commençoit à lui donner de l'ombrage. Ce Prince écrivit avec aigreur au Patriarche d'Alexandrie, & mêla même des ménaces aux reproches qu'il lui faiſoit. Quelques Evêques d'Occident du caractere de ceux qui préferent une mauvaiſe paix à une guerre même néceſſaire déſa-

prouverent la chaleur avec laquelle Saint Cyrille pouſſoit une queſtion qu'on leur avoit fait croire avant qu'ils l'euſſent bien examinée, ne conſiſter que dans
ΤΥΠΟΤΟΚΟΣ. la prononciation d'un mot Grec, qui n'avoit de différence que l'accent. Cela étoit vrai, mais la différence de cet accent en faiſoit une ſi grande dans le ſens, que la maniere dont le prononçoit Neſtorius & ſes Partiſans, ruinoit non-ſeulement la ſaine doctrine de la divine maternité, mais tout le ſiſtême Catholique de l'Incarnation. Ainſi Saint Cyrille ſans s'émouvoir pourſuivit toujours ſon entrepriſe, & prouva ſi bien la ſincérité & la juſtice de ſon zéle au Pape, & à tous les bons Evêques que la doctrine de Neſtorius fut condamnée par le Pontife, & cette condamnation reçuë avec un applaudiſſement général de tous les Prélats bien intentionnés. Le reſpect que témoigna Théodoſe pour la déciſion du Vicaire de Jeſus-Chriſt épouventa Neſtorius ſans lui faire perdre courage; il demanda lui-même un Concile dans l'eſpérance que par ſes intrigues & ſa cabale, ſe rendant maître des eſprits, il le ſeroit auſſi des déciſions.

Condamnation de Neſtorius.

Le Prince ayant conſenti à ce que demandoit Neſtorius, & le Pape y donnant les mains, le Synode fut convoqué, ce fut l'année 430 que ce troiſiéme Concile œcuménique fut tenu dans la Ville d'Epheſe, lieu de bon augure pour la bonne cauſe, par la dévotion particuliere qu'on y avoit à la Mere de Dieu. Il s'y trouva plus de deux cens Evêques, & S. Cyrille y préſida comme premier Légat du Saint Siége. Neſtorius s'y rendit avec ſon parti, fortifié par Candidien l'un des grands Officiers de l'Empire, que l'Empereur y envoya pour faire tout ce qu'il falloit de ſa part.

Il y eut d'abord conteſtation touchant le lieu de l'Aſſemblée. Memnon, Métropolitain d'Epheſe, prétendit qu'elle ſe devoit tenir dans ſon Egliſe

Cathédrale, qu'on nommoit la Mariane, parce qu'elle étoit dédiée sous le nom de Notre-Dame. Nestorius & ses Sectateurs s'y opposerent opiniâtrement ; mais l'Evêque appuyé de tout le bon parti, & favorisé du peuple, l'emporta sur le Patriarche. Le Concile se tint dans la Mariane, & au jour marqué chacun y prit séance selon son ordre & sa dignité.

Tous les préliminaires du Concile avoient fait comprendre à Nestorius qu'il ne lui seroit pas favorable. Hors ses partisans, tout le monde à Ephese parloit avec zele de la sainte Vierge, & la plûpart des Sermons qui s'y faisoient étoient mêlés de ses louanges auxquelles le peuple applaudissoit toujours.

Des dispositions si contraires aux intentions de Nestorius lui donnerent de la défiance, & lui firent prendre enfin le parti de ne point paroître au Concile. On l'y invita d'abord, puis on le cita ; mais ce fut inutilement. Il refusa jusqu'à trois fois de se trouver à l'Assemblée ; & ne se contentant pas de répondre insolemment aux Députés, il mit des gardes devant sa porte pour empêcher qu'on n'entrât chez lui.

Après que le Concile eut fait tout ce que la charité & les saints Canons demandoient, il procéda enfin au jugement de la doctrine & de la personne de Nestorius : on y lut ses écrits, la condamnation du Pape, les lettres mêmes de l'Empereur, & celles qu'avoit écrit S. Cyrille, avec les Traités qu'il avoit fait pour combattre la nouvelle erreur ; & après avoir conféré le tout avec les Textes de l'Ecriture & le sentiment des anciens Peres, on prononça enfin l'anathême contre l'impie Nestorius ; il fut déposé du Patriarchat, & ceux qui communiqueroient avec lui furent frappés du même foudre.

La joie fut extrême, tout Ephese retentissoit des louanges de la sainte Vierge, des acclamations qu'on faisoit aux Evêques qui avoient soutenu l'honneur

de sa Maternité Divine ; la joie redoubla quand le lendemain sept Evêques, partisans de Nestorius, étant venus à la Cathédrale pour se réunir au Concile, S. Cyrille prononça une magnifique Homélie en l'honneur de Marie.

Nouvelle intrigue de Nestorius & de ses adhérens. Mort de Nestorius.

S. Cyrille triomphoit des ennemis de la Mere de Dieu, & toute l'Eglise avec lui, lorsqu'une seconde tempête s'éleva inopinément dans le port, contre lui & contre le vaisseau qu'il y avoit si heureusement conduit.

Jean, Patriarche d'Antioche, ami dévoué de Nestorius, étant arrivé à Ephese après la déposition de ce Prélat, ramassa encore assez de leurs communs partisans pour nouer une nouvelle intrigue. Les ayant assemblé, il forma une espece de Conciliabule, duquel s'étant fait Président, & prétendant que le Concile n'avoit pas été légitime, il osa porter dans son Assemblée la même sentence de déposition contre S. Cyrille & l'Evêque d'Ephese Memnon, qu'ils avoient prononcée contre ses amis. Comme Candidien l'appuyoit, il se servit de lui pour prévenir l'Empereur, & pour lui faire entendre que ce Concile n'avoit été qu'un instrument de la violence de ces deux Prélats & de ceux de leur parti ; les lettres de Candidien & les siennes ne pouvoient manquer d'arriver à Constantinople avant celles du Concile d'Ephese, cet Officier de l'Empereur ayant par-tout envoyé des ordres pour arrêter les Messagers qui en porteroient d'autres que de sa part. Ainsi Théodose ayant été encore une fois surpris par la facilité qu'il avoit à l'être, ordonna que Cyrille & Memnon seroient tenus pour déposés aussi-bien que Nestorius, jusqu'à ce que les deux partis s'étant rassemblés, eussent jugé paisiblement & à la pluralité des voix de leur doctrine & de leurs personnes.

Le Comte Jean vint à Epheſe pour faire exécuter ces ordres. Les trois Evêques furent arrêtés & mis en garde entre les mains de gens qui en devoient répondre. Le Concile réſiſta fortement à cette entrepriſe ; & l'Egliſe alloit être agitée plus dangereuſement que jamais par la violence de ce nouvel orage, ſi celui qui commande aux flots n'eût veillé pour les calmer. Il ſe paſſa du temps avant que le Concile pût informer l'Empereur de la vérité, par les ſoins que les Neſtoriens prenoient d'empêcher qu'on ne l'en informât : mais enfin l'Empereur lui-même, Prince ſincerement religieux, s'appercevant qu'on le trompoit, ordonna qu'on lui fît venir des Députés des deux partis. Il ne les eut pas plutôt entendus, que ſe déclarant pour la bonne cauſe, & recevant le Decret du Concile avec le même reſpect qu'il avoit reçu celui du Pape, il tint Neſtorius pour dépoſé, permit qu'on élut en ſa place un Patriarche de Conſtantinople, fit élargir les Prélats orthodoxes, & donna la liberté à S. Cyrille de retourner triomphant à Alexandrie, pendant que l'ennemi de la ſainte Vierge alla d'exil en exil finir ſes jours au-delà de la Thébaïde, où il mourut miſérablement ayant la langue rongée de vers ; digne châtiment de ſes blaſphêmes contre l'auguſte Mere de Dieu.

Fin de l'Hiſtoire de l'Héréſie de Neſtorius.

Je ne dirai plus rien de la Maternité Divine après la Déciſion de ce fameux Concile, il ſeroit déplacé de mettre ce Point en queſtion. Ceux des Prédicateurs qui voudront s'étendre ſur cette auguſte prérogative, trouveront dequoi ſe ſatisfaire, non-ſeulement dans ce Traité, mais dans ceux qui l'ont précédé, où l'on en a déja parlé bien amplement.

L'Ange Gabriel a honoré Marie parce qu'elle alloit devenir Mere de Dieu : *Ecce concipies & paries* Il faut honorer Ma-

rie parce qu'elle eſt Mere de Dieu.

Filium, &c. Eliſabeth l'a honorée comme la Mere de ſon Seigneur : *Undè hæc mihi ut veniat, &c.* Jeſus l'a honorée en ſe ſoumettant à elle & à Joſeph, dit S. Bernard, à cauſe d'elle : *Subditus erat Mariæ, & Joſeph propter Mariam.* Les Apôtres l'ont honorée comme la Mere de leur Maître. Car n'eſt-ce pas d'eux que nous avons appris à l'honorer parce qu'elle eſt Mere de notre Sauveur ? C'eſt vous, Vierge ſainte, dit S. Cyrille d'Alexandrie, que les Prophétes ont annoncée ; c'eſt vous que les Apôtres ont comblée de louanges qui ont été publiées par toute la terre. Jeſus l'a laiſſée à S. Jean pour lui tenir lieu de Mere : *Ecce Mater tua.* Qui peut douter que ce Diſciple bien-aimé ne lui ait rendu l'honneur, le reſpect, tous les ſervices qu'une bonne Mere peut & doit attendre d'un bon Fils ? *Ecce Filius tuus.* Il faut donc honorer Marie parce qu'elle eſt Mere de Dieu.

Luc. 1. 31.
Luc. 1. 43.
D. Bern. Serm. de Laud. Virg.
S. Cyrill. Serm. de Virg. contra Neſtor.
Joan. 19. 27.
Ibid. 26.

Il faut honorer Marie en Mere de Dieu.

Pour honorer Marie en Mere de Dieu, il faut le faire (comme je l'ai déja fait remarquer plus d'une fois) avec toute la ſubordination au culte par où nous honorons la ſuprême Majeſté de Dieu ; mais auſſi avec toute la ſuperiorité que mérite le culte de la Mere de Dieu au-deſſus de celui que nous rendons à tous les autres Saints ; ainſi le penſe, ainſi le pratique l'Egliſe : ainſi le culte qu'elle rend à Marie eſt-il vraiment digne de ſa divine maternité. Comment ? Et par où ? Par ſon antiquité. Pourquoi ? Parce que ce culte eſt auſſi ancien que l'Egliſe même. Par ſa perpétuité, pourquoi ? Parce qu'il durera autant que l'Egliſe même, par la multitude des pratiques que l'Egliſe a établies & autoriſées à l'honneur de la Mere de Dieu : enfin par ſon étenduë n'ayant plus de bornes que le monde Chrétien.

Il faut invoquer Marie parce qu'elle eſt

Marie en qualité de Mere de Dieu, eſt notre médiatrice auprès de Dieu ; terme qui a toujours ſi injuſtement révolté, & qui révolte encore tous les Hérétiques ou déclarés ou cachés ; mais termes con-

sacrés par les Peres les plus saints & les plus sçavans, en particulier par Saint Bernard : appellez Marie l'inventrice de la grace, la médiatrice du salut, la réparatrice des siécles ; telles sont les prérogatives qu'il lui attribuë, & les honneurs que lui décerne l'Eglise entiere, *magnifica gratiæ inventricem, Mariam mediatricem, salutis restauratricem sæculorum hæc mihi de illâ cantat Ecclesia.*

Mere de Dieu.

D. Bern. Epist. ad Lugd.

Qu'est-ce qu'invoquer Marie en Mere de Dieu ? C'est l'invoquer avec toute la confiance que doivent également nous inspirer son pouvoir & sa bonté. Le seul terme de Mere d'un Dieu Sauveur réprouve une confiance présomptueuse, qui seroit également injurieuse au Fils & à la Mere ; vivre dans le péché, aimer le péché, chercher l'occasion du péché, & y demeurer sous le spécieux prétexte de la protection de la Mere de Dieu, ce n'est plus la regarder, ce n'est plus l'invoquer comme l'asile & le refuge ; mais comme la protectrice & du pécheur & du péché ; c'est la prier d'user de son pouvoir contre la gloire de celui de qui elle l'a reçu : mais on peut dire de Marie ce que Saint Augustin disoit de Jesus-Christ, qu'elle porte un nom sous lequel on doit toujours espérer, c'est la consolante vérité que l'Eglise & tous les Peres nous enseignent par leurs paroles, & encore plus par leur vérité à laquelle l'erreur même s'est trouvée obligée de rendre un public & autentique témoignage. Qui ne sçait que l'Apostat Œcolampade qui enseigna à Basle où il étoit Ministre, les erreurs de Zuingle, qui ne sçait, dis-je, qu'il parle de l'efficace protection de la Mere de Dieu, comme les Peres mêmes de l'Eglise, qu'il avoit criminellement abandonnés. Non, jamais, dit-il, comme je l'espere de la miséricorde de Dieu, jamais on ne me reprochera avec quelque justice que j'aye le moindre éloignement de Marie ; car j'ai toujours regardé le défaut de dévotion en son endroit, comme une marque sûre de réprobation, *reprobatæ mentis certum*

Il faut invoquer Marie en Mere de Dieu.

indicium : heureux ſi dans ſon malheur il avoit ſçu profiter de ſon propre ſentiment.

Il faut aimer Marie parcequ'elle eſt Mere de Dieu, & Mere d'un Dieu Sauveur.

Dieu a aimé Marie juſqu'à l'élever à la divine maternité, ſource de toutes les graces dont il l'a comblée. Le Fils en qui le Pere a mis toutes ſes complaiſances, pouvoit-il marquer ou plus d'eſtime ou plus d'amour pour Marie, qu'en la choiſiſſant pour ſa Mere? Comment un tel Fils a-t-il aimé une telle Mere? Et comment une telle Mere a-t-elle aimé un tel Fils? Non, perſonne ne peut jamais comprendre toute l'étenduë de ce mutuel amour, que ceux mêmes qui en ont été les objets & les ſujets : or, comme le jugement de Dieu doit être la regle des nôtres, ſon amour ne doit-il pas être la regle & le motif du nôtre? Pourrions-nous refuſer l'hommage de nos cœurs à celle qui a poſſedé celui de ſon Dieu, de ſon Fils, de ſon Sauveur, qui eſt auſſi le nôtre?

Il faut aimer Marie en Mere de Dieu, & d'un Dieu Sauveur, & dès-là notre Mere auſſi.

Si Jeſus-Chriſt, dit Saint Ambroiſe, veut bien regarder les Fideles comme ſes freres, pourquoi la Mere de Jeſus-Chriſt ne ſeroit-elle pas leur Mere? Saint Bonaventure s'explique ainſi ſur ce ſujet : Marie, dit-il, à deux ſortes d'enfans, l'un eſt unique & ſelon la chair; c'eſt l'Homme-Dieu. Pluſieurs ſelon l'eſprit & par adoption, qui ſont purement hommes; adoption qui s'eſt faite ſur le Calvaire, & aux pieds de la Croix de Jeſus-Chriſt. Comment devons-nous donc aimer Marie? La réponſe eſt aiſée; comme notre Mere, d'un amour tendre & filial : or un amour filial rougit-il de prendre les intérêts d'une Mere, d'en défendre les droits? Se contente-t-il de certaines marques équivoques, d'un attachement & un reſpect affecté? Ah! c'eſt aimer bien peu, dit S. Jean, parlant de la charité que nous devons avoir pour notre prochain, que d'aimer ſeulement de la langue & par paroles. Notre charité doit ſe montrer par les œuvres & par les effets; dire à une mere qu'on l'aime ſans lui en jamais donner aucune marque réelle & effective, ſeroit ce l'aimer véritablement?

Saint

S. Bernard s'explique clairement sur ce sujet, notre amour ne doit pas se borner à quelques sentimens d'une dévotion tendre, son effet propre doit être de réformer nos mœurs par le soin que nous aurons d'imiter dans elle les vertus propres de notre état, & d'une maniere convenable à notre état, *imitatores mei estote sicut & ego Christi.* Peut-elle nous dire avec plus de raison que Saint Paul, soyez mes imitateurs comme je le suis moi-même de J. C.

En quoi doit consister particulierement l'amour que nous devons à Marie. *1. Cor. 4. 16.*

Peut-on aimer Jesus-Christ autant qu'on le doit, & ne pas aimer celle qui a eu plus de part à sa charité & à sa tendresse que tous les Anges & les hommes ? j'entends sa sainte Mere ; cette distinction d'honneur, de gloire & de sainteté, qui l'a relevée au-dessus du reste des créatures, lui attire de notre part un respect, une révérence, un culte & une confiance toute particuliere, & nous engage à nous adresser à elle dans nos besoins ordinaires, comme dans nos nécessités les plus pressantes ; il ne faut pas douter que ce ne soit l'intention de Jesus-Christ & de son Eglise.

La distinction que Dieu a fait de Marie lui attire nos respects & notre confiance.

DIVERS PASSAGES DE L'ÉCRITURE sur ce sujet.

SAlvum fac filium ancillæ tuæ, fac mecum signum in bonum, ut videant qui oderunt me & confundantur. Ps. 85. 16.

SAuvez le fils de votre servante, faites éclater, ô mon Dieu, quelque signe de votre bonté envers moi ; afin que ceux qui me haïssent le voient & soient confondus.

Mecum sunt divitiæ & gloria opes superbæ & justitia, ut ditem diligentes me & thesauros eorum repleam. Prov. 8. 21.

J'ai en ma puissance les richesses, la gloire, l'abondance & la justice, pour enrichir ceux qui m'aiment & remplir leurs thrésors.

Qui in me peccaverit, lædet animam suam, omnes qui me oderunt diligunt mortem. Ibid. 36.

Celui qui m'offense blesse son ame, & tous ceux qui me haïssent aiment la mort.

Ego diligentes me diligo, & qui vigilant ad me invenient me. Ibid. 17.

J'aime ceux qui m'aiment, & ceux qui me cherchent de bonne heure me trouveront.

Qui me invenerit inveniet vitam, & hauriet salutem à Domino. Ibid. 35.

Celui qui me trouvera, trouvera la vie, & obtiendra le salut du Seigneur.

In me omnis gratia viæ & veritatis, in me omnis spes & virtutis. Eccli. 24. 25.

C'est dans moi qu'est toute la grace de la vérité & de la vie, & c'est dans moi qu'est toute l'espérance de la vertu.

Qui creavit me requievit in tabernaculo meo, & dixit mihi : In Jacob inhabita, & in Israël hereditare & in electis meis mitte radices. Eccli. 24. 13.

Celui qui m'a créée a reposé dans moi, & il m'a dit : Demeurez dans Jacob, & prenez Israël pour votre héritage, & jettez des racines dans mes Elus.

Ego mater pulchræ dilectionis, & timoris, & agnitionis, & sanctæ spei. Eccli. 24. 24.

Je suis la mere de la belle dilection, de la crainte, de la connoissance & de la sainte espérance.

Filii matris meæ pugnaverunt contra me. Cant. 1. 5.

Les enfans de ma mere m'ont déclaré la guerre.

Numquid oblivisci potest mater infantem suum ut non misereatur utero filii sui. Is. 49. 15.

Une mere peut-elle oublier qu'elle est mere, au point d'abandonner son enfant ?

Beatam me dicent omnes generationes. Luc. 1. 48.

Toutes les Nations me proclameront heureuse.

SENTIMENS DES SAINTS PERES sur ce sujet.

Quatriéme Siécle.

Digna est beata Maria inter omnes creaturas, ut eam præ cæteris homines, & Angeli suspiciant. S. Epiphan. de Laudib. Virg.

MArie entre toutes les pures créatures, & par préférence à toutes les créatures, mérite l'admiration des hommes & des Anges.

Veneramur salutis autricem quæ dum autorem suum concepit, de cœlo nobis Redemptorem præbuit in terrâ. S. Hieron. de Assumpt.

Nous sommes pleins de vénération pour celle à qui nous devons notre salut, & qui en attirant du Ciel son Créateur nous a donné sur la terre un Rédempteur & un Sauveur.

Nulli dubium quin totum ad laudem Christi pertineat, quidquid Genitrici suæ impensum fuerit. Id. ad Eustoch.

On ne peut douter que tout ce que nous rendons à la Mere de Dieu ne tourne à la gloire de Jesus-Christ son Fils comme à sa fin.

Cinquiéme Siécle.

Tu es spes unica peccatorum, in te nostrorum est expectatio præmiorum. D. Aug. Serm. 2. de Annuntiat.

Vous êtes l'unique espérance des pécheurs, c'est de vous que nous attendons le prix & la récompense de nos travaux dans le Ciel.

Quibus te laudibus efferam nescio. Idem. Ibid.

Je ne sçai, Vierge sainte, quelles louanges vous donner.

Huitiéme Siécle.

Beata Virgo omnium encomiorum legem excedit. Joan. Dam. Orat. de Aſſumpt.

La bienheureuſe Vierge eſt au-deſſus de toutes les louanges qu'on peut lui donner.

Maria eſt civitas refugii omnibus confugientibus ad eam. Id. Ibid.

Marie eſt un aſyle & un lieu de ſûreté pour tous ceux qui s'y réfugient.

Devotum tibi eſſe, ô beata Virgo, eſt arma quædam habere quæ Deus iis dat quos vult ſalvos fieri. Idem. Ibid.

Avoir pour vous une ſinguliere dévotion, ô bienheureuſe Vierge, c'eſt avoir des armes deffenſives que Dieu met en main à ceux qu'il veut ſauver.

Onziéme Siécle.

In manibus ejus ſunt theſauri miſerationum Domini. Petr. Dam.

Toutes les miſéricordes du Seigneur ſont entre ſes mains.

Omnes amat beata Virgo amore invincibili quos in ea, & per eam Filius ejus, & Deus ſummâ dilectione dilexit. Idem. Ibid.

La bienheureuſe Vierge aime d'un amour invincible ceux que ſon Fils Dieu & homme a ſouverainement aimés.

Scimus beatam Virginem tanti eſſe meriti & gratiæ apud Deum, ut nihil eorum quæ velit efficere poſſit aliquatenùs effectu carere. S. Anſel. de Concept. Virg.

Nous ſçavons que la bienheureuſe Vierge a été d'un ſi grand mérite, & qu'elle a auprès de Dieu un tel pouvoir, que tout ce qu'elle veut ne peut manquer d'avoir ſon effet.

Si merita invocantis non merentur ut exaudiatur, merita tamen Matris intercedant ut exaudiatur. Id. de Excell. Virg.

Si les mérites de celui qui prie ne méritent pas qu'il ſoit exaucé, les mérites de la Mere de Dieu qui intercede font qu'il eſt exaucé.

Sileat miſericordiam tuam, Virgo beata, ſi quis eſt qui invocantem te in neceſſitatibus memínerit defuiſſe. D. Bernard. Serm. 1. de Aſſumpt.

Bienheureuſe Vierge, je conſens qu'on ne parle jamais de votre miſéricorde, s'il ſe trouve quelqu'un qui puiſſe dire que vous lui avez manqué quand il vous a invoqué dans ſes néceſſités.

Domina noſtra, Mediatrix noſtra, Advocata noſtra. Id. Serm. 2. de Advent.

Marie eſt notre Souveraine, notre Médiatrice, notre Avocate.

Si quid ſpei in nobis eſt, ſi quid gratiæ, ſi quid ſalutis à Maria noverimus redundare. Id. de aquæ ductu.

Ce que nous avons d'eſpérance, de grace, de ſalut, ſoyons perſuadés que nous le tenons de l'abondance de Marie.

Agnoſcit certè & diligit diligentes ſe, & propè eſt in veritate invocantibus ſe præſertim, iis quos videt ſibi conformes factos. Idem. ſup. ſal. Reg.

Marie connoît certainement & aime ceux qui ont de l'affection pour elle, & elle eſt toujours prête de ſecourir ceux qui l'invoquent, & particulierement ceux qui lui ſont plus ſemblables.

In Maria nihil auſterum, nihil terribile, ſed eſt tota ſuavis. Id. Serm. in ſignum.

Marie n'a rien d'auſtere, ni de terrible, elle n'eſt que douceur & que bonté.

Cui divinæ pietatis abyſſum, cui vult & quomodo vult, & quando vult creditur aperire, ut nemo tam enormis peccator pereat, cui ſancta ſanctorum patrocinii ſuffragia præſtat. Id. ſup.

Nous croyons qu'elle ouvre l'abyſme de la miſéricorde de Dieu à qui elle veut, quand elle veut, comme elle veut, deſorte qu'il n'y a point de pécheur quelque énorme qu'il ſoit, qui puiſſe périr ſi

ſal. Reg. Marie employe ſon crédit auprès de Dieu.

Maria non recedat ab ore, non recedat à corde. Id. Serm. 2. ſup. Miſſ. Ayez ſans ceſſe le nom de Marie dans la bouche & dans le cœur.

Treiziéme Siécle.

Qui dignè coluerit Mariam juſtificabitur, & qui neglexerit eam morietur in peccatis ſuis. Bonav. in Pſalter. Celui qui ſervira dignement la Vierge ſera juſtifié & ſauvé ; mais celui qui négligera ſon ſervice mourra dans ſes péchés.

O Maria! Peccatorem toti mundo deſpectum, Materno affectu foves, non deſeris quouſque tremendo judici miſerum reconcilies. Id. Ibid. O Marie ! Quelque miſérable que ſoit un pécheur vous avez pour lui des tendreſſes de Mere, vous ne l'abandonnez pas juſqu'à ce que vous l'ayez reconcilié avec ſon Juge formidable.

Non præſumat aliquis Deum ſe poſſe habere propitium, qui benedictam Mariam offenſam habuerit. Guill. Pariſ. 1. Rhet. col. Que nul ne préſume d'avoir Dieu propice, qui aura contre ſoi & pour adverſaire ſa ſainte Mere.

Quam Matrem miſericordiæ & Reginam pietatis clamitat omnis Eccleſia Sanctorum. Id. Ib. Marie que tous les Saints nomment Reine de miſéricorde & Reine pleine de piété.

Cujus miſericordia nulli unquam defuit, cujus benigniſſima humilitas, nullum unquam deprecatorem quantum cumque peccatorem deſpexit. Id. Ibid. Sa miſéricorde n'a jamais manqué à perſonne qui y ait eu recours, & ſon humilité bienfaiſante n'a rebuté perſonne qui ſe ſoit adreſſé à elle, quelque grand pécheur qu'il fût.

In cauſâ deſperatiſſi- Dans l'affaire du ſalut

mâ obtinuit inter Deum & hominem quod voluit beata Maria. S. Anton. Tit. 15. cap. 19.

qui sembloit désespérée, Marie a obtenu en faveur d'un homme réduit à cet état tout ce qu'elle a voulu.

In omni periculo potes salutem obtinere ab ipsâ gloriosâ Virgine. D. Thom. Opuscul. 8.

En quelque danger que vous soyez, vous pouvez espérer votre salut par la protection de la glorieuse Vierge.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur la Dévotion envers la sainte Vierge.

Le P. Crasset a fait un Volume considérable, intitulé : *La véritable Dévotion envers la sainte Vierge établie & défendue.* J'ai lû assez sérieusement cet Ouvrage, il suffiroit seul pour en faire, non un, mais plusieurs Discours extrêmement solides sur le culte de Marie. J'exhorte ceux qui pourront se le procurer à n'en point négliger la lecture, elle leur sera d'autant plus avantageuse qu'elle leur fournira des armes bien sûres contre les ennemis du culte de Marie.

Les PP. Dorléans & Pallu ont fait aussi chacun un petit Traité sur la Dévotion envers Marie ; l'un & l'autre se sont proposés presque le même plan, & l'ont rempli à la satisfaction de tous ceux qui les liront.

Il a paru tout nouvellement un Livre en ce genre de M. l'Abbé Ballet, ancien Curé de Gif, qu'on m'a dit être fort bon, je n'ai pû parvenir à le lire, quoique l'Auteur m'eût promis de me le faire passer : j'ai imaginé que l'épuisement de l'édition l'avoit empêché de me le communiquer & de tenir sa parole. M. Gobinet dans son Livre de l'instruction de la Jeunesse, seconde partie, chap. 19, parle des avantages qui reviennent aux Fidéles de leur dévotion envers la Mere de Dieu.

Il y a un autre Livre ſans nom d'Auteur, intitulé *Apologie des dévots de la Sainte Vierge* contre *un Libelle impie qui contient les avis ſalutaires de la bienheureuſe Vierge à ſes dévots indiſcrets.* Au cas qu'on ne trouve pas cette Apologie, le Pere Craſſet en dédommagera par la réfutation qu'il a faite des impiétés que contient le Libelle ci-deſſus nommé.

Le Pere le Valois, tome 4e. de ſes Ouvrages, produit de très-belles choſes & bien pieuſes ſur la dévotion envers Marie, qui ſont ſuivies d'une paraphraſe ſur le *Salve Regina.*

Le Pere Bourdaloue dans le ſecond tome de ſes Myſtéres, a un très-beau & très-ſolide Diſcours ſur la ſainte Vierge.

Les Hérétiques de tous les temps, comme ceux de notre ſiécle, ont attaqué la dévotion des Fideles pour la Mere de Dieu, par deux endroits différens. Notre zéle pour l'honneur & le ſervice de Marie; ils l'ont traité de piété ſuperſtitieuſe. Notre eſpérance dans la puiſſante protection de Marie, ils l'ont traitée de confiance vaine & préſomptueuſe. A ces deux erreurs j'oppoſe les deux vérités ſuivantes. 1°. Il y a dans Marie de quoi lui attirer tous nos hommages, & de quoi autoriſer notre culte. 2°. Il y a dans Marie de quoi nous attirer les plus grandes bénédictions, & par conſéquent de quoi juſtifier notre confiance.

Premiere Partie. Pour regler notre culte nous ne pouvons être mieux dirigés. 1°. Que par la raiſon d'une part éclairée de la Religion. 2°. Que par l'autorité de l'Egliſe d'une autre part, & par la tradition: or, ces deux regles concourent à nous montrer qu'après Dieu & l'Homme-Dieu, il n'eſt point de ſujet ſi digne de notre culte que la Mere de Dieu.

Seconde Partie. Ce que l'Egliſe fait en général pour tout le Corps des Fideles en invoquant pour eux Marie, elle nous apprend à le faire chacun pour nous, & à mettre comme elle en la Mere de Dieu

notre eſpérance. Solide eſpérance. Comment ? Parce que dans la Vierge nous avons tout à la fois auprès de Dieu : 1°. La médiation la plus aſſurée : 2°. La médiation la plus puiſſante pour nous protéger & nous ſecourir. Ce n'eſt ni la volonté qui manque à Marie, ni le pouvoir, elle le veut, elle le peut. *Ce Deſſein eſt celui du P. Bretonneau.*

Le Deſſein du P. Cheminais ſe rapproche beaucoup de celui du P. Bretonneau : il y a, dit-il, deux erreurs également à éviter dans le ſervice de Marie, dont la premiere eſt de manquer de confiance en elle, & la ſeconde de porter ſa confiance juſqu'à une téméraire préſomption. Or la qualité de Mere de Dieu ſuffit pour redreſſer les uns & les autres ; car 1°. En qualité de Mere de Dieu, elle a dequoi fonder une confiance légitime : 2°. En qualité de Mere de Dieu, elle a dequoi détruire une vaine préſomption. La premiere conſidération fournira de grands motifs de conſolation aux ſerviteurs de Marie en leur découvrant le fondement de leur confiance ; & la ſeconde leur inſpirera une crainte ſalutaire de tomber dans le relâchement, en détruiſant le fondement de leur préſomption.

Le même a un Diſcours intitulé : *Cérémonie de piété en l'honneur de la ſainte Vierge*, où l'on trouvera bien des choſes qui reviennent au ſujet préſent.

Le P. Ségaud dans ſon Sermon pour le jour de l'Aſſomption, dont j'ai déja fait quelques extraits dans le Traité qui précede, fournit des morceaux bien ſolides & bien détaillés ſur le culte de Marie.

Le P. Pallu dans ſon Diſcours ſur la Nativité de la ſainte Vierge, traite de la dévotion qui lui eſt due. Voici le Deſſein qu'il s'eſt formé ſur ce ſujet : Marie eſt Mere de Dieu, donc il faut l'honorer, l'aimer & la ſervir : Marie eſt Mere de Dieu, donc il faut éviter dans la dévotion qu'on lui rend, tout ce qui pourroit la rendre injuſte ou ſuperficielle, préſomptueuſe ou trop timide. Je ferai voir : 1°. La ſolidité

de la dévotion envers Marie : 2°. La pratique. J'en défendrai la vérité, j'en corrigerai les abus : c'eſt enfin ſur la qualité de Mere de Dieu que j'établirai & que je réglerai toute votre dévotion envers Marie.

L'on peut réduire toute la dévotion envers Marie à trois choſes : 1°. Aux ſentimens qu'il faut avoir de Marie : 2°. Au culte qu'il lui faut rendre : 3°. Aux vertus qu'il en faut imiter. Penſons de Marie comme il faut en penſer, honorons-la comme on doit l'honorer, imitons-la en ce qu'on en peut imiter.

Premiere Réflexion. Les hauts ſentimens que nous devons concevoir de Marie ſe doivent prendre : 1°. De ſon incomparable dignité de Mere de Dieu : 2°. De ſes éminentes perfections, de ſes vertus, &c. dont elle a ſoutenu cette ſublime dignité : 3°. De ce qu'elle eſt à notre égard, ſçavoir, notre Avocate & notre Médiatrice auprès de ſon Fils : 4°. De ſon crédit & de ſon pouvoir auprès de Dieu.

Seconde Réflexion. Qui regarde les hommages & le culte qu'on lui doit rendre. Après avoir prouvé par l'autorité des Peres & des Conciles qu'on peut honorer les Saints, il eſt facile de montrer qu'il y a un culte tout particulier pour Marie, qui ſe nomme hyperdulie, c'eſt-à-dire, qu'après le culte ſouverain qui n'eſt dû qu'à Dieu ſeul, tout ce qu'on peut rendre à Marie d'honneur & d'hommage ne peut être au-deſſus de ſon mérite.

Troiſiéme Réflexion. Qui comprend l'imitation de ſes vertus. Il faut faire voir que c'eſt en cela principalement que conſiſte la dévotion envers la ſainte Vierge, & à cela que ſont attachés tous les avantages que nous attendons de cette dévotion. Tout ceci forme le plan du Diſcours du P. Cheminais.

Les éloges hiſtoriques dans le Sermon du Scapulaire, fourniſſent de beaux traits qui reviendront parfaitement à ce ſujet.

Le P. Oudry, Tome ſecond des Myſteres, dans ſon ſecond Sermon ſur la Nativité de la ſainte

Vierge, prouve que la dévotion envers Marie eſt une marque de prédeſtination.

Preſque tous les Prédicateurs modernes ſe ſont attachés à faire un Diſcours ſur cette matiere.

Plan et Objet du premier Discours ſur la Dévotion envers la Sainte Vierge.

IL ne faut pas s'étonner ſi les Evangéliſtes, qui ſont autant de ſacrés organes de l'Eſprit ſaint, ne ſe ſont pas beaucoup étendus ſur les grandeurs de Marie, que pouvoient-ils dire davantage ? Quel titre plus auguſte ? Quelle qualité plus éminente pouvoient-ils lui donner, & que leur reſtoit-il à dire après avoir dit, qu'elle eſt celle de laquelle Jeſus eſt né, cet Homme-Dieu, Sauveur de tous les hommes ? *De quâ natus eſt Jeſus.* Que les Peres *Matt.* 1. 16. s'efforçant à l'envi de donner à Marie des marques de leur zèle & de leur piété, l'appellent tantôt la Reine des Anges, tantôt la Médiatrice des hommes & la Souveraine du Ciel & de la terre ; qu'ils nous la repréſentent comme le chef-d'œuvre de la toute-puiſſance de Dieu, qu'ils la regardent comme le canal heureux par lequel toutes les graces nous ſont communiquées, qu'ils nous la propoſent comme l'aſyle des criminels, la conſolation des affligés & le refuge des pécheurs ; ces titres ſont pompeux, ces qualités ſont magnifiques : mais n'eſt-ce pas dire tout cela, & quelque choſe de bien plus grand, que de dire qu'elle eſt la Mere de Dieu ? *De quâ natus eſt Jeſus.* Voilà, dit S. Anſelme, tout ce qu'on peut dire de plus grand de Marie ; voilà le comble de la gloire ; voilà le motif de notre vénération & le ſujet de notre confiance ; voilà le principe & tout enſemble la régle de notre dévotion envers la bien-

heureuſe Vierge : voilà ce qui doit abſolument nous précautionner contre deux écueils également à éviter dans le ſujet que je traite.

Les uns renfermant le culte de Marie dans des bornes trop étroites, détruiſent le fondement de notre confiance en ſon interceſſion, & ſe privent par là d'un des plus puiſſans moyens de ſalut ; les autres ſcrupuleuſement attachés à certaines pratiques extérieures, qu'ils pouſſent même à l'excès, & plus attentifs à honorer ſes vertus qu'à les imiter, ſe ſervent de la piété même pour autoriſer leurs déſordres & leur impénitence. Deux défauts très-communs, mais très-pernicieux auxquels j'entreprends de remédier aujourd'hui, en établiſſant ſolidement contre les premiers le culte de Marie dans toute ſon étendue, & en apprenant aux ſeconds à régler, à purifier ce culte, & à le renfermer dans les bornes que la Religion lui preſcrit. En deux mots, les raiſons ſolides ſur leſquelles eſt établie la dévotion à la ſainte Vierge, les régles de cette dévotion.

Diviſion générale.

Quoique l'intention de l'Egliſe en honorant les Saints, ſoit de marquer le reſpect qu'elle a pour leur mémoire, & de leur rendre le juſte tribut de louange qui leur eſt dû ; on peut dire néanmoins après S. Bernard, qu'elle a encore plus ſongé à nos intérêts qu'aux leurs, & que ſa principale intention a été de nous inſtruire par la vûe des graces dont le Seigneur les a comblés, de nous animer par leur exemple & le récit de leurs vertus, de nous aider, de nous fortifier par leur interceſſion. Sur ce principe, je dis que jamais culte ne fut ſi juſte, ſi légitime, ſi ſolidement établi, que celui de Marie ; puiſque jamais créature 1°. ne fut prévenue de graces ſi précieuſes, de ſi abondantes bénédictions. 2°. Jamais créature ne poſſéda une ſainteté ſi parfaite, de ſi éminentes vertus. 3°. Jamais créatures n'eût tant de crédit & de pouvoir auprès de Dieu : trois raiſons ſolides ſur leſquelles eſt établie la dévotion envers la ſainte Vierge.

Soudiviſions du premier Point.

C'eſt un effet déplorable de la corruption du cœur de l'homme, que les choſes les plus ſaintes & les plus ſagement établies, donnent occaſion aux plus grands abus, & que nous trouvons notre perte dans ce qui pourroit ſervir à notre ſanctification ; rien de plus ſage, rien de plus ſaint dans les vûes de Dieu & de l'Egliſe, que le culte de la ſainte Vierge, puiſqu'il ſe rapporte entierement à Jeſus-Chriſt, le centre de toute la Religion, & qu'il tend à nous rendre meilleurs, par l'imitation des vertus de Marie. Cependant les hommes ont trouvé le ſecret d'en abuſer, & de ſubſtituer à ces effets ſalutaires qu'il devroit produire des effets tout oppoſés, comment cela ? En premier lieu, en pouſſant trop loin le culte qu'ils rendent à Marie, en lui attribuant des priviléges exceſſifs, & en terminant à la créature un culte qui ne doit ſe terminer qu'au Créateur. En ſecond lieu en ſe faiſant de leur dévotion même un titre pour demeurer impunément dans leur déſordre, en s'imaginant qu'à la faveur de certaines prieres qu'ils adreſſent à Marie, de certaines pratiques auxquelles ils ſont aſſidus, quelques crimes qu'ils puiſſent commettre, ils n'ont rien à craindre de la colere du Tout-puiſſant ; deux abus qui ne ſont que trop ordinaires contre leſquels l'Egliſe s'eſt élevée de tout temps, & auxquels j'oppoſe deux régles très-ſûres & très-infaillibles. Les voici, 1°. C'eſt que le culte de Marie doit être prudent. 2°. C'eſt que ce culte doit conſiſter principalement dans l'imitation de ſes vertus : appliquez-vous & inſtruiſez-vous une bonne fois d'un des points des plus impertans de notre ſainte Religion.

Soudiviſions du ſecond Point.

Pour vous convaincre par une preuve évidente & ſenſible, que rien n'eſt plus ſolidement établi que la dévotion envers la ſainte Vierge, je n'aurois qu'à vous produire le témoignage authentique de l'Egliſe ſur les veſtiges de la Tradition. Remontant juſqu'aux premiers ſiécles, recuillant tous les ſuf-

Preuves de la premiere Partie.

Preuves conciſes de la ſolidité de la dévo-

tion envers Marie.

frages des Peres Grecs & Latins, consultant les anciennes Lyturgies, suivant les lumieres que l'Histoire sainte me fourniroit, je vous ferois un long dénombrement des Temples & des Autels qu'on a bâtis en son nom, des images peintes & gravées que nous avons héritées de nos ancêtres, des Ordres Religieux établis en son honneur. Je vous ferois souvenir de ce zèle ardent & universel, que chaque siécle où Marie a été attaquée, a fait paroître pour la défense de ses intérêts, du grand nombre de Fêtes que l'Eglise lui consacre, des prieres qu'elle ordonne aux fidéles pour l'honorer, & enfin de ce consentement si général de tous les temps & de toutes les Nations, à célébrer ses grandeurs. Delà, comme d'un principe reconnu de tout le monde, je pourrois tirer cette conséquence infaillible contre les ennemis de la Vierge, que l'Eglise dans ses Observances & ses Cérémonies religieuses étant guidée par l'Esprit de Dieu, on ne peut douter que la vénération profonde qu'elle inspire à ses enfans pour Marie, que cette distinction qu'elle met entr'elle & les autres saints, ne soit solidement fondée.

Car s'il est vrai, leur dirois-je, que les fidéles excédent dans les honneurs qu'ils rendent à la sainte Vierge, & que le culte dont on l'honore ne convienne qu'à Dieu seul, comment se pourroit-il faire que Dieu l'autorisât par des miracles, qu'il souffrît que l'Eglise, toujours gouvernée par le Saint-Esprit, chantât les éloges de Marie; que tous les Saints des siécles passés eussent en elle une confiance si extraordinaire, & que les personnes mêmes qui vivent aujourd'hui avec le plus de piété, fussent encore dans cette erreur? N'aurions-nous pas droit, ajouterois-je, de nous plaindre de la Providence qui s'est si solemnellement engagée à veiller sur la conduite de l'Eglise? Mais passons outre, &c. *Le Pere Cheminais, Discours sur la dévotion envers la sainte Vierge.*

Je ne viens point étaler ici toutes les grandeurs de Marie, je ne viens point pour juſtifier notre piété ou pour l'exciter envers cette bienheureuſe Mere, vous retracer au long les hautes idées que nous en donne la Religion ; une ſimple ébauche ſuffit à mon deſſein. Car ſi c'eſt à la Sainteté que nous devons nos hommages, qui peut à meilleur titre les mériter qu'une Vierge, auſſi-tôt ſanctifiée que formée des mains de ſon Auteur, & ſeule par la plus glorieuſe diſtinction ſéparée de la maſſe commune ; qu'une Vierge, à qui les dons du Ciel les plus parfaits & les plus riches thréſors de la grace furent communiqués, qu'une Vierge en qui cette même grace, non-ſeulement ne reçut jamais l'atteinte la plus légere, mais augmenta toujours, profita toujours, produiſit des fruits au centuple ; qu'une Vierge enfin le modéle des ames juſtes & le portrait de toutes les vertus le plus accompli ? Si c'eſt la dignité, le rang, ſi ce ſont les prééminences, les qualités qui font plus d'impreſſions ſur nos eſprits & nous inſpirent plus de vénération, l'objet que je préſente à votre culte c'eſt la Mere de Dieu, c'eſt, dis-je, (car dans une parole, voilà tout ce que je comprens) c'eſt l'aſſemblage des plus étonnantes merveilles où le Tout-puiſſant a fait éclater toute ſa force, & le Très-haut a manifeſté toute ſa gloire : la plus heureuſe, quoi qu'en même temps la plus humble des femmes, deſtinée par un choix éternel à donner au monde celui qui devoit être le ſalut du monde, marquée par les Patriarches, annoncée par les Prophétes ; Mere ſans égale, qui ne conçut que par l'opération d'un Dieu, qui ne porta dans ſes chaſtes flancs rien moins qu'un Dieu, ni ne vit auſſi ſur la terre rien de moins qu'un Dieu ſoumis à ſes volontés. Si c'eſt la pompe & l'éclat qui nous touche, il n'y a qu'à monter en eſprit au plus haut des Cieux, & preſque à la droite du Dieu vivant, nous y verrons une Reine placée au-deſſus de tous

Un ſimple coup d'œil ſur la prééminence des grandeurs de Marie, eſt ce ſemble plus que ſuffiſant pour déterminer tout Chrétien à rendre à Marie un culte ſpécial.

les chœurs des Anges, assise auprès du Thrône du Seigneur, & là dans le plus sublime dégré d'élevation, dominant avec tout l'empire & toute la splendeur de la Maîtresse du monde. *Le P. Bretonneau Second Disc. sur l'Assomption.*

Plus Marie a reçu de faveurs de Dieu, plus elle est digne de notre vénération, plus elle mérite nos hommages.

Ici vous admirez sans doute & vous enviez peut-être en même temps les libéralités de Dieu sur Marie; vous vous plaignez de l'inégale distribution de ses graces, vous êtes tentés de murmurer contre les ordres de la divine Providence. Aveugles & ingrats que vous êtes, apprenez aujourd'hui à entrer dans l'esprit de tout ce que le Seigneur a fait pour cette noble créature. Marie a reçu de Dieu plus de graces que nous; Dieu a répandu sur elle avec profusion toutes les richesses de sa miséricorde; que s'ensuit-il, sinon que vous devez proportionner vos sentimens à son égard aux miséricordes de Dieu sur elle, l'honorer à mesure que le Seigneur l'a honorée, & la distinguer de toutes les créatures dans le culte que vous lui rendez, puisque Dieu lui-même l'en a distingué d'une maniere si singuliere dans la distribution de ses graces? Mais s'ensuit-il que vous soyez en droit d'accuser le Seigneur d'injustice, de lui demander compte de ses desseins? S'ensuit-il qu'éblouis par l'éclat dont Marie est environnée, vous puissiez fermer les yeux sur les graces & sur les bienfaits que vous avez reçus du Très-haut? *Manuscrit attribué au P. Codolet.*

Moralité sur le sujet qui précede qui tend à prouver que nous sommes tous investis des bienfaits du Seigneur.

Ah! qu'il faudroit que notre cœur fût bien ingrat & bien mauvais, pour nous refuser à la gratitude que demande naturellement la profusion de Dieu à notre égard, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre de la grace! la miséricorde divine nous environne de tous côtés. Et certes, si nous sommes, c'est par sa bonté; si nous respirons, c'est par son souffle; si nous vivons, c'est par ses bienfaits; & si nous ne sommes pas précipités dans les enfers, c'est que sa main toute-puissante nous empêche d'y tomber.

ber. Cette grace singuliére, par laquelle nous avons été séparés de la masse corrompue, tirés de la puissance des ténébres, pour passer dans le Royaume & dans la lumiere de Dieu même; ces rayons du Soleil de Justice qui nous éclaire, ces sources de graces qui nous sont ouvertes dans les Sacremens, ces instructions salutaires qui rétentissent dans les Chaires de vérité, ces remords qui accompagnent le crime, ces dégoûts dans la recherche des biens temporels, ces soupirs qui nous échappent au milieu de nos plaisirs, & qui nous avertissent incessamment que nous sommes créés pour quelque chose de plus solide & de plus durable, tout le bien que nous faisons, & tout le mal que nous ne faisons point, ne sont-ce pas là des marques continuelles & éclatantes de l'amour infini de notre Dieu? *Le même.*

Pour bien juger de la sainteté de Marie, il ne faut que réfléchir sur le commerce intime qu'elle a eu avec J. C. son Fils.

Pour bien comprendre toute la sainteté de Marie & l'éminence de ses vertus, il suffit de vous représenter l'union étroite & intime qu'elle a eue avec Jesus-Christ, source de toute sainteté: elle n'a pu approcher de la Divinité sans en recevoir les plus vives lumieres & les plus favorables impressions; & ce feu sacré qui purifie les lévres des Prophétes, qui enflamme le cœur des Saints, & dont elle a été toute environnée a desséché en elle la racine du péché, détruit cette malheureuse concupiscence qui est la source de toutes nos foiblesses, & lui a communiqué cet amour de Dieu dominant, & cette charité vive & animée qui est le principe & la perfection de toutes vertus. *Le même.*

De l'aveu même de l'héréſie, il n'y a point de culte mieux fondé que le culte en-

Doit-on regarder le culte envers Marie comme un devoir indispensable à tout Chrétien? Sur cet article ne nous en rapportons point, si vous voulez, à l'exemple de tous les Saints qui nous l'ont enseigné, aux suffrages de tous les Peres qui nous l'ont recommandé, à l'autorité même de l'Eglise qui ne cesse de nous l'inspirer; c'est de la bouche des enne-

vers Marie, nous lui devons notre amour.

mis même de Marie qu'il faut tirer la solution de l'importante question que je fais au sujet du culte de Marie. Ecoutons donc sur ce point un des principaux Chefs des dernieres héréſies qui lui ont déclaré la guerre. Pouvons-nous refuſer en faveur de Marie un pareil témoignage ? Eh ! dit l'Héréſiarque, comment n'aimerois-je pas la Bien-aimée de Dieu, la Souveraine des Anges, la Mere du Sauveur, l'Avocate des hommes, la Reine de miſéricorde ? *Quomodò non amarem, quam ipſe Deus amat, quam venerantur Angeli, quæ peperit Salvatorem, quæ humani generis eſt Advocata, quæ Regina appellatur miſericordiæ.* Le Pere le plus dévot à la ſainte Vierge parleroit-il autrement de l'amour que nous devons avoir pour elle, & des droits inconteſtables qu'elle a ſur tous les cœurs ? A Dieu ne plaiſe, ajoute-t-il, qu'on m'accuſe d'être jamais oppoſé à Marie : *Nunquam de me audiatur quaſi averſer Mariam.* Puiſque de ne pas ſe ſentir même prévenu & porté pour elle, c'eſt ſelon moi un ſigne aſſuré de réprobation : *Ergo quam minùs bene affici, reprobatæ mentis certum exiſtimem indicium.* Où trouver contre les cœurs, je ne dis pas irréligieux & indévots, mais lâches & indifférens pour Marie, une déciſion plus formelle & un anathême plus terrible ? Non, conclud-t-il, dans tout ce qui regarde l'honneur de Marie, je ne voudrois rien en relâcher, rien en rabattre, rien en diminuer : *Nollem è cultu Mariæ aliquid diminui.* Si l'héréſie n'a pas toujours tenu le même langage, ou ſi elle ne l'a pas ſuivi en pratique, c'eſt à elle à s'accorder ſi elle peut dans ſes contradictions : mais pour nous, Chrétiens Catholiques, que c'eſt une conſolation ſenſible d'entendre cet aveu, qu'arrache au menſonge même la force de la vérité ! *Manuſcrit attribué au P. Segaud.*

Œcolompade Serm. de hon. deb. Matri Dei.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Ce qui autoriſe bien ſolidement

Que tous les Peres faſſent de Marie, après la Majeſté de Dieu, le plus raviſſant ſpectacle du Ciel, qu'ils y trouvent pour tous ſes habitans un fonds de

nouvelles béatitudes, qu'ils y attachent l'admiration des Patriarches & des Prophétes lorſqu'ils voyent en elle l'objet de leurs prophéties & de leurs figures ; le raviſſement des Apôtres & des Diſciples, lorſqu'ils y reconnoiſſent leur exemple & leur modele : qu'y a-t-il en tout cela qui ne ſoit conforme aux régles de la Foi ? Si, au témoignage de S. Paul, le moindre dégré de ſainteté vaut un poids immenſe de gloire, que penſer, que dire de la gloire de Marie qui a eu devant Dieu tous les genres de ſainteté, rendu aux hommes toutes ſortes de ſervices, amaſſé pour elle tous les thréſors de grace, reçu dans ſon ſein le Dieu même de juſtice ? Or rendre à une telle créature un culte inférieur à Dieu, mais ſupérieur à toutes les autres créatures, eſt-ce outrer, eſt-ce donner dans l'illuſion ? N'eſt-ce pas plutôt ſuivre les intentions de l'Egliſe, agir à l'égard de Marie & penſer de Marie comme ont agi à ſon égard, & comme en ont penſé nos Patriarches dans la Foi ? *Le même un peu change;*

notre culte envers Marie, ce ſont les différens éloges que les Peres lui ont tous donné comme de concert.

J'ai déja tracé dans ce Volume tant de différentes peintures des grandeurs & des vertus de Marie, que je crois inutile d'en donner ici de nouvelles. Ceux qui prendront ce Deſſein n'auront qu'à conſulter la Table de ce Volume.

Il n'eſt point d'état, point de ſituation qui ne trouve dans Marie ſon modele. Etes-vous dans la baſſeſſe & dans l'obſcurité ? vous y apprenez à regarder cet état comme plus favorable pour le ſalut, à l'aimer, à le goûter, & à profiter des avantages qui y ſont attachés. Etes-vous dans l'élevation ? vous apprenez à ſurmonter les dangers inſéparables de cet état, à préſerver votre cœur de l'orgueil, à tirer de votre grandeur même de nouveaux motifs d'humilité. Les vierges Chrétiennes apprennent à eſtimer le don ſi précieux de la virginité, à le conſerver avec la plus grande vigilance & les plus exactes précau-

Dans quelque état que la Providence nous ait placé, Marie peut nous ſervir de modele.

tions ; les personnes mariées à traiter avec respect un Sacrement si auguste, à ne point deshonorer une si sainte union par des excès honteux. Par-tout l'on trouve des modeles achevés d'humilité, de patience, de détachement, de fidélité à ses devoirs, de soumission aux ordres de Dieu ? par-tout des motifs puissans pour honorer Marie, & encore plus pour l'imiter. *Manuscrit attribué au P. Codolet.*

Le recours que nous avons à la Ste Vierge & aux Saints ne fait point tort à la médiation de J. C.

A parler exactement, tout bon Catholique convient & professe de cœur & de bouche, qu'il n'y a qu'un seul Médiateur entre Dieu & les hommes qui est Jesus-Christ, que c'est lui qui est ce Pontife juste, saint, séparé des pécheurs, dont parle S. Paul, qui nous a ouvert l'entrée du Sanctuaire par son Sang ; qu'après s'être sacrifié pour notre salut, après avoir prié son Pere sur l'arbre de la Croix, il est toujours vivant pour intercéder pour nous : mais tout Chrétien Catholique soutient & professe également que la même charité qui nous a unis aux Saints sur la terre, les unit encore à nous dans le Ciel, & que Jesus-Christ en leur communiquant sa gloire leur a communiqué aussi une partie de son crédit auprès de son Pere. Que si conduits par l'Eglise nous ne reconnoissons pas en eux une puissance de médiation, nous reconnoissons en eux une puissance d'intercession ; en un mot, qu'assis auprès du Thrône de Dieu, honorés du titre glorieux de ses amis, de ses Elus, ils ont droit de lui offrir nos prieres & nos vœux, de lui expliquer nos besoins & d'attirer sur nous ses miséricordes. Or si l'on est obligé de reconnoître ce pouvoir dans tous les Saints, à combien plus forte raison doit-on le reconnoître dans Marie, puisqu'elle les surpasse tous en vertus, en mérites, en abondance de graces ; & que c'est même dans ce sens que l'Eglise dans les prieres qu'elle met dans la bouche de ses enfans la nomme la Reine de tous les Saints ? *Le même.*

Il ne man-

Il n'est point de créature dont le secours soit si

puissant auprès de Dieu que celui de Marie. En effet, deux choses sont nécessaires pour cela : 1°. Un grand crédit auprès de celui qu'il faut fléchir : 2°. Une extrême tendresse pour ceux qui ont besoin de son secours. Or qui possede ces deux caracteres dans un plus haut dégré que Marie ? placée dans le séjour de la gloire au-dessus de tous les Saints & de tous les Anges, qui a plus d'accès auprès du Thrône de Dieu ? Aux vœux de qui Jesus-Christ se rendra-t-il plus propice qu'à ceux d'une Mere qu'il aime tendrement, & dont il est tendrement aimé ? Mais elle a aussi pour nous des entrailles de miséricorde : & comment ne nous aimeroit-elle pas, puisqu'elle a été unie si étroitement à la charité même, puisqu'elle a porté dans son sein celui qui nous a aimés, jusqu'à se livrer pour nous à la mort ? Aussi avec quel zele prend-t-elle nos intérêts auprès de Dieu, avec quelle ardeur se sert-elle de toute l'autorité que lui donne le nom de Mere pour l'appaiser ? Combien de fois a-t-elle levé vers son Thrône ces mains pures qui l'ont porté dans son enfance ; combien de fois Jesus-Christ lassé de sa propre patience lui a-t-il opposé les droits de sa justice & de sa gloire ? Intéressé à punir les pécheurs, combien de fois lui a-t-il dit comme à Moïse : Laissez-moi faire éclater ma colere contre ce peuple ingrat ? *Dimitte me ut irascatur furor meus.* Mais combien de fois aussi n'a-t-il pu résister aux soupirs, aux pressantes sollicitations de la Mere la plus sainte & la plus tendre ? Combien de fois enfin, a-t-il été obligé de se souvenir de sa miséricorde dans le fort de sa colere ? *Le même.*

que rien à Marie de tout ce qui peut nous assurer de son secours & de sa protection puissante.

Exod. 32. 10.

L'Eglise conduite par le Saint-Esprit & éclairée des lumieres d'en-haut, a cru ne pouvoir trop honorer une créature que Dieu a si particulierement honorée. Une Vierge comblée de tant de graces, si distinguée par ses vertus, & dont elle reçoit tous les jours un secours si efficace & une protection si puissante : telles sont les raisons solides sur lesquelles

Les honneurs que J. C. lui-même a décernés à Marie ont déterminé l'Eglise à

lui rendre après Dieu les plus grands hommages.

elle a jugé convenable d'établir la dévotion envers Marie.

Antiquité du culte de Marie.

Dès les premiers siécles de l'Eglise, lorsqu'il ne s'agissoit encore que d'établir la Foi en Jesus-Christ, que la prudence humaine engageoit les hommes Apostoliques à ménager la foiblesse des Gentils appellés à l'héritage du salut, une tendre vénération pour Marie s'empara de tous les esprits; & il falloit bien que l'Eglise lui rendît dès-lors de grands hommages, puisqu'elle se trouva alors obligée de réprimer le zele aveugle de quelques hommes grossiers * qui changeoient ses honneurs en superstitions, & qui rendoient à la Vierge les hommages réservés à la Divinité : est-il donc permis de négliger un culte si ancien, si autorisé & si avantageux ? Défions-nous, Chrétiens, de cet esprit particulier qui veut se conduire par ses propres lumieres, ou plutôt par ses propres imaginations ; & sçachons que négliger le culte de Marie, le regarder comme inutile ou comme injurieux à Jesus-Christ, c'est faire outrage à Dieu même dont les intérêts sont étroitement liés avec ceux de Marie, c'est contredire la pratique universelle de toute l'Eglise, c'est ouvrir la porte à l'erreur & à l'impiété, c'est se priver soi-même d'un des plus puissans moyens de salut. *Divers Auteurs manuscrits.*

* Les Ebionites.

L'on peut dire qu'à mesure que l'Eglise a fait des progrès, le culte de Marie en a fait aussi. Vains efforts de Nestorius à ce sujet.

A mesure que l'Eglise devint plus florissante par la protection des Césars, à mesure que les Mysteres de Jesus-Christ furent célébrés avec plus de magnificence, les Fêtes de Marie devinrent plus pompeuses & son culte plus solemnel, il ne manquoit à sa gloire que d'être encore attaqué par l'erreur : il le fut en effet. Nestorius qui n'avoit tenté de se gagner son peuple par une dévotion hypocrite que pour accréditer son erreur, en vint à cet excès d'impiété d'envelopper dans les mêmes blasphêmes le Fils & la Mere. Cyrille d'Alexandrie paroît. Célestin, souverain Pontife, à la tête de deux cens Evêques monte

ſur la Chaire de vérité, l'affaire de l'hérétique Patriarche devient l'affaire de toute l'Egliſe, l'Univers conſterné eſt attentif ſur la déciſion du Concile : mais qu'elle vous fut honorable, Vierge ſainte ! le même Décret qui aſſura à votre divin Fils une unité de perſonne dans ſon Incarnation, vous mit en poſſeſſion du glorieux titre de Mere de Dieu. En vain l'Héréſiarque condamné redouble ſes efforts : l'exil, l'impénitence, la mort terminent ſa miſérable carriere ; ainſi périſſent, adorable Sauveur, les ennemis de votre Mere qui ſont déja les vôtres. *L'Auteur.*

Il n'y a gueres que le libertinage qui s'efforce d'abolir le culte de Marie.

Ce qui éloigne du culte de Marie une infinité de mauvais Chrétiens, ce qui fait que les Hérétiques le blaſphêment, que les Novateurs le décrient, que les impies le mépriſent, que les indévôts le négligent ; c'eſt qu'on ne peut ſe diſſimuler, que pour bien honorer Marie, il faut copier les vertus de Marie. Et certes voilà le vrai motif de tant de ſatyres envénimées, de tant de critiques malignes, de tant d'avis indiſcrets adreſſés à ces dévôts. L'on ſent que ce culte ne s'accorde pas avec la dépravation des mœurs, qu'il s'oppoſe aux paſſions, qu'il condamne les déſordres. L'on ſçait que ſe dévouer à Marie eſt un engagement à l'humilité, à l'obéiſſance, à la régularité, & même à l'auſtérité de la vie : l'on conçoît qu'il y a de la contradiction à ne pas imiter ce qu'on honore ; & comme on ne veut pas quitter l'attachement à ſes vices, il eſt naturel qu'on renonce à l'imitation de ſes vertus. Ah ! Vierge ſainte, qu'il vous eſt bien glorieux de n'avoir pour cenſeurs de votre culte, que les ennemis déclarés de la ſainteté ; & pour ſerviteurs, que ceux qui aſpirent à vous ſuivre, & qui s'exercent à vous imiter : *Manuſcrit attribué au P. Segaud.*

En quel ſens l'on peut dire que Marie

J. C. eſt médiateur par voye de juſtice, de mérite & de rédemption. Marie eſt médiatrice par voie de grace, de priere & d'interceſſion. La médiation de Jeſus-Chriſt eſt méritoire par elle-même : la média-

est toute-puissante auprès de Dieu.

tion de Marie n'est méritoire que par celle de Jesus-Christ. Voilà, Chrétiens Catholiques, ce que nous entendons par la toute-puissance de Marie, & voilà dequoi fermer la bouche à l'impiété & à l'héréfie. Cette toute-puissance de Marie n'est pas absolue & indépendante comme celle de Dieu, mais elle est Suppliante & n'en est pas moins efficace, *omnipotentia supplex*, & c'est ce que les Peres ont reconnu lorsqu'ils se sont adressés à Marie avec des termes si respectueux & si soumis : *Ad te recurrimus ô benedicta.* Nous avons recours à vous, s'écrie Origene, ô Bénite entre toutes les femmes ! *Intercede Hera & Domina & Regina, & Mater Dei, pro nobis*, intercédez pour nous, c'est la priere de saint Athanase, intercédez pour nous, ô sainte Dame, Maîtresse, Reine & Mere de Dieu. *Advolvor genibus tuis, ô Domina mea !* Je me jette à vos genoux & je reconnois votre puissance ; c'est celle de saint Ephrem. *Supplica Deo ut animas nostras salvet.* Demandez à Dieu qu'il nous sauve ; c'est la priere de S. Jean Chrisostôme. *Aspice nos de Cœlo oculo propitio.* Jettez sur nous un regard favorable ; c'est celle de S. Basile. *Sancta Maria succurre miseris.* Secourez, Mere sainte, cette foule de malheureux, environnés de toute part de mille dangers : *Le Pere Cheminais & l'Auteur.*

Comment les SS. Peres s'expriment à ce sujet.

Deux réflexions qui naissent de l'unanimité des Peres au sujet du culte qu'ils rendent à Marie.

La premiere Réflexion qui naît naturellement de l'empressement qu'ont eu les saints Peres de recourir à Marie, c'est que ces grands Hommes étoient sans doute du moins aussi agréables à Dieu, que ceux qui ne croyant pas avoir besoin de Marie & de son intercession, s'adressent directement à lui. Ces Hommes de Dieu, qui avoient de si longs & de si fréquens entretiens avec lui, lorsqu'ils étoient élevés au-dessus d'eux-mêmes dans leurs plus hautes contemplations ; ces grands Hommes, dis-je, qui pouvoient alors demander librement & sans crainte ce qu'ils jugeoient leur être nécessaire, non-seulement

ne dédaignoient pas d'implorer le secours & de reclamer la protection de Marie, mais ne croyoient pas pouvoir, sans elle, obtenir ce qu'ils vouloient. Ils ne craignoient pas de deshonorer par-là Jesus-Christ; mais ils étoient persuadés qu'ils ne pouvoient se le rendre plus favorable que par l'entremise de sa Mere.

La seconde Réflexion est que ces gens qui font gloire de s'adresser immédiatement à Jesus-Christ, ne me paroissent pas recueillir un plus grand fruit de leurs prieres. On ne voit pas que leur attachement pour le Fils redouble par le mépris qu'ils ont pour la Mere; & ce qui acheve de me le rendre suspect, c'est que dans les affaires du monde ils tiennent une conduite bien opposée à celle-là. Car à qui ne s'adressent-ils pas pour se rendre un Juge favorable? Quelles recherches ne font-ils pas de ceux qui ont accès auprès de lui, &c. & lorsqu'il s'agit de fléchir un Dieu irrité contr'eux, d'obtenir une faveur dont ils doivent connoître qu'ils sont indignes de demander grace & non pas justice: ils négligent l'interceſſion de Marie, & ne veulent pas reconnoître sa puissance: *Extrait du P. Cheminais.*

En terminant les preuves de cette premiere Partie, j'avertis ceux qui en prendroient le plan, de se bien pénétrer du Discours du P. Cheminais, avec ce seul Discours ils trouveront tout ce qui leur sera nécessaire pour le remplir avec beaucoup de solidité.

Preuves de la seconde Partie. Illusion des Chrétiens qui donnent à Marie ce qui ne lui appartient pas.

Ecoutez, Chrétiens. En parlant de Marie comme l'Eglise en parle, pensons de Marie comme l'Eglise en pense. En appellant Marie notre espérance: *Spes nostra, &c.* N'allons pas plus loin que l'Eglise. N'arrêtons pas tellement notre espérance en elle, que nous ne sçachions que c'est par Jesus-Christ qu'elle est notre espérance. En appellant Marie le Refuge des pécheurs, *Refugium peccatorum*;

avec l'Eglise, donnons-la pour Protectrice à ceux qui veulent quitter le péché & non pas à ceux qui l'aiment ; à ceux qui cherchent à se convertir à Dieu, & non pas à ceux qui se servent de leur dévotion trompeuse pour ne se convertir jamais, comptant ou que ce sera toujours assez-tôt, ou que la grace de se convertir ne leur manquera jamais. En appellant Marie avec l'Eglise, la Mere de miséricorde : *Mater misericordiæ*, entendons avec l'Eglise, parce que Marie a mis au monde celui qui est notre miséricorde : *L'Auteur des Discours choisis.*

Je n'ai fait ce court extrait de l'Auteur des Discours choisis que pour avoir occasion d'avertir ceux qui pourroient l'avoir entre les mains, de travailler avec précaution sur cet Auteur, qui loin d'avoir puisé les fondemens de notre culte envers Marie dans les bonnes sources, semble n'avoir eu pour but que de donner faveur à ce mauvais Livre dont j'ai déja parlé. Avis de Marie à ces dévôts indiscrets, ce Sermon n'est annoncé que sous le titre de la Visitation de la sainte Vierge.

Mauvaise foi des ennemis de Marie.

Ce n'est point, dit-on, le culte que l'on condamne, ce sont les excès d'un zéle outré & sans régle. Ah ! Chrétiens, que n'est-on de bonne foi, & que ne s'en tient-on au juste tempérament où consiste la vérité. Qu'une crédulité populaire & trop facile ait pû excéder quelquefois, soit en des expressions peu mesurées, soit en de vaines observances, c'est ce que je ne fais nulle difficulté de reconnoître. Tant qu'on en demeurera-là, je souscrirai sans peine aux sages précautions dont on croira devoir user : mais voici l'artifice & la malignité. On veut corriger des excès par d'autres excès, on veut en arrachant l'ivraie arracher en même-temps le bon grain. On se recrie contre quelques pratiques, afin d'être en droit de les abolir toutes

& de-là Offices de la Vierge, Couronne de la Vierge, saint habit de la Vierge, dévotes Sociétés sous le nom de la Vierge, tout est proscrit, tout est traité de superstition. L'expérience ne nous l'a que trop fait voir, & le culte de Marie n'en a que trop souffert de dommage. *Le P. Bretonneau.*

Pour que notre culte soit agréable à Marie il faut qu'il soit prudent.

Je dis que le culte de Marie doit être prudent, & j'appelle un culte prudent, un culte éclairé & selon la science, formé sur les plus pures lumieres de la Foi, réglé non sur des fantaisies humaines, ou sur des opinions populaires, mais selon les regles de l'Eglise, sur la pratique constante des fidéles, sur les principes de la Religion, dégagés des abus que le faux zéle & le mensonge introduisent; en un mot, un culte sage, judicieux & véritable; car Dieu ne peut être honoré que par la vérité. Or qu'est-ce que les régles de l'Eglise & les principes de la Religion nous enseignent? Le voici. *Manuscrit attribué au P. Codolet.*

Quoique nous ayons recours à Marie, tous nos vœux se terminent à Dieu seul.

Ce qu'il est important que vous sçachiez, pour ne vous point tromper dans le culte que l'Eglise vous ordonne de rendre à Marie, c'est que Dieu est seul Saint, seul Tout-puissant, notre souverain bien, notre félicité, le dernier terme de notre espérance, l'unique & véritable objet de notre culte & de notre amour; que Jesus-Christ est la voie, la vérité & la vie, qu'il n'y a de salut par aucun autre que lui, que nul autre nom sous le Ciel n'a été donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés. *Le même.*

Conséquences naturelles qui suivent des vérités ci-dessus établies.

Premiere conséquence.

De tout ceci, que conclure à l'avantage du culte de Marie, sinon que le culte que nous lui rendons, est un culte inférieur au culte qui se termine à Dieu comme à son principal objet, & que quelques honneurs que nous rendions à cette Vierge sainte, nous devons toujours mettre une distance infinie entre le Créateur & la créature, ne l'aimer, ne l'honorer que pour lui, que par rapport à lui; que l'ex-

trême vénération que nous avons pour elle vient uniquement de ce que nous la regardons comme le plus parfait ouvrage qui ſoit ſorti des mains de Dieu.

Seconde conſéquence.

Nous devons conclure encore que ſi nous l'invoquons dans nos prieres, que ſi nous implorons ſa protection, nous ne lui dreſſons pas une eſpéce de Tribunal à part, nous ne lui attribuons pas une puiſſance, une authorité ſéparée de celle de ſon Fils; que notre unique vûe eſt de l'intéreſſer dans notre cauſe, de lui faire préſenter nos vœux à Dieu: que par-là nous ne faiſons pas injure au ſang de Jeſus-Chriſt; nous ne lui ôtons pas le titre de véritable & unique Médiateur; & que bien loin de deshonorer Jeſus-Chriſt par le culte que nous rendons à Marie, nous l'honorons au contraire, puiſque nous le regardons toujours comme la ſource prochaine & immédiate de notre ſalut, &c. *Le même.*

Marie en qualité de Mere de J. C. Sauveur, eſt pleine de tendreſſe pour les pécheurs.

Non, Marie en qualité de Mere de Jeſus-Chriſt, ne peut prendre pour les pécheurs d'autres ſentimens que ceux de ſon divin Fils. Ah! pour oublier les pécheurs, il faudroit, Vierge ſainte, que vous oubliaſſiez que c'eſt pour eux que Jeſus-Chriſt eſt venu au monde, que c'eſt pour les racheter qu'il s'eſt fait votre Fils, que c'eſt pour mourir pour eux, qu'il s'eſt formé un Corps de votre plus pur ſang; tout vous parle en leur faveur: il faudroit, dis-je, oui, il faudroit en quelque façon vous oublier vous-même pour oublier les pécheurs. Car, permettez-nous de le dire, avec tout le reſpect que nous vous devons, vous nous avez en quelque maniere obligation de ce que vous êtes: le monde n'auroit point eu beſoin de Sauveur, s'il n'y avoit point eu de pécheurs; & s'il n'y avoit point eu de Sauveur, ſeriez-vous, Vierge ſainte, Mere d'un Dieu? L'Echanſon de Pharaon tiré de priſon, oublie Joſeph qui lui avoit interprété ſon Songe. L'éclat & le bonheur peut éblouir les hommes, & il eſt facile d'oublier

un malheureux, quand on a cessé de l'être. Quelle impiété seroit-ce d'attribuer à Marie élévée dans le Ciel un sentiment pareil ? Oui, s'écrie ici S. Bernard, si quelqu'un voulant s'adresser à Marie & implorer sa bonté, l'a jamais trouvée insensible à ses miséres, je consens qu'il s'inscrive en faux contre ce que j'avance ; mais Marie peut-elle laisser perdre ce que Jesus est venu sauver ? J'aurois lieu de tout espérer pour votre salut, Chrétiens, si vous le vouliez aussi sincérement que Marie : elle ne peut pas plus cesser d'aimer les pécheurs, qu'elle peut cesser d'être Mere d'un Dieu-Sauveur. En qualité de Mere de Dieu, Marie est donc sensible à nos besoins, & en qualité de Mere de Dieu elle peut nous secourir dans nos besoins ; c'est ce que les Peres nous apprennent, c'est ce que la raison dicte, c'est ce que l'Eglise nous enseigne, c'est ce que l'expérience de tous les siécles nous empêche de révoquer en doute. *Le P. Pallu, Sermon de la Nativité de la sainte Vierge.*

Diverses preuves du pouvoir de Marie & de sa bonté.

Voulez-vous des preuves de la bonté & du pouvoir de Marie ? parcourez tous les siécles, interrogez tous les Peres, consultez tous les fidéles qui se sont adressés à Marie : ici elle est représentée calmant la fureur des tempêtes & l'impétuosité des flots, qui menaçoient d'un prompt & triste naufrages. Là on la voit arrêtant des maladies contagieuses qui portoient dans des Villes & des Provinces la désolation & la mort. Terrible comme une armée rangée en bataille, elle défend les siens & leur procure une heureuse victoire. Encore plus terrible contre les ennemis de son Fils, c'est elle, comme chante l'Eglise, qui a ruiné les hérésies dans le monde chrétien : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* Ah ! si nous les voyons expirer enfin en France, n'est-ce pas, Vierge sainte, un effet de cette protection spéciale que vous avez accordé à un Royaume dont un de ses plus Religieux Mo- *Louis XIII.*

narque vous a abandonné le Gouvernement & la prospérité ? Reine puissante, achevez votre ouvrage, & réunissez tout votre peuple par les liens d'une même charité & d'une même Religion. *Le même.*

En quelque conjoncture de la vie que nous soyons, soit pour le spirituel, soit pour le temporel, nous pouvons recourir à Marie avec succès.

Marie, dit S. Bernard, en quelque conjoncture que ce puisse être, peut être pour nous une ressource infaillible. Je dis en quelque conjoncture que ce puisse être, soit à l'égard des biens spirituels, soit même à l'égard des biens temporels ; car la miséricorde de Marie s'étend à tout & s'entremet dans tous nos besoins. Vous donc, conclut S. Bernard, & je le conclus avec lui, entrant dans le même détail & usant des mêmes paroles, vous tous qui voguez au milieu des écueils & des tempêtes de ce monde, si vous voulez vous sauver du naufrage, regardez votre Etoile, & levez incessamment les yeux vers Marie : *Respice stellam, voca Mariam.* Etes-vous assailli de violentes tentations, & sentez-vous vos forces s'affoiblir & votre cœur prêt à succomber ? appellez Marie à votre aide, *voca Mariam ;* êtes-vous exposés aux enflures de l'orgueil, aux aigreurs de la haine, aux emportemens de la colere, au venin de l'envie, &c. invoquez Marie, *voca Mariam.* Est-ce la tribulation qui vous poursuit, qui vous afflige, qui vous abbat & vous désole ? cherchez votre soulagement & votre soutient dans Marie, *voca Mariam.* Enfin dans tous les dangers, dans tous les maux & toutes les disgraces de cette vie mortelle, pensez à Marie & tendez-lui les bras pour la reclamer, *Mariam cogita, voca Mariam* : confiance tellement propre de l'Eglise & selon son Esprit, que comme elle ne fait à Dieu nulle demande que par les mérites de Jesus-Christ, aussi ne fait-elle au Ciel nulle priere, & ne demande-t-elle rien, ou presque rien, que par l'intercession de Marie & sous ses auspices : *Le P. Bretonneau, second Discours sur l'Assomption.*

D. Bern. Serm. super Miss.

Idem. Ibid.

Il y a des

Il faut convenir, Chrétiens, que nous portons

quelquefois trop loin notre confiance, & que nous faisons à Marie des prieres qu'elle ne peut écouter; comment cela? Parce que ce sont des prieres injurieuses à Dieu; parce que ce sont des prieres indignes de la Mere de Dieu; parce que ce sont des prieres pernicieuses pour nous-mêmes.

Chrétiens qui portent trop loin leur confiance envers Marie, comment cela doit s'entendre.

1°. Prieres injurieuses à Dieu, pourquoi? C'est qu'elles sont directement opposées à l'ordre de la Providence, & qu'elles vont à renverser toute l'économie de notre salut. En effet, tel est l'ordre de la Providence, que le salut dépende premierement de Dieu, & ensuite de nous-mêmes; qu'aidés de la grace de Dieu, nous y travaillions nous-mêmes, que nous obtenions cette grace par la Mere de Dieu; mais pour la faire valoir par nos soins; mais pour la rendre féconde par nos œuvres; mais pour la conserver par notre vigilance. Voilà le plan que Dieu s'est tracé & qu'il nous a proposé: & nous sans égard aux vûes de Dieu, & nous promettant tout de la Mere de Dieu, pour nous en former un autre selon nos idées particulieres, c'est-à-dire, selon notre sens réprouvé & nos inclinations corrompues; car si nous prétendons que sous la protection de Marie le salut ne nous coute plus rien, qu'après avoir satisfait à certaines pratiques d'une fausse piété envers Marie, nous pourrons devant Dieu nous tenir quittes de tout le reste; que revêtus des livrées de Marie nous serons à couvert de tous les dangers du monde, à couvert de toutes les tentations de la vie, à couvert de toutes les surprises de la mort, à couvert de tous les arrêts de la justice divine & de tous les foudres du Ciel, & qu'ainsi nous n'aurons rien à craindre en nous exposant aux occasions, en demeurant dans nos habitudes, &c. Ah! si nous l'entendons ainsi, nous nous trompons bien grossierement. *Le P. Bourdaloue, Discours sur la Dévotion de la Vierge.*

Prieres adressées à Marie, prieres injurieuses à Dieu.

Prieres indignes de la Mere de Dieu, puisque c'est

Prieres

adreſſées à Marie, prieres indignes de Marie.

attendre d'elle qu'elle nous autoriſe contre Dieu même, qu'elle nous raſſure contre la crainte de ſes jugemens juſqu'à ne nous plus mettre en peine de les prévenir, qu'elle nous ſerve de prétexte pour perſévérer dans nos déſordres & pour mourir dans l'impénitence.

Prieres adreſſées à Marie, prieres pernicieuſes & funeſtes pour nous.

Avec de ſemblables diſpoſitions, quel effet peuvent avoir nos prieres auprès de Marie ? Loin de nous ſanctifier, elles ne peuvent ſervir qu'à nous corrompre. Loin de nous approcher de Dieu, elles ne peuvent ſervir qu'à nous en éloigner davantage. Loin de nous ſauver, elles ne peuvent ſervir qu'à nous perdre : par conſéquent prieres infiniment pernicieuſes pour nous-mêmes. Or de penſer que de telles prieres fuſſent aſſez efficaces pour toucher le cœur de la plus ſainte de toutes les Vierges, de la plus fidelle à la Loi de Dieu, de la plus ſoumiſe aux deſſeins & aux volontés de Dieu, de la plus zélée pour la gloire de Dieu & pour la ſanctification du peuple de Dieu, ne ſeroit-ce pas la plus ſenſible & la plus évidente contradiction ? *Le même.*

Perſévérer dans le crime, & ſe repoſer ſur la protection de Marie, c'eſt erreur, c'eſt impiété.

Quelle eſt donc l'erreur du préſomptueux, lorſqu'eſclave volontaire du péché, il ſe flatte de la protection de la Vierge, lorſqu'au milieu de ſes déſordres il ſe dit ſecrettement à lui-même ce que diſoit cet Iſraélite entendant la Loi de Moïſe ? *Pax erit mihi & ambulabo in pravitate cordis mei.* Toutes ces menaces ne m'allarment point, je puis ſans danger continuer dans mes déſordres ! N'eſt-ce pas vouloir rendre Marie en quelque maniere complice de nos crimes ? N'eſt-ce pas la déclarer protectrice de nos iniquités ? N'eſt-ce pas reconnoître qu'on peut la ſervir & ne pas bien vivre, que ſa bonté lui ferme les yeux à nos déréglemens & la fait condeſcendre à nos foibleſſes ? Or je vous demande, Chrétiens, ſi vous reconnoiſſez-là la Mere de Dieu. Y voyez-vous aucun trait de cette pureté ſans égale, à qui la plus légere tache fait horreur ? Y découvrez-vous cette haine

haine du péché qui la porta jusqu'à consentir au supplice de son propre Fils ? Y trouvez-vous le zele pour la gloire de Dieu à qui elle a sacrifié son propre Fils, cette Victime innocente ? Y remarquez-vous cet amour si tendre pour Jesus-Christ dont on veut qu'elle protege les ennemis ? *Le P. Cheminais.*

En quel sens l'on peut dire que l'on déclare Marie la protectrice du péché. Détail de mœurs à ce sujet.

Quand on a une Médiatrice si puissante que Marie, dit le libertin, ne doit-on rien attendre de ses soins ? N'est-elle pas la Mere des pécheurs aussi-bien que des justes ? Et de-là quelle conséquence-pratique tire-t'on ? est-ce la réformation des mœurs ? Non. Eh bien ! N'est-ce pas-là vouloir rendre Marie la protectrice de ses passions ? Le détail va vous rendre ceci un peu plus palpable & plus sensible.

Tel ne craint point de blesser la réputation du prochain avec les traits de la médisance & de la raillerie la plus picquante, qui sans se mettte en peine de la réparer se repose sur le titre de serviteur de la Vierge, qu'il croit seul suffisant pour assurer son salut. Tel après avoir consacré quelques heures le Dimanche au service de Marie, se sçait si bon gré de ce leger sacrifice qu'il ne se fait aucun scrupule de passer la semaine entiere dans une oisiveté également indigne de son état & dangereuse pour ses mœurs. Tel après avoir participé aux Mysteres les plus saints s'engage le jour même dans des compagnies où il sçait, par une funeste expérience, que l'intempérance & les excès sont inévitables. Tel passionné pour les spectacles s'expose indiscrettement à toutes les impressions que peuvent faire sur son esprit des objets dont il n'a déja que trop senti le pouvoir & les atteintes mortelles : & l'on prétend que Marie sera responsable de tout cela ? On se croira à couvert de tous les traits de la colere de Dieu, tandis qu'on pourra s'appuyer de la protection de sa Mere ? Ainsi les Juifs, ces infideles plus idolâtres que les idolâtres mêmes, se flattant d'avoir seuls le Temple du vrai Dieu, bien qu'ils le profanassent

par de fréquentes idolâtries, prétendoient qu'il devoit leur servir de refuge & d'asyle contre la Justice Divine. *Le même.*

Bien des Chrétiens deshonorent Marie, parce que dans leur culte ils n'ont qu'un zele aveugle & sans discernement.

Défiez-vous de ce zele aveugle, qui pour élever la Mere dégrade & avilit le Fils, qui croit ne pouvoir dignement honorer la Vierge sans lui attribuer des priviléges excessifs, sans lui donner une espece de Divinité; de ce zele qui adopte sans discernement toutes les visions & toutes les fables qu'une imagination déréglée produit, & qu'une crédulité superstitieuse autorise, qui aime à se faire des routes nouvelles, à multiplier les pratiques, à renchérir sur le culte des Saints, à regarder ses propres inventions comme les décisions de l'Eglise. Remarquez tout & observez tout, suivant le précepte de l'Apôtre saint Paul; mais ne retenez que ce qui est bon, que ce qui est saint, que ce qui est revêtu de l'autorité publique. Suivez l'avis du saint Concile de Trente, qui recommande d'éviter tout excès, toute superstition dans l'invocation des Saints, dans le culte de leurs images; & sur-tout ne vous faites pas de votre dévotion à la Vierge un titre pour persévérer dans vos désordres. *Manuscrit attribué au P. Codolet.*

Le vrai culte de Marie consiste principalement dans l'imitation des vertus de cette Vierge sainte.

Pour peu que nous fassions attention sur la nature du culte de la Vierge, nous reconnoîtrons facilement que ce culte consiste principalement dans l'imitation des vertus de Marie: l'on n'honore véritablement que par l'amour, dit saint Augustin. Or qu'est-ce qu'aimer les Saints, sinon se conformer à leurs sentimens, prendre leurs actions pour le modele de notre conduite, aspirer à la gloire qu'ils possedent, & tâcher d'y arriver par le même chemin qui les y a conduit? En agir autrement, ce n'est pas les honorer véritablement, dit Saint Augustin, c'est les flatter par des mensonges, c'est leur rendre un culte faux, un culte superstitieux, un culte qu'ils rejettent avec mépris & avec indignation. *Le même.*

Moralité

De quel front osez-vous donc publier que vous

honorez sincerement Marie ? De quel front osez-vous compter sur sa protection, vous qui ne faites point d'efforts pour l'imiter, qui ne pratiquez aucune de ses vertus, & qui demeurez tranquille dans tous les vices qu'elle déteste ? Quoi donc, cette Vierge si pure, si sainte, qui a toujours eu un si grand éloignement, une si grande aversion pour le péché, qu'elle n'a pu le souffrir ni en elle-même, ni dans les autres, si zélée pour la gloire de Dieu, pour les intérêts de son Fils, cette Mere de pureté, de sainteté, de justice & de miséricorde, reconnoîtra pour ses enfans des hommes vendus au péché, livrés aux passions les plus honteuses, ennemis de son Fils, qui abusent de ses graces, qui profanent son saint nom, qui foulent aux pieds son Sang précieux ; des hommes injustes, violens, impudiques, sans piété, sans foi, sans charité ? Ah ! si elle jette sur eux quelque regard, c'est sans doute un regard de colere, & non pas un regard de compassion ; si elle s'adresse à son Fils, c'est pour intéresser sa juste colere, pour lui demander vengeance contre ces impies qui la deshonorent, qui la font servir de voile à leurs iniquités. *Le même.*

sur le sujet qui précede.

Marie, je l'avoue, est le refuge des pécheurs ; mais de quels pécheurs, je vous prie ? Ecoutez bien ceci, pour ne rien donner à l'illusion, des pécheurs contrits, des pécheurs pénitens, des pécheurs qui sentent le malheureux état où le péché les a réduits, des pécheurs qui font des efforts pour sortir du péché. Elle est la Mere de miséricorde ; mais sa pitié n'est pas une pitié lâche & aveugle, une molle indulgence qui favorise le pécheur, qui blesse les droits de la Justice divine, c'est une miséricorde éclairée, attentive à suivre les sentimens de Jesus-Christ, qui fait espérer le pardon aux pécheurs, mais qui les porte & les excite en même-temps à la pénitence. Marie est toujours prête à demander la grace de notre conversion ; mais il faut que nous la de-

Comment & de qui Marie est le refuge, en quel sens on peut la nommer Mere de miséricorde, &c.

mandions nous-mêmes avec elle, que nous coopérions au grand ouvrage de notre salut, & c'est folie de compter sur son secours & sur sa protection, lorsque nous nous abandonnons à nous-mêmes. *Le même.*

Priere de l'Eglise en l'honneur de Marie qui peut faire la conclusion du Discours.

C'est à vous, Mere de mon Dieu, c'est à votre protection que nous recourons : *Sub tuum præsidium confugimus sancta Dei Genitrix.* Oui, c'est à cette protection assurée, qui ne nous manque jamais ; à cette protection toute puissante, qui triomphe de tous les obstacles ; à cette protection universelle, dont nul n'est exclu. Nous ne le ferons pas, & dans cette espérance nous nous présentons à ce thrône de gloire où vous êtes parvenue, & où vous régnez : *Sub tuum, &c.* Ce n'est pas que nous ne puissions nous adresser directement à Dieu ; mais nous en usons comme des enfans coupables envers leur Pere, & qui cherchent un Médiateur pour les reconcilier, parce qu'ils ne croyent pas mériter par eux-mêmes d'être reçus : ce n'est point défiance de la bonté divine, c'est un sentiment de notre indignité.

Nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus. Ah ! s'il y a quelque objet qui vous doive toucher de compassion, ce sont sans doute les besoins pressans où nous sommes dans cette terre d'exil & cette vallée de larmes ; tant d'ennemis domestiques & étrangers, visibles & invisibles qui nous attaquent, tant d'inclinations vicieuses qui nous environnent, tant, &c. l'enfer, le monde, la chair qui conspirent contre nous, &c. Dans cet état, mépriserez-vous nos pleurs, & serez-vous insensibles à nos cris ? Nos peres depuis tant de siécles ont ressenti les effets de votre miséricorde : Sera-ce dans ces temps malheureux que vous en interromprez le cours, & que vous commencerez à nous abandonner ? N'aurez vous été une Mere si tendre que pour les autres ?

Sed à periculis cunctis libera nos semper Virgo gloriosa & benedicta. Vierge bénie du Ciel & de la

Terre, l'amour des Peuples & l'admiration des Esprits bienheureux, ne ceſſez pas un moment d'avoir l'œil ouvert pour veiller ſur notre conduite & pour régler toutes nos démarches ; dans la jeuneſſe comme dans un âge plus avancé, dans la ſolitude & la retraite comme dans la ſociété & le commerce de la vie, &c. car le danger eſt toujours préſent : *Libera nos ſemper.* Mais que ce ſoit ſur-tout à ce jour fatal après quoi il n'y a plus de temps à attendre, ni de graces à eſpérer : *Libera nos.* Puiſſante Protectrice, prenez le bouclier pour nous défendre dans ce dernier combat : *Libera nos.* Défendez-nous des vives ſaillies d'une nature indomptée : défendez-nous de ces accidens imprévus, de ces ſurpriſes, de ces troubles, &c. Défendez-nous de ces faux repentirs de tant de mourans, de cet endurciſſement qui met le ſceau à la réprobation : *A periculis cunctis libera nos.* Ce n'eſt pas au reſte que nous prétendions ſur cette eſpérance nous endormir dans une molle oiſiveté : ce n'eſt point là l'eſprit de vos enfans ; mais de ſeconder vos ſoins, d'agir de concert avec vous, de travailler nous-mêmes à mériter le bonheur éternel qui nous eſt promis.

PLAN ET OBJET DU SECOND DISCOURS ſur la Dévotion envers Marie.

JE ſuis la Mere du pur amour, de la crainte & de la ſcience : *Ego Mater pulchræ dilectionis, & timoris, & agnitionis.* Telles ſont les paroles que l'Eccléſiaſtique met à la bouche de la Sageſſe, c'eſt-à-dire, ſelon l'explication de S. Auguſtin, de la Sageſſe incréée, le Verbe de Dieu, & telles ſont auſſi les paroles que l'Egliſe applique à Marie : Paroles, qui dans le ſens de l'Egliſe conviennent parfaitement à la bienheu- *Eccli.* 24. 24.

reuſe Vierge ? Mere d'un Dieu qui ſe forma un corps de ſa ſubſtance. Peut-il y avoir une dignité plus
Idem, Ibid. éminente que la ſienne ? Quelle créature mérite donc plus de vénération ? *Mater timoris.* Epouſe de l'Eſprit Saint, de cet Eſprit de charité qui opéra dans ſon ſein le grand prodige de l'amour de notre Dieu ; quel cœur dut donc être plus tendre, plus plein de charité que le ſien ? Qui mérite donc mieux
Idem, Ibid. de fixer notre confiance ? *Mater pulchræ dilectionis.* Ajoutons qu'elle fut le digne objet de la complaiſance d'un Dieu qui verſa ſur elle les bénédictions les plus douces, qui lui prodigua ſes graces les plus abondantes ; graces qu'elle fit fructifier ſans délai, qu'elle multiplia preſque à l'infini par la coopération la plus prompte, la plus fidelle & la plus conſtante ; par conſéquent de quelles vertus fut-elle ornée, quel objet plus digne d'être propoſé à notre imitation ?
Idem, Ibid. *Mater agnitionis.* Malheur au ſiécle auquel nous étions réſervés pour voir renouveller & ſurpaſſer toutes les impiétés des anciens : ſiécle d'irréligion plutôt que de critique, ne ſera-t-il rien d'aſſez ſaint pour être à couvert de ſes ſubtilités, ou pour mieux dire de ſes fureurs ? Du moins qu'on nous diſe donc pourquoi l'on nous accuſe d'honorer & de louer avec excès la Mere de Dieu, la plus ſainte des Vierges. Non, Chrétiens, vous avez peut-être le bonheur d'ignorer ce monſtrueux langage, à Dieu ne plaiſe que ce ſoit moi qui vous l'apprenne, puiſſiez-vous l'ignorer à jamais : ſi vous le connoiſſez, graces au Ciel, il ne vous inſpire que des ſentimens d'indignation, de zele & de pitié. A quoi bon le refuterois-je ? Ne pouvons-nous pas mieux employer un temps que l'Egliſe conſacre à la gloire de Marie & deſtiné à notre inſtruction ?

Vous qui eutes le bonheur de faire choix de la Mere de Dieu pour Protectrice & pour Mere, vous n'avez pas beſoin que j'entreprenne de juſtifier & de régler votre zele pour ſon ſervice ; j'aime donc

mieux m'attacher à l'animer, s'il se peut, encore davantage. Entrons en matiere, car je vous ai déja insinué tout mon Dessein.

Marie a tout ce qu'il faut pour être l'objet de la dévotion la plus solide ; proposition générale, dont voici les preuves inconteſtables : 1°. Une haute dignité qui mérite nos respects les plus profonds : *Mater timoris.* *Idem. Ibid.* 2°. Une bonté charmante qui se concilie notre amour le plus tendre : *Mater pulchræ dilectionis.* *Idem. Ibid.* 3°. D'aimables vertus qui nous inspirent la plus vive & la plus juste émulation : *Mater agnitionis.* *Idem. Ibid.*

Soudivisions du premier Point.

Moi célébrer la gloire de Marie, s'écrioit saint Epiphane, qui suis-je donc moi ? Et qu'est-ce que Marie ? Les Anges, les Chérubins, les Archanges, veulent chanter un Cantique de gloire à son honneur ; mais ils ne peuvent eux-mêmes célébrer sa dignité comme elle mérite de l'être. Ils l'annoncent le Ciel, le Temple, le Thrône de la Divinité, c'est moins dire qu'elle n'est, elle est Mere de Dieu ; & dans ce titre, dit S. Jerôme, tous les autres titres sont renfermés ou confondus. Mais, ajoute S. Jean Chrysostôme, la Maternité Divine, n'est-ce pas ce Mystere dont parle S. Paul, le Mystere de la sagesse, de la science & de la vertu de Dieu, qu'il n'est pas même permis d'oser sonder ? Une Mere de Dieu, c'est en effet ce prodige auquel le Seigneur vouloit qu'on le reconnut pour Créateur & pour Protecteur d'Israël. Une Vierge qui enfante : *Virgo pariet, &c.* *Is. 7. 14.* Car le Fils qu'elle enfante se nomme Dieu avec nous : *Vocabitur Emmanuel.* Mais reprend encore le saint *Idem. Ibid.* Docteur, si cette éminente dignité ne peut se comprendre en elle-même, ne peut-on pas en tracer du moins quelque ombre, quelque figure qui aide à s'en former une grossiere idée ? oui, jugeons-en donc : 1°. Par les apprêts : 2°. Par les suites de cette incompréhensible merveille.

Soudivisions du second Point.

Vous tous, qui que vous soyez, dit S. Bernard, le plus éloquent des Peres sur ce sujet, approchez

ſans crainte du thrône de Marie. Quelqu'élevée qu'elle y ſoit, quelque radieux que ſoit l'éclat qui l'environne; ſa grandeur même conſiſte à ſe dépouiller de cet éclat, à deſcendre de ce thrône de gloire pour s'abaiſſer juſqu'à nous, pour reconnoître & pour ſoulager tous nos beſoins. Elle eſt Mere de Dieu, & c'eſt pour cela même que ſa tendreſſe pour nous eſt un amour invincible, comme dit S. Bernard, *amat amore invincibili*; ce ſaint Docteur en fournit lui-même la preuve : *Quos in eâ & per eàm Filius Deus ſumma dilectione dilexit.* Dans ſon ſein s'eſt accompli le grand prodige de l'amour de notre Dieu. Peut-elle dire elle-même ne nous aimer pas ? non ſans doute ; & vous verrez qu'en effet elle eſt entré avec joie dans toutes les vûes de ſon Fils ſur nous, *in ea Filius ſumma dilectione dilexit.* C'eſt par elle que Dieu veut nous donner encore les plus éclatantes marques de ſon amour : ſa tendreſſe pour nous peut-elle donc être ſtérile ? non ſans doute ; & vous reconnoîtrez encore qu'elle a parfaitement rempli l'emploi que Dieu lui avoit confié à notre égard : *Per eam Deus ſummâ dilectione dilexit.* En deux mots, Dieu lui a donné pour nous un cœur véritablement tendre & toujours efficace dans ſa tendreſſe, il veut qu'elle nous aime & que nous tenions tout de ſon amour : *In eâ & per eam, &c.*

D. Bern. Serm. de Aſſumpt.

Idem. Ibid.

Soudiviſions du troiſiéme Point.

J'ai dit que nous trouvons dans Marie d'aimables vertus qui doivent nous inſpirer la plus vive émulation, c'eſt-à-dire des vertus, 1°. qui ſont à la portée de tous tant que nous ſommes. 2°. Des vertus bien capables par les récompenſes qui leur ſont attachées, d'exciter puiſſamment à les imiter.

AVERTISSEMENT.

Le plan que je viens de donner me paroit beau & inſtructif, & trouve des preuves de reſte dans tout ce que j'ai déja donné ſur le culte de Marie, & dans

ce que je donnerai dans le Discours familier. Cependant comme le style de l'Auteur que je ne connois en aucune façon, me paroît assez singulier, j'ai crû devoir donner ce Discours ici tel que me le présente le manuscrit ; j'ai parlé, sans le noyer, de mille autres Auteurs, j'ai pensé que cela pourroit faire plaisir au Lecteur. Si l'Auteur vivoit encore, je le prie de ne me point rendre responsable des fautes qui auroient pû se rencontrer dans le manuscrit, & de me pardonner le larcin ; c'est moins à mon avantage qu'à celui du Lecteur que je le fais.

Preuves de la premiere Partie. Figures qui tout à la fois ont annoncé Jesus & Marie.

1°. Les apprêts de la merveille d'une Mere de Dieu, ce sont les figures qui la précédent, les attentions de providence qui lui préparent les voies. Et d'abord quelle suite magnifique de brillantes figures depuis la création du monde jusqu'à celle de Marie ! il ne paroît rien de grand dans le monde qui ne figure ou Jesus, ou Marie, ou tous deux quelquefois ensemble. Suivez-moi, je vous prie, je ne vous conduirai que sur les traces des Chrysostômes, des Jerômes & des Augustins.

Sur le même sujet.

Le premier Adam en qui tous ont été créés, représentoit déja, disent les saints Docteurs, le nouvel Adam, notre Jesus, en qui tous sont régénérés ; & Marie étoit elle-même déja l'Eve véritable par qui tous devoient recevoir la véritable vie ; cette arche précieuse, qui sauva notre nature d'un naufrage universel. C'étoit Jesus, sans doute, Sauveur unique de tous ; mais l'Ouvrier de cette arche, le sage Noé qui fut sauvé le premier par son propre ouvrage, & nous sauva tous avec lui, je ne craindrai pas de dire après S. Augustin, que c'est Marie. Je reconnois, j'adore mon Jesus dans Isaac qu'on immole ; mais le Sacrificateur, l'Abraham que je vois le bras levé prêt à frapper, si Dieu l'ordonne, S. Anselme dit que c'est Marie.

Sur le même sujet.

Je parcoure successivement toutes les scènes de la

plus noble des Hiſtoires : par-tout Marie ſe repréſente à moi ſous les plus beaux ſymboles. Tantôt une Judith & tantôt une Eſther qui deviennent, l'une par ſon courage & l'autre par ſa ſageſſe, les libératrices de leur peuple ; enſuite une vertueuſe Abigail qui fléchit par ſa prudente vertu la colere du vainqueur irrité de Goliath. Berſabée paroît enſuite ſur un thrône éclatant à côté de ſon fils, partageant tous les honneurs & toute la puiſſance de Salomon : Salomon figure lui-même la plus parfaite de toutes les figures du Meſſie : que d'ombres magnifiques ! Cependant ce ne ſont que des ombres, mais par l'excellence des ombres, tâchons de nous élever juſqu'à connoître les merveilles de la réalité. Voulez-vous que nous allions plus loin ? car le grand Chryſoſtôme ne voyoit rien de miraculeux dans toute l'ancienne économie qui ne fût une emblême des merveilles d'une maternité divine ; mais nous en connoîtrons encore mieux l'excellence par les voies plus prochaines que la Providence attentive lui prépare : l'ordre entier de la nature eſt renverſé, ſoit pour la faire naître, ſoit pour la faire mere.

Privilége de la Naiſſance & de la Conception de Marie.

2°. Dans ſa Conception, dans ſa Naiſſance, n'imaginez, dit S. Auguſtin, rien d'ordinaire, tout y doit être miraculeux ; c'eſt pour cela qu'il faut en premier lieu qu'une femme ſtérile la conçoive, foible prélude des événemens prodigieux qui doivent ſuivre.

Commencez par écarter (c'eſt le ſaint Concile de Trente qui l'ordonne) toute idée du péché, dès qu'il s'agit de penſer à Marie ; vous ſçavez le décret qui nous condamne tous enfans d'Adam à naître enfans de colére, ſoumis à la malédiction. Le décret, tout général qu'il eſt, ſouffre exception pour Marie. Appanage du péché, ignorance, cupidité terreſtre, ne venez pas ſouiller l'idée que nous voulons nous former de la Mere d'un Dieu ! Quelle

abondance de lumiere, quelle douce inclination à la pratique du bien ! Adam même, ce chef-d'œuvre de l'Auteur de la nature, sortit moins pur & moins parfait des mains de Dieu, les Saints les plus favorisés, le furent moins dans tout le cours de la vie la plus sainte, que Marie au premier moment de sa Conception.

Enchaînement de vertus dans tout le cours de la vie de Marie.

Et depuis le premier moment quel enchaînement merveilleux (je dis miraculeux, le saint Concile de Trente le reconnois tel) de graces de choix, de secours, de prédilection, qui dans toute la vie de cette Créature supérieure, ne laissent pas un moment oisif, pas un seul qui puisse même être mieux employé pour le salut ; mille occasions qui se succédent sans cesse les unes aux autres, de pratiquer non-seulement la vertu, mais l'héroïsme de la vertu & de tout genre de vertu. Que rien de tout cela ne nous surprenne, il falloit tout cela pour la Mere de Dieu.

Prenez garde cependant, ne pensez pas que par-là nous l'égalions à Jesus-Christ même ; à Dieu ne plaise, il reste toujours une disproportion infinie entre le Fils & la mere : car Marie n'est si privilégiée, que par la grace de son Fils. Or, cette différence (sans parler d'une infinité d'autres) cette différence essentielle une fois établie, c'est ensuite pour l'honneur même de notre Dieu que les SS. Peres se sont tous efforcés d'épuiser tous ses thrésors pour les répandre sur la Mere. Si nous pouvions concevoir une créature infinie, nous dirions donc avec S. Ambroise, que la Mere de Dieu l'est & qu'elle doit l'être par conséquent. Dire avec saint Jerôme qu'elle est le chef-d'œuvre de la nature, dire avec S. Chrysostôme qu'elle est seule plus admirable que le Ciel, que la terre, que l'Univers entier & tout ce que l'Univers renferme de créatures, c'est dire véritablement tout ce qu'on peut en penser ; mais est-ce dire tout ce qu'elle est ?

Non, je ne le crois pas, sur tout si je réfléchis encore sur la maniere merveilleuse dont elle devient Mere. J'ose assurer, disoit S. Chrysostôme, (prenez bien garde à ceci) je vous supplie, & je suis certain que je n'erre point en l'assurant : *Audeo dicere quod nullo sine errore dicturus.* Comme une personne divine engendre dans l'éternité & reste toujours Vierge ; de même une personne humaine (c'est Marie) engeudre dans le temps, engendre sur la terre sans perdre la virginité. Sentez-vous toute la noblesse de cette énergique expression, qui compare en merveille la génération de Jesus par Marie, à la génération du Verbe par son Pere : *Tum in supernis genuisse naturam Virginem, tum in terris incorrumptam Virginem peperisse.*

Continuation du même sujet.

Ajoutons encore avec ce Pere la merveille d'une nature sanctifiée par la conception d'une fécondité opérée par l'Esprit-Saint, d'un enfantement surnaturel & sans douleur : toutes ces merveilles ne sont qu'une suite de la premiere, ma raison s'y perd ; mais elle adore & se tait dans son étonnement. Ne me demandez pas, concluoit S. Chrysostôme, comment une Vierge engendre. Eh ! comment le Pere Eternel engendre-t-il, vous demanderois-je à mon tour ? Adorez donc avec moi la puissance de celui qui opere, mais admirez aussi la grandeur de celle en qui le miracle est opéré : adorez la supériorité du Fils, & révérez par conséquent l'excellence de la Mere : le Fils est Dieu. Dans la Mere il n'est plus rien de concevable, sinon que tout y doit être incompréhensible.

Tous ceux qui ont voulu décréditer Marie ont principalement attaqué sa divi-

Pénétré de ces sentimens de frayeur & de respect, j'ose cependant peser ensuite avec S. Jerôme la force des objections formées contre ce mystére, par les impies & les incrédules de chaque siécle ; & je ne suis plus surpris, que quiconque ait voulu attaquer la gloire de Marie, l'ait toujours attaquée par cet endroit ; que quiconque ait voulu ébranler

le ſyſtême même du Chriſtianiſme, s'y ſoit toujours pris par cet endroit. S'il y avoit en effet dans la Religion quelque côté qui eût quelque apparence de foibleſſe, c'eſt celui-ci. Pour concevoir une mortelle Mere de Dieu, il faut toute la docilité de l'eſprit le plus humble & le plus ſimple ; ce n'eſt que contradiction apparente dans ce myſtére par la grandeur des difficultés. Je juge donc de la grandeur du myſtére même ; & de la grandeur du myſtére, je conclus enfin la grandeur de la virginité de celle en qui il s'opére. En voilà les apprêts, les figures qui la précédent, les miracles qui la préparent : maintenant quelles en ſont les ſuites ? ce ſont les prérogatives qu'elle aſſure à Marie & les honneurs qu'elle lui attire. ne maternité.

1°. Que de prérogatives glorieuſes ! Une vie toute ſinguliere, une mort toute extraordinaire, appanages néceſſaires d'une maternité divine, prenez garde comment & pourquoi.

Le tendre Aſſuerus ne prétendoit renfermer ſa chere Eſther dans aucun de ſes Décrets : un Dieu auroit-il voulu comprendre ſa Mere dans les ſiens ? ils ſont pour tous, mais ils ne ſont pas pour Marie. *Non pro te, ſed pro omnibus Lex conſtituta eſt.* Auſſi les moindres actions de ſa vie ſont-elles regardées par l'Egliſe comme autant de myſtéres dignes d'être propoſés à l'admiration de ſes enfans, dignes d'être conſacrés par autant de Fêtes ; c'eſt qu'il ne peut y avoir rien de commun dans la vie de la Mere d'un Dieu : c'eſt cependant une vie obſcure & cachée, il eſt vrai ; mais une vie toute de myſtéres : elle vit comme elle eſt née ſous des Loix toutes nouvelles de Providence : *non pro te, &c.* Marie exemptée des loix rigoureuſes portées contre tous les humains. *Eſther.* 15. 13. *Idem. Ibid.*

La terre ne me ſemble plus même pour elle un lieu d'exil, elle y jouit de ſon Dieu ; & je ne ſçai ſi l'on peut être uni à Dieu d'une union plus intime que Marie l'eſt dès cette vie : non, dit un ſaint Docteur, à moins qu'on ne devienne Dieu. Car les Suite du même ſujet

Loix de séparation, d'exil, ne peuvent être pour une mere : *non pro te, &c.*

Idem. Ibid.

Continuation du même sujet.

L'Arrêt de mort par conséquent ne peut être contr'elle : non disent les saints Docteurs. Ce qui s'appelle mort pour les autres hommes, n'est point mort pour Marie : car le trait de la mort c'est le péché : l'amour seul par le privilége le plus singulier & le plus beau, l'amour qui dans l'état d'innocence eut réuni la créature à son Créateur, l'amour seul qui avoit immolé sur une croix le Fils de Marie, consume encore cette Victime ; la Mere de Dieu n'est renfermée dans aucune partie des décrets de malédictions, *non pro te, sed pro omnibus, &c.* D'où vient enfin que son corps ne peut être long-temps séparé de son ame ? car cette séparation humiliante est encore une suite du péché : le Corps de Jesus est dans les Cieux, le corps de Marie en fait partie ; il faut qu'ils se réuniſſent au même endroit, *non pro te, &c.* que d'illustres prérogatives, que de beaux titres !

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Tous les titres augustes que l'Eglise accorde à Marie sont fondés sur la Maternité Divine, & ne font point injure à J. C.

Tous les beaux noms qu'on donne dans tous les siécles à Marie, sont fondés en effet sur celui de Mere de Dieu, c'est pour cela que nous la nommons la Coopératrice de notre salut, parce qu'elle nous a donné celui seul à qui nous en sommes redevables. C'est pour cela que nous la nommons notre Médiatrice, parce qu'elle est la Mere de notre unique Médiateur. C'est pour cela que nous la nommons la Dispensatrice des graces, parce que celui qui nous les a acquises est son Fils ; le Sang qui nous les méritât fut formé de son sang, c'est pour cela & dans ce sens que S. Anselme la disoit toute-puissante auprès du Tout-puissant ; c'est pour cela & dans ce sens qu'un saint Docteur croyoit pouvoir lui attribuer une espéce d'authorité sur Dieu même. Multiplions les titres & les éloges, nous ne craindrons que d'en dire trop peu ; laissant un espace infini entr'elle ; & Dieu, nous mettrons au-

dessous d'elle toute créature ; fixant toute notre confiance, toute l'espérance de notre salut en Jesus-Christ, nous ne craindrons pas de fonder sur l'intercession de Marie l'espérance que nous avons d'être admis au Tribunal de Jesus-Christ même : attendant toute notre justice & toute la récompense de notre justice des mérites du Sang de Jesus-Christ : nous attendons l'application de ses mérites, l'effusion, pour ainsi dire, du Sang de Jesus-Christ sur nous, nous l'attendons de la main de Marie.

Que l'erreur en murmure, non, nous ne confondrons jamais la Mere avec le Fils ; mais aussi nous ne confondrons pas le serviteur quel qu'il soit avec la Mere. Nous n'associons point la créature à l'Etre suprême pour partager son culte, mais aussi nous sçavons révérer les créatures que glorifie l'Etre suprême, & notre culte discret sçait se régler sur la dignité dont il les honore ; & de-là ces honneurs qui furent de tout temps rendus à Marie, & qui le seront dans tous les temps, car les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais : de-là ces dévouemens solemnels que tous les Monarques de l'Univers se sont empressés à lui faire de leurs Empires & de leurs personnes ; de-là ces consécrations authentiques que tous les Etats, toutes les conditions lui ont faites ; ce fut toujours à qui lui donneroit plus de marques éclatantes de son respect, associations, Confrairies pour se mettre sous sa protection, dévotion, pratiques innombrables de piété, pour briguer son suffrage, qu'elles se multiplient encore, & s'il se peut, à l'infini. Pouvons-nous trop rendre d'honneurs à une Créature que le Seigneur à ainsi glorifiée ? Pouvons-nous par trop de liens nous attacher à son service ? Mais de-là sur-tout ces allarmes que l'Eglise eut dans tous les siécles au prémier bruit de l'honneur de Marie outragé.

Quoiqu'en puisse dire l'erreur, Marie à titre de Mere de Dieu mérite de notre part des honneurs & des hommages tout particuliers.

O Ephese ! je vous salue, s'écrioit S. Cyrille, heureuse Ville qui vit aborder dans vos Ports de

Soins particuliers de

l'Eglise pour conserver à Marie le titre de Mere de Dieu.

toutes les contrées de l'Univers tant de saints Prélats, illustres vangeurs de la gloire de Marie ! de quoi s'agissoit-il donc ? d'assurer le titre de Mere de Dieu à Marie ; & l'Eglise le regarda comme un dogme qui étoit non-seulement le fondement de la gloire de Marie, mais le fondement de la Religion même toute entiere.

Combien le titre de Mere de Dieu doit être cher & vénérable à tous les vrais Chrétiens.

Que ce titre doit donc nous être cher ! Que Marie est pour nous par ce seul titre un digne objet de respect ! Envain, en concluoit un autre saint Docteur, envain se pare du beau nom Chrétien quiconque souffre à regret les honneurs qu'on rend à Marie. Qu'il affecte un air de réforme, qu'il fasse ostentation d'austérité : il auroit une pureté angélique de mœurs, je le verrois se ruiner le corps par toutes sortes de macérations, s'épuiser en aumônes, bien plus, le saint Docteur peignoit Nestorius par tous ces traits, on lui attribueroit des miracles, j'en serois moi-même témoin, que je me retirerois même en les voyant. Anathême au blasphémateur, à l'impie, pour peu qu'il flétrisse la gloire de Marie : s'il tend à affoiblir le respect que j'ai voué à Marie, s'il ose vouloir retrancher quelques-uns des honneurs que l'Eglise Catholique nous permet de rendre à Marie, sa Foi m'est suspecte, je lui dis anathême. Marie en qualité de Mere de Dieu a donc 1°. une haute dignité qui mérite tout notre respect, *Mater timoris* ; mais pour être un objet de dévotion solide, il faut 2°. une bonté tendre qui se concilie notre amour, *Mater pulchræ dilectionis*. Eexaminons ce point dans la seconde Réflexion.

Eccli. 24. 24.

Idem. Ibid.

Preuves de la seconde Partie.

Il est hors de doute que nous sommes les objets de l'amour de Marie.

En vérité, peut-on demander si Marie nous aime ? Peut-on douter si son cœur s'intéresse véritablement pour nous ? Ecoutez cependant & suivez-moi : la création de Marie fut, si j'ose ainsi m'exprimer, le prélude des miséricordes de notre Dieu sur nous. Retenez ces principes, en voici l'explication.

Dieu

Dieu veut racheter le genre humain, pour le racheter il se détermine à se faire homme, il se choisit une Mere, il l'a créée pour cet emploi ; & pour la rendre digne de cet emploi il rassemble toutes les perfections dans elle : que de bontés partout, que de tendresse dût-il donc mettre dans son cœur ? Il est impossible de le sentir, le cœur le plus compatissant & le plus tendre en jugeroit mal d'en juger par soi-même : tâchons de nous élever à le comprendre par le raisonnement.

Diverses raisons tirées de la conduite de Dieu à l'égard de Marie, qui prouvent que nous sommes véritablement aimés de Marie.

1°. En formant ce cœur ce n'étoit dans Dieu que desseins de la plus incompréhensible miséricorde, ce cœur fort, pour ainsi parler, des mains de Dieu dans le plus grand excès de son amour pour nous ; & de quoi s'agissoit-il en le formant ? de former un cœur, dont devoit se former la substance du cœur même de notre Jesus : un cœur où devoit prendre sa source le sang qui devoit couler pour nous. Il faudroit concevoir la tendresse du Fils pour concevoir celle de la Mere.

2°. Le moment arrivé où l'amour d'un Dieu franchit toutes les bornes pour se répandre sur nous ; Marie conçoit ; & c'est l'esprit de charité qui descend dans son cœur pour former dans son sein notre Jesus. De quel plénitude d'amour son cœur dût-il donc alors être inondé ? Il faudroit concevoir les dons de l'Esprit Saint pour concevoir la tendresse du cœur de son Epouse.

3°. Mais sur-tout en concevant son Fils elle connoît sa destination, Marie sçait qu'elle porte dans son sein le prix de la rédemption du monde ; elle le voit naître, elle le voit croître, agir, souffrir, mourir, par-tout victime de son amour, qui dût donc mieux comprendre combien nous étions chers à Dieu ? A chaque instant elle médite les grands Mysteres opérés en elle, quel redoublement d'amour dans son cœur à chaque instant ! Il faudroit concevoir l'amour de Marie pour Dieu, pour Jesus son

cher Fils, afin de concevoir sa tendresse pour nous-mêmes. Encore ne sçais-je, si vous en jugerez assez bien par ce dernier trait même.

C'est aux pieds de la Croix, mieux que par-tout ailleurs, que paroît l'amour de Marie à notre égard.

Montons au Calvaire, passons jusqu'aux pieds de la Croix; là, vous verrez comment son cœur s'intéresse en effet pour nous. Ce Fils pour qui elle avoit réuni tous ses soins, sa plus vive tendresse; ce Fils que l'assemblage de toutes les vertus rendoit le plus aimable des enfans des hommes, en qui se trouvoit réuni par un privilége unique l'amour qu'elle avoit pour son Dieu, c'est-à-dire, ce Fils qu'elle aimoit comme son Dieu, ce Dieu qu'elle aimoit comme son Fils, est-ce trop peu qu'elle consente par amour pour nous à le voir expirer? Elle-même, Chrétiens, elle le sacrifie dans un sens propre & véritable, elle l'offre pour nous au Pere céleste.

Continuation du même sujet. *Joan.* 19. 26.

Femme, voilà votre Fils, votre Fils! Ah! ce n'est plus ce Jesus qui expire, ce sont les hommes pour qui vous avez sacrifié votre Jesus: *Ecce Filius tuus.* Quel échange pour Marie! Mais c'est Jesus même qui l'ordonne, & le cœur de Marie y souscrit. Mortels, voilà donc votre Mere! N'a-t-elle point assez acheté ce titre d'autorité sur vous, ou plutôt ce titre d'amour pour lui assurer votre cœur? C'est son Jesus qu'il lui en coûte, elle l'a sacrifié pour vous: *Ecce Mater tua.* Jean la reçoit pour nous en cette qualité de la main de Jesus, il l'adopte pour Mere, Marie l'adopte pour Fils; l'adoption mutuelle est scellée de tout le sang de Jesus. Le Disciple aussi-tôt en prend possession pour nous, & Marie le suit désormais, elle lui transporte tous les soins, toute la tendresse qu'elle avoit eu jusques-là pour Jesus: *Accepit eam Discipulus in suam.* *Idem.* 27.

Marie ne nous aime pas seulement d'un amour de sentiment,

Depuis ce moment sur-tout qu'elle a donc véritablement pour nous le cœur & les sentimens de Mere, de la plus tendre des Meres. Ne nous arrêtons plus aux sentimens; jugeons-en par les effets: car c'est non-seulement en elle que Dieu nous a donné les

marques les plus éclatantes de ſon amour, c'eſt de plus par ſon canal qu'il veut encore que nous recevions ſes bienfaits : *In ea, & per eam Filius Deus, ſummâ dilectione dilexit.*

elle nous montre encore ſon amour par les effets.

Il n'a plus les raiſons qui l'obligerent une fois pendant ſa vie mortelle à lui parler avec quelque apparence de dureté : Femme, lui dit-il alors, qu'y a-t-il entre vous & moi. O le plus tendre des Fils, vous ſentiez tous les rapports qui étoient entre ſon cœur & le vôtre ! Mais jaloux de la Divinité, vous craignez de paroître en l'écoutant ſuivre l'impreſſion de la chair & du ſang. Ces conſidérations ſéveres ne ſont plus aujourd'hui. Cependant dans le temps même qu'elles étoient, Jeſus en fit-il moins ce qu'attendoit Marie ? Il prévient le temps de ſes miracles ; afin que Cana, témoin de la puiſſance du Fils, le ſoit en même-temps de l'autorité de la Mere. Le premier prodige de Jeſus s'opéra à la priere de Marie ; preuve prématurée, diſent les SS. Docteurs, que ce ſera toujours déſormais par Marie que Jeſus voudra qu'on aille à lui, maintenant ſur-tout. Car maintenant, qu'y a-t-il entre Jeſus & Marie ? Un rapport tout nouveau qu'y met la couronne d'immortalité qu'elle a méritée ; un commerce encore plus intime depuis qu'elle participe à ſa gloire d'une façon ſi diſtinguée. Qu'y a-t-il entre Jeſus & Marie ? Saiſiſſez cette belle penſée de S. Bernard, un décret de miſéricorde qui après avoir mis, pour ainſi dire, Jeſus entre nous & ſon Pere, met encore pour nous raſſurer davantage, Marie entre Jeſus lui-même & nous.

D. Bern. loc. ſup. cit. Marie dans l'état préſent dont elle jouit, n'a point à craindre aucun rebut de ſon divin Fils.

Si Jeſus eſt Médiateur par lui-même, Marie eſt Médiatrice par J. C. Vérité conſolante

Mortels, enfans d'indignation & de colere depuis la chute funeſte de votre Pere, vous n'oſiez approcher de Dieu, il vous appelloit en vain ; effrayés par cette voix qui fait la joie des ames juſtes, cette voix qui portoit la plus douce conſolation dans votre cœur pendant les beaux jours de votre innocence ; pécheurs à préſent tremblans, timides, ainſi que votre

pour les justes & pour les pécheurs.

coupable pere vous ne pensiez qu'à fuir, à vous cacher. Bonté de Dieu ! Afin de vous enhardir à approcher de lui il vous donne un Médiateur, c'est son Fils ; il ne peut manquer d'être écouté, il mérite de l'être, & il parle pour vous. Approchez donc, que craignez-vous ? Ce Jesus est votre frere, il en a tous les sentimens pour vous ; & même pour être en un sens plus compatissant & plus tendre, comme parle saint Paul, il a voulu faire essai de la tentation. Mais tout homme qu'il est, il est Dieu : la divine Majesté dont la plénitude est en lui, vous saisit encore & vous effraye : vous voudriez un Introducteur, pour ainsi dire, auprès de lui, recourez à Marie, Jesus lui-même vous l'a donnée pour Médiatrice & pour Avocate auprès de lui. C'est une créature, rien ne doit plus effrayer, elle mérite aussi d'être écoutée. Le Fils exaucera sa Mere, le Pere exaucera son Fils ; la priere de Jesus peut-elle être rejettée, & Jesus pourroit-il résister aux prieres de sa Mere ? Marie pour attendrir Jesus lui présente son sein, ce sein qui l'a porté, & Jesus attendri, pour attendrir son Pere lui montre ses plaies. Chrétiens, conclut S. Bernard, le magnifique fondement de la plus solide espérance.

Exemple de l'Ecriture qui revient parfaitement à ce sujet. *Esth.* 4. 13.

Pour l'intéresser en notre faveur, nous pouvons donc lui dire maintenant avec une sainte liberté ce que Mardochée disoit à Esther : Souvenez-vous que ce n'est pas pour vous seule que vous futes élevée sur le Thrône : *Ne putes quod animam tuam tantùm liberes.* Epouse & Mere d'un Dieu, dans l'asyle d'une Cour où vous régnez, vous êtes à l'abri des miseres qui nous assiégent ; mais encore une fois, ce n'est pas pour vous seule que vous êtes la premiere, la plus écoutée & la plus distinguée dans cette Cour : *Idem, ibid.* *Ne putes quod, &c. quia in domo Regis es præ cunctis.* C'est pour tout un grand Peuple, dont vous entendez les cris, qui reclame votre assistance, qui n'a de ressource qu'en vous ; c'est pour nous tous que Dieu vous a fait ce que vous êtes : *Idcirco ad regnum venisti.*

Car s'il n'y eût point eu de pécheurs à racheter, certainement vous n'euſſiez point été Mere de Dieu : *Ut circo, &c. ut in tali tempore, &c.* Elle entend ce langage ſi juſte & ſi preſſant, & ne peut réſiſter au motif qu'il lui préſente ; ce motif, c'eſt la volonté de Dieu qui veut nous ſauver tous, & qui pour nous ſauver, comme dit ſaint Anſelme, veut que nous recevions toutes ſes graces par le canal de ſa Mere. *Idem. Ibid.*

Cependant encore, reprend ſaint Bernard, parcourez toute l'Hiſtoire de l'Evangile, ſi vous y trouvez dans toutes les actions de Marie un ſeul trait de dureté ; recherchez tous les monumens de nos anciennes Annales, ſi vous y trouvez un ſeul refus de quelque grace que ce puiſſe être fait par Marie, j'y conſens, craignez ou négligez de recourir à elle : mais ſi vous n'y trouvez par-tout que des traces de ſa douceur, des monumens de ſon efficace tendreſſe..... N'en cherchons point ailleurs que dans nous-mêmes : combien de fois le bras du Seigneur levé ſur nous, prêt à s'appéſantir, alloit-il ſe ſignaler pour notre perte ? Rendons-nous juſtice, les excès de notre ſiécle, l'eſprit de libertinage & d'incrédulité porté au période le plus affreux, ne peuvent nous laiſſer aucun doute de ce que méditoit contre nous le Dieu des vengeances ; quelle main penſez-vous a ſuſpendu ſes coups & arrêté ſon bras ? Sans doute, il n'y avoit qu'une puiſſance comme celle de Marie qui pût fléchir un ſi juſte courroux.

En parcourant toutes les actions de la vie de Marie on n'y voit que des traits de douceur & de bonté à l'égard des hommes.

Il me ſemble donc voir le Seigneur irrité dire encore à Marie comme il diſoit au Légiſlateur de l'ancien Peuple : Laiſſez éclater ma juſtice contre ce peuple ingrat : *Dimitte me irafcatur furor meus.* Et Marie d'autre part ſe jettant à ſes pieds, & retenant ſa main, lui dire : Ah ! (dans des termes bien plus tendre que Moïſe,) Souvenez vous, Seigneur, que tout ingrats qu'ils ſont vous me les avez fait adopter, ils ſont mes enfans, Jeſus votre Fils & le mien eſt leur frere, ſouvenez-vous qu'il eſt mort pour

Trait frappant de l'Ecriture qui revient à ce ſujet. *Exod.* 32. 10.

eux ; il faut donc, Seigneur, ou leur pardonner, ou me dépouiller des titres augustes dont vous m'avez honorée à cause d'eux : *Aut dimitte, aut dele me.* A ces mots, le Seigneur appaisé met bas la foudre : *Et plaga cessavit.* Et c'est ainsi que nous respirons encore & nous vivons. Si chacun en particulier nous ne ressentons pas des effets plus singuliers de cette protection toute-puissante, n'est-ce donc pas que nous y recourons trop rarement ? Car elle est offerte à tous quels qu'ils soient : *Omnes amat.* Rien ne peut refroidir son amour, nos miseres, nos foiblesses, nos crimes mêmes ne font que l'enflammer, le fréquent besoin que nous avons de son secours ne la rend que plus attentive ; elle aime à souffrir nos importunités ; sa tendresse est donc véritablement invincible, supérieure & à notre misere & à notre malice : *Omnes amat amore invincibili.*

Num. 16. 48.

D. Bern. loc. jam. est.

Idem. Ibid.

C'est en quelque sorte en faveur des pécheurs que Marie se montre plus tendre & plus compatissante.

Vous sur-tout, qui troublez par le souvenir de vos crimes, confus de la laideur de votre conscience, glacés de ses remords, n'osez attendre au Tribunal du juste Juge qu'un arrêt de condamnation ; c'est sur vous principalement que s'attendrit le cœur compatissant de Marie, lorsque la sombre tristesse répandra ses nuages sur votre esprit. Ah ! jettez-vous dans le sein de Marie, invoquez Marie, son nom seul portera dans votre ame la lumiere & la joie ; car c'est un nom de consolation. Si la tentation s'éleve ensuite, ou d'orgueil, ou d'ambition ; si l'aiguillon de la volupté picque encore votre chair, jettez-vous dans le sein de Marie, réclamez, invoquez Marie, son nom seul vous rendra vainqueur de tout l'enfer ; car c'est un nom de grace. Mais quand le monde où vous êtes forcé de vivre, fera renaître l'occasion de vos premiers péchés ; si votre foiblesse mille fois éprouvée vous décourage ; si le souvenir de vos anciennes inconstances, le sentiment de votre légereté naturelle vous abbattent, jettez-vous dans le sein de Marie, réclamez, invoquez Marie, son nom seul

vous rendra ſupérieurs au monde entier & à vous-mêmes ; car c'eſt un nom de force. Que ne puis-je vous dire combien de Docteurs l'ont aſſuré, combien de Saints l'ont éprouvé que ce nom ſeul, je dis ce nom, ſeulement prononcé étoit le ſoutien de leurs foibleſſes & l'adouciſſement de tous leurs maux, la déciſion de tous leurs doutes. Tant que vous l'aurez à la bouche, dit S. Bernard, ne craignez ni les égaremens de vos folles penſées, ni les penchans ſéduiſans de vos cœurs ; on ne tombe pas avec un tel appui, on ne s'égare pas avec un tel guide ; eſſayez ſeulement, j'oſe & je puis vous promettre qu'une douce aſſurance, une profonde paix ſuccéderont bien-tôt au trouble qui vous agite. Que ce nom ſi puiſſant & ſi doux ſoit donc ſans ceſſe dans votre cœur, pour en partir à chaque inſtant comme un trait enflammé : mais enfin & ſur-tout qu'il ſoit toujours gravé dans nos eſprits, pour nous repréſenter à chaque inſtant un modele de vie, c'eſt la dërniere concluſion de S. Bernard : car ſi Marie eſt un objet de reſpect par ſa haute dignité, un objet de confiance & d'amour par ſa tendre bonté, c'eſt encore un objet d'imitation par ſes aimables vertus.

Efficacité du nom de Marie.

Lorſque nous propoſons Marie à votre imitation, ce ne ſont pas ces prérogatives ſingulieres que vous avez admirées en elle dont nous prétendons vous parler; elles ne dépendent point de vous : nous le ſçavons, dit S. Bernard ; dépend-t-il de vous d'avoir été promis & figurés comme Marie long-temps avant que de naître ? Dépend-t-il de vous d'être nés ſous un ordre ſpécial de Providence qui faſſe exception aux decrets communs du Créateur ? Une Conception immaculée, une vie toute de Myſteres, une Maternité Divine, une Mort ſinguliere, une Aſſomption glorieuſe, tout cela, pourſuit S. Bernard, c'eſt le privilége de Marie : *Secretum ſuum ſibi.* Que mille Vierges offrent à Dieu comme elle le ſacrifice d'un corps & d'un cœur pur : *Adducentur Regi Virgines.* *Pſ.* 44. 15.

Preuves de la troiſiéme Partie. Ce que l'on propoſe aux Chrétiens d'imiter dans Marie, n'eſt pas au-deſſus de leur portée.

Ce ne ſera jamais qu'un ſacrifice bien inférieur à celui de Marie : *Sed poſt eam.* Son privilége eſt d'être en effet la Reine de toutes : *Secretum ſuum ſibi.* Que les Filles de Sion s'enrichiſſent des thréſors les plus précieux de grace & de vertu : *Multæ Filiæ congregaverunt divitias.* Marie ſera toujours la plus favorisée, la plus diſtinguée, la plus riche de toutes : *Tu ſupergreſſa es univerſas.* Car il n'appartiendra jamais qu'à elle ſeule entre les créatures de régner dans les Cieux, & ſon Thrône placé au-deſſous de celui de Dieu ſera toujours élevé au-deſſus de tous les autres, c'eſt-là ſon privilége : *Secretum ſuum ſibi.*

Idem. Ibid.

Prov. 31. 29.

Idem. Ibid.

Continuation du même ſujet.

Mais ſi la vie de Marie, ajoute S. Bernard, eſt toute miraculeuſe d'une part, de l'autre elle eſt toute ſimple ; d'un côté tout y eſt extraordinaire, de l'autre tout y eſt commun ; ſoutenez un moment de détail.

Comme Marie nous donne l'exemple de toutes les vertus.

Vous, par exemple, qui peut être trop prévenus des maximes du monde avez donné entrée à la vanité dans votre cœur, conſidérez Marie cette Mere de Dieu, cette Reine du Ciel & de la terre, née cependant dans la pauvreté, vivant dans l'humiliation : a cette vue eſt-il poſſible que le monde avec toutes ſes pompes & toutes ſes grandeurs ne nous devienne mépriſable. S'il étoit ici quelqu'un de ces génies inquiets, ſuperbes ; car où l'orgueil ne ſe gliſſe-t-il pas ? Cette paſſion eſt de tous les états & de tous les âges, le plus beau ſang ſur-tout ne coule gueres ſans cette tache. Cette adroite paſſion ſe replie ſelon les panchans de chacun, ſelon ſes occupations diverſes & tous les objets quels qu'ils ſoient : les plus ſaints comme les plus criminels, les plus grands comme les plus petits lui conviennent pour en faire ſes idoles. Marie la Mere de Dieu ne ſe diſtinguant que par ſon humilité, par ſa douceur, par ſa ſoumiſſion, gagnant tous les cœurs par ſa complaiſance & ſa modeſtie ; le beau modele à propoſer à votre orgueil : quel motif de converſion pour le pécheur, de ferveur pour le juſte ?

quel modele de perfection pour celui-ci, & de pénitence pour celui-là ? Pauvres infortunés, qui que vous soyez, quelques soient les maux qui vous tourmentent, que n'y trouverez-vous pas pour soutenir votre patience, pour animer votre courage ? Quelle source de consolation pour tous ; mais sur-tout dans les combats que vous avez peut-être à essuyer tous les jours pour la pudeur : car où ne souffle pas l'esprit impur ? Est-il une retraite si bien fermée où l'on n'ait pas à craindre son venin ? Pénétrez-vous bien de l'estime qu'eut Marie pour cette vertu aimable, gravez profondément dans votre ame le portrait de la Reine des Vierges ; si votre esprit s'en pénétre, si votre cœur s'y attache, ce sera pour l'un & pour l'autre une armure impénétrable à tous les traits de satan ; qu'aucun obstacle, aucune difficulté ne vous effraye, de grands motifs doivent vous animer, la gloire de participer en quelque sorte aux prérogatives de Marie, le bonheur de pouvoir compter sur sa protection.

Ce que l'on peut dire, assurer véritablemét la gloire de Marie, & à quoi nous pouvons prétendre comme elle.

Lorsque vous m'avez entendu rassembler sous un seul point de vûe tout ce que les saints Docteurs ont dit de grand sur la Mere d'un Dieu, sans doute vous vous êtes recriés plus d'une fois au dedans de vous-mêmes avec cette femme dont parle l'Evangile : heureuse le sein qui porta le Fils de Dieu ! *Beatus venter, &c.* Eloge trop ambigu que Jesus-Christ véritablement ne blâme point, mais qu'il acheve & qu'il perfectionne ; oui, heureuse, mille fois heureuse cette Mere ; mais bien plus, pour avoir porté dans son cœur que pour avoir porté dans son sein le Fils de Dieu : heureuse, mais bien plus pour avoir accompli la volonté du Pere céleste, que pour avoir nourri son Fils : *Beati qui custodiunt Verbum Dei & custodiunt illud* ; & voilà en effet la vraie gloire de Marie à laquelle vous pouvez tous participer, heureux par proportion comme elle, si comme elle vous rendez & votre esprit & votre cœur

Luc. 11. 28.

docile aux Leçons de la vérité que le Pere céleſte vous fait annoncer ; ſi pénétrés d'eſtime pour ſa parole, vous ne vous appliqués qu'à l'accomplir, *Beati qui cuſtodiunt, &c.* vous ne ſoyez pas même exclus au Jugement de Jeſus-Chriſt des prérogatives les plus ſpéciales de Marie. Son grand privilége en effet n'eſt point d'avoir été la Mere d'un Dieu. Or, demandez à Jeſus-Chriſt quelle eſt ſa Mere, il étendra ſa main ſur tous tant que nous ſommes, ſi nous écoutons ſa parole, ſi nous pratiquons la Loi : Voici ma Mere, s'écrie-t-il, voici mes Freres : *Ecce Mater mea, Fratres mei*, belle interprétation de S. Gregoire Pape, qui ſont ſes Freres, *qui ſunt Fratres mei* ? Quiconque eſt ſon Diſciple, *extendens manum in Diſcipulos ait : Ecce Fratres mei.* Mais quelle eſt encore la Mere ? Quiconque, ajoute S. Grégoire, le nourrit dans ſes membres, quiconque le fait naître en quelque ſorte dans ſon cœur, & ſur-tout dans le cœur de ſes Freres, en s'inſtruiſant lui-même, en inſtruiſant les autres de ſa Doctrine : *Ecce Mater mea.* Marie elle-même ne reconnoît point auſſi d'autres enfans : ne comptez ſur ſa protection qu'à ce ſeul titre. Le but de la Religion dans le culte des Saints, n'eſt-ce pas, comme diſoit autrefois S. Auguſtin, de nous faire imiter ce qu'elle nous fait honorer ; de-là vient que l'Egliſe nous ordonne de vous avertir dans ces ſortes de Fêtes, que ſon intention principale, en les célébrant, eſt de renouveller dans notre mémoire les principes & les maximes de notre Foi.

Idem. Ibid.

Matth. 12. 49.

D. Greg. Hom. in hoc Verb.

Matth. 12. 49.

Idem. Ibid.

Pour appartenir véritablement à Marie il faut être à J.C.

Jeſus donne Marie pour Mere, mais à qui, demande un ſaint Docteur ? c'eſt à Jean ſon Diſciple, il la donne véritablement à tous les hommes pour Mere, repréſentés par la perſonne de Jean, c'eſt donc à dire à tous les hommes qui peuvent être repréſentés par Jean, c'eſt-à-dire, qui comme Jean, ſont ſes Diſciples ; & vous-mêmes, quelle idée aurez-vous donc de Marie ? Pré-

tendriez-vous en faire un appui de vos passions & l'ériger en protectrice de vos crimes ? Non, non, si elle consent à s'intéresser pour vous, c'est à condition que vous vous rendrez agréables à son Fils par une soumission prompte & généreuse à sa Loi. En voulez-vous encore une preuve dans un exemple bien sensible ? Marie s'intéresse pour l'épouse de Cana, elle ose demander & promettre un miracle, mais à quelle condition ? prenez-y garde, dit saint Bernard, *Quodcumque dixerit facite*, c'est à nous que cette parole s'adresse, suivons les maximes de Jesus-Christ, conformons notre conduite à sa doctrine, *quodcumque*, *&c.* à cette condition il n'est rien que nous ne devions en attendre. Comptons sur des miracles mêmes, s'il nous en faut ; mais sans cela, portez, Chrétiens, portez vos hommages loin de ce Temple, réservez-les pour ces Idoles de grandeur qu'encensent votre orgueil & votre ambition, réservez-lès pour ces idoles de volupté, aux pieds desquels vous faites tomber votre lâche molleſſe ; mais gardez-vous de confondre avec ces idoles, l'humble, la chaste, la docile Marie : elle recevra les vœux de ceux qui veulent lui être semblables, qui ne veulent sçavoir, comme elle, qu'adorer Jesus-Christ, que croire la parole de Jesus-Christ.

Joan. 8. 5.

Idem. Ibid.

O Vierge sainte, vous recevrez les nôtres ; car c'est dans cette disposition que nous tombons maintenant à vos pieds, & que nous élevons nos voix vers votre thrône. Mere de Dieu, Mere toujours Vierge, la joie, la consolation des pauvres voyageurs, qui courent sur cette mer orageuse du monde. Etoile heureuse qui nous annoncez le calme, nous marquez notre route, nous conduisez au port. *Maris Stella, Porta Cœli, Dei Mater.* Nous vous saluons, recevez de nous le salut que l'Ange du Seigneur vous adresse. Eve nouvelle par qui nous sommes tous créés de nouveau en Jesus-Christ,

Priere de l'Eglise qui fait la conclusion du Discours.

qui changeâtes en bénédiction la malédiction de la premiere, & rompîtes les fers dont elle nous avoit chargés, achevez votre ouvrage, achevez notre délivrance.

Car, hélas ! que de funeſtes appanages du premier péché nous ſont reſtés malgré notre victoire ? Quelle épaiſſe nuit ſur nos eſprits ; diſſipez nos ténébres, éclairez notre ignorance, *profer lumen*, quel joug de fer ſur notre volonté, rompez nos chaînes, les chaînes de nos penchans vicieux, de nos habitudes criminelles, *Solve vincla.*

Quel affreux combat au dedans de nous-mêmes, notre cœur, théatre de la plus violente des guerres eſt ſans ceſſe en proie aux paſſions qui le déchirent, l'enfer ſe met encore de la partie ; tantôt il trouble nos eſprits de ſes fantômes, tantôt il porte dans nos cœurs ſes plus noires fureurs, ramenez le calme, établiſſez la paix dans nos ames allarmées : *Funda nos in pace.* D'autre part, quelle indigence de bien au milieu d'un océan de maux où nous ſommes plongés, que de ſortes de dangers nous affligent ; adouciſſez les maux qui nous tourmentent, obtenez-nous les biens dont nous avons beſoin : *Mala noſtra pelle, bona cuncta poſce.* Montrez que nous ſommes vos enfans, & que vous avez pour nous les ſentimens de Mere : *Monſtra te eſſe matrem.* Mere de Dieu, votre Fils ne peut certainement rejetter vos prieres, il recevra les vœux que vous ferez pour nous ; car lui-même il nous aime, puiſqu'il eſt né pour nous : *Sumat per te preces, qui pro nobis natus, tulit eſſe tuus.* Vierge toute miraculeuſe, Vierge en qui tout eſt ſingulier, tout eſt extraordinaire, & dans la Dignité & dans la Puiſſance : *Virgo ſingularis.* Mais, Vierge, qui vous plaiſez ſur-tout à vous diſtinguer par des traits ſinguliers de miſéricorde & de tendreſſe : *Inter omnes mitis.*

Ce que nous voulons principalement obtenir de

vous aujourd'hui, ce ſont vos vertus, l'innocence de mœurs, la douceur ſur-tout; en un mot, que nous menions une vie pure : *Vitam præſta puram.* Que nous marchions d'un pas aſſuré, d'un pas égal, uniforme & conſtant dans la voie des Commandemens de votre Fils; *Iter para tutum*; afin que nous préſentant à ſon Tribunal, de votre main il nous reçoive dans ſa Cour : heureux alors, par ſa ſeule vûe, nous chanterons le Cantique éternel de triomphe & de joie. Gloire au Pere, gloire au Fils, gloire à l'Eſprit-Saint, même gloire à tous trois, qui ne ſont qu'un ſeul Dieu, qui vit & regne dans les ſiécles des ſiécles.

PLAN ET OBJET D'UN DISCOURS FAMILIER ſur le même ſujet.

EX hoc beatam me dicent omnes generationes. Luc. 1. 48.

Cette inſigne faveur me fera nommer Bieuheureuſe dans la ſucceſſion de tous les ſiécles.

Marie, Mere de Dieu, eſt devenue la nôtre, mes chers Paroiſſiens, par Jeſus-Chriſt, & la piété qui nous attache à elle par un culte réglé, eſt pour nous un fonds abondant de miſéricorde & de grace. C'eſt, mes Freres, de cette piété ſolide envers la Mere de Dieu, que je veux parler aujourd'hui; car je ne doute point qu'on ne vous ait entretenu dêja pluſieurs fois de ſa Conception Immaculée, de ſa Naiſſance miraculeuſe, de ſon Aſſomption glorieuſe, & de tous les autres Myſteres de cette Bienheureuſe Vierge, & peut-être n'a-t-on jamais pris ſoin de vous parler à fonds de l'obligation où nous ſommes de rendre des hommages à cette excellente Créature, & des fruits que produiſent aux Chrétiens les

soins qu'ils prennent de les lui rendre dans un culte réglé. Animons-nous donc, mes chers Paroissiens, vous & moi, à la reconnoissance & à la piété envers la sainte Mere de Dieu. Je vais en découvrir les motifs & en régler les mouvemens. Ainsi dans la premiere Partie, je vous prouverai que c'est un devoir pour tous les Chrétiens d'honorer celle que Dieu a honoré en tant de manieres. Dans la seconde Partie, je vous montrerai que c'est une consolation pour tous les Chrétiens, de pouvoir établir leur confiance sur celle que Dieu a honorée.

Division générale.

Vierge sainte, nous venons à vous avec assurance d'obtenir votre protection auprès de votre Dieu & le nôtre; puisque vous devez vos grandeurs à nos miséres, & que nôtre chute a été la cause de votre élevation. Vous n'êtes grande, que parce que vous êtes Mere; vous n'êtes Mere que parce que Dieu s'est fait Homme: & Dieu ne s'est fait Homme, que parce que nous sommes devenus pécheurs: ainsi vous nous devez dans un sens tout ce que vous possédez de grandeurs. Nous espérons que vous l'employerez à nous rendre favorable celui de qui vous les avez reçues. Nous demandons le secours de l'Esprit-Saint par votre intercession.

Introduction du premier Point.

Pour parler comme il faut de l'honneur que tous les Chrétiens doivent rendre à la sainte Mere de Dieu, il est nécessaire, mes chers Paroissiens, de vous instruire principalement sur trois choses. 1°. Pourquoi tous les Chrétiens doivent honorer Marie? 2°. Quel honneur ils doivent rendre à Marie. 3°. Jusqu'où ils doivent porter l'honneur dû à Marie. Nous allons donc traiter du fondement de la qualité & de la mesure de l'honneur que les Chrétiens doivent rendre à la Mere de Dieu. C'est, je le pense, tout ce que je puis, mes Freres, vous proposer de plus instructif sur cette importante matiere.

Preuves de

Le fondement de l'honneur que nous rendons à

Marie, c'eſt celui que Dieu lui a fait lui-même ; c'eſt ſur ce principe que je prétens établir cette obligation. *Fecit mihi magna qui potens eſt, ex hoc, &c,* Le Seigneur a fait en moi de grandes choſes, & c'eſt ce qui me fera appeller Bienheureuſe dans la ſucceſſion des ſiécles. Or voici ce qui ſuit naturellement, & ce qui renferme la preuve de cette obligation ; il faut honorer celle que Dieu honore. Dieu a honoré Marie plus que toutes les autres créatures enſembles, donc nous devons honorer cette Mere de Dieu d'une maniere toute ſinguliere. En effet, les graces d'un Prince attirent le reſpect des hommes à ceux ſur qui il les a répandues ; & quand un Souverain a honoré quelqu'un des marques glorieuſes de ſon amitié, il doit être honoré par ſes ſujets.

la premiere Partie.

Le fondement du culte que nous rendons à Marie n'eſt autre que celui que Dieu même a poſé. *Luc.* 1, 49.

Ceci poſé, mes chers Paroiſſiens, je dis qu'entre toutes les créatures, nulle n'a été & ne ſera jamais plus honorée de Dieu que l'a été Marie : il l'a choiſie pour en faire la Mere de Jeſus-Chriſt. Il l'a remplie de tous les dons, de toutes les grandeurs & de toutes les prérogatives qui conviennent à cette excellente Dignité de Mere de Dieu, & on doit reconnoître en elle trois plénitudes de graces qu'elle a reçue dans les trois momens les plus ſignalés de ſa vie.

Il eſt inconteſtable que Marie a été de toutes les créatures la plus honorée de Dieu.

D'abord celle qu'elle a reçue dans le moment ſignalé de ſa Naiſſance. Plénitude de graces qui a éloigné de cette Naiſſance juſqu'à l'odeur même du péché, ſi je puis m'exprimer ainſi ; plénitude qui la diſpoſe au plus grand de tous les biens, qui eſt celui de concevoir le Fils de Dieu, & d'être Mere & Vierge tout enſemble.

Plénitude de graces que reçoit Marie au moment de ſa Naiſſance.

Enſuite au moment que le Verbe de Dieu a été formé dans ſon ſein, elle a reçu toute la perfection de la charité & de l'amour de Dieu, qui eſt la ſource de tout bien, par la préſence de ſon Fils en elle. Enfin celle qu'elle a reçue au moment de ſa mort :

Plénitude de graces au moment de ſa Conception.

Plénitude de graces au moment de sa mort.

elle est entrée dans le sein de Dieu, que j'appelle la grace de la gloire ou la consommation de la grace. C'est ce qui l'a mise dans la jouissance & dans la possession de tous les biens d'une maniere proportionnée à sa dignité.

Pour bien concevoir l'honneur dû à Marie, il faudroit comprendre combien Dieu l'a aimé.

Que vous puis-je dire, mes chers Paroissiens, sur la maniere dont Dieu a honoré Marie ? Son amour envers elle a été immense, disent les Peres & les saints Docteurs, puisqu'il l'a rendue capable de contenir le Verbe divin dans son sein ; & c'est de l'immensité de cet amour, qu'il faut tirer l'immensité des honneurs dont il l'a comblée, & des grandeurs où il l'a élevée. Tenons-nous-en à ce qu'en dit elle-même Marie, toute pénétrée de l'état sublime où elle est élevée. Le Tout-puissant a fait de grandes choses en moi, *Fecit mihi magna, &c.* Oui, mes Freres, & si grandes, qu'il n'est pas possible de les bien exprimer : mais cette impuissance augmente l'obligation où nous sommes de l'honorer, & elle sert à nous faire connoître la maniere ineffable dont Dieu l'a honorée lui-même. Concluons donc, que puisque Dieu a honoré si particulierement Marie, nous devons aussi lui rendre toutes sortes d'honneurs.

Luc. 1. 49.

Comme le Pere a honoré le Fils, il étoit juste aussi que le Fils honorât la Mere.

Que si le Pere éternel a pris soin d'honorer son Verbe dans ses plus profondes humiliations en le faisant reconnoître pour son Fils, ce Verbe divin a voulu honorer sa Mere dans tout le cours de sa vie mortelle en prenant la qualité de Fils de l'homme, c'est-à-dire, de Fils de Marie ; & c'est pour nous, mes Freres, un engagément indispensable d'honorer Marie ; car comme le Fils de l'homme est chef de tous ceux qu'il a rendus enfans de Dieu, sont renfermés dans le Fils de l'homme, ils ne forment qu'un seul Fils de l'homme avec lui, & ils doivent s'unir à lui ; par conséquent pour honorer celle de qui ils sont devenus les enfans en sa personne, & c'est sur ce principe qu'on peut expliquer

quer la penſée de S. Anſelme & de S. Bernard, qui diſent que la vraie piété envers Marie eſt une marque de prédeſtination. En effet, c'eſt une marque que nous ſommes remplis de l'Eſprit de ſon Fils, & que nous lui appartenons, ſi nous l'honorons avec ſon Fils, puiſqu'alors nous pouvons nous rendre le conſolant témoignage que l'honneur que nous rendons à Marie a Dieu pour fin.

Car ne nous y trompons pas, mes chers Paroiſſiens, voici quelle eſt la qualité de l'honneur & du culte que nous rendons à Marie, il eſt entierement, abſolument & néceſſairement ſubordonné à celui de Dieu. Nous regardons Jeſus-Chriſt en elle, & l'honorant avec lui & par ſon Eſprit, nous ne ſéparons jamais le Fils d'avec la Mere; elle n'eſt rien que par ſon Fils, & ſans lui elle auroit éprouvé comme nous le néant & l'abîme de toutes les miſéres dont il l'a préſervée comme ſa Mere.

Le culte que nous rendons à Marie, tout ſupérieur qu'il ſoit à toutes les créatures, eſt tout-à-fait inférieur à celui que nous rendons à Dieu.

Voilà, mes Freres, ce que l'Egliſe ſainte a voulu même nous faire entendre d'une maniere ſenſible, lorſqu'expoſant à nos yeux les images de cette excellente Créature pour être l'objet de notre vénération, elle nous la repréſente toujours tenant entre ſes bras ſon Fils adorable. Pourquoi cela, c'eſt que Marie, Chrétiens, mes Freres, tire toute ſa gloire de Jeſus, & l'honneur que nous rendons à la mere eſt ſubordonné au Fils par un rapport & une dépendance néceſſaire, non qu'il y ait à proprement parler dans Marie, un mérite particulier digne d'honneur & de reſpect; mais parce que ce mérite vient de Dieu, parce que c'eſt Dieu qui par une faveur toute gratuite, l'a bien voulu diſtinguer de tous les autres Saints.

Suite du même ſujet

Ce ſeroit donc, mes Freres, un grand abus parmi les Chrétiens, ſi l'honneur qu'on lui rend s'arrêtoit à elle ſans remonter à ſon Fils. Car enfin, quelle erreur ſeroit la nôtre de borner notre culte à ſa

Conſéquence de ce qui précede.

grandeur propre, comme si elle étoit une souveraine indépendante, elle que nous regardons comme une pure Créature absolument dépendante de Dieu, lequel sans blesser ses droits immuables, ne peut & ne pourra jamais accorder aucune grace, aucune puissance que pour faire connoître & adorer la sienne : ainsi, mes chers Paroissiens, tâchez de vous bien convaincre de ces importantes vérités, que pour bien honorer Marie, c'est à Dieu qu'il faut rapporter tout l'honneur que vous rendez à cette Créature privilégiée, & que sans cela votre culte seroit vain & même illegitime.

Combien sont injustes les reproches que nous fait l'hérésie au sujet du culte que nous rendons à Marie.

Hé ! vous, chers Freres séparés, au nom du Seigneur, revenez des fausses impressions que vous avez recitées sur notre prétendue idolâtrie dans le culte que nous rendons à la Mere de Dieu : ne croyez pas non plus que nous changions de langage, tel a été le dogme constant de l'Eglise sainte dans tous les siécles. Nous ne mettons point notre Religion à adorer des personnes mortelles, nous les honorons seulement comme des modéles qui nous sont présentés pour les suivre, & non pas les adorer comme les objets de notre Religion, comme ont osé nous le reprocher l'impiété & la maligne hérésie. Voilà, mes Freres, ce qui regarde la qualité & la nature de l'honneur dû à la Mere du Sauveur du monde ; mais jusqu'où le doit-on porter, & qu'elle en doit être la mesure, c'est ce qui me reste à vous expliquer dans cette premiere Partie.

Précautions à suivre pour ne point excéder dans notre culte envers Marie.

L'honneur que nous rendons à Marie est subordonné à celui de Dieu par une dépendance nécessaire, comme je vous l'ai déja dit, mes chers Paroissiens ; mais aussi tout ce qui n'appartient pas à Dieu lui peut être attribué par honneur, & c'est exactement à quoi on peut réduire la mesure dont il s'agit.

Considerez donc d'abord que comme les hommes peuvent se tromper dans ce qui peut convenir à la créature, & qu'ainsi abusés par une piété fausse

& trompeuſe, ils offenſeroient Marie en la penſant honorer, il faut qu'ils s'en tiennent a ce qui eſt preſcrit par l'Egliſe. De plus, quand même on ne ſeroit pas en danger de tomber dans ce déſordre, & qu'on n'attribueroit à Marie que ce qui lui pût convenir. Il y a un autre péril à craindre, c'eſt que les perſonnes outrées dans leurs dévotions, ne tirent de fauſſes conſéquences d'un principe qui eſt vrai abſolument, qui eſt, que quoique Dieu ait beaucoup fait pour Marie, il auroit pû néanmoins faire encore plus pour elle s'il l'eût voulu, en lui communiquant l'impaſſibilité, le don des miracles; mais il ne nous appartient pas de ſonder les voies de Dieu. C'eſt à nous à les adorer : *Viæ mea non ſunt veſtræ*; & pour en revenir encore à ce que je vous diſois toute à l'heure, mes chers Paroiſſiens, la grande régle pour ne ſe point tromper dans notre culte envers Marie, c'eſt de nous en tenir préciſément à ce que l'Egliſe notre Mere à déterminé à ce ſujet. *Iſ. 55. 7.*

Tout culte rendu à Marie ſans être autoriſé par l'Egliſe n'eſt pas accepté de Marie.

Ne nous imputez donc pas, chers Freres ſéparés, les excès du faux zéle. De quelque dévôt dont la piété pourroit être mal entendue; car l'Egliſe ne les a jamais connus que pour les rejetter. Pour nous, mes chers Paroiſſiens, qui avons eu le bonheur de prendre naiſſance dans le ſein de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, demeurons dans les bornes qu'elle nous a preſcrites, n'en ſortons jamais. Marie n'a que faire des honneurs déréglés qu'une folle imagination peut inventer. Souvenons-nous que tous les hommages que nous lui rendrons ne lui ſeront jamais agréables, ſi l'Egliſe ne les a point preſcrits & ne les a pas approuvés. Ils ne vous attireront jamais les effets de la confiance que vous devez avoir en eux. C'eſt de cette confiance dont je me ſuis promis de vous parler dans ma ſeconde Réflexion.

Introduction du ſecond Point.

Etablir & régler la confiance que vous devez

avoir dans la Mere de Dieu, c'eſt, mes chers Paroiſſiens à ces deux objets que je veux me borner dans la ſeconde Partie de ce diſcours. Suivez-moi, tout ici mérite votre attention.

Preuves de la ſeconde Partie. C'eſt ſur le crédit de Marie qu'eſt principalement établi notre confiance. *Matth.* 28. 18.

Le crédit de Marie doit établir notre confiance ; remarquez, s'il vous plaît, avec moi, quels ſont les vrais principes de la Foi, & de la doctrine de l'Egliſe. Sur cet article, nous ne reconnoiſſons de puiſſance propre, eſſentielle & originale qu'en Jeſus-Chriſt. *Omnis poteſtas data eſt mihi, &c.* Toute puiſſance, dit le Sauveur, m'a été donnée dans le Ciel & ſur la terre : cependant il eſt vrai de dire, mes chers Paroiſſiens, qu'il a aſſocié à cette puiſſance de faire du bien ceux qu'il a choiſis pour être comme les canaux par leſquels il répand ſes dons, & à la ſollicitation de qui il les accorde. Que dirai-je encore, cette puiſſance eſt plus ou moins étendue à proportion des rapports & des relations qu'ils ont à Jeſus-Chriſt, ou de la part qu'ils ont eue à l'accompliſſement des Myſteres par leſquels la grace a été communiquée & répandue ſur les hommes. C'eſt ce qui fait que les Saints à qui nous adreſſons nos prieres ſont miniſtres de cette grace par voie d'interceſſion. La puiſſance qu'ils ont de nous faire du bien, n'eſt donc qu'une plus grande facilité de nous en obtenir de Dieu par Jeſus-Chriſt, ce qui vient de l'accès plus libre auprès de lui que leur donne l'avantage de lui être unis par une charité conſommée dans l'état de la gloire.

Marie par les rapports intimes qu'elle a avec J. C. a beaucoup plus de pouvoir que les autres Saints.

Or, mes chers Paroiſſiens, de toutes les créatures aucune n'a jamais eu de plus étroite relation à Jeſus-Chriſt, ni plus de part à l'accompliſſement du Myſtere par lequel la grace a été répandue ſur les hommes que la ſainte Vierge, c'eſt d'elle dont Dieu s'eſt ſervi pour donner Jeſus-Chriſt au monde. Le Pere a une autorité ſur ſon Fils, & Marie participe à cette puiſſance, & elle eſt revêtue de l'autorité de Mere à ſon égard, quoique ſa créature & l'ouvrage

de ſes mains ; pourquoi cela, mes chers Paroiſſiens ? C'eſt que Dieu par cette conduite a voulu nous faire entendre que nous devons nous adreſſer à Marie pour obtenir par ſa médiation les graces dont nous avons beſoin, & c'eſt dans ce ſens que pluſieurs des SS. Peres ont dit que toute notre plénitude vient de Marie, non pas indépendamment de Jeſus-Chriſt en qui réſide toute plénitude, mais par l'ordre qu'il a mis dans l'œconomie du Corps de ſon Egliſe, il en eſt le Chef & Marie eſt le canal par où toutes les graces deſcendent ſur tous les Fideles ; deſorte que toute la grandeur & toute la puiſſance de Marie vient, comme elle le dit elle-même, de ce que le Seigneur a bien voulu regarder la baſſeſſe de ſa ſervante : *Quia reſpexit Dominus humilitatem ancillæ ſuæ.* *Luc.* 1. 48.

Juſtification des expreſſions de S. Cyrille à l'egard de Marie.

Après cela nous étonnerons-nous donc, mes chers Paroiſſiens, d'entendre les SS. Peres, & principalement S. Cyrille ſe répandre en louanges à l'honneur de Marie, l'appeller toute-puiſſante, dire avec l'Egliſe qu'elle eſt notre vie, notre conſolation, notre eſpérance : *Vita, dulcedo, ſpes noſtra, &c.* Quel eſt, je ne dis pas le Catholique, mais le Chrétien qui ait jamais eu le front de mettre la créature à la place du Créateur : peut-on croire qu'aucun des Peres du Concile n'auroit eu aſſez de zele pour l'honneur de Dieu, pour s'oppoſer avec fermeté à un Evêque qui auroit oſé élever Marie aux dépens du Créateur ? Ah ! mes Freres, qui d'entre nous ne voit pas que S. Cyrille & tous les autres à qui leur zele pour la gloire de la Mere du Sauveur, a inſpiré de ſi fortes expreſſions à ſon égard, étoient dans les ſentimens où nous ſommes ; & n'eſt-il pas évident qu'on n'a jamais regardé Marie que comme une créature plus favoriſée que les autres, & qu'on ne lui attribue tous ces titres d'honneur que dans la ſubordination & avec la dépendance que nous venons d'expliquer. Ils parloient devant les Fideles

Concile d'Epheſe tenu en 431 auquel préſidoit S. Cyrille Patriarche d'Alexandrie.

librement un langage dont le ſens étoit entendu de tout le monde ; car chacun convenoit que Marie n'étoit honorée que comme Mere de Dieu. On comprenoit fort bien que tout ce qu'on attribuoit à cette excellente créature étoit rapporté à la gloire de Dieu, & qu'on vouloit honorer le Fils dans la Mere.

Sentimens dans leſquels tous les vrais Chrétiens doivent entrer à l'égard de Marie.

Entrez donc, chers Freres ſéparés, dans le ſens d'un langage qui ne peut ſcandaliſer perſonne quand il eſt entendu ; nous parlons aujourd'hui comme les Peres ont parlé autrefois, ils ont penſé comme nous penſons aujourd'hui, nous établiſſons notre confiance ſur le crédit de Marie, & ſon crédit ſur la toute-puiſſance de ſon Fils. Etablis ſur des principes ſi Chrétiens & ſi ſolides, je vous exhorte, mes chers Paroiſſiens, à mettre votre confiance dans Marie. Elle eſt pleine de charité pour nous, rien ne peut nous empêcher de l'appeller Mere des miſéricordes ; car il eſt certain qu'elle a pour nous la tendreſſe d'une Mere, & qu'elle nous regarde comme ſes enfans ; c'eſt une qualité qu'elle a acquiſe en devenant celle du Sauveur du monde, elle eſt la nôtre comme elle eſt la ſienne, quoiqu'avec cette différence, qu'elle eſt la Mere de Jeſus-Chriſt ſelon la chair, & qu'elle eſt la nôtre ſelon l'eſprit. Elle eſt certainement, dit S. Auguſtin, la Mere des membres de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire de tous les Fideles, puiſqu'elle eſt véritablement ſelon la chair la Mere de ce Chef dont nous ſommes les membres.

Marie a pour tous ſes vrais Fideles des ſentimens de Mere.

Or, mes chers Paroiſſiens, il ne faut pas douter que Marie ne ſoit diſpoſée à faire à notre égard l'office d'une tendre Mere, & qu'elle n'en ait les ſentimens, & c'eſt ſans doute dans cette penſée que l'Egliſe nous inſpire de nous mettre ſous ſa protection, non-ſeulement durant la vie, mais encore à ce moment terrible qui doit décider de notre éternité : *Et in hora mortis noſtræ.* Prenez garde néanmoins, mes Freres, de porter ſi loin cette confiance

que le Fils s'en trouve deshonoré; ce qui arriveroit infailliblement, si vous ne regardiez Jesus-Christ que comme un Juge irrité qui veut confondre les coupables, & Marie comme une Mere de miséricorde, qui sans entrer dans les intérêts de son Dieu, s'oppose à l'exécution de ses desseins par une tendresse mal-entendue pour les hommes.

Marie ne s'intéresse que pour ceux qui font la volonté de son Fils, elle ne lui demande que ce qui peut lui être agréable. *Joan.* 8. 5.

Non, non, mes chers Paroissiens, ne vous trompez point ici grossierement, Marie toute Mere qu'elle nous soit, toute tendre que vous puissiez la supposer, ne peut avoir d'autre volonté que celle de son Fils; & elle enseigne à tous les hommes en la personne de ceux qui servoient aux nôces de Cana, où elle obtint le premier miracle du Sauveur, qu'elle ne demandoit grace & qu'elle ne l'obtenoit que pour ceux qui faisoient en toutes choses la volonté de son Fils : *Quodcumque dixerit vobis facite.* Car enfin, mes Freres, il suffit ici de réfléchir, & ce raisonnement est bien à votre portée. Si Marie pouvoit se séparer de Jesus-Christ, qu'aurions-nous en ne possédant que Marie, qu'aurions-nous si Jesus-Christ étoit contre nous? Marie obtient, il est vrai, mais elle n'accorde pas; il est vrai encore qu'elle obtient tout ce qu'elle demande, mais elle ne demande que ce qui peut plaire à son Fils; & ce seroit, mes chers Paroissiens, vous tromper grossierement, que d'espérer si vous reposant sur elle avec confiance vous espériez qu'elle vous protégera dans vos criminelles habitudes contre la Justice de Jesus-Christ, & qu'il y eût des réserves de charité dans les entrailles de cette Mere de miséricorde, capables de sauver ceux qui vivent & veulent persévérer dans leurs désordres jusqu'au dernier moment Mais si repentant sincerement de vos péchés vous voulez recourir à Jesus-Christ par sa sainte Mere, promettez-vous tout de son assistance; je le dis, & je ne le dis qu'après les SS. Docteurs, qu'après l'Eglise, qu'après une foule de pécheurs, qui par sa médiation ont trouvé grace auprès de son Fils.

La puissante protection que nous pouvons attendre de la Ste Vierge.

Et certes, mes Freres, quelle protection ne devons-nous pas attendre de Marie ? Assise à la droite de son Fils elle est en état d'obtenir par ses prieres le pardon des coupables, la guérison des malades, la consolation des affligés, la délivrance des pécheurs, le salut de tous ceux qui réclament sincerement son secours : de là ces titres d'honneurs que lui ont donné les SS. Peres, d'Inventrice de la grace, de Médiatrice du salut, de Réparatrice des siécles : en effet, on peut dire qu'elle a été donnée aux hommes, & particulierement aux pécheurs comme une Médiatrice auprès du Médiateur. Vous craignez, dit S. Bernard, d'approcher du Pere éternel, il vous a donné Jesus-Christ pour Médiateur, mais peut-être redoutez-vous en lui la qualité de Juge souverain des vivans & des morts, recourez à la sainte Vierge, vous trouverez en elle une Avocate aussi tendre que que puissante : voilà, mes chers enfans, conclud S. Bernard, voilà l'échelle dont doivent se servir les pécheurs pour arriver jusqu'à Dieu, voilà ma grande espérance ; car cette Vierge innocente a trouvé grace auprès du Seigneur, & c'est de cette seule grace dont nous avons besoin pour être sauvés.

D. Bern. Serm. 8. in Nativit. B. M. V.

Paraphrase sur le *Salve Regina*, qui fait la conclusion du Discours.

C'est dans cette confiance que nous nous prosternons à vos pieds, & que nous vous présentons avec nos respects les plus humbles, nos plus ferventes prieres. Nous vous saluons comme notre Reine, mais en même-temps nous vous invoquons comme la Mere de miséricorde : *Salve Regina, Mater misericordiæ.* Comme Reine vous pouvez tout pour nous, comme Mere de miséricorde vous voulez pour nous tout ce que vous pouvez ; que ne devons-nous pas attendre d'une miséricorde toute puissante, ou d'une puissance toute miséricordieuse ?

Si c'est dans ce monde visible l'espérance des biens invisibles qui nous soutient & qui nous fait vivre, vous êtes après Dieu notre vie, Vierge sainte, c'est sur vous que nôtre espérance est fondée. Après

Dieu vous seule êtes notre consolation, puisque c'est sur vous après Dieu que notre attente est établie : *Vita, dulcedo, spes nostra.* O asyle des pauvres ! ô refuge des malheureux ! ô solide espoir des pécheurs ! Que l'indigence nous presse nous aurons recours à vous, & vous nous aiderez à la porter. Que l'adversité nous afflige nous aurons recours à vous, & vous nous aiderez à la sanctifier. Que le danger nous menace nous aurons recours à vous, & vous nous aiderez à l'éviter. Nos Peres ont espéré en vous, & jamais ils ne furent confondus ; commenceriez-vous à nous abandonner ? N'auriez-vous été une Mere si tendre que pour les autres ?

Ah ! Vierge sainte, si nous tendons vers vous les bras, si nous élevons nos voix, si nous redoublons nos cris, c'est que nos maux sont extrêmes, nous les ressentons & vous les ressentez : *Ad te clamamus exules, filii Evæ, ad te suspiramus gementes & flentes in hac lacrymarum valle.* Triste postérité d'une Mere qui nous a perdus nous en portons la peine ; & vous, Mere d'un Dieu qui nous a sauvés par lui-même, & qui veut encore nous sauver par vous, vous êtes sensible à nos malheurs, nos larmes & nos gémissemens vous annoncent assez nos malheurs, vos soins & les secours que vous voudrez bien nous donner nous les rappellerons sans cesse ; enfin, le dirai-je ? Nous vous reclamons parce que nous sentons nos maux, & vous nous prêtez secours parce que vous les ressentez vous-même.

A qui irons-nous, si ce n'est pas à vous, illustre Marie, que nous nous adressons ? Nous avons, il est vrai, un puissant Médiateur dans le Ciel ; mais après tout, s'il est notre Médiateur, il est aussi notre Juge. Servez-nous donc, Vierge sainte, d'Avocate auprès de lui, nous en usons allant à vous comme des enfans qui se sentent coupables envers leur pere : *Eia ergo Advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte.* Parlez donc, ô glorieuse Mere, &

prenez notre cauſe en main. Souvenez-vous que vous êtes la Mere d'un Dieu homme comme nous, tournez vers lui vos yeux & tournez-les vers nous ; vers nous, pour conſidérer nos miſeres, & vers lui, pour les lui repréſenter ; vers nous, pour vous attendrir ſur nous, & vers lui, pour l'intéreſſer lui-même en notre faveur, & pour le fléchir. Montrez-lui ce ſein qui l'a nourri, ces bras qui l'ont porté, il ne faut point d'autre langage pour vous faire entendre, ni d'autre voix pour le toucher.

Mere puiſſante, divine Marie, quoique vous ſoyez notre reſſource dans nos calamités temporelles, nous vous demandons préférablement encore les biens ſpirituels : conduiſez-nous après notre exil au terme heureux ; faites que nous voyions pour toujours ce divin Fils que vous contemplez pour jamais : *Et Jeſum benedictum fructum ventris tui, nobis poſt hoc exilium oſtende.* Parvenue au terme, faites que nous puiſſions un jour y arriver comme vous.

Alors nous chanterons éternellement vos grandeurs ; mais entre vos grandeurs nous célébrerons cette aimable clémence, cette douceur, cette miſéricorde qui vous caractériſent ſi bien : *O clemens ! ô pia ! ô dulcis Virgo Maria !* Dès maintenant nous les célebrons, dès maintenant nous les éprouvons, & elles nous attachent pour jamais à vous. Un Apôtre a prononcé anathême ſur quiconque n'aimeroit pas le Seigneur Jeſus ; à cet anathême ajoutons-en un autre : anathême à quiconque renonce Marie Mere de Jeſus ; mais pour ceux qui lui ſont dévoués, qui l'honorent, qui la ſervent, qui l'invoquent, qui l'imitent, ſalut & bénédiction dans tous les ſiécles des ſiécles. Ainſi ſoit-il.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *LA PRÉSENTATION DE MARIE AU TEMPLE.*

JE ne blâme point abſolument ceux qui prennent occaſion de ce Myſtere, de parler de l'importance & de l'avantage qu'il y a de ſe donner à Dieu dès ſes plus tendres années, de vivre dans la piété des douceurs attachées au ſervice de Dieu, &c. ce ſont-là ſans contredit les ſujets qui ont plus de rapport à ce Myſtere. Cependant il faut avouer qu'avec un peu de ſoin l'on peut venir à bout de traiter ce Myſtere, comme l'on ſera forcé d'en convenir par les matériaux que je vais fournir. Dans le Volume qui ſuivra celui-ci, & qui contiendra les Communs, l'on trouvera un Diſcours ſur la Virginité, qui pourra être d'une très-grande utilité, & qu'il ſera facile d'approprier à ce Myſtere. C'eſt à deſſein d'abréger, & de donner à peu près tout ce qui eſt néceſſaire ſur les Fêtes de Marie, que je change l'ordre que j'ai juſqu'ici gardé, comme j'en ai déja averti à la fin du Traité de la Nativité.

DIVERS PASSAGES DE L'ÉCRITURE sur ce sujet.

QUàm pulchri sunt gressus tui Filia Principis. Cant. 7. 1.

O Fille du Prince, que vos premiers pas sont beaux.

Quàm pulchra es casta generatio, cum claritate immortalis enim est, memoria illius quoniam apud Deum nota est & apud homines. Sap. 4. 1.

Combien est belle une race chaste, laquelle est jointe avec l'éclat de la vertu : elle est en honneur devant Dieu & devant les hommes.

Prævenerunt oculi mei ad te diliculo, ut meditarer eloquia tua. Psal. 118. 148.

Mes yeux se sont élevés vers vous dès le matin pour méditer votre parole.

Introibo in domum tuam, in holocaustis reddam tibi vota mea. Ps. 65. 13.

J'entrerai dans votre maison avec des holocaustes, & je vous rendrai les vœux que j'ai formés.

Ego sum sicut oliva fructifera in domo Domini. Ps. 51. 10.

Je suis comme un olivier qui porte du fruit dans la maison de Dieu.

Virtus ejus nunquam deficiet, sed lux splendens procedet & crescet usque in æternum diem. Prov. 4. 18.

Sa vertu ne diminuera jamais ; mais semblable à une lumiere éclatante, elle ira toujours croissant jusqu'à l'éternité.

Adducentur Regi Virgines post eam. Ps. 44. 45.

Des Vierges après elle seront amenées au Roi.

Quæ placita sunt ei facio semper. Joan. 8. 29.

Je fais toujours ce qui plaît & ce qui est agréable à mon Pere.

Ecce venio, ut faciam

Me voici, ô mon Dieu,

Deus voluntatem tuam. Hebr. 10. 7.

pour accomplir votre volonté.

Dignè Deo per omnia placentes, in omni opere bono fructificantes. Coloſſ. 1. 10.

Afin que vous vous conduiſiez d'une maniere digne de Dieu, tâchant de lui plaire en toutes choſes, portant des fruits de toutes ſortes de bonnes œuvres.

Congratulamini mihi omnes qui diligitis Dominum, quia cùm eſſem parvula placui Altiſſimo. Ex Off. huj. Feſti,

Réjouiſſez-vous avec moi, ô vous tous qui aimez le Seigneur, parce que dès mon enfance j'ai eu le bonheur de lui plaire.

SENTIMENS DES SAINTS PERES ſur ce ſujet.

Troiſiéme Siécle.

ARbitror rationi conſentaneum eſſe virilis quidem puritatis in caſtitate primitias fuiſſe Jeſum, muliebris verò Mariam. Orig. in c. 13. Matth.

JE crois que c'eſt avec raiſon qu'on doit dire que c'eſt Jeſus-Chriſt qui a donné le premier aux hommes l'exemple de la pureté virginale, & Marie aux femmes.

Quatriéme Siécle.

Quid poteſt habere laudis, ſi effœtum corpus voluptatibus, & jam ſenectutis frigore gelidum, ad ſacra devotionis officia depoſito jam ſenectutis flore convertat. S. Ambroſ. Serm. in Pſ. 118.

Quelle louange pouvez-vous eſpérer, ſi après avoir conſumé les plus beaux jours de votre vie dans la molleſſe & dans le plaiſir, vous offrez à Dieu un corps uſé avec une vieilleſſe languiſſante & corrompue par le plaiſir?

Virginum vexillifera, & virginitatis Magistra. Id. Lib. de Instit. Virg.

Princeps virginitatis. Epiph. Hæræs. 78.

Marie est la premiere des Vierges, & la maîtresse de la pureté, & celle qui en a levé l'étendard.

La premiere & la plus illustre de celles qui ont fait profession de cette vertu.

Cinquiéme Siécle.

Profecto non diceret Virgo, quomodo fiet istud? nisi Deo se ante virginem vovisset. D. Aug. Lib. 4. de Virgin.

Vellem ut nihil aliud agerem quàm me reddere cui me maximè debeo. Id. de quant. animæ.

Certes la Vierge n'auroit pas dit à l'Ange : comment s'opérera (ce Mystere ?) si elle n'avoit fait vœu avant de virginité.

Je souhaiterois ne pouvoir faire autre chose que de me donner à tout moment à celui à qui je suis redevable de moi-même.

Solitudo quædam necessaria est menti nostræ, ut videatur Deus turba strepitum habet, visio ista secretum desiderat. Id. Tract. 17. in Joan.

Pour traiter familierement avec Dieu, il faut se faire une solitude ; pour découvrir ses secrets & voir ses beautés, il faut s'éloigner du bruit.

Huitiéme Siécle.

Omnis virtutis habitaculum facta est, cùm ab omni sæculari vitâ & carnali concupiscentiâ mentem abduxisset, & sic virgineum animam simul & corpus conservasset, ut decebat eam quæ in sinu Deum susceptura erat. S. Joan. Damascen. Lib. 4. de Fid. orthodox.

Marie devint la demeure de toutes sortes de vertus, depuis qu'éloignée d'esprit & de cœur de tout ce qu'il y avoit au monde de charnel, elle conserva son corps & son ame vierge & dans une parfaite pureté, comme il étoit de bienséance que fût celle qui devoit mettre au monde un Homme-Dieu.

Virginitatis thesaurus. Id. Orat. 1. de Nat. Virg.	C'est le thréſor de la virginité.

Onzié me Siécle.

Mater virginitatis. S. Anſelm. de Excell. B. V. c. ultimo.	La mere de la virginité & celle qui l'a miſe au monde.

Treiziéme Siécle.

Virginum primiceria. S. Bern. Tract. de Paſſ. Dom.	Celle qui tient le premier rang parmi les Vierges.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché ſur ce ſujet.

Le P. Dargentau, Capucin, dont les Conférences, quoiqu'anciennes, ſont appréciables dans la huitiéme Conférence ſur les grandeurs de Marie, Article ſecond, fournit des matériaux ſur ce ſujet.

Les PP. Hainevue, Nouet & Neveu, dans leurs Aſcétiques traitent auſſi de ce ſujet.

Ceux qui voudront parcourir les Traités de la Dévotion envers Marie, compoſés par les PP. Craſſet, Dorléans & Pallu, y trouveront dequoi les recompenſer de leurs peines.

Beaucoup des anciens Prédicateurs ont traité ce ſujet; mais peu me paroiſſent l'avoir pris d'une façon qui ſatisfaſſe.

Voici un Deſſein bien ſimple, extrait des Eſſais des Panégyriques, qu'il eſt bien facile de remplir en conſultant les Diſcours contenus dans les Tomes de Morale de cet Ouvrage, qui ont rapport à ce Deſſein. En ſuivant cette route l'on trouvera double avantage: 1°. Du côté de la ſatisfaction que l'on aura d'être entré dans l'eſprit du Myſtere: 2°. De s'être ouvert un très-beau champ à différentes mo-

ralités plus instructives les unes que les autres. Voici le Dessein.

Il y a trois choses à observer dans le sacrifice de Marie qui en relevent l'excellence.

1°. Elle se donne à Dieu de bonne heure & dès sa plus tendre enfance.

2°. Elle se donne à Dieu sans réserve & sans partage.

3°. Elle se donne à Dieu constamment & pour toujours.

1°. En se donnant à Dieu promptement elle condamne la lâcheté des Chrétiens qui different leur conversion, & ne donnent à Dieu que le rebut du monde & les restes d'une vie usée dans le monde. *Il faut consulter le délai de la Conversion sur ce point.*

2°. En se donnant à Dieu pleinement, elle condamne l'infidélité des Chrétiens qui ne se convertissent qu'en partie & avec réserve. *L'on trouvera bien des secours dans le sujet ci-dessus indiqué, & dans les Traités de l'Amour de Dieu, de la vraie & fausse Dévotion, dans le Mystere de la Circoncision.*

3°. En se donnant à Dieu constamment, elle condamne la légereté des Chrétiens inconstans qui ne persévérent point dans leurs bonnes résolutions. *Voyez le Traité de la Persévérance Chrétienne.*

Ne regardons pas simplement ce que Marie donne, mais de quelle maniere elle donne ; n'envisageons pas seulement la matiere de son présent, mais la dévotion qui le releve, & qui en augmente le mérite. De-là deux vérités qui forment le partage d'un Discours sur ce sujet. Premiere vérité. Qu'après Jesus-Christ jamais présent si précieux, ni sacrifice si agréable n'a été offert au Seigneur. Seconde vérité. Que jamais personne n'a rien offert à Dieu d'une maniere si libérale & si généreuse. Le don & la maniere dont elle le présente forment le plan de ce Discours.

Pour justifier la premiere Partie, il n'y a qu'à mon er

montrer qu'après le préſent & le ſacrifice d'une Homme-Dieu il n'y a rien de plus grand ni de plus conſidérable dans le monde, ni qui l'égale en vertus, en mérite que Marie, qui s'offre elle-même en ce Myſtere.

Quand à la ſeconde, il faut faire voir avec quels ſentimens de dévotion & de reconnoiſſance, avec quelle intention, en quel temps & en quel lieu elle s'offre à ſon Créateur. *Ce Deſſein eſt extrait d'un ancien Manuſcrit.*

Deux préjugés au ſujet de ſon dévouement à Dieu régnent avec empire dans le monde; les uns ſe perſuadent que rien ne preſſe, que le parti de la vertu demande une raiſon plus forte, un âge plus avancé; les autres exempts de cette illuſion briſent, pour ainſi dire, contre un autre écueil, ils mettent des bornes à leur propre piété, & compoſent en quelque ſorte avec Dieu, en lui donnant certaines choſes. Deux illuſions que Marie dans le Myſtere de ſa Préſentation diſſipe: car en ſe conſacrant au Seigneur dès ſa plus tendre jeuneſſe, elle apprend aux premiers qu'il ne faut point différer pour embraſſer le ſervice de Dieu; en ſe conſacrant au Seigneur, elle apprend aux ſeconds qu'il ne faut rien ménager dans le ſervice de Dieu: en deux mots, Marie dans le Myſtere de ſa Préſentation nous enſeigne qu'on ne peut ſe donner à Dieu, ni trop-tôt, ni trop parfaitement.

Premiere Partie. Deux raiſons ſur-tout nous perſuadent qu'on ne peut ſe donner à Dieu trop-tôt; nous le devons à Dieu, c'eſt la premiere; nous le devons à nous-mêmes, c'eſt la ſeconde. Marie va nous rendre l'une & l'autre ſenſibles.

Seconde Partie. Les mêmes raiſons qui ont engagé Marie à ſe conſacrer de bonne heure à Dieu, l'ont auſſi portée à s'y donner entierement; Dieu d'une part; ſes intérêts de l'autre. *Ce Deſſein eſt pris du P. Pallu.*

Le P. Bretonneau a pris ce Myſtere à peu près dans le même ſens que le P. Pallu. Apprenons de Marie, toute enfant qu'elle eſt, comment nous-mêmes nous devons ſervir Dieu. Heureux ſi nous ſommes à lui comme Marie : heureux ſi par un choix pleinement volontaire, & proportionné à notre état, nous nous donnons chacun comme elle à ce ſouverain Maître, & de bonne heure, & pour toujours. *De bonne heure*, en lui conſacrant les prémices de notre vie, premier Point. *Et pour toujours*, en lui demeurant fideles juſqu'à l'extrémité de notre vie, ſecond Point. En deux mots : Marie notre modele en ſe donnant à Dieu de bonne heure, & en lui conſacrant les prémices de ſa vie : Marie notre modele en ſe conſacrant à Dieu pour toujours, & en lui demeurant fidele juſqu'à l'extrémité de ſa vie.

DIVERSES COMPILATIONS
ſur la Préſentation de la Sainte Vierge.

Ce que c'eſt que la Préſentation de la Ste Vierge, & ce que nous en apprend une ancienne Tradition.

SOIT que ce fût une Coutume établie parmi les Juifs, ſoit une inſpiration particuliere des parens de la ſainte Vierge, ou enfin un attrait intérieur de la grace dans Marie, c'eſt une tradition très-ancienne & autoriſée par les ſentimens des ſaints Peres, que cette ſainte & généreuſe Fille fut préſentée au Temple pour être offerte & entierement conſacrée au Service du Seigneur. Elle fut conſignée entre les mains des Prêtres de la Loi, pour être élevée avec d'autres filles en un lieu ſéparé ; mais proche du Temple où elles s'occupoient à des ouvrages propres de leur ſexe, employant le reſte du temps, partie en prieres & en divers exercices de piété, & partie à travailler aux

Ornemens ſacerdotaux & aux miniſtéres du Temple. La plûpart des filles qu'on préſentoit en bas âge n'ayant pas encore l'uſage de raiſon, ne ſçavoient pas ce qu'on faiſoit d'elles, & ne l'apprenoient qu'avec le temps ; mais celle-ci à qui par un privilége ſpécial, la raiſon avoit été avancée, ſçachant l'importance de cette cérémonie, y apporta tout le ſoin néceſſaire pour la rendre agréable à la divine Majeſté. *Auteur ancien anonyme.*

Les ſaintes occupatiõs de la ſainte Vierge durant le temps de ſa retraite dans le Temple.

La même Tradition qui nous apprend que la Vierge fut préſentée au Temple, nous apprend auſſi qu'elle y fut préſentée dés l'enfance, qu'elle y demeura juſqu'à ſon mariage, & qu'elle s'y occupa à prier, à méditer, à s'unir à Dieu & à ſe diſpoſer aux graces qu'il avoit deſſein de lui faire. Belle leçon pour la jeuneſſe, qui ſemble croire que cet âge n'eſt pas du reſſort de la vertu ; que Dieu, auſſi-bien que les hommes, excuſe les déréglemens, & comme s'il n'y prétendoit rien, l'abandonne à ſes paſſions. Inſtruite à une meilleure école, la ſainte Vierge conçut d'abord que Dieu veut les prémices de l'âge comme celles des fruits & des animaux, & que la vie entiere eſt dûe à celui dont nous la tenons : que c'eſt un procédé indigne de reſerver à l'Auteur de notre être, un cœur corrompu par le vice, & flétri de mille péchés : que Dieu confond ſouvent le deſſein qu'on a de lui en faire une offrande. Quand on n'en pourra plus faire un autre uſage en permettant qu'il s'endurciſſe, & que lié par ſes habitudes, il demeure dans l'eſclavage où il s'eſt imprudemment engagé. *Le Pere Dorléans, Livre intitulé : Inſtruction ſur la Dévotion à la ſainte Vierge.*

Combien l'innocence de la jeuneſſe qu'on offre à Dieu lui

Peut-on offrir à Dieu un préſent plus beau qu'une ame pure & innocente ? O qu'un cœur que la contagion du monde n'a point flétri eſt agréable aux yeux du Seigneur ! Heureux ceux qui peuvent dire avec le Patriarche Jacob & David : *Seigneur, vous*

est agréable. *Genes.* 41. *Ps.* 15. 5.

êtes le Dieu qui dès mon enfance m'avez porté entre vos bras, vous êtes mon Sort, mon Héritage, mon Dieu & mon Tout. C'est ce que Marie a pû dire en se consacrant à Dieu dans sa plus tendre jeunesse, c'est aussi ce que je dois dire. Mon cœur appartient tout à Dieu, il l'a formé, il l'a racheté, je le lui ai consacré : Dieu est trop grand & mon cœur est trop petit pour le partager ; il veut tout ou rien, je ne puis plaire à Dieu & au monde tout à la fois. Ai-je donc droit de croire que le sacrifice que je lui ai fait de moi-même a été agréable à ses yeux ? Au lieu de lui avoir consacré la plus pure fleur de ma vie & les prémices de mes années, n'ai-je pas imité Caïn, qui offrit son troupeau le plus maigre ? N'ai-je pas sacrifié à Dieu les restes du monde, de la vanité, du plaisir ? Ne lui ai-je pas offert un esprit, un cœur, un corps gâtés & corrompus par les désordres de mes passions ? Je lui ai été consacré par le Baptême ; mais la suite de ma vie a-t-elle répondu à de si heureux commencemens ? Les vœux que je lui ai faits, ou qu'on lui a faits pour moi, & que j'ai ensuite ratifiés, n'ont-ils point été suivis d'un sacrilége répentir ? *Manuscrit ancien, anonyme.*

Doubles motifs qui montrent que nous ne pouvons trop-tôt nous donner à Dieu. *Act.* 17. 28.

Deux raisons principales nous persuadent que nous ne pouvons trop-tôt nous donner à Dieu. C'est une justice, dit S. Paul, nous lui appartenons dès que nous commençons à respirer ; c'est dans lui que nous avons l'être, le mouvement & la vie. *In ipso enim vivimus, movemur & sumus.* C'est une reconnoissance, puisqu'en naissant nous sommes comblés de ses graces & de ses biens. Qu'avez-vous, ajoute S. Paul, que vous n'ayez reçu ? *Quid autem habes quod non accepisti : &c.* Devoir de justice, si le bras du tout-puissant de l'Eternel, nous a tirés du néant, c'est pour lui-même qu'il nous a créés comme le reste du monde : *Universa propter semetipsum operatus est Dominus.* Devoir de reconnoissance, s'il nous a donné un esprit capable de connoître, un

I. Cor. 4. 7.

Prov. 16. 4.

cœur capable d'aimer. Ne seroit-ce pas une ingratitude criminelle, que de prodiguer l'un & l'autre à des objets étrangers & profanes ? *Eccine reddis Domino, Populе stulte & insipiens* ? Devoir de justice, c'est un Maître Souverain ; mais quel Maître ? Devoir de reconnoissance. C'est un Pere charitable, mais quel Pere ? C'est par ces deux motifs que Dieu a toujours tâché de rappeller son peuple rebelle & ingrat. *Le P. Pallu, Discours sur la Présentation.*

Comme Marie conçoit que c'est un devoir de justice de se consacrer à Dieu, aussi-bien qu'un devoir de reconnoissance, voilà ce qui l'oblige à s'offrir à Dieu dans le Temple dès sa plus tendre jeunesse. Eclairée des lumieres du Saint-Esprit, elle comprend ce qu'une raison, ou enveloppée de nuages dans une enfance aveugle, ou obscurcie par les passions dans un âge plus avancé, mais aussi plus corrompu, dérobe à la connoissance des hommes, elle connoît & le suprême Domaine de Dieu & son infinie bonté à l'égard de ses créatures. Elle sçait qu'elle lui appartient par justice, & qu'elle se doit entierement à lui par reconnoissance, parce que c'est par lui qu'elle est tout ce qu'elle est. De-là elle conclut que différer de se donner à lui, ce seroit se soustraire à son souverain Domaine, & tourner contre lui-même ses dons. Ce seroit affecter une indépendance & tomber dans une ingratitude qui la rendroient également criminelle : elle ne méconnoît ni le bras puissant qui l'éleve, ni la main libérale qui la comble de grace. Pleine d'une sainte ambition, elle ne trouve que Dieu seul digne de dominer sur son esprit & sur son cœur : elle croiroit avilir l'un & l'autre, que de délibérer un seul moment sur son choix, aussi ne délibere-t-elle pas ; elle entre dans le Temple, elle se consacre à Dieu, & nous apprend par-là qu'on ne peut trop-tôt se donner au Seigneur. *Le même.*

La connoissance qu'eut Marie de ces deux devoirs l'engagea à se consacrer à Dieu dès la fleur de son âge.

Remarquez, Chrétiens, qu'en différant de se

Ne donner

à Dieu que ce que le monde rejette, c'eſt l'outrager.

donner à Dieu, l'on ſe rend d'autant plus criminels envers lui, que par ce délai il ſemble qu'on veuille le mettre en parallele avec le monde. Comprenez, ſi vous le pouvez, toute la noirceur de la préférence. Le monde, Dieu ? quels termes ! quelle comparaiſon! Dieu lui même s'en plaint par ſon Prophéte. *Cui aſſimilaſtis me & adæquaſtis, dicit Sanctus.* Quoi ! ne donneroit-on à Dieu que les reſtes du monde ? Quel ſacrifice pour un Dieu ? Que ſeroit-ce ſi on ne prétendoit l'aimer que quand on ne pourroit plus pratiquer le monde ; que quand on n'en ſeroit plus aimé ? Si on ne penſoit à ſervir Dieu que quand on ſeroit devenu preſque également inutile & pour le monde & pour Dieu même. Que quand le corps uſé par les plaiſirs & courbé ſous le poids des années, ne ſeroit plus à l'épreuve des rigueurs de la pénitence ; que quand l'eſprit gâté, rempli, occupé de mille fantômes vains, n'auroit plus de vivacité pour méditer les choſes céleſtes ; que quand le cœur conſumé par des flammes impures, étrangeres & profanes, ſeroit preſque impénétrable aux ardeurs divines de ce beau feu que Jeſus-Chriſt eſt venu apporter ſur la terre. Eh ! quoi, ne ſçavez-vous pas que notre Dieu eſt un Dieu jaloux, qu'en toute occaſion il a voulu qu'on lui défére les prémices. *Primicias ſuas non tardabis reddere.* La Loi ordonnoit qu'on les offrît au Seigneur, c'eſt par-là qu'il prétendoit faire éclater ſon ſouverain Domaine ſur tous les êtres créés : *Mea enim ſunt omnia.* C'eſt la marque qu'il exigeoit de ſon peuple : *Eò quòd in manu forti eduxit nos de Ægypto.* *Le même un peu changé.*

Iſ. 40. 25.

Exod. 22. 29.

Exod. 13. 16.

Promptitude de Marie pour aller ſe conſacrer à Dieu dans ſon Temple.

Où va-t-elle, cette jeune Enfant, & quel deſſein a-t-elle conçû ? Spectacle digne de l'admiration des Eſprits céleſtes ! A peine trois ans ſe ſont écoulés depuis ſa naiſſance ; & déja ſenſible à l'attrait qui la touche, elle ſe met en devoir d'accomplir à la lettre la parole du Prophéte Royal, ou la pa-

tole de Dieu même, qui se fait entendre au fond de son cœur, & qui lui dit : *Audi, filia, & vide.* Ps. 44. 11.
Fille spécialement chérie du Ciel, écoutez & considérez : *Inclina aurem tuam.* Prêtez l'oreille & *Ibid.*
suivez la voix qui vous appelle : *Obliviscere populum tuum & domum patris tui.* Oubliez votre peu- *Ibid.*
ple, séparez-vous de vos proches, quittez la maison de votre pere ; voilà comment vous pourrez plaire à ce Roi de gloire, qui seul mérite de vous posséder, & à qui seul vous devez vous offrir en sacrifice. *Et concupiscet Rex decorem tuum, quoniam ipse est Dominus Deus tuus.* Car c'est votre Dieu, *Ibid.*
c'est le Dieu de l'Univers. *Le P. Bretonneau, Discours sur ce sujet.*

Mais quoi, se consacrer au Seigneur dans un âge si tendre ! n'est-ce pas en quelque sorte mourir avant que de vivre ? N'est-ce pas s'ensevelir tout vivant ? Encore faut-il agir avec connoissance, sçavoir à quoi l'on renonce, faire quelque épreuve du monde & n'en venir à la fuite qu'après avoir vû le péril, &c. Où n'expose point une retraite si précipitée ? A quels regrets, à quel repentir, quand le feu de l'adolescence s'allumera, quand la nature plus vive s'éveillera, quand &c. D'ailleurs la carriere est longue, pourquoi donc commencer si-tôt & ne pas attendre ? Dieu aura son tour ; & ce n'est pas lui refuser ce qui lui est dû que de le différer. Vains raisonnemens dont Marie voit d'un coup d'œil toute l'illusion : conduite par des principes bien opposés, elle n'a garde d'écouter des maximes si contraires aux sentimens de son amour pour Dieu, & aux grandes idées de Dieu dont elle est remplie. Mon Dieu, se dit-elle, Dieu des vertus, vous seul ferez tout le bonheur de ma vie, vous seul en aurez tous les momens. Le passereau a son nid où il se tient à couvert ; la touterelle se cache dans les ouvertures de la pierre : *Passer invenit domum & turtur nidum sibi ; altaria tua, Domine virtutum.* Vos Ta- Ps. 83. 4.

Comme l'exemple de Marie confond les vains prétextes que l'on apporte pour différer de se donner à Dieu.

bernacles, Seigneur, vos Autels, votre Maiſon ; c'eſt-là que j'aſpire, c'eſt le centre de mon repos. *Le même.*

C'eſt la pure charité qui preſſoit Marie de ſe préſenter au Temple plutôt que la volonté de ſes parens.

Nous devons croire que Marie n'entre point aujourd'hui dans le Temple par contrainte ni parce qu'elle y eſt engagée par la volonté de ſes parens ; la charité la preſſe bien plus fortement que l'obligation qu'elle a d'acccomplir leur vœu : & quand ils n'y la préſenteroient point, elle ne laiſſeroit pas d'y être attirée par ſon amour ; elle ſoupire depuis long-temps après ce bonheur, & dans le tranſport de ſa ferveur, elle ſe dit ſans ceſſe à elle-même : quand eſt-ce que j'irai m'enfermer dans cet auguſte Temple, où Dieu a établi ſa demeure, & où il a marqué la mienne ? Mon Dieu, ne différez pas plus long-temps à m'accorder la jouiſſance de ce bonheur, dont le retardement cauſe des langueurs mortelles : *Hæc recordata ſum & effudi in me animam meam, quoniam tranſibo in locum Tabernaculi admirabilis uſque ad domum Dei.* Enfin ce jour tant deſiré étant venu, ne me demandez pas ſi elle s'abandonne toute entiere à la joie : bien-loin d'attendre que ſes parens l'avertiſſent de ſe préparer à partir pour exécuter leur vœu, elle fut la premiere à les en avertir & à les preſſer. Ce fut une choſe bien ſurprenante de voir une fille de trois ans prendre une ſi ferme réſolution. *Manuſcrit ancien, anonyme.*

Pſ. 41. 5.

Intérieur du Myſtere de la Préſentation de la Vierge au Temple.

Animons-nous tous, Chrétiens, à révérer Marie dans la ſolemnité de ſa Préſentation, dans l'oblation de ſon cœur, où par l'eſprit de pauvreté, elle a fait un ſacrifice de tous les biens & de toutes les eſpérances de la terre, à celui à qui elle devoit lui donner tout en lui donnant ſon Fils ; où par le vœu de virginité, elle a offert ſon corps à celui qui vouloit s'en former un de ſon ſang le plus pur. Dans ce jour Marie ſe met ſous la dépendance & ſous la main des Miniſtres du Temple, pour

consacrer sa volonté & son cœur à l'Esprit qui le rempliſſoit dès-lors, & qui en vouloit faire le sujet de ses plus divines operations. Dans ce jour, Marie jette les fondemens de l'ordre virginal & de la consécration religieuse. Dans ce jour elle donne l'exemple d'une vie toute céleste & toute angélique, qui sanctifie la terre, qui peuple le Ciel, & qui fait de tous ceux qui l'embrassent & qui y sont fideles, autant de victimes consacrées sous les auspices de cette Vierge incomparable à l'Epoux des Vierges. Que de graces ! que de sainteté ! que de Religion dans ce cœur au moment de cette Consécration ! Que de mépris du monde & de ses thrésors, & que d'amour pour Dieu ! Quelle humilité ! quelle obéissance ! quelle pureté ! Quelle faim & quelle soif de la perfection où Dieu l'appelle ! Donnez-nous, ô Vierge sainte, de suivre votre exemple ; donnez-nous d'entrer dans vos disposition ; donnez-nous par votre interceſſion de participer aux graces dont vous avez été remplie au jour de votre Présentation. *Le même.*

Les trois consécrations que Marie fait au jour de sa Présentation.

Je trouve que Dieu a trois rapports à ses créatures, un rapport de grandeur & de puissance, un rapport de providence & de conduite, un rapport de bonté & d'amour : sa grandeur nous demande le sacrifice de nos sens pour reconnoître sa Souveraineté, sa Providence nous demande les soumissions de notre esprit pour honorer sa sageſſe, & sa bonté demande les hommages de notre cœur en les consacrant à son amour : mais si jamais une créature a reconnu ces trois attributs de la Divinité, & lui a rendu ces trois hommages par une seule action, c'est sans doute Marie dans la consécration qu'elle fait aujourd'hui de tout son être à la face des Autels. N'est-il pas vrai qu'elle se présente aujourd'hui comme une victime qui vient proteſter qu'elle tient tout de Dieu, qu'elle veut tout employer pour Dieu, qu'elle est disposée de

rentrer dans son néant pour honorer son Être souverain, & qu'elle se tient renfermée dans l'abîme
Luc. 1. 48. de son humilité : *Respexit humilitatem ancillæ suæ.* Marie se présente aujourd'hui comme la Servante du Seigneur pour lui obéir en tout, suivre toutes les circonstances où il plaira à la divine Providence de l'engager, offrant une volonté déja préparée à tout, & lui disant, comme David : Mon cœur est
Ps. 56. 8. préparé, Seigneur, mon cœur, &c. *Paratum cor meum Deus.* Mon ame, ne serez-vous point soumise à votre Dieu, puisqu'il est votre salut ?
Ps. 61. 2. *Nonne Deo subjecta erit anima mea ab, &c.* Elle se présente pour être l'Epouse du Seigneur, toute à
Cant. 2. 16. lui, comme il est tout à elle : *Dilectus meus mihi & ego illi.* Fût-il jamais consécration plus authentique ? *Ancien Manuscrit.*

Les douceurs attachées au service de Dieu quād on s'y consacre comme Marie.

C'est une vérité dont l'expérience fait la preuve, que la vertu a des douceurs préférables à tous les plaisirs des sens ; car encore qu'il en coûte de faire les premieres démarches pour se consacrer à Dieu, parce que les passions, satan & le monde s'y opposent ; néanmoins dès que l'on s'est surmonté sur ce point, on éprouve qu'un jour passé dans la Maison de Dieu, doit être préféré à tout ce que l'on pourroit goûter ailleurs en plusieurs années.
Ps. 83. 11. *Melior est dies una in atriis tuis, super millia.* Il n'en faut point d'autres preuves que l'exemple que l'Eglise nous met aujourd'hui devant les yeux, en nous rappellant la mémoire de la Présentation de Marie, pour se consacrer au service de Dieu dans le Temple. J'avoue qu'elle n'éprouva pas les difficultés que ressentent les autres ; qu'elle n'eut point de peine de quitter la maison paternelle, ni de se séparer de ceux qui la chérissoient tendrement ? mais ce premier pas fait par un engagement solemnel, qui peut exprimer les délices dont son ame fut remplie, les douceurs qu'elle goûta dans la contemplation & dans ses entretiens continuelles avec

ſon Dieu ; il ne faut point douter que ce que toute la vertu peut apporter de ſatisfaction, de joie & de conſolation, ne vint ſe répandre comme un torrent dans ce cœur innocent, & n'en remplit toute l'étendue & toute la capacité : *Torrente voluptatis potabis eos.* Ce partage n'eſt pas ſeulement pour Marie, nous pouvons tous y aſpirer éprouvant combien il eſt doux de ſervir le Seigneur, combien ſon joug eſt doux. Suivons Marie à l'odeur de ſes parfums, les douceurs qu'elle éprouve deviennent un garant de celle que Dieu nous accordera. *Le P. Oudri, Tome II.* *Pſ. 35. 9.*

Ceux qui voudroient trouver de bonnes moralités ſur le ſujet qui précéde, peuvent en toute ſûreté conſulter le Traité de la vraie & fauſſe dévotion contenu dans le ſecond Volume de la Morale de ce Dictionnaire.

Les parens de Marie loin de s'oppoſer au ſacrifice que veut faire Marie s'y prêtent volontiers.

Marie eſt d'autant plus heureuſe dans le ſacrifice qu'elle médite de faire au Seigneur, qu'elle n'y trouve nul obſtacle, que dis-je, qu'elle y eſt même ſecondée de la part d'un pere & d'une mere, fideles Iſraélites, uniquement adonnés eux-mêmes au Service du Seigneur : ni Joachim, ni Anne, ne ſont point de ces parens prévenus des erreurs du ſiécle, qui par un énorme abus de l'aſcendant que la nature leur donne ſur des enfans, ſe conſtituent les arbitres de leur vocation, & ſouvent s'oppoſent aux deſſeins de la Providence & à ſes adorables diſpoſitions. (*Ici en peu de mots l'on peut peindre le caractere de Joachim & d'Anne.*) Qui peut dire de quels ſentimens de zéle & de reconnoiſſance ſont pénétrés Joachim & Anne en préſentant Marie au Miniſtre du Dieu vivant ? Sur-tout, qui peut exprimer tout ce que penſe Marie, & tout ce qu'elle reſſent au moment ſi déſiré où elle entre dans la maiſon de Dieu, où le Prêtre la reçoit au nom de Dieu, où elle

fait à Dieu une consécration d'elle-même entiere & sans reserve, n'ayant point d'autre prétention sur la terre : *Deus cordis mei & pax mea Deus in æternum.* Oui, mon Dieu, vous seul serez mon héritage ici-bas. *Le P. Bretonneau.*

Ps. 72. 26.

L'on ne consultera pas infructueusement sur ce sujet le Traité de l'éducation des peres & meres envers leurs enfans, contenu dans le second Tome de la Morale.

Comme à tout âge l'on est Chrétien, il n'est point d'âge qui puisse nous dispenser de rendre à Dieu ce qui lui est dû.

Où lisons-nous dans l'Evangile qu'il y ait des âges privilégiés, c'est-à-dire, des âges où il soit permis de s'affranchir de la Loi, de vivre au gré de ses desirs, de satisfaire ses passions, & de ne pas rendre à Dieu le culte légitime qu'il exige de nous ? A tout âge on est Chrétien, & par conséquent à tout âge on doit agir en Chrétien : or agir en Chrétien c'est régler à ses mœurs, c'est reprimer ses sens, c'est mortifier ses appetits désordonnés, c'est se préserver de tout mal & pratiquer tout le bien, à quoi la raison & la Religion nous obligent. Il seroit étrange que sortant des eaux du Baptême où par un serment solemnel nous avons renoncé au monde & à la chair pour être uniquement à Dieu, & pour obéir à ses divins Commandemens : il nous fût libre néanmoins dans le premier emploi que nous faisons de nos années, d'oublier Dieu pour suivre en aveugles les convoitises de la chair. *Le même.*

Plus l'on differe de se donner à Dieu, plus la chose devient difficile, d'où partent ces difficultés.

Oui, si l'on differe de se donner à Dieu, le retardement rendra de jour en jour la chose plus difficile. Mais comment & par où, par une infinité d'endroits que je ne fais que parcourir. 1°. Difficile du côté de Dieu, qui quelquefois se lasse, se rebute, se retire peu à peu, & abandonne enfin justement celui qui l'a injustement abandonné. 2°. Difficile du côté de la passion, qui comme un arbre

qui a jetté de profondes racines, ne s'ébranle pas par les vents ordinaires, il faut un orage, une tempête violente pour le renverser & l'arracher. Tout jeune que j'étois, dit S. Augustin, hélas ! j'étois déja un grand pécheur : *Tantillus puer, tantus peccator.* Mais plus j'avançois en âge, plus le vice se fortifioit dans moi avec l'âge : *Quanto ætate major, tanto vanitate turpior.* 3°. Difficile du côté du monde, qui usurpe sur nous un pouvoir tyrannique : il nous attache par ses promesses, il nous intimide par ses menaces, nous aimons ses louanges, nous craignons ses mépris. 4°. Difficile du côté du cœur de l'homme, qui ne passe pas aisément de l'amour à la haine d'une même chose, qui ne change pas facilement, & qui se picque même souvent d'une constance criminelle. 5°. Difficile du côté de la vertu même, qui malgré les charmes avec lesquelles elle se présente à nous, comme autrefois à Augustin, nous laisse cependant appercevoir toute l'austérité d'une vie nouvelle, d'une vie pénitente. 6°. Difficile du côté des habitudes qu'on a contractées, qui passent, ainsi que s'expriment les Peres, & ainsi que l'expérience le montre comme dans une seconde nature ; si difficile enfin, que le Saint-Esprit nous assure qu'on est ordinairement dans la vieillesse tel qu'on a été dans la jeunesse : *Adolescens juxta viam suam etiam cùm senuerit non recedet ab eâ.* Heureux donc celui, qui dès sa tendre jeunesse docile à votre grace, Seigneur, plie volontiers sous votre joug ! *Bonum est viro cùm portaverit ab adolescentiâ suâ*, il a lieu d'espérer que votre grace qui le prévient ainsi, ne l'abandonnera pas dans un âge plus avancé : *Cùm senuerit non recedet ab eâ.* Mais malheur au contraire à celui qui consacrant au monde ses plus belles années, marche dès sa jeunesse dans la voie de perdition : Ses os, c'est la terrible expression du Saint-Esprit, seront remplis des péchés de sa jeunesse : *Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiæ suæ.*

D. Aug. Lib. Confess. 1. 1. c. 19. Ibid.

Prov. 22. 6.

Lamentat. de Jerem. 3. 27.

Prov. 22. 6.

Job. 20. 11.

Ses iniquités le ſuivront juſqu'au tombeau, & elles
Idem. Ibid. ne mourront dans lui qu'avec lui-même : *Et cum eo in pulvere dormient* ; l'objet de la paſſion peut changer, mais la paſſion ne change pas, ou ſi elle change une autre lui ſuccéde ; chaque âge a les ſiennes. *Le P. Pallu.*

Durant le temps que Marie demeura dans le Temple elle croiſſoit en âge, en vertus & en mérites devât Dieu & devant les hommes.

Tout ce que nous pouvons dire de la ſainte Vierge durant le temps qu'elle demeura dans le Temple, & ce que l'Evangile rapporte enſuite du Fils de Dieu même durant ſon Enfance ; ſçavoir qu'elle croiſſoit en âge, en ſageſſe & en grace devant Dieu & devant les hommes, en devenant toujours plus ſainte & plus parfaite. Ce qui nous apprend que l'étude de notre perfection eſt la plus digne occupation que nous puiſſions avoir, notre bonheur en dépend, & la perfection que nous aurons acquiſe ici bas ſera la meſure de la félicité que nous eſpérons dans le Ciel. Tout le reſte n'eſt rien, & le temps que nous employons à toute autre choſe, eſt un temps perdu pour l'éternité *Auteur anonyme.*

Regret d'une ame qui a différé de ſe donner à Dieu.

Que ne puis-je ici vous peindre la déſolation d'un cœur qui a différé de ſe tourner vers Dieu, que de larmes lui coûteront un jour ces indignes délais ! Tantôt déſolé comme David à la vûe de ſes infidélités paſſées, il conjurera Dieu d'oublier les
Pſ. 25. 7. égaremens de ſa jeuneſſe : *Delicta juventutis meæ & ignorantias meas ne memineris.* Tantôt rappellant les années qu'il aura conſacrées au monde, il s'en retracera le triſte reſſouvenir dans l'amertume de ſon cœur avec beaucoup plus de raiſon qu'Eze-
Iſ. 38. 15. chias : *Recogitabo tibi omnes annos meos.* Et ſans ceſſe il s'écriera avec les mêmes regrets que S. Auguſtin :
D. Aug. Lib. Confeſſ. *Serò te amavi pulchritudo tam antiqua & tam nova ! Serò te amavi.* Beauté ſi ancienne & ſi nouvelle, pourquoi vous ai-je aimé ſi tard ? ô vous dont le courage a enfin, mais trop tard, ſecondé les efforts de la grace : quelle autre peine éprouvez-vous

dans la pratique de la vertu, que celle de ne l'avoir pas assez-tôt embrassée ? Où en serois-je : dites-vous quelquefois, si j'avois été plus fidél ? & où eu suis-je, pour avoir trop différé ? Combien ayant pris l'essor dès leur jeunesse, s'élevent & font comme des pas de géant dans le chemin de la perfection, pendant qu'encore foible je puis à peine, comme un enfant, me soutenir dans les premieres démarches. *Le P. Pallu.*

Marie se consacre à Dieu totalement & sans réserve.

Non seulement Marie se donne à Dieu promptement & sans délai, mais elle s'y donne entierement & sans réserve ; elle ne sçait ce que c'est que de rien retenir dans l'holocauste, elle rompt tous les liens qui l'attachent à ses parens, quelques tendres & quelques forts qu'ils soient, Dieu lui tient lieu de tout, elle renonce à tous ses biens. Le Seigneur est désormais son partage ; ainsi en quittant tout, elle trouve tout, puisqu'elle possède Dieu : elle renonce à sa liberté pour n'avoir point d'autre volonté que celle de Dieu qui devoit être son unique régle. Enfin elle renonce à tous les plaisirs pour l'amour de lui. Hélas ! est-ce ainsi que nous nous donnons à Dieu ? . . . . . imitons-nous la libéralité de Marie ? nous donnons-nous entierement ? ne reservons-nous rien ? n'y a-t-il point quelque secret retranchement dans notre cœur, où nous mettons quelque chose à couvert ? L'exemple de Marie nous doit confondre, en considerant combien il y a de temps que Dieu nous presse de rompre tel attachement. *Travaillé sur divers Auteurs.*

Le sacrifice de Marie fut un sacrifice constant.

Avec quelle fidélité Marie ne garda-t-elle pas ce qu'elle voua dès l'âge de trois ans ? Le constant amour qu'elle avoit pour son Créateur, le vrai & le solide plaisir qu'elle se faisoit d'en dépendre, le désir d'être toute à lui, furent les liens qui attacherent pour jamais son cœur avec le sien. Auguste Temple de Jerusalem, sacrés Autels, au pied desquels on a si souvent admiré cette jeune Vierge,

levant ſes mains pures & innocentes au Ciel, & répandant ſon cœur en la préſence du Dieu vivant, vous fûtes témoin du ſacrifice qu'elle fit d'elle-même dès le premier jour de ſa Préſentation. Mais combien de fois l'a-t-elle renouvellé en ſecret ? Combien de vertus a-t-elle dérobé aux yeux des hommes les pratiquant dans le ſilence ? Avec quelle ferveur & quelle conſtance n'a-t-elle pas ſervi ſon Seigneur & ſon Dieu ? O qu'il eſt beau d'avoir conſervé les prémices de ſa pureté dès ſon enfance & d'en avoir conſervé la fleur juſqu'à la mort ! *Manuſcrit ancien anonyme.*

Les exercices de piété dont Marie s'occupoit dans ſa retraite au Temple.

Marie éclairée des lumieres du Ciel connut l'Auteur de ſon être dans un temps auquel les autres ne ſe connoiſſent pas eux-mêmes, & elle l'aima ſi-tôt qu'elle le connut. Elle eut toute l'innocence de ce premier âge ſans en avoir les foibleſſes, & dans les premieres années de ſa vie elle ſurpaſſa la vertu conſommée des plus grands Saints. Dès ſon enfance elle ſe conſacra au ſervice du Temple matériel du Dieu vivant, elle qui en devoit être le Temple animé. Là Dieu rempliſſoit uniquement ſon eſprit & ſon cœur, ſa priere montoit vers lui comme un parfum agréable ; ſes occupations ſe terminoient toutes à lui comme à ſon principe & à ſa fin ; & s'élevant au-deſſus des Cérémonies ſenſibles, elle l'adoroit par avance en eſprit & en vérité. Avec les années ſes vertus changeoient de conduite & non pas d'objet ; elles étoient plus lumineuſes & n'étoient pas moins pures. Dans ſes occupations extérieures & ſes devoirs de charité, elle ne perdoit rien de ſon union avec Dieu, uſant de ſes ſens pour la néceſſité & non pour le plaiſir ; ſon ame exempte du tumulte & du nuage des paſſions, écoutoit en ſilence la voix de ſon Créateur, & recevoit la lumiere pure de la vérité : elle vivoit & converſoit toujours ſous les yeux de la Majeſté ſouveraine, ſon ſommeil même étoit une eſpéce de repos ſacré, qui n'interrompoit

n'interrompoit pas ſon application ; & les créatures loin de la diſſiper lui aidoient à la recueillir : comme les effets & les images font naturellement remonter à leur cauſe & à leur original. *Extrait du Recueil des Piéces de l'Académie Françoiſe en l'année* 1680.

Pourquoi il y a ſi peu de Chrétiens qui conſervent la grace qu'ils ont reçue.

Faut-il s'étonner ſi peu de Chrétiens conſervent la grace ! Le moyen de la conſerver parmi la corruption du monde, quand on n'a point d'autre raiſon d'être du monde que parce qu'on l'aime ? Que voit-on aujourd'hui dans le monde qui ne ſemble fait exprès pour détruire la grace ! La grace ſe conſerve-t-elle dans ces converſations où la charité eſt bleſſée par tant d'endroits, ſe conſerve-t-elle dans ces intrigues où la juſtice eſt ſacrifiée à l'ambition ? La grace ſe conſerve-t-elle parmi ces vains deſirs de plaire, à qui l'on ſçait bien que l'on ne plaît jamais innocemment ? Se conſerve-t-elle dans ces ſpectacles préparés exprès pour fortifier les paſſions contre la raiſon ? Eſt-ce le moyen de la conſerver que d'avoir toujours d'illuſtres exemples devant les yeux pour autoriſer tous les crimes ? *Le P. Dorléans, Diſcours ſur la Conception.*

Marie dans ſa conſécration condamne les réſerves que nous apportons pour nous donner à Dieu.

Marie en ſe conſacrant à Dieu dans le Temple s'y conſacre entierement : point de partage, point de réſerve, point de ménagement ; ſon eſprit, ſon cœur, ſa liberté, ſes ſens, tout eſt immolé au Seigneur ; le ſacrifice de Marie eſt un holocauſte où il ne reſte rien de la victime. Que votre exemple, Vierge ſainte, condamne bien nos indignes partages ! Trop ſemblables à Caïn & à Saül, juſques dans nos ſacrifices les plus généreux en apparence, nous cherchons toujours à ſauver quelque débris du naufrage. Eſt-ce donc trop de tout notre cœur ? Eſt-ce donc trop de tout nous-mêmes pour un Dieu ? Mais on a beau faire dans tous ces artificieux tempérammens dont on uſe avec Dieu, jamais le cœur ne trouvera de paix, ni la conſcience de repos. Car vous nous avez fait pour

vous, mon Dieu, & notre cœur ſera toujours dans le trouble & l'agitation juſqu'à ce qu'il repoſe en vous ſeul : *Inquietum eſt cor noſtrum... donec requieſcat in te.* Ainſi parle Auguſtin qui l'avoit éprouvé. *Le P. Pallu, Traité de la véritable dévotion envers la ſainte Vierge.*

D. Aug. Lib. Confeſſ.

Perſévérance de Marie dans ſa conſécration, ſujet de honte pour bien des Chrêtiens qui ne ſe donnent à Dieu que pour un temps.

Marie, loin de démentir ſes premieres démarches, comprit que Dieu étant toujours le même méritoit toujours le même dévouement. Ne le comprendrons-nous jamais comme elle ? Que veulent dire ces légeretés & ces inconſtances dans le ſervice du Très-Haut ? Aujourd'hui à Dieu, & demain au monde : tantôt animés d'une ſainte ferveur nous faiſons de généreux efforts : tantôt livrés à une lâche tiédeur nous rampons miſérablement ſur terre. Toujours différens de nous-mêmes, nous démentons notre propre conduite. Rien de plus ordinaire dans le monde que de voir une piété édifiante ſe diſſiper & s'évanouir avec le ſentiment qui l'a fait naître. Eh quoi ! Dieu change-t-il à notre égard ? Pourquoi changeons-nous au ſien ? Ceſſe-t-il de mériter nos hommages ? Pourquoi ceſſons-nous de les lui rendre ? Ses bienfaits ne demandent-ils pas toujours la même reconnoiſſance ? Pourquoi y faire ſuccéder l'ingratitude ? Nos propres intérêts ne ſont-ils pas toujours les mêmes ? Pourquoi y être moins ſenſibles dans un temps que dans un autre ? *Le même.*

Combien l'inconſtance dans la vertu a de dangers.

Que ces honteuſes viciſſitudes ſont injurieuſes à Dieu ! Quel tort ne font-elles pas à la ſolide piété ! Mais qu'elles ſont dangereuſes pour ceux qui ſe laſſent dans la voie de la vertu, comme ils s'étoient peut-être laſſés dans le chemin de l'iniquité. Ames inconſtantes qu'on voit toujours recourir après le monde avec d'autant plus d'empreſſement qu'elles l'avoient abandonné avec plus de légereté ! Pourquoi ceſſer d'aimer un Dieu toujours également aimable, & qui nous aime toujours ? *Le même.*

La plûpart

Qu'une jeuneſſe volage & inconſidérée ait peine

à se réduire dans une certaine régularité, qu'elle cherche à se répandre au dehors, que dans l'agitation & le tumulte d'une vie libre & dissipée elle perde la vue de Dieu ; rien absolument d'extraordinaire eu égard à la vivacité de l'âge & aux premieres impétuosités des passions naissantes. Mais un désordre dont je dois mille fois plus gémir, un désordre qui demande toute la force du ministere Evangélique, & contre lequel je ne puis m'expliquer avec trop de zele, Peres & Meres, le voici, comprenez-en une fois la griéveté, & puissiez-vous autant qu'il est en vous le réparer. Car quel renversement, que vous-mêmes vous soyez souvent les auteurs, du moins les fauteurs, des excès où se portent vos enfans, & du dérangement de leur conduite ; qu'au lieu de les former a la pieté vous vous borniez à les façonner pour le monde & à leur en inspirer l'esprit ; que vous n'ayez d'autre maxime à leur débiter que les maximes du monde, d'autres leçons à leur donner que sur leur avancement dans le monde, d'autres défauts à leur reprocher & à corriger dans eux que ce qui peut leur être nuisible selon le monde, n'ayant du reste au regard de leurs mœurs ni vigilance, ni fermeté, fermant les yeux à tout, & leur pardonnant tout. *Le P. Bretonneau, Discours sur la Présentation.*

des Peres & des Meres loin de veiller sur l'éducation de leurs enfans, sont quelquefois les auteurs des désordres dans lesquels ils se plongent.

Qu'est-ce dans une famille, dit S. Augustin, qu'un Pere & une Mere ? Ce sont les Ministres de Dieu, établis sur leurs enfans pour les gouverner & les conduire. Ce sont par état & par un devoir de précepte, leurs premiers Directeurs dans la voie de Dieu & de la béatitude éternelle, bien plus que dans les voies de la fortune & d'une prospérité temporelle : ce sont leurs Pasteurs & comme les Anges tutélaires de leurs ames ; disons mieux, c'est-là ce qu'ils doivent être, & ce qu'ils ne sont pas. On forme de jeunes hommes, à quoi ? A tout, hors le service de Dieu : on les forme aux soins du négoce, on les forme aux fonctions de la Magistrature, on les forme

Fonctions des Peres & des Meres, ce qu'ils doivent être, & ce que par malheur la plûpart ne sont pas.

au maniement des affaires, on les forme aux exercices des armes, on les forme aux intrigues de la politique, on les forme à bien dire, à bien parler, aux airs, aux manieres, à toute la politesse du siécle, &c. Mais les forme-t-on aux observances de la Religion? Les forme-t-on à prier, à entendre la parole de Dieu, à l'honorer dans son divin sacrifice, &c? Sur tout cela l'on demeure tranquille. Il faut à leur âge, dit-on, leur laisser une honnête liberté: mais cette honnête liberté où va-t-elle? A un libertinage & à une licence effrénée dont il n'y a guere à espérer qu'ils reviennent jamais, desorte qu'un jour réprouvés de Dieu & remontant à la source de leurs malheurs ils pourront bien imputer leur damnation à des parens qui n'auront pensé qu'à les établir avantageusement dans cette vie, sans s'inquiéter de ce qu'ils deviendront dans l'autre. *Le même dans le même Discours.*

Avis du Sage aux enfans.

Jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe qui m'écoutez, profitez de l'avis du Sage: Souvenez-vous de votre Créateur dès ce premier temps où votre raison commence à percer les nuages qui l'enveloppoient, & où vous êtes en état de connoître le souverain Auteur à qui vous devez la vie dont vous jouissez; tout ce que vous êtes vous ne l'êtes que par lui, & vous ne l'êtes que pour lui: *Memento Creatoris tui in diebus juventutis tuæ.* Souvenez-vous-en en cet âge florissant, ces précieuses années ne les sacrifiez pas à vos plus cruels ennemis: *Et ne des annos tuos crudeli.* Car vos ennemis les plus dangereux & les plus mortels, sont les dispositions naturelles de votre cœur, ce sont ces cupidités qui sans cesse vous sollicitent, ce sont ces objets flatteurs qui vous environnent de toute part, &c. Hé quoi! vous-mêmes serez-vous assez ennemis de vous-mêmes pour vous livrer à eux, &c? *Le même.*

Eccles. 12. 1.

Prov. 5. 9.

Comme Marie pour

Marie toujours humble ne se croit pas plus exempte que les autres hommes de ces vicissitudes qui leur

ſont ſi ordinaires dans le ſervice de Dieu. Quel eſt donc pour s'affermir le moyen qu'elle prend & que la grace lui inſpire ? Vous ne l'ignorez pas, Chrétiens, & cette Fête nous en releve le ſouvenir, c'eſt de renoncer à ſa volonté propre & d'en faire à Dieu le ſacrifice, c'eſt de la lier & de l'engager, par où ? Par l'obligation du vœu. Engagement religieux au pied de l'Autel en la préſence du Dieu qu'elle aime, & entre les mains de ſon Miniſtre : elle promet & elle ſe voue. Tout le Ciel y eſt attentif ; & de quels yeux la voyez-vous, Seigneur, cette pure & tendre victime, elle eſt digne de vous & vous l'agréez ? Le Prêtre qui la reçoit en votre nom ne peut entendre que les accens de ſa voix ; mais vous êtes témoin des mouvemens de ſon cœur, & au fond de ſon ame vous lui répondez pour lui dire encore plus expreſſément que vous ne le dites autrefois à Jeruſalem, qu'elle devient votre Epouſe par une alliance de juſtice & de ſainteté : *Sponſabo te mihi in juſtitiâ.* Engagement perpétuel, ce ſacré nœud doit ſubſiſter juſqu'à la mort, & même au-delà de la mort dans la béatitude céleſte : il eſt indiſſoluble, c'eſt aſſez qu'il ait été libre dans ſon principe, je veux dire que c'eſt aſſez que Marie d'abord ait pû ne le pas former, du reſte elle veut qu'il ne lui ſoit plus libre de le rompre ; captive du Seigneur & pour le Seigneur, elle met dans le joug qu'elle s'impoſe & ſa gloire & ſa ſûreté : de-là engagement du plus grand prix devant Dieu & d'un mérite ſupérieur. Servir Dieu, mais avec cette réſerve de pouvoir toujours diſpoſer de ſoi-même, de pouvoir, ou continuer, ou interrompre tout ce qu'on pratique d'œuvres ſaintes, de pouvoir ſelon qu'il plaît y ajoûter ou en retrancher, ce n'eſt point faire à Dieu une oblation parfaite, &c. Souvent, dit S. Thomas, on donne à Dieu les fruits de l'arbre ſans lui donner l'arbre même ; mais ſe démettre de ce pouvoir, mais s'interdire là-deſſus une liberté dont on eſt ſi naturellement jaloux, mais vouloir être tellement à Dieu

s'attacher à Dieu irrévocablement, s'oblige par vœu & ſacrifie ſa propre volonté.

L'engagement de Marie eſt un engagement religieux.

Oſée, 2. 19.

L'engagement de Marie eſt un engagement perpétuel.

L'engagement de Marie eſt de tous les engagemens le plus précieux aux yeux de Dieu.

qu'on ne puiſſe plus n'y pas être : voilà ce que les Peres ont exalté comme l'acte le plus héroïque & l'offrande la plus précieuſe. *Le même.*

L'engagement de Marie a ſervi & ſervira de modele à tous ceux qui veulent ſe donner à Dieu.

Que dirai-je encore de l'engagement que fait aujourd'hui Marie ? C'eſt un engagement qui dans le cours des ſiécles a ſervi & ſervira de modele à cette multitude de Vierges, qui ſe ſont dévouées & qui ſe dévouent tous les jours au Seigneur en ſe renfermant dans la maiſon de Dieu comme dans un port de ſalut & dans un aſyle contre les dangers du monde ; elles ne ſe ſont pas crues dès-lors ſi aſſurées qu'elles n'euſſent plus de précautions à prendre. Dans une ſage défiance d'elles-mêmes, & dans la crainte de retourner en arriere, elles ont jugé qu'il falloit un frein qui les arrêtât, qu'il falloit une loi qui les obligeât, qu'il falloit un vœu qui leur tint lieu de barriere & qui les fixât. *Le même.*

Ce n'eſt qu'en ſe dévouant totalement à Dieu qu'on devient pleinement heureux ; illuſion des Chrétiens à ce ſujet, avant-ges qui reviennent du ſacrifice que l'on fait.

Non, un cœur qui n'eſt point entierement à Dieu ne ſçauroit parfaitement être heureux, dit S. Auguſtin. Le voulez-vous éprouver par vous-même, ame lâche, ce bonheur inconnu à ceux qui ſe ménagent avec Dieu ? Renoncez à cette inclination trop naturelle dont les liens vous plaiſent & vous captivent, à ce leger reſſentiment que vous écoutez trop ; à cette vanité, à cette molleſſe, à cette indolence, à cette recherche de vos aiſes & de vos commodités. Corrigez l'aigreur & l'inégalité de votre humeur, la vivacité & la diſſipation de votre eſprit, la ſenſibilité & la tendreſſe de votre cœur, la volubilité & la malignité de votre langue, la curioſité & la légereté de vos yeux ; ceſſez d'être eſclave de votre ſanté ; ſacrifiez à Dieu ce je ne ſçai quoi qui vous arrête. C'eſt peu de choſe, dites-vous, c'eſt peu de choſe ; cependant c'eſt ce que vous vous reprochez ſans ceſſe à vous-même, ce qui vous fait ſi ſouvent gémir aux pieds des Miniſtres du Seigneur. C'eſt peu de choſe : mais ne puis-je pas vous dire ce qu'on diſoit à Naaman, ſi l'on vous demandoit des choſes difficiles

vous devriez les faire, à plus forte raison devez-vous sacrifier ce peu de chose. C'est peu de chose, non, répond S. Chrysostôme, puisque c'est ce qui vous empêche d'être au Seigneur parfaitement, ce n'est point si peu de chose que vous pensez : mais c'est peu de chose, & vous y tenez si fortement ; c'est peu de chose, & vous le refusez à Dieu ; sacrifiez ce peu de chose : *Tunc videbis ;* alors vous trouverez cette paix que le monde ne peut ni donner, ni troubler : *Tunc videbis & affluës.* Et par combien de graces un Dieu libéral qui ne se laisse point vaincre en générosité augmentera-t-il la douceur de cette paix ? *Mirabitur & dilatabitur cor tuum.* Votre cœur à présent étroit & serré, se dilatera en quelque façon & deviendra plus capable de recevoir les dons du Seigneur en devenant plus magnifique en son endroit, vous serez étonné vous-même d'un si prodigieux changement, & vous ne sçaurez qu'admirer davantage, ou la lâcheté que vous aurez eue à vous donner tout à Dieu, ou la bonté de ce Dieu qui se donnera, pour ainsi dire, tout à vous. *Le P. Pallu, Discours sur la Présentation.*

Is. 60. 5.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

L'obligation & le bonheur tout ensemble de nous donner à Dieu à l'exemple de Marie.

Qu'heureuse est l'ame qui se donne & se consacre à Dieu tout de bon & sans réserve, & qui fait ce que S. Augustin avoit tant de passion de faire continuellement, lorsqu'il disoit : Je voudrois ne faire jamais autre chose que de me restituer moi-même à celui à qui je me dois tout entier : *Vellem ut nihil aliud agerem quàm reddere me, cui me maximè debeo.* En effet, ce saint Docteur avoit raison de ne se regarder que comme une chose prêtée, & un bien empruntée de la main libérale de Dieu, à qui par conséquent il étoit obligé d'en faire restitution, se disant souvent par un sentiment d'humilité & de reconnoissance : Ne t'en fais point accroire pour être né libre, il est vrai que tu es plus à toi que chose du monde ; mais il est vrai aussi que rien n'est moins à toi que toi-même : *Quid magis tuum, quàm*

D. Aug. Libro de Quant. animæ. c. 28.

Idem. Ibid.

tu & quid minus tuum, quàm tu? Tu es à toi, mais tu es plus particulierement à Dieu qu'à toi; tu es le maître de ta vie & de tes actions, mais tu ne l'es que par la grace d'un Maître plus grand & plus absolu. C'est donc à toi, concluoit ce grand Docteur, à rendre au souverain Maître de ta vie, les hommages qui lui sont dûs, & tu ne sçaurois t'en acquitter comme il faut, qu'en lui sacrifiant de bon cœur, tes biens, ta vie & ta propre personne. Voilà, Chrétiens, en quoi consiste la perfection d'un Chrétien, & d'une ame vraiment fidele : *Ut ei se totos reddant, cui debere se totos recolunt & originem & profectum.* C'est aussi ce que Marie accomplit admirablement bien dans le Mystere de ce jour, & c'est une gloire qui lui est justement dûe, d'avoir la premiere appris à une infinité de Vierges qui ont été depuis & qui seront dans la suite des siécles le moyen de se donner parfaitement à Dieu, de s'élever au-dessus de la foiblesse de leur sexe, d'imiter la pureté des Anges. *Extrait d'un Auteur ancien anonyme.*

S. Hilar. Comment. in Matth. c. 23.

Marie par sa Présentation au Temple a commencé d'abolir les sacrifices anciens en s'offrant elle-même en sacrifice.

Vous avez rejetté les Victimes & les Oblations, vous m'avez formé un corps. Alors j'ai dit : Me voilà, je viens : *Hostiam & oblationem noluisti, corpus autem, &c.* Quand est-ce que Dieu a eu de véritables adorateurs en esprit & en vérité ? Quand est-ce qu'on lui a offert de ces victimes spirituelles dont parle saint Paul ? *Spirituales hostias.* N'est-ce pas au moment que Marie s'est présentée au Temple ? jusqu'à elle l'on n'y voyoit fumer que le sang des boucs & des taureaux ; jusqu'à elle l'on n'y immoloit que le sang des agneaux : mais, Seigneur, ces sacrifices qui ne pouvoient pas purifier le cœur, & qui n'avoient point d'autres effets que ces purifications légales qui regardoient seulement le corps : ces victimes égorgées & ces sacrifices, continue S. Paul, qui ne conduisoient à rien de parfait, ont été reprouvés de vous comme insuffisans, ils sont à leur fin au jour que Marie se présente : elle

Hebr. 10. 8. Levit. 2. 5.

eſt, pour ainſi dire, le prélude de la reprobation de ces ſacrifices charnels ; votre Fils en s'offrant lui-même viendra les abolir entierement. Marie s'offrant au Temple, vous préſente des Oblations ſpirituelles, un cœur plein d'amour accompagné d'humilité, ſoutenu d'une foi vive & d'une ferme eſpérance. Les choſes anciennes ſont donc paſſées ; en voici de nouvelles qui ſuccédent : *Vetera tranſierunt, ecce nova facta ſunt omnia.* Vous ne voulez plus des Offrandes de la Loi ancienne : *Hoſtiam & oblationem, &c.* J'ouvre aujourd'hui la Loi nouvelle en vous offrant pour ſacrifice le corps que j'ai reçu de vous : *Tunc dixi, ecce venio.* Me voilà, je viens pour vous l'immoler. *Manuſcrit ancien anonyme.*

II. Cor. 5. 17.

Heb. 10. 5.

Idem. 7.

Pour parvenir à la gloire de la couronne, il faut perſévérer dans la vertu.

On n'eſt couronné qu'après avoir dignement combattu, & combattre dignement dans le ſens de l'Apôtre, c'eſt combattre juſqu'à la fin : de-là dépend le ſalut, & ce ſalut qui doit être la récompenſe de nos œuvres, n'eſt pas l'ouvrage d'un jour, mais un jour peut détruire l'ouvrage de pluſieurs années. Courez donc, conclut le Maître des Gentils, mais courez de telle ſorte que vous puiſſiez remporter le prix : *Sic currite ut comprehendatis.* Leçon, mon cher Auditeur d'une conſéquence infinie. Hé, quoi ! devez-vous vous dire à vous-même tout ce que j'ai fait juſqu'à préſent. Faut-il qu'il ne ſoit pour moi de nulle valeur ? Faut-il que je le laiſſe imparfait & par-là même inutile ? Ah ! taiſez-vous, je ne vous écoute plus, faux Conſeillers, qui ne cherchez qu'à me ſéduire par vos paroles & à m'égarer par vos exemples. Monde trompeur, paſſions indomptées, reſpect humain, &c. Dangereux ennemis, raſſemblez-vous, je n'aurai plus de victimes à ſacrifier à Dieu. *Le P. Bretonneau.*

I. Cor. 9. 24.

Ce n'eſt qu'à ceux qui ſe dé-

Dieu pour l'ordinaire ne ſe communique parfaitement qu'à ceux qui ſe donnent parfaitement à lui, il n'éclaire de ſes plus pures lumieres que les eſ-

vouent totalement à Dieu que Dieu se communique parfaitement.

prits vuides du monde & d'eux-mêmes, il n'embrase de ses plus vives ardeurs que les cœurs extrêmement dégagés des choses de la terre ; combien de soupirs stériles vous enlevent tous les jours les faveurs extraordinaires que Dieu a faites à ses Saints, à ces grandes ames dont le monde n'étoit pas digne ? Tout le cœur s'émeut, pour ainsi dire, on sent une sainte émulation qui s'empare de tout nous-mêmes au seul récit de ces dons admirables, de ces graces surnaturelles, de cette perfection éminente qui charme les hommes les moins spirituels ; vous la voyez, ame lâche, vous la voyez, comme Moïse, cette Terre promise : *Hæc est terra.* A cette vûe, vous soupirez, vous admirez, vous formez de foibles vœux : *Vidisti eam oculis tuis* ; mais votre infidélité ne vous excluera-t-elle point pour toujours ? *Et non transibis ad illam. Le P. Pallu.*

Deut. 34. 4.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Ce n'est pas assez de se consacrer au service de Dieu, il faut le servir avec fidélité.

Jerem. 7. 4.

Joan 6. 64.

Nous nous flattons peut-être sur ce que séparés du monde, nous vivons à l'ombre du Tabernacle, comme les Juifs se glorifioient d'avoir le vrai Temple du Seigneur : *Templum Domini*, *Templum Domini.* Mais que nous servira d'être dans le Sanctuaire, si notre cœur est éloigné de Dieu comme le leur, & si nous ne le servons fidelement. J'avoue que la montre est encore belle & que l'extérieur est réglé ; mais c'est l'esprit & l'esprit de ferveur qui vivifie, la chair ne sert à rien : *Caro non prodest quidquam.* Après le retour de Babylone, quand on rebâtit le Temple, les plus jeunes qui n'avoient pas vû l'ancien, admiroient le nouveau ; mais les vieillards qui avoient vû le premier, gémissoient & ne pouvoient s'empêcher de le regretter, figure de ce qui se passe aujourd'hui peut-être dans les plus saintes retraites. Il y a dequoi benir le Ciel de la discipline & de l'ordre qui s'y observe ; mais quand nous lisons ce qu'elles étoient dans leur premiere institution, n'avons-nous pas lieu de gémir & de nous humilier. *Le P. Cheminais, Sermon sur la ferveur dans le service de Dieu.*

Mais je veux que vous soyez dans la grace de Dieu, pouvez-vous vous promettre de vous y conserver long-temps en demeurant dans la tiédeur ? Osez-vous espérer en ces momens périlleux où la chair se révolte contre l'esprit, & où il est si difficile de discerner qui régne dans le cœur, Dieu ou le péché : osez-vous, dis-je, présumer que vous résisterez constamment ? Croyez-vous que votre volonté, toujours infidéle envers Dieu dans les choses que vous jugez de peu d'importance s'en tiendra justement au point indivisible qui sépare du péché mortel, & ne franchira pas la barriere ? Qui sçait si votre foiblesse volontaire en tant d'articles, ne vous laissera point aller au-delà de vos desirs ? Qui sçait si votre cœur affoibli & comme disposé par dégré, ne se portera pas jusqu'à ces déréglemens qui ont commencé la réprobation de tant d'ames religieuses ? Qui sçait si Dieu qui vous avoit toujours conduit par la main, ne se lassera point enfin de vous soutenir, & ne permettra point de ces chûtes déplorables, par où l'on tombe ensuite d'abîme en abîme, & qui ne manque pas enfin d'aboutir à une fin malheureuse. *Le même.*

Vivre sans ferveur est un funeste présage que l'on ne conservera pas long-temps la grace.

Vous ne paroîtrez point, dit le Seigneur, les mains vuides en ma présence : *Non apparebis in conspectu meo vacuus.* Or, s'il nous oblige de ne jamais paroître devant lui les mains vuides, c'est pour notre avantage. Marie remplit aujourd'hui ce devoir de la Loi ancienne & nouvelle ; elle se présente à Dieu dans le Temple, pour lui offrir tous les dons qu'elle a reçûs de lui & pour nous en mériter de nouveaux : jamais Offrande ne fut faite avec plus d'amour, jamais Offrande ne fut reçûe plus favorablement, jamais victime ne fut plus pure, & jamais Dieu ne fit tomber sur cette Victime un feu plus pur pour l'embraser & la consumer davantage ; jamais Holocauste ne fut plus entiere, l'esprit, la volonté, le cœur, le corps, les

Marie est remplie des dons de Dieu lorsqu'elle se présente au Temple pour les offrir. *Exod.* 23. 15.

ſens, en un mot, la Victime s'offre toute entiere, & jamais holocauſte n'attira une plus grande plénitude de graces pour être ſans réſerve à ſon Souverain. Elle ne paroît point vuide en votre préſence, Seigneur, puiſqu'elle eſt pleine de graces dès le premier inſtant de ſa Conception ; qu'elle en a reçû une nouvelle plénitude à ſa Naiſſance ; que le ſaint uſage qu'elle a fait de ſa raiſon anticipée, & ſa fidélité, lui en ont attiré encore, & que ſe préſentant aujourd'hui pour ſe conſacrer à vous, vous ne recevez ſa Conſécration qu'en faiſant deſcendre du Ciel cette pluie volontaire que vous avez reſervée pour votre héritage. Jamais victime n'a donc paru à vos yeux plus en état de vous plaire, & nulle n'a mieux rempli ce devoir de la Loi. Vous ne paroîtrez pas les mains vuides en ma préſence. *Le Pere de la Combiere.*

Ce Myſtere quoique ſans éclat aux yeux de la chair n'en eſt pas moins agréable aux yeux de Dieu. *Pſ.* 44. 14.

Toute la gloire de la Fille du Roi vient de ſon cœur. Le Myſtere que nous célébrons aujourd'hui n'eſt pas du nombre de ces Myſteres éclatans qui jettent la ſurpriſe & l'admiration ; tout ce qu'il a de grand & d'élevé ne paroît tel qu'aux yeux de Dieu, & c'eſt dans cette ſolemnité, plus que dans toute autre, que nous devons dire que toute la gloire de la Fille du Roi vient de ſon cœur : *Omnis gloria, &c.* En effet, dans le Myſtere de l'Annonciation, l'on voit un Ange député du Ciel pour la plus célébre Embaſſade qui fût jamais, & pour le ſujet le plus important. Dans le Myſtere de la Purification, le vénérable Simeon, & Anne la Prophéteſſe, relevent le Sacrifice que fait Marie, & tout Iſraël eſt attentif aux grandes choſes qui ſont dites à la louange de la Mere & du Fils : mais ici tout ſe paſſe ſans appareil & ſans éclat, Marie eſt conduite par Anne & Joachim au Temple de Jeruſalem, ſelon le vœu qu'ils avoient fait pour leur Fille ; elle fait, cette généreuſe Fille, elle-même ſon Offrande, & par une oblation volontaire, elle

ratifie celle de ſes parens. Voilà tout ce que les ſens rencontrent dans cette Fête, en voilà tout l'extérieur & tout le dehors. Mais ſi nous avions les yeux aſſez perçans, que de merveilles n'y découvririons-nous pas ? c'eſt alors que frappés d'une juſte ſurpriſe, nous confeſſerions que toute la gloire du Roi vient du dedans. *Le même.*

Il ne faut pas s'étonner ſi Dieu, dans les offrandes que nous lui faiſons, conſidere plus le cœur qui les accompagne, que la main qui les préſente; & ce n'eſt pas ſans un deſſein particulier que l'Ecriture dit qu'il arrêta particuliérement ſes yeux ſur Abel, & qu'il jetta un regard favorable ſur ſes préſens : *Reſpexit Dominus ad Abel & ad munera ejus.* C'eſt pour nous apprendre que ces préſens ne lui furent agréables, que parce qu'Abel les lui offroit avec une très-pure & très-ardente volonté de lui plaire. La victime plût à Dieu à cauſe du Sacrificateur. La ſainte Vierge étoit trop bien perſuadée de cette vérité, pour manquer aux moindres circonſtances qui pouvoient rendre ſon préſent plus parfait : & ſi rien n'a pû jamais égaler un préſent, qui valoit mieux en ſubſtance que tout le reſte du monde, c'eſt l'eſprit, la ferveur, l'innocence & l'affection dont elle l'accompagne. *Pris de divers Auteurs.*

Ce qui rend agréable à Dieu le ſacrifice de Marie, ce furent ſon innocence & ſa pureté d'intention. *Gen.* 4. 4.

Pour être tout à Dieu, & agir en toutes choſes d'une maniere digne de Dieu, *digne Deo*, comme parle l'Apôtre, il ne faut que jetter les yeux ſur le ſacrifice de Marie en cet occaſion ; car les circonſtances ſont un excellent modéle pour un véritable Chrétien. 1°. Elle fut préſentée au Temple dès l'âge de trois ans, offrant au Seigneur la fleur de ſes années & les plus beaux jours de ſa vie. 2°. Elle ſe conſacra au Seigneur par un vœu indiſſoluble & perpétuel ſurpaſſant le zéle & la piété d'Anne mere de Samuel, laquelle ne conſacra ce Fils qu'elle avoit obtenu du Ciel par ſes prieres que pour un temps :

Marie dans ſa Préſentation donne aux Chrétiens l'exemple de ce qu'ils doivent faire pour ſervir dignement Dieu.

Coloſſ. 1. 10.

I. Reg. 1. 28. *Commodavi eum Domino.* 3°. Elle lui consacra tout ce qu'elle avoit de plus précieux sans exception, bien éloignée en cela de la conduite de Saül, qui se réserva les plus riches dépouilles des Amalécites. En effet, peut-on offrir à Dieu un présent plus précieux qu'une ame pure & innocente? O! qu'un cœur que la contagion du monde n'a point flétri est agréable aux yeux du Seigneur! Heureux ceux qui peuvent dire avec le Patriarche Jacob & le Prophéte Royal : Seigneur, vous êtes le Dieu qui dès mon enfance m'avez porté entre vos bras: vous êtes mon sort, mon héritage, mon Dieu, mon tout. *Auteur anonyme & ancien.*

L'institution de cette Fête & les circonstances de ce Mystere, justifiés contre les héréiques, les faux dévots envers Marie, & les ennemis de l'Eglise.

Il est surprenant de voir, que non-seulement les Hérétiques, mais même des personnes élevées dans le sein de l'Eglise, se récrient les uns contre la vérité de ce Mystere, les autres contre l'Institution de cette Fête, les autres contre les circonstances que la tradition de l'Eglise, l'authorite de plusieurs saints Peres & la créance commune des fidéles ont reçûes depuis plusieurs siécles. Je ne dirai rien des Hérétiques, qui dans toutes les rencontres se déclarent contre le culte & la gloire de la Mere de Dieu: mais je ne puis souffrir que des Catholiques exercent impunément leur critique contre tout ce qui n'est pas absolument de Foi dans cette matiere. D'où a-t-on sçû, disent-ils, que Marie ait été conduite au Temple par ses parens? Quelle apparence qu'elle se soit dévouée elle-même au Seigneur dès l'âge de trois ans? Comment approuver qu'elle se soit engagée par un vœu exprès dans un état, sans sçavoir à quoi Dieu la destinoit? Est-il probable qu'elle fût alors instruite des desseins de Dieu sur elle; ou si elle en étoit instruite, comment s'est-elle engagée par vœu à garder une perpétuelle virginité qu'elle devoit juger être incompatible avec la qualité de Mere de Dieu; & s'il est vrai qu'elle ait fait ce vœu, comment a-t-elle pû consentir à contrac-

ter un mariage avec saint Joseph quelques années après ? De plus, n'y a-t-il rien contre la bienséance de confier l'éducation d'une jeune Fille à des Prêtres, que la sainteté de leur état & de leur ministere n'exempte pas des passions les plus déréglées ?

Que dirai-je encore ? il faudroit encore un volume entier pour faire voir l'injustice de cette critique si injurieuse à l'Eglise & à l'authorité des saints Peres ; je dis seulement que nulle raison n'empêche de suivre le sentiment de l'Eglise : que cette Vierge a été présentée au Temple & élevée dans le Sanctuaire, non pas dans ce qu'on appelloit le Saint, où l'on n'y souffroit que l'Arche d'alliance, & où le Grand-Prêtre avoit seul droit d'entrer une fois l'année ; mais dans cette partie sainte du Temple où étoit l'Autel des Parfums. C'est-là où ces ames innocentes passoient en prieres une partie de la journée sous les yeux de leurs gouvernantes, & le reste du temps à travailler aux Ornemens de l'Autel. Quand on trouve à redire que la sainte Vierge a été élevée par des Prêtres, qui sans doute ne pouvoient se charger des petits soins qu'il faut prendre des enfans, l'exemple de Josabeth, femme du Grand-Pontife Joïada, qui fit élever dans le Temple auprès d'elle, le Roi Joas son neveu avec sa nourrice ; ce seul exemple, dis-je, suffit pour montrer que les femmes pouvoient demeurer dans le Temple en un lieu séparé, afin de veiller sur ces jeunes enfans & prendre soin de tous leurs besoins : & pour ce qui est du vœu que fit dès-lors Marie, il faut être peu instruit des graces & des priviléges qu'elle avoit reçûs de Dieu en vûe de ce qu'elle devoit être un jour pour faire la moindre difficulté sur ce point & sur tout le reste qui ne leur viendroit seulement point en pensée, s'ils avoient plus de déférence & de soumission pour les sentimens de l'Eglise. *Auteur anonyme.*

Continuation du même sujet.

Quoique tous les Chrétiens ne soient point appellés comme Marie à la retraite, ils n'en doivent pas servir Dieu avec moins de fidélité.

Chrétiens, qui m'écoutez, vous servez le même Maître que servoit Marie, ou c'est le même Maître que vous devez servir avec la même assiduité & la même constance. Il est vrai, vous n'avez pas là-dessus un devoir spécial & propre de la vocation religieuse; mais il y a un devoir commun qui s'étend à tout homme doué de raison, sur-tout à tout homme Chrétien éclairé des lumieres de la Foi, & engagé par les promesses de son Baptême, devoir, non point d'un jour, ni d'un temps limité; mais de tous les jours, & de tous les temps. Pourquoi? Je l'ai dit, & je ne puis trop en revenir à ce grand pincipe, que Dieu, dans tous les temps est toujours le même Dieu & votre Dieu. Quand il cessera de l'être, pardonnez cette supposition toute chimérique qu'elle est, quand Dieu, dis-je, cessera d'être Dieu, ou quand vous cesserez d'être ses créatures & ses ouvrages, dès-lors affranchis de sa Loi, vous le serez de son service: mais puisqu'il sera toujours Dieu & votre Dieu; pu'isqu'il aura toujours à votre égard les rapports essentiels de Créateur, de Conservateur, de Bienfaiteur, de fin derniere, de Juge & de suprême Dominateur, toutes les raisons de justice, de gratitude, d'amour, de crainte, d'espérance, vous imposeront toujours l'indispensable & l'invariable obligation de lui être fidéle, c'est-à-dire, d'agir en tout selon son gré, de vous conformer à toutes ses volontés, de l'honorer par le dévouement de vos cœurs, par la soumission de vos esprits, par la droiture de vos intentions, par tout ce qu'exige la Religion. *Le P. Bretonneau*

Priere à la Ste Vierge & à J. C.

Faites-nous souvenir, Seigneur, de toutes les obligations que nous avons contractées lorsque nous avons été présentés dans notre Baptême, & que l'Eglise en votre nom nous a reçus dans son sein. La solemnité de ce jour nous rappelle cette auguste Cérémonie, faites par les mérites de Marie que nous en rempliſſions tous les devoirs. Remettez-nous

nous auſſi ſouvent devant les yeux les conſécrations particulieres, dont la Préſentation de Marie nous eſt une vive image. Tant de réſolutions que nous avons priſes & en public & en particulier de vous bien ſervir s'évanouiront-elles ? Donnez-nous la grace de les renouveller aujourd'hui en votre préſence & ſous les auſpices de votre ſainte Mere, afin que nous les accompliſſions avec une nouvelle fidélité. Vierge ſainte, qui avez de bonne heure porté le joug du Seigneur, & qui vous êtes ſi ſouvent préſentée à Dieu comme une Offrande pure & agréable à ſes yeux, ſuppléez par votre interceſſion, à ce qui manque à l'offrande que nous vous faiſons de nous-mêmes, & préſentez-nous à Jeſus-Chriſt votre Fils, qui ne rejettera point ce qui lui aura été préſenté par une telle Mere. Si ſes yeux perçans, qui voient à nud l'obſcurité de nos cœurs, y découvrent quelque choſe d'impur, daignez obtenir qu'il le lave dans ſon Sang adorable, & que ſa grace qui vous a deſtinée & préparée pour être la Mere d'un Dieu Redempteur des hommes, nous prépare pour recueillir par une vie ſainte les fruits de notre redemption.

Ceux de Meſſieurs les Curés qui ſouhaiteroient donner à leurs Paroiſſiens quelque choſe de propre ſur ce Myſtere, trouveront facilement dequoi ſe ſatisfaire à l'égard de ceux qui voudront donner un Diſcours moral, comme le Baptême, la vraie & fauſſe piété, on s'en tenir à un Diſcours ſur le culte envers Marie, ou l'eſpérance dans le crédit de Marie, Sujets contenus dans ce Volume ; ils n'auront qu'à l'amener avec une ou deux phraſes à l'Exorde qui va ſuivre.

Dominus poſſedit me in initio viarum ſuarum. Prov. c. 8. 12.

Le Seigneur m'a poſſédé dès le commencement de ſes voies.

Que Dieu, mes chers Paroiſſiens, ait poſſédé Marie dès le commencement de ſes voies, c'eſt-à-dire, qu'elle ait été de toute éternité entre les pures créatures, l'objet le plus digne de ſes complaiſances; c'eſt une prérogative qu'on ne peut diſputer à celle qu'il avoit choiſie pour être dans le temps la Mere de ſon Fils unique; mais que Marie ait poſſedé Dieu dès le commenment de ſes voies, c'eſt-à-dire, que par l'uſage d'une raiſon anticipée elle ait connu ſon bienfaiteur, qu'elle l'ait aimé, qu'elle ait toujours marché de vertu en vertu, croiſſant beaucoup plus en perfection devant Dieu qu'en âge devant le monde, c'eſt ce qui fait ſon mérite, ſon bonheur & ſa gloire. Nous la voyons aujourd'hui, mes Freres, conduite par l'Eſprit-Saint & comblée de ſes graces, entrer dans le Temple ſe préſenter au Seigneur, ſe conſacrer à ſon ſervice & y devenir le parfait modéle de toutes les plus excellentes vertus. La Religion dans elle prévient les années, & ſans attendre, ſuivant le cours ordinaire de la nature, que l'âge lui ait plus mûri l'eſprit, elle reconnoît ſon Créateur & le Créateur de toutes choſes: elle ſe dévoue à lui & lui ſoumet toute ſa perſonne, pour le ſervir avec une conſtante & inviolable fidélité. Que nous ſerions heureux, mes chers Paroiſſiens, ſi nous pouvions nous rendre le conſolant témoignage, que nous ſommes auſſi fidéles à Dieu que l'a été Marie durant le cours de ſa vie: nous l'avons promis comme elle au jour heureux qui nous avons reçu le ſaint Baptême; mais comme Marie, avons-nous été bien fidéles à nos engagemens? C'eſt donc pour vous rappeller vos premiers ſentimens, que je me propoſe de vous entretenir des promeſſes que vous avez faites au jour de votre régénération, &c.

Il ſera bien facile d'amener ici tels ſujets que j'ai indiqué ci-deſſus.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *LA VISITATION DE LA SAINTE VIERGE.*

LE sujet dont il s'agit ici, loin d'être rangé au nombre de ceux qui sont stériles, peut passer pour un des plus abondans, & qui ouvre le champ le plus vaste à l'éloquence. Il seroit difficile de travailler sur ce Mystere, sans parler des visites & des conversations qui sont le lien de la société civile; & si l'on ne trouve point ici absolument tout ce que l'on pourroit desirer, j'ai lieu de croire que l'on sera satisfait, quand j'aurai fourni le Volume des Discours particuliers. Quant à ceux des Prédicateurs, qui voudront se former un plan de Discours qui renferme le Mystere, je les prie d'observer trois choses, qui sont comme inséparables; c'est-à-dire, Marie, qui fait la visite, Elisabeth qui la reçoit, & S. Jean qui est sanctifié dans le sein de sa mere; ces trois objets bien médités fourniront considérablement à une Morale solide, instructive, & d'usage pour tous les états. Les matériaux que je vais présenter seront très-propres à ceux qui prendront le parti de traiter le Mystere.

DIVERS PASSAGES DE L'ECRITURE Sur la Visitation de la Sainte Vierge.

SUrge propera, amica mea, & veni. Cant. 2. 10.

Quàm pulchri sunt gressus tui, Filia Principis. Cant. 7. 1.

Veni, Domine, & noli tardare, visita nos in salutari tuo. Ps. 105. 4.

Non te piget visitare infirmum. Eccli. 7. 39.

Quid est homo quod memor es ejus, aut filius hominis? Ps. 8. 5.

Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione, & introivit in domum Zachariæ & salutavit Elisabeth. Luc. 1. 39.

Undè hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me. Ibid. 43.

Ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus & repleta est Spiritu Sancto. Ibid. 44.

Ut facta est vox salutationis tuæ in auribus

LEvez-vous, ma Bien-aimée, hâtez-vous, & venez.

Que vos démarches sont belles, ô Fille du Prince.

Venez, Seigneur, & ne tardez pas de nous visiter en nous apportant votre salut.

Ne soyez point négligent à visiter celui qui est infirme.

Qu'est-ce que l'homme pour que vous daignez vous souvenir de lui?

Marie partit promptement & s'en alla au pays des montagnes de Judée, & étant entrée dans la maison de Zacharie elle salua Elisabeth.

D'où vient ce bonheur que la Mere de mon Seigneur vienne vers moi.

Aussi-tôt qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluoit, son enfant tressaillit dans son sein & elle fut remplie du Saint-Esprit.

Votre voix n'a pas plutôt frappé mon oreille lors-

meis, exultavit infans in gaudio in utero meo. Idem. Ibid.

que vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein.

Magnificat anima mea Dominum, & exultavit spiritus meus in Deo salutari meo. Ibid. 46.

Mon ame glorifie le Seigneur, & mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur.

Illuminare iis qui in tenebris, & in umbra mortis sedent. Ibid. 79.

Il est venu d'en-haut pour éclairer ceux qui étoient assis dans les ténébres, & dans l'ombre de la mort.

In omnibus operibus tuis esto velox. Eccli 31. 27.

Soyez prompt dans toutes vos actions.

SENTIMENS DES SAINTS PERES *sur ce sujet.*

Quatriéme Siécle.

AD introitum Mariæ exultavit infans audiebat enim Verbum Domini per os Virginis personantis, & de utero Matris in occursum ejus gestiebat erumpere. S. Hyer. Epist. ad Lætam.

L'Enfant tressaille de joie à l'entrée de Marie, parce qu'il entendit la voix du Seigneur qui parloit par la bouche de Marie; c'est pourquoi il désiroit avec ardeur sortir du sein de sa Mere pour aller au-devant de lui.

Exultavit infans & repleta est Mater, non priùs repleta est Mater quàm Filius, sed cùm Filius esset repletus replevit & Matrem. S.

L'enfant tressaillit & la Mere fut remplie de l'Esprit Saint: la Mere n'en fut pas remplie avant le Fils; mais le Fils étant rempli de ce divin Esprit,

Ambroſ. in Evangel. Luc.

Miraculum ſentio, cognoſco Myſterium, Mater Domini Verbo facta Deo plena eſt. Id. Ibid.

la Mere fut remplie en recevant de ſa plénitude.

Je ſens le miracle, je reconnois le Myſtere, la Mere du Seigneur eſt enceinte du Verbe Divin, elle eſt remplie de Dieu.

Eliſabeth non hoc ſui meriti, ſed muneris fatetur eſſe Divini. Idem. Ibid.

Eliſabeth n'attribue pas à ſon mérite la viſite que lui rend Marie, mais à une faveur particuliere du Ciel.

Vocem prior Eliſabeth audivit, ſed Joannes prior gratiam ſenſit; illa naturæ ordine audivit, ille audivit ratione myſterii. Idem. Ibid.

Eliſabeth entend't la voix la premiere, mais Jean reçut la grace avant elle; celle-là ſelon l'ordre de la nature entendit la voix la premiere, mais celui-ci treſſaillit par un mouvement myſtérieux.

Contuendum eſt quia ſuperior venit ad inferiorem, ut inferior adjuvetur; Maria ad Eliſabeth, Chriſtus ad Joannem. Idem. Ibid.

Il faut faire attention que celle qui eſt infiniment ſupérieure vient rendre viſite à ſon inférieure: Marie vient à Eliſabeth, Jeſus-Chriſt vient à Jean.

Venit propinqua ad proximam, junior ad ſeniorem nec ſolum venit, ſed etiam prior ſalutavit; decet enim ut quanto caſtior Virgo, tanto humilior ſit. Id. Ibid.

Dans cette viſite c'eſt une parente qui vient voir ſa proche parente, une jeune qui vient à une ancienne, & qui même la ſalue la premiere: car autant que cette Vierge excelle en pureté, autant étoit-il décent qu'elle ſe diſtingua par ſon humilité.

Quæ venerat propter officia inhabitat officioſa. Idem. Ibid.

Marie qui étoit venue pour rendre ſervice à ſa couſine, demeure quelques

mois chez elle pour s'en acquitter.

Vide humilitatem, quæ Dei Mater eligitur nullam sibi prærogativam, tantæ gloriæ vendicavit. Idem. Ibid.

Considérez l'humilité, celle qui est choisie pour la Mere de Dieu ne veut point se prévaloir d'une qualité si glorieuse.

Cinquiéme Siécle.

Nondùm natus Joannes propheticâ exultatione commotus est, quasi etiam intra Matris viscera, jam exclamaret: Ecce Agnus Dei. S. Leo. Serm. 4. in Epiph.

Jean-Baptiste est agité par un mouvement de joie prophétique, comme si étant encore renfermé dans les entrailles de sa Mere, il crioit déja: Voici celui qui est l'Agneau de Dieu.

Merito Joannes in utero exultat, qui originis suæ libertatem ante nosse quàm nasci meruit sentire quàm vivere. Petr. Chrysolog. Serm. 97.

C'est avec raison que Jean-Baptiste tressaille de joie dans le sein de sa Mere, lui qui s'est vu délivré du péché originel, & qui sentit sa liberté avant même que de naître.

Nondùm nascitur & saltibus loquitur, nondùm paritur & properat. Idem. Ibid.

Cet enfant n'est pas encore né, & par son tressaillement il parle déja; il n'a pas encore vû le jour, & il se hâte de faire l'office de Précurseur.

Douziéme Siécle.

Illud certum est quòd non parùm contulit puero nascituro, intemeratæ Virginis consortium. S. Bern. Serm. de privileg. Joan. Baptist.

Il est constant que la demeure de la Vierge sans tache, & sa présence presque continuelle, n'a pas peu contribué au bonheur de l'enfant dont on attendoit la naissance.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur ce Sujet.

LE Pere Crasset, Livre intitulé : *Dévotion à la Vierge*, seconde Partie, Traité cinquiéme, Chapitre troisiéme, fait voir combien la sainte Vierge a été honorée par sa cousine Elisabeth.

Les Peres Dorléans & Pallu, dans un Livre qui porte le même Titre que ci-dessus, touchent quelque chose de ce Sujet.

Les Méditations des Peres Dupont, Nouet & Croiset, fourniront aussi quelque chose sur cette matiere. Presque tous les Ascetiques, qu'il seroit trop long de citer, n'ont pas oublié de parler de ce Mystere.

Ceux qui voudroient prendre le Mystere de la Visitatation d'une maniere toute morale, peuvent prendre celui que j'extrais des Essais de Panégyrique Tome second. Il est ainsi conçû, & peut fournir beaucoup à l'instruction. 1°. L'on trouve dans la Visite de Marie des régles pour sanctifier les devoirs d'obligation & de bienséance que le monde exige. 2°. Ceux qui négligent les exercices de la charité trouvent dans la Visite de Marie des raisons pour confondre leur insensibilité & ranimer leur zéle.

Premiere Partie. 1°. L'humilité profonde qui ferme les yeux à Marie sur toutes les considérations qui pouvoient l'arrêter, apprend aux Chrétiens engagés dans le siécle à ne point disputer de rang ni de prééminence, mais à insinuer l'humilité en toutes choses. 2°. A ne s'entretenir que des choses de Dieu, comme Marie & Elisabeth s'entretiennent des merveilles que le Seigneur a opérées en elle. 3°. A ne point se flatter par des louanges qui empoisonnent ; mais comme ces deux heureuses Créatures, à renvoyer à Dieu toute la gloire des dons qu'elles ont reçus de lui.

Seconde Partie. 1°. Marie visite sa cousine dans un temps de nécessité, les services lui devenoient comme indispensables, & elle les lui rend avec amour & avec joie, au lieu que la plûpart refusent de soulager le prochain dans le besoin, & de lui rendre visite pour le consoler dans son affliction. 2°. Marie ne rend pas à sainte Elisabeth les offices d'une charité passagere mais persévérante, puisqu'elle demeure trois mois dans sa maison ; au lieu que la plûpart des Chrétens se bornent aux premiers essais de la charité & de l'amour. Marie par la charité qu'elle exerce envers sa cousine, confond donc ces hommes insensibles, & leur donne un exemple capable de ranimer leur zéle.

Le dessein du Pere Bretonneau m'a paru intéressant, & je crois qu'en fueilletant avec soin la Table de ce volume, l'on pourroit se flatter de le remplir doublement. Que seroit-ce encore, si l'on vouloit se donner la peine de réflechir sur le Traité de l'amour du Prochain, contenu dans le premier Volume de ce Dictionnaire. L'exposition simple que je vais faire du dessein en question, va montrer la vérité de ce que j'avance.

Visitation de Marie, Mystere de reconnoissance envers Dieu. Premiere Proposition.

Visitation de Marie, Mystere de charité envers Elisabeth. Seconde Proposition.

Premiere Partie. Ecoutons parler Marie, quels cantiques de louanges ne profere-t-elle pas ? La reconnoissance envers Dieu a deux sentimens : l'un de la grandeur du bienfait & du Bienfaiteur: l'autre de notre indignité & de notre bassesse. Or, jamais ce retour fut-il plus parfait que dans Marie ? Vous m'élevez, dit-elle à Elisabeth, parmi les autres femmes, comme la plus heureuse & la plus glorieuse. Mais, moi, c'est le Seigneur que je glorifie 1°. Sentiment de reconnoissance : *Magnificat anima mea, &c.* Vous m'appellez la Mere de Dieu, mais moi je me tiens assez heureuse d'être dans le plus bas rang de *Luc.* 1. 46.

ceux qui le ſervent. Second ſentiment de reconnoiſſance : *Quia réſpexit humilitatem, &c.* *Idem.* 47.

Seconde Partie. Entre les divers caracteres de la charité, attachons-nous principalement à deux qui ſont plus propres de ce Myſtere. La charité n'eſt point envieuſe : *Charitas non æmulatur.* *I.Cor.*13.4. La charité eſt officieuſe & bienfaiſante : *Charitas benigna eſt.* *Idem. Ibid.* Or, Marie, 1°. bien-loin d'envier le bonheur d'Eliſabeth, va prendre part à ſa joie & la félicite. 2°. Marie en partageant la joie d'Eliſabeth va partager en même-temps ſa peine & l'aſſiſter dans le beſoin.

La Viſitation de Marie fut en premier lieu une viſite louable dans ſes motifs.

La Viſitation de Marie fut en ſecond lieu une viſite ſainte dans ſes entretiens.

La Viſitation de Marie fut en troiſiéme lieu une viſite ſalutaire dans ſes effets : telles doivent être les nôtres.

Premiere Partie. Loin de bannir les viſites de la ſociété le Chriſtianiſme, au contraire, les authoriſe, les approuve, les conſeille, les preſcrit même & les ordonne, pourvû qu'on ſçache les ſanctifier ; & que comme la Viſitation de Marie, elles ayent 1°. Le devoir. 2°. La Religion. 3°. La charité pour motifs & pour principes.

Seconde Partie. Marie & Eliſabeth étoient remplies de l'Eſprit de Dieu : frappées de ſes grandeurs, pénétrées de ſes bontés, reconnoiſſantes de ſes bienfaits, embraſées de ſon amour, comme elles ne connoiſſoient que lui, comme elles n'aimoient que lui, ſur le même principe leurs converſations durent être ſaintes & relevées : elles le furent en effet, & l'Evangile ne nous en parle que comme d'un combat d'humilité & de reconnoiſſance. Toutes leurs paroles ſont autant d'oracles & de Prophéties.

Troiſiéme Partie. Repréſentons-nous ici Marie comme une nuée féconde, qui porte par-tout les

douces roſées de la grace ; tout ce qui compoſe la maiſon de Zacharie a part aux bienfaits de Marie, elle les répand avec abondance ſur tout ce qui l'environne. Ecoutez, peuples fidels & témoins de tant de faveurs, admirez : déja la Mere eſt remplie de l'Eſprit-Saint, premier effet de la viſite de Marie : déja le fils eſt ſanctifié dans le ſein de ſa mere, ſecond effet de la viſite de Marie : déja le pere acquiert de nouvelles connoiſſances, troiſiéme effet de la viſite de Marie.

Il eſt hors de doute que l'on trouvera dans la ſuite de ce Traité tout ce qu'il faut pour bien remplir ce deſſein, dont j'ignore abſolument l'Auteur. Cependant, ſi ceux qui ont deſſein de traiter de ce ſujet veulent bien m'en croire je leur conſeille d'attendre encore, parce que dans le Tome des Sujets particuliers, où je dois traiter ſous un même Titre des Compagnies, des Viſites & des Converſations, ils peuvent ſe flatter de trouver d'excellens models qui leur fourniront dequoi remplir bien noblement le deſſein ci-deſſus expoſé.

Voici encore un autre deſſein, mais qui va plus rondement & plus clairement à fournir des preuves de ce myſtere. Nous nous y arrêterons, à raiſon de tout ce que je me promets de fournir dans le Tome que je viens d'annoncer.

Dans le Myſtere de ce jour nous y voyons 1°. De grandes vertus pratiquées. 2°. De grandes merveilles opérées. Ainſi vous verrez dans ce Diſcours les vertus que Dieu fait pratiquer par Marie dans ſa Viſitation, les merveilles que Dieu fait éclater par Marie dans ſa Viſitation.

Premiere Partie. Trois grandes vertus renferment & expriment l'eſprit du Chriſtianiſme & en font voir avec éclat la perfection, la Foi, la Charité, l'Humilité, ſur-tout lorſqu'elles ſe trouvent réunies

enſemble ; car c'eſt les détruire que de les ſéparer. La Foi nous attache à Dieu comme à la Vérité ſuprême, & nous rend les heureux eſclaves de l'empire de Dieu. La Charité nous dévoue au prochain comme à notre frere, & nous porte à l'aimer autant que nous-mêmes. L'Humilité nous rappelle à nous-mêmes, dont l'orgueil a coutume de nous éloigner, & nous force heureuſement à connoître notre néant. Or, je dis que ces trois vertus brillent avec éclat dans Marie. 1°. Nous y voyons une Foi vive touchant ſa fécondité, qu'elle croit, quoi-
Luc. 1. 39. qu'elle paroiſſe incroyable : *Exurgens Maria in diebus illis.* Une charité courageuſe pendant le voyage qu'elle entreprend, quoiqu'il ſoit pénible :
Idem. Ibid. *Abiit in montana cum feſtinatione.* Une humilité profonde chez ſa couſine qu'elle honore lorſqu'elle
Idem. Ibid. en mérite tous les honneurs : *Salutavit Eliſabeth.*

Seconde Partie. Toutes les merveilles qui s'étoient opérées depuis l'Incarnation du Verbe, étoient, j'oſe le dire, cachées c'eſt aujourd'hui ſeulement que pluſieurs miracles, ſuites heureuſes de l'Incarnation du Verbe, échappent, pour ainſi dire aux ténébres, où les autres demeuroient encore renfermés. Dieu, par Marie dans ſa Viſitation, en fait trois également ſignalés, également ſalutaires. 1°. Jean-Baptiſte eſt ſanctifié & tranſporté de joie dans le ſein de ſa mere. 2°. Eliſabeth eſt remplie du Saint-Eſprit à la vûe de ſon bonheur. 3°. Enfin le Seigneur eſt glorifié dans la maiſon de ſon Serviteur qui eſt Zacharie. Que ces merveilles ſont grandes ! Qu'elles deviennent éclatantes & qu'elles doivent être utiles par le fruit que nous pouvons en retirer. *Ce deſſein eſt d'un Manuſcrit anonyme & moderne.*

Le Pere Oudri a auſſi un Sermon ſur ce ſujet. Sa propoſition générale eſt que la Viſite de Marie eſt le modéle parfait que l'Egliſe nous propoſe dans toutes nos viſites, d'où il infére, que le motif de la viſite de Marie eſt un motif de charité. 1°. D'une

charité soumise aux ordres de Dieu. 2°. D'une charité officieuse, qui tend à faire part des biens que l'on a reçus.

Le Pere Oudri fait voir que le fruit de cette Visite a été la charité. 1°. Par les saints Discours & les Entretiens édifians que Marie eut avec Elisabeth, qui n'eurent point d'autre objet que le Mystere de l'Incarnation. 2°. Par les exemples de vertu & de sainteté qu'elle donna durant le long séjour qu'elle fit chez elle. 3°. Par les bons offices qu'elle lui rendit & à toute sa maison : c'est ainsi que par de saintes actions, de pieux entretiens, & par des services qui ont la charité & l'amour pour principe, nous devons commencer nos visites par charité, & n'en recueillir d'autre fruit que la charité.

L'on conçoit facilement qu'il ne faut que jetter les yeux sur les différens sujets de Morale qui ont trait à la division principale & aux soudivisions que je viens d'énoncer, pour comprendre que rien n'est plus aisé que de remplir ce dessein, en rapprochant la Morale des diverses circonstances qui ont rapport à la visite de Marie.

DIVERSES COMPILATIONS
sur la Fête de la Visitation de la Sainte Vierge.

Dans le Mystere de la Visitation il y a deux visites à remarquer.

IL y a deux Visites à considérer dans le Mystere de ce jour, dit S. Ambroise, celle de Jesus à saint Jean, & celle de Marie à Elisabeth. Saint Jean avoit besoin de Jesus, & Elisabeth avoit besoin de Marie ; mais par quel moyen deux enfans, l'un & l'autre renfermés dans le sein de leur mere se pourront-ils rencontrer ? Et comment deux femmes enceintes séparées l'une de l'autre par des chemins presque inaccessibles, pourront-elles se voir dans une saison

rigoureuſe ? Vous le ſçavez, Chrétiens, Jeſus inſpire ſecrettement à Marie d'aller trouver Eliſabeth ; la grandeur de ſa nouvelle dignité, la longueur & la fatigue du voyage ne l'arrêtent pas un moment, le précieux fardeau qu'elle commence à porter la ſoulage, dit S. Auguſtin, au lieu de l'appeſantir. Soutenue par ce mouvement ſecret de la grace qui la conduit, elle ſurmonte tous les obſtacles, elle arrive, la préſence de Jeſus fait tréſaillir Jean dans le ſein de ſa Mere ; Eliſabeth eſt remplie de l'Eſprit de Dieu à la vûe de Marie, la joie, l'humilité & la reconnoiſſance de Marie éclattent d'une maniere toute divine dans ce Cantique admirable qu'elle fait ſervir de réponſe aux bénédictions d'Eliſabeth. Que de Myſteres, que d'inſtructions renfermés dans l'hiſtoire de notre Evangile ! *Monſieur l'Abbé du Jarri, Sermon ſur ce Myſtere.*

C'eſt à la Foi de Marie que nous ſommes redevables du Myſtere d'un Dieu fait homme.

Dès que l'Ange du Seigneur eut ſalué Marie, que l'ombre du Très-haut l'eut couverte, que le Verbe ſe fut fait chair dans ſon ſein virginal, elle crut ſans héſiter tout ce qui paroiſſoit incroyable, elle ne ſe permit aucun ſoupçon ſur ce que l'Ange lui annonçoit, je veux dire ſur la fécondité : loin de l'attribuer à une imagination trompeuſe ou trompée, elle reconnoît que c'eſt l'ouvrage de Dieu : loin de la croire impoſſible, ſoit parce qu'elle n'avoit jamais connu d'homme, ſoit parce tous les ſiécles n'avoient pas encore vû d'exemple de la fécondité d'une Vierge, ou de l'Incarnation d'un Dieu, toutes ces difficultés s'évanouiſſent à la lumiere de la Foi. Elle crut, dit S. Bernard, avant que de concevoir le Verbe, & ſa ſoumiſſion acheve ſon bonheur : elle crut après l'avoir conçû, & ſa Foi augmenta ſon mérite. *Auteur anonyme Manuſcrit.*

Continuation du même ſujet.

Que Sara rit de ce qu'un Ange lui annonce qu'elle ſera feconde, quoiqu'elle ſoit déja vieille,

elle ne conçoit pas assez la puissance du Très-haut. Marie n'aura pas ce soupçon, & ne méritera pas ce reproche, persuadée qu'elle est du grand Mystere de la Rédemption : elle se leve, dit l'Evangile, du lieu de sa retraite : *Exurgens Maria* ; & sans douter un seul moment de son bonheur, dit saint Ambroise, empressée de devenir utile, joyeuse de voir qu'elle va devenir l'instrument des miséricordes du Seigneur, elle part en diligence pour commencer le Mystere de sa Visitation ; que cette Foi est admirable ! qu'elle mérite d'être imitée, & que cette soumission de Marie doit nous engager à soumettre notre entendement à la révélation divine. *Le même.*

Marie, malgré tous les préjugés de l'esprit humain, a crû le plus incompréhensible de tous les Mysteres ; quelle raison peut nous empêcher de soumettre notre entendement à notre Religion ? Si pour croire, Marie a eu les oracles de l'ancienne Loi, qui lui avoient appris qu'un Dieu naîtroit d'une Vierge, & la révélation de la Loi nouvelle qui lui avoit découvert les desseins de Dieu ; n'avons-nous pas les mêmes oracles ? N'avons-nous pas les mêmes révélations ? N'avons-nous pas même de plus nombreuses, je dis plus nombreuses ; car enfin, avant que Marie ajouta foi à sa Conception virginale & à la fécondité d'Elisabeth. Il ne s'étoit encore rien fait dans le monde qui pût l'autoriser à le croire ces vérités, son esprit se soumet, parce que Dieu parle : & nous, pécheurs orgueilleux & rébelles, instruits par les miracles de Jesus-Christ, par la Tradition non interrompue de nos Peres, par la mission, le progrès, le triomphe des Apôtres sur la Synagogue, & l'idolâtrie accablés sous le poids de leurs prodiges & de leurs prédications ; nous qui voyons la Religion Chrétienne cimentée du sang des Martyrs, environnés que nous sommes de tant de lumieres, de tant d'authorités, de tant de

Moralité sur le sujet qui précéde, qui regarde la soumission que nous devons avoir pour tout ce que nous propose la Religion.

témoignages, nous oserons encore résister à toutes ces choses, sans fondement, sans examen, sans pudeur; rougissons de ne ressembler en rien à la plus auguste de toutes les Vierges, & de ressembler en tout au plus ingrat de tous les peuples : je parle d'Israël, qui en cessant de voir des miracles, passoit à l'incrédulité, sans autre raison que son ingratitude & son obstination. *Le même.*

C'est une illusion de croire que les devoirs de la société sont incompatibles avec la vraie piété. Marie dans le Mystere de ce jour confond par son exemple cette illusion.

Y eut-il jamais une piété plus circonspecte, plus retenue, & si je l'ose dire, plus timide, que celle de Marie ? Cependant engagée dans le commerce du monde, se tient-elle toujours retirée ? Ne paroît-elle jamais au-dehors ? il est vrai qu'elle fait sa principale occupation de rendre au souverain Seigneur ce qu'elle lui doit ; mais néglige-t-elle ce qu'elle doit au monde ? Il est vrai qu'elle préfere les conversations célestes à des entretiens frivols ; mais ne semble-t-elle pas interrompre quelquefois la douceur de la contemplation pour s'entretenir avec les créatures ? Il est vrai qu'elle se donne à Dieu toute entiere, mais ne se prête-t-elle pas de temps en temps, pour ainsi dire, au monde ? Il est vrai qu'elle cherche, qu'elle aime la solitude, mais n'entreprend-elle pas aujourd'hui un grand voyage pour aller voir sa cousine Elisabeth ?

Trois devoirs que nous impose l'exemple de Marie.

La conduite de Marie nous découvre trois différens devoirs également communs à toute société, soit religieuse soit mondaine, & ce sont 1°. des devoirs de bienséance. 2°. des devoirs de proximité. 3°. des devoirs de charité. Elle visite Elisabeth, devoir de bienséance. Elle lui ouvre son cœur avec une sainte confiance, devoir de proximité. Elle lui rend tous les services que peut exiger l'état où se trouve alors Elisabeth, devoirs de charité. Marie remplit tous ces devoirs de société ; de-là n'ais-je pas lieu de conclure qu'ils ne sont donc point incompatibles avec la piété. *Le P. Pallu, Discours sur la Visitation.*

Saint

Saint Ambroise est transporté d'admiration en se représentant cette visite célebre marquée par tant de Mysteres, tant de Prophéties, tant de prodiges; ce saint Docteur semble étaler tous les charmes de son éloquence pour nous décrire ce qui se passe dans l'entrevue de ces deux illustres Meres, dont l'une donne la naissance au plus grand d'entre les enfans des hommes, & l'autre à un Dieu fait homme pour le salut de tous. Elisabeth, dit ce Pere, entend la premiere la voix de Marie, mais Jean ressent auparavant la grace de Jesus-Christ; celle-là se réjouit de la visite de la sainte Vierge, celui-ci de la présence de son Maître. Les deux Meres publient au dehors les merveilles de la grace, & les deux enfans en ressentent ou en produisent les opérations. Jesus-Christ remplit S. Jean de la grace attachée au ministere de Précurseur, & S. Jean en anticipe les fonctions d'une maniere toute admirable; Elisabeth & Marie intérieurement animées de l'esprit de leurs enfans font de leurs entretiens une suite d'Oracles & de Prophéties. *M. du Jarri.*

Merveilles qui se passerent dans l'entrevue de Marie & d'Elisabeth.

Marie ne se conduit pas comme certaines personnes, qui enflées de la prééminence de leur état se croyent tout dû & ne voudroient pas faire les premieres démarches. Au lieu d'attendre qu'on vienne lui rendre visite, elle sort elle-même de sa maison pour visiter sa cousine Elisabeth si tôt que l'Ange lui a annoncé l'heureuse nouvelle qu'elle est élevée à la dignité de Mere de Dieu pour nous apprendre l'humilité; & c'est en effet la premiere vertu dont elle nous donne l'exemple dans sa Visitation: car si les personnes du monde reçoivent & se rendent visite les unes aux autres, ce n'est ordinairement que la vanité qui en est le motif. Et certes, dans ces sortes de visites de quoi s'entretient-on? On y parle de ses affaires, de la maniere dont on a sçu les gérer, de ses desseins, de ses entreprises, des tournures qu'on a prises pour les faire réussir; tout cela

Différence de la visite de Marie d'avec celles que font la plûpart des gens du monde.

pour se donner le relief d'homme intelligent & qui ne fait point de fausses démarches. On s'y entretient des affaires de l'Etat pour se faire passer pour grand politique, qui sçait démêler les intrigues, &c. En un mot, on n'y a pour but que la vanité. *Manuscrit ancien.*

Nous apprenons les régles que nous devons observer dans nos visites par la conduite que tient Marie dans celle-ci.

L'exemple de la Vierge nous apprend d'abord la premiere régle des visites qui est de n'en point faire que par des motifs de charité, & la seconde n'y est pas moins marquée qui est de n'y employer que le temps qui y est précisément nécessaire ; c'est pour cela qu'il est dit qu'elle alla promptement aux montagnes de la Judée. Elle se pressoit de revenir dans sa retraite qui étoit son centre, & c'est par cette régle qu'on doit corriger tous les vains amusemens de nos visites, où bien des gens employent la plus grande partie de leur vie : mais le mal est que la plûpart n'a point proprement d'occupation ; ils ne sçavent que faire quand ils sont chez eux & à eux, ils n'ont aucun soin de ménager leur temps parce qu'ils ne sçavent à quoi l'employer, & qu'il est aussi perdu chez eux que dehors : mais un Chrétien qui connoît bien tout le prix du temps, ne doit employer aux visites que le temps précisément nécessaire. *M. Nicole dans ses Essais de Morale.*

C'est la charité qui engage Marie à aller visiter sa cousine Elisabeth.

L'on peut dire que la charité, cette vertu la plus grande de toutes les vertus, est le motif qui conduit Marie vers Elisabeth ; car quel autre motif pouvoit la déterminer à entreprendre ce voyage que la charité ? Elle seule, dit S. Ambroise, pouvoit la porter à l'exécution d'un si difficile dessein ; si elle avoit consulté le monde & ses fausses maximes, combien de prétextes ne lui eût-il pas fourni ? Dans sa jeunesse, dans sa complexion, dans sa grandeur, dans les raisons de bienséance, pour l'empêcher d'entreprendre ce voyage, pour la détourner même d'y penser ; il lui eût représenté qu'un âge tendre doit être ménagé avec plus de circonspection que tout

autre ; il lui eût dit qu'étant d'une complexion délicate l'intérêt du prochain ne doit pas nous faire renoncer au nôtre, & qu'on doit se ménager soi-même lorsqu'on veut se rendre utile aux autres ; il lui eût dit qu'il n'étoit pas de la bienséance d'une Vierge dont l'origine étoit auguste, de la gloire d'une Mere dont la fécondité étoit divine, de prodiguer sa grandeur, de risquer sa vie, il lui eût représenté que c'étoit à sa cousine à la prévenir, & non pas à elle à la rechercher, que sa qualité s'opposoit à son dessein ; enfin il lui eût fait voir dans ce voyage, des montagnes qu'il falloit traverser, des vallées qu'il falloit franchir, des ronces & des épines, & mille autres difficultés qu'il falloit surmonter : mais Marie n'écoute que la charité, cette seule vertu la possède & la conduit, l'encourage & la fortifie. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Rien ne coûte & ne paroît difficile à un cœur embrasé du feu de la divine charité.

Lorsque notre cœur est rempli de ce feu sacré que le Sauveur est venu apporter sur la terre, attaché par ce lien de perfection qui nous mene droit à Dieu & au prochain, enivré de ce vin céleste qui nous jette dans une espece d'heureux transport ; ah ! nous n'avons plus les glaces de l'indifférence, nous ne trouvons plus d'obstacles dans les choses les plus difficiles, ce feu nous enflamme, ce lien nous entraîne, ce vin sacré nous emporte par-tout où Dieu & le prochain ont besoin de nous ; en vain l'amour-propre veut parler, l'amour divin le fait taire ; en vain la molleſſe veut gémir, la charité la combat ; en vain mille obstacles se présentent, nous sentons cette heureuse yvresse transporter notre cœur, & semblables à ces animaux mystérieux dont Ezéchiel nous a tracé la peinture, attachés que nous sommes au char de la divine charité, nous allons, nous volons par-tout où elle veut nous conduire, tout chemin nous est facile, tout effort nous est doux, tout office nous est agréable, tout travail nous est précieux, si-tôt que la volonté de Dieu & le besoin du prochain nous appellent. *Le même.*

Tout avec la charité nous est profitable, sans la charité rien d'avantageux pour le salut. *D. Aug. Explanat. in Verb. Apost.*

N'est-ce pas ici où il conviendroit de faire valoir cette belle pensée de S. Augustin ? Ajoûtez la charité, dit-il, tout sera utile : ôtez la charité, tout deviendra infructueux : *Adde charitatem, & prosunt omnia, detrahe charitatem, & nihil prosunt cætera.* Comprenez-vous bien toute la force de ces paroles, mondains, vous qui vous glorifiez de tant d'avantages, mais qui manquez de celui de la charité ; & à quoi vous serviront ceux-là sans celle-ci, qu'à vous rendre plus imparfaits & plus coupables ? Eussiez-vous dans l'ordre de la nature tout le génie, tous les agrémens extérieurs, tout l'esprit, tout les talens possibles ; sans la charité ce génie n'est qu'une fausse lueur, ces agrémens qu'une fleur qui passe, cet esprit qu'un feu volage, ces talens qu'un mensonge imposteur. Fussiez-vous nobles, riches, honorés, fameux ; sans la charité, cette noblesse n'est qu'un titre fastueux, &c. Enfin quand vous parleriez le langage des Anges & des hommes, quand vous auriez le don de prophétie, &c. si vous n'avez pas cette charité qui nous fait aimer Dieu par dessus toutes choses & le prochain autant que nous-mêmes, vous n'êtes rien : *Si charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest ;* vous ne profitez de rien. *Le même.* I. Cor. 13. 2.

Combien l'humilité de Marie se manifeste dans la visite qu'elle fait à Elisabeth. *D. Amb. in Evang. Luc. Idem. Ibid.*

Marie apprenant par la bouche du même Ange qui lui annonce qu'elle est choisie pour être la Mere de Dieu la grossesse d'Elisabeth, elle juge aisément du besoin où sa cousine se trouve, & des services qu'elle peut lui rendre. Son humilité ne lui permet pas de délibérer un seul moment : *Nescit tarda molimina Spiritus sancti gratia.* Son humilité lui fait mépriser les difficultés d'un voyage fatiguant & pénible ; son humilité lui fait oublier combien elle est élevée au-dessus d'Elisabeth : *Venit superior ad inferiorem ;* & elle vient chez elle pour lui rendre les services dont elle peut avoir besoin : *Ut inferior adjuvetur.* Comprenez ici, dit ce Pere, toute l'humilité de Marie devenue Mere de Dieu, elle ne,

Idem. Ibid.

cherche point à se prévaloir d'une si éminente dignité. C'est une parente, il est vrai, qui vient chez une de ses plus proches parentes; c'est une jeune personne qui rend visite à une autre plus âgée : mais c'est la Mere d'un Dieu, & par conséquent assez humble pour oublier toutes ses plus augustes prérogatives. Non-seulement elle vient la premiere ; mais elle salue encore Elisabeth la premiere : *Nec tantùm venit, sed prior salutavit.* Il convenoit, ajoûte encore S. Ambroise, que la Vierge la plus chaste fût aussi la plus humble : *Decet enim ut quanto castior Virgo, tanto humilior sit. Extrait du P. Pallu, dans son Traité de la Dévotion envers Marie.*

Idem, Ibid.

Idem. Ibid.

A un si grand exemple d'humilité que peuvent répondre tant de Chrétiens si délicats sur le point d'honneur, qui examinent avec un orgueil scrupuleux, si je puis m'exprimer ainsi, & ce qu'ils doivent, & ce que l'on leur doit; également attentifs sur l'un & sur l'autre, mais encore plus sur celui-ci que sur celui-là. Plus Marie est grande devant Dieu qui est l'unique solide grandeur, plus elle est humble. Plus nous sommes grands aux yeux du monde, moins nous sommes humbles devant Dieu. Cependant nous le devrions être comme hommes, & encore plus comme Chrétiens. *Le même.*

Combien les mondains si délicats sur les préséances, le point d'honneur, sont confondus par l'exemple de Marie.

S'il faut quelque chose davantage pour nous apprendre une vertu si nécessaire & si rare, examinons toute la conduite de Marie dans sa conversation avec Elisabeth, elle y soutient cette vertu qu'elle avoit si excellemment pratiquée dans la visite que l'Ange Gabriel lui rendit. L'un & l'autre la respectent comme Mere de leur Dieu. Elle ne répond à l'un & à l'autre qu'en prenant l'humble qualité de servante du Seigneur. Elle rapporte tout à Dieu, elle publie que c'est lui seul qui a fait de grandes choses en sa faveur. Plus l'Ange & Elisabeth l'exaltent, & plus elle s'humilie. O humilité vraiment digne de la Mere d'un Dieu ! Parce qu'elle a été la

C'est dans la conversation que Marie a avec l'Ange & ensuite avec Elisabeth, qu'éclate sur-tout l'humilité de Marie.

plus humble de toutes les pures créatures, elle a été la plus exaltée ; & parce qu'elle a été la plus exaltée, elle a été la plus humble.

Inutilité de la plupart des visites, & les reproches qu'auront à essuyer de la part de Dieu les mondains.

Si, comme l'on n'en peut douter, le motif de nos visites doit être saint, que direz-vous ou que ferez-vous, Chrétiens, lorsque Dieu vous reprochera tant de visites inutiles, pour ne pas dire dangereuses & criminelles, que vous avez faites pour contenter vos passions déréglées ; tant de rebuts que vous avez essuyés pour vous insinuer dans une maison, dont mille obstacles vous fermoient l'entrée, tant de lâches artifices que vous avez employés pour percer cette foule importune qui vous rendoit la personne des Grands inaccessible ? Les Hôpitaux vous étoient ouverts, vous dira-t-il, je vous y attendois dans la personne de tous les affligés qui avoient besoin de votre secours ; j'aurois reconnu cette marque de votre souvenir par des consolations qui auroient fait trouver plus de douceur dans cet exercice de charité que dans les plus doux passe-temps du monde : mais vous n'avez pas daigné faire un pas pour me chercher ; que répondrez-vous à des plaintes si justes ? Où sera le secours d'un pécheur, lorsque Dieu ne s'arrêtant pas à ces reproches il lui fera connoître, toucher, sentir, pénétrer tout le fond, toute la griéveté & toute la malice de son insensibilité. *Manuscrit ancien anonyme.*

Politesse chrétienne de Marie à l'égard d'Elisabeth, bien différente des politesses que se font les mondains. *Luc.* 1. 40.

Marie, malgré sa grandeur, salue la premiere sa cousine. Loin d'attendre qu'elle en soit prévenue, elle la prévient ; empressée de lui rendre les services les plus laborieux, elle n'en est détournée ni par l'excellence de sa Virginité, ni par la merveille de sa Maternité ineffable & glorieuse. Elle la salue, elle l'embrasse, elle lui rend les hommages les plus profonds : *Salutavit Elisabeth.* Remarquez ici pour votre instruction, que ce n'est pas ici un de ces saluts faciles, qui ne coûtent rien à l'amour propre ni à une amitié toute mondaine. Marie ne fait le sien

qu'après avoir traverſé les montagnes les plus rudes & les plus eſcarpées. Ce n'eſt pas un de ces ſaluts orgueilleux, où l'on menage & ſon rang & ſon mérite. Marie rend le ſien en perdant de vûe l'un & l'autre tout à la fois. Enfin ce n'eſt pas un de ces ſaluts ſtériles, qui ne conſiſte que dans des honnêtetés feintes. Marie renferme dans le ſien tout ce qu'une officieuſe humilité peut entreprendre, offres ſinceres, témoignages d'une tendre amitié, ſoins humilians, tout entre dans cette action. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

L'humilité d'Eliſabeth répond parfaitement à l'humilité de Marie.

Charmée des prévénances de Marie, Eliſabeth ne ſonge qu'à s'humilier : qui ſuis-je donc, s'écrie-t-elle, pour que la Mere de mon Seigneur daigne me viſiter : *Unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me ?* Si Marie étoit au-deſſus d'Eliſabeth par ſa dignité, l'épouſe de Zacharie pouvoit du moins ſe perſuader qu'après tout la parenté la rendoit égale, que ſon âge avancé lui donnoit même une eſpece de ſupériorité ſur elle. Loin d'Eliſabeth de pareils ſentimens, ce n'eſt point ainſi que penſe l'humble épouſe de Zacharie ; ce n'eſt pas là que ſe portent ſes réflexions, elle les tourne uniquement à la différence que met entr'elle & ſa couſine, la maternité divine. Je ne ſuis que la mere du Serviteur, & la Mere du Monarque ſouverain vient me viſiter ; quel bonheur pour moi ! *Unde hoc mihi, &c. Autre Manuſcrit anonyme & moderne.* *Luc.* 1. 43.

Sainteté des entretiens d'Eliſabeth & de Marie.

Eliſabeth ne commence pas par raconter à Marie l'apparition de l'Ange à Zacharie, ſes prédictions, la Conception miraculeuſe de ſon Fils, ſa groſſeſſe ineſpérée ; non elle s'oublie elle-même pour témoigner ſa reconnoiſſance à la Mere de ſon Dieu : le ſon de votre voix, lui dit-elle, a fait treſſaillir de joie l'enfant que je porte dans mon ſein : *Ut facta eſt vox ſalutationis tuæ in auribus meis exultavit gaudio, &c.* Elle s'oublie elle-même pour célébrer le bonheur de Marie, elle la félicite, elle *Luc.* 1. 44.

la loue (mais prenez garde) comme elle connoît tout le danger des louanges, même les plus innocentes, celles qu'elle lui donne, lui sont, pour ainsi dire, étrangeres ; elle ne la loue ni sur ses perfections naturelles, ni sur ses qualités personnelles, elle ne vante ni ses attraits, ni ses charmes, & elle ne lui parle que des graces & des bénédictions dont son Dieu l'a comblée : vous êtes benie, lui dit-elle, entre toutes les femmes, & beni est le fruit de votre ventre : *Benedicta tu in mulieribus & benedictus, &c.* Si elle lui prédit l'accomplissement des merveilles que le Ciel a commencé d'opérer en elle, & des promesses que le Seigneur lui a faites. Elle n'attribue ce bonheur inespéré, ces faveurs signalées, qu'au mérite & à la soumission de sa foi. Vous êtes heureuse d'avoir crû : par-là, ajoute-t-elle, vous mériterez que le Seigneur acheve ce qu'il a si heureusement commencé : *Beata es quæ credidisti perficientur in te, &c.* Quels sentimens ? Quelle humilité ! Quels entretiens ! Le Seigneur & ses bontés, la Religion & ses mysteres en sont toujours les seuls ou du moins les principaux objets. *Le même.*

Luc. 1. 28.

Luc. 1. 45.

Paraphrase du *Magnificat*, où Marie exprime les grandeurs de son Dieu & les mouvemens de sa reconnoissance.

Mais aux sentimens d'Elisabeth Marie mêle les siens, & quelques élevés qu'ils paroissent, elle est encore plus remplie du Dieu qui l'inspire, elle encherira sur son humilité, sur la vivacité de sa reconnoissance, sur la sainteté de ses entretiens ; il est vrai, dit-elle, & je confesse hautement : je dois tout à la libéralité du grand Dieu dont vous me parlez, je ne puis retenir ma reconnoissance, il faut que je publie ses faveurs, & que je chante en son honneur des cantiques de louange : *Magnificat anima mea Dominum.* Mon cœur ne peut contenir les transports de sa joie, il faut qu'elle éclate ; un Dieu veut sauver les hommes, & il a daigné me choisir entre toutes les créatures pour participer la premiere au fruit salutaire de la rédemption : *Et exultavit*

Luc. 1. 46.

Idem. 47.

spiritus meus. in Deo salutari meo. Jusqu'à la postérité la plus reculée, toutes les Nations publieront à votre exemple mon bonheur & ma gloire, qu'elles sçachent donc comme vous que je ne suis redevable de tant de grandeur & d'élévation qu'à la bonté infinie de mon Dieu qui a daigné jetter les yeux sur la bassesse de sa servante : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc, &c.* *Idem.* 48.

Il est vrai, ce Dieu tout-puissant a fait pour vous de grandes choses ; mais j'ose le dire, ce n'étoit que les premiers effets de sa toute-puissance. Il a fait pour moi des prodiges encore plus éclatans, & c'est proprement en ma faveur qu'il a déployé toute la force de son bras, que son saint Nom en soit à jamais glorifié & béni : *Quia fecit mihi magna qui potens est, & sanctum nomen ejus.* *Idem.* 49.

Ainsi Marie joint-elle aux sentimens de l'humilité la plus profonde, les expressions de la plus tendre & de la plus vive reconnoissance ; plus éclairée qu'Elisabeth elle s'éleve en esprit jusques dans le sein de la Divinité, & elle développe à une parente qu'elle aime les plus sublimes connoissances qu'elle y a puisées ; elle l'instruit à fond des attributs de son Dieu, elle les y développe sous les plus nobles & les plus magnifiques idées, d'un seul trait elle lui peint sa miséricorde, elle ne connoît point de bornes, s'écrie-t-elle, elle embrasse tous les temps, elle se répand sur tous les peuples, elle se perpétue d'âge en âge, de siécle en siécle, de génération en génération sur tous ceux qui le craignent : *Et misericordia ejus à progenie in progenies timentibus eum.* S'il est infiniment miséricordieux, il est infiniment juste ; plein de tendresse pour ceux qui sont soumis à ses loix, s'il se plaît à combler leur espérance, par des coups éclatans de sa justice, il se plaît également à déconcerter les projets audacieux d'un cœur orgueilleux & rébele : *Dispersit superbos mente cordis sui.* Il tient entre ses mains nos destinées ; Arbitre souverain

Comme Marie dans ce Cantique communique à Elisabeth ses sublimes connoissances.

Idem. 50.

Idem. 51.

du sort de tous les humains, il en dispose à son gré; & pour signaler sa puissance on l'a vu renverser de son thrône le Monarque superbe, & tirer l'humble berger de l'obscurité de sa cabanne pour lui mettre le sceptre en main : *Depositit potentes de sede, & exaltavit humiles.* Infiniment généreux & libéral, il ne rebute personne, il répand ses dons jusques sur les plus misérables, & quelquefois malgré la tendresse de son cœur il punit par une pauvreté salutaire le riche qui abuse de son opulence. Le pauvre & l'indigent trouvent toujours dans sa libéralité une resource assurée : *Esurientes implevit bonis, & divites dimisit inanes.* En tout temps Israël a ressenti les effets de sa tendresse bienfaisante, & cependant l'ingrat semble la méconnoître : mais tandis qu'il oublie qu'il est son fils, malgré ses égaremens & son ingratitude, ce Dieu de bonté ne peut oublier qu'il est son Pere ; prêt à lui faire grace, sans cesse il veille sur lui, sans cesse il le protege, & il le reçoit à bras ouvert dans le souvenir de ses plus tendres miséricordes : *Suscepit Israël puerum suum recordatus misericordiæ suæ.* Enfin fidele à sa parole rien ne peut le faire changer, il avoit promis à nos Peres que d'Abraham naîtroit le Messie, & que par ce Messie un régne éternel seroit l'appanage de sa postérité, il accomplit aujourd'hui sa promesse : *Sicut locutus est ad Patres nostros, Abraham & semini ejus.*

Idem. 52.

Idem. 53.

Idem. 54.

Idem. 55.

J'ai déja donné dans ce Volume deux Paraphrases sur ce Cantique, celle-ci m'a paru frappée au coin du beau, & la crainte de donner dans les répétitions n'a pu m'empêcher de la donner, j'espere même qu'on m'en sçaura gré. Elle vient du même Auteur anonyme.

Marie observa trois devoirs à l'égard de

J'ai fourni jusqu'à présent suffisamment de preuves propres à bien établir les trois devoirs que j'indique ici dans l'annonce, il ne s'agit plus que de proposer des régles sures pour que tous les devoirs soient remplis

d'un maniere chrétienne & édifiante. C'eſt à quoi je vais m'attacher en peu de mots, ceux qui travailleront pourront s'étendre tant qu'il leur plaira.

Marie entre dans la maiſon de Zacharie, mais c'eſt Eliſabeth qu'elle ſalue; c'eſt à elle que s'adreſſe la viſite qu'elle rend, & c'eſt proprement avec elle qu'elle entre en commerce. Elle y demeure autant que la néceſſité le demande, après quoi elle retourne en ſa maiſon : *Reverſa eſt in domum ſuam.* Je ne prétends point mettre des bornes trop étroites aux devoirs de la vie civile qu'il faut remplir à l'égard de tout le monde ; mais ce que je veux dire, c'eſt qu'il faut prendre garde que ſous l'ombre de ces devoirs de bienſéance, on ne forme des liaiſons particulieres qui pourroient devenir dangereuſes, il ne faut point ſur cela ſe flatter, ni entrer en aucune compoſition avec l'amour-propre. La bienſéance eſt ſouvent le prétexte, là où une inclination ſecrette eſt la véritable raiſon : ſi ce n'eſt que le devoir qui vous mene, vous vous tiendrez à la pure néceſſité ; ſi c'eſt l'inclination, vous prodiguerez un temps conſidérable dans des viſites inutiles, vous vous diſſiperez beaucoup dans des converſations frivoles ; le plaiſir de ſe voir, le chagrin de ſe ſéparer, &c. Non, ce n'eſt pas le devoir qu'on cherche à accomplir, c'eſt l'inclination qu'on aime à contenter. *Le Pere Pallu, Diſcours ſur la Viſitation.*

ſa couſine : 1°. Un devoir de bienſéance : 2°. Un devoir de proximité : 3°. Un devoir de charité.

Premiere régle. Garder dans l'accompliſſement des devoirs de bienſéance la bienſéance même. *II. Reg.* 11. 5.

De quoi s'entretient Marie ? Des graces dont le Seigneur l'a remplie. Sont-ce là les converſations ordinaires du monde ? L'on a de l'ouverture, & on n'en a que trop quand il faut faire paſſer un ſentiment de haine & de vengeance dans les autres ; on n'en a que trop quand il faut faire une déclaration de paſſion pour la faire naître dans une ame pure & innocente ; on n'en a que trop aux dépens du prochain, confidences artificieuſes, qui ſont autant de piéges qu'on tend ou à la pudeur, ou à la charité,

Seconde régle. Dans les devoirs de proximité, il faut diſcerner comme Marie ſur quoi & à qui l'on doit ouvrir ſon cœur.

confidences dangereuſes, qui dégénerent ſouvent dans des familiarités & des attachemens dont la paſſion devient le lien criminel. Je n'ignore pas qu'il faut bannir d'un commerce honnête ces cérémonies ennuyeuſes & fatiguantes, & ſouvent peu ſinceres qui recommencent chaque jour ; mais ce que je ſçai auſſi, c'eſt qu'il faut ſe tenir dans certaines bornes qu'un reſpect & une eſtime réciproque font aiſément garder, éviter ces manieres trop libres & trop familieres, &c. Mais à qui Marie rend-t-elle ces devoirs de proximité ? C'eſt à Eliſabeth, c'eſt-à-dire, à une ſainte remplie elle-même de tous les ſentimens qu'une piété ſolide peut inſpirer ; d'où j'infere que la piété doit être prudente & diſcrette ; & que ſi elle reſpecte & aime tout le monde, elle ſçait cependant faire un choix ſage de certains amis particuliers avec leſquels elle uſe d'une ſainte & plus grande liberté. *Le même.*

Troiſiéme régle. Dans les devoirs de la charité il faut faire attention au motif & à l'ordre.

D. Amb. in Evangel. Luc.

C'eſt la charité pure, dit S. Ambroiſe, qui fait entreprendre à Marie ce long & pénible voyage : *Religioſa pro officio in montana perrexit.* Si la charité des Fideles étoit aujourd'hui animée par le même motif ; ſi vous en étiez, mon Dieu, le ſeul & le véritable principe, elle ſeroit univerſelle, elle ſeroit généreuſe, elle ſeroit humble, elle ſeroit conſtante, elle ſeroit égale, on ne préféreroit point ces bonnes œuvres d'éclat que le monde voit & admire, à celle dont vous êtes ſeul la récompenſe & le témoin, on ne donneroit point dans ces charités faſtueuſes qui donnent un certain nom dans le monde, &c. Que dirai-je encore, ſi l'eſprit qui anime Marie animoit auſſi tous les Fideles ? On régleroit comme elle ſa charité ; en ouvrant ſon cœur à des étrangers, on ne le fermeroit pas à de pauvres parens qu'on laiſſe ſans pitié languir dans la miſere. *Le même.*

Privilége de Jean-Baptiſte.

La langue de Jean-Baptiſte étoit encore liée, & déja il s'explique par un treſſaillement prophétique, comme s'il avoit dit : Voici l'Agneau de Dieu : *Ecce*

Agnus Dei, &c. Il fait la fonction de Précurseur & celle de Prophète avant que d'être né, parce que la grace le previent : *Novit Christum ab infantia, imò in utero matris novit & eum salutavit.* Parce que, dit S. Cyrille, Jesus-Christ lui fit sentir qu'il étoit son Dieu & son Sauveur, puisqu'il n'appartient qu'à Dieu d'inspirer les Prophètes & de les remplir de son esprit. Nous lisons bien que Jérémie a été sanctifié dans le sein de sa mere ; mais nous ne voyons pas qu'il y ait prophétisé ; cette grace extraordinaire étoit réservée au seul fils d'Elisabeth, qui ne pouvant encore rien voir des yeux du corps a connu le Seigneur des yeux de l'esprit : *Erat quidem Jeremias sanctificatus in utero, sed non prophetavit in utero ; solum Joannes in utero existens exultavit gaudio, & corporis oculis nihil videns spiritu Dominum cognovit.* La raison & la liberté furent donc avancées à Jean-Baptiste, ainsi il ne pouvoit demeurer sans action en la presence d'un Dieu qui le combloit de ses bienfaits ; d'un côté la tache originelle effacée, d'autre côté son élection gratuite, la magnificence de Jesus-Christ qui l'élevoit à la dignité de Précurseur, qui le destinoit au plus glorieux de tous les ministeres, lui firent percer l'obscurité de sa prison, & connoître par son tressaillement son Bienfaiteur & son Libérateur. *Divers Auteurs anciens anonymes.*

par-dessus Jérémie dans sa sanctification dès le sein de sa Mere. *Joan.* 1. 20. & 36. *D. Chrysost. Hom.* 2. *in Joan.*

S. Cyrill. Jerosolimit. Cateches. 3.

D'où me vient ce bonheur que la Mere de mon Seigneur daigne s'abbaisser à me rendre visite ? Ces paroles exprimoient les sentimens de Jean-Baptiste, & ceux d'Elisabeth. Dieu avoit mis sa grace sur les lévres de Marie, pour ôter à un pécheur involontaire la tache originel qui le défiguroit aux yeux du tout-puissant, & pour perfectionner Elisabeth & Zacharie. Hé ! combien de fois Dieu s'est-il servi de la parole de ses Ministres dans les Tribunaux de la Pénitence, pour vous absoudre de tant de péchés actuels, volontaires & de pure malice que vous

J.C. nous visite souvent comme il a visité Jean-Baptiste.

avez commis ? Combien de fois s'eſt-il reconcilié avec vous, & combien de graces vous a-t-il accordées à la conſidération de ſa Mere, lorſque vous avez eu recours à elle dans vos beſoins ? ſoyez donc ſenſibles aux viſites du Seigneur & aux bontés de Marie : vivez de maniere que l'on puiſſe dire de vous comme de Zacharie & d'Eliſabeth, qu'ils

Luc. 1. 6. étoient tous deux juſtes devant Dieu : *Erant ambo juſti ante Deum*, qu'ils marchoient tous deux d'une maniere irrépréhenſible dans la voie des Commandemens : *Incedentes in omnibus mandatis & juſtificationibus Domini ſine querelâ. Les mêmes.*

Ibid.

Sanctification de Jean-Baptiſte dans le ſein de ſa mere, tranſports de ſa joie à l'arrivée de Marie.

Que j'aime à me repréſenter cet enfant miraculeux aux approches de cette Vierge féconde : on diroit que c'eſt à lui que le Prophéte Nahum à adreſſé ces paroles, afin d'exciter ſa juſte reconnoiſſance envers le Seigneur. Voilà ſur les montagnes les pieds de celle qui vient vous évangéliſer & vous annoncer la paix. Célébrez votre Fête & rendez vos vœux au Seigneur, parce que Bélial ne fera plus en vous ſa demeure ; Marie vient le chaſſer de votre ame & lui donner le coup de la mort, par la vertu toute-puiſſante du fruit qu'elle porte dans ſon ſein. A peine en effet Marie a-t-elle fait entendre ſa voix

Luc. 1. 41. qu'il treſſaille de joie : *Exultavit in gaudio infans, &c.* La préſence du Verbe excite l'allégreſſe du Précurſeur ; ſa priſon devient ſon thrône : le ſein d'Eliſabeth n'eſt autre choſe que le Palais de Jean-Baptiſte ; c'eſt-là que ſanctifié avant que de naître, il treſſaille bien-tôt après ſa formation, & que ſe ſervant du langage de l'Epouſe des Cantiques, ſa joie devenant, ſa parole & ſes tranſports, ſes expreſſions, il adreſſe à Marie du fonds des entrailles d'Eliſabeth ces paroles myſtérieuſes : *Oſtende mihi faciem tuam.* Vierge benite entre les femmes, montrez-moi aujourd'hui votre viſage, ſa vûe eſt

Cant. 2. 14. néceſſaire à mon bonheur : *Sonet vox tua in auribus meis* ; que votre voix ſe faſſe entendre à mes

oreilles, afin de me procurer les bénédictions du Seigneur : elle eſt l'organe du Verbe Incarné, elle ſera le bonheur du Précurſeur naiſſant. Par elle ce divin Sauveur renverſe les Loix de la nature ſans violence, & répand le thréſor de ſes graces ſans éclat : que de miracles, s'écrie un Pere de l'Egliſe, un enfant qui ne ſe ſent pas encore lui-même, ſent déja ſon Rédempteur. Il exerce ſon miniſtere avant que d'avoir reçu la naiſſance ; il prêche avant que de pouvoir parler ; il eſt enfin la voix du Verbe avant que d'avoir reçu l'uſage de la voix. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

Si nous étions plus fervens Chrétiens nous éprouverions à la préſence de J.C. ſur nos Autels ce que reſſentit Jean-Baptiſte à la préſence de J.C. renfermé dans le ſein de Marie.

Miracles qui doivent nous confondre, nous que la préſence de Dieu trouve ingrats & laiſſe inſenſibles ; nous, qui bien-loin de ſentir à la vûe de Jeſus-Chriſt caché ſous les voiles du Sacrement comme il l'étoit dans le ſein de Marie, cette joie ſainte que Jean-Baptiſte fit éclater, de nous trouver dans les doux tranſports auxquels une ame ſainte & fervente s'abandonne, de faire paroître des mouvemens d'allégreſſe, de reconnoiſſance, de ſainteté, ne ſommes ni touchés ni émus, que dis-je, hélas ! nous, qui comme des enfans de malédiction, demeurons dans une immobilité, dans une inſenſibilité ingrate & criminelle. Tremblons, Chrétiens, ſur une telle conduite ; tremblons de ne point ſentir ſe renouveller en nous cette merveille que Jeſus-Chriſt par la Viſitation de Marie fit dans ſon Précurſeur. *Le même.*

L'on peut regarder la Viſitation de Marie comme l'aſſemblage de pluſieurs merveilles enſemble.

Qui jamais entendit rien de ſemblable, & que de merveilles tout à la fois ſe trouvent ici raſſemblées ! Deux femmes, de part & d'autre, qui ſe ſaluent : l'une Vierge, l'autre ſtérile, & néanmoins toutes deux enceintes & Meres : Marie Mere d'un Homme-Dieu, & par-là même Mere de Dieu. Eliſabeth mere d'un homme ſeulement homme ; mais le Précurſeur de l'Homme-Dieu. Ce n'eſt pas aſſez, parmi les ſaints embraſſemens d'Eliſabeth & de

Marie, du sein de leurs Meres où ils sont renfermés ; *Ex utero in utero.* Deux enfans qui se parlent sans se voir, ou qui s'entendent sans se parler, ou qui se voient & qui se parlent, sans la lumiere du jour & sans les accens de la voix. Exerçant déja l'un & l'autre, & avant que de se produire au monde, les différentes fonctions pour lesquelles ils sont venus ; Jesus-Christ, l'office de Sauveur, par la grace qu'il communique a Jean-Baptiste, & Jean-Baptiste l'office de Précurseur, par les sentimens de joie qui le font tressaillir, & qui commencent à annoncer la présence de Jesus-Christ.

D. Chrysost. apud Metaph.

Suite du même sujet

Je n'examine point par quel prodige un enfant, c'est Jean-Baptiste, à peine conçû depuis six mois, a pû connoître avant que ses yeux fussent ouverts, s'expliquer avant que sa langue fût déliée, agir avant qu'il fût maître de ses actions & dans une pleine liberté. Tous les Peres d'un consentement unanime conviennent que Dieu seul fut l'Auteur de ce miracle, & que cette sainte allegresse de Jean-Baptiste fut le témoignage & l'effet merveilleux de la vertu du Saint-Esprit qui descendit sur lui & le sanctifia. Sur quoi je m'imagine que Jesus-Christ à peine formé lui-même dans les chastes flancs de Marie, s'adressant à son Précurseur & l'animant de la force d'en-haut, lui dit à ce moment même ce que Dieu disoit à Jeremie : J'ai pensé à vous avant que de vous créer : *Priusquam te formarem in utero novi te.* Après vous avoir créé, je vous ai sanctifié avant que de vous faire naître : *Et antequam exires de vulvâ sanctificavi te.* Mais c'est afin qu'après votre naissance, & dans tout le cours de votre vie, vous soyez mon Prophete, ou plutôt le Prophéte de toutes les Nations : *Et Prophetam in Gentibus dedi te.* Que de merveilles ! Que de miracles rassemblés ! *Le P. Bretonneau, Discours sur la Visitation.*

Jerem. 1. 5.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

L'union

Ce fut alors, & ne fut-ce pas une espece de miracle?

racle ? Ce fut, dis je, alors, qu'on vit bien d'accord enſemble, ſans déguiſement, ſans flatterie, ſans intérêt, deux perſonnes d'un ſexe ſi ſujet aux délicateſſes & à l'amour de ſoi-même, aux changemens, aux humeurs, aux retours fâcheux, aux diviſions. Liaiſon ferme & durable. Il n'y a point d'ame ſi indifférente, qui ne s'anime quelquefois & qui n'ait ſes bons momens. Ce ſont de ces feux volages qui brillent & s'éteignent preſque au même inſtant, d'une heure à une autre vous ne les trouverez plus eux-mêmes ; autant qu'ils brûloient, autant ſe ſont-ils tout à-coup refroidis. Mais qu'il eſt beau de voir une union ſi parfaite ne ſe démentir en rien ; je ne dirai pas ſeulement durant les trois mois qu'employa Marie à ſervir Eliſabeth, mais tant que durerent les années de l'une & de l'autre, ou plutôt tant que doit durer l'éternité bienheureuſe, qui les tient encore plus étroitement unies. Loin d'ici profanes idées du ſiécle : quelle fut l'ame de cette ſociété, la charité de Dieu : quelles en furent les plus communes occupations ? les pieux exercices, les louanges divines, la méditation des oracles ſacrés. Quel en fut le fruit ? mille bénédictions de la part du Ciel, le plus prompt avancement, la plus ſublime perfection. *Le même.*

parfaite qui régnoit entre Eliſabeth & Marie.

Que ſont communément toutes les liaiſons du monde ? L'expérience nous l'apprend aſſez. Ce ſont des liaiſons fauſſes & trompeuſes, on le connoît bien dans l'occaſion, & c'eſt une plainte ſi ordinaire, que dès qu'il n'y a plus d'intérêt qui attache, tout diſparoît, & qu'on ne revoit plus ces amis, auparavant ſi aſſidus & ſi empreſſés. Ce ſont des liaiſons vuides & inutiles, le temps s'écoule en de vains amuſemens ; on veut charmer l'ennui de la vie ; & la vie au milieu de tant de bagatelles qui la partagent, demeure toujours également odieuſe & inſipide. Ce ſont des liaiſons délicates, le moindre ſouffle les altére ; on y veut toujours tenir ſon

Combien les liaiſons des mondains différent de celles de Marie & d'Eliſabeth.

rang, toujours conſerver ſes droits, & il ne faut que la plus légere atteinte pour former tout à coup l'orage au milieu du calme, & pour porter à toutes les extrémités : ce ſont des liaiſons inconſtantes; un jour les rompt, un autre les renoue, & c'eſt une continuelle viciſſitude que les reconciliations & les divorces. Ce ſont des liaiſons dangereuſes : quel ſiécle ne m'en fournit pas des témoignages : quel Etat ne l'a pas éprouvé ; & quelles idées ce ſouvenir me rappelle ! Ne nous retraçons pas la mémoire de ce que nous ne pouvons ni trop-tôt ni trop long-temps oublier. Les taches ſe ſont répandues ſur les étoiles les plus lumineuſes, les aſtres ſont tombées du Firmament ; l'abomination de déſolation eſt entrée dans le lieu Saint : faſſe le Ciel que je m'explique aſſez pour ceux qui doivent profiter de cette moralité, & trop peu pour ceux qui n'en peuvent prendre qu'un ſcandale auſſi pernicieux pour eux-mêmes, que honteux au Service de Dieu. Ce ſont des liaiſons criminelles. Ah ! Chrétiens, ſous un voile de probité, & même de piété, quelle corruption ſouvent eſt cachée, & ce qui paſſe pour ſociété réguliere, qu'il changeroit de nom ſi je venois à lever le maſque dont l'iniquité le couvre, & qu'il fût à propos de la tirer des ténébres où l'on s'efforce tant de l'enſevelir. *Le même.*

Comment & en quel ſens l'on peut entendre qu'Eliſabeth à la préſence de Marie fut remplie du S. Eſprit.

Ne vous y trompez pas, & n'allez pas vous imaginer qu'Eliſabeth en recevant l'Eſprit-Saint par le canal de Marie, le reçoit avec la même abondance & la même diſtinction que l'avoit reçu cette Vierge ſainte. Non, dit un Pere de l'Egliſe, le Ciel ſçut toujours diſtinguer la Mere du Meſſie de la mere du Précurſeur, la Mere du Dieu de ſainteté, de la mere du plus ſaint de tous les enfans des hommes, Marie avoit été remplie non-ſeulement de la grace de l'Eſprit-Saint, mais de la perſonne même de l'Eſprit.Saint : l'Eſprit-Saint s'étoit donné à elle ſans réſerve comme le plus tendre de tous les Epoux à

la plus aimable de toutes les Epouſes ; elle ne peut partager avec Eliſabeth ces glorieuſes prérogatives, elle ne peut donc pas lui en communiquer la plénitude, mais elle lui en communique du moins les graces & les dons ; & voilà ce que veut dire S. Luc, quand il dit qu'elle fut remplie de l'Eſprit-Saint : *Repleta eſt Spiritu Sancto Eliſabeth.* Ah ! reprend ici S. Ambroiſe, malgré cette différence qui ſe trouve entre Eliſabeth & Marie. Qu'Eliſabeth eſt heureuſe, & que le Ciel en ce moment verſe de faveurs en elle ! elle poſſedoit déja cet Eſprit divin par la grace ſanctifiante, par la charité habituelle qui la rendoit juſte devant Dieu & agréable aux yeux du Seigneur. Mais aujourd'hui, ajoute ce Pere, elle le poſſede d'une maniere bien plus parfaite : *Repleta eſt, &c.* Elle le poſſede par une Foi plus ardente & plus éclairée ; elle le poſſéde par une plus vive impreſſion d'amour & de lumiere ; elle le poſſéde par une reconnoiſſance plus diſtincte, du Rédempteur & de la rédemption ; elle le poſſéde par un ſurcroît de paix & de tranquillité, qui ſe répand ſur toutes les puiſſances de ſon ame ; elle le poſſéde par une crainte plus reſpectueuſe & une piété plus fervente ; elle le poſſéde par un plus grand éloignement du mal & par une plus fidelle & plus heureuſe perſévérance dans le bien. *Manuſcrit moderne.* *Luc.* 1. 24.

Dieu cache les opérations de la grace ſous les actions les plus communes & les plus ſimples, il attache au miniſtere extérieur l'opération gratuite de ſes graces douces & efficaces, avec leſquelles il triomphe des cœurs : *Suaviter & fortiter attingit à fine uſque ad finem.* Les démarches de Marie ne marquent qu'une ſimple civilité ; c'eſt extérieurement une action de bienſéance, & néanmoins c'eſt par ce moyen qu'il inſpire la connoiſſance & l'amour du Meſſie à S. Jean encore renfermé dans le ſein d'Eliſabeth ; c'eſt Marie qui ſe hâte de rendre

Dieu cache ſa grace ſous des moyens humains comme il paroît dans ce Myſtere. *Sap.* 8. 1.

Luc. 1. 39. ce bon service à Elisabeth : *Abiit cum festinatione.*

Voilà le voile de la civilité & de l'honnêteté ; voici l'efficace qui est caché sous cette écorce ; c'est Jesus-Christ lui-même qui se hâte d'aller trouver S. Jean, pour le tirer de la masse corrompue & infectée, pour le fortifier par son Esprit, jusqu'à le faire tressaillir de joie à sa présence & à la voix de son Sauveur. Donnez-nous, Seigneur, la grace de nous soumettre avec amour à votre aimable Providence & à la conduite de votre Eglise ; donnez-nous encore la grace d'en respecter toutes les démarches, la voix, la discipline, les cérémonies, puisqu'en la faveur de cet extérieur, vous parvenez à vos fins, vous y cachez de si grands Mysteres, vous y communiquez vos graces ; procurez-nous cette soumission, Vierge sainte, vous qui avez suivi avec plaisir & avec amour les mouvemens de votre Fils, qui ne vous a inspiré cette visite que pour des fins si grandes, que nous les respections comme des mysteres. *Auteur imprimé, anonyme.*

Prodiges opérés dans toute la maison de Zacharie ; suites heureuses de la visite de Marie.

Quel avantage pour cette famille, de recevoir les premices des graces attachées à l'avenement de Jesus-Christ ! Marie est la premiere qui ressent les effets du Mystere de l'Incarnation, & la maison de Zacharie éprouve ensuite cette faveur. C'est donc après Marie, la famille qui est la plus considérable aux yeux de Dieu ; il dédaigne le Palais d'Hérode & celui des Empereurs Romains, il ne se plaît qu'à sanctifier les humbles & les pauvres. Voilà donc l'Arche vivante de la nouvelle alliance qui entre dans la maison d'Obededon, & qui lui procure autant de graces & de bénédictions, que la Loi nouvelle est au-dessus de la Loi ancienne. Faut-il s'étonner si la mere fut remplie du Saint-

Luc. 1. 41. Esprit, dès que Marie l'eut saluée : *Et repleta est Spiritu Sancto Elisabeth.* Si l'enfant tressaille de

Idem, ibid. joie dans le sein de sa mere : *Exultavit infans in utero.* Et si le pere, que l'incrédulité avoit rendu

muet, recouvra bien-tôt la parole pour benir le Seigneur Dieu d'Iſraël, qui avoit viſité & racheté ſon peuple ? Ce temps de viſite eſt-il paſſé ? Eſt-ce que Dieu ne renouvelle pas tous les jours les mêmes myſteres ? Jeſus-Chriſt n'eſt-il pas aujourd'hui auſſi miſéricordieux qu'il l'étoit hier ? *Chriſtus heri & hodie.* Lorſqu'il frappe à notre porte pour nous demander notre cœur & notre amour, n'eſt-ce pas une viſite de ſanctification qu'il nous prépare comme à la famille de Zacharie ? Quel malheur, ſi nous ſommes aſſez ingrats pour ne pas répondre comme elle à tant de faveurs ! *Imité de l'Abbé Mommorel.* *Hebr.* 13. 8.

Ce fut un grand ſujet d'étonnement aux habitans de Bethléem, lorſqu'ils virent entrer le Prophéte Samuel dans leur Ville, en un temps où ils ne l'attendoient pas ; dans la ſurpriſe de cette viſite inopinée, ils lui demanderent s'il leur apportoit la paix, & ils ne ſe raſſurerent de leur étonnement qu'après qu'il les eut aſſuré qu'il venoit à eux dans un eſprit de paix : *Pacificus-ne eſt ingreſſus tuus ? ait pacificus.* Si Zacharie & Eliſabeth furent ſurpris de voir Marie inconnue preſque à toute la terre, cachée même à ſa propre famille, de voir, dis-je, qu'elle avoit traverſé les montagnes de la Judée pour leur rendre viſite, il ſemble qu'ils n'ayent point eu d'autres paroles dans leur ſurpriſe, que de lui demander ſi elle ne leur apportoit pas la paix, elle qui portoit le Dieu de paix & à qui ſeule il convient de la donner : *Pacificus-ne, &c.* Que pouvoient-ils en effet attendre d'une parente officieuſe, que des paroles de conſolation, de paix & de charité, que des ſervices pleins d'affections & de tendreſſe ? Mais quant à la faveur de la lumiere d'enhaut, ils s'éleverent au-deſſus des motifs de conſanguinité, & qu'ils eurent reconnu la Mere d'un Dieu en la perſonne d'une Vierge, c'eſt alors qu'ils abandonnerent leur cœur à la joie, & que leur ſurpriſe ſe changea en admiration, s'écriant : D'où

La viſite de Marie chez Eliſabeth comparée à l'entrée de Samuel en Bethléem. *I. Reg.* 16. 4.

Idem. Ibid.

me vient ce bonheur, que la Mere de mon Dieu
Luc. 1. 43. daigne s'abaiſſer à me rendre viſite : *Unde hoc, &c.* Entrons auſſi dans ces ſentimens d'admiration lorſque Dieu daigne nous viſiter par ſa grace ; confondons-nous dans la vûe de notre indignité, c'eſt le plus puiſſant moyen, & d'attirer en nous ce précieux don & de le conſerver. *Le P. Oudry.*

Diverſes raiſons que donne ſaint Ambroiſe des prodiges opérés par Marie dans le Myſtere de ſa Viſitation.

Peut-être êtes-vous ſurpris, Chrétiens, que Dieu attache à la préſence & aux paroles de Marie une multitude de prodiges ſur Eliſabeth, ſur Jean-Baptiſte, ſur Zacharie ; n'en ſoyons point étonnés, reprend S. Ambroiſe, c'eſt à la priere de Marie que le Sauveur doit opérer le premier miracle dans l'ordre de la nature ; pourquoi par ſa parole & par ſa préſence n'opéreroit-il pas le premier miracle dans l'ordre de la grace ? Marie porte dans ſon ſein l'Auteur de la vie, pourquoi ne pourroit-elle pas reſſuſciter un enfant qui l'a perdue avant que de naître ? Marie porte dans ſon ſein la lumiere du monde, pourquoi ne pourroit-elle pas avancer la raiſon à celui qui n'a pas encore l'uſage des ſens ? Marie porte dans ſon ſein le prix & la rançon du monde, pourquoi ne pourroit-elle pas délivrer un priſonnier ? Marie porte la Rédemption du monde, pourquoi ne pourroit-elle pas juſtifier un coupable, qui ne ſçait pas encore ce que c'eſt que le mal ?

Suite du même ſujet

Non, non, je ne ſuis point ſurpris qu'Eliſabeth attribue à la viſite de Marie la ſanctification de ſon
Luc. 1. 44. fils : *Ut facta eſt, &c.* La parole puiſſante de Marie, ſoutenue de l'opération du Dieu qu'elle porte a pu operer cette merveille, s'écrie ici ſaint Ambroiſe tranſporté d'admiration, en ſe repréſentant cette viſite célébre marquée par tant de myſteres & de prodiges. Eliſabeth, dit-il, entend
D. Amb. in Evangel. Luc. la premiere la voix de Marie : *Eliſabeth prior vocem audiit* ; mais Jean reçut le premier les effets de la grace : *Sed Joannes prior gratiam ſenſit* ; tandis que les deux Meres publient les merveilles de

cette grace, les deux Enfans en produiſent ou en reſſentent les opérations. Jeſus-Chriſt remplit ſaint Jean de la grace attachée au miniſtere de Précurſeur, & S. Jean en anticipe les fonctions d'une maniere admirable. Marie approche le Verbe de ſa voix, & auſſi-tôt par un treſſaillement merveilleux, cette voix ſe fait entendre : *Exultavit infans.* Marie approche le Soleil de l'aſtre fortuné qui doit précéder ſa naiſſance, & déja cet aſtre impatient de briller, annonce par tous les mouvemens dont il eſt capable la préſence du Soleil de Juſtice : *Exultavit infans, &c.* Marie approche d'un Prophéte, le Dieu qui inſpire les Prophétes, & déja ce Prophéte eſt animé, conſacré, inſpiré ; & ne pouvant encore rendre d'oracle par ſa propre bouche; déja il s'exprime par les palpitations & les agitations de ſon cœur. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

Luc. 1. 41.

Idem. Ibid.

Quel jour dut être plus heureux pour Marie que celui, où par ſa préſence elle contribua à remplir Zacharie, Eliſabeth, Jean-Baptiſte, toute cette ſainte Famille de l'Eſprit du Seigneur ? Depuis ce premier témoignage & cette déclaration authentique du pouvoir de Marie, tous les peuples en ont reſſenti les effets, & ce ſeroit ici le lieu de porter le même défi que S. Bernard, & de dire comme lui : que je permets de ne ſe plus confier en la protection de Marie à quiconque depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme y auroit eu recours & ne l'auroit pas éprouvée ; mais ne cherchons pas ſi loin des exemples, nous en avons ſous nos yeux.

Des merveilles qu'opere Marie dans ſa Viſitation, l'on en peut facilement conclure combien eſt grande ſa protection.

Oui, Chrétiens, nous avons vû dans ces derniers âges de l'Egliſe, & preſque de nos jours ſous les auſpices d'un ſaint Evêque, l'ornement de ſon ſiécle, l'admiration, la lumiere du monde ; & pour tout comprendre en deux mots, le bien-aimé tout-à-la-fois de Dieu & des hommes. Sous ſes auſpices, dis-je, nous avons vû ſe former, croître, s'élever, & dès ſa naiſſance parvenir preſque à tou-

Compliment aux Dames Religieuſes de la Viſitation.

te sa perfection, un de ces Ordres où la grace est reçue avec plus d'abondance, où elle est conservée avec plus de précautions & où elle agit avec plus de persévérance & plus de fruit. Nous y voyons une innocence de mœurs que nous ne pouvons admirer assez, une régularité à quoi rien n'échappe jusqu'aux plus légeres observances, le détachement du monde & de tout ce qui peut sentir le faste & l'orgueil du monde, fussent les plus saintes Dignités de l'Eglise; l'union, la charité, la paix, sources fécondes de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Je ne dis que ce qui paroît, & que ne puis-je, à la gloire de Dieu, réveler ce qui n'est connu que de Dieu même. De cet état si parfait, je cherche la cause, & je pourrois marquer la sainteté de la régle, la sagesse de l'Instituteur, le concours unanime des sujets; vigilance dans les uns, soumission dans les autres, fidélité en tous: mais je passe plus avant, & je vais au principe. Saintes Filles de Marie, je n'en serai point désavoué par vous, & que vos voix en ce moment ne peuvent-elles se joindre à la mienne! Du moins vos cœurs en secret me répondent, ou plutôt vos cœurs à ce souvenir se tournent vers la Mere que vous honorez, la toute-puissante Protectrice des hommes, la vôtre en particulier comme de tous ceux qui la servent. Héritieres de son nom, vous l'êtes de ses vertus; puissiez-vous ne jamais perdre ce saint héritage, & malheur à quiconque se le laisseroit enlever. *Le Pere Bretonneau.*

Les effets merveilleux de la visite de Marie ne se bornent point à Elisabeth & Jean-Bap-

Zacharie ressent aussi-bien qu'Elisabeth & son fils les effets de la présence de Marie par les lumieres qui lui sont communiquées; en effet, à la naissance de Jean sa langue se délie, il prédit la rédemption d'Israël, l'accomplissement des Oracles prononcés par les Prophétes & les amis de Dieu; il prédit que de la maison de David doit naître le Sauveur, & que ce nouveau Conquérant doit délivrer son Peuple de

ſes ennemis ſpirituels & le faire marcher dans les voies de la ſainteté & de la juſtice ; il prédit la grandeur de ſon fils, la nobleſſe de ſes fonctions, la ſublimité de ſon miniſtere ; il prédit qu'un Dieu va paroître ſur la terre pour le bonheur du monde ; il annonce la venue du Soleil de juſtice, & l'éclat que cet aſtre naiſſant va répandre non-ſeulement ſur la Nation chérie, mais même ſur ces peuples infortunés qui ſont aſſis dans les ténébres & environnés des ombres de la mort. Où avoit-il puiſé tant de divines connoiſſances ? Dans la Viſitation de Marie, répond ſaint Ambroiſe ; témoin des miracles qui s'y operent, il y participe, il écoute, il admire, il s'inſtruit : & nous dans les viſites que nous recevons ou que nous rendons, telle eſt la perverſité de notre cœur, nous livrons imprudemment la converſation, tantôt à des entretiens inutiles, c'eſt l'écueil du temps ; tantôt à des entretiens flatteurs, écueil de l'humilité ; tantôt à des entretiens téméraires, ecueil de la Foi ; tantôt à des entretiens libertins, écueil de la pureté ; tantôt à des entretiens médiſans, écueil de la charité. Avouons-le de bonne foi, tels ſont ordinairement les fruits empoiſonnés de nos viſites. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

tiſte, ils s'étendent encore juſqu'à Zacharie.

Courte moralité ſur les défauts qui régnent dans nos viſites.

On ſçait aſſez, & même on ne ſçait que trop dans le monde, combien les ſociétés mondaines, libertines & criminelles ont de pouvoir pour corrompre les ames les plus innocentes. Nous ſommes ordinairement, dit ſaint Auguſtin, ce que ſont nos amis ; & quand on a trouvé le ſecret de ſe faire aimer, on trouve aiſément celui de ſe faire croire ; nous croyons nos amis trop ſenſibles à nos intérêts pour pouvoir même avoir le moindre ſoupçon de leur droiture, & nous ſommes toujours diſpoſés à croire que ce qu'ils conſeillent eſt plus avantageux pour nous. C'eſt par-là qu'on entre dans leurs ſentimens, ſi nos amis ſont ſuperbes, avares, vindicatifs, craignons qu'en nous liant avec eux, nous n'épouſions les diverſes paſſions qui les dominent. *Pris en ſubſtance du P. Pallu.*

Dangers des ſociétés mondaines.

Ce qui peut ſervir à la concluſion du Diſcours.

Ne perdons jamais de vue, Chrétiens, ni les vertus que Marie a pratiquées dans ce Myſtere, ni les merveilles que Dieu y a fait éclater par elle. Souvenons-nous de ſa Foi pour vivre toujours en parfaits Fideles, de ſa charité pour l'exercer ſans ceſſe en faveur du prochain, de ſon humilité pour nous connoître & nous anéantir; que Jean-Baptiſte tranſporté de joie nous engage à nous réjouir toujours dans le Seigneur; qu'Eliſabeth remplie du Saint-Eſprit nous porte ſans ceſſe à demander cette divine plénitude; enfin que le Seigneur glorifié dans la maiſon de Zacharie, ſoit continuellement l'objet de notre culte & de notre reconnoiſſance.

Ceux de Meſſieurs les Curés qui n'auroient pas le temps de travailler ſur ce Myſtere, pourront s'en tenir au culte de Marie en général, ou au Diſcours qui roule ſur l'eſpérance & le crédit de Marie, contenus tous deux dans ce Volume. Ceux au contraire, qui après l'Exorde que je donne, voudroient ſimplement s'en tenir à la Morale, n'auront qu'à recourir au Diſcours familier de l'emploi du temps, à celui du Traité de la vraie & fauſſe piété, ou enfin à celui de l'amour du prochain qui ſeroit le plus propre. Ce ſont-là les ſujets les plus naturels, quand on ne veut rien dire du Myſtere.

EXORDE

POUR UN DISCOURS FAMILIER.

QUàm pulchri sunt gressus tui, Filia Principis. Que vos démarches sont belles, ô Fille du Prince. *Cant.* 7.

Ce que le Sage dans les mystérieux transports de son amour, disoit autrefois de l'Epouse des Cantiques : Ne puis-je pas le dire, mes chers Paroissiens, dans le Mystere de ce jour de l'Epouse de l'Esprit-Saint, l'incomparable Marie ? Oui, Vierge sainte, tous les pas que vous faites aujourd'hui me raviſſent & m'enchantent ; Fille du Roi des Rois, Fille chérie du Ciel, que vos démarches sont belles ! *Quàm, &c.* Devenue Mere de votre Dieu, il semble que le devoir & la charité vous prêtent des aîles. Malgré votre nouvelle Dignité, vous volez à travers les montagnes de la Judée, au secours & à la consolation d'Elisabeth ; vous allez lui prodiguer les soins les plus tendres & les plus empressés ; soins que son âge & sa situation lui rendent infiniment précieux : *Quàm, &c.* Ah ! Fille, &c. remarquez ici, dit S. Ambroise, que ce n'est point par une incrédule curiosité, ni pour s'éclaircir de la parole de l'Ange, touchant la grossesse d'Elisabeth, que Marie se transporte avec tant de diligence dans la maison de Zacharie, & qu'elle y demeure pendant plusieurs mois ; ce n'est point l'envie de faire connoître les merveilles qui se sont opérées en elle, & les hautes faveurs qu'elle a reçue du Ciel. Non, non, loin d'être orgueilleuse de son bonheur elle ne cherche qu'à le communiquer, persuadée

que le Rédempteur qu'elle porte dans ſon ſein, ne reſpire déja que la rédemption des peuples. Conduite & animée par ſon Eſprit, elle quitte ſa maiſon, elle part pour celle de ſa Couſine, afin d'y pratiquer de grandes vertus, d'y préſenter le modéle le plus parfait de la Charité chrétienne : car, mes chers Paroſſiens, c'eſt à ce point important de notre ſainte Religion, comme le plus néceſſaire pour vous, que j'ai voulu vous amener aujourd'hui, &c. Tome I. Second Traité.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.*

LA plûpart des Prédicateurs qui ont traité ce ſujet ſe ſont fait preſque un devoir de le partager, les uns s'attachant uniquement à la Purification de la Mere, & les autres à la Préſentation de Jeſus-Chriſt au Temple; pluſieurs ont réuni dans deux Points ces deux Myſteres. Si mon avis en ce point pouvoit être de quelque poids, je conſeillerois de ſuivre le deſſein de l'Egliſe qui eſt de parler de la Purification de Marie, puiſque c'eſt ſous ce titre que la Fête eſt inſtituée, & que le ſujet préſenté ſous ce jour fournit un grand & beau champ à la Morale. Ceux qui voudroient bien déférer à mon avis trouveront de très-abondans ſecours dans le Traité que j'ai fait ſur la Circonciſion de notre Seigneur; cependant dans le deſſein que je me ſuis formé en commençant cet Ouvrage, d'être utile à tous autant qu'il me ſeroit poſſible, j'ai cru devoir ramaſſer aſſez de matériaux pour ſatisfaire ceux qui n'adopteroient pas mon ſentiment.

DIVERS PASSAGES DE L'ÉCRITURE sur ce sujet.

Sanctifica mihi omne primogenitum, mea enim sunt omnia. Exod. 13. 2.

CONsacrez-moi tous les premiers-nés; car toutes choses sont à moi.

Mulier si suscepto semine peperit masculum, immunda erit septem diebus. Levit. 12. 2.

Si la femme ayant usé du mariage enfante un mâle, elle sera impure pendant sept jours.

Quidquid habueris masculini sexus consecrabis Domino. Exod. 13. 12.

Vous consacrerez au Seigneur tous les mâles.

Omne sanctum non tanget, nec ingredietur Sanctuarium donec impleantur dies purificationis suæ. Levit. 12. 4.

Elle ne touchera rien qui soit saint, & elle n'entrera point dans le Sanctuaire jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.

Homo sensatus credit Legi & Lex illi fidelis. Eccles. 33. 3.

L'homme prudent & sensé met sa confiance dans la Loi de Dieu qu'il observe, & cette Loi lui est fidele.

Tempus faciendi, Domine, dissipaverunt Legem tuam. Psalm. 118. 126.

Il est temps que vous agissiez, Seigneur, les pécheurs ont renversé votre Loi.

Suscepimus Deus misericordiam in medio Templi tui. Ps. 47. 10.

Nous avons reçu, Seigneur, votre miséricorde au milieu du Temple.

Cùm expleti fuerint dies purgationis suæ, deferet agnum anniculum

Lorsque les jours de sa purification auront été accomplis, elle portera un

in holocaustum, & pullum columbæ sive turturum pro peccato, & tradet Sacerdoti qui offeret illa cum Domino, & orabit pro eâ. Levit. 12. 6.

agneau d'un an pour être offert en holocauste pour le péché, le petit d'une colombe ou une tourterelle qu'elle donnera au Prêtre qui les offrira devant le Seigneur & priera pour elle.

Postquàm impleti sunt dies purgationis ejus secundùm Legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem ut sisterent eum Domino. Luc. 2. 22.

Les jours de la purification de Marie étant accomplis, selon la Loi de Moïse, ils le porterent à Jerusalem pour le présenter au Seigneur.

Simeon expectans consolationem Israël. Ibid. 25.

L'occupation de Siméon étoit d'attendre la consolation d'Israël.

Tuam ipsius animam pertransibit gladius. Ib. 35.

Un glaive de douleur percera votre ame.

Non veni solvere Legem, sed adimplere. Matth. 5. 11.

Je ne suis pas venu pour dispenser de la Loi, mais pour la faire accomplir.

SENTIMENS DES SAINTS PERES *sur ce sujet.*

Troisiéme Siécle.

A Partu Virginis (Jesus) usque ad Passionem effectus hostia. Tertull. advers. Judæos.

JEsus depuis sa naissance jusqu'à sa mort a été fait & préparé comme une hostie.

Quatriéme Siécle.

Nobis Christus circumciditur, & Maria

C'est pour nous que Jesus-Christ est circoncis, &

purificatur. S. Hyeron. c'eſt pour nous que Marie ſe purifie dans le Temple.

Cinquiéme Siécle.

Undè ſordes in Maria quæ nec in concipiendo libidinem, nec in pariendo eſt paſſa dolorem? Undè ſordes in domo in quâ nullus habitator terræ acceſſit, ſolus ad eam fabricator & Dominus venit. S. Aug. contr. duas Hæreſ.

Quelles ſouillures y avoit-il à purifier dans Marie qui n'avoit eu ni convoitiſe en concevant, ni douleur en mettant au monde ? D'où pourroient venir les ordures dans une maiſon où aucun habitant de la terre n'eſt entré, & où le Seigneur ſeul, qui eſt l'architecte qui l'a bâtie, a demeuré ?

Timenti grave præceptum Domini, amanti leve. Id. in Joann.

La Loi du Seigneur eſt un joug onéreux à celui qui craint, mais doux à celui qui aime.

Quantùm Deum diligas debes in dilectione Legis oſtendere. Idem. Ibid.

Nous devons faire voir par notre amour pour la Loi, l'amour que nous portons à Dieu.

Mariam ſupra Legem fecerat gratia, ſub Lege fecit humilitas. Id. Ibid.

La grace avoit élevé Marie au-deſſus de la Loi ; mais l'humilité l'a aſſujettie à la Loi.

Sixiéme Siécle.

Non Abel ex muneribus, ſed ex Abel munera placuerunt. Greg. in Job. Lib. 22, c. 8.

Ce n'eſt pas le préſent d'Abel qui l'a rendu agréable à Dieu, au contraire le Seigneur n'a agréé ſon préſent que parce que ſa perſonne lui a été agréable.

Quid in me legalis purificet observatio, quæ purissima facta sum ipsa partu immaculata. D. Bernard. Serm. 3. de Purificat.

Qu'y a-t-il à purger en moi par l'observation de cette cérémonie légale, puisque l'enfantement même m'a rendue encore plus pure que je n'étois ?

Cur abstineam ab ingressu Templi, cujus uterus nesciens virum factus est Templum Spiritus sancti ? Cur non ingrediar Templum quæ peperi Dominum Templi. Id. Ibid.

Pourquoi m'interdire l'entrée du Temple, moi dont le sein virginal est devenu le Temple du Saint-Esprit ? Pourquoi n'entrerois-je pas dans le Temple après avoir enfanté le Seigneur du Temple même ?

Offer Filium tuum, Virgo sacrata, & benedictum fructum ventris tui, Domino, præsenta; offer ad nostram reconciliationem Hostiam sanctam Deo placentem. Id. Ibid.

Offrez votre Fils, Vierge sainte, offrez à Dieu le fruit de votre sein, présentez-lui pour la réconciliation des hommes ; cette Hostie sainte, vivante & agréable à ses yeux.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur ce sujet.

Le P. Croiset, dans ses Exercices de Piété, & les PP. Dorléans & Pallu, dans leur Traité de la Dévotion envers Marie, fourniront de très-bons matériaux sur la Purification de Marie.

Dans le Tome quatriéme des Œuvres spirituelles du P. Le Valois, il y a deux Entretiens sur la Purification de Marie.

Un Livre intitulé : *Solitude des Vierges*, montre le respect que Marie eut toujours pour la Loi, & l'humilité avec laquelle elle s'est soumise à celle de la Purification.

Le P. de la Colombiere a fait deux Sermons sur ce sujet, & M. l'Abbé Monmorel a aussi sur cette matiere un Homélie & un Discours qu'il ne sera pas déplacé de lire si l'on veut bien se pénétrer de son sujet.

Le P. Pallu s'est formé sur cette matiere un Discours qui donne un grand champ à la Morale; il examine dans les deux parties de son sujet principalement deux choses : 1°. Ce que Marie sacrifie : 2°. Les raisons qui l'obligent à faire ce sacrifice; & il résume ainsi le sacrifice que fait Marie, considéré d'abord en lui-même & ensuite dans ses motifs, va vous apprendre : 1°. Ce que vous devez sacrifier à Dieu pour être véritablement à lui; & 2°. Pourquoi vous devez le sacrifier.

Premiere Partie. Le sacrifice que fait aujourd'hui Marie est parfait; je dis : 1°. Parfait en lui-même, & considéré par rapport à la victime qui y est offerte : 2°. Parfait dans ses qualités, & considéré par rapport à la maniere dont il est offert : c'est ainsi que son sacrifice devient notre modele.

Seconde Partie. Deux raisons engagent Marie à sacrifier son Fils : 1°. La Loi à laquelle elle veut obéir : 2°. Le salut des hommes qu'elle veut procurer.

Premier hommage de Marie dans sa Purification, l'hommage de sa dépendance & de son humilité, premiere Partie.

Second hommage de Marie dans sa Purification, l'hommage de son obéissance, seconde Partie.

Premiere Partie. L'humilité religieuse où doit contenir la vue du suprême domaine de Dieu est toute renfermée dans ces deux obligations : 1°. L'une de confesser devant Dieu notre néant : 2°. L'autre d'en rapporter à Dieu tout l'usage, de ne nous en servir que pour l'honorer, & jamais pour nous glorifier.

Seconde Partie. Marie dans la cérémonie de sa Purification, accomplit la Loi & toute la Loi : fidé-

lité de Marie qui paroît en deux choſes : 1°. En ce qu'elle obſerve la Loi : 2°. Dans la maniere dont elle l'obſerve, c'eſt-à-dire, en ce qu'elle obſerve la Loi exactement, en ce qu'elle l'obſerve ſaintement. Nous au contraire nous deshonorons Dieu : 1°. Par une formelle tranſgreſſion de la Loi : 2°. Par une obſervation imparfaite de la Loi. *Le plan de ce Diſcours eſt extrait du P. Bretonneau.*

Le Pere Ségaud a pris ſon Deſſein d'une maniere très-inſtructive & très-facile à remplir, pour peu que l'on veuille conſulter le Traité de la Circonciſion, contenu dans le I. Tome des Myſteres de Jeſus-Chriſt, & celui de la Loi renfermée dans le III. Tome de Morale ; c'eſt ainſi qu'il l'annonce. Le Myſtere de la Purification de Marie eſt tout à la fois, & le Myſtere de ſa parfaite obéiſſance aux commandemens du Seigneur, & le précis de nos obligations par rapport à la Loi de Dieu. Marie malgré toutes les raiſons qui ſemblent l'exempter de la purification, s'y ſoumet ſans reſtriction ; par-là elle nous apprend à obſerver la Loi à la lettre, premiere Partie. Marie non-contente d'accomplir à l'extérieur l'oblation de ſon Fils, y conforme ſes ſentimens ; par-là elle nous enſeigne à obſerver la Loi ſelon l'eſprit de la Loi même.

Premiere Partie. Marie malgré toutes les raiſons qui ſemblent l'exempter de la purification, s'y ſoumet ſans reſtriction ; par-là elle nous apprend à obſerver la Loi à la lettre : 1°. Nous interprêtons la Loi en notre faveur : 2°. Nous cherchons en nous ou dans notre état des titres de diſpenſe & de privilége : 3°. Nous tâchons de découvrir dans les circonſtances préſentes quelque obſtacle apparent à l'accompliſſement de la Loi ; à ces artifices de notre amour-propre oppoſons l'humble ſoumiſſion de Marie.

Seconde Partie. Marie non-contente d'accomplir à l'extérieur l'oblation de ſon Fils, y conforme ſes

ſentimens ; mais voici ce qui eſt proprement l'ame de la ſoumiſſion de Marie, & ce qui en fait devant Dieu tout le prix. C'eſt que parfaitement inſtruite des deſſeins de Dieu ſur ce cher Fils qu'elle lui préſente : deſſeins dignes de la Majeſté ſouveraine qui les conçoit, favorables aux hommes dont ils aſſurent le ſalut, mais rigoureux à ſon amour qui en doit être la premiere victime ; loin d'y réſiſter elle s'y ſoumet, & dans cette ſoumiſſion je découvre : 1°. Un eſprit de piété : 2°. Un eſprit de charité : 3°. Un eſprit d'auſtérité. Quel fonds d'inſtruction pour nous.

Le P. Bourdaloue a trois Diſcours ſur la Purification ; le premier regarde ſpécialement Marie, & les deux autres roulent ſur la Préſentation de Jeſus-Chriſt au Temple.

Apprenons de Marie deux importantes vérités : 1°. Que nous devons nous ſoumettre à la Loi : 2°. De quelle maniere nous devons nous y ſoumettre : voici tout le Deſſein. L'exemple de Marie qui ſe ſoumet à la Loi de la Purification, condamne les pécheurs rebelles qui n'obſervent pas la Loi, premiere Partie. La maniere dont Marie ſe ſoumet à la Purification, condamne les juſtes trompés qui obſervent mal la Loi, ſeconde Partie.

Premiere Partie. Comme nous ſommes naturellement portés au mal, & que la Loi d'un Dieu infiniment juſte contredit nos penchans déréglés, il n'eſt point de prétextes que l'amour-propre n'invente pour s'y ſouſtraire & s'en diſpenſer. Prétextes du côté de la perſonne : prétextes du côté de la Loi : prétextes du côté du monde : je m'explique ; du côté de la perſonne, prétexte d'indépendance ; du côté de la Loi, prétexte de dureté ; du côté du monde, prétexte de reſpect humain. Oppoſons ici la conduite de Marie ; cette Vierge ſainte en ſe ſoumettant à la cérémonie de la Purification, ſe ſoumet à une Loi dont elle pouvoit ſe diſpenſer ; ſa ſoumiſſion condamne donc : 1°. Le prétexte d'indépendance tirée

de la perſonne. En ſe ſoumettant à la Loi de la Purification, Marie ſe ſoumet à une Loi bien dure & bien rigoureuſe pour elle ; ſa ſoumiſſion condamne donc : 2°. Le prétexte de dureté tiré du côté de la Loi. En ſe ſoumettant enfin à la cérémonie de la Purification, Marie ſe ſoumet à une Loi dont on pouvoit tirer des conſéquences déſavantageuſes contre elle ; ſa ſoumiſſion condamne donc : 3°. Le prétexte du reſpect humain tiré du côté du monde.

Seconde Partie. Les infidélités les plus ordinaires où tombent les juſtes dans les démarches du ſalut, conſiſtent ordinairement, ou dans un eſprit de vaine gloire qui cherche la ſingularité, ou dans un eſprit de vain orgueil qui ambitionne les diſtinctions, ou dans un eſprit de vaine délicateſſe qui écoute trop ſes répugnances : tels ſont les écueils où vient échouer la piété chrétienne, & tel eſt le ver dangereux qui corrompt ſes actions les plus ſaintes. La fidélité de Marie eſt exempte de tous ces défauts, en ſe ſoumettant à la Loi de la Purification elle accomplit la Loi ; mais comment l'accomplit-elle ? Simple, elle ne ſe ſingulariſe point ; humble, elle ne s'éleve point ; généreuſe, elle ne ſe décourage point ; ſimplicité, humilité, généroſité précieuſes, vertus qui accompagnâtes l'obéiſſance que Marie rendit à la Loi, que n'êtes-vous, hélas ! les compagnes inſéparables de la nôtre. *Ce Deſſein eſt d'un Manuſcrit anonyme.*

Le Pere de la Colombiere a deux Sermons ſur ce ſujet, & les eſſais des Panégyriques fourniſſent trois différens deſſeins ſur cette matiere.

Preſque tous les Prédicateurs ont donné quelque choſe ſur ce Myſtere ; ainſi le deſſein une fois formé d'un Diſcours, l'on trouvera de reſte tout ce qu'il faudra pour le bien remplir.

DIVERSES COMPILATIONS
sur la Fête de la Purification de la Sainte Vierge.

Marie dans le Myſtere de ce jour fait un double ſacrifice.

IMMOLER ſon cœur à Dieu, c'eſt lui ſacrifier ce que l'on aime davantage ; c'eſt comme égorger en préſence du Seigneur les paſſions dont ce cœur eſt plus fortement occupé. Cela ſuppoſé, il n'eſt pas difficile de trouver les victimes que Marie a dû préparer pour ſon ſacrifice : elle étoit Mere, & elle étoit Vierge, ce qui ſuffit pour marquer que la tendreſſe & la pudeur partageoient tous les ſentimens de ſon cœur, & je trouve que ce ſont deux paſſions qu'elle combat aujourd'hui dans le double Myſtere que nous célébrons. Vous ſçavez que l'Egliſe honore & la Préſentation du Fils & la Purification de la Mere : Marie s'étant acquittée en même temps des deux obligations impoſées à toutes les femmes, par deux différentes Loix ; l'une d'offrir à Dieu leurs aînés quarante jours après leur naiſſance, l'autre de ſe purifier elles mêmes des ſouillures de l'enfantement par l'offrande d'un agneau ; ou ſi elles étoient pauvres, de deux tourterelles. Or, je dis que dans le premier de ces Myſteres, Marie fait à Dieu un ſacrifice de ſon amour maternel, puiſqu'elle y devance ſon Fils unique à la mort, & que dans le ſecond, elle fait un ſacrifice de ſa pudeur Virginale, puiſque ſa réputation eſt expoſée à des ſoupçons indignes d'elle ; qu'elle y renonce à la gloire qui accompagne la Virginité devant les hommes. Oui, Marie, la plus heureuſe de toutes les Meres, & la plus pure des Vierges, va aujourd'hui au Temple pour y préſenter Jeſus à ſon Pere, & pour s'y purifier elle-même, c'eſt-à-dire, pour y faire un entier ſacrifice de ſon grand cœur. *Le P. de la Colombiere.*

La rigueur de la Loi que le Fils de Dieu subit en ce jour, lui est plus sensible par rapport à ce qu'il paroît être, que tous les états de sa vie future dans le mystere de sa Présentation au Temple, & lorsque sa sainte Mere y va pour l'offrir au Seigneur & pour le racheter; il y paroît dans l'état de pécheur, il souffre que sa Mere, qui est sans tache, soit sujette, comme les autres femmes, à la Loi de la Purification; on le rachette, lui qui vient pour être Rédempteur. Tout cela est humiliant; mais ces bassesses sont bien relevées par les témoignages que rend Simeon, & par les prédictions d'Anne la Prophétesse. Tout enfant & tout pécheur qu'il paroît en cet état, sa Divinité y est confessée & la Rédemption y est publiée. *Auteur ancien.*

L'humilité du Fils de Dieu dans ce Mystere relevée par les témoignages de Siméon & d'Anne la Prophétesse.

Jesus-Christ se présente à Dieu pour honorer & pour reconnoître le Domaine de Dieu. Domaine essentiel que nous devons reconnoître comme Jesus-Christ par une sincere oblation de nous-mêmes: Domaine universel que nous devons reconnoître comme Jesus-Christ par une entiere oblation de nous-mêmes; Domaine éternel, que nous devons reconnoître comme Jesus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes.

Ce que J. C. fait aujourd'hui dans la Présentation tout Chrétien doit le faire à son exemple.

1°. Domaine essentiel, que nous devons reconnoître comme Jesus-Christ, par une sincere oblation de nous-mêmes, de tous les tributs que nous devons à Dieu comme au Souverain Seigneur, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu; c'est cette oblation de nous-mêmes; car nous ne nous devons nous-mêmes qu'à Dieu. Voilà l'important devoir que Jesus-Christ nous enseigne dans ce Mystere. Il sçait que le Domaine de Dieu son Pere a été violé, & il en vient réparer la gloire; comment? en s'offrant lui-même. Mais, que sert de nous offrir offrir ainsi nous-mêmes, puisque nous appartenons déja essentiellement à Dieu en qualité de créature? Il est vrai, nous appartenons

d'une façon à Dieu par la néceſſité inſéparable de notre être ; mais comme il nous a fait libres nous pouvons d'ailleurs ne lui pas appartenir par le choix injuſte & criminel de notre volonté. Or il veut qu'en nous préſentant nous-mêmes à lui, nous lui appartenions volontairement comme nous lui appartenons déja néceſſairement ; voilà ce qui fait en quelque ſorte la perfection de ſon Domaine, ce qui fait ſa gloire & la nôtre : *Extrait du P. Bourdaloue, troiſiéme Diſcours ſur la Purification.*

2°. Domaine univerſel que nous devons reconnoître comme Jeſus-Chriſt par une entiere oblation de nous-mêmes, car le mérite de la Religion, dit S. Ambroiſe, eſt de faire à Dieu l'oblation de ſoi-même dans une étendue proportionnée à celle du Domaine de Dieu. Jeſus-Chriſt s'offre à ſon Pere ſans réſerve, & juſqu'à s'engager même à lui ſacrifier tout ſon Sang & ſa Vie. Et ſi nous voulons uſer de réſerve avec Dieu, c'eſt que nous ne connoiſſons point aſſez-bien le Domaine de Dieu d'une part, & de l'autre, la tirannie du monde. Le Domaine de Dieu, de qui tout dépend ; la Tyrannie du monde, qui prétend qu'on lui ſacrifie tout & pour qui en effet nous n'épargnons rien : *Le même.*

3°. Domaine éternel, que nous devons reconnoître comme Jeſus-Chriſt, par une prompte oblation de nous-mêmes : en conſéquence de cette éternité de Domaine, il n'y a pas un moment où nous ne dépendions de Dieu ; d'où S. Thomas conclut, que l'homme dès le premier inſtant qu'il connoît Dieu eſt obligé de l'aimer & de s'élever vers lui, & c'eſt en ce ſens qu'Auguſtin diſoit à Dieu : *Beauté ſi ancienne je vous ai aimé trop tard.* C'eſt encore par cette régle que les Prophétes ne demandoient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte & d'adoration ; c'eſt-à-dire, un culte de toute la vie. *Le même.*

Explica- Je remarque dans l'Evangile de ce jour deux Loix

expreſſément portées par le Seigneur, & religieuſement obſervées par Marie. L'une regardoit la Purification de la Mere, & l'autre l'Oblation du Fils. La premiere conſiſtoit en de ſimples obſervances & de pures cérémonies : la ſeconde étoit plus intérieure & plus ſpirituelle. Se ſéparer durant quelques jours du commerce du monde, s'abſtenir pour un tems de tout ce qui étoit ſacré ; venir, par quelque offrande, ſolliciter les Prieres du Miniſtre du Dieu vivant, c'étoit où ſe réduiſoit la Loi de la Purification. Mais porter les premiers nés au Temple, les préſenter à l'Autel, les préſenter au Seigneur ; c'étoit faire un aveu public qu'on n'avoit aucun droit ſur leur deſtinée, reconnoître qu'ils appartenoient à Dieu ſeul ; proteſter que ſi on les retenoit encore, ce n'étoit que pour les élever comme des Victimes dévouées à ſa Gloire. Ainſi l'obſervation de ces deux Loix, pour être entiere & parfaite, devoit être tout à la fois littéralle & ſpirituelle : *Manuſcrit attribué au P. Segaud.*

tion des deux loix renfermées dans le Myſtere de ce jour.

Penſons ſérieuſement à l'exactitude que la Loi impoſe. Marie s'y ſoumet ſans examen : cette Vierge ſi pure, malgré toutes les raiſons qui ſemblent l'exempter de la Purification, s'y ſoumet ſans reſtriction. Marie, cette Mere ſi tendre, non contente d'accomplir à l'extérieur l'Oblation de ſon Fils y conforme ſes ſentimens. Si donc nous voulons être de zélés Imitateurs de Marie, ſoyons comme elle de parfaits Obſervateurs de la Loi, attachons-nous à la lettre, prenons-en l'eſprit. *Le même.*

Marie ſe ſoumet à la Loi de la Purification ſans reſtriction.

Opinions commodes ! Favorables interprétations de la Loi ! Eurent elles jamais plus de lieu & moins d'effet que dans la Purification de la Sainte Vierge ? La Loi s'explique preſque d'elle-même en ſa faveur : les termes n'en ſont point obſcurs, ils ne marquent diſtinctement que les Meres ordinaires, & forment par conſequent un préjugé favorable à celle qui

Marie quoique diſpenſée de la Loi, comme elle pouvoit bien le penſer, ne

fait nulle difficulté de s'y soumettre.

étoit Mere sans avoir cessé d'être Vierge. Aux termes précis de la Loi, ajoutons l'inaction présumée du Législateur : elle sembloit supposer dans celle qu'il obligeoit à se purifier, quelque ombre, au moins quelqu'apparence de péché : *Mundabitur à profluvio*, & conséquemment elle ne pouvoit s'étendre à Marie dont l'innocence sans tache n'en avoit reçu aucune atteinte. Or, je vous le demande, étoit-ce faire violence à la Loi que de l'entendre de la sorte ? Etoit-ce faire violence à la Lettre que d'en excepter une Vierge quoique Mere. Cependant, ô Prodige d'obéissance, de soumission &c. Marie, par sa conduite rejette tous ces éclaircissemens spécieux qui n'avoient pû échapper à ses lumieres. Tant de raisonnemens qu'il vous plaira : Disciples de la Loi, elle ne s'en fait point l'interprête docile pour tout ce que la Loi ordonne. Elle ne raisonne point contre : il y a une Loi, c'en est assez ; elle obéira quelque difficulté qu'elle y trouve. *Le même.*

Levit. 12. 7.

Le sacrifice de Marie considéré par rapport à son objet est entier & parfait.

Que présente Marie ? ce qu'elle a de plus grand & de plus cher. Elle offre Jesus, elle le présente à son Pere, & elle consent que cette innocente Victime soit immolée pour le salut des hommes. Qu'avoit-elle de plus grand à offrir ? & quelle Victime plus digne d'un Dieu qu'un Homme-Dieu ? Et Marie adore comme son Dieu celui qu'elle aime comme son Fils. Rien donc de plus grand pour elle que celui qu'elle offre, & rien tout ensemble de plus cher. *Pris en substance du P. Pallu.*

Diverses qualités du sacrifice de Marie qui ne se trouvent pas dans les autres sacrifices des Meres ordinaires.

1°. Il fut réel.

Sacrifice de Marie, sacrifice réelle. Les autres Meres présentoient leurs enfans, plûtôt pour les racheter que pour les sacrifier. Elles les portoient au Temple, mais elles ne les laissoient pas sur l'Autel : ils servoient d'Offrande sans servir de Victimes. Marie offre Jesus pour être immolé : si elle le rachete ce n'est que pour élever & nourrir une si précieuse Victime, & pour rendre son sacrifice plus agréable par le renouvellement qu'elle en fera à tous les momens de sa vie.

En offrant Jesus, Marie oublie sa propre réputation, & elle sacrifie même aux yeux des hommes la gloire de son Fils, qui seule étoit capable de la toucher.

2°. Sacrifice de Marie, sacrifice entier & universel.

Marie ne se ménage point pour ménager tout à la fois sa conscience, la Loi & sa gloire. Elle se montre au milieu du Temple, & pour accomplir la Loi elle ne rougit point de paroître ce qu'elle n'est pas, & de cacher ce qu'elle est.

3°. Sacrifice de Marie, sacrifice public.

Vous n'ignoriez pas, Vierge sainte, à quelle mort vous abandonniez votre cher Fils? A la mort la plus cruelle & la plus honteuse. Vous sçaviez que vous deviez en ressentir tous les coups, & qu'autant de blessures qu'il recevroit ce seroit pour votre cœur autant de plaies profondes. Vous souffrirez avec lui, mais vous ne mourrez pas avec lui; & la vie sans lui, sera plus amere pour vous que la mort même.

4°. Sacrifice de Marie, sacrifice généreux.

Marie n'a point d'autre vue, point d'autre motif que Dieu même; C'est l'obéissance à la Loi qui conduit Marie au Temple : *Secundùm Legem Moisi.*

5°. Sacrifice de Marie, sacrifice pur dans son principe. *Luc.* 2. 22.

Non, Marie ne démentira point la démarche qu'elle fait; elle ne s'en répentira jamais, jamais elle ne retractera la parole qu'elle donne au Seigneur. Le sacrifice de Marie est donc le parfait, & le plus parfait qui puisse être offert à Dieu. Sacrifice seul digne de Dieu. *Le même P. Pallu.*

6°. Sacrifice de Marie, sacrifice durable.

Marie ne devoit pas naturellement être soumise à la Loi de la Purification; il semble même, disent les Interprêtes sacrés, qu'en l'établissant, le Seigneur avoit prétendu l'en dispenser. En effet Dieu, dans le Lévitique, avoit ordonné aux femmes de sanctifier leurs premiers-nés en les offrant au Seigneur, mais c'étoit précisément ceux qui par leur naissance souilloient la virginité de leur mere. Or Marie ne cesse point d'être Vierge en devenant mere, au contraire, elle devient par-là le Temple de la Divinité, l'Epouse du Saint-Esprit, & par son en-

A prendre la Loi dans la rigueur, Marie ne devoit point être soumise à la Loi de la Purification.

fantement ſa virginité devient encore plus brillante & plus pure : elle étoit donc diſpenſée de cette Loi. Et pourquoi le Seigneur demandoit-il cette offrande des premiers-nés ? Vous le ſçavez, pour obtenir à Iſraël ſa délivrance. Le Seigneur pour vaincre la réſiſtance de Pharaon & toucher ſon cœur par le miniſtere d'un Ange, avoit frappé & mis à mort tous les premiers-nés de l'Egypte ; en reconnoiſſance d'un bienfait ſi ſignalé, Dieu demande une hoſtie proportionnée, & cet hommage eſt l'offrande des premiers-nés de ſon Peuple : *Mihi ſanctifica primogenitum.* Or, l'enfant que Marie avoit mis au monde ne devoit point être compris dans les Victimes offertes dans les hommages rendus pour un bienfait dont il étoit lui-même le Diſpenſateur : elle étoit donc exempte de cette reconnoiſſance. Voilà les titres qui aſſurent ſon indépendance. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

Exod. 13. 2.

Dans le ſentiment de S. Auguſtin, Marie n'étoit point ſoumiſe à la Loi de la Purification.

Beaucoup de Peres ſoutiennent que Marie étoit au-deſſus de la Loi, parce qu'elle étoit Reine des Anges & des hommes, parce qu'elle étoit Mere d'un Dieu, parce qu'elle étoit Mere de l'Auteur & du Conſommateur de la Loi. C'eſt en particulier, la belle penſée de S. Auguſtin : La Grace, dit ce Pere, avoit élevé Marie au deſſus de la Loi : *Mariam ſuprà Legem fecerat gratia.* Telle étoit ſon indépendance ; mais, ajoûte-t-il auſſi-tôt, quoique Marie fût au-deſſus de la Loi, elle s'y ſoumet, ſon humilité l'emporte ſur ſes priviléges : *Mariam ſub Lege fecit humilitas.* Quel ſujet de confuſion pour nous, que l'orgueil domine avec tant d'empire, &c. *Le même.*

D. Aug. Lib. contra duas Hæreſ. Idem. Ibid.

Il ne faut que conſulter la raiſon & la Foi pour convenir qu'en qualité de

Tout édifiant que vous paroiſſe ici l'exemple de la plus humble de toutes les Vierges, je prétends qu'il n'y a rien dans ſa conduite qui doive tant nous étonner, ſi jamais nous nous ſommes appliqués comme elle à comprendre, autant que nous pouvons le connoître par la Foi, quels ſont ſur

tous les êtres en général, & sur chacun de nous en particulier, les droits inconteſtables & inaliénables d'un Dieu Créateur, Conſervateur, &c. D'un Dieu Diſpenſateur de tous les dons, ſoit dans l'ordre de la nature, ſoit dans l'ordre de la grace; & quant à l'aide d'une mûre & ſérieuſe réflexion, on a bien pénétré cet oracle de l'Apôtre, que ſoit que nous vivions, ſoit que, &c. fuſſions-nous au faîte de la grandeur humaine; fuſſions-nous ſur le trône, nous ſommes à Dieu, & nous dépendons de Dieu, pourquoi? Parce que tout vient de lui, & qu'il eſt le Principe de tout: *Ex ipſo omnia*, parce que tout eſt par lui & qu'il eſt l'Auteur de tout: *Per ipſum omnia*; parce que tout eſt en lui, & qu'il eſt la ſource qui contient tout: *In ipſo omnia*. Quand on a ces vérités fondamentalles de notre Foi profondement empreintes dans l'ame, l'unique ſentiment qu'il y ait à prendre, n'eſt-ce pas celui de Marie? Lorſque ſans égard à ſa dignité ni aux priviléges qui y ſont attachés, elle s'aſſujettit, en vue de Dieu & de l'honneur de Dieu, à l'un des exercices de la Religion le plus humiliant pour elle: *Pris en ſubſtance du Pere Bretonneau.*

créatures nous ſommes dépendans du Créateur.

Rom 11. 36.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Un abus inſoutenable; c'eſt que nous voulons, de tout le bien qu'il y a en nous, retenir pour nous la gloire & la dérober à Dieu. De-là, cette envie extrême de paroître; on dit comme les inſenſés qui entreprirent d'élever une Tour juſqu'aux nûes: Faiſons-nous un nom, & qu'il ſoit parlé de nous dans le monde. Que ſert un talent dès qu'on l'enfouit: *Celebremus nomen noſtrum.* De-là, cette ambition démeſurée de s'avancer, on dit comme l'Ange ſuperbe: Je monterai, & puiſque j'ai dequoi faire telle route, j'y marcherai & j'y parviendrai: *Aſcendam*: de-là cet aſcendant qu'on prend ſur les autres; on veut que tout plie ſous ſon nom: de-là cet amour de la louange; on écoute avec plai-

Le vrai ridicule de l'homme c'eſt de s'attribuer tout le bien qu'il fait ſans en rien rapporter à Dieu.

Geneſ. 11. 4.

Iſ. 14. 14.

sir de faux adulateurs : de-là ces tours artificieux pour s'exalter soi-même : de-là cette sensibilité sur tout ce qui a l'air d'indifférence pour nous ou de mépris : ces jalousies qui picquent le cœur, si quelqu'un a l'avantage sur nous, on nous le dispute : ces chagrins vifs & perçans si le succès dans une rencontre n'est pas au point qu'on se l'étoit promis. *Le même en substance.*

Comme il plaît aux mondains d'interpréter la Loi, leur injustice à cet égard.

Il est vrai, disent ces hommes tout dévoués au monde ; le Christianisme fait des loix d'humilité ; il éxige de la modestie dans les sentimens, de la modération dans les desirs ; il deffend de soupirer après les distinctions, d'ambitionner les premieres places ; il ordonne de fuir les honneurs ou de les craindre : mais il ne prétend assujettir à ces sortes de loix que les ames vulgaires ; pour moi j'en suis dispensé par ma naissance, & rien ne peut m'obliger de m'y soumettre. Il est vrai, dit une jeune personne, que le Christianisme n'approuve pas les Assemblées mondaines, les Spectacles prophanes, les empressemens de paroître & de plaire : il fait des loix de la simplicité dans les ajustemens, de la bienséance dans les parures, de la circonspection dans les regards, de la retenue dans les paroles ; cela est bon pour les personnes du commun : mais pour moi qui suis obligée, par mon état, de pratiquer un certain monde ; mon âge, ma situation me mettent au-dessus de ces sortes de loix. Il est vrai, dit un homme en place, que le Christianisme prescrit à ses enfans des loix de jeûne & d'abstinence ; il veut humilier l'esprit en mortifiant la chair, rien de plus juste ni de plus sage ; que ces hommes inutiles à l'Etat s'y soumettent, à la bonne heure ; mais pour moi, dans le poste que j'occupe, je suis un homme nécessaire, ma santé est trop précieuse pour la risquer, & les besoins publics me dispensent de ces loix. C'est ainsi qu'on raisonne & qu'on agit dans un certain monde.

Grands du siécle ! Femmes mondaines ! Ne comprendrez-vous donc jamais, que la naissance, le crédit, les richesses, la condition ne sont point devant Dieu des excuses légitimes pour autoriser vos révoltes contre la Loi ! Ne comprendrez-vous donc jamais, que plus vous êtes élevés au-dessus des autres par votre rang & votre dignité, plus à l'exemple de Marie, vous devez, pour l'édification de tout un Peuple, être soumis & fidéles à la Loi ! Peres de famille ! Gens en place ! c'est vous en particulier que regarde ce trait de morale ; pesez bien ces importantes vérités, rapprochez-en votre conduite, n'oubliez jamais que c'est dans la personne des Grands & des Puissans de la terre que Dieu, par de rigoureux châtimens, vengera d'une maniere plus éclatante & plus terrible les transgressions & les prophanations de la Loi : *Potentes potenter tormenta patientur* : voilà l'Oracle. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Continuation du même sujet & réponse aux foibles objections des mondains.

Sap. 6. 7.

Se révolter contre la Loi, dire comme l'Ange rébele ; je ne veux point me soumettre : *Non serviam* : c'est-là, j'ose le dire, le péché des Grands ; mais sont-ils plus Grands que ne l'étoit la Mere de Dieu ? Non-seulement elle se soumet à la Loi, mais elle y soumet son Fils, c'est-à-dire, un Dieu : belle leçon pour les Grands & pour les Petits. Pourquoi un Dieu Homme sujet à la Loi ? Pour vous faire entendre, Grands du monde, l'obligation où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement à la Loi de Dieu. Obligation spéciale pour trois raisons ; 1°. Parce que plus vous êtes Grand, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain Législateur. 2°. Parce que Dieu ne vous a distingués dans le monde que pour le glorifier de la sorte. 3°. Parce que Dieu en vous plaçant au-dessus du commun des hommes, a prétendu vous proposer au monde comme des modéles de l'obéissance que nous lui

Diverses raisons qui obligent les Grands à se soumettre à la Loi aussi-bien que les petits.

devons. Je dis plus, pourquoi une Mere de Dieu & par ſon miniſtere un Homme-Dieu ſoumis à la Loi ? Pour trois autres raiſons qui vous regardent, vous que le Seigneur a réduits au rang des petits. 1°. Pour vous conſoler de l'état où vous êtes. 2°. Pour vous inſtruire de la maniere dont vous devez obéir aux hommes pour Dieu, & à Dieu dans les hommes. 3°. Pour confondre vos déſobéiſſances à la Loi de Dieu dans le temps même que vous avez tant de ſoumiſſion aux loix des hommes. *Pris en ſubſtance du P. Bourdaloue.*

Ceux qui ſouhaiteroient s'étendre ſur toutes ces raiſons, n'auront qu'à lire le premier Diſcours de cet excellent Prédicateur.

La paſſion qui nous domine eſt preſque l'unique cauſe de nos tranſgreſſions de la Loi.

J'en appelle à votre expérience, & ſi vous vous connoiſſez bien, vous conviendrez avec moi, que la paſſion, & ſur-tout la paſſion qui vous domine, vous fait dans tout ce qui la gêne ou la flatte : violer les Commandemens du Seigneur, ſoit pour le bien qu'il ordonne, ſoit pour le mal qu'il défend. Vous faites du bien, je le veux ; mais rendez-vous juſtice à vous-même : N'eſt-il pas vrai que ce n'eſt pas le bien qui n'eſt pas contraire à votre paſſion ? Comme le Phariſien, vous pratiquez la charité envers les pauvres, vous jeunez, &c. mais comme lui, dominé par l'orgueil, vous ignorez la loi de l'humilité chrétienne ; vous entrez dans une infinité de bonnes œuvres, vous fréquentez les Sacremens, &c. Mais ſçavez-vous pardonner une injure, &c. ſçavez-vous reſtituer le bien d'autrui. &c. Votre molleſſe vous laiſſe vacquer à la Priere & à l'Oraiſon ; mais elle ne vous permet pas de pratiquer aucune auſtérité, jeûnes, abſtinences, tout ce qui vous gêne n'eſt plus pour vous un ſacrifice.

La paſſion

Je vais plus loin, & je dis, que cette paſſion qui

qui a si fort l'empire sur votre esprit & sur votre cœur, est comme un ver secret qui gâte au-dedans les plus beaux fruits, corrompt souvent le bien que vous faites, conformément à la Loi : *Modicum fermentum totam massam corrompit.* Ainsi l'aigreur rend le zéle amer, la jalousie le rend emporté, l'intérêt le rend partagé; il entre de l'ostentation dans la pratique de l'humilité, il entre de l'humeur dans l'exercice de la mortification : tel est sobre & tempérant par principe de santé, tel est ennemi du luxe & du faste par esprit d'avarice. Hélas ! le monde voit des vertus, où peut-être, mon Dieu, vous ne voyez que des passions. *Pris en substance du P. Pallu.*

dominante corrompt presque toujours ce que nous faisons en faveur de la Loi. *I. Cor. 5. 6.*

Marie, en se soumettant à la loi de la Purification, se soumet à la loix de toutes les loix la plus dure & la plus rigoureuse pour elle. La Loi qui ordonnoit aux femmes de se présenter au Temple, n'étoit pas simplement une loi de purification ; elle étoit en même-temps une loi de sacrifice, & elles y paroissoient pour y offrir à Dieu le premier-né de leurs enfans ; il est vrai que pour les femmes ordinaires, ce n'étoit qu'un simple hommage, qu'une cérémonie légale, qu'un sacrifice passager; il est vrai qu'après avoir offert au Seigneur le premier objet de leur tendresse, il leur permettoit de le racheter; & qu'après avoir payé l'offrande prescrite par la Loi, elles rentroient dans tous leurs droits.

Marie en se soumettant à la Loi de la Purification obéit à la plus dure & la plus rigoureuse des Loix.

Mais pour Marie, la Loi lui étoit plus rigoureuse & plus dure, elle offre son Fils selon la Loi; mais en lui rendant, ce n'est qu'un dépôt qu'on lui confie; & ce Fils si cher à sa tendresse, ne cessera point d'être une victime toujours prête à être immolée pour le salut du monde, jusqu'à ce que le Sacrifice sanglant de la Croix soit accompli. C'est dans ces idées qu'elle le présente, & ce n'est qu'à ces conditions qu'on lui rend. Quoi de plus dur &

Suite du même sujet

de plus rigoureux pour elle ! *Manuſcrit anonyme & moderne.*

Tout rigoureux que fut le ſacrifice d'Abraham il n'approcha pas de celui que fit Marie au jour de ſa Purification. *Gen.* 22. 2.

Pour bien comprendre ce qu'il en dut coûter à la tendreſſe de Marie, tâchez de vous repréſenter ce qu'il en coûta au cœur d'Abraham quand il eut ordre de ſacrifier ſon fils Iſaac : Abraham prend ſon fils Iſaac : ce fils, le fruit de tant de vœux & de larmes ; ce fils, la conſolation & l'appui de ſes plus belles eſpérances ; ce fils, &c. Prends cet Iſaac & va l'immoler ſur une des montagnes que je te marquerai : *Tolle unigenitum tuum, &c.* Quel ordre pour un Pere, auſſi fidéle que tendre ! Il n'eſt point d'expreſſions que les Peres n'emploient pour nous en repréſenter la rigueur & la dureté ; pour en relever l'éclat & le mérite ; tel eſt plus méritoire & plus douloureux encore le ſacrifice que fait aujourd'hui Marie. 1°. C'eſt une Mere plus tendre qui ſacrifie. 2°. C'eſt une Victime plus chere qu'elle ſacrifie. 3°. C'eſt à des ſupplices plus certains & plus rigoureux qu'elle le ſacrifie.

C'eſt une Mere plus tendre qui ſacrifie. Non, jamais tendreſſe ne fut égalle à la ſienne : elle eſt Mere, & elle eſt la meilleure de toutes les Meres & la plus tendre.

C'eſt une Victime plus chere qu'elle ſacrifie. Quelle comparaiſon entre l'Iſaac de l'ancienne Loi & l'Iſaac de la Loi nouvelle ! Quelle comparaiſon entre un homme & un homme-Dieu !

C'eſt à des ſupplices plus certains qu'elle le ſacrifie : Abraham pouvoit ſe raſſurer ſur les promeſſes de ſon Dieu, c'étoit à la vérité eſpérer contre toute eſpérance : mais après tout, c'étoit toujours eſpérer, & Marie ne voit rien qui puiſſe faire changer les décrets immuables de la volonté céleſte. C'eſt à des ſupplices plus rigoureux, c'eſt au ſupplice de la Croix qu'elle le ſacrifie, c'eſt à une mort plus cruelle qu'elle le livre ; il faut avant qu'il expire qu'il ſoit un Homme de douleurs. *Tout ceci eſt extrait du même.*

Un vénérable vieillard, nommé Siméon, homme juste & craignant Dieu, qui soupiroit depuis long-temps après la venue du Sauveur, se trouve dans le Temple à l'instant que Marie y entre. Sécrettement inspiré que Marie est la Mere d'un Dieu, & que l'enfant qu'elle porte est le Dieu promis par les Prophéties, &c. Ah! s'écrie-t-il, tout transporté de joie : C'est maintenant, Seigneur, que vous pouvez disposer de votre Serviteur, & l'appeller au repos éternel, suivant votre promesse : *Nunc dimittis servum tuum, &c.* Je meurs contens ; je n'ai plus rien à souhaiter sur la terre ; il est temps que mes yeux se ferment, puisqu'ils n'ont plus rien à voir, après avoir vû celui que vous envoyez pour sauver le monde, celui qui doit instruire les Nations & dissiper par sa lumiere les ténébres de l'erreur & de l'idolâtrie : *Quia viderunt oculi, &c.* ensuite s'adressant à Marie : je vois & je comprends, lui dit-il, en lui rendant ce précieux dépôt, que quoique ce cher Fils soit encore dans le monde pour sauver généralement tous les hommes, il sera un jour sujet de la perte de plusieurs qui n'auront pas voulu profiter de sa mort. Quelque desir qu'aient eu les Juifs de le recevoir, ajoûte-t-il, je prévois qu'il n'aura point de pire ennemi que son propre Peuple : il sera tant qu'il vivra sur la terre un objet de contradiction. Il vient de s'offrir lui-même à son Pere en qualité de Victime, vous avez consenti à sa mort dans sa Présentation ; attendez-vous à voir votre ame transpercée d'un glaive, par la douleur que vous souffrirez, à la vûe de ce sanglant sacrifice. *Le P. Croiset, dans ses Exercices de Piété.*

Les transports de joie que montra Siméon lorsque Marie lui remit son cher Fils.

Luc. 2. 29.

Idem. 2. 30.

Il vous faut pécheurs une douleur longue afin de vous purifier : car, ne vous persuadez pas qu'après avoir vieilli dans le crime, il vous soit permis de rentrer sitôt en grace. Non, non, il faut que la pénitence ait quelque proportion avec le péché, non seulement dans son dégré, mais encore dans sa

Marie dans ce sacrifice est le modele de notre pénitence.

durée. Quelqu'innocente que fût Marie, & quoique dispensée de la Loi elle n'anticipe pas un seul jour ; elle n'a pas prévenu le temps de la Purification d'un seul moment ; elle demeure quarante jours privée de l'entrée du Temple ; elle, &c. Quelle confusion pour ces Chrétiens, qui après avoir coulé leurs jours dans le péché, ne pourroient pas dire avoir passé un seul moment dans l'exercice de la pénitence ! Quelle condamnation pour ces pécheurs présomptueux, qui après avoir vomi leurs abominations aux oreilles d'un Prêtre, trouvent mauvais qu'il ne leur donne pas le pain des vrais Enfans ! &c. *Le Pere Chauchemer, Tome des Mysteres.*

La docilité de Marie opposée à notre indocilité.

Les infidélités les plus ordinaires où nous tombons dans les démarches du salut, consistent ; ou dans la vaine sagesse trop attentive à ses propres intérêts, & toujours ingénieuse à former des obstacles & des inconvéniens aux desseins de Dieu ; ou dans la vaine gloire, qui s'appuie trop sur ses propres forces & qui n'écoute que soi ; ou dans la délicatesse de la chair découragée par les maux qu'il faut souffrir, se consulte trop elle-même, écoute trop sa foiblesse, & fait que l'homme préfére ses penchans à son devoir. La fidélité de Marie est exempte de ces défauts ; docile pour tout ce que la Loi lui prescrit, elle ne raisonne point ; humble dans ses sentimens, elle ne s'éleve point ; généreuse dans ses adversités, elle ne se décourage point. Marie ne pouvoit-t-elle pas, dit S. Bernard, apporter, pour se dispenser de la Loi des Juifs, de raisons très-sensibles, tirées d'elle qui étoit plus pure par son enfantement ; tirées de son Fils, qui par cette soumission à cette Loi honteuse sembloit être dégradé ? Ces raisons sont fortes pour dispenser Marie de la Loi, mais elle ne les oppose pas. Elle avoit appris dans la Ville de Nazareth, que pour être fidéle à Dieu, il ne faut pas raisonner ; que

l'obéiſſance doit l'emporter ſur toutes les raiſons ; que les ordres du Ciel laiſſent toujours des ténébres dans l'exécution, pour conſerver aux fidéles le mérite de la ſoumiſſion, & qu'il y a un œil de ſcandale dans l'eſprit qu'il faut rejetter, & dont il ne faut pas ſuivre le choix. *L'ancien Maſſillon Tome quatriéme.*

Le prétexte le plus ordinaire dont on ſe ſert pour ſe diſpenſer de la Loi c'eſt qu'elle eſt trop dure. Exemples à ce ſujet.

Le prétexte dont ſe ſervent le plus ſouvent les mondains, c'eſt que la Loi eſt trop dure, qu'il eſt impoſſible de mettre à exécution, ſinon tous les Commandemens de la Loi, du moins certains points. Quoi ! dit ce vindicatif, pardonner à un ennemi, oublier une injure picquante, en abandonner la vengeance au Ciel ; cette Loi eſt trop dure, ces ſentimens ſont au-deſſus de l'humanité. Quoi ! dit un avare, ne pas faire quelques démarches obliques pour aller au-devant d'une fortune brillante qui ſe préſente, partager avec des inconnus, ou des étrangers qui ſont dans le beſoin, des biens acquis au prix des ſueurs, des veilles, &c. Cette Loi eſt trop dure, ces ſentimens ſont au-deſſus de l'humanité. Quoi ! dit un voluptueux, contredire ſans ceſſe les penchans les plus doux, s'arracher aux plaiſirs dans la ſaiſon d'en goûter les douceurs & les charmes, rompre bruſquement un commerce flatteur, &c. cette Loi eſt trop dure, &c. ainſi, oſez-vous taxer d'injuſtice la Loi de votre Dieu : ainſi l'accuſez-vous d'un excès de rigueur, &c. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

La Loi ne préſente rien à Marie que de très-ſévere & de très-rigoureux.

Que la Loi en ce jour a de rigueurs pour Marie, elle n'apperçoit dans le Temple que des images effrayantes ; Siméon lui montre le glaive de douleur. Ce ſaint homme lui dit que ce Fils, ce cher Fils ſera en butte à la contradiction de pluſieurs : que la mort qu'il va ſubir pour tous les hommes, n'opérera pas dans tous les hommes le même effet ; que ce ſera ſon Peuple chéri qui deviendra ſon ennemi déclaré. Le Temple devient pour Marie un

Calvaire anticipé : il lui semble déja voir la montagne, ce lieu funeste où doit être immolé son cher Isaac. Marie cependant n'offre, à des présages si tristes & si rebutans, qu'une soumission noble & généreuse. Digne fille d'Abraham, elle en imite le courage. *L'Auteur, Discours sur la Purification.*

A le bien considérer, la Loi n'exige rien de si dur.

Après tout, que vous prescrit donc de si difficile la Loi du Seigneur ? elle exige que vous lui sacrifiez des débauches qui vous abbrutissent, une intempérance qui vous déshonore, une vengeance qui vous expose, un ressentiment qui vous aigrit, un luxe & un jeu qui vous ruinent : elle exige que vous lui sacrifiez un penchant qui vous entraîne, une inclination qui vous séduit, une passion qui vous tyrannise : elle exige que vous lui sacrifiez une ambition qui vous tourmente, une jalousie qui vous ronge : elle exige de vous une abnégation qui vous détache, une patience qui vous tranquilise, une fidélité qui sanctifie, une persévérance qui vous couronne : elle exige, &c. Est-ce donc là quelque chose de si dur & de si impraticable ? Ah ! Chrétiens, le monde dont vous êtes les partisans & les esclaves vous impose tous les jours de plus dures & de plus gênantes loix, vous vous y soumettez sans peine, & rien ne vous paroît impossible quand il s'agit de lui plaire ; ne trouverez-vous donc de dureté que dans la Loi juste & sainte de votre Dieu ? *Manuscrit anonyme.*

Ce qui détermine Marie à se soumettre sans hésiter à la cérémonie de la Purification. *Luc.* 2. 27.

Que consulte cette Vierge si sage dans ce Mystere d'obéissance & de soumission ? La coutume de la Loi, dit l'Evangile : *Consuetudinem Legis ;* c'est-à-dire, selon les Peres, la Loi expliquée par l'usage & la pratique de ses plus fideles observateurs. Car ne vous y trompez pas, il y a deux sortes de coutumes, l'une n'est qu'une corruption de la Loi, & l'autre en est le plus solide appui ; celle-ci est la portion la plus pure de l'héritage des Saints, celle-là n'est qu'une

succeſſion illégitime d'abus, & une perpétuité malheureuſe de mauvais exemples ; la premiere conduit à la vie, & la ſeconde mene à la mort. En voulez-vous faire le diſcernement ? adreſſez-vous comme Marie, non pas à la multitude, là eſt l'égarement & la licence, mais au petit nombre des Fideles & des Elus ; prenez pour guides quelques ames choiſies, quelques Siméons éclairés dans les voies de Dieu, quelques Prophétes ſoumis eux-mêmes & obéiſſans à la Loi de Dieu & de ſon Egliſe, &c. Alors écoutez leurs déciſions, ſuivez leur conduite, gravez au fond de vos cœurs leurs conſeils & leurs exemples. *Manuſcrit attribué au P. Ségaud.*

Pour bien obſerver la Loi, il faut l'obſerver à la lettre, & ne point trop écouter ce que veut inſinuer la raiſon.

Quoi ! dira-t-on, pour maintenir la pureté de la Loi, faut-il donc renoncer aux lumieres de la raiſon ? Ah ! Chrétiens, n'y renoncez vous pas de bon cœur à toute heure pour maintenir la pureté de votre Foi ? La raiſon eſt-elle donc un guide plus sûr en fait de mœurs qu'en matiere de doctrine ? Sujette à ſe tromper dans les vérités de pure ſpéculation, doit-elle être regardée comme infaillible dans les vérités-pratiques ? Les paſſions qui combattent la Morale de Jeſus-Chriſt n'ont-elles pas autant ou plus de pouvoir pour ſéduire l'eſprit de l'homme que n'en a toute l'obſcurité des Myſteres pour le révolter ? & ſi pour ne point tomber dans l'égarement & dans l'erreur, vous conſentez à captiver la raiſon ſous le joug de la Foi ; pourquoi ne la feriez-vous pas plier ſous le joug de la Loi, afin de vous garantir du relâchement & de la corruption ? Le péril eſt égal de part & d'autre. Quiconque ſuit ſon eſprit particulier dans l'interprétation de la parole de Dieu, devient bien-tôt apoſtat de ſa Foi, & l'on ne tarde gueres à devenir infracteur de la Loi, dès qu'on commence à l'interpréter à ſon gré & ſuivant ſes inclinations. En deux mots, la raiſon ſeule arbitre des vérités de la Foi a fait de tout temps les hérétiques, & la raiſon ſeule juge des vérités de la Loi fait

tous les jours des prévaricateurs. Concluons donc que le parti le plus sûr en matiere de conduite, c'eſt à l'exemple de Marie de s'en tenir préciſément à la lettre de la Loi, ſans gloſe, ſans adouciſſement, ſans interprétation. *Le même.*

Marie par ſon obéiſſance à la Loi montre qu'elle eſt ſupérieure à tout ce qu'on pourra penſer de déſavantageux pour elle.

Marie en ſe ſoumettant à la Loi de la Purification ſe ſoumet à une Loi dont on pouvoit tirer des conſéquences déſavantageuſes contre elle, & par-là elle ſe montre ſupérieure à tout reſpect humain. Il n'étoit point de vertu dont Marie fût ſi jalouſe que de ſa virginité; elle avoit refuſé de ratifier par ſon conſentement le ſalut & la rédemption de l'Univers, juſqu'à ce que l'Ange fidele que lui avoit député le Tout-puiſſant, l'eût aſſurée qu'elle conſerveroit à jamais ce thréſor ineſtimable : cependant elle conſent dans le Myſtere de ce jour que l'éclat de cette virginité ſi précieuſe & ſi chere diſparoiſſe aux yeux des hommes, & ſoit comme enſevelie dans les dehors groſſiers d'une humiliante cérémonie. Il n'étoit point de titres dont Marie ſe tînt plus honorée que du titre de Mere de Dieu, c'étoit à cette illuſtre prérogative qu'elle étoit redevable de toute ſa grandeur; & cependant en paroiſſant aujourd'hui confondue avec les autres femmes d'Iſraël, elle immole la gloire de cette Maternité ſublime, & elle conſent à perdre dans l'eſprit du monde l'honneur d'être Mere de Dieu : quel ſacrifice ! Mais, Seigneur, que ne peut pas votre Loi ſur un cœur ſoumis & docile, c'eſt à l'accomplir fidellement qu'il met tout ſon bonheur & toute ſa gloire : telle eſt l'heureuſe diſpoſition de Marie, ſon honneur & ſa réputation ſe trouvent en concurrence avec votre ſainte Loi, & Marie lui donne la préférence; que les hommes penſent d'elle ce qu'ils voudront, elle ne ſonge qu'à obéir; & loin de trouver dans les idées déſavantageuſes du monde un obſtacle à ſa fidélité, elles ne ſervent au contraire qu'à redoubler ſon empreſſement & ſa ferveur, & elle ne conçoit rien de plus

glorieux & de plus grand que d'être parfaitement soumise à son Dieu. *Manuscrit anonyme.*

La plûpart de nos révoltes contre la Loi viennent du respect humain.

Que notre conduite est différente de celle de Marie, son honneur est la victime qu'elle immole à la Loi, & cet honneur nous l'érigeons en idole, jusqu'à la Loi de Dieu. Nous nous croyons en droit de tout sacrifier à cette fausse divinité ; & souvent dans la crainte de nous deshonorer devant les hommes, nous n'appréhendons point de nous deshonorer devant Dieu. De-là ces respects humains qui nous tyrannisent & qui nous rendent infidéles à la Loi ; que dira-t-on de moi ? que pensera-t-on de moi, si je pardonne ? &c. On me regardera comme une ame basse qui craint les dangers de la vengeance, il faut s'accommoder aux loix du monde ; que dira-t-on de moi ? &c. Si dans une compagnie où je me trouve engagé je suis sur la réserve, si je refuse de me prêter aux médisances qui s'y débitent, aux railleries qu'on s'y permet, aux discours licentieux qu'on y hasarde, on me regardera comme un homme farouche qui porte à l'excès le scrupule, l'on me prêtera mille travers & mille ridicules, il faut mieux faire comme les autres ; que pensera-t-on ? &c. Si l'on me voit regulier dans ma conduite, fidele aux exercices de piété, &c. On me regardera comme un réformateur du genre humain, &c. Il faut se ménager avec tout le monde ; que dira-t-on ? &c. Si à mon âge, dans le printemps de mes années, je ne donne pas tête baissée dans les modes les plus indécentes, si je me refuse aux cercles, aux spectacles, si mon langage n'est assorti à celui de la galanterie, des équivoques, &c. Je passerai pour un homme bisarre, peu instruit des belles manieres du monde, &c. Il ne faut pas se donner un air de singularité. Vous demandez ce qu'on dira de vous & ce qu'on en pensera, & que vous importe ce qu'en dira le monde, ce, &c. Pourvû que fideles à la Loi, votre Dieu soit content de vous ? On vous censurera, dites-

vous, on, &c. Qui ? Une troupe de débauchés, d'impies, de libertins, gens sans honneur, sans front, sans pudeur, gens dont l'estime & le mépris doivent vous être également indifférens, gens que votre régularité surprendra, que votre fermeté déconcertera, & que peut-être votre constante fidélité touchera, ramenera, convertira : laissez parler le monde, & à l'exemple de Marie ne songez qu'à plaire à votre Dieu. *Travaillé sur divers Auteurs.*

Combien il en dut coûter au cœur de Marie en entendant les prédictions du vieillard Siméon. *Luc.* 2. 32.

Jamais de la part des Prophétes prédiction fut-elle plus triste & plus désolante que la parole du saint Prêtre Siméon, lorsqu'après le premier transport de sa joie à la vue de cet Enfant-Dieu, & de ce Messie qu'il avoit si ardemment desiré, après lui avoir donné les plus grands éloges, en l'appellant la lumiere des Peuples & la gloire d'Israël : *Lumen ad revelationem Gentium, &c.* Il s'adresse à Marie, & par une connoissance anticipée de l'avenir, il lui annonce que ce Dieu qu'elle vient de présenter à Dieu comme la victime du salut des hommes, tout Sauveur qu'il est, sera la ruine de plusieurs : *Positus est in ruinam multorum.* Que tout Dieu qu'il est, il sera en butte aux plus violentes persécutions, & un signe de contradiction : *In signum cui contradicetur.* Et qu'elle-même enfin, elle aura l'ame transpercée d'un glaive de douleur : *Et tuam ipsius animam pertransibit.* Que veut-il lui faire entendre par-là, sinon, disent les Peres & les Interprétes, à adorer en silence & à accepter avec résignation les ordres du Ciel, rigoureux qu'ils puissent lui paroître. *Le Pere Bretonneau.*

Ibid. 14.

Ibid. 34.

Ibid. 15.

L'obissance que l'on rend à la Loi, loin de dégrader l'homme le comble de gloire & lui

Je sçai que l'assujettissement aux Loix de Dieu vous paroît gênant & humiliant ; je sçai que vous vous aveuglez jusqu'à croire qu'il répugne à cette liberté naturelle dont vous êtes jaloux, & que vous ne distinguez pas d'un amour déréglé, de l'indépendance & d'un esprit de libertinage : mais votre ignorance là-dessus vient encore de n'avoir pas bien pé-

nétre le Myſtere de Jeſus-Chriſt & de Marie obéiſſant à la Loi du Seigneur. Car ſi je vous diſois que l'obéiſſance à cette ſainte Loi, bien loin d'humilier l'homme fait ſa véritable gloire, que plus on eſt ſujet à cette Loi, plus on eſt heureux, plus on eſt libre, plus on eſt maître de ſoi-même ; qu'en cela conſiſte la différence de cette Loi & des Loix humaines, qu'au lieu que l'affranchiſſement des Loix humaines paſſe pour un privilége, le grand privilége de la grace, ſelon ſaint Auguſtin, eſt d'être incapable de s'émanciper de cette Loi que David, tout Roi qu'il étoit, inſtruit d'un ſecret ſi important enviſageoit comme une béatitude ; l'attachement à cette Loi, faiſoit ſon occupation la plus ordinaire de méditer cette Loi, ne trouvoit point de repos que dans l'obſervation de cette Loi : *Pax multa diligentibus Legem tuam.* Ce ſont autant de vérités dont la raiſon & la Foi vous feroient malgré vous convenir. *Le P. Bourdaloue, premier Sermon ſur la Purification.*

procure le repos.

Pſ. 118, 165.

Ne cherchons point ici à nous abuſer lorſque nous ne rendons à la Loi de Dieu qu'une obéiſſance forcée, qu'une obéiſſance intéreſſée, qu'une obéiſſance imparfaite, & qui ſe réduit tout à cette régle. Y ſuis-je obligé dans la rigueur ? Eſt-ce un Commandement abſolu ? Y va-t-il du ſalut éternel ? Obéiſſance ſuſpecte & qui nous expoſe à une réprobation éternelle ; puiſqu'il eſt certain, qu'entre l'obligation de la Loi & le conſeil il n'y a ſouvent qu'un pas à franchir, & que nous conduiſant de la ſorte, nous marchons toujours ſur le bord du précipice. *Le même.*

Pour que l'obéiſſance à la Loi ſoit agréable à Dieu, il faut qu'elle ne ſoit point partagée. Danger de ce partage.

Pour avoir occaſion de nous défendre de toutes les accuſations que cette ſainte & adorable Loi formera contre nous un jour, ou qu'elle forme déja devant Dieu. Nous l'accuſons elle-même de n'être pas aſſez proportionnée à notre foibleſſe ; nous nous la figurons dans un dégré de ſévérité, où nous prétendons que nul de nous ne peut atteindre ; & par

Pour ſe diſpenſer de la Loi l'on prétexte ſa ſévérité.

une pusillanimité, dont nous voudrions la rendre responsable, nous disons sans cesse comme l'Israélite prévaricateur : *Quis in cœlum ascendet.* Et qui est l'homme qui pourra jamais parvenir à un point de sainteté si sublime ? En un mot, nous nous persuadons que cette Loi, pour exiger beaucoup de nous, est absolument au-dessus de nous. *Le même.*

Baruch. 3. 26.

De la fidélité de Marie à remplir toutes les circonstances de la Loi par opposition avec les défauts que les Chrétiens glissent dans l'accomplissement de cette Loi.

Guidée par une heureuse simplicité, Marie, dans l'accomplissement de la Loi, ne se singularise point, elle l'accomplit dans toutes les circonstances, elle l'accomplit au temps marqué : on ne la voit pas par une ferveur précipitée devancer ses heureux momens de son offrandre & de son sacrifice; non, éloignée de ce Temple chéri, où dès sa plus tendre enfance, elle avoit sacrifié au Seigneur sa virginité. Bannie du commerce de la Religion, privée de la vûe des choses saintes, elle attend tranquillement, dans le silence & dans la paix que les jours marqués par la Loi de Moïse pour sa Purification soient expirés, & ce n'est qu'en ce moment qu'elle ose paroître devant son Dieu.

Bien différent de ces Chrétiens impétueux dont une ferveur mal reglée, précipite les démarches, & qui se font une espece de mérite de devancer, par un zéle anticipé les heures & les momens consacrés par le Seigneur à son Culte & à son Service. Le moment d'accomplir la Loi est-il arrivé ? Marie part, on la voit, son Fils entre ses bras, s'avancer avec Joseph vers le Temple, se soumettre à une cérémonie grossiere, & consacrer à Dieu ce qu'elle a de plus cher : ni le soin de sa gloire, ni sa tendresse pour son Fils, rien ne peut l'arrêter, rien ne peut l'engager à différer cette démarche : *Postquam impleti sunt.*

Luc. 2, 22.

Bien différente de ces Chrétiens lâches & indolens qui, résolus d'accomplir la Loi ne l'accomplissent que le plus tard qu'ils peuvent ; qui, s'ils n'enfraignent point le Précepte, en reculent du

moins l'exécution, & à qui l'indétermination & les retardemens font perdre presque tout le mérite de la soumission & de l'obéissance qu'ils lui rendent.

Marie accomplit la Loi dans le lieu marqué. Une Offrande aussi précieuse que l'étoit celle d'un Dieu enfant, devoit être en tous lieux agréable au Seigneur; c'étoit le caractere de sa Substance, la splendeur de sa Gloire, &c. Il ne pouvoit ni le rejetter, ni le méconnoître: mais Marie, instruite de la Loi de Moïse, sçait que le Temple de Jérusalem est l'auguste Sanctuaire destiné à de pareilles Offrandes; & c'est à Jérusalem qu'elle le porte pour le présenter au Seigneur: *Tulerunt puerum in Jerusalem.* *Idem. ibid.*

Bien différente de ces Chrétiens dérangés, qui ne suivent pour régles que leurs mouvemens & leur caprice & s'imaginent que tous les lieux sont également propres à leur piété, ne sçavent pas distinguer ceux que le Ciel a singulierement consacrés à recevoir leurs hommages & leur offrande. *Manuscrit anonime & moderne.*

Instructions qu'on peut tirer du Mystere de ce jour.

Que de merveilles sont renfermées dans la solemnité de de jour! Un Dieu est offert à un Dieu; un enfant de quarante jours s'offre lui-même au Pere éternel & est Prêtre & Victime toute à la fois. Une Vierge se purifie, parce qu'elle est devenue mere, quoique sans cesser d'être vierge: un Vieillard tient dans ses bras *celui que le Ciel & la terre ne peuvent contenir.* Mais disons, que tout ce qui se passe aujourd'hui, se fait pour notre instruction, que la très-sainte Vierge va au Temple le quarantiéme jour, selon la Loi de Moïse, qu'elle y porte son Fils pour le présenter au Seigneur; non par aucune nécessité de la mere ou de l'enfant; mais pour nous y donner l'exemple de l'humilité & de l'obéissance: ce sont ces deux vertus que nous devons tâcher d'acquérir dans cette Fête; & où en pourrions-nous jamais trouver de plus puissans motifs? Marie est Mere d'un Dieu,

Marie eſt Mere & Vierge tout enſemble; & au lieu de vouloir ſe diſpenſer de la Loi générale de la Purification, par ſon privilége particulier, elle ſe confond avec le commun des femmes ; quelle humilité ! mais en même-temps quelle gloire pour elle, & quelle honte pour nous qui faiſons voir tant d'empreſſement à nous montrer par les qualités qui nous diſtinguent des autres. La Grace, dit ſaint Auguſtin, avoit élevé Marie au-deſſus de la Loi, mais l'humilité l'aſſujettit à la Loi : ne pouvons-nous pas dire au contraire ? Que le péché nous ſoumet à la Loi, & que nous cherchons à nous en diſpenſer par orgueil. Imitons Marie, perſuadé que rien n'eſt plus propre pour conſerver la vertu de l'humilité, que de chercher les endroits qui nous ſont les plus glorieux, comme rien n'eſt plus capable de nous la faire perdre que de les expoſer au grand jour. *Manuſcrit ancien.*

Marie en obéiſſant à la Loi ôte aux Juifs le ſcandale qu'ils auroient pu prendre, ſi elle s'en fût diſpenſée.

Que l'eſprit dont Marie anima cette Cérémonie légalle eſt édifiant ! Elle le fit pour éviter la ſingularité & le ſcandale : on voyoit qu'elle étoit mere, mais on ne ſçavoit pas que ſon Fils fût Dieu. O ! qu'il eſt bien vrai, que c'eſt l'obéiſſance qui remporte les plus belles victoires, puiſque Marie, ſacrifiant ſon honneur, ſe ſurmonte ſur le point le plus délicat & le plus ſenſible à une Vierge : ce ſaint zéle & cette ſage conduite doivent me ſervir de régle, ſe dit un véritable Chrétien ; je dois unir ces deux choſes, je dois avoir la vertu & l'apparence de la vertu ; je dois à moi-même la réalité de la vertu, & je dois à mon prochain les dehors de la vertu. Mais combien y en a-t-il du nombre de ces Vierges, dont parle ſaint Auguſtin, qui craignent de rougir, & qui n'ont pas honte de faire ce qui doit les faire rougir ? Qui ont moins ſoin de conſerver leur pureté que l'apparence de cette belle vertu. Seigneur, dont l'œil pénétre juſqu'au fond de mon cœur, vous voyez combien les ſentimens que la vanité m'inſpire ſont différens de ceux qu'une

vraie humilité inſpire à votre ſainte Mere. Je veux paroître tout ce que je ſuis, ſouvent plus que je ne ſuis, & preſque toujours ce que je ne ſuis pas, & ce que je ne veux pas être. *Le même.*

Nous devons nous efforcer d'imiter les vertus que Marie fait voir dans ce Myſtere.

Conſiderez les vertus admirables que la très-ſainte Vierge pratique dans ce Myſtere ; elle cache ſa gloire, ne voulant pas paroître ce qu'elle eſt ; elle fait éclater ſon humilité, en paroiſſant ce qu'elle n'eſt pas. Elle eſt Mere de Dieu, & elle ne paroît que Mere d'un homme ; elle vient pour ſe purifier comme le reſte des femmes, quoiqu'elle ſoit la plus pure des Vierges. Diſpenſée de cette humiliante Loi, elle l'accomplit dans toutes ſes circonſtances ; quelque cher que lui ſoit cet adorable Fils, elle l'offre pour nous à la mort, en le préſentant aujourd'hui au Pere Eternel en qualité de Victime : il lui en coûte d'entendre tout ce qu'on lui prédit de plus triſte & de plus affligeant : avec quelle réſignation s'y ſoumet-elle ? Mon Dieu ! que l'eſprit de la Mere eſt conforme à l'eſprit du Fils, & que tous les deux ſont différens du nôtre ! Nous voulons paroître ce que nous ne ſommes pas, notre orgueil ne peut pas même ſouffrir que nous paroiſſions ce que nous ſommes. Le luxe, le faſte, l'ambition & la vanité nous accompagnent juſqu'aux pieds des Autels ; que ſignifient ces orgueilleuſes marques de diſtinction dont on n'eſt nulle part ſi jaloux que dans le Temple ? Nous ſommes cependant charmés de la profonde humilité de la ſainte Vierge, ne ſerons-nous jamais que des admirateurs ſecs & ſtériles des plus grandes vertus ? Notre amour pour la pureté nous inſpirera-t-il une grande délicateſſe de conſcience ? Que faiſons-nous pour acquérir & pour nourrir une vertu ſi néceſſaire & ſi délicate ? Il n'y a que ceux dont le cœur eſt pur qui voient Dieu. *Le P. Bourdaloue.*

Générosité de Marie

Marie, généreuſe juſqu'à la fin, ne ſe décourage point ; on lui prédit qu'un glaive de douleur doit

dans cette Purification peu imitée des Chrétiens.

percer ſon ame. On n'offre à ſes yeux que des images triſtes & effrayantes de ce qui doit lui arriver & à ſon Fils ; cependant à des préſages ſi rebutans elle n'offre qu'une foi ferme & vive, une charité conſtante & inébranlable pour ſon Dieu : & c'eſt ici plus qu'en tout autre circonſtances que Marie a peu d'imitateurs. L'on ne trouve preſque perſonne qui offre avec la même généroſité que Marie ce qu'on a de meilleur ; ſi on offre quelquefois certains préſens au Seigneur, on ſe reſerve toujours ce qu'on a de plus cher & de plus précieux, & c'eſt cependant ce que le Seigneur demande de nous. Si on a dans ſa famille un enfant qui paroiſſe plus propre que tous les autres par ſon eſprit & ſon mérite, à ſoutenir l'honneur de J. C. & la gloire de ſon Nom, on le ravit à Dieu, & on le deſtine aux emplois de la terre. *Le P. Maſſillon.*

La généroſité de Marie trouve peu d'imitateurs parmi ceux qui ſe picquent d'être Chrétiens.

Généroſité de Marie, que tu as peu d'imitateurs ! Nous conſentons volontiers à accomplir la Loi ; mais foibles & puſillanimes, nous voudrions bien pouvoir l'accomplir ſans obſtacles ; nous voudrions qu'il n'en coûtât rien à nos inclinations & à nos penchans ; nous voudrions qu'il ne ſe préſentât à nous que des routes ſemées de lys & de roſes : mais exige-t-on des ſacrifices de nos cœurs, ſur-tout, des ſacrifices durs & rigoureux : mais le chemin eſt-il rude & difficile, bien-tôt l'on ſe fatigue dans les voies de la Juſtice, & tandis qu'on eſt infatigables dans les voies de l'iniquité. Nous marchons avec joie & avec allégreſſe quand l'attrait nous guide, quand la grace nous porte, quand l'onction nous conſole ; mais dans l'abandon, dans l'aridité, dans la ſéchereſſe, on écoute ſes répugnances, ſa ſenſibilité, ſa délicateſſe, tout nous rebute, tout nous déconcerte, tout nous décourage. Grand Dieu ! que nous ſommes éloignés de votre modéle ! *Manuſcrit anonyme & moderne.*

Pour bien

Ce que la Loi exigeroit, ce ſeroit un dégagement parfait

parfait de tous les objets sensibles, un crucifiement continuel, une attention sérieuse pour ne rien omettre de ce qu'elle prescrit. Or, voilà précisément ce qui manque à une infinité de Chrétiens, dans le siécle où nous sommes : je parle même, de ces Chrétiens qui se picquent de Religion & de régularité dont la Religion apparante, & la régularité fastueuse n'étant qu'une police toute humaine, qui n'a de la sainteté chrétienne que l'ombre & la figure, quelqu'opinion que les hommes en conçoivent, n'en aura jamais devant Dieu, ni le mérite, ni la récompense : je parle de ces Chrétiens qui n'ont de chrétien que les simples dehors, qui s'imaginent avoir rempli toute justice, quand ils ont sauvé les apparences, sans songer que les apparences ne les sauveront pas, qui dans la Loi nouvelle tombent dans l'inconvénient de l'ancienne Loi, appellée par saint Paul, la Loi des œuvres : *Legem factorum.* Au lieu que la nôtre est, par excellence, la Loi de l'esprit ; qui la porteroient volontiers, cette divine Loi comme les Juifs, gravée sur leurs vêtemens & sur leur front, sans la faire passer dans leurs sentimens & dans leurs ames ; je parle de ces Chrétiens, qui pour tromper les autres ou pour se tromper eux-mêmes (car il importe peu par quel motif) s'appliquent uniquement à régler l'honnête-homme, qu'on peut appeller l'homme de société, sans se mettre en peine de former en eux l'homme chrétien, que S. Pierre appelle l'homme de cœur, *cordis homo* ; qui réduisent tout le Christianisme à de pures cérémonies ; à des prieres mortes, où les lévres se prêtent & l'esprit se refuse. Le culte du vrai Dieu à des apparitions passageres dans nos Eglises, que l'on peut justement mettre au nombre des visites de bienséance où l'on est conduit par l'habitude, entraîné par le torrent, retenu par le respect humain. La charité à des aumônes forcées, qu'arrache plûtôt l'importunité du pauvre, que la compassion de sa pauvre-

observer la Loi il faudroit concevoir des sentimens intérieurs de piété, de charité, &c. de tout cela l'on n'a que le dehors. Belle moralité sur ce sujet.

Rom. 3. 27.

I. Petr. 3. 4.

té & que l'amour de Jesus-Christ ne tire pas du cœur ; l'austérité à des abstinences délicieuses, plus propres à flatter la délicatesse, qu'à mortifier la sensualité. A l'abri de ces pieuses observances, l'on vit dans une funeste sécurité, comme si la Loi de Dieu n'exigeoit rien davantage ; l'on se croit innocent parce que l'on ne se sent pas des plus coupables ; l'on se flatte d'être du petit troupeau des Elus, parce qu'on n'est pas du nombre des libertins déclarés ; & l'on se tient à couvert des Jugemens de Dieu, qui sonde les cœurs, parce que l'on a l'approbation des hommes, qui ne jugent que sur les apparences, sans se souvenir que cet arbre si verd, dont parle l'Evangile, tout chargé qu'il étoit de feuilles & de fleurs, mais dénué de fruits & de bons fruits, méritât, par sa trompeuse fécondité, d'être maudit du Sauveur même, & condamné aux flammes. *Le Pere Segaud.*

Marie étoit dispensée de la Loi de la Purification.

Il est évident, dit saint Bernard, que la Loi de la Purification ne regardoit & n'obligeoit pas la Mere de Dieu : *Patet quod Lex illa Matrem Domini non includeret.* Non, Vierge sainte, continue ce Pere, non, vous n'aviez point d'obligation de vous soumettre à cette Loi, mais pouviez-vous vous en dispenser après que votre Fils s'étoit soumis à la Loi de la Circoncision ? Humilité du Fils, qui a servi de modèle à celle de la Mere : Il est vrai, dit saint Augustin, qu'elle étoit au-dessus de la Loi par la grace : *Mariam supra Legem fecerat gratia.* Ce qu'il y a d'admirable : *Humilitas sub Lege fecit.* C'est que son humilité l'a soumise à la Loi. *Traité de la Dévotion du P. Pallu.*

D. Bern. Serm. de Purificat.

D. Aug. loc. sup. cit.

Pour que notre obéissance à la Loi soit entiere, il faut se résoudre à sacrifier à

Si nous voulons remplir la Loi avec l'exactitude qu'elle exige, il faut nous disposer à de continuels sacrifices, & à tous ceux qu'il plaira à Dieu d'exiger de nous. La Vierge, dans la Solemnité de ce jour, nous sert de modele : elle n'avoit rien de plus cher que son Fils, c'étoit son unique ; elle lui te-

noit lieu de pere & de mere ici-bas, elle ne faiſoit que commencer à goûter la douceur d'être mere, & d'être mere d'un tel enfant ; & c'eſt dans cette circonſtance que Dieu exige qu'elle lui en faſſe, non une offrande cérémoniale, mais un ſacrifice effectif ; & d'autant plus rude pour elle, que la ſanglante conſommation en étoit plus éoignée. Marie cependant ne balance point, héritiere de la foi d'Abraham, dont le ſang couloit dans ſes veines, elle diſpoſe la Victime, en attendant que Dieu lui montre la montagne où elle doit l'immoler. Il n'eſt pas rare que Dieu nous demande des ſacrifices qui nous coûtent cher en ces occaſions. Souvenons-nous de l'exemple de la Ste Vierge, qui nous eſt plus cher que ne lui étoit ſon Fils ? Elle le ſacrifia ; eſt-il rien que nous ne devions ſacrifier ? Ordinairement même il y a une différence entre le ſacrifice que Dieu exige d'elle, & ceux qu'il exige de nous ; qu'il voulût qu'elle lui ſacrifie ce qu'elle avoit raiſon d'aimer, & qu'il ne demande guères de nous que le ſacrifice de ce que nous devons haïr. *Le Pere d'Orléans, dans ſon Traité de la Dévotion envers Marie.*

Dieu tout ce que nous avons de plus cher.

Qu'exige donc le Seigneur de notre ſoumiſſion ? C'eſt le ſacrifice d'une paſſion qui met le déſordre dans notre vie, & le déreglement dans nos mœurs ; c'eſt le ſacrifice d'une ſociété, dont ſouvent le mauvais exemple nous a entraînés dans le péché ; c'eſt le ſacrifice d'un amuſement qui nous eſt devenu un crime. Que ſacrifierons-nous à Dieu ſi nous refuſons de lui ſacrifier les ennemis de notre ſalut ? Et refuſer ce ſacrifice, n'eſt-ce pas ſe rendre coupable d'une déſobéiſſance, ſemblable à ce Saül réprouvé, qui épargna l'Amalécite, ennemi de Dieu & le ſien qu'il avoit ordre d'exterminer ? Tels ſacrifices, ſont les premiers que fait faire la vraie dévotion & ſans leſquels toute autre Offrande ne rend point Dieu propice à nos vœux. *Le même.*

Tous nos ſacrifices ſont bien inférieurs à celui de Marie.

I. Reg. 28. 18.

Priere à Marie qui

Nous liſons dans l'Evangile, que Jeſus-Chriſt,

prêt à quitter ſes Diſciples, fit à ſon Pere, en leur faveur cette belle Priere : Pere ſaint ! conſervez, à cauſe de votre Nom, ceux que vous m'avez donné, parce qu'ils ſont à vous : *Pater ſancte ! Serva eos in nomine tuo quos dediſti mihi quia tui ſunt.* Oſerai-je, Vierge ſainte, vous adreſſer la même Priere en faveur de ceux qui ſe ſont particulierement conſacrés à Dieu, ſous vos auſpices ! Que puis-je faire mieux que de vous prier pour eux ? *Dediſti mihi.* Oui, c'eſt vous qui me les avez donné, je les ai reçû de votre main ; j'ai tâché, par mes inſtructions, d'entrer dans vos vûes, & de ſeconder vos favorables deſſeins. Achevez votre ouvrage, Vierge ſainte, & ſoyez ſenſible à mes vœux ! Mais, non, écoutez moins mes prieres que votre bonté même & votre amour pour eux : ils me ſont chers parce qu'ils vous le ſont : *Tui ſunt.* Ils ſont à vous, ce ſont vos ſerviteurs, vos enfans : *Serva eos in nomine tuo.* Mere ſainte ! conſervez-les par vos prieres pour la gloire du Nom de votre Fils & la vôtre ; conſervez-les, parce qu'ils ſont à vous : *Quia tui ſunt.* Continuez à leur faire éprouver les précieux effets de votre puiſſante protection : *Serva eos in nomine tuo.* Conſervez-les dans les ſentimens que vous leur avez inſpirés, conſervez-les dans la fidélité qu'ils vous ont jurée ; dans la régularité à tous les devoirs de leur Religion ; dans la pratique de toute les vertus propres de leur état ; & que par-là, ils ſe rendent enfin, de plus en plus dignes de la glorieuſe qualité de vos enfans.

peut faire la concluſion d'un Diſcours.

Joan. 17. 11.

Idem. Ibid.

Idem. 9.

Idem. 11.

Idem. 9.

Idem. 11.

Ceux de Meſſieurs les Curés qui ne voudroient pas, ou qui n'auroient pas le temps de jetter ſur le papier quelque choſe propre du Myſtere, pourroient à la fin de l'Exorde qui va ſuivre ; joindre le Diſcours familier de l'Obſervance de la Loi, contenu dans le troiſiéme Volume de la Morale.

EXORDE

SUR LA PURIFICATION DE MARIE

POUR UN DISCOURS FAMILIER.

POstquam impleti sunt dies purgationis Mariæ tulerunt puerum in Jerusalem ut sisterent eum Domino. Luc. 2.

Les jours de la Purification de Marie étant accomplis, ils porterent l'enfant à Jerusalem pour le présenter au Seigneur.

Que de merveilles, mes chers Paroissiens, s'accomplissent aujourd'hui dans le Temple de Jerusalem ! Est-ce donc simplement un Mystere que nous célébrons ? N'est-ce pas plûtôt un assemblage de Mysteres qui concourent ensemble, pour rendre cette Cérémonie plus auguste & plus solemnelle ? Une Vierge sans tache vient se purifier des souillures légales qu'elle n'a point contractées ; un Homme-Dieu, qui ne connut jamais le péché, se fait victime pour les hommes pécheurs ; & un respectable Vieillard souhaite la mort, au moment même qu'il tient entre ses bras l'Auteur de la vie : que de prodiges ! Malgré sa tendresse, une Mere Vierge fait à son Dieu, le sacrifice du plus cher & du plus aimable de tous les Fils ; malgré son innocence, un enfant Dieu s'offre au courroux de son Pere, & le Ciel ne semble avoir prolongé les jours d'un Prêtre Prophéte, qu'afin qu'il ait le bonheur & la gloire de recevoir & de ratifier l'Offrande généreuse de la Mere & du Fils ; quel spectacle !

Au milieu de tant d'objets que nous présente la Religion, mes chers Paroissiens, objets qui frappent

& qui saisissent ; sur lequel fixerons-nous nos regards? Entrons, mes Freres dans les vûes de l'Eglise, & puisqu'on appelle cette solemnité, la Purification de Marie, elle paroît consacrer ce beau jour à sa Mémoire : tirons de son obéissance à la Loi de quoi nous édifier & nous instruire. Ainsi, mes chers Paroissiens, sans vous parler précisément de toutes les circonstances particulieres qui accompagnerent la soumission de Marie à la Loi, pour notre instruction, arrêtons-nous à bien connoître les Obligations que nous impose la Loi ; matiere importante que fournit tout naturellement la Solemnité de ce jour.

Divin Esprit, vous qui santifiâtes Marie par la pratique & l'observation de la Loi, & qui la conduisîtes dans le Temple pour y offrir son sacrifice comme il étoit ordonné dans la Loi ; rempliſſez-nous des mêmes sentimens dont son ame bienheureuse fut alors pénétrée. Donnez-nous, comme à elle, une haute idée de cette sainte & adorable Loi du Seigneur : faites-bien comprendre, que sans cette Loi, il n'y a dans nous que corruption & désordre ; ensorte que du moment que nous sortons hors des bornes de cette Loi, nous devenons incapables de tout bien & déterminés à tout mal : tant de crimes qui se commettent tous les jours, & que je puis appeller, les abominations & les horreurs de notre siécle, &c. En deux mots voici tout mon dessein, &c.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *LA DÉVOTION* OU *CONFRÉRIE DU ROSAIRE.*

QUOIQUE les deux Fêtes dont je vais traiter à la fin de ce Volume ne soient pas rangées au nombre des Mysteres que l'Eglise reconnoît & célébre solemnellement, elle les a néanmoins autorisées comme pouvant être d'un grand secours pour entretenir la piété des Fideles, & ranimer l'esprit de dévotion qui se rallentit insensiblement. Entre toutes les sortes de Fêtes établies en l'honneur de Marie, & qui demanderoient des Volumes entiers; j'ai choisi particulierement celles du Rosaire & du Scapulaire, comme celles que l'on prêche le plus ordinairement : c'est pourquoi je ne m'attacherai à recueillir que ce qui est propre de la Chaire, sans entrer dans le détail sur les manieres différentes de réciter le Rosaire : & à dire vrai mon sentiment, si j'étois consulté sur la maniere de prêcher ces sortes de Fêtes, seroit de bien travailler un Exorde, & d'y faire entrer tout ce qui peut regarder la

Fête, & tout de suite entrer dans un Discours bien frappé sur le culte de Marie. En général, quoiqu'il en soit, comme je suis redevable à tous, & que tous ne sont pas obligés de penser comme moi ; pour remplir le projet que j'ai conçu d'être utile à tous, je vais m'attacher à ramasser tout ce que je pourrai trouver sur le Rosaire & le Scapulaire de plus convenable à la Chaire.

DIVERS PASSAGES DE L'ÉCRITURE sur ce sujet.

Frater qui adjuvatur à fratre quasi civitas firma. Prov. 18. 19.

LE frere qui est aidé par son frere est comme une ville forte.

Benedicta es tu à Domino Deo excelso & præ omnibus mulieribus super terram, quia nomen tuum ita magnificatum est ut non recedat laus tua de ore hominum. Judith. 13. 23. & 25.

Vous êtes bénie de votre Dieu dans toute la terre plus que toutes les femmes, parce que votre nom est devenu tellement célébre parmi tous les peuples, qu'ils ne cesseront jamais de vous louer.

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo. In Officio Beatæ Mariæ Virginis.

Réjouissez-vous, Vierge sainte, parce que vous seule avez détruit toutes les héréſies qui se sont élevées dans le monde.

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem & electionem faciatis. II. Petr. 1. 10.

Efforcez-vous à affermir votre vocation & votre élection par les bonnes œuvres.

Oremus simul & pro nobis, ut Deus nobis aperiat ostium sermonis ad loquendum Mysterium Christi. Coloss. 4. 3.

Prions de concert & pour nous, afin que Dieu nous ouvre une entrée pour prêcher la parole & pour annoncer le Mystere de J. C.

Si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quacumque petierint fiet illis à Patre meo. Matth. 18. 19.

Si deux d'entre vous s'uniſſent enſemble ſur la terre, quelque choſe qu'ils demandent elle leur ſera accordée par mon Pere.

Domine, doce nos orare. Luc. 11. 1.

Seigneur, apprenez-nous à prier.

Multum valet oratio juſti aſſidua. Epiſt. Jac. 5. 16.

La priere fervente & aſſidue du juſte peut beaucoup.

Videte vocationem veſtram. Corinth. 1. 26.

Conſidérez à quelle fin vous avez été appellés.

SENTIMENS DES SAINTS PERES qui peuvent revenir à ce ſujet.

Troiſiéme Siécle.

Oratio ſit communis & publica. S. Cypr. de Lapſis.

Que la priere ſe faſſe en public & en commun.

Coimus in coetum & congregationem, ut ad Deum quaſi manu factâ precationibus miſericordiam, ambiamus orantes hæc Deo grata vis eſt. Tertull. Apolog. c. 29.

Nous nous aſſemblons & joignons nos forces enſemble pour faire violence à la miſéricorde de Dieu par nos prieres, perſuadés que cela ne peut lui être qu'agréable.

Quatriéme Siécle.

Impoſſibile eſt preces multorum non exaudiri. D. Ambroſ. in Epiſtol. ad Rom.

Il ne ſe peut faire que Dieu n'exauce la priere & les vœux de ceux qui ſont unis enſemble.

Orationis inſtantia exauditur. S. Hyeron. Epiſt. ad Damaſ.

L'inſtante priere qu'on fait à Dieu eſt toujours axaucée.

Cinquiéme Siécle.

Qui rectè novit orare, rectè novit vivere. D. Aug. in Pſ. 118.

Qui connoît l'art de bien prier, ſçait l'art de bien vivre.

Oratio fervidam mentem requirit. S. Chryſ. Hom. 39. ad Pop. Ant.

La priere pour être efficace doit néceſſairement être faite avec ferveur.

Oratio ſit brevis & crebra. Id. de fide Annæ.

Que la priere ſoit courte, mais fréquente.

Sixiéme Siécle.

Orans & non attendens, clamans tacet. S. Greg. Hom. 37. in Ev.

Celui qui prie ſans attention ſe tait en criant bien haut.

Douziéme Siécle.

Oratio & meditatio ſibi invicem copulantur, & per orationem illuminatur meditatio. Id. ad Sororem.

La priere & la méditation ſont étroitement liées enſemble, la priere eſt comme le flambeau dont la méditation reçoit la lumiere.

Oratio cordis eſt non labiorum. Idem. Ibid.

La priere eſt l'ouvrage du cœur, & non pas ſeulement des lévres.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché ſur ce ſujet.

Le P. Craſſet, ſeconde Partie de la Dévotion à la ſainte Vierge, donne pour pratique de cette dévotion la récitation du Roſaire.

Il ſera fort utile à celui qui voudra travailler ſur ce ſujet de ſe bien pénétrer de ce qu'en dit S. François de Sales, à la fin de ſon Traité de l'introduction à la vie dévote.

L'on trouve dans l'ancienne Traduction de Ro-

driguez quelques instructions sur ce sujet, le soin qu'on a eu de les retrancher de la nouvelle Traduction fait soupçonner qu'elles ne sont pas véritablement de l'Auteur.

Il y a une infinité de Livres qui traitent de ce sujet, comme ils ne contiennent que des instructions familieres & peu propres à la Chaire, nous nous dispenserons de les citer.

L'on peut prendre pour Division d'un Discours sur ce sujet les deux Propositions suivantes : 1°. Que la priere du Rosaire & le culte que l'on rend à Marie dans cette Confrérie est le culte & la priere qui lui est plus agréable : 2°. Dans quels sentimens & avec quelle intention l'on doit réciter cette priere & remplir ce culte afin qu'il soit agreable à Marie.

Pour preuve du premier Point on peut montrer que le culte qu'on lui rend dans cette Confrérie lui est le plus agréable : 1°. Parce que la piété de ceux qui récitent le Rosaire respectent ses plus glorieux titres : 2°. Parce qu'ils reconnoissent son grand pouvoir : 3°. Parce qu'ils célébrent sa sainteté & ses louanges.

Les preuves du second Point peuvent se réduire à trois chefs : 1°. A une haute estime de la personne à qui nous adressons cette priere, & c'est précisément l'idée que nous donne son grand pouvoir : 2°. A une tendre affection pour celle que nous reconnoissons pour notre Mere : 3°. A une ferme confiance d'obtenir d'elle ce que nous lui demandons.

En prenant de ce côté le Sujet du Rosaire, j'avertis que dans tout le Volume l'on trouvera des matériaux surabondans pour le bien remplir ; le travail n'aura d'autres difficultés que de les bien rapprocher, & de semer dans chaque membre quelque chose de la Solemnité du Rosaire.

Les éloges historiques fournissent sur cette ma-

tiere trois réflexions, qui bien conçues peuvent être le fonds d'une belle & solide instruction. Voici le Dessein. Trois choses doivent donner à tous les Chrétiens une haute idée du bonheur de ceux qui sont associés à cette sainte Confrérie : 1°. Le secret de bien prier : 2°. Le moyen de bien vivre : 3°. L'avantage de bien mourir.

On peut aussi appliquer en particulier à la dévotion du Rosaire l'idée & les conditions que les Peres & les Théologiens donnent à la Dévotion prise en général : 1°. La Dévotion en général selon la force & la signification de ce mot, est un dévouement du cœur au service de Dieu qu'on embrasse par une profession publique & déclarée, ce qui la rend un acte de la vertu de Religion qui regarde le culte de Dieu : 2°. La fin de la Dévotion est d'honorer la Divine Majesté par des actes extérieurs qui marquent les sentimens intérieurs que nous avons de sa grandeur & de son excellence : 3°. L'effet de cette même Dévotion est de nous inspirer une ferveur, une promptitude & une fidélité pour nous acquitter régulierement des devoirs de la Religion & de notre état.

Ceux qui voudroient saisir cette idée, ne se repentiroient pas de bien consulter le Traité de la vraie & fausse Dévotion, que nous avons donné dans le second Tome de notre Morale.

Il m'est tombé un Manuscrit dont j'ignore l'Auteur, qui forme sur le Rosaire un très-beau Dessein, & très-facile à remplir. L'Anonyme prend pour Division de son Discours : 1°. Que le Rosaire est une dévotion qui dans sa matiere reconnoît Dieu même pour Auteur ; premier fondement de l'estime que nous en devons faire.

2°. Que le Rosaire est un exercice de piété qui dans sa pratique est très-honorable à Jesus-Christ & à Marie ; second fondement de notre estime.

3°. Que le Rosaire est une occupation sainte qui dans ses effets est très-salutaire aux Chrétiens. En deux mots : tout nous engage à nous ranger sous les étendards de Marie dans la Confrérie du Rosaire : 1°. La dignité de son Auteur que nous devons respecter : 2°. La gloire de Jesus & de Marie qui en sont l'objet : 3°. Nos propres intérêts qui s'y trouvent mêlés : trois puissans motifs qui doivent nous convaincre de l'excellence & des avantages du saint Rosaire.

Premiere Partie. Je le demande, & la raison, je ne dis pas la Religion, ne s'en trouveroit-elle pas offensée ? Peut-on rejetter une dévotion, qui pratiquée dans un esprit de recueillement & d'attention aux principaux Mysteres de notre Religion, renferme tant de moyens d'attirer les graces, de nourrir la piété & de parvenir à la gloire ? Peut-on en examiner la matiere sans reconnoître que Dieu même en est l'Auteur.

Seconde Partie. Il faut convenir que de toutes les dévotions reçues dans l'Eglise, il en est peu dont la pratique rende un culte plus religieux & plus raisonnable à Jesus-Christ : comment cela ? 1°. Par rapport à l'adoration, c'est-à-dire, aux profonds hommages que tout Chrétien doit rendre à Jesus-Christ dans tous ses Mysteres : 2°. A l'union qui n'est autre chose qu'un saint empressement de l'ame fidele à contracter avec cet aimable Sauveur, cet Auteur & ce Consommateur de notre salut, une alliance indissoluble : 3°. A la coopération, c'est ce que j'appelle une application sérieuse à former dans notre conduite, à retracer dans nos mœurs tout ce que Jesus-Christ a enseigné par sa doctrine & ses exemples, c'est ce que l'on peut bien nommer l'ame & l'essentiel du Rosaire.

Troisiéme Partie. Entre les merveilles qu'on peut appeller après S. Bernard, les merveilles de la main du Tout-puissant, il en est trois qui méritent ce titre

par excellence : l'union hypoſtatique de la nature Divine avec la nature humaine dans l'Incarnation du Verbe : l'union de la qualité de Mere avec celle de Vierge dans la fécondité de Marie : l'union des lumieres de la Foi avec l'eſprit de l'homme dans la Religion Chrétienne. Conſidérons, pourſuit ce dévot Pere, le don ineſtimable que nous avons reçu dans la premiere alliance ; dans la ſeconde, par le miniſtere de quelle créature nous l'avons reçu ; dans la troiſiéme, pourquoi nous l'avons reçu. Ce don ineſtimable, c'eſt Jeſus-Chriſt lui-même, c'eſt par le miniſtere de Marie que nous l'avons reçu, c'eſt pour notre ſalut qu'il nous a été donné. Si Jeſus-Chriſt eſt donc le don ineſtimable, & le fruit du chaſte ſein de Marie, n'eſt-il pas juſte de conclure auſſi après S. Bernard, que c'eſt par ſon entremiſe que toutes les autres graces nous ſont accordées ? Si Jeſus-Chriſt eſt le véritable Chef de l'Egliſe ne pouvons-nous pas regarder Marie comme une puiſſante Avocate, par les prieres de laquelle ſe diſtribue cet eſprit de vie, de force, de grace, de ſainteté, qui doit animer tous les membres de ce Corps myſtique.

Le P. Nicolas de Dijon, Capucin, a un Diſcours ſur cette matiere qui n'eſt pas mal pris.

Les PP. Texier & Oudry n'ont pas non plus oublié ce ſujet.

L'Auteur des Litanies de Notre-Dame de Lorette fournit auſſi quelque choſe ſur cette matiere.

DIVERSES COMPILATIONS sur la Fête du Rosaire.

Ce que c'est que le Rosaire.

LE Rosaire est une Couronne mystérieuse composée en partie des mêmes paroles que l'Ange prononça dans cette glorieuse Ambassade adressée a la sainte Vierge, & entremêlée de la priere que le Sauveur du monde enseigna lui-même à ses Apôtres, pour être le modele de toutes les autres que nous pouvons adresser à Dieu. On sçait de plus, que le nombre en est mistérieux, & qu'étant marqué par des signes extérieurs qui servent à soulager la mémoire, il fait comme un cercle & une couronne qu'on présente à Marie pour l'honorer; ce qui fait que la pieuse simplicité des premiers Approbateurs, d'un Culte si religieux, lui a donné le nom de Rosaire, comme si c'étoit une Couronne de roses qu'on présentât à cette Reine du Ciel, selon la coutume de ce temps-là d'honorer, par ces sortes de présens, les personnes distinguées : il faut remarquer, qu'il y a cette différence, entre le Rosaire & le Chapelet, que le premier est composé d'un plus grand nombre de Salutations Angéliques, & d'Oraisons Dominicales; & que le Chapelet n'est que la troisiéme partie du Rosaire. Pour ce qui est du détail & de la maniere dont il faut réciter cette auguste Priere, comme chacun en est assez instruit, la dignité & la majesté de la Chaire dispense assez un Prédicateur de s'étendre sur ces particularités qui demandent une Instruction plus familiere.

Luc. 1. 28. Réflexions sur chaque parole de la

Ave Maria. Je vous salue Marie. Marie, ah! que ce nom est doux! Qu'il est agréable! Qu'il est terrible au Démon! Qu'il est salutaire aux pécheurs! Il veut dire, *Dame de l'univers*, parce que vous

Salutation Angélique. *Je vous salue Marie.*

êtes la Mere du souverain Roi du Ciel & de la terre; & c'est en cette qualité que nous vous saluons : vous êtes cette brillante Aurore qui avez éclairé, par votre Fils, toutes les Nations du monde qui étoient plongées dans les ténébres de l'infidélité. Répandez sur nous, Vierge sainte, quelques rayons de cette lumiere, qu'elle nous conduise & nous guide durant le cours de notre vie.

Vous êtes pleine de grace. Idem. Ibid.

Gratiâ plena. Vous êtes pleine de graces, car vous les possédez toutes dans un souverain dégré, vous en avez été remplie en votre Conception, pénétrée dans votre Annonciation, comblée en votre Assomption; & vous êtes maintenant une source, ou plutôt une abîme de graces, où tous les hommes puisent les secours qui leur sont nécessaires. C'est de votre plénitude surabondante que nous espérons que vous repandrez sur nous celles que vous sçavez nous être les plus nécessaires.

Le Seigneur est avec vous. Idem. Ibid.

Dominus tecum. Le Seigneur est avec vous, comme avec sa Fille, comme avec sa Mere, comme avec son Epouse: il est avec vous, non-seulement, comme dans le reste des créatures, par essence, par présence, par puissance; mais encore d'une façon qui vous est propre & singuliere. Le Pere est avec vous pour vous donner la vie; le Fils est avec vous pour la recevoir de vous; le Saint Esprit est avec vous pour vous rendre féconde. Le Pere vous communique sa puissance, le Fils sa sagesse, le Saint Esprit son amour. O Vierge sainte! qu'une tendre dévotion m'unisse toujours à vous; mettez-moi sous votre puissante protection.

Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Idem. Ibid.

Benedicta tu in mulieribus. Vous êtes benie entre toutes les femmes, qui ont été, qui sont & qui seront à jamais benie, pour avoir été preservée du péché originel, benie pour avoir conçu un Dieu homme par l'opération du S. Esprit, pour l'avoir porté sans travail, & enfanté sans douleur, benie pour être morte par un violent effort de l'amour de Dieu,

benie

benie enfin, pour être enlevée en corps & en ame au plus haut des Cieux, où les Anges & les hommes vous beniſſent & vous appellent bienheureuſe.

Et benedictus fructus ventris tui. Et le fruit de vos entrailles eſt beni. Jeſus-Chriſt, Fils de Dieu, que tous les Prophetes ont beni avant ſon Incarnation. Les Anges à ſa Naiſſance, Siméon & Anne dans le Temple, les enfans hébreux lorſqu'il entroit dans Jeruſalem! Heureuſes les entrailles qui ont porté ce Fruit de bénédiction! Heureuſes les mammelles qui l'ont nourri : c'eſt par vous, glorieuſe Vierge, que Dieu nous l'a donné ; vous êtes l'arbre de vie qui l'avez porté, & c'eſt par vous que nous le poſſéderons dans le Ciel.

Le fruit de vos entrailles eſt béni. Idem. Ibid.

Sancta Maria, Mater Dei. Sainte Marie, Mere de Dieu. Marie eſt ſainte, elle eſt donc agréable au Dieu de toute ſainteté ; elle eſt Mere de Dieu, elle eſt donc auſſi Mere des hommes. O Mere de Dieu! Souvenez-vous que je ſuis votre enfant quoiqu'indigne, & ne laiſſez pas périr celui pour qui votre Fils à bien voulu mourir : ſouffrez que je m'écrie avec un de vos plus fidéles Serviteurs : *O benedicta inventrix gratiæ, genitrix vitæ, Mater ſalutis, per te acceſſum habeamus ad Filium ut per te nos ſuſcipiat qui per te datus eſt nobis.* O Benie, &c.

Sainte Marie, Mere de Dieu.

D. Bern. Serm. 2. de Adventu.

Ora pro nobis peccatoribus. Priez pour nous, pauvres pécheurs chargés de crimes ; nous nous adreſſons à vous, vous êtes notre Reine, notre Mere, notre Médiatrice & notre Avocate, vous pouvez tout auprès de votre Fils : *Domina noſtra, Mediatrix noſtra, Advocata noſtra, tuo filio nos commenda, tuo filio nos reconcilia, tuo filio nos repreſenta.* Il eſt vrai que nous ſommes pécheurs ; mais ſans les pécheurs ſeriez-vous Mere de Dieu ; pourriez-vous haïr ceux que votre Fils a aimés & pour leſquels il eſt mort? Vous êtes Mere de grace & de miſéricorde pour les pécheurs : il vous eſt plus honorable

Priez pour nous.

D. Bern. loc. ſup. cit.

d'être Reine de miséricorde, que d'être Reine de gloire, priez donc pour nous pauvres pécheurs.

Maintenant & à l'heure de notre mort.

Nunc & in horâ mortis nostræ : Maintenant & à l'heure de notre mort. Eûmes-nous jamais, Vierge sainte, plus besoin de secours ? Environnés de dangers, hélas ! nous marchons dans les ténébres & dans des sentiers bordés de mille précipices, prêtez-donc votre secours. Maintenant, *nunc* : mais surtout ne nous le refusez pas à l'heure de notre mort : *Et in horâ mortis.* Heure terrible ! Heure funeste ! qui sera la derniere de toutes nos heures, & par conséquent, l'heure après laquelle nous ne pourrons plus rien pour le Salut ; heure où nous serons plus fortement tentés ; heure enfin, où nous n'aurons que vous, Vierge sainte, pour nous défendre contre les attaques de nos ennemis ; assistez, je vous conjure, à la mienne, préservez-moi des artifices du tentateur, fortifiez-moi contre ses attaques, obtenez-moi enfin la grace de la persévérance dans le bien, afin que je puisse vous voir, vous benir & vous aimer avec votre Fils, notre commun Sauveur, dans tous les siécles des siécles. Ainsi soit-il. *Cette paraphrase, en grande partie, est extraite du P. Crasset, deuxiéme Partie de la Dévotion, Traité sixiéme.*

Blasphêmes des hérétiques contre la Salutation Angélique. Foiblesse de leurs objections.

Le grand saint Dominique reçut cette dévotion du Rosaire de la très-sainte Vierge, pour la destruction de l'héresie des Albigeois, qui persécutoient cruellement l'Eglise ; aussi fut-elle reçue de tous les Catholiques avec ardeur, & devint en peu de temps, une marque de Religion qui les distinguoit des Hérétiques ; & c'est pour cela que tous les ennemis de l'Eglise, depuis ce tems-là, se sont déchaînés contr'elle : une multitude d'Héresiarques, & sur-tout, Calvin, ont fait leurs efforts pour décrier l'usage de cette Priere. Les uns, par de sacriléges railleries, les autres, par des motifs apparens de Religion ; si on leur demande la raison de leur déchaîne-

Calvin de Annunt. in Luc. & in Harmon. Evang.

ment contre cette Institution sainte : ils répondent, que c'est 1°. Parce que nous y répétons la Salutation Angélique. 2°. Parce que nous la récitons plusieurs fois. 3°. Parce que nous prions par compte. 4°. Parce que nous nous servons d'un certain nombre de grains pour prier, qu'ils appellent charmes & sortiléges. Voyons en peu de mots la foiblesse des Objections, il nous est facile d'y répondre.

Reponse à la premiere objection.

Quoi de plus déraisonnable que la premiere plainte de nos Hérésiarques ? Qu'y a-t-il de suspect dans le Rosaire ? puisqu'il est composé des paroles des saintes Ecritures qu'ils ont comme nous entre leurs mains ; sçavoir de l'Oraison Dominicale & de la Salutation Angélique, dont une partie a été prononcée par l'Ange, l'autre par Elisabeth, inspirée de l'Esprit saint ; & la troisiéme, proposée par l'Eglise, notre Mere commune, qui au nom de tous ses enfans, prie Marie d'intercéder pour nous, maintenant & à l'heure de notre mort. Y a-t-il rien dans tout cela qui approche du charme, & qui ressente le sortilége ? Et n'est-ce pas un blasphême horrible de qualifier ainsi une Priere qui nous est transmise, d'une part, de Dieu même, & d'un autre côté, de l'Eglise entiere ?

Reponse à la seconde objection.

L'autre plainte que forment nos Adversaires, est, que nous répétons trop souvent la Salutation Angélique : les bonnes choses doivent être réitérées ; est-ce un mal d'appeller Dieu trois fois Saint comme font les Anges ? David est-il blâmable d'avoir répété tant de fois ces vers interculaires ? *Confitemini Domino quoniam bonus, &c.* A-t-il mal fait d'avoir répété dans le Pseaume 118e. jusqu'à cent soixante & seize fois le nom de Loi & de Commandement de Dieu ? Jesus-Christ lui-même, notre souverain Modele, peut-il être accusé d'avoir donné dans la supposition, pour avoir fait trois heures durant la même Priere dans le Jardin de Gethsémani ? *Ps. 105. 1.*

Reponſe à la troiſiéme & quatriéme objections.

Je paſſe à une autre plainte que forment nos Héréſiarques, qui n'eſt pas moins injuſte que les précédentes. Ils nous blâment de ce que nous prions par compte & avec de certains grains deſquels nos Roſaires ſont compoſés; je pourrois leur dire, que l'Egliſe ne nous oblige point à ces Dévotions qui ſont libres & volontaires : mais, quand elle nous y obligeroit, peut-on nous faire un crime de ce que nous nous preſcrivons un certain nombre de Prieres? Si cela eſt, il faut réprouver toute l'Ecriture-Sainte, car elle eſt toute remplie de nombres myſtérieux, comme le remarque ſaint Auguſtin; venons à ces marques qui choquent ſi fort & ſi injuſtement nos Adverſaires, eſt-ce une choſe nouvelle dans l'Egliſe de prier de la ſorte? J'avoue que ſaint Dominique eſt Inſtituteur du Roſaire; mais du moins faut il convenir, que long-temps avant lui, les Fidéles ſe ſervoient de quelques marques pour déterminer le nombre de leurs Prieres, comme Palladius nous le témoigne. Quelque conteſtation qu'il y ait ſur l'origine de cette Dévotion; il eſt conſtant que c'eſt une ſainte pratique de réciter ſouvent l'Oraiſon Dominicale & la Salutation Angélique, pour remercier Jeſus-Chriſt des biens que nous avons reçus de lui, & honorer les années que ſa ſainte Mere a vêcu. L'Approbation des Papes, les Indulgences qu'ils ont accordées, les miracles que Dieu a faits, & la dévotion générale de tous les Fideles montrent que cette pratique eſt ſainte, & condamne d'impiété ceux qui oſent la blâmer.

Je ne dirai rien ici de l'Oraiſon Dominicale qui fait partie du Roſaire, on ſçait que l'on ne peut faire une priere plus agréable au Sauveur; nous avons donné une explication de tout ce qu'elle contient dans notre ſixiéme Volume de Morale.

A Dieu ne plaise que je veuille établir ici votre piété envers la Ste Vierge sur des fondemens fabuleux. L'Apôtre S. Paul nous apprend qu'on ne peut sans prévarication suivre & respecter la crédulité des peuples lorsqu'elle s'attache à la bagatelle ; encore moins est-il permis d'en abuser pour les engager dans des dévotions vaines & puériles, ce seroit, dit le grand Apôtre, tenir une conduite toute contraire à la solide & à la véritable piété : *Ineptas autem & aniles fabulas devita, exerce autem te ipsum ad pietatem.* On ne peut m'accuser de cette indiscrétion lorsque j'entreprens de vous convaincre de l'excellence d'un exercice aussi saint en lui-même que l'est celui du Rosaire. Quiconque a une Foi éclairée, & qui ne tient à Dieu que par un pur amour de sa Loi, sçaura toujours bien distinguer le vrai d'avec le faux ; & en même-temps ne négligeant rien de tous les moyens qui peuvent l'aider dans la grande affaire de son salut, il fera toujours un juste discernement de ceux qui sont les plus propres pour l'opérer efficacement. *Manuscrit anonyme & moderne.*

La dévotion du Rosaire est une dévotion solidement appuyée.

I. Tim. 4. 7.

Le Rosaire est composé de cette excellente priere qu'un Dieu fait homme nous a lui-même dictée, joignez-y de plus ces belles paroles de l'Ange qu'on peut appeller l'Evangéliste des grandeurs de Marie ; j'ai trop peu dit, l'attribuant dans cette occasion à cet Esprit bienheureux, que la seule exécution des ordres du Seigneur ne le regardant que comme l'organe & le ministre des volontés de son Maître ; je devois plutôt dire que c'est l'adorable Trinité elle-même qui fournit les nobles expressions dont l'Ange se sert pour porter à Marie la nouvelle de sa divine Maternité. Si sainte Elisabeth éleve sa voix dans la visite que lui rend Marie pour publier son bonheur, pour reconnoître que le fruit qu'elle porte dans son chaste sein est beni, & doit être la source de toutes les bénédictions. Si l'Eglise ajoûte à l'éloge d'Elisabeth une courte Priere, dans laquelle elle expose les

Il ne faut que consulter les prieres qui composent le Rosaire, pour nous rendre cette dévotion respectable.

besoins de ses enfans ; je dis que ces nouveaux Evangélistes des Grandeurs de Marie sont inspirés d'enhaut : oui, c'est Dieu qui parle par la bouche de sainte Elisabeth ; c'est de Dieu même que l'Eglise est instruite dans les honneurs qu'elle rend à Marie. Ainsi, je ne fais aucune difficulté de dire qu'il est Auteur de la Salutation Angélique, aussi-bien que de l'Oraison Dominicale. *Le même.*

La fréquente répétition que l'on fait des mêmes prieres n'a rien qui doive révolter un cœur chrétien.

Pour vous faire bien sentir l'excellence du saint Rosaire, je m'arrête à cette fréquente répétition des mêmes Prieres qui le composent ; & c'est ici où je ne puis trop déplorer la malignité des Hérétiques de nos jours : le dirai-je même, l'injustice de certains Chrétiens, très-indévots à Marie ; qui ne pouvant, à la vérité, blâmer en soi-même la matiere d'un si saint exercice, tâchent cependant de donner un tour ridicule à cette religieuse coutume de réciter tant de fois les mêmes prieres. Que sert, nous disent-ils, cette ennuyeuse redite, cette multiplication gênante des mêmes prieres ? Quelle peine à épuiser cette longue suite de petits grains dont le Rosaire est composé ? Quels avantages trouve-t-on dans le nombre fixe & déterminé de l'Oraison Dominicale & de la Salutation Angélique ? N'est-ce pas une superstition populaire, une invention humaine de prier ainsi Dieu par compte ? N'est-il pas hors de saison de congratuler Marie sur un Mystere qui s'est accompli en elle il y a tant de temps ? *Le même.*

Réponse aux vains raisonnemens de l'Hérétique & du mauvais Catholique. *Apoc.* 4. 8.

Vous qui pensez & qui parlez de la sorte, puissiez-vous reconnoître aujourd'hui le ridicule & l'absurdité d'un si foible raisonnement. Car ne suis-je pas en droit de vous demander pourquoi les bienheureux dans le Ciel n'ont point d'autre occupation que de louer sans cesse l'Auteur de leur félicité par cette louange réitérée de sa Sainteté ? *Sanctus, Sanctus, Sanctus.* De quoi auroit-il servi au Prophète Elie d'étendre les membres de son corps pleins de vie & de santé sur ceux de l'enfant mort de la veuve de

Sarepta, & de joindre à cette action myſtérieuſe une même priere qu'il répéta juſqu'à trois fois ? Quel avantage le Roi Prophéte ſe promettoit-il de cette pieuſe coutume qu'il avoit de louer Dieu ſept fois le jour ? Direz-vous que les uns & les autres peuvent être accuſés de ſuperſtition, parce qu'ils prioient ainſi Dieu par compte ? Le Roi Prophéte n'avoit-il pas nourri & entretenu dans ſon cœur un amour conſtant, ſincere, invariable de la ſainteté & de la juſtice de Dieu, par la méditation continuelle de ſa Loi ? Le Prophéte Elie n'a-t-il pas ranimé ce petit cadavre par l'attouchement de ſon corps, & plus encore par la force d'une même priere qu'il répétoit chaque fois avec plus de ferveur ? Pourquoi Dieu même dans l'ancienne Loi preſcrivant à ſon peuple les cérémonies de ſon culte, ordonnoit-il qu'il y eût un certain nombre de lampes devant l'Arche d'alliance, douze pains qui fuſſent ſur la même table ?

Continuation du même ſujet.

Que j'aurois de belles choſes à vous dire, ſi c'étoit mon deſſein de vous donner l'explication de ces myſtérieuſes figures, ou de vous faire voir les rapports myſtérieux qu'elles ont avec les verités de la Loi nouvelle. Il eſt donc vrai de dire que le nombre fixe de ces lampes, de ces pains offerts en ſacrifice, que ces actions myſtérieuſes des Prophétes n'avoient rien en elles de ſuperſtitieux. Tout ayant été autoriſé par Dieu même, incapable d'autoriſer aucune ſuperſtition ; de là, par une conſéquence juſte & naturelle, je conclus que cette fréquente répétition des mêmes prieres dont le Roſaire eſt compoſé, le met par-là à couvert de ces injuſtes reproches & de ces malignes critiques. Cet ordre même qu'on obſerve en le récitant eſt un caractere des œuvres de Dieu, qui lui-même a toujours réglé & diſpoſé toutes choſes avec ordre & ſageſſe, par poids & par meſure. Si la priere eſt un acte de religion, pourquoi taxer de ſuperſtition ceux qui réiterent ſouvent cet acte ? S'il eſt louable de s'adreſſer à Dieu dans ſes beſoins, pour-

quoi ne le feroit-il pas de recourir à sa bonté par les mêmes instances & avec les mêmes prieres ? Cette sainte importunité qu'on lui fait dans la priere peut-elle lui être désagréable ? Jesus-Christ ne montre-t-il pas dans l'Evangile par deux paraboles, qu'on ne lui fait jamais plus de peine que quand on le force de refuser ses graces par un défaut de persévérance dans la priere ? Si une seule hostie, un seul sacrifice est capable de l'appaiser, que ne feront point des offrandes réitérées & plusieurs sacrifices ? *Le même.*

Réciter souvent la Salutation Angélique, c'est montrer à Marie qu'on prend part à son bonheur.

Par la fréquente récitation de la Salutation Angélique, nous marquons à la sainte Vierge la joie que nous recevons de son bonheur, & la part que nous prenons à son élévation. Car c'est particulierement pour ce sujet que cette dévotion est instituée, afin de lui marquer les sentimens de notre cœur par ce culte extérieur que nous lui rendons, & c'est même ce que signifie ce mot *Ave* par où nous commençons, & qui a donné le nom à cette priere ; de maniere que c'est la féliciter par-là de la dignité où elle a été élevée, des graces dont elle a été comblée, & par une espece d'acclamation nous vérifions ce qu'elle dit elle-même peu de temps après : Que toutes les Nations l'appelleroient bienheureuse. Ce grand Mystere est passé à la vérité, mais le fruit qui nous en revient s'étend dans tous les siécles ; desorte que comme notre intérêt est confondu avec le sien, nous éternisons aussi par cette priere la reconnoissance du bonheur qu'elle nous a procuré. *Le P. Oudry, Sermon sur le Rosaire.*

Comme Marie ne cesse point de nous prêter secours, nous ne devons pas non plus nous

Que les Chrétiens ne se lassent donc point d'adresser à Marie cette priere, ou plutôt qu'ils ne cessent point de la répéter, puisqu'elle ne se lasse jamais de l'entendre, & qu'elle n'a gueres moins d'intérêt de nous secourir que nous en avons d'avoir recours à elle. Oui, Vierge très-sainte, nous avons sans cesse besoin de votre interceſſion durant cette vie, attaqués de mille tentations, environnés d'ennemis dan-

gereux, prêts à succomber à chaque pas, & le moyen de soutenir tant d'assauts, d'éviter tant d'embuches, &c. sans une aussi puissante protection que la vôtre. Peut-on trop souvent la réclamer ? Peut-on même, sans une négligence criminelle ne pas avoir recours à cet azile, particulierement à cette heure critique qui doit décider de notre éternité ? A cette heure terrible où nous avons tout à craindre de nous-mêmes & rien à espérer que de la miséricorde de Dieu ; à cette heure, &c. hélas ! dans cet abandon de toutes les créatures, ce sera vous, très-sainte Mere de Dieu, qui serez mon réfuge, mon espérance & ma derniere ressource : *Nunc & in hora mortis.* Ne me refusez pas cette protection que vous accordez à ceux qui sont fidéles à votre service : je n'ose, à la vérité, me flatter de ce titre, mais je ne laisserai pas, dans le dessein que j'ai eu de le mériter, de l'opposer à tous les efforts les plus pressans de mes ennemis. *Le même.*

laisser de lui adresser la priere qui lui est la plus agréable.

Je me persuade, chers Confreres, que quand vous vous assemblez pour réciter le Rosaire, vous souhaiteriez que toutes les créatures fussent changées en autant de voix pour célébrer les louanges de Dieu & le remercier de ses bienfaits ; mais comme la chose est impossible, vous vous chargez de leur reconnoissance en vous engageant dans une Société qui lui rend, par état, de pieux devoirs, & dont la principale fin est de prier Dieu par Jesus-Christ, & Jesus-Christ par Marie. Si des impies s'assemblent pour blasphémer son saint Nom, vous vous assemblez pour le benir : si des bouches sacriléges s'ouvrent pour déshonorer Jesus-Christ & sa très-sainte Mere, vous formez un autre parti pour les venger de ces outrages. *Extrait des Eloges Historiques.*

Les Confreres du Rosaire se chargent de louer & de remercier Dieu pour toutes les Créatures.

L'Histoire de l'Eglise nous apprend que sur la fin du douziéme siécle, il s'éleva une Secte pernicieuse d'Hérétiques * capables de renverser les plus solides fon-

L'origine de la Dévotion du

* Les Albigeois.

Rosaire, & pourquoi elle a été instituée.

demens de la Foi ; si Jesus-Christ, qui ne l'abanna jamais ne nous avoit assuré qu'elle demeurera toujours ferme & inébranlable, comme un rocher au milieu des vagues écumantes de l'erreur & du schisme qui viennent l'attaquer, entre mille erreurs détestables dont les infâmes Albigeois tâchoient d'infecter les Provinces méridionnales de notre France : il s'en est trouvé qui en vouloient sur-tout aux justes & religieux honneurs que les Fidéles rendent à Marie comme Mere de Dieu. Quelles horribles impostures n'inventerent-ils pas pour détruire les sentimens de l'Eglise sur sa pureté virginale ? N'assuroient-ils pas que Marie avoit eu commerce avec un homme comme les autres femmes ? N'insultoient-ils pas à J. C. même ? Enfin, ne déshonoroient-ils pas nos Sanctuaires par des turpitudes & des infamies, que la dignité de la Chaire m'empêche de nommer ?

Suite du même sujet

Qui osera attaquer ce monstre d'impiété ? Qui sera le défenseur de l'Eglise ? Qui aura assez de zéle pour donner la mort à cette Hydre naissante ? Levez-vous, Dominique, pour la cause de Jesus-Christ & de sa sainte Mere. Oui, ce glorieux Patriarche d'un Ordre si célébre dans l'Eglise par sa doctrine, si respectable par sa piété ; c'est lui-même qui, comme un autre David, sans autres armes que celles d'une dévotion solide envers la sainte Vierge, vient terrasser ce Goliath armé, ce Géant présomptueux, qui se promettoit la victoire sur le Peuple de Dieu ; armé du glaive de la sainte Parole, se mettant en même-temps sous la protection de Marie ; muni de ses puissans secours, en même-tems qu'il prêche la Croisade contre les Hérétiques, il anime tous les Fidéles à la pratique du Rosaire. Il a la consolation de trouver dans chacun une inclination singuliere à honorer Marie par cet exercice de piété ; ainsi les excite-t-il à épouser la querelle de Jesus-Christ & de sa très-sainte Mere, dans l'espérance, que par ce pieux exercice, toute la face de ces Pro-

vinces se renouvellera : sa confiance ne fut pas vaine.

Continuation du même sujet.

En effet, quel heureux succès n'eut-il point ? tandis que Dominique, comme un autre Moïse, leve les mains au Ciel, Simon, Comte de Monfort, comme un autre Josué, défait les Amalécites dans la plaine, tandis qu'une multitude d'ames fidelles & devotes s'occupent au saint exercice du Rosaire, plus de cent mille hommes sont mis en déroute par les Soldats Chrétiens, quoique de beaucoup inférieurs en nombre. Telle fut la decadence & la fin tragique de cette Secte malheureuse ! Toute sa fureur se brisa contre ce terme fatal que la main du Seigneur lui avoit marqué. Ajoûterai-je ici, que les mêmes prodiges se sont renouvellés dans la fameuse Victoire que les Catholiques remporterent sur les Vaisseaux Ottomans dans la bataille de Lépanthe, que le nombre des Croisés fut moins l'instrument de ces heureux succès, que les ferventes prieres des Catholiques assemblés alors pour réciter le saint Rosaire. O surprenantes victoires ! ô glorieux témoignage rendu à la Vérité, à la force & à la puissance du Rosaire ! N'est-ce pas ce que nous apprend l'institution de cette Fête, qui est comme un monument éternel de reconnoissance pour rendre graces à Dieu des faveurs qu'il a accordées à l'intercession de Marie ? Mais n'étoit-il pas à propos que l'on consacrât un jour particulier dans l'année, pour perpétuer, parmi les fidéles serviteurs de Marie, le devoir d'une si juste reconnoissance ? *Manuscrit ancien & moderne.*

Bataille de Lépanthe.

Le Rosaire, dans ses commencemens récité dans des sentimens de Religion & de Foi, attira sur les Peuples tant de graces & de bénédictions du Ciel, qu'on ne voyoit par-tout que changement de vie, conversion de mœurs, pénitence si fervente, qu'on auroit pris ceux qui s'engageoient dans cette pieuse Association, plutôt pour des Anges que pour des hommes ; comment cela ? C'est que les Aggrégés au Rosaire entroient avec Marie, par leurs senti-

Le fruit prodigieux que produisit dans son berceau la Dévotion du Rosaire.

mens, dans tout l'esprit de l'Association des Mysteres de cette Bienheureuse Vierge. Tantôt on les voyoit remplis de consolations divines dans la méditation des Mysteres de joie, renoncer avec courage à toutes celles du monde; tantôt on les voyoit baignés de larmes & l'ame pénétrée de componction dans la méditation des Mystere de douleur, souffrir avec résignation toutes celles de la vie; tantôt enfin, on les voyoit un esprit si tranquille & un visage si serein dans la Méditation des Mysteres de gloire, qu'ils sembloient ne plus tenir à la terre & disputer de félicité avec les Bienheureux. Mais ce qui frappe le plus encore, c'est que ces effets du Rosaire étoient si visibles, qu'on distinguoit, par la bonne vie, ceux qui étoient de la Confrérie, d'avec ceux qui n'en étoient point; comme Tertulien remarque qu'on distinguoit les premiers Chrétiens d'avec les Gentils, par la charité. *Le P. Nicolas de Dijon, Capucin, Discours sur le Rosaire.*

C'est une illusion de croire qu'on satisfait aux obligations de la Dévotion du Rosaire, en s'en tenant simplement à la récitation des prieres qu'elle ordonne.

Une illusion aussi pernicieuse dans ses conséquences, qu'elle est ordinaire, dans les siécles ou nous vivons, a altéré dans la plûpart des Associés du Rosaire, les prix de la vraie Dévotion; car il y en a qui se contentent de leurs bonnes intentions & de leurs pieux désirs, à forcer de demander par un murmure habituel de livres des vertus qu'ils se soucient peu d'acquérir, ils croïent les avoir acquises, sous prétexte que leur nom est écrit dans les Régistres d'une Confrérie, ils se flattent qu'il est déja dans le Livre de Vie; pour avoir suivi une Procession, ils s'imaginent que leurs cœurs suit de même-Dieu & Marie, ils le prient, chantent ses Louanges & celles de sa Sainte Mere, ils trouvent même du goût dans ces pratiques sans se mettre en peine d'imiter de si excellens Modeles: semblables à ces Juifs qui s'écrioient, le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur: *Templum Domini, Templum Domini*; & qui ne faisoient rien moins que les Com-

Jerem. 7.4.

mandemens du Dieu du Temple. *Eloges Hiſtoriques.*

La dignité de Mere de Dieu doit occuper les Confreres dans la récitation du Roſaire.

Ne doit-on pas proportionner le reſpect à la qualité des perſonnes ? Ceci poſé, les Aſſociés au Saint Roſaire doivent penſer que celle à qui ils adreſſent leurs vœux, eſt la Mere de Dieu, la Reine du Ciel, la Réparatrice des hommes ? Quelle eſtime donc, & quelle haute opinion ne devez-vous pas avoir vous qui n'êtes Aſſociés que pour relever le mérite de Marie que Dieu a comblée de graces pour ſoutenir ce haut rang de Mere de Dieu, & qu'il a enſuite rendu digne du culte & de la vénération de tous les Peuples ; que ſi ce ſentiment doit-être commun à toutes les pratiques de Dévotion que la Pieté des fidéles a imaginé, pour l'adorer ne ſera-t-il pas indiſpenſable dans cette priere qui rappelle le ſouvenir du choix que Dieu à fait d'elle & du rang où il l'a élevée par ce choix ? Si l'on doit jamais marquer l'eſtime que l'on fait d'une perſonne, n'eſt-ce pas dans l'honneur qu'on lui rend & dans l'éloge que l'on fait des avantages qu'elle poſſéde. *Ancien Manuſcrit anonime.*

Illuſion de bien des Chrétiens au ſujet de leur Aſſociation dans les Confréries.

L'Eſprit d'irréligion dans nôtre ſiécle a altéré dans la plûpart des Chrétiens l'eſprit de la vraie & ſolide pieté ? En effet, on trouve une multitude de prétendus Chrétiens qui ſe piquent d'être rigides obſervateurs de cent pratiques ſurnuméraires, & qui négligent ſans ſcrupule celles qui ſont néceſſaires au ſalut, un jour paſſé dans l'oubli du Chapelet les inquiéte, leur vie écoulée dans les déſordres du ſiécle les laiſſe ſans remords, ils s'embaraſſent ſur l'acceſſoire de la pieté, & ils en négligent le principal ; faites de tels Confréres le jugement qu'il vous plaira, pour moi je dis & je ne le dis qu'après le grand Apôtre, qu'on ne peut-être juſtifié, & ſe promettre le ſalut qu'en imitant J. C. & ſa Sainte Mere. Chercher dans une Confrérie d'autres voies de ſanctification c'eſt ſe tromper, s'impoſer d'autres devoirs que ceux-là, c'eſt ſe faire une religion idéale. C'eſt

dans l'Imitation de la vie de J. C. que consiste toute l'œconomie de la vie Chrétienne ; si vous y ajoûtez les pratiques d'une Confrérie, il faut que ce soit sans préjudice de l'essentiel. *Travaillé sur divers Auteurs anciens.*

Une chose à observer, c'est que quand on prie Marie dans les dispositions requises, l'on peut être sûr, en quelque sorte, d'obtenir ce qu'on demande.

Vous tous qui marchez dans la voie droite, sçachez que c'est à la protection de Marie que vous en êtes redevables, & certes examinez de près les choses; lui avez vous jamais demandé de vous obtenir quelque grace, que vous ne l'ayez reçûe, l'avez vous invoquée dans vos besoins, sans ressentir les effets & les faveurs de sa puissante protection. Combien de fois après tous les soins d'un Directeur sage & prudent, après les vives & pathétiques exortations d'un Prédicateur rempli de zéle, toujours cependant dans la foiblesse, dans l'inquiétude, près même de succomber à la tentation, avez vous trouvé dans le secours de son intercession de nouvelles forces, qui vous ont rendus Supérieurs à tous les artifices de votre ennemi ; combien d'entre-vous y ont recouvré la paix de l'ame, la tranquillité du cœur, le repos de l'esprit que rien n'avoit pû leur rendre. Hélas ! que seriez-vous devenus si Marie ne vous avoit assisté ? Rappellez s'il est possible dans votre mémoire, toutes les graces qu'elle vous a obtenuës, ces rudes combats de la chair avec l'esprit qui se sont passés en vous, les Victoires que vous avez remportées, les bons mouvemens, les saintes dispositions que vous avez conçuës ; je dis même les péchés que vous avez commis ; que rien n'échappe à votre souvenir, afin que rien ne soit dérobé à votre reconnoissance : alors pénétré de gratitude envers Marie, écriez-vous, Vierge Sainte, nous vous rendrons en ce jour mille actions de graces, qu'il soit pour vous un jour de triomphe sur la terre comme dans le Ciel, nous vous offrons nos louanges & nos prieres, reconnoissez pour vos enfans ceux qui vous honorent comme leur Mere & leur Bienfaitrice, sup-

pléez auprès de J. C. votre Fils, par l'excellence de vos adorations, à la foibleſſe & à l'imperfection des nôtres, agréez les Vœux que nous vous offrons, Vierge Sainte, ils partent d'un cœur tout dévoué à votre ſervice, & d'autant plus touché de vos bienfaits que vous les avez prodigués à notre égard. *Manuſcrit anonime un peu changé.*

Quel a été le but de l'Inſtitution du Roſaire, & quel bien il procure à ceux qui le récitent avec piété.

Le deſſein des Souverains Pontifes qui ont inſtitué le Roſaire, a été Chrétien, que vous accompagnaſſiez J. C. dans les principaux Myſtères, & pour vous rendre cette pratique plus facile, elle les a partagé en trois Claſſes différentes, elle donne le Myſtère joyeux, à ceux qui répréſentent le Sauveur dans le Myſtère de ſon Incarnation, dans ſon état d'Enfance; elle appelle Myſtère douloureux, ceux qui l'expoſent à vos yeux expiant vos péchés par ſes ſouffrances & par ſes humiliations; enfin, les cinq derniers qui comprennent ſa Réſurrection, ſon Aſcenſion, la deſcente du St Eſprit ſur les Apôtres, l'Aſſomption glorieuſe de ſa Très-Sainte Mere, ſon Couronnement dans le Ciel; voilà ce quelle appelle les Myſtères glorieux.

Efficacité de la priere du Roſaire. Honneur qui en revient à Jeſus-Chriſt & à Marie.

Quel honneur ne rendez-vous pas à J. C. & à ſon incomparable Mere, ſi le recueillement de votre eſprit attentif à ſuivre J. C. pas à pas dans toutes les démarches qu'il a faites pour votre ſalut, vous accompagne dans la récitation du ſaint Roſaire, s'il s'accorde parfaitement avec votre voix, quel honneur ne leur rendez vous pas, & que votre pieté me paroît judicieuſe, ſi en même-tems pénétré de votre propre indignité, reconnoiſſant que par vous même, vous ne méritez pas d'être exaucé dans la priere, vous employez alors l'interceſſion de ſa Très-Sainte Mere, pour rendre votre Dévotion plus agréable à ſon cher Fils. *Le même.*

Les vrais Confreres du Roſaire

Un vrai Confrére du Saint Roſaire, après avoir contemplé J.C. dedans ſon état glorieux, & lui avoir rendu tous les hommages qu'une foi vive exige d'un

doivent se conformer à Jesus-Christ & entrer, selon l'expression de saint Paul, dans les mêmes sentimens que J. C.

cœur reconnoissant, doit s'unir au Divin Sauveur, par l'amour, par des dispositions toutes conformes aux siennes; avoir les-mêmes pensées, entrer dans les mêmes sentimens, sa naissance temporelle sur la terre, devient le modéle de sa naissance spirituelle; les états de son Incarnation, de son Enfance, & les Humiliations qui les y ont accompagné, sont pour lui un pressant motif de renoncer à la vaine estime du monde, à la fausse gloire & aux pompes du siécle prophane: la retraite de Jesus-Christ ses travaux, sa priére continuelle & sur-tout l'excès de ses annéantissemens dans sa Passion, le convainc aussi de la nécessité qu'il y a de mêner une vie pénitente, crucifié, mortifié sur la terre, pour se rendre conforme à son Chef; enfin portant les yeux jusques sur le Trône de Gloire, ou J. C. est assis à la droite de son Pere, qui a récompensé ses humiliations, il ne vît plus que comme un Etranger sur la terre; qui désire sans cesse de se réunir à J. C. dans la céleste patrie les bonnes œuvres qu'il pratique sans relache, sont les fruits de ses pieuses réflexions, les effets des fervens désirs de son cœur rempli d'amour, ainsi fonde-t-il la ressemblance qu'il espére avoir avec J. C. résuscité glorieux, immortel sur la ressemblance de sa conduite avec la sienne, c'est-à-dire, à sa vie pénitente & mortifiée sur la terre; *le même un peu changé.*

A la vue des dangers qui nous environnent, nous ne pouvons mieux faire que de recourir à Marie.

Que pouvons-nous hélas, sans le secours continuel de la grace de J. C.? le poids de la cupidité nous entraîne souvent presque malgré nous au mal, & l'emporte sur nos plus ferventes résolutions. C'est donc dans la vûe d'une telle impuissance, que les pieux Confréres du Rosaire, s'adressent avec confiance à Marie, la félicitent sur son bonheur, la congratulent sur ses priviléges, la regardent comme aiant été elle-même le principal & le plus noble membre de l'Eglise de J. C. par un titre particulier, puisque selon saint Augustin, elle a coopéré par sa grande

grande charité à la Naissance de tous les membres de l'Eglise : quelle apparence dit Saint Anselme, qu'elle ne prenne pas sous sa protection tous ceux qui lui rendront de si justes devoirs, quel moïen plus efficace de gagner ses bonnes graces, de mériter sa protection que de reconnoître, après Saint Bernard, cette surabondance de graces qui ne lui a été accordée que pour nous en faire part. Que l'écriture donc appelle Abraham le Pere de tous les fidéles ; Isaac un véritable modèle d'obéissance, David le plus affable de tous les Princes, Salomon le plus sage de tous les Rois, Samson le plus fort de tous les hommes, Judith la plus chaste de toutes les femmes ; nul éloge n'approche du témoignage que nous rendons après Dieu, à la grandeur de Marie lorsque nous la saluons pleine de grace, *Ave gratiâ plena. Le même.* *Luc. 1. 28.*

Joie que ressent saint Dominique de l'établissement & du progrès de la solemnité du Rosaire.

Comme c'est à Dominique que nous sommes redevables de la Solemnité du Rosaire, c'est à lui que nous devons aussi les progrès glorieux qu'elle a faite par toute la terre ; du haut des Cieux où il jouit de la vision de Dieu, Rémunérateur il voit ses Enfans qui, sçavans dans la Science du Salut, pleins de zéle & protegés de Marie, portent la Foi dans ces terres incultes, confondent les Hérétiques & convertissent les Pécheurs ; il voit avec complaisance que cette solide Dévotion dont il est l'Instituteur, est si généralement reçûe & approuvée de tous les Chrétiens, qu'elle est maintenant, comme le signe non suspect qui sert à faire connoître beaucoup de vrais enfans de l'Eglise ; il considere que la pieuse invention d'honorer la Mere de Dieu, fait la consolation, la force & l'armure spirituelle de ceux qui se rangent sous les Etendarts de cette Bienheureuse Vierge ; & si quelque chose dans l'état glorieux où il est pouvoir troubler la paix & le calme dont-il jouit, ce seroit de voir que plusieurs d'entre les Chrétiens n'ont pas l'idée qu'ils devroient avoir,

& du culte qu'ils rendent à Marie, & de la protection qu'ils en espérent. *Travaillé sur le Pere Texier.*

Contre les Confreres indévots.

A qui est-ce que je comparerai ces Confréres indévots & indiscrets, qui contents de quelques priéres que l'habitude occasionne, ou de quelques vûes superficielles sur les grands Mystères qu'on présente à leurs Méditations, se croient dispensés de remplir les devoirs essentiels de la Religion, ne pourroit-on pas les comparer à ces Habitans de Capharnaum, dont Saint Marc & Saint Luc, nous font une étrange portrait ? Ravis de voir les Miracles que J. C. faisoit, touchés même jusqu'à la jalousie de la gloire qu'il y avoit d'être de sa suite, le cherchoient par-tout pour peu qu'il s'éloignât deux: *Turbæ requirebant eum & venerunt usquè ad ipsum*: mais falloit-il suivre J. C. en imitant ses Exemples, ils se retiroient; image assez naturelle de ce concours: extraordinaire des Peuples de tout sexe, de toute condition, de tout âge, qui s'assemblent aux grandes Fêtes & aux premiers Dimanches de chaque mois dans les Eglises où est établie cette Confrérie; mais que j'appréhende qu'il n'y ait beaucoup de Capharnaites : ceux-ci, cherchoient J. C., & vous le cherchez aussi, mais faut-il pardonner aux ennemis, se soumettre à la Providence qui vous enléve par le Ministre d'un homme injuste le peu de bien que vous aviez ? Faut-il vous humilier & descendre de ce haut dégré d'élévation où la fortune vous a placé ; enfin, faut-il pratiquer les Maximes saintes de l'Evangile ? Alors vous méconnoissez J. C. & Marie, & l'on ne voit en vous aucune marque d'un véritable Confrére du Rosaire. *Manuscrit ancien.*

Luc. 4. 42.

Sur le même sujet.

Graces immortelles vous soient renduës, Seigneur, d'avoir inspiré à Dominique & à ses Enfans, une Dévotion qui attire tant de Fidèles dans nos Temples. Bénis soyez-vous Chrétiens, si aux devoirs généraux de votre état vous ajoutez encore cette marque singuliere de votre pieté d'honorer J. C., en ho-

norant sa Sainte Mere. Doublement revêtus de J. C. & par les Vœux de votre Baptême, & par les engagemens d'une Societé si sainte, où les Souverains Pontifes, les Empereurs, les Rois, les Princes n'ont pas souvent dédaignés de se confondre avec le Peuple : mais qu'il est à craindre que la Dévotion aïant multiplié le nombre des Serviteurs de Marie, elle n'ait pas augmenté la joye parce que cette Dévotion n'est pas assez spirituelle. Jugez-en par ce détail Chretiens, lorsque J. C. vous commande de vous remplir des sentimens de patience, de douceur, de mortification, cette Morale vous paroît dure & au-dessus de vos forces ; apprenez-donc aujourd'hui le fonds de votre Religion, vous qui peut-être n'en avez jamais eu qu'une legere teinture, & sçachez que votre dévotion au Saint Rosaire ne seroit qu'une dévotion vaine & chimérique, si en vous mêlant parmi tant de personnes illustres, qui comme vous sont associés au Rosaire, vous n'augmentiez la joye de l'Eglise en augmentant la dévotion, en même-temps que le nombre des Confréres croît, ne donnez pas lieu à l'Eglise notre Mere, de dire à Marie, que le nombre de ses Serviteurs s'est accrû, mais que sa joye n'en est pas plus grande : *Multiplicasti gentem sed non magnificasti lætitiam.* Le moïen de procurer cette joye à l'Eglise, c'est d'être un aussi fidéle Imitateur de Jesus, que Marie l'a été, & comme elle de le concevoir dans votre cœur. *Le même.* *Is. 9. 3.*

L'Histoire des Juges nous apprend, qu'un Ange du Seigneur salua autrefois Gedeon, dans les mêmes termes qui furent adressés à Marie, *Dominus tecum*, mais ce fut dans un sens bien différent ; dans cet Ange ce n'étoit alors qu'un simple souhait qu'il faisoit en faveur de ce vaillant Capitaine : mais l'Archange Gabriel déclare, assure ce qui est déja, lorsqu'il dit à Marie le Seigneur est avec vous. Le Père Céleste est avec vous, il vous destine dans le temps à vous rendre la Mere du même Fils de Dieu dont-il est

L'on peut dire, sans exagération, que le Seigneur a été plus particuliérement dans Marie que dans toutes les autres créatures.

le Père dans l'éternité, le Fils de Dieu est avec vous parce que par un Miracle inoui, il s'incarne dans ce moment dans vôtre chaste sein ; le Saint Esprit est avec vous, puisque ce prodige est son propre ouvrage. Oui grand Dieu, vous êtes dans Marie, non-seulement par l'immensité de votre Providence, comme dans toutes les créatures, non-seulement par l'amour, par la connoissance comme dans les ames justes, mais par un Miracle sans exemple ; vous êtes en même-temps dans son cœur & dans son sein ; vous êtes dans son cœur par la plénitude de votre grace, dans son sein par votre humanité sainte, les autres ne sont que les sujets, les enfans, les créatures de Dieu, tout au plus des temples spirituels, où il réside spirituellement par sa grace : mais Marie comme Mere du Sauveur, renferme dans son chaste sein la substance-même du Saint des Saints. Ce premier Privilége ne met-il pas d'abord Marie dans un rang à part, entre Dieu, & les autres Créatures, ne la distingue-t-il pas éminemment de tous les autres Stes ? N'est-ce pas une nouvelle occasion pour nous de la congratuler aussi d'avoir été bénie entre toutes les femmes ? Mais quel est le sens de ces excellentes paroles ? N'est-ce pas dire que toutes les Bénédictions que Dieu a répandues autrefois sur les plus Illustres & les plus saintes femmes de l'ancienne Loi, ne sont pas comparables à celles dont-il a prévenu Marie ? Que les Dons les plus excellens qu'il a préparé à tant de Vierges qui sont venues après elle, sont bien au-dessous des graces du premier Ordre dont-il l'a toûjours favorisé, que Marie à participé en même-temps, & à la fécondité des anciennes femmes & à la virginité des nouvelles ? Qu'elle a été la premiere, & qu'elle sera la derniere de toutes les femmes qui sont devenuës Mere sans cesser d'être Vierge, qui ait conçu sans péché & enfanté sans douleur. *Manuscrit anonime & moderne.*

Bien des Chrétiens louent Ma-

Je ne sçais par quel étrange malheur la plûpart des

Chrétiens louent les vertus de Marie, & ne s'embaraſſent en aucune façon de les imiter ; car tel, ſalue Marie pleine de graces, *Ave gratiâ plena*, qui la deshonore par une vie remplie de crimes & d'abomination ; tels la congratulent de ce que le Seigneur eſt avec elle, *Dominus tecum*, & qui s'en ſont ſéparés depuis long-temps par leurs impudicités & mille autres péchés énormes. Tel ſe fait un devoir de l'appeller bénie entre toutes les femmes, *benedicta tu in mulieribus*, & qui attire ſa malédiction par une conduite toute ſcandaleuſe ; tels qui ſe ſont taxés eux-mêmes à un certain nombre d'*Ave Maria*, ſe mettent plus en peine de ne pas manquer à ce nombre preſcrit, que de s'en acquitter avec dévotion, avec reſpect, avec piété, avec cet eſprit de priere, qui rend la priere digne d'être exaucée ; c'eſt bien fait de les multiplier, mais, ſachez qu'il faut ſe défaire d'une certaine routine qui gâte & corrompt ce pieux exercice. *Le même.*

rie extérieurement mais très-peu l'imitent véritablement.

Luc .1. 26.
Idem. Ibid.
Idem. Ibid.
Idem. Ibid.

Mais quoi faut-il, dit-on, que la qualité de pécheur détruiſe la confiance que nous devons avoir dans la protection de Marie ? L'Egliſe ne la nomme-t-elle pas la Mere, le refuge, l'azile, l'avocate des Pécheurs ? Ne leur ſera-t-il pas permis de rechercher ſa médiation pour obtenir leur grace ? Oui, cela leur eſt permis, je ne prétends point ici leur fermer ces entrailles miſéricordieuſes, non je ne veux pas ôter aux Pécheurs cet azile aſſuré contre leurs maux, je ſçais que le Seigneur approuve la tendreſſe de Marie, qu'il s'appaiſe facilement lorſque cette Mere de Miſéricorde ſe met entre ſa Juſtice & les hommes criminels pour lui préſenter les larmes qu'une amére contrition leur fait verſer pour obtenir leur grace ; j'oſe même dire à la conſolation des véritables Pénitens qu'elle force en quelque maniere ſa Providence pour obtenir les graces néceſſaires à leur converſion. Mais quelques conſtantes que ſoient ces vérités, je dois auſſi vous dire pour vôtre inſ-

C'eſt une mauvaiſe foi des ennemis de Marie, que de nous reprocher que nous prétendons empêcher les pécheurs de ſe confier à Marie.

truction ; que parmi tant de pécheurs qui l'invoquent, il n'en eſt que trop qui ſe rendent indignes abſolument de ſa protection. *Le même.*

Ce n'eſt qu'aux pécheurs vraiment contrits de leurs péchés que Marie accorde ſa protection.

Ne ſeroit-ce point inſulter à Marie, que de s'imaginer qu'elle accordera ſa protection à ces ames toûjours eſclaves volontaires de leurs péchés, qui ſe raſſûrent ſi aiſément contre les remords d'une conſcience ſerrée par ſes propres iniquités ſur la fauſſe perſuaſion où elles ſont que jamais Serviteur de Marie ne peut périr. Entremettra-t-elle ſa puiſſance auprès du Seigneur pour ces ames préſomptueuſes, qui trompées par les apparences du culte extérieur qu'elles lui rendent, s'imagineroient devoir entrer dans tous les droits & priviléges des véritables enfans de Marie, porte-elle ſa bonté juſqu'à cet excès d'indulgence, que d'autoriſer le relâchement & la corruption de leurs mœurs ? Marie approuvera-t-elle les louanges qui partent de la bouche des pécheurs impénitens dont le cœur eſt ennemi de Dieu, &c. ? Non non s'écrie St. Anſelme, comme il eſt impoſſible qu'un de vos véritables dévots puiſſe périr, auſſi celui qui s'éloigne de vous, que vous mépriſez à cauſe de ſon impénitence, de ſon endurciſſement opiniâtre dans le mal, ſa perte eſt déja aſſurée & preſque infaillible. *Le même.*

C'eſt par le canal de Marie que les graces du Sauveur coulent juſques à nous.

Les Prédicateurs qui ſouhaiteront ſe procurer des preuves du crédit & du pouvoir de Marie, du ſecours qu'en peuvent attendre les pécheurs déterminés à ſortir de l'habitude du péché, trouveront de quoi ſe ſatisfaire dans preſque tous les Traités qui compoſent ce Volume, mais principalement dans le Traité de la Dévotion, que j'ai étendu le plus qu'il m'a été poſſible, pour fournir les moiens de faire, non un, mais pluſieurs Diſcours ſur le culte qui eſt dû à cette Bienheureuſe Vierge.

Comme le culte de Marie s'eſt étendu prodigieuſe-

Pour élever la Mere, nous nous gardons bien de déroger à la gloire qui eſt dû au Fils : mais ne peut-on pas dire avec Saint Bernard, que ſi J. C. eſt le véritable Chef de l'Egliſe, Marie eſt une puiſſante

Avocate par les prieres de laquelle se distribue cet esprit de vie, de force, de grace, de sainteté qui doit animer tous les membres de ce corps mystique ? Telle a été de tout-tems la forte persuasion de l'Eglise, ainsi l'ont crû les premiers Pères, & c'est sur ce principe que ceux du Concile d'Ephése, ont étendu par tout le monde chrétien, le culte de Marie, & que ce fut dans cette célébre Assemblée qu'on lui assura le titre glorieux de Mere de Dieu contre les blasphêmes de l'Héréſiarque Nestorius ; ce fut là enfin qu'on établit son culte & sa dévotion par toute l'Eglise. De-là cette multitude de Temples, de Chapelles &c. érigés de toute part en son honneur, & même en si grand nombre que dans le treisiéme siécle on en compta jusqu'à 59 dans la seule Ville de Constantinople. On en remarque aujourd'hui à Rome jusqu'à 167, de-là tant de Fêtes instituées pour célébrer sa mémoire, tant de pieuses Sociétés érigées en son honneur, & de-là ce consentement unanime, cette coutume universellement reçue d'invoquer Marie dans nos besoins, de nous adresser à elle dans tous les dangers pressans qui nous environnent. *Manuscrit anonyme. Discours sur le culte de Marie.*

ment partout.

Quand je considére avec quelle profusion les Souverains Pontifes ont ouvert les Trésors de l'Eglise en faveur des Confréres du Saint Rosaire, j'y trouve mille avantages attachés à cette pieuse Dévotion, & je demande qui d'entre les justes ou les pécheurs, ne doit pas estimer une pratique si salutaire ; quelle assûrance, oui j'ose le dire ; quelle assûrance ne leur donnera-t-elle pas à l'heure de la mort, quand peut-être occupés du souvenir de leurs pechés passés quoi qu'expiés par la pénitence, quand tremblans sur l'incertitude de leur future destinée, Marie viendra à leur secours pour calmer toutes leurs inquiétudes ! quelle sujet de joye pour eux, quand elle dissipera par sa protection toutes les fausses allarmes dont l'esprit malin ne cesse d'inquiéter, de tour-

Les Priviléges que les Souverains Pontifes ont accordés à la Dévotion du Rosaire en démontrent les avantages.

'menter même dans ce terrible moment les ames les plus juſtes ! quel ſujet de conſolation pour eux de ſe voir alors ſous la protection d'une ſi puiſſante Avocate, parce qu'ils la lui auront demandée tant de fois pendant leur vie. S'il arrive même que les Confréres du Roſaire par la foibleſſe de leur complexion ſoient incapables d'exercer ſur un corps affoiblis, languiſſant & atténué les rigueurs de la pénitence deſtinées à expier certains péchés ; s'ils ſupportent leur douleur avec patience dans une eſprit de conformité & de pénitence avec J. C. mortifié & pénitent, s'ils ſont pénétrés de douleur à la vûe de leurs péchés paſſés, ſi un grand amour pour Dieu toujours néceſſaire dans le Sacrement de Pénitence, y a pris la place des paſſions prophânes qui les tyranniſoient auparavant, alors les Indulgences du Roſaire pourront avoir tout leur effet. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

A quelles conditions l'on peut ſe promettre de gagner les Indulgences attachées au Roſaire.

L'Egliſe auſſi ſage & prudente que libérale & magnifique dans la diſpenſation de ſes tréſors, veut que ſes enfans, pour gagner ces Indulgences, & pour en recueillir les fruits ſe trouvent entierement exempts de tout péché mortel & de toute affection criminelle ; qu'ils ne prétendent point ſe prévaloir de leur dévotion au Roſaire pour former dans leur cœur une monſtrueuſe alliance du culte de J. C. & de Marie, avec l'amour prophâne des créatures, ſemblables à cet Empereur qui autrefois ſous le même toit de ſon Palais, rendoit également ſes adorations à ſes Idôles & aux images d'Abraham & de J. C. qu'il y conſervoit. L'Egliſe leur déclare & leur fait entendre qu'elle n'ouvre ſes tréſors, qu'elle ne les diſpenſe qu'aux ames fortes & généreuſes qui regardent avec dedain toutes les choſes de la terre, pour n'aſpirer qu'aux biens du Ciel, qui travaillent à dompter leurs paſſions, qui crucifient leur chair pour ſauver leurs ames, qui pleins de zéle pour le ſalut du prochain, travaillent à l'édifier par de bons exemples, honorent la Sainte Vierge par la multitude de leurs

bonnes œuvres, & se ménagent pour eux-mêmes par une vie Chrétienne, une mort heureuse & Chrétienne. *Le même.*

La dignité de Mere de Dieu doit occuper les Confréres en recitant le Rosaire.

Ne doit-on pas proportionner les respects à la qualité des personnes? On parle différemment aux Princes & différemment aux personnes ordinaires; or les Associés du Rosaire doivent toujours penser que celle à qui ils présentent leurs prieres est la Mere de Dieu, la Reine du Ciel, la Réparatrice des hommes? Quelle estime donc, & quelle haute opinion ne devez-vous pas avoir vous qui n'êtes associés que pour relever le mérite de Marie, que Dieu a comblée de graces pour soutenir ce haut rang de Mere de Dieu, & qu'il a ensuite rendue digne du culte & de la vénération de tous les peuples; que si ce sentiment doit être commun à toutes les pratiques de dévotion que la pieté des fideles a imaginées pour l'honorer, ne sera-t-il pas indispensable dans cette priere qu'il rappelle le souvenir du choix que Dieu a fait d'elle & du rang où il l'a élevée par le choix. Si l'on doit jamais marquer l'estime que l'on fait d'une personne, n'est-ce pas dans l'honneur qu'on lui rend & dans l'éloge que l'on fait des avantages qu'elle posséde; car comme la plus nécessaire disposition que Saint Paul demande dans celui qui se présente devant la Divine Majesté, c'est de croire que celui à qui l'on parle est véritablement notre Dieu, parce que cette seule parole exprimant plus de perfection qu'on n'en peut concevoir, suffit pour nous inspirer des sentimens conformes à sa grandeur & à notre néant : *accedentem ad Deum oportet credere quia est*, disons, proportion gardée, la même chose de la Mere de Dieu. Il faut s'adresser à elle avec un esprit rempli de ses perfections & agir conformément à cette haute idée, il faudroit même reciter cette priere avec la même disposition que l'Ange qui en prononça les paroles la premiere fois; il faudroit être si plein de sa grandeur, que l'on s'écriât comme Elisabeth, *d'où me vient ce bonheur &c. Manuscrit ancien.*

Heb. * 11. 6.

Ce qui peut faire la conclusions d'un discours sur ce sujet.

Faites, Vierge Sainte, par votre interceſſion, que nous rempliſſions tous les devoirs que nous impoſe notre dévouement au Roſaire; faites que nous imitions les grands exemples de vertu que vous nous propoſez; faites que nous puiſſions être en droit d'entrer dans la communion de toutes les prieres, les aumônes, les jeûnes qui ſe pratiquent dans cette pieuſe Confrérie. quel ſecours! quel appui, s'écrie Saint Auguſtin! quel ſujet de conſolation pour nous, de ſçavoir qu'à toute heure, qu'à tous les momens du jour & de la nuit, il ſe trouve toujours quelque ame pieuſe proſternée devant le Seigneur qui prie pour nous! Quelle conſolation de ſçavoir que ſi quelqu'un prie, tous en même-temps demandent pour lui la même grace. Faites donc encore, Vierge Sainte, que nous ſoyons toujours aſſurés de votre puiſſante protection; qu'elle faſſe monter nos vœux, nos prieres juſqu'au Trône de J. C. pour en faire deſcendre ſes graces ſur nous, & ſur tout cette perſévérance finale dans ſon amour, pour être couronné dans l'heureuſe éternité.

EXORDE

POUR UN DISCOURS FAMILIER SUR LE ROSAIRE.

AVe gratiâ plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus. Luc Cap. 1.

Je vous ſalue pleine de grace, le Seigneur eſt avec vous, vous êtes bénite entre toutes les femmes.

Fut-il jamais Créature, mes chers Paroiſſiens, qui ait reçu de ſi grands honneurs que Marie! Mais en fut-il jamais qui les ait mérité davantage? Que dans l'ancienne Loi on vit les Patriarches & les Prophètes ſaiſis d'une ſainte frayeur en préſence des Anges, leur

rendre de profonds honneurs, lorsqu'ils paroissoient sur la terre : je n'en suis pas surpris ; l'excellence de leur nature, dit Saint Thomas, l'élévation de leur ministere & ce réjaillissement de la sainteté du Dieu, dont-ils portoient les oracles, exigeoit, ce me semble, leur respect : mais qu'un de ces esprits bienheureux descende exprès du Ciel pour saluer une pure créature dans les termes les plus respectueux ; qu'il reconnoisse en elle des avantages qui la rendent beaucoup supérieure à tous les Associés de sa gloire ; une plénitude de graces reconnuë dans Marie, *Ave gratiâ plena*, une union intime & corporelle de J. C. avec Marie, & de Marie avec J. C. *Dominus tecum*, une préférence générale, absolue, universelle sur tous les enfans d'Adam, *benedicta tu in mulieribus*, ce sont-là de ces Miracles, de ces prodiges qu'on ne conçoit pas, mais qu'on ne sçauroit trop admirer.

Luc. 1. 28. *Idem. Ibid.* *Idem. Ibid.*

Ah ! mes chers paroissiens que je découvre un grand sens dans ce peu de paroles qui composent l'éloge magnifique que l'Ange fait de Marie, vous pouvez & vous devez le découvrir aussi bien que moi ce grand sens, pieux Confréres du Saint Rosaire, dans la répétition fréquente de cette louange & de cette priere si agréable à Marie ; mais loin d'ici ces prétendus esprits forts, qui entraînés par le torrent de leurs préjugés injurieux à la gloire de Marie, regardent la solemnité du Rosaire comme une dévotion stérile & infructueuse. Pour vous mes chers freres qui êtes bien fondés à croire la dévotion du Rosaire une dévotion solide, sainte & raisonnable tout à la fois pour ne point vous fatiguer en cherchant à vous instruire je viens tout simplement vous expliquer tous les différents Articles de l'excellente priere qui fait le fondement du saint Rosaire. Suivez-moi en peu de mots je vais tout à la fois & vous instruire & vous édifier. Voyez la page 654 à l'indication. *Réflexions sur chaque parolle de la Salutation Angelique.*

Ceux des Prédicateurs & de Mrs les Curés qui ne voudroient point s'assujetir à donner cette explication, trouveront facilement de quoi composer un petit Discours sur le Rosaire, s'ils n'aiment mieux recourir au discours familier qui est la fin du Traité de la Dévotion en général envers Marie. Je vais finir ce Volume par quelques réflexions sur la Dévotion du Scapulaire.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE

SUR

LA DÉVOTION

OU

CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE,

Dit communément *le Petit Habit.*

LA Confrérie de Notre-Dame du Carmel s'étant associée avec une Ordre aussi célébre qu'il est ancien dans l'Eglise, j'ai cru devoir lui donner place entre les sujets qui regardent la sainte Vierge, soit à cause qu'elle est instituée par cette Vierge même, soit parce qu'il y a peu de Société plus autorisée & plus avantageuse à un Chrétien qui veut assurer son salut; comme le prouve un Manuscrit attribué à M. Mascaron, qui m'est tombé entre les mains, & que j'espere donner dans le cours de ce Traité, tel qu'il est, sans en rien changer, afin de montrer aux Prédicateurs que dans les sujets mêmes qui paroissent les plus stériles au premier abord, l'art & la réflexion savent y jetter des beautés; & j'ai été d'autant plus flatté que ce Manuscrit me soit tombé, qu'après avoir beaucoup lû sur ce sujet, j'ai trouvé bien peu de chose qui fût propre à la Chaire : du reste, je crois de-

voir avertit qu'à l'exception du Rosaire & du Scapulaire, sur lesquels je ne laisserai pas d'avoir fourni de bons matériaux, ceux des Prédicateurs qui se trouveront obligés de travailler sur les autres Fêtes, Associations, Confréries & Dévotions, qui, sous tant de différents noms, n'ont qu'une même fin d'honorer la Mere de Dieu, feront fort bien de s'étendre sur la dévotion de la Sainte Vierge en général, & y faire entrer ce que leur sujet leur peut fournir de particulier.

DIVERS PASSAGES DE L'ECRITURE Qui peuvent être appliqués à ce sujet.

Dedisti mihi protectionem salutis. Psal. 17. 36.

VOus m'avez donné une protection qui m'assure de mon salut.

Fortitudo & decor indumentum ejus, & ridebit in die novissimo. Prov. 31. 15.

La femme forte est revêtue de force & de beauté, & elle rira au dernier jour.

Indumento justitiæ circumdedit me. Is. 61. 10.

Il m'a paré des ornemens de justice.

Exultabit anima mea in Deo meo, quia induit me vestimentis salutis. Id. Ibid.

Mon ame sera ravie d'allégresse dans mon Dieu, parce qu'il m'a revêtu des vêtemens de salut.

Inducere vestimentis gloriæ tuæ, Jerusalem. Isay. 52. 1.

Parez-vous de vos vêtemens de gloire, ô Jerusalem!

Velut ornamento vestieris. Is. 49. 18.

Ce sera un habillement prétieux dont vous serez revêtu, & qui sera votre ornement.

Expandi amictum meum,

J'ai étendu sur vous

& operui ignominiam tuam. 2. Sech. 16. 8.

mon vêtement, & j'ai couvert votre ignominie.

Induit eum ſtolam gloriæ. Eccl. 45. 9.

Il l'a revêtu d'une robe de gloire.

Ecce ego & pueri mei quos dedit mihi Dominus. Iſ. 8. 18.

Me voici avec les enfans que Dieu m'a donnés.

Omnes domeſtici ejus veſtiti ſunt duplicibus. Prov. 31. 21.

Tous ſes domeſtiques ſont revêtus de deux habits.

In electis meis mitte radices. Eccl. 24. 13.

Prenez racine ſur tous mes Elûs.

Vide utrùm tunica filii tui ſit an non. Gen. 37. 32.

Voyez ſi c'eſt la robe de votre fils, ou non.

Cognovit Dominus qui ſunt ejus. 2. Ad Thim. 2. 19.

Dieu connoit ceux qui ſont à lui.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché ſur ce ſujet.

LE P. Craſſet, ci-deſſus cité dans la ſeconde Partie de ſon Ouvrage, Traité ſixiéme, donne pour pratique de cette dévotion, de porter le Scapulaire.

Le P. le Jeune de l'Oratoire a un Sermon ſur ce ſujet qu'on peut appeller un Traité.

Le P. Théophile Renaud, Tom. 7. de ſes Ouvrages, a compoſé un Livre entier ſur le Scapulaire, où il juſtifie ſon origine; il y rapporte l'approbation des Souverains Pontifes, & les privileges accordés à ceux de cet Ordre & de cette Confrérie.

Les Eloges Hiſtoriques fourniſſent deux diſcours ſur ce ſujet.

Les PP. de la Colombiere, Texier, Biroat, & M. de la Volpiliere ont tous traité ce ſujet: le P. Oudri ne l'a pas omis non plus.

Dans les Panégyriques de la Vierge par le P. Nicolas de Dijon, Capucin, l'on en trouvera un qui n'eſt pas mal tourné.

Ceux qui ont fait les Panégyriques de Simon-Stock fourniſſent quelque choſe ſur la Dévotion du Scapulaire.

De tous les Prédicateurs modernes, le P. Brétonneau eſt le ſeul qu'il ait traité ce ſujet ; voici l'extrait de ſon deſſein ſur cette matiere. Le Scapulaire ou l'Habit de la Vierge, dit-il, eſt comme une armure qui fortifie l'ame fidele, *fortitudo* ; un ornement qui releve ſa beauté, *& decor* ; une ſource de bénédiction pendant la vie & la mort, *& ridebit in die noviſſimo*. Or ſous ce vêtement de force votre devoir eſt de défendre le culte & les intérêts de Marie ; premiere partie. Sous ce vêtement de ſainteté votre devoir eſt de vous rendre les imitateurs de Marie & d'embellir votre ame de ſes vertus ; deuxiéme Partie. Sous ce vêtement de ſalut votre eſpérance eſt de participer chaque jour, & ſurtout au moment de la mort, à toutes les graces dont Marie eſt la diſpenſatrice ; troiſiéme partie.

Prov. 31. 25. *Idem. Ibid.* *Idem. Ibid.*

Premiere Partie. Sous le Scapulaire, vêtement de force, *fortitudo*, votre devoir eſt de défendre le culte & les intérêts de Marie, le culte de la Mere de Dieu, comme celui de l'Homme-Dieu ſon fils, à toujours eu des ennemis à combattre. Or défendre le culte & les intérêts de Marie, je dis que c'eſt proprement votre vocation, vous que raſſemble la Solemnité du Scapulaire dont vous êtes revêtus : il eſt vrai que dans la cauſe de Marie, comme dans celle de J. C., tout Chrétien doit être Soldat ; mais vous l'êtes par un devoir ſpécial, par un engagement public, par une alliance contractée en préſence du Miniſtre des Autels ; c'eſt-à-dire que vous l'êtes par état.

Idem. Ibid.

Deuximée Partie. Sous le Scapulaire, vêtement de ſainteté, *decor*, votre devoir eſt d'être les imitateurs de Marie : il faut entre l'Habit & les Mœurs une

Idem. Ibid.

une pleine conformité, une conduite irréguliere & un saint Habit, c'est une contradiction insoutenable. Il faut donc retenir l'Habit, pour ne pas perdre en le dépouillant les avantages qui y sont attachés; mais il faut aussi corriger les habitudes vicieuses, & être autant qu'il se peut exempts de reproches pour ne pas deshonorer l'Habit en le portant.

Troisiéme Partie. Sous le Scapulaire vêtement de salut, votre espérance est de participer, sur tout au moment de la mort, à toutes les graces dont Marie est dispensatrice. Entre toutes les graces propres du salut, les unes sont si avérées, qu'elles ne souffrent nulle contestation; les autres, quoique certaines, sont plus sujettes aux difficultés. Relevons 1°. Le mérite des premieres : 2°. Confirmons la vérité & la certitude des secondes.

L'on peut faire voir dans un discours sur le Scapulaire les trois vérités qui suivent : 1°. Que c'est un gage très-prétieux du salut : 2°. Que c'est l'engagement le plus étroit à Marie pour sécourir les Confréres dans tous les dangers : 3°. Que c'est un moïen le plus efficace pour remplir les devoirs essentiels du Christianisme.

Premiere Partie. Gage très-prétieux. 1°. Parce que l'on entre dans la famille de Marie. Que l'on participe à tous ses honneurs & à tous ses avantages. 2°. Parce que l'on est soutenu par une multitude de Confréres qui par leurs prieres sont une sainte violence à Dieu.

Deuxiéme Partie. Engagement le plus étroit &c. & qui pare à tous les dangers : 1°. Contre les ennemis invisibles du salut, contre les tentations de la cupidité : 2°. Contre les ennemis visibles, comme les mauvais exemples contre les accidents de la vie &c.

Troisiéme Partie. Moïen des plus efficaces &c. 1°. Parce que la Dévotion envers Marie inspire naturellement de la Dévotion envers J. C. 2°. Parce que cette Dévotion est une source de graces qui aide à

l'accompliſſement de l'Evangile. Ce deſſein quoique *d'un Manuſcrit ancien* eſt bon & peut facilement ſe remplir en conſultant la table générale qui termine ce Volume.

L'Auteur des Eloges Hiſtoriques s'eſt formé ſur cette matiere un plan bien naturel par ces deux propoſitions : 1°. Qu'il eſt très-avantageux d'ajouter à la qualité de Chrétien celle de domeſtique & de ſerviteur de Marie en portant le Scapulaire : 2°. Qu'il eſt inutile de paſſer pour domeſtique de Marie en portant le Scapulaire, ſi l'on ne s'acquite fidelement des devoirs du Chriſtianiſme ; la premiere vérité ſervira à détromper ceux qui ont du mépris pour cette Dévotion & qui prétendent qu'elle n'eſt que le partage des eſprits foibles ; la ſeconde vérité contribuera à déſabuſer ceux qui ſe flattent mal-à-propos des privileges attachés à cette Dévotion.

Dans le premier point on peut montrer : 1°. Qu'il eſt avantageux d'être d'une Confrérie où l'on peut mieux ſatisfaire aux devoirs eſſentiels que l'on a contractés envers Dieu : 2°. Où l'on peut par de plus preſſans motifs s'animer à la piété & aux vertus chrétiennes : 3°. Où l'on peut par une protection ſpéciale de Marie s'attirer plus de bénédictions & plus de graces.

Pour les preuves du ſecond point elles ſont toutes ſimples, il faut faire voir qu'il eſt inutile de s'engager dans la Confrérie du Scapulaire &c. 1°. Parce que Marie ne protége point ceux qui déclarent la guerre à ſon Fils : 2°. parce qu'il eſt de toute certitude que les devoirs de ſurérogation d'une Confrérie ne remplacent pas les devoirs eſſentiels de la Réligion, deux vérités propres à détruire deux illuſions : 1°. Celle de ceux qui ſe repoſent trop ſur Marie & qui perſeverent toujours dans le crime : 2°. Celle de ceux qui s'imaginent que les œuvres de ſurérogation remplacent les œuvres eſſentielles de la Réligion que l'on omettroit par libertinage.

Diverſes compillations ſur la Dévotion du Scapulaire.

A quoi l'on s'engage en ſe revêtant du Scapulaire.

IL faut ſçavoir que cet habit à l'égard de ceux qui le portent eſt une déclaration, & une protection extérieure qu'ils ont des ſentiments de fils pour cette Mere de bonté; enſuite de quoi ils lui appartiennent, & elle leur appartient; elle eſt comme leur héritage & ils ſont le ſien, comme Saint Paul nous enſeigne que les Chrétiens baptizés, ſon revêtus de J. C. : *Quicumque enim in Chriſto baptizati eſtis Chriſtum induiſtis*; je dis auſſi qu'en quelque façon les Confréres peuvent en prenant ce ſaint Habit, ſe revêtir de Marie qui leur fait part de ſes vertus, & qui étend ſur eux ce vêtement d'or, c'eſt-à-dire d'une parfaite charité. *In veſtitu deaurato circumdata varietate* : & comme l'Apôtre exhorte les premiers Chrétiens de ſe revêtir de J. C. comme d'un habit pour ſe défendre, *induimini Dominum Jeſum*, on peut dire auſſi que porter le Scapulaire avec dévotion, c'eſt ſe revêtir en quelque maniere de la glorieuſe Vierge, c'eſt-à-dire être ſous ſa protection. *Divers Auteurs anonymes.*

Gal. 3. 27.

Pſ. 44. 10.

Rom. 13. 14.

Pour être un véritable Confrére il faut allier le culte de J. C. avec celui de Marie.

Il faut allier la dévotion du Fils avec la dévotion de la Mere, être fidele aux commandemens de J. C. & aux pratiques de piété qui tendent à relever le culte & l'honneur dû à Marie. Tous les ſerviteurs de Marie doivent être revêtus d'une double robe, *omnes domeſtici ejus veſtiti ſunt duplicibus* : je m'explique & je dis qu'il eſt avantageux au Chrétien d'être de la Confrérie du Scapulaire, pourvû qu'en ſe repréſentant que l'on eſt Confrére l'on n'oublie pas que l'on eſt Confrére, l'on n'oublie pas que l'on eſt Chrétien, qu'en rempliſſant les devoirs de l'Aſſociation l'on rempliſſe auſſi les devoirs de ſon état, qu'en s'attachant à ces œuvres de ſurérogation l'on

Prov. 31. 21.

ne néglige pas les obligations primitives du Chriſtianiſme ; pourvû enfin que l'on ne ſépare point le culte de Dieu, du culte de Marie ; voilà ce que j'appelle être revêtu d'un double habit. *Les mêmes.*

Le Scapulaire tient quelque choſe du Sacrement en tant qu'il eſt un ſigne de l'alliance que Marie contracte avec les Confréres.

Le Scapulaire n'eſt pas un Sacrement, mais c'eſt un ſigne inſtitué par la Sainte Vierge qui tient quelque choſe du Sacrement, en ce que, 1°. il ſignifie cette alliance d'adoption de la Ste Vierge : 2°. il attire une ſinguliere protection ſur les Confréres qui ont les diſpoſitions convenables à la gloire de cette alliance ; or pour bien expliquer ce rapport du Scapulaire avec les Sacremens, il y a deux choſes à remarquer ; la premiere, que comme J. C. en vertu de ſon inſtitution, ayant appliqué aux Sacremens les mérites de ſon ſang, il eſt écrit & déterminé par la vûe de ce ſigne, à produire la grace propre de ce Sacrement ; ainſi en quelque façon Marie ayant appliqué au Scapulaire les ferventes prieres, les hautes communications, les larmes, les ſueurs, le ſang, en un mot, tous les mérites de ce ſaint Ordre, elle eſt déterminée par la vue de ce Scapulaire à faire part de ſon amour maternel, & de ſa ſinguliere protection à ceux qui le portent dignement ; la ſeconde choſe à remarquer, eſt que comme J. C. a voulu que dans les Sacremens il y eût quelque choſe de viſible qui fût propre pour ſignifier les effets inviſibles que la grace opere par leur moyen. Par exemple, l'eau dans le Baptême, eſt propre pour ſignifier la purification de l'ame ; ainſi en quelque maniere Marie a pris pour marque cet habit qui eſt propre pour exprimer les trois grands avantages par leſquels elle rend efficace la promeſſe qu'elle a faite de préſerver du feu de l'Enfer & de ſauver les Confréres. *Les mêmes.*

Trait de l'Hiſtoire ſainte qui peut s'appliquer à ce ſujet.

Gedeon penſoit à ſe ſauver de l'incurſion des Madianites, & occupé de ſes propres malheurs, il ſembloit preſque douter de la Providence ; où eſt diſoit-il cet Ange exterminateur qui mettoit à mort les aînés de nos adverſaires ? où eſt cette colomne de feu

qui pendant la nuit éclairoit les ténébres de nos Pères ? où eſt cette nuée raffraichiſſante qui tempéroit les ardeurs du jour ? Nous avons été tirés de l'Egypte, & maintenant nous ſommes en proie à la fureur de nos ennemis. Conſolez-vous, lui dit Dieu, allez dans la force dont vous êtes rempli & vous délivrerez Iſrael. Comment répond Gédeon. Délivrerai-je le peuple ? Vous ſçavez que ma fille eſt la derniere de Manaſſé, & que je ſuis le dernier dans la maiſon de mon Père. Ne craignez point replique le Seigneur, *ego ero tecum*, je ſerai avec vous & je vous donnerai un ſigne de ma protection & de mon aſſiſtance. *Le P. Simon Carme, Livre intitulé actions Chrétienne.* *Judic.6.16.*

Ce que Dieu dit autrefois à Gedeon, Marie le dit à Simon-Stok.

Simon-Stok, étoit dans la même perplexité au ſujet de ſon Ordre qu'il voyoit accablé de toutes parts, & il s'en exprimoit en ces termes : je penſois être du nombre des ſucceſſeurs d'Elie, & l'on traite de fanatiques ceux qui ſe font une réligion de le croire. Je me flattois Vierge ſainte que le Carmel vous étoit attaché par un titre ſpécial, & il n'a aucune marque ſenſible de vos tendreſſe, ne lui refuſez pas un ſigne qui le diſtingue, vous ſçavez qu'Elie prévoyant votre pureté future, en a voulu laiſſer de nobles veſtiges dans ſa perſonne, & animé de cet eſprit n'a-t-il pas aſſemblé des Diſciples qui ont fait comme lui profeſſion d'une vie ſi céleſte. Vous ſçavez qu'Eliſée ſon diſciple profitant des inſtructions d'un ſi ſage maître, a reglé par une merveille ſurprénante ſa vie ſur la vôtre, avant même votre naiſſance ; vous ſçavez que le Carmel eſt la montagne où a été élevée une Chapelle à votre honneur, quoique vous ne fuſſiez pas encore. Vous ſçavez que c'eſt là où vous trouverez des défenſeurs de vos prérogatives & des imitateurs de vos vertus.

Continuation du même ſujet.

Il n'en faut pas davantage à Marie, elle ſe rend aux vœux de Simon-Stok, & il eſt beau d'écouter comme elle lui parle : N'appréhendez pas, je ſuis avec

vous ; ne vous étonnez pas, je ſuis votre Mere : tous ceux qui vous combatteront ſeront confondus, & rougiront de honte ; tous ceux qui s'oppoſent à vous par leurs contradictions ſeront réduits au néant & périront : vous chercherez ces hommes qui s'élevent contre votre Ordre, & vous ne les trouverez plus ; ils ſeront comme s'ils n'avoient jamais été. Lorſque vous marcherez au travers des eaux, les fleuves ne vous ſubmergeront point ; & quand vous ſerez dans le feu, la flamme ſera ſans ardeur pour vous : je vous porterai moi-même juſqu'à la vieilleſſe, juſqu'à la fin du monde, je vous ſoutiendrai. Levez les yeux, & regardez autour de vous, vos ſolitudes preſque déſertes ſeront trop reſſerrées pour la foule de ceux qui viendront s'y établir : les Rois ſeront vos nourriciers, & les Reines vos nourrices. Et pour preuve de mes paroles, recevez mon très-cher Fils, recevez cet habit, comme un témoignage de mon amour, & comme un gage d'une alliance éternelle. *Le même.*

Sur le même ſujet.

Mais comme la vertu ne défere pas toujours ſimplement aux oracles du Ciel, la Vierge ſainte ſe fait voir au Pape Jean XXII ; & après l'avoir averti qu'elle a fait préſent du Scapulaire à Simon-Stok, elle lui commande de l'autoriſer par des Bulles & des Priviléges. Je pourrois ajouter que la Mere de Dieu, parlant au Pape, eſt revêtue de l'habit qu'elle recommande ; & rien ne m'empêche de dire, que ſi les habits diſtinguent dans le monde les conditions, le Scapulaire eſt une livrée dont Marie orne Simon-Stok, pour diſtinguer ſon Ordre par un caractere ſi ſublime : *ut cœleſti hâc veſte Ordo ſacer dignoſceretur. Le même.*

L'Hiſtoire du Scapulaire n'eſt point une Hiſtoire controuvée.

Je ne vous compte point des fables, je vous dis des vérités : la Mere de la parole éternelle n'eſt point de ces ames perfides qui promettent ſans tenir ce qu'elles ont promis. Simon-Stok n'eſt point un de ces hommes viſionnaires qui s'imaginent voir ce qui n'a pas même l'apparence de la réalité. Je ſçais qu'il

y a des visions fausses ; & de-là il suit qu'il y en a de véritables. Comment le Scapulaire est-il descendu du Ciel, & comment la Manne est-elle tombée sur la terre ? Quelle est la main qui a travaillé cet habit, & quelle est la main qui a pétri ce pain des Anges ? Il ne faut pas tout croire : mais faut-il ne croire rien ? Faut-il ne déferer qu'aux choses qu'on a vues ? Faut-il combattre le sentiment commun, la tradition ancienne & les décisions autentiques des Souverains Pontifes ? *Le même.*

Les Associés au Scapulaire doivent plus que le commun des hommes prendre les intérêts de Marie. *Ps.* 68. 10.

A quoi donc vous êtes-vous engagés, & qu'avez-vous fait en vous revêtant de cet habit & vous présentant à l'Autel de Marie pour y recevoir sa robe & ses livrées ? C'étoit lui dire, sinon par les accens de la voix, du moins en pratique & dans le même esprit que David le disoit à Dieu : *zelus domûs tuæ comedit me, & opprobria &c.* Puissante Reine du monde, ce qui m'attire devant vous & auprès de vous, ce ne sont point tant mes propres intérêts que les vôtres : dans le haut rang où vous êtes élevée, quels hommages ne vous sont pas dûs ! & comment pourrois-je voir qu'ils vous fussent refusés, ou qu'on voulût les restraindre & leur prescrire des bornes trop étroites ? Faut-il là-dessus m'opposer ou à la licence effrenée & aux attentats de l'hérésie, ou aux vains prétextes & aux illusions de la fausse piété du siécle ? Faut-il parler ou agir ? Daignez m'employer, me voici : tout ce qui vous blesse me blesse ; tout ce qui s'attaque à vous est pour moi-même une offense qui m'outrage, & dont je jure à la face du Dieu vivant, autant que ma foiblesse le permet, & suivant les moyens que me fournit la Religion, d'effacer la tache. *Le P. Bretonneau.*

Comme la dévotion du Carmel a triomphé & triom-

Je ne dois point m'étonner que le serpent infernal ait tant redoublé ses efforts contre cette célebre, illustre & pieuse Confrérie du saint habit de la Vierge ; qu'il ait rempli de son venin des bouches empestées ; qu'il ait mis en usage des plumes trem-

phe encore de ſes ennemis.

pées dans le fiel le plus amer ; que de toute part il ait ſemé les libelles les plus calomnieux pour l'avilir dans l'eſprit des peuples, pour en noter les exercices comme infectés de l'idolatrie payenne, pour en ruiner les principes, comme imaginaires & ſuppoſés : il étoit naturel qu'ennemi de Marie, & toujours en guerre avec cette femme, deſtinée à lui écraſer la tête, ſelon la parole de l'Ecriture, il employât toutes ſes forces à lui enlever des troupes auxiliaires, dont elle devoit tirer de ſi prompts & de ſi puiſſans ſecours. Je ne m'étonne pas non plus que l'Egliſe, inſéparablement unie à la Mere de ſon divin Epoux, ait fait ſervir toute l'étendue de ſon autorité à lui aſſûrer un renfort que la Providence lui avoit menagé, & qu'on entreprenoit de lui ravir ; que ſucceſſivement & tour à tour ſix Pontifes * Souverains ſe ſoient expliqués là-deſſus dans les termes les plus exprès. Deſorte que toutes les tentatives de l'enfer, que toutes les intrigues formées contre la dévotion du Scapulaire, bien-loin de la réfroidir dans les cœurs & de l'avilir dans l'eſtime publique, n'ont eu d'autre effet que de lui acquérir un nouveau crédit, de lui donner plus d'éclat, & de l'établir ſur des fondemens plus inébranlables. *Le même.*

Ce ſeroit une honte pour un Aſſocié du Scapulaire, de ſe montrer indifférent pour les intérêts de Marie. *S. Chryſoſt. ſerm. de Martyr. tom. 3.*

Ce que j'aurois peine à comprendre, c'eſt qu'un Chrétien manquât de fermeté dans les rencontres, & de réſolution pour la défenſe d'une Vierge dont il porte l'habit, & à qui l'attache un engagement ſi étroit : que lui dirois-je, & quel droit alors n'aurois-je pas de lui adreſſer ce reproche ſi juſte & ſi preſſant, que faiſoit ſur un autre ſujet S. Jean Chryſoſtôme : *Conſidera pactum, militiam, conditionem* ? Hé ! mon frere, avez-vous perdu l'idée & le ſouvenir de votre promeſſe ? Conſidérez le pacte que vous avez fait, *pactum quod ſpopondiſti* : penſez en quelle milice vous

* Jean XXII. Alexandre V. Clément XII. Paul III. Grégoire XIII. Paul V. L'on peut ſur ce point conſulter le Bullaire.

avez voulu être inscrit, *militiam cui nomen dedisti* : rappellez dans votre esprit à quelle condition on vous y a reçu, *conditionem quâ accessisti*. Cette condition que vous avez volontairement & solemnellement acceptée, étoit-ce de vous laisser dominer par un vain respect ? étoit-ce de retenir la vérité captive, & de dissimuler vos sentimens lorsqu'il faudroit les faire connoître ? étoit-ce de demeurer dans un honteux silence, quand la Vierge, sous qui & pour qui vous avez à combattre, seroit attaquée ; quand la pureté de son culte seroit altérée ; quand ses plus beaux titres lui seroient disputés ? & est-ce pour cela que vous avez demandé à être admis parmi les enfans de Marie ? est-ce à ce prix que vous avez prétendu qu'on vous comptât au nombre de ses serviteurs ? *Le même.*

L'association au Scapulaire est un des plus puissans motifs pour nous engager à vivre saintement.

Tous les Saints Peres demandoient à ceux qui entroient dans le saint ministere, une conformité pleine & entiere entre leur conduite & leurs mœurs, & l'habit qui les distinguoit du commun des laïcs : car ne vous y trompez pas, disoit saint Jean Chrysostôme, adressant la parole aux Prêtres d'Antioche, pourquoi pensez-vous que vous ayez été élevés au Sacerdoce ? Est-ce pour vous montrer dans nos Temples couverts des vêtemens de l'Eglise & de ses plus riches ornemens ? Non, non, ce n'est point là ce qui vous distingue devant Dieu. Mais voulez-vous apprendre ce qui vous releve aux yeux du Seigneur ? C'est d'accomplir, sous ces vêtemens sacrés, toutes vos obligations. Voilà, continuoit ce saint Docteur, ce qui fait votre dignité, votre sûreté, votre mérite : *hoc vestra dignitas est, hoc securitas, hoc corona.*

S. Chrysost. hom. 6. ad Pop. Antioch.

Application des paroles de S. Chrysostôme aux Associés au Scapulaire.

Or c'est ainsi que je puis bien raisonner moi-même par rapport à vous ; & ceci revient parfaitement à ce sujet. Je prétens que de porter l'habit de Marie, c'est une puissante raison pour se préserver de tous les désordres qui pourroient, en corrompant votre vie, profaner la robe & les livrées de la Vierge que

vous voulez honorer : je prétens que c'eſt un des plus ſolides motifs pour vous engager à redoubler ſans ceſſe votre piété, & à vous enrichir de toûtes les œuvres chrétiennes qui peuvent, en vous rendant agréables à Dieu, vous rendre dignes de la Vierge, dont vous avez embraſſé le ſervice : je prétens que c'eſt pour vous une obligation indiſpenſable de vous ſanctifier ; & c'eſt en ce ſens que vous devez devenir les imitateurs des vertus de Marie. *Le même.*

La forme de la Bénédiction du Scapulaire ſuffit pour fermer la bouche aux adverſaires de cette dévotion & aux mauvais Chrétiens qui prétendroient en abuſer.

Poſons un principe ſûr, que le Scapulaire ſeul, & conſidéré en lui-même, n'a nulle vertu, ou n'a qu'une vertu imparfaite, qu'il n'eſt utile qu'au ſens exprimé dans la forme de la bénédiction, c'eſt-à-dire qu'autant qu'il nous aide à bien vivre, *concedat tibi Deus tempus benè vivendi ;* qu'autant qu'il nous aide à bien agir, *locum benè agendi* ; qu'autant qu'il nous aide à perſéverer & à bien finir, *conſtantiam benè perſeverandi :* c'eſt ainſi que nous l'entendons. Or cela poſé, nous ſeroit-il bien difficile de répondre à quelques Cenſeurs malins qui, pour décréditer la dévotion des peuples envers la Mere de Dieu, nous imputent des idées & nous attribuent des fauſſes maximes que nous reprouvons, bien loin qu'elles nous ſoient jamais venues à l'eſprit ? Qui ſe perſuadent ; diſons mieux, qui veulent ſe perſuader, & qui voudroient nous le perſuader à nous-mêmes, que pour relever certaines Aſſociations, ſurtout celle-ci, que pour les faire valoir & pour en réhauſſer les privileges, nous autoriſons les deſordres & donnons aux ames une confiance trompeuſe, comme ſi nous étions vous & moi dans la penſée que l'habit de la Vierge, indépendamment d'une vie chrétienne, (comme l'ont penſé & le penſent peut-être encore certains mauvais Chrétiens que nous deſavouons) nous ſervît de ſauve-garde contre tous les arrêts du Ciel & contre toutes les vengeances de Dieu ; comme ſi nous prétendions que ce fût un ſupplément de toutes les œuvres ordonnées par la loi ; que ce fût par lui-

même l'abolition de tous les crimes commis contre la loi. &c. *Le même en ſubſtance.*

Hugues de S. Victor obſerve que le Saint-Eſprit ayant ſervi d'ombre à Marie dans l'Incarnation, Marie a dû à ſon tour ſervir d'ombre à l'Egliſe dans ſes différens beſoins. Ce fut le Saint-Eſprit qui devint ſa force & ſon aſile dans le myſtere d'un Dieu fait Homme; & c'eſt Marie, pleine du Saint-Eſprit, qui devient le refuge & le bras des Chrétiens : c'eſt de ſon habit préſenté aux Fideles par les mains de Simon-Stok, dont le Prophète Roi ſembloit parler, lorſqu'il diſoit : *Scapulis ſuis obumbrabit tibi, & ſub &c.* elle étendra ſur vous ſon Scapulaire comme une ombre, & vous eſpérerez ſous ſes ailes. Mais prenez garde que cette faveur ne ſoit prompte & paſſagere, ſi vous n'apportez de votre part tous vos ſoins pour la ménager. L'on a de la conſolation d'entendre dire que Marie, par le moyen de ſon habit, éteint les flammes, ſollicite pour les pécheurs, aſſiſte les mourans, porte ſes ſoins au-delà du tombeau; mais l'on doit craindre que tant de graces ne deviennent plus funeſtes que profitables. *Le P. Simon, Actions Chrétiennes.*

Comme Marie devient la Protectrice de ceux qui portent ſon habit.

Pſ. 90. 4.

Si l'eſprit d'Elie paſſa avec ſon manteau dans Eliſée, il faut que l'eſprit de Marie paſſe dans nous avec ſes vêtemens. Le Diſciple, revêtu du manteau de ſon Maître, lui étoit ſi ſemblable en mérite, qu'on diſoit qu'il y avoit deux Elies, l'un dans le Paradis terreſtre, & l'autre ſur le rivage du Jourdain : & notre vie devroit être ſi conforme à celle de Marie, qu'en nous voyant l'on devroit s'imaginer de la voir. Les témoins de nos converſations devroient dire : c'eſt ainſi que la Mere de Dieu converſoit; l'éclat de nos actions devroit être l'expreſſion des ſiennes. *Le même.*

Néceſſité de conformité des ſentimens des Confreres avec les ſentimens de Marie.

Le Scapulaire étant comme la livrée de la ſainte Vierge, eſt le ſigne qu'on lui appartient, & qu'on eſt entierement dévoué à ſon ſervice. N'eſt-ce pas

Le Scapulaire eſt un titre pour

être sous la protection de Marie dans les divers dangers de la vie.

un juste titre pour être sous sa protection & pour l'engager à défendre ses serviteurs, en leur donnant comme un asile ouvert contre les attaques & les poursuites de leurs ennemis, & un secours assûré dans tous les hasards qu'ils courent de leur salut? Aussi est ce à quoi elle engagea sa parole au même tems qu'elle fit ce présent au Bienheureux Stok, & ensuite à tous ceux qui se consacreroient à son service en prenant cet habit : *ecce signum salutis, ut sit salus in periculis.* L'on feroit des volumes multipliés, si l'on vouloit rendre tous les éclatans prodiges opérés par la protection de Marie. L'on en a vu à qui ce Scapulaire a servi de bouclier contre le fer de l'ennemi; d'autres qui, blessés à mort, à la faveur de cette arme de salut ont vêcu assez de tems pour concevoir une vraie douleur de leurs péchés & en recevoir l'absolution, &c. Un détail plus long deviendroit ennuyeux : c'est dire assez, sans doute, que tous les élémens semblent reconnoître cette Mere de salut, & disposer en sa faveur. A la présence du Scapulaire les tempêtes se calment, les incendies s'arrêtent, les naufrages cessent, &c. Que veut dire tout cela? sinon que comme il n'y a jamais eu de protection plus puissante que celle de la Mere de Dieu, jamais elle n'a davantage éclaté qu'à l'égard de ceux qui ont été revêtus de son habit, non seulement dans tous les hasards de leur vie, mais contre tous les ennemis de leur salut. *Le P. Oudry, sur ce sujet un peu changé.*

Form. Bened.

Ce que Marie exige des Confreres, en vertu du pacte qu'elle a fait avec eux, fait voir l'injustice

Afin que le Scapulaire & la dévotion envers Marie, dont il est la marque, soit un véritable signe de salut & de prédestination, il faut se souvenir de ce que l'on doit toujours présupposer que la Mere de Dieu, en faisant de si magnifiques promesses, & attachant de si glorieux avantages à cet habit, a fait comme un pacte & passé une espece de contrat avec ceux qui le portent : *fœdus pacis & pacti sempiterni.* C'est ainsi qu'elle l'appelle elle-même; c'est-à-dire

que par-là elle les oblige de leur côté à soutenir l'honneur qu'ils ont d'être ses serviteurs, ses enfans d'une maniere particuliere, & cela par l'éclat de leurs vertus & par la sainteté de leurs mœurs. Ce seroit en effet une étrange illusion de s'imaginer que c'est assez pour avoir une marque de prédestination de porter seulement le Scapulaire, quelque vie que l'on menât d'ailleurs, & à quelque déréglement que l'on s'abandonnât; ou bien de prétendre par-là se dispenser des obligations qu'ont tous les autres Chrétiens, comme si l'on étoit tellement assuré de son salut, qu'on n'y dût contribuer en aucune façon de sa part. C'est sous ce prétexte que quelques faux zélés, qui prennent toujours les choses du mauvais côté, ont prétendu avoir droit de décrier cette dévotion, comme si l'on ne pouvoit point abuser de toutes les plus saintes pratiques, & même des plus augustes mysteres de notre Religion. Ce que l'on soutient donc, est que la vertu de cette dévotion extérieure vient de l'intérieure qui l'anime; que c'est un signe & une marque du culte sincere que l'on rend à la glorieuse Mere de Dieu; & par conséquent qu'il faut que les sentimens du cœur répondent au signe, de même que ce signe sert à exciter la dévotion du cœur: autrement ce seroit un signe trompeur & une véritable hypocrisie, si l'on en faisoit seulement une dévotion d'éclat & une pure ostentation, sans être soutenu d'un fond de vertu & d'une véritable piété. *Le même.*

des reproches que nous font les ennemis de son culte.

Avez-vous jamais bien pensé quelles saintes richesses vous communique l'étroite union qui vous lie avec tout un Ordre, que son antiquité, que sa sainteté, que ses mérites sans nombre ont rendu dans le Christianisme si vénérable? Si j'en parle, ce n'est point tant pour en réhausser la gloire par des éloges, que pour affermir vos espérances par une des plus consolantes réflexions. Ne la perdez pas: en effet, dès que vous portez l'habit de la Mere de

Quel glorieux avantage il revient aux Associés du Carmel. Gloire de cet Ordre célebre.

Dieu, ce que vous pouvez vous dire à vous-même, le voici : Maintenant dans toute l'étendue d'un corps formé sous le nom & sous la protection de Marie, tant de fervens Religieux, l'honneur du Carmel, tantôt assemblés dans le Sanctuaire, tantôt prosternés aux pieds de l'Oratoire, tantôt occupés aux observances régulieres, accumulent graces sur graces : & quel fond que ce tréſor, qui chaque jour grossit entre leurs mains ! Maintenant tant de Ministres du Dieu vivant, Directeurs, Prédicateurs, Apôtres & Docteurs, tracent aux ames dans le tribunal les voies du salut, dispensent aux Peuples dans la Chaire la parole du salut, enseignent dans les écoles la plus pure doctrine du salut, portent aux nations étrangeres l'Evangile du salut : héritiers de l'esprit, non seulement de Marie leur Mere, mais de tant de Prélats, les Pasteurs de l'Eglise ; mais de tant d'Ecrivains & de Savans ; mais de tant d'ouvriers infatigables & sans cesse appliqués à cultiver la vigne du Pere de famille ; mais de tant de Saints que le Ciel a reçus dans la gloire, & dont ils sont les successeurs : ils les font revivre, où plutôt ils font revivre leurs vertus. &c. *Le P. Bretonneau.*

De l'apparition de Marie à Simon Stok. Ce qui se passa dans cette admirable révélation. Vérité incontestable du fait.

De quoi s'agissoit-il ? De cette révélation faite à l'un des plus pieux & des plus excellens personnages de son siécle ; c'est le bienheureux Simon-Stok, de cette fameuse apparition où la Mere de Dieu, présente elle-même, lui mit dans la main le saint Scapulaire, comme le gage d'une alliance spéciale entre elle & tout son Ordre, *meæ Confraternitatis signum* ; comme un signe de prédestination, *ecce signum salutis* ; comme un bouclier contre toutes les attaques & dans tous les dangers, *salus in periculis* ; comme un des plus fermes soutiens à la derniere heure, & une sorte d'assûrance contre l'affreux péril d'une irrévocable condamnation, *in quo quis moriens, æternum non patietur incendium.* Quel don ! Or je le sçai, ce n'est point là de ces faits qui frappent d'abord

les yeux, & qui portent avec eux-mêmes une pleine conviction ; c'eſt un fait particulier. Mais de tous les motifs qui rendent un fait ſagement & ſûrement croyable, en eſt-il un qui manque à celui-ci ? Enviſageons-le par tous les endroits, & examinons-en & la nature & les circonſtances, tout lui rend témoignage, & tout ſert à le juſtifier.

1°. C'eſt une révélation faite par la Mere de Dieu : eſt-ce pour cette fois ſeulement que la Reine du Ciel a daigné ſe faire voir ? & par une témérité inſoutenable, traiterons-nous dans le Chriſtianiſme toutes ces apparitions d'idées fabuleuſes & chimériques ?

2°. C'eſt une révélation faite pour l'établiſſement d'un Ordre dévoué au ſervice de la Mere de Dieu : le ſujet étoit-il ſi peu important, qu'il n'ait pas de quoi intéreſſer cette Vierge, & qu'elle y dût refuſer ſes ſoins ?

3°. C'eſt une révélation faite, à qui ? à un homme que d'un conſentement unanime nous reconnoiſſons pour un des plus ſaints & des plus éclairés ſerviteurs de Dieu. En la rapportant a-t-il voulu nous tromper ? ou en la croyant s'eſt-il trompé lui-même ? Peſez bien ce que je dis. A-t-il voulu nous tromper ? Mais où ſeroit cette ſainteté qui fut l'admiration ſurtout de notre France & de l'Angleterre ? S'eſt-il trompé lui-même ? Mais où ſeroient ces hautes connoiſſances ? où ſeroit cette profonde & ſublime ſageſſe dont il nous a laiſſé de ſi beaux veſtiges, & que nous recueillons dans ſes écrits ?

4°. C'eſt une révélation reconnue juſqu'à préſent, & confirmée par la foi invariable de plus de quatre ſiécles. Tant de Papes, ci-deſſus cités, tant d'Evêques, qui prévenus de cette créance, ont ouvert tous les tréſors de l'Egliſe & les ont répandus avec une eſpece de profuſion ; tant de rares génies, de graves & irréprochables Docteurs qui s'y ſont ſoumis & ont employé leurs veilles à la ſoutenir ;

tant de Peuples qui tous en foule, remplis de la même confiance, ont demandé le saint habit de Marie & l'ont recherché avec empressement, l'ont porté jusqu'au dernier soupir, l'ont voulu emporter jusques dans les ombres du tombeau : cette nuée de témoins dans toutes les professions, dans tous les états ; ce monde entier a-t-il été dans l'erreur & dans une pareille erreur ? y est-il encore ? & doit-il céder à l'orgueilleuse indocilité de ces esprits incrédules & prétendus forts, dont la fausse gloire est de juger de tout contre le sens ordinaire & les vues communes du reste des hommes ?

5°. Enfin, c'est une révélation vérifiée par les plus merveilleux évenemens & les plus insignes prodiges. Quoi donc ! Dieu, prodigue de ses miracles, a-t-il tant de fois émoussé la pointe du fer ? a-t-il calmé la fureur des flots ? a-t-il suspendu les atteintes du feu ? a-t-il guéri les maux les plus incurables ? a-t-il arrêté toute la vertu des élémens ? a-t-il changé l'ordre de toute la nature, pour marquer de son sceau & pour accréditer une Association dont le fondement est ruineux ? & des effets si surprenans ne nous font-ils pas sensiblement connoître la réalité, la sainteté de leur principe ?

Qui sont ceux qui d'ordinaire attaquent les dévotions, soit générales, soit particulieres envers Marie.

Je ne vous demande pas, Chrétiens, une piété aveugle ; & la vôtre sera toujours bien éclairée, quand vous suivrez toutes les regles que je vous ai prescrites dans cet ouvrage ; regles conformes à la raison & à la Religion. Hé ! ne sommes-nous pas assez clairvoyans pour observer quels sont ceux communément qui s'élevent avec plus d'audace & moins de retenue contre la dévotion que je vous prêche & contre d'autres ? De la même bouche dont ils blasphement, si j'ose parler ainsi, la solemnité du Scapulaire de Marie, n'attaquent-ils pas tous les jours les plus religieuses Institutions ? & en combien de rencontres n'osent-ils pas même entamer les dogmes les plus essentiels de notre foi ?

MANUSCRIT

MANUSCRIT

SUR

LE SCAPULAIRE,

ATTRIBUÉ

A FEU M. MASCARON.

Nolite omni ſpiritui credere ; ſed probate ſpiritus ſi ex Deo ſint.

Ne croyez pas à tout eſprit ; mais éprouvez ſi les eſprits ſont de Dieu.

EMBRASSER toutes les pratiques de dévotion ſans diſcernement, ou les rejetter toutes ſans diſtinction, ce ſont, Chrétiens mes freres, deux partis bien oppoſés l'un à l'autre, également contraires à la ſolide piété, conduits par une ſuperſtitieuſe crédulité. Si nous donnons dans tout ſans précaution, à combien d'abus nouvrons-nous pas la porte ? Inſpirés par une orgueilleuſe délicateſſe, ſi nous rejettons tout ſans examen, dans combien d'erreurs ne riſquons-nous pas de tomber ? & qui ne voit pas d'abord les ſuites déplorables de ces deux excès ? Jamais l'erreur ne peut honorer Dieu ; toujours l'abus le deshonora : il ne faut donc pas croire ni réſiſter *Exorde.*

non plus indifféremment à tout eſprit ; mais éprouver avec ſoin ſi les eſprits ſont de Dieu : *Nolite &c.* Or cette épreuve ſi néceſſaire pour bien juger du mérite d'une dévotion, conſiſte à voir ce qu'elle a de raiſonnable dans ſes principes, & ce qu'elle a d'avantageux dans ſes effets. Manque-t-elle par les principes ? s'y attacher, c'eſt au moins imprudence. Manque-t-elle par les effets ? s'y aſſervir, ce ne peut être que vanité.

Ne craignons point, Chrétiens, de juger ſur ces regles de la pieuſe cérémonie qui nous raſſemble en ce ſaint lieu. Qu'y venons-nous honorer, & quel y eſt l'objet de notre culte ? C'eſt cet habit de ſalut, ce vêtement de juſtice, que les enfans des Prophètes, les Anges du Carmel, reçurent de Marie pour le porter eux-mêmes & le communiquer au reſte des Chrétiens, comme un gage aſſûré de ſon amour & de ſa bienveillance ; gage digne de toute notre eſtime. Peut-être en eſt-il parmi vous qui n'en font point aſſez de cas, parce qu'ils n'en connoiſſent pas aſſez le prix : je viens les en inſtruire, en m'attachant toujours aux regles que je vous ai marquées.

Toute dévotion, pour être véritable & digne de la réligion pure & ſans tache que nous profeſſons, doit donc avoir deux caracteres, de la ſolidité dans les principes, afin que nos démarches ſoient prudentes ; de l'utilité dans les effets, afin que nos démarches ſoient ſalutaires. Or je ſoutiens que ces deux traits concourent également à former la dévotion du Scapulaire de Marie. 1°. Elle a dans ſes principes toute la ſolidité que demande la vraie ſageſſe : 2°. Elle a dans ſes effets toute l'utilité que demande notre ſalut. Je parle dans le Sanctuaire en préſence du Dieu de vérité, & je parle pour cela même avec une entiere aſſûrance, parce que la dévotion dont j'entreprens l'éloge, eſt à l'épreuve de toutes les ſubtilités de la critique la plus exacte. Comment cela ? Je le repete en deux mots, qui

Diviſion générale.

vont faire le partage de ce discours ; c'est que les principes sont infiniment raisonnables, premier Point ; c'est que ses effets sont infiniment avantageux, second Point.

Introduction du premier Point.

Quand je soutiens que la dévotion du Scapulaire est par la solidité de ces principes à l'épreuve de toutes les subtilités de la critique, je le soutiens, non sur de simples conjectures toujours sujettes à mille incertitudes, mais sur des faits certains, & dont la vérité ne peut être meconnue de qui la recherchera de bonne foi : car enfin, sur quels fondemens, sur quels principes est-elle appuyée, cette dévotion ? Cherchons-en l'origine ; examinons-en les prérogatives ; voyons-en l'étendue & la célébrité. Pure dans son origine, quel fut l'homme choisi par Marie pour en être le premier Instituteur ? Magnifique dans ses prérogatives, quelles graces, quels privileges l'Eglise n'y a-t-elle pas attachés ? Immense dans son étendue, quel nombre infini de partisans n'a-t-elle pas eu dans tous les temps ? Une dévotion marquée à ces traits peut-elle n'être pas infiniment solide, infiniment raisonnable dans ses principes ?

Soudivisions du premier Point.

Preuves de la premiere Partie.

L'homme choisi de Marie pour recevoir le Scapulaire, c'est Simon-Stok.

Et d'abord quelle en fut l'origine ? ou plutôt quel fut l'homme choisi du Ciel pour recevoir le Scapulaire de la main même de Marie, & pour le communiquer ensuite au Peuple Chrétien ? Ah ! c'est un Saint ; mais un Saint, vous le sçavez, récommandable par les plus héroïques vertus : suivons-le pas-à-pas dans toutes ses démarches ; examinons soigneusement toutes ses œuvres, depuis l'âge le plus tendre jusqu'à la vieillesse la plus avancée, qu'y verrons-nous ? des prodiges sans nombre en tout genre de vertus.

L'on peut dire que le bienheureux Stok fut orné de toutes les vertus.

Fuite du monde : il en sort à douze ans, & n'y revient à plus de quarante que par l'ordre de Dieu, pour y répandre le feu céleste dont il s'étoit embrasé dans le désert. Austérité presque incroyable : des racines ameres, quelques goutes d'eau, une heure

ou deux de ſommeil, c'eſt tout ce qu'il accorde aux preſſans beſoins d'une nature défaillante. Oraiſon continuelle : dans ce tronc d'arbre qui lui ſert de demeure & qui lui donna ſon nom, il ne s'occupe nuit & jour qu'à méditer la Loi du Seigneur, qu'à louer ſa miſéricorde, qu'à exalter ſes grandeurs. Horreur des moindres fautes : un petit mouvement, une legere penſée lui fait verſer des torrens de larmes & redoubler ſes exceſſives pénitences. Pureté angélique : tout ce qui pourroit altérer, tout ce qui pourroit ternir tant ſoit peu cette belle vertu, ne l'effleura même jamais ; jamais une triſte expérience ne lui apprit qu'il portoit le plus grand des tréſors dans un vaſe d'argile & de boue.

Etabliſſement des Religieux du Carmel dans l'Europe. Simon-Stok y eſt admis dans l'Ordre, & en fait l'ornement par ſes vertus.

Tel étoit donc S. Simon-Stok dans l'ombre de ſa ſolitude, quand les Religieux du Carmel, célebres depuis tant de ſiécles dans la Paleſtine, vinrent enfin édifier l'Europe & y répandre la bonne odeur de J. C. Inſpiré de qui s'intéreſſoit à l'accroiſſement d'un Ordre dont il devoit retirer tant de gloire, il en embraſſa l'Inſtitut. Il en fut d'abord l'exemple & l'ornement ; bientôt on le crut digne d'en être le Conducteur & le Pere. On le force d'accepter cette Charge ; il obéit : & quel honneur ſa vertu ne fit-elle pas à ſa nouvelle dignité ! Vigilant ſans défiance, actif ſans empreſſement, charitable ſans foibleſſe, zélé ſans fiel & ſans aigreur, il donnoit le mouvement à tout, & tout entre ſes mains prenoit un tour favorable : la piété croiſſoit ſous ſes auſpices ; les études fleuriſſoient avec la ferveur ; l'Ordre s'étendoit de jour en jour ſans rien perdre de ſa premiere vigueur. N'en ſoyons pas ſurpris, Stok avoit ſoin de préparer l'ouvrage, & Marie s'appliquoit à le faire réuſſir ; juſte retour que méritoit l'attachement de ce zélé Serviteur. Y en eut-il jamais de plus ſenſible à la gloire de Marie, de plus dévoué à ſes intérêts, de plus ardent à étendre ſon culte, à lui gagner la confiance des fideles ? confiance qui lui

ſervoit à lui-même de reſſource dans ſes beſoins : il y trouva toutes les graces, il y trouva en particulier cette grace ſignalée qui ſert de fondement à la Fête que nous célébrons.

Depuis trois ans Stok demandoit à ſa ſainte Protectrice un témoignage de ſon amour ; elle exauca enfin ſes vœux ; & dans une apparition ſenſible elle lui donna le Scapulaire comme un gage de paix & d'alliance éternelle. C'eſt ſur la foi même de ce grand Saint que je vous fais ce ſimple récit ; & ce Saint, ſi renommé par ſa piété, également renommé par ſa ſageſſe, a-t-il cru ſans raiſon ? a-t-il parlé ſans fondement ? a-t-il été ſéduit ? a-t-il voulu nous jetter dans l'erreur ? Triſtes extrémités où ſont forcés d'en venir les prétendus Savans, auxquels tout eſt ſuſpect en matiere de révélation & de miracles : la vertu la plus décidée, la ſageſſe la plus éprouvée ne leur paroiſſent pas des garands aſſez sûrs ; ils veulent voir & toucher, pour ainſi dire, & ils refuſent de croire tout ce qui choque leurs préjugés. Craignons & fuyons de ſemblables excès, qui vont à ébranler les plus ſolides fondemens de la piété publique ; ne ſoyons pas plus ſages qu'il ne convient de l'être & que ne l'ont été nos Peres. Avec quel reſpect n'ont-ils pas reçu la vérité ? Recevons-la nous-mêmes avec une égale déférence, & embraſſons ſans crainte une dévotion auſſi pure d'ailleurs dans ſon canal, qu'elle le fut dans ſa ſource.

Simon-Stok obtient de Marie le Scapulaire. Son témoignage ſur ce point ne peut être raiſonnablement révoqué en doute.

En effet, comment cette ſainte dévotion a-t-elle triomphé du tems qui triomphe de tout ? & quel eſt le canal par où, à travers de tant de ſiécles, elle eſt venue juſqu'à nous ? Ah ! c'eſt une race ſainte, les illuſtres enfans du Carmel ; c'eſt cet Ordre où d'âge en âge on a vu ſe perpétuer l'humilité la plus profonde, la pénitence la plus auſtere, le zele le plus pur, le mépris du monde le plus ſincere, la haine de ſoi-même la plus parfaite, l'amour de Dieu le plus tendre & le plus ardent ; c'eſt cet Ordre où

Par quelles voies & comment s'eſt tranſmiſe juſqu'à nous la dévotion du Scapulaire.

une conſtante ſucceſſion de Saints expoſe à nos yeux les Gerards, les Alberts, les Andrés Corſins, les Jeans de la Croix, les Magdelaines de Pavie, les Théreſes. Quels noms dans les faſtes de l'Egliſe! & les avoir ſeulement prononcés, n'eſt-ce pas avoir achevé l'éloge de l'Ordre où ils ſe ſanctifierent? Héritiers de leur eſprit, les dignes ſucceſſeurs de ces héros du Carmel en conſervent encore de nos jours toute la beauté: oui, on y cueille encore les mêmes fruits de piété, on y reſpire le même air de recueillement, le même goût de ſainteté s'y fait toujours ſentir. Tels ſont les fideles dépoſitaires qui, de ſiécle en ſiécle, nous ont tranſmis le ſaint habit venu du Ciel à Simon-Stok. Des mains ſi pures en auroient-elles altéré la pureté? & nous revêtir ſur la foi de la ſainte livrée de Marie, eſt-ce donc une imprudente crédulité?

Les graces & les privileges que l'Egliſe a accordé au Scapulaire, prouvent ſolidairement la ſolidité de cette dévotion.

Mais de quel œil l'Egliſe qui eſt la colomne & l'appui de la vérité, a-t-elle vu l'uſage du Scapulaire s'établir parmi ſes enfans? Ecoutez, & dans les graces & dans les privileges dont elle n'a point ceſſé de le décorer, reconnoiſſez une preuve entierement déciſive en ſa faveur. Et certes, quelle eſt la main qui vous préſente ce vêtement de ſalut? Oubliez, s'il ſe peut, que c'eſt celle d'un Saint, dans qui la ſageſſe la plus éclairée marche de pair avec la ſainteté la plus ſublime: oubliez que c'eſt celle d'un Ordre où l'on a vu la pureté des mœurs & la ſcience de la Réligion paſſer des peres aux enfans, ſans rien perdre de leur premier éclat. J'ai quelque choſe de plus preſſant à vous dire: Eh! quoi? C'eſt que l'Egliſe elle-même vous le préſente, ce ſaint habit, & qu'elle vous invite autant qu'elle peut à vous en revêtir. Oui cette Egliſe, toujours éclairée de l'Eſprit Saint qui doit être tous les jours avec elle juſqu'à la conſommation des ſiécles; cette Egliſe à laquelle les clefs de la ſcience ont été confiées pour nous ouvrir le Royaume de la Vérité; cette Egliſe enfin, de laquelle ſeule nous apprenons ſûrement ce qui con-

vient ou ne convient pas à la vraie piété : ah ! c'eſt cette Egliſe même, non-ſeulement qui ſouffre, qui releve, qui permet le religieux uſage que nous révérons en ce jour, mais qui le bénit de la maniere la plus ſolemnelle, mais qui le loue dans les termes les plus forts, mais qui le recommande à ſes enfans, mais qui les preſſe de s'y aſſujettir, & qui, pour les engager plus efficacement, verſe ſur eux tous les tréſors de la Divine Miſéricorde.

Les ſuffrages des ſaints & ſouverains Pontifes à l'égard du Scapulaire en font ſentir la ſolidité.

Ouvrons, Chrétiens, ouvrons les monumens Eccléſiaſtiques, nous y verrons ſur la matiere préſente les Bulles expreſſes de deux grands Papes, Jean XXII & Alexandre V ; nous y verrons ces Bulles examinées long-temps après, & renouvellées ſous Clément VII ; nous y verrons Paul IIIe & IVe ajouter leurs ſuffrages à celui de leurs Prédéceſſeurs ; nous y verrons Pie V & Grégoire XIII entrer dans ce commun concert pour venger le ſaint habit de la malignité jalouſe qui oſoit le décrier ; nous y verrons Paul V le combler encore de nouvelles louanges & de nouveaux dons, & cela dans des conjonctures où la plus legere imprudence y eût infiment nuit aux intérêts de la Foi.

Malgré les fureurs & les cabales de l'héréſie, la dévotion du Scapulaire s'eſt toujours ſoutenue, & ſe ſoutient encore avec avantage.

Je parle, vous le voyez, de ces jours de trouble & de confuſion, où l'héréſie devenue plus furieuſe par les coups que lui avoit portés le ſaint Concile de Trente, redoubla contre les Catholiques ces injuſtes reproches d'idolâtrie, dont elle s'étoit fait un prétexte de revolte & de cruauté. Quel reſpectable uſage n'oſa-t-elle pas blâmer ſous ce titre odieux ! Le culte de la ſainte Vierge fut encore moins épargné que tout autre ; & ſi l'on repréſenta les fideles attachés à l'honorer comme des idolâtres qui tranſportoient à la Créature un encens qui n'appartient qu'au Dieu Créateur, alors combien falloit-il garder de meſures pour ne point donner priſe à l'erreur ? L'Egliſe les garda toutes, mais ſans changer jamais ni de conduite ni de langage. Ce qu'elle avoit fait

aux siécles dociles de nos Peres, en faveur de la dévotion que nous célébrons, elle le fit dans ces jours critiques, & elle l'a toujours fait depuis ; toujours les éloges se soutiennent ; toujours les graces coulent en abondance ; & en dépit de ces hommes amateurs de la nouveauté, qui, se renfermant dans leur propre raison, rejettent tout ce qui sent l'autorité, les plus beaux privileges continuent d'honorer le Carmel & ceux qui y sont associés.

L'on peut dire sans exagérer que la dévotion du Scapulaire s'est répandue par toute la terre.

Une dévotion si autorisée, si favorisée de l'Eglise & de ses Pontifes, ne pouvoit pas manquer de se répandre, de s'accréditer parmi le Peuple fidele ; & il ne faut pas s'étonner que tant de personnes se soient de tout temps engagées dans cette sainte Milice : achevons de nous convaincre par là de sa solidité. En effet, pourquoi cette dévotion a-t-elle fait de si grands progrès dans tout le monde catholique ? Pourquoi depuis près de six siécles l'usage du Scapulaire se maintient-il avec tant de gloire & de splendeur ? Pourquoi partout & toujours le même zele, le même empressement de s'y consacrer ? Pourquoi nulle interruption de temps, nulle exception de pays, nulle distinction d'âge, de sexe & de condition ? Cette étendue, cette célébrité, cette durée n'en sont-elles pas l'apologie ? Quelle illusion à craindre dans une dévotion si généralement reçue, si universellement applaudie, si constamment soutenue ? On dit que ce ne sont ni les sages, ni les puissans, ni les nobles selon la chair qui ont coutume de l'embrasser.

Extravagance de ceux qui s'imaginent donner dans le petit, en s'assujettissant à ce

Ainsi pensent en effet, ainsi parlent du moins ces hommes dédaigneux, à qui les pratiques communes, les usages populaires n'inspirent que du dégoût. Pitoyable délicatesse ! On refuse de marcher dans les routes que suit le simple Peuple ; on cherche d'autres sentiers. Est-ce que l'on craint de s'égarer ? Non : mais on craint de s'avilir, de se dégrader en se mêlant avec les petits, en se confon-

dant avec le Peuple. Pour confondre ces esprits ridiculement délicats, je pourrois justifier ici l'usage du Scapulaire par un long dénombrement de personnes illustres qui ont fait & qui font encore gloire de le porter; j'en trouverois dans les conditions les plus distinguées jusques sous la pourpre & le diadème : la France seule m'en fournit des modeles à jamais respectables dans la plupart de ses Rois, depuis saint Louis jusqu'au dernier de ses augustes Neveux : à l'exemple de tant de grands Princes, j'ajouterois celui d'un nombre presque infini de Prélats de toutes les contrées du monde chrétien. Eh ! à qui peut-il paroître honteux de suivre de si nobles traces ?

que l'Eglise autorise.

Mais enfin, je veux bien supposer, pour un moment, que ce n'est que le simple Peuple qui donne vogue à la dévotion dont j'établis la solidité : Qu'en pourroit-on conclure à son desavantage, qui ne tournât également à celui de la sainte Religion que nous professons ? Parmi ceux qui y furent appellés d'abord en assez grand nombre, il n'y eut pas, dit l'Apôtre, beaucoup de sages selon la chair, beaucoup d'élévés en dignité & en puissance, beaucoup de nobles : *Non multi sapientes secundùm carnem, non multi potentes, non multi nobiles.* Mais Dieu choisit ceux qui étoient les moins sages, ceux qui étoient vils & mépriſables selon le monde : *Quæ stulta sunt mundi elegit Deus, & ignobilia, & contemptibilia.* Le Christianisme en étoit-il pour cela moins estimable, moins saint ? Je dis plus ; & s'il est vrai, comme on ose le prétendre, que la dévotion du Scapulaire soit beaucoup plus commune parmi les pauvres que parmi les riches, dans les conditions médiocres que dans les conditions plus relevées, je soutiens que cela même fait son éloge. Pourquoi ? parce que la simplicité, la droiture, la piété, le desir de plaire à Dieu, de mériter ses faveurs, ne se rencontrent guere chez les grands, chez les riches, chez les prudens du siécle ; ce sont plus ordinaire-

Quand même le Scapulaire n'auroit pour Associés que les simples du Peuple, l'on n'en peut rien conclure de défavorable à cette dévotion.

1. *Cor.* 1. 26.

1. *Cor.* 1. 27.

ment les vertus du Peuple, je dis de ce Peuple que les mondains regardent avec tant de dédain.

C'eſt ſur le commun du Peuple que Dieu répand plus ordinairement ſes faveurs.

Mais vous, ô mon Dieu! par un jugement qui condamne bien celui du monde, vous lui donnez la préférence : c'eſt à lui que vous découvrez les myſteres de votre Royaume ; c'eſt ſur lui que vous en répandez les richeſſes : malheur donc à ceux qui rougiront de ſe confondre avec lui dans la célébrité de ce jour, & de prendre comme lui les livrées de votre ſainte Mere ; livrées dignes d'elle, dignes de vous. Un million de fois vous les avez enrichis de vos dons : ne ceſſez point, Seigneur, de les enrichir de nouveau & de les rendre de jour en jour plus prétieuſes à votre peuple ; il y va de votre gloire, il y va de l'honneur de Marie d'en augmenter & d'en faire ſentir de plus en plus les ſalutaires effets. Je vais les expliquer dans le ſecond Point.

Introduction du ſecond Point.

C'eſt le propre de toute dévotion établie ſur de ſolides fondemens, de produire des avantages également ſolides ; & toute pratique de piété que la raiſon avoue & que la foi autoriſe, annonce des fruits aſſûrés à qui ſçait ſe rendre digne de les recueillir : or telle eſt la ſainte dévotion qui fait ici la matiere de nos éloges. Auſſi utile dans ſes effets que ſolide dans ſes principes, quels fruits de juſtice ne préſente-t-elle pas au peuple fidele ? Quels moyens de ſalut ne lui aſſûre-t-elle pas ? Comment cela ? Le voici : 1°. en l'aſſociant à un des plus ſaints Ordres de l'Egliſe, 2°. en le conſacrant ſingulierement au culte de Marie. Aſſociation à un Ordre ſaint (remarquez bien ceci) qui le fait entrer en participation de ſes mérites, & conſécration à Marie qui lui donne un droit particulier à ſa protection. Quoi de plus avantageux ! & n'ai-je pas raiſon de dire, à la gloire de la dévotion du Scapulaire, que l'utilité de ſes effets répond à la ſolidité de ſes principes ?

Soudiviſions du ſecond Point.

Preuves de la ſeconde Partie.

Non, le Scapulaire que vous avez l'honneur de porter n'eſt pas un titre vain, un ſymbole ſans force

& ſans vertu ; en recevant des habitans du Carmel cette prétieuſe portion de leur habit, vous faites avec eux une aſſociation ſainte, il devient pour vous ce vêtement de juſtice, un titre d'union, un gage d'adoption, une marque enfin à laquelle le Carmel vous reconnoit véritablement pour ſes enfans. Quel honneur, pourrois-je vous dire, de devenir par-là comme membres d'un corps dont la nobleſſe a tant de caracteres qui la diſtinguent ! On fait gloire dans le ſiécle de l'affinité qu'on a avec les grands ; les alliances qu'on prend avec eux flattent tout à la fois la vanité & l'ambition : on ſe pare de ces titres, & ſouvent on n'eſt grand que de la grandeur d'autrui. Vanité frivole que nous laiſſons aux adorateurs du monde ; mais dans l'eſprit du Chriſtianiſme c'eſt un ſouhait légitime, une ambition louable que d'aſpirer à devenir les enfans des Saints : *Filii Sanctorum ſumus.* Et n'eſt-ce pas la gloire ſolide que nous procure la ſainte aſſociation du Scapulaire ? aſſociation d'autant plus eſtimable, qu'elle eſt plus éloignée de tout reproche de ſuperſtition, & que les avantages qu'on y trouve ſont plus grands & plus certains ; deux réflexions auxquelles je vous prie de vous appliquer.

L'on ne peut regarder comme un titre vain l'aſſociation au Scapulaire.

C'eſt un des premiers principes de notre Religion, tranſmis à nous depuis J. C. par l'organe des Apôtres, principe que tous les ſiécles ont reſpecté, que l'héréſie n'a pu ébranler, & que l'impiété s'efforceroit en vain de détruire ; principe tracé au Symbole des Apôtres en ces termes : *Je crois la Communion des Saints.* Nous en avons fait profeſſion dans notre enfance ſpirituelle ſur les fonts ſacrés où nous fûmes régénérés ; on en exigea de nous la croyance avec la même certitude que celle de l'exiſtence d'un Dieu & d'une Trinité de Perſonnes en Dieu. Qu'a-t-on voulu nous faire profeſſer par ces courtes paroles, *la Communion des Saints* ? C'eſt qu'il y a un rapport, un commerce, une liaiſon entre les Saints, c'eſt-à-dire entre les fideles que la grace

Explication de l'article du Symbole, *Je crois la Communion des Saints.*

Symbole des Apôtres.

Idem.

ſanctifiante qu'ils poſſedent rend capables de mériter ; liaiſons où par une eſpece de transfuſion réciproque on entre mutuellement en participation des mêmes avantages & des mêmes biens ſelon l'eſprit.

Continuation du même ſujet.

Non, dans le Chriſtianiſme les tréſors de mérites qu'on y amaſſe ne ſont ni conſumés ni par les vers ou par la rouille, ni enfouis par une avarice coupable, ils ſont communiqués de l'un à l'autre ; & ceux qui par eux-mêmes ſont les plus pauvres & les plus indigens ; s'ils vivent encore dans la grace, peuvent s'y enrichir par une heureuſe ſociété de biens avec leurs freres en J. C.

C'eſt ſur ce fondement inébranlable de la Foi, *Je crois, &c.* que l'Egliſe a établi des Indulgences.

C'eſt de-là, c'eſt ſur ce principe inconteſtable que l'Egliſe s'eſt crue autoriſée à établir ces indulgences que l'héréſie conteſta vainement dans les derniers ſiécles ; elle ſçait que les mérites infinis des ſatisfactions de J. C. & de ſes Saints forment un tréſor qui par différens canaux s'écoule ſur les juſtes, & particulierement ſur les pénitens qui ne peuvent remplir la meſure des ſatisfactions dont ils ſont redevables à Dieu, & elle les exhorte à puiſer avec confiance & avec joie dans ces ſources fécondes du Sauveur. C'eſt ſur ce principe encore que ſaint Paul ſe recommandoit aux prieres des Egliſes & qu'il ſouhaitoit que l'abondance des uns ſuppléât à l'indigence des autres.

La dévotion du Scapulaire eſt fondée ſur cette vérité, *Je crois, &c.*

C'eſt auſſi, Chrétiens, ſur ce même principe & ſur ce même fondement que la ſainte Confrérie du Scapulaire fut établie : la marque extérieure, cet habit qu'on doit porter, n'eſt ici qu'un témoignage & comme le ſceau, ſi j'oſe parler ainſi, du contrat mutuel qui ſe fait entre l'Ordre du Carmel & les Fideles qui s'y aſſocient : ce qui eſt ſignifié par cette apparence ſymbolique, fait l'eſſentiel de l'union qu'on contracte avec un Ordre ſaint ; on en devient membre en quelque ſorte. J. C. qui eſt le Chef de ce Corps myſtique, auſſi bien que de ſon Egliſe, fait deſcendre ſes ſalutaires influences & communique des eſprits

de vie, par le canal du Carmel, à tous ceux qui y sont soumis. L'Eglise, qui s'exprime par l'organe des Souverains Pontifes, autorise ce genre de Confédération; elle rend publiques les monumens qui la confirment; elle l'honore de privileges; elle en consacre la solemnité : en faut-il davantage à des esprits chrétiens & sensés?

L'incrédulité & l'esprit de parti n'ont rien à opposer de raisonnable contre la dévotion du Scapulaire.

Que peut opposer ici de raisonnable l'esprit de parti ou d'incrédulité? Les plaisanteries qu'il renouvelle de nos jours contre une Institution si solide & si utile, il les a empruntées de l'héréfie à sa naissance : ainsi parle Luther contre les indulgences. Lorsqu'il prétendit en tarir la source, la jalousie lui ferma les yeux à la vérité; & la jalousie n'excite-t-elle pas encore aujourd'hui de la partialité entre les Catholiques mêmes sur de saintes institutions? On s'attache à l'apparence mépriſable d'un habit qu'on ne peut assez respecter; on en fait le sujet de ses scandaleuses dérisions, & l'on ne voit pas qu'on fait remonter par-là l'impiété jusques sur les premiers principes de la Réligion; qu'on perce l'Eglise de tous les traits qu'on lance contre le Carmel, & que la Communion des Saints souffre de l'atteinte qu'on veut donner à l'Association du Scapulaire. Plus dociles à la voix de l'Eglise qui par les graces qu'elle déploie sans cesse en faveur d'une si sainte Association, la défend assez de l'injuste censure de ses adversaires; reconnoissons plutôt, Chrétiens, quel avantage c'est pour nous d'y être admis, & ne pensons qu'à profiter de l'union qu'elle nous procure avec un Ordre digne de tous nos respects.

La dévotion au Scapulaire répare l'insuffisance de nos satisfactions, de nos prieres, &c.

Pour mieux sentir les merveilleuses utilités de cette union, considérez, je vous prie, de quel secours vous avez besoin au milieu des engagemens & des dangers du siécle; représentez-vous ce trésor de colere qui vous est réservé pour l'autre vie, lors même que la pénitence a effacé en vous la tache du péché; pensez à l'insuffisance de vos satisfactions, au défaut

d'auſtérité corporelle qui ſeroit néanmoins ſi néceſſaire pour expier vos fautes ; réfléchiſſez ſur l'inefficacité de vos prieres, quelquefois négligées, faites ſouvent ſans attention, preſque toujours avec ſi peu de foi & de ferveur. Ce ſont des beſoins auxquels il faut ſuppléer ; car enfin le juſte Juge exigera du coupable, même après ſa juſtification, juſqu'à la derniere obole des dettes contractées avec lui. Eh ! comment donc lui payer jamais tout ce que vous lui devez ? Raſſûrez-vous, la ſainte Aſſociation du Carmel, ſi vous en obſervez fidelement les regles, vous met en main de quoi vous acquitter ; car c'eſt là que ſe trouvent ſûrement & un tréſor abondant de ſatisfactions, & un heureux ſupplément à ce que vos prieres ont de défectueux.

L'on trouve dans la dévotion du Carmel un tréſor abondant de ſatisfactions.

Je dis tréſor abondant de ſatisfactions ; pour en être convaincu, jettez les yeux ſur cette multitude de ſaints Pénitens qui compoſent l'Ordre qui vous a fait la grace de vous adopter : l'Orient & l'Occident, toutes les régions Catholiques goûtent les fruits amers du Carmel, l'eſprit de pénitence & d'auſtérité, depuis les premiers Diſciples d'Elie juſqu'à ſes derniers enfans, s'eſt perpétué de ſiécles en ſiécles : les Cloîtres, peuplés de tant de ſaints Religieux & de Vierges ferventes, ſont ſemés de ronces & d'épines. Par reſpect pour vos paroles, Seigneur, on y garde des voies dures & pénibles, *propter verba labiorum tuorum cuſtodivi vias duras* : pour vous on s'y mortifie non ſeulement de jour par des devoirs rigoureux, *propter te mortificamur totâ die* ; mais encore de nuit, par des veilles fatigantes & par des Cantiques laborieux ; on s'y macere par des jeûnes, on s'y conſume de travaux, on y verſe ſans ceſſe des larmes de componction, on y répand du ſang : vous le ſçavez, juſte Dieu ! on en fait plus pour ſatisfaire à votre juſtice, qu'il n'en faut, ce me ſemble, pour expier quelque omiſſion, quelques fautes legeres dans le ſervice volontaire qu'on vous rend.

Pſ. 16. 4.

Pſ. 43. 22.

Tant de satisfactions surabondantes seroient-elles donc perdues ? demeureroient-elles inutiles & sans fruit ? Non, Seigneur, non : plus porté à vous relâcher de vos droits qu'à les exiger à la rigueur, si votre justice ne vous permet pas de remettre au pécheur toute la satisfaction qu'il vous doit, votre miséricorde vous permet encore moins de ne pas tenir compte aux Saints de la surabondance de leurs satisfactions : vous les transportez à d'autres qu'il vous plaît de favoriser ; vous les appliquez sur-tout, selon leur intention, à ceux qui par leur union avec eux semblent avoir quelque droit d'y participer davantage. Ainsi les fruits de pénitence cueillis sur le Carmel se répandent-ils par un commerce spirituel, sur tous ceux qui ne deshonorent pas l'alliance qu'ils ont faite avec lui, & par-là est avantageusement remplacé ce qui manque, contre leur volonté, à la mesure de leurs satisfactions.

Non seulement la dévotion du Scapulaire est un trésor de la satisfaction, mais elle est encore un supplément au défaut de nos prieres &c.

J'ajoute supplément à ce que vos prieres ont de défectueux. Il en est de celles que nous faisons dans les Associations particulieres, comme de celles que nous faisons en commun dans la société des Fideles assemblés au nom de Jesus-Christ, nous conspirons tous ensemble pour faire une espece de violence à Dieu même, c'est l'expression de Tertullien, & cette violence lui est agréable : *Ad hæc vis Deo grata est.* Ainsi réunis d'une maniere encore plus spéciale & plus étroite, les Associés du Scapulaire forment avec les enfans d'Elie comme un saint concert, où tous unanimement se font entendre à Dieu. De toutes les parties de la terre s'élévent vers le Ciel des voix que le Seigneur aggrée ; parmi ceux qui l'invoquent il compte de grands Saints, mêlés, il est vrai, avec des Chrétiens imparfaits, mais en considération des uns il écoute favorablement les autres. Les plus fervens suppléent à ce qui manque aux plus foibles & aux plus tiédes, & de-là quelle profusion des bontés de notre Dieu ! Quelle facilité à exaucer des

vœux confondus avec ceux des Saints ! Quel avantage par conſéquent d'entrer ainſi en participation des ſatisfactions, des prieres, des mérites, enfin d'une portion choiſie du troupeau de Jeſus-Chriſt ! Et que faut-il donc de plus pour vous donner la plus haute idée de l'Aſſociation du Carmel, & pour juſtifier l'utilité de ſes effets ?

L'aſſociation au Scapulaire donne un droit particulier à la protection de Marie.

Voici cependant encore une nouvelle ſource de graces que vous ouvre cette ſainte Dévotion ; c'eſt le droit particulier qu'elle vous donne à la protection de la ſainte Vierge en vous conſacrant ſingulierement à ſon ſervice. Car tel eſt l'heureux effet du vêtement apporté du Ciel, qu'en attachant le Chrétien qui le reçoit à l'Ordre dont il eſt la livrée, il l'attache dès-là ſpécialement à Marie qui fut toujours après Dieu le principal objet de ſon culte : je n'en chercherai pas la preuve dans les temps reculés, & je ne me perdrai pas dans des généalogies ſans fin, comme parle l'Apôtre ; je ne vous dirai point après les Peres de l'Egliſe, que dès le temps même d'Elie, la legere nuée que le ſaint Prophéte vit s'élever de la mer pour répandre enſuite une pluie bienfaiſante ſur la terre, c'étoit Marie, qu'il la reconnut dans les figures myſtérieuſes que le Ciel lui en traçoit, & que lui & ſes Diſciples l'honorerent dès-lors comme la Mere future du Meſſie attendu. Voici quelque choſe de plus certain ou du moins de plus proche de nos temps.

Protection ſinguliere de Marie en faveur des enfans du Carmel.

On ſçait que les Solitaires que le plus ſaint de nos Rois (*Louis IX.*) trouva ſur le Carmel, & qu'édifié de leurs rares vertus il tranſporta dans nos climats, faiſoient depuis pluſieurs ſiécles une profeſſion ſinguliere d'honorer la Mere du Sauveur. La crainte même que leur cauſoient les incurſions fréquentes des Sarraſins, ces irréconciliables ennemis du nom Chrétien, leur avoit fait envoyer à Rome le plus précieux thréſor qu'eût le Carmel ; c'étoit une image de la Reine des Anges. Il eſt croyable que depuis le Concile

Concile d'Epheſe elle s'étoit conſervée en ce lieu, & qu'elle y avoit été comme la ſauve-garde des enfans des Prophétes : quoiqu'il en ſoit, ils la retrouverent à leur arrivée en Occident, & les Succeſſeurs de Pierre qui l'avoient reçue comme un préſent digne de leur piété, en inſtituerent la Fête ſous le nom de Notre-Dame du Mont-Carmel. La Mere de Dieu ne ceſſa point de favoriſer en Occident un Ordre qu'elle avoit conſtamment protégé dans l'Orient ; toujours également favorable à l'Ordre nouvellement tranſplanté, parce qu'elle lui étoit toujours également chere, ce fut dans la Capitale même du monde Chrétien qu'elle l'honora d'une de ces faveurs que l'incrédulité conteſte en vain ; j'entends cette apparition miraculeuſe dont je vous ai déja parlé, où portant à la main le Scapulaire comme le Type d'un nouveau Sacrement de protection, elle le préſenta au ſaint Général de l'Ordre chéri, & y attacha les promeſſes les plus avantageuſes pour quiconque auroit l'honneur de s'en revêtir, & qui le porteroit dignement.

Si Marie s'engage à protéger les Aſſociés au Scapulaire, cette faveur ſuppoſe de leur part un dévouement entier.

Vierge ſainte, je reconnois à ce nouveau trait de bonté l'inclination que vous eûtes dans tous les temps à nous faire ſentir les effets de votre crédit auprès du Seigneur ; il étoit à propos que le culte que l'on vous rend, auſſi ancien que celui que l'on rend à votre Fils, ſe ranimât de temps en temps pour le bien du Peuple Chrétien. Le Concile d'Epheſe l'avoit rendu à l'Egliſe auſſi pur qu'il le fut à ſon origine, & le Scapulaire lui donna au treiziéme Siécle un nouvel éclat, un nouveau luſtre ; c'eſt à nous, Chrétiens, d'en ſuivre la trace par un religieux dévouement, qui en honorant Marie nous aſſure ſes faveurs, & ce n'eſt qu'à ce prix que nous éprouverons l'efficace des promeſſes attachées par elle-même au Scapulaire : car, prenez-y garde, les engagemens entre Marie & le Fidele ſont réciproques. Marie, il eſt vrai, s'engage à protéger le Fidele qui ſe revêt de ſa

livrée, mais le Fidele en s'en revêtant s'engage solemnellement au service de Marie; il lui fait une espece de serment de fidélité; on l'exige de lui lorsqu'en lui donnant ce vêtement salutaire on l'avertit de lui adresser ses vœux, de lui rendre ses hommages, & d'en faire l'objet éternel de son attachement. Au reste les fruits d'un engagement qui vous lie si étroitement à cette Reine du Ciel ne sont point équivoques. Quelles marques de bienveillance n'en reçoivent pas ceux qui s'attachent à elle par cet asservissement spécial? Combien de miracles de protection en leur faveur?

Le Scapulaire ne procure pas seulement des graces extérieures, il va jusqu'à nous attirer des graces intérieures.

Voulez-vous des miracles d'une protection intérieure & invisible? Qui pourroit décrire de combien de graces de salut le Scapulaire a été de tout temps la source? Combien au fort de la tribulation prêts à se livrer au désespoir y ont trouvé le soutien & la consolation dont ils avoient besoin! Combien par sa vertu ont sçu se garentir des piéges du tentateur & triompher de la séduction du siécle! Combien lui ont dû & leur conversion & leur persévérance dans le bien! Il n'appartient qu'à ceux qui en ont éprouvé les salutaires effets d'en parler dignement.

Protection extérieure de Marie à l'égard de ses enfans associés au Scapulaire.

Voulez-vous des miracles d'une protection extérieure & sensible? Tels que les linges que toucha autrefois S. Paul devinrent des remedes universels à tous les maux; tel le Scapulaire a opéré dans tous les siécles & opere encore de nos jours des guérisons où l'art s'étoit inutilement épuisé. Et de combien d'autres prodiges n'a-t-il pas été le glorieux instrument? Les embrasemens éteints, les tempêtes calmées, les maléfices rendus inutiles, les chaînes des captifs brisées, le démon chassé, les morts même ressuscités sont autant d'illustres preuves de son efficace, & justifient les promesses attachées par Marie à ce vêtement de bénédiction.

Le crédit accordé à

Une Dévotion où la toute-puissance de Marie (pour me servir du langage des Peres) éclate avec

tant d'avantage sur les corps & sur les ames, n'autorisera-t-elle point la présomption ? Non, Chrétiens, les conditions pour avoir part aux graces du Scapulaire mettent un frein à la présomptueuse confiance du Chrétien qui le porte ; car si c'est de la part de Marie un engagement à le protéger, c'est de sa part une nécessité de se rendre digne de sa protection. On exige de lui des prieres réglées, des abstinences, des jeûnes, une chasteté parfaite selon son état, une fuite exacte du péché ; en un mot, une fidelle imitation de celle qu'il veut avoir pour Protectrice : sans cela le symbole n'est plus animé, le titre est impuissant & l'adoption devient infructueuse.

Marie doit nous porter à nous ranger sous ses livrées, sans cependant autoriser notre présomption.

Mais qu'arrive-t-il, Chrétiens ? Hélas ! ce que nous ne pouvons assez déplorer : on entre dans la sainte Association & l'on n'en mene pas une vie plus sainte ; on veut avoir part au privilége & l'on refuse de remplir les devoirs ; on porte le Scapulaire & on le décrie par sa conduite ; la diffamation en rejaillit sur le corps entier ; le nom & le culte de Marie qu'on deshonore par ses œuvres en sont blasphémés. A l'ombre d'une si puissante protection, couvert d'une livrée respectable, on se licencie, on s'émancipe, & l'on péche tranquillement parce qu'on croit le faire impunément, abus. Ah ! ne jugeons point de la protection des Saints du Ciel comme de celle des Grands de la terre. Dans le séjour de la gloire, Marie toujours conforme aux inclinations de son Fils ne favorise que selon les vûes de Dieu qui prédestine. Un cœur livré à des passions criminelles qu'il aime, peut-il donc fixer l'attention de la plus pure des Vierges ? Des lévres impures ou médisantes, peuvent-elles lui adresser des prieres capables de la toucher ? Non, Chrétiens, non, les promesses attachées au saint Scapulaire ne sont pas pour nous dispenser de la Pénitence, mais pour nous aider à la faire ; elles ne sont pas pour nous soustraire aux Loix rigoureuses de l'Evangile, mais pour nous en

Ce que l'on remarque de déplorable, c'est que bien des Chrétiens s'associent au Scapulaire, & ne vivent pas en Chrétiens.

Qui sont ceux qui n'honorent point Marie.

faciliter l'obſervation ; elles ne ſont pas pour nous donner une coupable ſécurité dans nos déſordres, mais pour nous obtenir les moyens d'en ſortir ; elles ne ſont pas enfin pour nous aſſurer une mort ſainte après une vie toute criminelle, mais pour nous conduire à la mort précieuſe des juſtes par la vie innocente ou pénitente des juſtes.

Suite du même ſujet & concluſion du Diſcours.

Comptez ſur Marie, vous le pouvez, vous le devez même ; mais n'eſpérez pas être bien avec elle ſi vous ne craignez pas d'être mal avec Jeſus-Chriſt. Et ſi vous êtes toujours condamnables au Tribunal du Fils, ne vous flattez pas d'être jamais abſous au Tribunal de la Mere. Voulez-vous donc reſſentir les heureux effets de la protection ſpéciale dont elle favoriſe la ſainte Aſſociation du Carmel ? Tâchez de la mériter par une vie pure & exemplaire ; que vos mœurs faſſent honneur à la Dévotion que vous profeſſez, que votre régularité en ſoit l'apologie contre ceux qui oſent la cenſurer ; & pour tout dire en un mot, ſoyez autant que vous le pouvez ſes imitateurs, les imitateurs de ces fervens Religieux, (de ces ſaintes & illuſtres Vierges auxquelles le Scapulaire vous aſſocie,) c'eſt le moyen d'entrer avec eux en ſociété de mérites, & d'avoir part aux plus inſignes faveurs de Marie leur Mere & la vôtre : ainſi après avoir éprouvé ſur la terre les utiles effets de la Dévotion la plus ſolide, en goûterez-vous dans le Ciel les fruits auſſi durables que l'éternité.

Fin du IX. Volume du Dictionnaire Apoſtolique.

Contenant toutes les principales Fêtes de la ſainte Vierge. Le ſuivant, ſous preſſe, renfermera des Communs qui ſeront très-utiles à ceux qui auront charge d'ames, & des Vêtures & des Profeſſions.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce IX. Volume.

ARTICLE PREMIER.

Sur la Conception Immaculée de la B. V.

OBSERVATION Préliminaire. Réflexions Théologiques & Morales sur la Conception Immaculée de la Bienheureuse Vierge. *Page* 1 *&* 2

Ce qu'on doit entendre par la Conception Immaculée de Marie. 2

L'Immaculée Conception est un prodige. *Ibid.*

Marie comme fille d'Adam devoit encourir le péché originel, mais comme Mere de Dieu elle en devoit être préservée. 3

Marie figurée par la Reine Esther, exempte d'une Loi commune aux autres. 4

Quelle fut l'excellence de la grace que Marie reçut au moment de sa Conception. *Ibid.*

L'opinion la plus commune des Théologiens est que Marie étoit dans l'obligation d'encourir le péché originel, mais qu'elle en a été préservée par une faveur singuliere. 5

L'opinion des Théologiens qui pensent que Marie n'a point contracté le péché originel. *Ibid.*

Ce qui précede explique clairement la Conception Immaculée de Marie. 6
Deux sortes de rédemption, l'une antécedente, l'autre subsequente; c'est par la premiere que Marie a été préservée du péché originel. 7
Selon S. Thomas, Marie a reçu trois plénitudes de graces. 8
Trois priviléges singuliers de la Conception de Marie. *Ibid.*
La raison qu'apporte S. Thomas pour prouver la sainteté de la naissance de Marie, prouve pareillement sa Conception pure & sans tache. 9
Preuve de la Conception Immaculée tirée d'un raisonnement de saint Thomas. 10
Explication d'un passage de S. Augustin au sujet de Marie. *Ibid.*
De quel dégré de certitude est la créance de la Conception Immaculée de Marie. 11
Témoignage de S. Bernard en faveur de la Conception Immaculée. 13
Témoignage de S. Bonaventure sur le même sujet. *Ibid.*
Témoignage de S. Thomas sur le même sujet. 14
Raisons pressantes qui font pancher en faveur de la Conception Immaculée de Marie. 16
Marie comme devant être la Mere d'un Dieu, devoit être distinguée de tous les autres hommes. 17
Les Papes qui ont approuvé & autorisé le sentiment de la Conception Immaculée. 18
Ce que les Conciles prononcent en faveur de la Conception Immaculée de Marie. 19
Concile d'Ephese. *Ibid.*
Concile de Tolede. 20
Concile de Constantinople. *Ibid.*
Concile de Nicée. *Ibid.*
Concile d'Ossone. 21
Concile de Bâle. *Ibid.*
Comme la plûpart des Universités Catholiques se sont obligées par serment à soutenir & à défendre la Conception Immaculée. 22
Université de Paris. *Ibid*

Université de Cologne. *Ibid.*
Université de Mayence. *Ibid.*
Raison de convenance qui appuye la Conception Immaculée de Marie. *Ibid.*
Divers Passages de l'Ecriture. Sentimens des SS. Peres. Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur la Conception Immaculée de Marie. 23 *& suiv.*
Plan & objet du premier Discours sur la Conception Immaculée de Marie. Division & Soudivisions. 31 *& s.*
Preuves concises qui donnent à croire que Marie a été conçue dans la grace & préservée du péché originel. 34
Ce qu'insinue la raison à ce sujet. 35
Ce que soutiennent les Peres. *Ibid.*
Ce que pense l'Eglise. 36
Autre preuve de l'intention de l'Eglise au sujet de la Conception Immaculée de Marie. *Ibid.*
Pour bien connoître le privilége de la Conception Immaculée de Marie, il suffit de jetter les yeux sur la bassesse de la nôtre. 37
Pourquoi & comment nous portons le péché du premier Pere. *Ibid.*
Premiere objection sur ce sujet. 38
Réponse à l'objection qui précede. 39
Seconde objection sur ce sujet. 40
Réponse à la seconde objection. *Ibid.*
Nous pouvons par la misere de notre origine comprendre combien est grand le privilége de Marie d'avoir été conçue sans péché. 41
Divers caracteres de grandeur attachés au privilége de la Conception Immaculée de Marie. *Ibid.*
Conception pure de Marie. 42
Privilége grand en lui-même. *Ibid.*
Privilége grand dans ses circonstances. *Ibid.*
Privilége grand par sa gratuité. *Ibid.*
Privilége grand dans sa singularité. 43
Privilége grand en ce qu'il est unique. *Ibid.*

Marie eſt mille fois plus diſtinguée par le privilége de la Conception, que par toutes les prérogatives de ſa naiſſance. *Ibid.*
Si Marie eſt préſervée de la tache originelle, c'eſt qu'il y alloit de l'intérêt du Fils & de l'intérêt de la Mere. 44
L'on peut juger du prix de la grace ſanctifiante par l'eſtime que Dieu en fait & par la préférence qu'il lui donne en ce Myſtere. 45
Ce qui fait dans notre origine notre confuſion fait la gloire de Marie. *Ibid.*
Sans avoir dans notre origine tous les avantages de Marie, il eſt vrai de dire que nous devons cependant beaucoup à la grace : comment tout ceci doit s'entendre. 46
Quoique la tache originelle ſoit effacée par le Baptême, il reſte toujours en nous une pente au péché. 47
Suites funeſtes de la concupiſcence. 48
Marie a été affranchie de tout mouvement de concupiſcence. *Ibid.*
Dans Marie nulle diſpoſition au péché du côté des foibleſſes du cœur. 49
Dans Marie nul accès au péché par les illuſions de l'eſprit. *Ibid.*
Dans Marie nulle pente au péché par les révoltes de la chair. 50
Les Chrétiens pécheurs par nature le deviennent tous les jours par choix. *Ibid.*
Sur quoi a été fondée l'impeccabilité de Marie durant le cours de ſa vie. 52
Combien eſt déplorable la ſécurité des Chrétiens au milieu des dangers qui les environnent. *Ibid.*
Marie quoique conçue avec les priviléges de l'innocence vit dans l'auſtérité & les rigueurs de la pénitence. 54
Sur le même ſujet. 55
A la différence de Marie nous ſommes chargés de péchés, & loin d'en faire pénitence nous courons après les douceurs de la vie. *Ibid.*
L'oppoſition que nous

montrons à la pénitence renferme une multitude de vices. 56
Iniquité du Chrétien dans son opposition à la pénitence. *Ibid.*
Ingratitude du Chrétien dans son opposition à la pénitence. 57
Lâcheté du Chrétien dans son opposition aux peines de la vie. *Ibid.*
Orgueil du Chrétien dans la maniere dont il accepte les peines de la vie. *Ibid.*
La malice du Chrétien dans l'usage des peines de la vie. 58
L'aveuglement & la folie du Chrétien dans l'échange des peines de la vie. *Ibid.*
Si Marie persévéra toujours dans la grace, c'est à la sagesse de ses précautions qu'elle en fut redevable. 59
Marie pour conserver la grace, fuit le monde & se met dans la retraite. *Ibid.*
Les précautions de Marie pour conserver la grace font la confusion des Chrétiens qui s'exposent aux plus évidens dangers. 60
Continuation du même sujet. *Ibid.*
Illusion des mondains de vouloir conserver la grace en se livrant à toutes les tentations du monde. 61
L'on peut être dans le monde sans vivre comme les mondains. *Ibid.*
A quelque dégré de sainteté que l'on soit parvenu, il y a toujours à travailler ici-bas, c'est de quoi fut convaincue Marie. 62
Si l'on n'est pas tout-à-fait à Dieu l'on n'y est point du tout. Explication de cette pensée. *Ibid.*
Il s'en faut bien que les Chrétiens répondent fidélement à la grace. Examen de la conduite du plus grand nombre, ou plutôt de leur langage. 63
Ce qui peut faire la conclusion du Discours. 64
Plan & objet du second Discours sur l'Immaculée Conception. Division & Soudivisions. 65 *& suiv.*
L'esprit de l'Eglise dans l'Institution de la Fête de la Conception Im-

maculée de Marie. 68
Sentimens des Théologiens & des Docteurs au sujet du privilége accordé à Marie dans sa Conception. 69
Pour connoître le prodige du privilége de Marie dans sa Conception, il faut observer trois choses. *Ibid.*
De quoi Dieu préserve-t-il Marie ? Du péché. 70
Comment Dieu préserve-t-il Marie du péché ? *Ibid.*
Pourquoi Dieu préserve-t-il Marie du péché ?
Vision de S. Jean, figure de tout ce que Dieu a fait pour Marie. 71
Ce qui distingue les hommes aux yeux du monde n'est d'aucun prix aux yeux de Dieu. *Ibid.*
De la conduite que Dieu a tenu pour préserver Marie de tout péché, l'on peut en tirer deux conséquẽces bien propres à la réformation de nos mœurs. 72
Premiere conséquence : c'est que de tous les maux de la vie il n'en est point de plus grand que le péché. *Ibid.*
Seconde conséquence : que la possession de la grace est le plus grand de tous les biens. *Ibid.*
Détail de ce qu'est l'homme dans sa conception, ses malheurs, les suites de ses malheurs, tout doit servir à l'humilier. 73
Suite des malheurs de notre origine. 74
Autres suites du péché. *Ib.*
Le péché est la source de tous les malheurs qui nous environnent icibas. 75
L'heureux état de l'homme dans l'état d'innocence, image de l'état de Marie dans son Immaculée Conception & durant le cours de sa vie. 76
Profondeur de l'ignorance de l'homme depuis sa chute. 77
Effets funestes que produit la concupiscence dans l'homme depuis sa chute. *Ibid.*
Le privilége accordé à Marie dans sa Conception lui eût été inutile si elle eût vécu sans précaution. 78
Pleins de foiblesses nous demeurons tranquilles

au milieu des dangers, tandis que Marie toute remplie de graces se met en garde contre tous les écueils. 79
Marie pour conserver la grace se rend supérieure à tous les vains jugemens du monde. 80
Marie pour répondre à la grace qui l'a prévenue, offre une correspondance de perfection d'état & de persévérance. 81
En quoi consiste la correspondance de perfection qu'apporta Marie. *Ibid.*
Qu'est-ce que la correspondance d'état qu'apporta Marie pour conserver la grace. 82
Ce qu'il faut entendre par la correspondance de persévérance qu'apporta Marie pour conserver la grace. *Ibid.*
L'unique étude de Marie fut de se rendre agréable à Dieu & de lui plaire. 83
Si nous sommes de vrais Chrétiens, nous devons, comme Marie, mettre tous nos soins à plaire à Dieu ; rien alors dans le monde ne pourra nous fixer. 84
Ne point avancer dans la vertu, c'est reculer. 85
Le peu de soin que prennent les Chrétiens pour conserver la grace reçûe, en s'exposant à tous les dangers du monde. *Ibid.*
Question des mondains, s'il y a péché de s'exposer à ces sortes de dangers. Spectacles. 86
Réponse à leur question. *Ibid.*
Un des plus sûrs moyens pour conserver la grace, c'est de chercher à l'augmenter. *Ibid.*
Exemple de Marie à ce sujet. 87
Quoique nous n'ayons pas comme Marie une plénitude de grace, nous en avons assez pour opérer le bien si nous voulons, & éviter le péché. *Ibid.*
Pour s'autoriser dans son inaction sur les devoirs du Christianisme, l'on prétexte l'impossibilité de parvenir comme Marie à la perfection. 88
Comme Marie se tint toujours en garde contre elle-même. *Ibid.*

Si nous voulons conſerver la grace, nous devons comme Marie, uſer des mêmes moyẽs & des mêmes précautions, fuir tout ce qui peut porter au péché. 89

Ce n'eſt que dans l'affaire du ſalut qu'on manque de ſoins, tandis que l'on ſe montre ſérieuſement attentif ſur toutes les affaires temporelles. 90

Ce qui peut faire la concluſion du Diſcours. *Ib.*

Plan & objet d'un Diſcours Familier ſur la Conception Immaculée de Marie. Diviſion & Soudiviſions. 91 *& ſuiv.*

Dieu par rapport à la créature doit être conſidéré ſous deux rapports: 1°. Comme Souverain : 2°. Comme Pere. 93

Dieu, comme Souverain, a diſtingué Marie de toutes les autres créatures. 94

Dieu, conſidéré comme Pere par rapport à Marie, a dû la favoriſer plus que toutes les autres créatures. *Ibid.*

Raiſon de S. Bernard qui prouve que Marie a dû être traitée plus favorablemẽt dans ſa Conception que les autres créatures. 95

Marie dans le dégré éminent où elle eſt élevée, tient la même conduite qu'avoit tenu J. C. qui étoit égal à ſon Pere. *Ibid.*

Sentimens des SS. Peres ſur la fidélité & l'exactitude que montra toujours Marie pour répondre à la grace, la conſerver & l'augmenter. 96

Comme la fidélité de Marie attira ſur elle les complaiſances de ſon Dieu. 97

Prétextes des mauvais Chrétiens pour juſtifier leur inaction & leur infidélité à la grace. 98

Rien de plus déraiſonnable que d'eſpérer de Dieu des graces fortes tandis qu'on fait peu de cas des communes. 99

Combien eſt mal fondée la préſomption du pécheur qui néglige les graces communes & qui s'en promet de plus

puissantes. *Ibid.*
La grace, si foible qu'elle soit, si nous sçavons la ménager, peut nous conduire au plus éminent dégré de vertu. 100
Injustice du pécheur de ne regarder comme graces que celles qui l'enleveroient tout-à-coup à ses désordres. 101
Extravagance du pécheur qui sous le faux prétexte qu'il ne peut rien pour son salut, ne fait rien. *Ibid.*
Injustice des plaintes du pécheur contre les faveurs dont a été comblée Marie. 102
Ce qui peut faire la conclusion du Discours. *Ibid.*

ARTICLE SECOND.

SUR LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.

OBSERVATION Préliminaire. Réflexions Théologiques & Morales sur la Nativité de la sainte Vierge. 104 *& suiv.*
Marie comblée de graces dès sa naissance. 105
Naissance de Marie promise, & souvent prédite par les Prophétes. 106
La premiere naissance de Marie se prend de sa prédestination éternelle pour être Mere de Dieu. 107
Marie n'est née que pour donner à J. C. une naissance temporelle. *Ibid.*
Ce qui arrête d'ordinaire dans l'éloge que l'on fait de la naissance des Grands, ne forme aucun obstacle dans l'éloge de la naissance de Marie. 108
Marie, dès sa naissance, est élevée au dessus de toutes les autres créatures. *Ibid.*
Dès la naissance de Marie, sa sainteté éclata en tous points. Quel plus grand prodige ! 109
Différence de la naissance de Marie & de celle

des autres enfans. *Ibid.*
Diverſes prérogatives de la naiſſance de Marie, au-deſſus de toutes les autres naiſſances. 110
Un des plus beaux titres de la naiſſance de Marie, c'eſt de venir au monde comblée de graces. *Ibid.*
Une des plus belles prérogatives de la naiſſance de Marie, c'eſt qu'elle eſt obſcure, comme le fut celle du Sauveur. 111
Le nom de Marie eſt pour tous les Chrétiens un grand motif d'eſpérance, puiſqu'il annonce ſes grandeurs & ſon pouvoir. *Ibid.*
C'eſt de la qualité de Mere de Dieu que Marie tire ſa plus grande gloire. 112
Marie n'a jamais péché, même véniellement. Diverſes raiſons à ce ſujet. 113
Motifs qui ont engagé le Tout-puiſſant a diſtinguer ſi glorieuſement Marie dans ſa naiſſance. *Ibid.*
Comme Marie, nous devons ſoutenir la grace de notre adoption par la ſainteté de notre vie. Excellence de la grace du Baptême. 114
Nous devons moins regarder de qui Marie eſt née, que celui qui eſt né de Marie. *Ibid.*
Divers Paſſages de l'Ecriture. Sentimens des SS. Peres. Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché ſur la Nativité de la Sainte Vierge. 115 *& ſuiv.*
Plan & objet d'un Diſcours ſur la Nativité de la ſainte Vierge. Diviſion & Soudiviſions. 123 *& ſuiv.*
Nous naiſſons tous enfans de colere & d'indignation. 126
Ce qui nous eſt refuſé dans notre naiſſance eſt accordé à Marie par un privilége tout particulier. *Ibid.*
La grace que reçut Marie dans ſa Nativité eſt ſupérieure à celle qu'elle reçut dans ſa Conception. *Ibid.*
Continuation du même ſujet. 127
Priviléges particuliers qui diſtinguent la naiſſance de Marie de la naiſ-

ſance de tous les autres hommes. *Ibid.*
Création de Marie dans l'état de la grace figurée par la ſtructure d'un Tabernacle. 128
Les prodiges opérés en faveur de Marie ne pouvoient être opérés que par un Dieu. 129
Rien ici-bas ne nous peut rendre véritablement grand que la poſſeſſion de la grace. 130
C'eſt bien moins à raiſon de la naiſſance de Marie dans l'ordre de la nature que nous lui donnons des éloges, qu'à la vue de ſa naiſſance dans l'ordre de la grace. *Ibid.*
Grace de prédeſtination plus abondante dans Marie que dans tous les autres hommes. 131
Grace de juſtification plus abondante dans Marie que dans tous les autres hommes. *Ibid.*
Différence de la ſainteté de Marie, de la ſainteté du plus juſte d'entre nous : la nôtre eſt chancelante, celle de Marie fut ſtable & permanente. 132
Marie quoiqu'impeccable par grace ne laiſſa pas de donner toujours à ſa vertu un nouvel accroiſſement. 133
Il y alloit de la gloire de Dieu que Marie fût totalement exempte de péché, & même du ſoupçon de péché. *Ib.*
La prééminence de Marie tire ſa ſource de l'auguſte qualité de Mere de Dieu. 134
Ce qu'il y a de plus ſingulier dans la naiſſance de Marie, c'eſt que quoique née de parens ſujets au péché elle ait parue au monde affranchie de la moindre tache du péché. 135
La naiſſance des Grands de la terre ſi brillante qu'elle paroiſſe n'eſt rien en comparaiſon de la gloire attachée à la naiſſance de Marie. *Ibid.*
Marie eût mieux aimé renoncer à la qualité de Mere que de perdre le glorieux titre de Vierge. *Ibid.*
De la qualité de Mere de Dieu ſort une ſource de gloire pour Marie, & naiſſent pour nous

les plus grands avantages. 136
En quoi Marie eſt ſupérieure à tous les Eſprits céleſtes, quoiqu'elle ne ſoit encore qu'un enfant. 137
Marie eſt héritiere de toutes les vertus de ſes ancêtres. *Ibid.*
Eloges que les SS. Peres donnent à Marie en conſéquence de la Maternité Divine. 138
Il n'y a gueres que les libertins & les Héréſiarques qui ſe ſoient élevés contre les honneurs que l'Egliſe rend à Marie : foibleſſe de leurs reproches. *Ibid.*
En quel ſens l'on peut dire que Marie eſt Médiatrice. 139
Divers fondemens ſur leſquels le pouvoir de Marie eſt appuyé. 140
Pouvoir de Marie ſur la terre : Premier fondement de ſa puiſſance dans le Ciel. *Ibid.*
Maternité de Marie : Second fondement de ſon pouvoir dans le Ciel. *Ibid.*
Sainteté de Marie : Troiſiéme fondement de ſon pouvoir dans le Ciel. 141
Le pouvoir que nous reconnoiſſons dans Marie n'eſt qu'un pouvoir de grace & d'interceſſion, à la différence de celui de J. C. qui eſt un pouvoir d'indépendance & de rédemption. *Ibid.*
L'on peut juger de l'éminent pouvoir de Marie par celui que le Seigneur daigne accorder aux Saints. 142
Autres raiſons du pouvoir de Marie. *Ibid.*
Si Marie eſt après Dieu toute-puiſſante, il n'y a rien que de légitime dans les hommages que nous lui rendons. 143
Aimons Marie & mettons en elle toute notre confiance parce qu'elle nous aime. *Ibid.*
Quoique Marie ſoit toute-puiſſante, ne nous flattons point de ſon crédit ſi nous perſévérons à déplaire à ſon divin Fils. 144
Priere à Dieu en actions de graces d'avoir donné Marie pour être l'avocate des hommes. *Ibid.*

Depuis

Depuis l'instant de sa naissance jusqu'à sa mort, Marie se maintint toujours dans la grace & ne commit pas le péché le plus leger. 145
L'humilité fut la vertu qui caractérisa plus singulierement Marie. 146
Sur le même sujet. *Ibid.*
Toute la science du Chrétien consiste à faire un bon usage de la grace. 147
Avec quel soin Marie fit profiter la grace : peinture qu'en fait S. Ambroise. 148
Ce ne sont point les avantages naturels, mais la seule grace que nous devõs considérer dans la naissance de Marie. 149
Quoiqu'en quelque sorte Marie n'eût point à craindre de perdre la grace, elle se défia toujours d'elle-même, & n'épargna rien pour conserver ce précieux tréſor. 150
Les écueils les plus ordinaires de la grace. *Ib.*
Fausses conséquences que l'on se forme au sujet de la gratuité & de la puissãce de la grace. *Ib.*
Marie qui étoit pleine de graces étoit sans cesse sur ses gardes pour ne la point laisser échapper, & nous qui la portons dans des vases d'argile nous ne prenons nulle mesure pour la conserver. 151
Combien le prétexte de foiblesse qu'apportent les mondains pese peu. *Ibid.*
Marie dans toutes les circonstances de sa vie fait preuve de la plus profonde humilité. 152
Comme Marie peut nous servir de modele dans tel état que nous soyons. 153
Tendre charité de Marie à notre égard. *Ibid.*
Marie ne s'intéresse point pour les pécheurs qui veulẽt perséverer dans leurs désordres; ce qu'il faut faire pour ressentir les effets de son crédit. 154
Pour se promettre sûrement le crédit de Marie, il faut que nous soyons touchés d'un desir sincere de conversion. *Ibid.*

Ce qui peut faire la conclusion du Discours. 155
Convalescence de Louis XV. à son retour de Metz. *Ibid.*
Plan & objet d'un Discours Familier sur la Nativité de la Sainte Vierge. 156 *& suiv.*

ARTICLE TROISIÉME.

Sur l'Annonciation de la Sainte Vierge.

Observation préliminaire, & Réflexions Théologiques & Morales sur l'Annonciation de la sainte Vierge. 158 & 159
Ce que c'est que la Fête de l'Annonciation ; son origine. *Ibid.*
La dignité de Mere de Dieu a quelque chose d'infini. 160
Dieu, après le Verbe incarné, n'a rien fait de plus grand que Marie. *Ibid.*
Le consentement de Marie étoit une condition requise pour l'Incarnation du Verbe. 161
C'est par l'humilité que Marie est parvenue à devenir Mere de Dieu, & c'est par l'humilité qu'elle a fait voir qu'elle en étoit digne. *Ib.*
Marie eût refusé la dignité de Mere de Dieu, s'il l'eût fallu acheter par la perte de sa virginité. 162
Circonstances particulieres de ce mystere, qui font voir que Dieu vouloit s'assûrer de la pureté de Marie avant que de la choisir pour sa Mere. *Ibid.*
La sublime élévation de Marie dans ce mystere. 163
Le titre de Mere de Dieu est la source de tous les éloges que l'Eglise & les Peres donnent à Marie. 164
Pourquoi J. C. est né d'une Vierge. *Ibid.*
Pourquoi Marie étoit mariée 165
Sentiment de saint Ambroise sur ces paroles

de Marie : *Je vous salue, &c.* *Ibid.*
Pudeur & modestie de la sainte Vierge. 166
Moralité de S. Ambroise à ce sujet. *Ibib.*
Diverses preuves de l'humilité de Marie dans les différentes circonstances de ce mystere. *Ibid. & suiv.*
L'on ne peut douter de la Foi de Marie, quoiqu'elle ait semblé douter du prodige que lui annonçoit l'Ange. 168
Obéissance de Marie à la parole de l'Ange. *Ibid.*
Marie répare avec avantage tout le mal que nous avoit fait Eve. *Ibid.*
Divers Passages de l'Ecriture. Sentimens des SS. Peres sur le Mystere de l'Annonciation. Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur le même sujet. 169 *& suiv.*
Plan & objet du premier Discours sur le Mystere de l'Annonciation. Division & Soudivisions. 177 *& suiv.*
Les merveilles incompréhensibles réunies dans ce Mystere, sont bien au-dessus de la raison. 179
Prophétie d'Isaïe au sujet de ce Mystere. 180
Précis de tout ce que fait Dieu en faveur de ce Mystere. *Ibid.*
La conduite que tient Dieu à l'égard de Marie, pour lui faire connoître ses desseins sur elle, est à peu près la même que la Grace tient à notre égard pour nous gagner à elle. 181
Occupation de Marie dès sa plus tendre enfance. 182
Ce qui rend Marie si docile à la parole de l'Ange, c'est qu'elle s'étoit préparée par la retraite à écouter ce qu'il plairoit à Dieu de lui annoncer. Par une raison toute contraire, les Chrétiens qui vivent dans la dissipation se montrent rebelles aux vérités les plus évidentes. 183
A quoi l'on doit attribuer l'esprit d'indocilité & d'incrédulité même, qui domine si impérieusement de nos

jours. Quels ſont ces hommes-là ? *Ibid. & ſuiv.*
L'on peut dire que c'eſt à la Foi que Marie eſt redevable de ſon bonheur. 184
L'humilité & la Foi ſont deux vertus inſéparables. 185
Ce qui nous révolte dans les anéantiſſemens de J. C. dans ce Myſtere, reveille la Foi éclairée de Marie, & lui fait appercevoir la ſageſſe du Tout-Puiſſant. 186
Suite du même ſujet : comme la Foi de Marie s'étend ſur tous les glorieux avantages de ce Myſtere, elle connoit tout, elle pénetre tout. *Ibid.*
Où Marie ne découvre que lumiere & ſageſſe, nous ne trouvons que ténebres, qu'obſcurité ; les humiliations de J. C. révoltent notre Foi. 187
L'on peut dire que Marie a pris ſoin de s'orner de toutes les vertus, pour ſe diſpoſer à recevoir le Verbe dans ſon ſein. 188
Dire de Marie qu'elle devient par ce Myſtere Mere de Dieu, c'eſt un prodige que l'eſprit humain ne peut comprendre. *Ibid.*
La ſoumiſſion de Marie, à croire tout ce que l'Ange lui annonce, releve beaucoup le mérite de ſa Foi. 189
La plûpart des Chrétiens, loin d'imiter la ſoumiſſion de Marie à la Foi, meſurent au contraire leur Foi ſur leur folle raiſon. 190
Il faut ou renoncer à la raiſon, ou convenir que ce myſtere a eu ſon entier accompliſſement. 191
Le Myſtere de J. C. fait Homme ſera pour la ruine des uns & la réſurrection des autres. *Ibid.*
Tout ce que dit l'Ange à Marie, loin de l'enyvrer de ſa propre grandeur, la tient dans la plus profonde humilité. 192
Marie fut humble dans ſon obéiſſance, & cette obéiſſance devint le principe de ſa gloire. 193
Comme Marie, à l'exem-

ple de son divin Fils, tient sa dignité cachée : sujet de confusion pour ces mondains si glorieux de leur élevation. *Ibid.*
Moralité sur ce sujet, qui tombe spécialement sur les Grands du monde. 194
La vaine ostentation se glisse jusques dans la piété & la dévotion. *Ibid.*
Bien différens de Marie, ce qui nous trouble d'ordinaire, ce sont bien moins les louanges qu'on nous prodigue, que le refus qu'on fait de nous en donner, ou du moins l'indifférence qu'on affecte à notre égard. 195
L'humilité de Marie est comme une espece de prodige, en quel sens cela doit s'entendre. *Ibid.*
Ce qui sert à rehausser encore l'humilité de Marie, c'est que ce fut au comble de la grandeur qu'elle pratiqua cette vertu. 196
L'on peut dire que c'est l'humilité de Marie qui a déterminé le Verbe à se faire chair. *Ibid.*
Toutes les expressions de Marie avec l'Ange font preuve de la plus profonde humilité & de la plus grande simplicité. 197
Diverses expressions des SS. Peres sur l'humilité de Marie. 198
Marie voyant l'abbaissement de son Fils dans ce mystere, ne pouvoit manquer d'être humble à son exemple. 199
L'humilité a élevé Marie à la qualité de Mere de Dieu, & l'humilité a fait voir qu'elle en étoit digne. *Ibid.*
Comme on peut être grand & humble tout à la fois. 200
Marie publie les merveilles qui se sont opérées en elle ; & cette publicité fait encore preuve de son humilité. *Ibid.*
Paraphrase du Cantique *Magnificat*, qui peut servir à faire la conclusion du Discours. 201
Plan & objet du second

Discours sur le Mystere de l'Annonciation. Division & Soudivisions. 203 *& suiv.*
Conduite du Verbe à l'égard de Marie, dans le choix particulier qu'il en fait pour être sa Mere. 205
Ceux là peuvent être véritablement grands, qui tiennent leur grandeur de Dieu même comme Marie. 206
L'extravagance des hommes pour parvenir aux dignités & y faire parvenir leurs enfans, quoiqu'ils ne reconnoissent aucuns talens ni dans eux ni dans leurs enfans pour les bien remplir. *Ibid.*
Avertissement de S. Paul au sujet de la vérité qui précede. 207
Il faut prendre garde que les honneurs qu'on obtient ne se terminent à une vaine ostentation. Exemple que Marie nous donne à ce sujet. 208
Si l'on s'appliquoit à connoître, comme Marie, les écueils des honneurs, l'on mettroit tous ses soins à se prémunir contre les dangers qu'ils traînent après eux. 209
Marie n'estime la grandeur à laquelle elle est élevée, qu'autant qu'elle est appuyée sur la grandeur de Dieu même. *Ibid.*
Placé dans l'élevation, l'on devroit ne chercher qu'à accroître la gloire de Dieu, & l'on ne pense qu'à ses intérêts personnels. 210
Moralité sur ceux qui ne font qu'abuser de leur grandeur. 211
Comme Marie, nous ne devons point nous glorifier des avantages temporels; ceux-là seuls qui nous sont donnés dans l'ordre de la grace, doivent nous flatter. *Ibid.*
Les vertus de Marie répondent à la grandeur de son élevation. *Ibid.*
Dieu donne à chacun de nous les graces propres à l'état auquel il le destine. 212
Détail de la vérité qui précede. *Ibid.*
Dieu verse dans l'ame de Marie des graces proportionnées à la gran-

deur de l'état où il veut l'élever. 213
Combien les éloges que donne la Religion ſont différens de ceux que prodigue le monde. 214
Plus nous ſommes élevés en dignité, plus nous devons recourir à Dieu pour obtenir les graces néceſſaires pour en remplir les devoirs. *Ibid.*
Sentimens de Salomon à ce ſujet. *Ibid.*
Moralité à ce ſujet. *Ibid.*
Plus nous recevons de bienfaits de Dieu, plus notre reconnoiſſance doit être vive. Comment à cet égard ſe conduit Marie. 215
L'humilité eſt le fondement de la Réligion, & l'on peut dire que ſans cette vertu le Myſtere que nous célébrons n'auroit pas eu lieu. *ibid.*
Ce qui ſe paſſe, ſoit du côté du Verbe, ſoit du côté de Marie, dans ce myſtere, détruit le prétexte qu'on apporte pour ſoutenir que l'humilité eſt incompatible avec la grandeur. 216
Marie ſeule a été rëplie de plus de graces que toutes les ames juſtes. 217
Dans les divers états où nous place la Providence, il y a deux ſortes de graces. *Ibid.*
Grace de vocation dans Marie. *Ibid.*
Grace de ſanctification dans Marie. 218
Trois vertus principales étoient néceſſaires à Marie pour devenir la Mere de Dieu. *Ibid.*
Autant Marie étoit élevée devant Dieu, autant ſe paroiſſoit-elle petite à ſes propres yeux. *Ibid.*
Le ſoin qu'a Marie de faire fructifier les graces que le Seigneur a verſées ſur elle. 219
Plus l'on eſt conſtitué en dignité & au-deſſus des autres hommes, plus l'on eſt obligé de leur donner bon exemple. 220
Si nous voulons, comme Marie, bien connoître la volonté de Dieu ſur nous, il faut, comme elle, mettre nos ſoins à étudier les mouvemens de la grace. 221

Ce qui peut faire la conclusion du Discours. *Ibid.*

Plan & objet d'un Discours familier sur la confiance en Marie. Introduction du premier Point & Soudivisions. 222 *& suiv.*

Tendresse de Marie pour tous les hommes. 223

Jusqu'où s'étend la charité de Marie pour tous les hommes. 224

La tendresse de Marie pour nous est en un sens plus sensible que celle qu'elle a eue pour son Fils. *Ibid.*

Nouveau motif de confiance dans Marie ; son crédit & sa puissance. 225

Combien Marie est favorable aux pécheurs. 226

La qualité de pécheurs, loin de diminuer notre confiance envers Marie, doit l'augmenter. *Ibid.*

Les pécheurs qui veulent persévérer dans le crime, n'ont rien à attendre de la protection de Marie. 227

Si les pécheurs peuvent tout espérer de Marie, que n'ont point droit d'en attendre les justes? 229

Dans quelques épreuves de la vie que nous soyons, nous pouvons, si nous le voulons, compter sur la protection de Marie. *Ibid.*

L'humilité est une disposition absolument nécessaire pour avoir droit à la protection de Marie. 230

Haine que doit concevoir de lui-même le pécheur : à quoi elle doit l'engager. 231

Jusqu'où va l'illusion des faux dévots de Marie. 232

Pour réhausser la miséricorde de Dieu, l'on dégrade sa justice. Sentiment du Sage à ce sujet. *Ibid.*

Qui sont ceux qui peuvent espérer en J. C. & en Marie. 233

Si nous voulons que Marie nous protege, il faut que nous soyons charitables envers le prochain. *Ibid.*

Priere qui peut faire la conclusion du Discours. 234

ARTICLE QUATRIÉME.

SUR L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

OBſervation préliminaire, & Réflexions Théologiques & Morales ſur l'Aſſomption de la ſainte Vierge. 236

Ce que l'Egliſe entend proprement par l'Aſſomption de la ſainte Vierge. Différens noms qu'on a donné à cette Fête. 237

Pourquoi Dieu n'a pas exempté Marie de la mort. *Ibid.*

Marie ſoumiſe à la loi de la mort, a été exempte des ſuites humiliantes de la mort. 238

Sentiment de S. Auguſtin ſur l'incorruptibilité de Marie dans le tombeau. 239

Diverſes raiſons qui prouvent que le corps de Marie n'a point éprouvé la corruption. 240

Autres raiſons de convenance ſur le même ſujet. *Ibid.*

Raiſons qui ont rendu la mort de Marie ſi précieuſe aux yeux de Dieu. 241

J. C. n'a pas ſeulement préſervé Marie de corruption, mais il l'a reſſuſcitée. *Ibid.*

L'opinion de ceux qui ne croyent pas la réſurrection de Marie, eſt téméraire, & approche de l'héréſie, ſuivant pluſieurs Docteurs. 242

La réſurrection anticipée de Marie eſt une prérogative qui n'eſt accordée qu'à elle ſeule. 243

C'eſt l'amour qui a ſéparé l'ame de Marie de ſon corps. *Ibid.*

La gloire de Marie dans le Ciel eſt incompréhenſible. 244

Divers fondemens de la gloire de Marie dans le Ciel. *Ibid.*

Premier fondement de la gloire de Marie. Son

auguſte qualité de Mere de Dieu. *Ibid.*
Second fondement de la gloire de Marie dans le Ciel. La plénitude de la grace dont elle a été comblée ſur la terre. 245
Troiſiéme fondement de la gloire de Marie dans le Ciel, c'eſt que perſonne, après Dieu, n'a été plus élevé qu'elle en mérites. *Ibid.*
Quatriéme fondement de la gloire de Marie dans le Ciel : elle eſt proportionnée à ſa fidelle correſpondance à la grace. 246
Diverſes concluſions tirées de l'élevation de Marie dans le Ciel. *Ib.*
Premiere concluſion tirée de ſa grandeur. *Ib.*
Seconde concluſion. Marie eſt parvenue à la gloire parce qu'elle a été ſainte. 247
Troiſiéme concluſion. La ſeule ſainteté a cauſé l'élevation de Marie. *Ibid.*
Quatriéme concluſion. L'élevation de Marie eſt proportionnée à ſa ſainteté, donc, &c. 248
Ce qu'il y a de plus admirable dans le Myſtere de l'Aſſomption de Marie, n'eſt pas tant ſa gloire & ſon élevation que ſa fidélité envers Dieu, & ſon humilité qui la lui ont fait mériter. *Ibid.*
Peinture du triomphe de Marie, tel que nous pouvons le concevoir. 249
Divers Paſſages de l'Ecriture. Sentimens des SS. Peres ſur le Myſtere de l'Aſſomption. Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché ſur le même ſujet. 250 *& ſuiv.*
Plan & objet du premier Diſcours ſur l'Aſſomption de la ſainte Vierge. Diviſion & Soudiviſions. 256 *& ſuiv.*
Il ne faut pas juger de la mort de Marie comme nous jugeons de la mort du commun des hommes. 258
La mort n'a rien que de conſolant pour l'ame juſte. *Ibid.*
Pour que la mort n'ait rien d'effrayant pour nous, il faut quitter

durant la vie ce que l'on ſera forcé de quitter à la mort. 259
L'on peut dire en un ſens que le pécheur meurt davantage que le juſte. Comment cela doit s'entendre. *Ibid.*
Le péché, principe de la mort de tous les hommes, n'a pu être la cauſe de la mort de Marie, c'a été ſa charité. 260
Quoique jamais créature n'ait été plus fidele à Dieu, elle n'a pas été exempte de la mort, comme l'a cru ſaint Epiphane. 261
Une mort très-précieuſe a été la récompenſe de la conſtante fidélité de Marie. *Ibid.*
Les occupations de Marie, tant qu'elle vêcut dans la maiſon de Joachim, furent toujours reverſibles à ſa propre ſanctification. 262
Courte moralité ſur le ſujet qui précede. 263
Dans Marie la qualité d'épouſe de Joſeph fut pour elle le principe de mille vertus propres à l'état où elle étoit. *Ibid.*
Naiſſance d'une moralité ſur le ſujet qui précede. 264
La qualité de Mere de Dieu fait de Marie une Mere de douleurs : nouvel accroiſſement de vertus & de mérites pour cette Vierge ſainte. *Ibid.*
Marie Mere de douleur dans l'étable de Bethléem. *Ibid.*
Marie Mere de douleur dans ſa fuite en Egypte. *Ibid.*
Marie Mere de douleur ſur le Calvaire. *Ibid.*
Marie Mere de douleur par l'excès de ſa charité, & par le deſir ardent qu'elle a d'aller ſe réunir dans le Ciel à ſon cher Fils. 265
La mort de la plûpart des Chrétiens, loin d'être l'effet d'un cœur embraſé par la charité, n'eſt ſouvent que la ſuite du crime. *Ibid.*
Quoi qu'on puiſſe dire, la mort traîne après elle bien des rigueurs & des amertumes. *Ibid.*
Marie, détachée de tous les objets terreſtres, ne ſoupire qu'après la

mort qui doit la réunir à son Fils : la mort ne lui présente que des objets consolans. 266
Bien des Chrétiens voudroient mourir comme Marie, sans avoir vêcu comme Marie. 267
Pour mourir de la mort des justes & la rendre précieuse aux yeux de Dieu, l'on n'exige pas du Chrétien tout ce qu'a ressenti Marie : ce qu'il faut faire pour cela. *Ib.*
L'on ne peut, sans une criminelle témérité, contester la résurrection glorieuse de Marie. 268
Divers motifs de l'incorruptibilité de Marie & de sa résurrection glorieuse. 269
Premier motif : son alliance avec le Fils de Dieu. *Ibid.*
Au sentiment de Tertullien & de saint Pierre Chrysologue, le principal motif de l'incorruptibilité de Marie fut sa grande pureté. *ib.*
Il eût manqué en quelque sorte quelque chose à la résurrection de J. C. si Marie n'eût point été ressuscitée. 271
Quoique la résurrection de Marie ne soit point rangée au nombre des articles de notre Foi, c'est cependant une Tradition qu'on ne peut contester sans témérité. *Ibid.*
La Tradition de l'incorruptibilité de Marie est fondée sur la prophétie de David. 272
Raisons de convenance qui font présumer fortement en faveur de la résurrection de Marie & de son incorruptibilité. *Ibid.*
Nous ne pouvons pas, comme Marie, prétendre à une résurrection anticipée ; il faut mourir, c'est un arrêt irrévocable pour tous les hommes. 273
Moyens de rendre un jour notre résurrection heureuse. *Ibid.*
Marie monte au Ciel à peu près comme son divin Fils. Sentimens de S. Bernard à ce sujet. 274
Peinture du triomphe de Marie. *Ibid.*

L'élevation du Throne de Marie à la droite de J. C. son Fils. 275
Marie surpasse en gloire tout ce qui n'est pas Dieu. *Ibid.*
Autre peinture du triomphe de Marie. *Ibid.*
Description que nous ont laissé la Tradition & les SS. Peres du triomphe glorieux de Marie au jour de son Assomption. 276
Marie n'est point élevée à un si haut degré de gloire parce qu'elle a été la Mere de Dieu, mais parce qu'elle a été humble; & c'est-là le solide fondement de notre espérance. 277
Divers caracteres de l'humilité de Marie, récompensés par autant de différens degrés de gloire. 278
Premier caractere : humilité de sentimens. *Ibid.*
Humilité de sentimens dans Marie, récompensée par une gloire d'éclat. 279
Second caractere : l'humilité de Marie fut une humilité d'abbaissement. *Ibid.*
Humilité d'abbaissement de Marie récompensée d'une gloire d'élevation. 280
Troisiéme caractere : l'humilité de Marie fut une humilité de puissance. *Ibid.*
Humilité de puissance dans Marie, récompensée par une gloire de pouvoir. *Ibid.*
Quatriéme caractere : l'humilité de Marie fut une humilité de fonction. 281
Humilité de fonction dans Marie récompensée par une gloire d'office & de ministere. *Ibid.*
Ce qui peut faire la conclusion du Discours. *ibid.*
Plan & objet du second Discours sur le Mystere de l'Assomption. Division & Soudivisions. 283 *& suiv.*
En quoi consiste une bonne mort, une mort précieuse. 286
Nous ne trouverons à la mort que ce que nous aurons amassé durant la vie. *ibid.*
Desirer mourir pour s'unir à Dieu, c'est une

grande preuve de notre amour pour lui. 287
Pour ne rien craindre à la mort, il faut peu à peu se familiariser avec elle. *ibid.*
La mort qui effraye si fort les humains, n'a rien de redoutable pour Marie. 288
Le bon usage qu'a fait Marie des graces que lui a donné le Tout-Puissant, lui a ôté les frayeurs de la mort: combien l'abus qu'en font les mondains augmentera leur crainte à ce dernier instant. 289
Là conscience qui fera le supplice des mondains à la mort, fait à cet instant la douce consolation de Marie. *ib.*
Marie, à la différence même des plus grands Saints, n'a pas redouté, aux approches de la mort, la vue du souverain Juge. 290
Comme tout a été singulier dans toute la vie de Marie, il n'est pas étonnant que sa mort ait été différente de celle de tous ceux qui l'ont précédée & qui la suivront. 291
Marie ne fut jamais coupable de nulle lâcheté dans l'accomplissement de ses devoirs: premiere cause de la tranquillité de sa mort. *ibid.*
Marie fit toujours de nouveaux progrès dans la maniere d'accomplir ses devoirs: seconde cause du calme dont elle a joui à la mort. *ibid.*
Les mondains voudroient bien mourir de la mort des justes, sans vivre de la vie des justes. 292
Combien peu sont sinceres les vœux que nous faisons à Dieu, quand nous lui demandons de parvenir à sa possession. *ibid.*
Toute la vie de Marie fut une vie de douleurs. 293
Les douceurs & les consolations que ressent Marie au moment de la mort, la dédommagent de ce qu'elle a enduré durant sa vie. *ibid.*
Le peu d'attachement qu'avoit Marie pour

la terre, lui a rendu la mort bien agréable. *ibid.*
Ce qui contribua davantage à rendre à Marie la mort bien douce, ce fut la satisfaction de voir que la Religion de J. C. son Fils s'accréditoit en tous lieux. 294
La charité avoit animé tous les momens de Marie, la charité en devoit être la consommation. 295
Il y alloit de la gloire de Dieu que la mort de Marie fût différente de celle du commun des hommes. *ibid.*
Marie n'éprouve rien des horreurs que nous ressentons à la mort. 296
S'il ne nous est pas donné, comme à Marie, de mourir par les transports du divin amour, il nous est ordonné de mourir dans la justice & la charité: comment il faut entendre cela. 297
Il est bien difficile d'aimer Dieu à la mort quand on n'a aimé que le monde durant la vie. *ibid.*
Moralité sur le sujet qui précede. *ibid.*
L'on ne peut sans témérité contester la vérité de l'Assomption de la sainte Vierge. 298
Raisons solides qui appuyent l'incorruptibilité de Marie. 300
Il étoit juste que le corps de Marie eût un sort plus honorable que celui des autres hommes. *ibid.*
Marie soumise à la loi de la mort n'est pas sujette aux suites humiliantes de la mort. 301
La gloire du tombeau de Marie bien différente de celle des Grands de la terre qui subissent le même sort que le plus petit des humains. 302
Ce qui a rendu le triomphe de Marie si pompeux, ç'a été la prééminence de ses vertus. 303
Marie dans le Ciel n'a rien de supérieur à elle que Dieu même. 304
Combien il est difficile, selon S. Bernard, de bien exprimer la gloire qui accompagna l'exaltation de Marie. *ibid.*

Toutes les images & les figures que nous donne l'Ecriture de l'Assomption de la sainte Vierge sont bien imparfaites. 305
Déscription pompeuse du triomphe de Marie. 306
Marie n'est parvenue au degré éminent de gloire qu'elle possede, que par l'humilité. 307
Quelque admirables que soient les vertus qu'a pratiqué Marie, nous pouvons cependant les imiter. 308
Diverses raisons qui peuvent nous faire juger que comme rien après Dieu n'est plus élevé que Marie, rien aussi après Dieu n'est plus puissant que Marie. *ibid.*
Le pouvoir qu'a eu Marie sur la terre annonce celui qu'elle a dans le Ciel. 309
La qualité de Mere de Dieu fait juger facilement de l'éminent pouvoir de Marie. *ibid.*
Belle moralité qui peut faire la conclusion du Discours. 310
Plan & objet d'un Discours familier sur le même sujet. Division & Soudivisions. 311. *& suiv.*
Connoissance parfaite qu'eut toujours d'elle-même Marie. 312
Quoique nous soyons bien moins élevés que Marie, nous avons une grande opinion de nous-mêmes. 313
Celui-là est bien humble qui sçait bien se connoître. *ibid.*
Divers motifs qui nous engagent à nous humilier. 314
Soumission éclatante de Marie à la voix de l'Ange qui lui annonce les merveilles que le Tout-Puissant veut opérer en elle. *ibid.*
Notre soumission pour ressembler en quelque sorte à celle de Marie, doit porter deux caracteres. 315
Premier caractere : elle doit nous rendre dociles aux ordres de Dieu, dans quelque évenement de la vie que nous nous trouvions. *ibid.*
Deuxiéme caractere : elle doit nous faire obéir à ceux

ceux que Dieu a mis au-dessus de nous. *ibid.*
Marie loin de s'attribuer rien du bien qu'elle faisoit, a toujours eu soin de tout rapporter à Dieu. 316
Ce qu'a fait Marie pour s'instruire des maximes de J. C. tout Chrétien doit le faire. 317
Marie a été pauvre non-seulement en effet, mais elle a encore aimé la pauvreté. *ibid.*
En quoi consiste la pauvreté du cœur. *ibid.*
Marie a éprouvé les souffrances les plus ameres. *ibid.*
Plénitude de grace dans Marie, seconde source de son élevation. 318
Courte moralité sur le sujet qui précede. *ibid.*
Le Fils de Dieu reçoit sa Mere & la place dans le lieu le plus honorable qui soit dans le Ciel, comme Marie l'a reçu & placé dans le lieu le plus saint & le plus digne de lui quand il est venu sur la terre. 319
Ce qui peut faire la cõclusion du Discours. 320

ARTICLE CINQUIÉME.

SUR LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE.

OBservation préliminaire, & Réflexions Théologiques & Morales sur la dévotion envers la sainte Vierge. 321 *& suiv.*
Le culte qui est dû à Dieu n'empêche pas celui que nous devons aux Saints, & surtout à la sainte Vierge. 322
Les Peres & les Théologiens, en condamnant les abus qui peuvent se glisser dans le culte envers Marie, n'ont pas prétendu le détruire. 323
L'Eglise Grecque & l'Eglise Latine concourent ensemble pour appuyer le culte de Marie. *ibid.*
Le culte de Marie a pris

naissance avec l'établissement de la Religion ; il est comme inné dans le cœur de tous les Catholiques. 324
Les saints Peres, à la différence des Réformateurs, n'ont pas craint d'exagérer en donnant des louanges à Marie. 325
Combien la dévotion envers Marie est solidement établie. *ibid.*
Ce qu'entendent les Théologiens après S. Thomas, par dévotion envers Marie. 327
Jusqu'où s'est étendue la dévotion envers Marie, elle n'a pas plus de bornes que le monde Chrétien. *ibid.*
Raisonnement de S. Thomas, qui prouve que le culte de Marie n'est point superstitieux, comme veulent le faire entendre les ennemis de Marie. 328
Contre les adversaires de Marie. *ibid.*
Injustice des adversaires de Marie, de prétendre retrancher son culte parce qu'il s'y glisse des abus. 329
Une des preuves les plus convaincantes pour autoriser notre culte envers Marie, & qui doit fermer la bouche aux Hérétiques, c'est le témoignage des plus anciennes Liturgies. *ibid.*
Liturgie attribuée à S. Jacques. *ibid.*
Liturgie de S. Chrysostôme. *ibid.*
Liturgie des Grecs d'aujourd'hui. 330
Liturgie des Ethiopiens. *ibid.*
Les Peres de l'Eglise, loin d'autoriser les abus qui pouvoient se glisser dans le culte de Marie, se sont toujours fait un devoir de s'y opposer. *ibid.*
La dévotion à la sainte Vierge est une ressource dont on ne doit point abuser. 331
L'impiété de ceux qui font toute leur étude de prêter un ridicule à la devotion ou aux dévots de la sainte Vierge. *ibid.*
Le culte qu'on rend à Marie retourne & se termine à Dieu. 333
L'on ne peut trop hono-

rer Marie, comment cela doit s'entendre? Quel eſt le culte que l'on décerne à Marie? *ib.*
Pourquoi l'Ecriture a gardé un ſilence ſi profond à l'égard de Marie. 334
Hérétiques qui ont fait la guerre à Marie, les uns par trop de zele, les autres par un excès de mépris. *ibid.*
Avis ſalutaires de la Bienheureuſe Vierge Marie à ſes devots indiſcrets. 335
Courte réflexion ſur l'article qui précede. *ibid.*
De l'honneur qui a été rendu à la ſainte Vierge en tout temps, en tous lieux, & par toutes ſortes de perſonnes. 336
Si un Chrétien dévot à la Vierge peut être damné. 337
Ce que l'on doit entendre par cette impoſſibilité de ſe damner étant ſous la protection de Marie. 338
Hiſtoire de l'héréſie de Neſtorius. 339 *& ſuiv.*
Précis du Diſcours de Proclus Evêque de Cyſique. 342 *& ſuiv.*
L'effet que fit ſur Neſtorius & ſes Adherans le Diſcours de Proclus. 344
Détours qu'employa Neſtorius pour accréditer ſon héréſie. *ibid.*
Condamnation de Neſtorius. 346 *& ſuiv.*
Nouvelle intrigue de Neſtorius & de ſes Adhérans. Mort de Neſtorius. 348
Fin de l'Hiſtoire de l'héréſie de Neſtorius. 349
Il faut honorer Marie parce qu'elle eſt Mere de Dieu. *ibid.*
Il faut honorer Marie en Mere de Dieu. 350
Il faut invoquer Marie parce qu'elle eſt Mere de Dieu. *ibid.*
Il faut invoquer Marie en Mere de Dieu. 351
Il faut aimer Marie parce qu'elle eſt Mere de Dieu, & Mere d'un Dieu Sauveur. 352
Il faut aimer Marie en Mere de Dieu, & d'un Dieu Sauveur, & dès-là notre Mere auſſi. *ibid.*
En quoi doit conſiſter particuliérement l'amour que nous devons à Marie. 353

La distinction que Dieu a fait de Marie lui attire nos respects & notre confiance. 353
Divers passages de l'Ecriture. Sentimens des saints Peres sur la Dévotion envers la sainte Vierge. Noms des Auteurs & Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur le même sujet. *ibid. & suiv.*
Plan & objet du premier Discours sur la Dévotion envers la sainte Vierge. Division & Soudivisions. 363 *& s.*
Preuves concises de la solidité de la dévotion envers Marie. 365
Un simple coup d'œil sur la prééminence des grandeurs de Marie, est ce semble plus que suffisant pour déterminer tout Chrétien à rendre à Marie un culte spécial. 367
Plus Marie a reçu de faveurs de Dieu, plus elle est digne de notre vénération, plus elle mérite nos hommages. 368
Moralité sur le sujet qui précede, qui tend à prouver que nous sommes tous investis des bienfaits du Seigneur. *ibid.*
Pour bien juger de la sainteté de Marie, il ne faut que réfléchir sur le commerce intime qu'elle a eu avec J. C. son Fils. 369
De l'aveu même de l'hérésie, il n'y a point de culte mieux fondé que le culte envers Marie, nous lui devons notre amour. *ibid.*
Ce qui autorise bien solidement notre culte envers Marie, ce sont les différens éloges que les Peres lui ont tous donné comme de concert. 370
Dans quelque état que la Providence nous ait placé, Marie peut nous servir de modele. 371
Le recours que nous avons à la sainte Vierge & aux Saints ne fait point tort à la médiation de J. C. 372
Il ne manque rien à Marie de tout ce qui peut nous assûrer de son secours & de sa protection puissante. 373
Les honneurs que J. C.

lui-même a décernés à Marie, ont déterminé l'Eglise à lui rendre après Dieu les plus grands hommages. 373
Antiquité du culte de Marie. 374
L'on peut dire qu'à mesure que l'Eglise a fait des progrès, le culte de Marie en a fait aussi. Vains efforts de Nestorius à ce sujet. *ibid.*
Il n'y a gueres que le libertinage qui s'efforce d'abolir le culte de Marie. 375
En quel sens l'on peut dire que Marie est toute-puissante auprès de Dieu. *ibid.*
Comment les SS. Peres s'expriment à ce sujet. 376
Deux réflexions qui naissent de l'unanimité des Peres au sujet du culte qu'ils rendent à Marie. *ibid.*
Illusion des Chrétiens qui donnent à Marie ce qui ne lui appartient pas. 377
Mauvaise foi des ennemis de Marie. 378
Pour que notre culte soit agréable à Marie il faut qu'il soit prudent. 379
Quoique nous ayons recours à Marie, tous nos vœux se terminent à Dieu seul. *ibid.*
Conséquences naturelles qui suivent des vérités ci-dessus établies. *ibid.*
Premiere conséquence. *ibid.*
Seconde conséquence. 380
Marie en qualité de Mere de J. C. Sauveur, est pleine de tendresse pour les pécheurs. *ibid.*
Diverses preuves du pouvoir de Marie & de sa bonté. 381
En quelque conjoncture de la vie que nous soyons, soit pour le spirituel, soit pour le temporel, nous pouvons recourir à Marie avec succès. 382
Il y a des Chrétiens qui portent trop loin leur confiance envers Marie, comment cela doit s'entendre. 383
Prieres adressées à Marie, prieres injurieuses à Dieu. *ibid.*
Prieres adressées à Marie, prieres indignes de Ma-

rie. 384
Prieres adreſſées à Marie, prieres pernicieuſes & funeſtes pour nous. *ib.*
Perſeverer dans le crime, & ſe repoſer ſur la protection de Marie, c'eſt erreur, c'eſt impieté. 384
En quel ſens l'on peut dire que l'on déclare Marie la protectrice du péché. Detail de mœurs à ce ſujet. 385
Bien des Chrétiens deſhonorent Marie, parce que dans leur culte ils n'ont qu'un zele aveugle & ſans diſcernement. 386
Le vrai culte de Marie cõſiſte principalement dans l'imitation des vertus de cette Vierge ſainte. *ibid.*
Diſcours ſur le ſujet qui précede. 387
Comment & de qui Marie eſt le refuge, en quel ſens on peut la nommer Mere de miſéricorde, &c. *ibid.*
Priere de l'Egliſe en l'honneur de Marie, qui peut faire la concluſion du Diſcours. 388
Plan & objet du ſecond Diſcours ſur la Dévotion envers Marie. Diviſion & Soudiviſions. 389 *& ſuiv.*
Figures qui tout à la fois ont annoncé Jeſus & Marie. 393
Sur le même ſujet. *ibid.*
Sur le même ſujet. *ibid.*
Privilege de la Naiſſance & de la Conception de Marie. 394
Enchaînement de vertus dans tout le cours de la vie de Marie. 395
Continuation du même ſujet. 396
Tous ceux qui ont voulu décréditer Marie ont principalement attaqué ſa divine maternité. *ibid.*
Marie exempte des loix rigoureuſes portées contre tous les humains. 397
Suite du même ſujet. *ibid.*
Continuation du même ſujet. 398
Tous les titres auguſtes que l'Egliſe accorde à Marie ſont fondés ſur la Maternité Divine, & ne font point injure à J. C. *ibid.*
Quoi qu'en puiſſe dire l'erreur, Marie à titre de Mere de Dieu mérite de notre part des

honneurs & des hommages tout particuliers. 399
Soins particuliers de l'Eglise pour conserver à Marie le titre de Mere de Dieu. *ibid.*
Combien le titre de Mere de Dieu doit être cher & vénérable à tous les vrais Chrétiens. 400
Il est hors de doute que nous sommes les objets de l'amour de Marie. 400
Diverses raisons tirées de la conduite de Dieu à l'égard de Marie, qui prouvent que nous sommes véritablement aimés de Marie. 401
C'est aux pieds de la Croix, mieux que partout ailleurs, que paroît l'amour de Marie à notre égard. 402
Continuation du même sujet. *ibid.*
Marie ne nous aime pas seulement d'un amour de sentiment, elle nous montre encore son amour par les effets. *ibid.*
Marie dans l'état présent dont elle jouit n'a point à craindre aucun rebut de son divin Fils. 403
Si Jesus est Médiateur par lui-même, Marie est Médiatrice par J. C. Vérité consolante pour les justes & pour les pécheurs. *ibid.*
Exemple de l'Ecriture qui revient parfaitement à ce sujet. 404
En parcourant toutes les actions de la vie de Marie, on n'y voit que des traits de douceur & de bonté à l'égard des hommes. 405
Trait frappant de l'Ecriture qui revient à ce sujet. *ibid.*
C'est en quelque sorte en faveur des pécheurs que Marie se montre plus tendre & plus compatissante. 406
Efficacité du nom de Marie. 407
Ce que l'on propose aux Chrétiens d'imiter dãs Marie, n'est pas au-dessus de leur portée. *ib.*
Continuation du même sujet. 408
Comme Marie nous donne l'exemple de toutes les vertus. *ibid.*
Ce que l'on peut dire assurer véritablement la gloire de Marie, &

à quoi nous pouvons prétendre comme elle. 409
Pour appartenir véritablement à Marie il faut être à J. C. 410
Priere de l'Eglise qui fait la conclusion du Discours. 411
Plan & objet d'un Discours familier sur la Dévotion envers la sainte Vierge. Division & Soudivisions. 413 & *suiv.*
Le fondement du culte que nous rendons à Marie n'est autre que celui que Dieu même a posé. 415
Il est incontestable que Marie a été de toutes les créatures la plus honorée de Dieu. *ibid.*
Plénitude de graces que reçoit Marie au moment de sa Naissance. *ibid.*
Plénitude de graces au moment de sa Conception. *ibid.*
Plénitude de graces au moment de sa Mort. 416
Pour bien concevoir l'honneur dû à Marie, il faudroit comprendre combien Dieu l'a aimé. *ibid.*
Comme le Pere a honoré le Fils, il étoit juste aussi que le Fils honorât la Mere. *ibid.*
Le culte que nous rendons à Marie, tout supérieur qu'il est à toutes les créatures, est tout-à-fait inférieur à celui que nous rendons à Dieu. 417
Suite du même sujet. *ibid.*
Conséquence de ce qui précede. *ibid.*
Combien sont injustes les reproches que nous fait l'héresie au sujet du culte que nous rendons à Marie. 418
Précautions à suivre pour ne point excéder dans notre culte envers Marie. *ibid.*
Tout culte rendu à Marie sans être autorisé par l'Eglise n'est pas accepté de Marie. 419
C'est sur le crédit de Marie qu'est principalement établie notre confiance. 420
Marie par les rapports intimes qu'elle a avec J. C. a beaucoup plus de pouvoir que les autres Saints. *ibid.*
Justification des expres-

sions de saint Cyrille à l'égard de Marie. 421
Concile d'Ephese tenu en 431, auquel présidoit S. Cyrille Patriarche d'Alexandrie. *ibid.*
Sentimens dans lesquels tous les vrais Chrétiens doivent entrer à l'égard de Marie. 422
Marie a pour tous ses vrais Fideles des sentimens de Mere. *ibid.*
Marie ne s'intéresse que pour ceux qui font la volonté de son Fils; elle ne lui demande que ce qui peut lui être agréable. 423
La puissante protection que nous pouvons attendre de la sainte Vierge. 424
Paraphrase sur le *Salve Regina*, qui fait la conclusion du Discours. *ibid.*

ARTICLE SIXIÉME.

Sur la Présentation de Marie au Temple.

OBSERVATION Préliminaire sur la Présentation de Marie au Temple. 427
Divers Passages de l'Ecriture. Sentimens des SS. Peres. Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur ce sujet. 428 *& suiv.*
Diverses compilations sur la Présentation de la sainte Vierge. 434
Ce que c'est que la Présentation de la sainte Vierge, & ce que nous en apprend une ancienne Tradition. *Ibid.*
Les saintes occupations de la sainte Vierge durant le temps de sa retraite dans le Temple. 435
Combien l'innocence de la jeunesse qu'on offre à Dieu lui est agréable. *ibid.*
Doubles motifs qui montrent que nous ne pouvons trop-tôt nous donner à Dieu. 436
La connoissance qu'eut Marie de ces deux de-

voirs l'engagea à se consacrer à Dieu dès la fleur de son âge. 437
Ne donner à Dieu que ce que le monde rejette, c'est l'outrager, *Ibid.*
Promptitude de Marie pour aller se consacrer à Dieu dans son Temple. 438
Comme l'exemple de Marie confond les vains prétextes que l'on apporte pour différer de se donner à Dieu. 439
C'est la pure charité qui pressoit Marie de se présenter au Temple plutôt que la volonté de ses parens. 440
Intérieur du Mystere de la Présentation de la Vierge au Temple. *Ib.*
Les trois consécrations que Marie fait au jour de sa Présentation. 441
Les douceurs attachées au service de Dieu quand on s'y consacre comme Marie. 442
Les parens de Marie loin de s'opposer au sacrifice que veut faire Marie s'y prêtent volontiers. 443
Comme à tout âge l'on est Chrétien, il n'est point d'âge qui puisse nous dispenser de rendre à Dieu ce qui lui est dû. 444
Plus l'on differe de se donner à Dieu, plus la chose devient difficile, d'où partent ces difficultés. *Ibid.*
Durant le temps que Marie demeura dans le Temple elle croissoit en âge, en vertus & en mérites devant Dieu & & devant les hommes. 446
Regret d'un ame qui a différé de se donner à Dieu. *Ibid.*
Marie se consacre à Dieu totalement & sans réserve. 447
Le sacrifice de Marie fut un sacrifice constant. *Ibid.*
Les exercices de piété dont Marie s'occupoit dans sa retraite au Temple. 448
Pourquoi il y a si peu de Chrétiens qui conservent la grace qu'ils ont reçue. 449
Marie dans sa consécration condamne les réserves que nous apportons pour nous donner à Dieu. *Ibid.*
Persévérance de Marie

dans sa consécration, sujet de honte pour bien des Chrétiens qui ne se donnent à Dieu que pour un temps. 450
Combien l'inconstance dans la vertu a de dangers. *Ibid.*
La plûpart des Peres & des Meres loin de veiller sur l'éducation de leurs enfans, sont quelquefois les auteurs des désordres dans lesquels ils se plongent. *Ibid.*
Fonctions des Peres & des Meres, ce qu'ils doivent être, & ce que par malheur la plûpart ne sont pas. 451
Avis du Sage aux enfans. 452
Comme Marie, pour s'attacher à Dieu irrévocablement, s'oblige par vœu & sacrifie sa propre volonté. *Ibid.*
L'engagement de Marie est un engagement religieux. 453
L'engagement de Marie est un engagement perpétuel. *Ibid.*
L'engagement de Marie est de tous les engagemens le plus précieux aux yeux de Dieu. *Ib.*
L'engagement de Marie a servi & servira de modele à tous ceux qui veulent se donner à Dieu. 454
Ce n'est qu'en se dévouant totalement à Dieu qu'on devient pleinement heureux; illusion des Chrétiens à ce sujet, avantages qui reviennent du sacrifice que l'on fait. *Ib.*
L'obligation & le bonheur tout ensemble de nous donner à Dieu à l'exemple de Marie. 455
Marie par sa Présentation au Temple a commencé d'abolir les sacrifices anciens en s'offrant elle-même en sacrifice. 456
Pour parvenir à la gloire de la couronne, il faut persévérer dans la vertu. 457
Ce n'est qu'à ceux qui se dévouent totalement à Dieu que Dieu se communique parfaitemẽt. *Ibid.*
Ce n'est pas assez de se consacrer au service de Dieu, il faut le servir avec fidélité. 458
Vivre sans ferveur est un

funeſte préſage que l'on ne conſervera pas long-temps la grace. 459
Marie eſt remplie des dõs de Dieu lorſqu'elle ſe préſente au Temple pour les offrir. *Ibid.*
Ce Myſtere quoique ſans éclat aux yeux de la chair n'en eſt pas moins agréable aux yeux de Dieu. 460
Ce qui rendit agréable à Dieu le ſacrifice de Marie, ce furent ſon innocence & ſa pureté d'intention. 461
Marie dans ſa Préſentation donne aux Chrétiens l'exemple de ce qu'ils doivent faire pour ſervir dignement Dieu. *Ibid.*
L'inſtitution de cette Fête & les circonſtances de ce Myſtere, juſtifiées contre les hérétiques, les faux dévots envers Marie, & les ennemis de l'Egliſe. 462
Continuation du même ſujet. 463
Quoique tous les Chrétiens ne ſoient point appellés comme Marie à la retraite, ils n'en doivent pas ſervir Dieu avec moins de fidélité. 464
Priere à la ſainte Vierge & à J. C. *Ibid.*
Exorde pour un Diſcours Familier ſur la Préſentation de la Ste Vierge. 465

ARTICLE SEPTIEME.

Sur la Visitation de la Sainte Vierge.

OBSERVATION Préliminaire ſur la Viſitation de la ſainte Vierge. 467
Divers paſſages de l'Ecriture. Sentimens des SS. Peres. Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché ſur ce ſujet. 468 *& ſuiv.*
Diverſes compilations ſur la Fête de la Viſitation de la Ste Vierge. 477
Dans le Myſtere de la

Visitation il y a deux visites à remarquer. *Ib.*
C'est à la Foi de Marie que nous sommes redevables du Mystere d'un Dieu fait homme. 478
Continuation du même sujet. *Ibid.*
Moralité sur le sujet qui précéde, qui regarde la soumission que nous devons avoir pour tout ce que nous propose la Religion. 479
C'est une illusion de croire que les devoirs de la société sont incompatibles avec la vraie piété. Marie dans le Mystere de ce jour confond par son exemple cette illusion. 480
Trois devoirs que nous impose l'exemple de Marie. *Ibid.*
Merveilles qui se passerent dans l'entrevue de Marie & d'Elisabeth. 481
Différence de la visite de Marie d'avec celles que font la plûpart des gens du monde. 481
Nous apprenons les régles que nous devons observer dans nos visites par la conduite que tient Marie dans celle-ci. 482
C'est la charité qui engage Marie à aller visiter sa cousine Elisabeth. *Ib.*
Rien ne coûte & ne paroît difficile à un cœur embrasé du feu de la divine charité. 483
Tout avec la charité nous est profitable, sans la charité rien d'avantageux pour le salut. 484
Combien l'humilité de Marie se manifeste dans la visite qu'elle fait à Elisabeth. *Ibid.*
Combien les mondains si délicats sur les préséances, le point d'honneur, sont confondus par l'exemple de Marie. 485
C'est dans la conversation que Marie a avec l'Ange & ensuite avec Elisabeth, qu'éclate sur-tout l'humilité de Marie. *Ibid.*
Inutilité de la plûpart des visites, & les reproches qu'auront à essuyer de la part de Dieu les mondains. 486
Politesse chrétienne de Marie à l'égard d'Elisabeth, bien différente des politesses que se

font les mondains. *Ib.*
L'humilité d'Eliſabeth répond parfaitement à l'humilité de Marie. 487
Sainteté des entretiens d'Eliſabeth & de Marie. *Ibid.*
Paraphraſe du *Magnificat*, où Marie exprime les grandeurs de ſon Dieu & les mouvemens de ſa reconnoiſſance. 488
Comme Marie dans ce Cantique communique à Eliſabeth ſes ſublimes connoiſſances. 489
Marie obſerva trois devoirs à l'égard de ſa couſine : 1°. Un devoir de bienſéance : 2°. Un devoir de proximité : 3°. Un devoir de charité. 490
Premiere régle. Garder dãs l'accompliſſement des devoirs de bienſéance la bienſéance même. 491
Seconde régle. Dans les devoirs de proximité, il faut diſcerner comme Marie ſur quoi & à qui l'on doit ouvrir ſon cœur. *Ibid.*
Troiſiéme régle. Dans les devoirs de la charité il faut faire attention au motif & à l'ordre. 492
Privilége de Jean-Baptiſte par-deſſus Jérémie dans ſa ſanctification dès le ſein de ſa Mere. *Ibid.*
J. C. nous viſite ſouvent comme il a viſité Jean-Baptiſte. 493
Sanctification de Jean-Baptiſte dans le ſein de ſa mere, tranſports de ſa joie à l'arrivée de Marie. 494
Si nous étions plus fervens Chrétiens nous éprouverions à la préſence de J. C. ſur nos Autels ce que reſſentit Jean-Baptiſte à la préſence de J. C. renfermé dans le ſein de Marie. 495
L'on peut regarder la Viſitation de Marie comme l'aſſemblage de pluſieurs merveilles enſemble. *Ibid.*
Suite du même ſujet. 496
L'union parfaite qui régnoit entre Eliſabeth & Marie. *Ibid.*
Combien les liaiſons des mondains différent de celles de Marie & d'Eliſabeth. 497
Comment & en quel ſens

l'on peut entendre qu'Elisabeth à la présence de Marie fut remplie du S. Esprit. 498
Dieu cache sa grace sous des moyens humains comme il paroît dans ce Mystere. 499
Prodiges opérés dans toute la maison de Zacharie ; suites heureuses de la visite de Marie. 500
La visite de Marie chez Elisabeth comparée à l'entrée de Samuel en Bethléem. 501
Diverses raisons que donne Saint Ambroise des prodiges opérés par Marie dans le Mystere de sa Visitation. 502
Suite du même sujet. *ibid.*
Des merveilles qu'opere Marie dans sa Visitation, l'on en peut facilement conclure combien est grande sa protection. 503
Compliment aux Dames Religieuses de la Visitation. *ibid.*
Les effets merveilleux de la visite de Marie ne se bornent point à Elisabeth & à Jean-Baptiste, ils s'étendent encore jusqu'à Zacharie. 504
Courte moralité sur les défauts qui régnent dans nos visites. 505
Dangers des sociétés mondaines. *ibid.*
Ce qui peut servir à la conclusion du Discours. 506
Exorde pour un Discours Familier sur la Visitation de la Ste Vierge. 507

ARTICLE HUITIÉME.

Sur la Purification de la Sainte Vierge.

Observation Préliminaire sur la Purification de la sainte Vierge. 509
Divers passages de l'Ecriture. Sentimens des SS. Peres. Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur ce sujet. 510

Diverſes compilations ſur la Fête de la Purification de la Ste Vierge. 518
Marie dans le Myſtere de ce jour fait un double ſacrifice. *ibid.*
L'humilité du Fils de Dieu dans ce Myſtere relevée par les témoignages de Siméon & d'Anne la Prophéteſſe. 519
Ce que J. C. fait aujourd'hui dans ſa Préſentation, tout Chrétien doit le faire à ſon exemple. *ibid.*
Explication des deux loix renfermées dans le Myſtere de ce jour. 521
Marie ſe ſoumet à la Loi de la Purification ſans reſtriction. *ibid.*
Marie quoique diſpenſée de la Loi, comme elle pouvoit bien le penſer, ne fait nulle difficulté de s'y ſoumettre. *ibid.*
Le ſacrifice de Marie conſidéré par rapport à ſon objet eſt entier & parfait. 522
Diverſes qualités du ſacrifice de Marie qui ne ſe trouvent pas dans les autres ſacrifices des Meres ordinaires. *ibid.*
1°. Il fut réel. *ibid.*
2°. Sacrifice de Marie, ſacrifice entier & univerſel. 523
3°. Sacrifice de Marie, ſacrifice public. *ibid.*
4°. Sacrifice de Marie, ſacrifice généreux. *ib.*
5°. Sacrifice de Marie, ſacrifice pur dans ſon principe. *ibid.*
6°. Sacrifice de Marie, ſacrifice durable. *ibid.*
A prendre la Loi dans la rigueur, Marie ne devoit point être ſoumiſe à la Loi de la Purification. *ibid.*
Dans le ſentiment de S. Auguſtin, Marie n'étoit point ſoumiſe à la Loi de la Purification. 524
Il ne faut que conſulter la raiſon & la Foi pour convenir qu'en qualité de créatures nous ſommes dépendans du Créateur. *ibid.*
Le vrai ridicule de l'homme, c'eſt de s'attribuer tout le bien qu'il fait ſans en rien rapporter à Dieu. 525
Comme il plaît aux mondains d'interpréter la Loi, leur injuſtice à cet

cet égard. 526
Continuation du même sujet, & réponse aux foibles objections des mondains. 527
Diverses raisons qui obligent les Grands à se soumettre à la Loi aussi bien que les petits. *ib.*
La passion qui nous domine est presque l'unique cause de nos transgressions de la Loi. 528
La passion dominante corrompt presque toujours ce que nous faisons en faveur de la Loi. *ibid.*
Marie en se soumettant à la Loi de la Purification obéit à la plus dure & la plus rigoureuse des Loix. 529
Suite du même sujet. *ib.*
Tout rigoureux que fut le sacrifice d'Abraham il n'approchat pas de celui que fit Marie au jour de sa Purification. 530
Les transports de joie que montra Siméon lorsque Marie lui remit son cher Fils. 531
Marie dans ce sacrifice est le modele de notre pénitence. *ibid.*
La docilité de Marie opposée à notre indocilité. 532
Le prétexte le plus ordinaire dont on se sert pour se dispenser de la Loi, c'est qu'elle est trop dure. Exemples à ce sujet. 533
La Loi ne présente rien à Marie que de très-sévere & de très-rigoureux. *ibid.*
A le bien considérer, la Loi n'exige rien de si dur. 534
Ce qui détermine Marie à se soumettre sans hésiter à la cérémonie de la Purification. *ibid.*
Pour bien observer la Loi, il faut l'observer à la lettre, & ne point trop écouter ce que veut insinuer la raison. 535
Marie par son obéissance à la Loi montre qu'elle est supérieure à tout ce qu'on pourra penser de désavantageux pour elle. 536
La plûpart de nos révoltes contre la Loi viennêt du respect humain. 537
Combien il en dut coûter au cœur de Marie en entendant les prédic-

tions du vieillard Siméon. 538
L'obéissance que l'on rend à la Loi, loin de dégrader l'homme le comble de gloire & lui procure le repos. *ibid.*
Pour que l'obéissance à la Loi soit agréable à Dieu, il faut qu'elle ne soit point partagée. Danger de ce partage. 539
Pour se dispenser de la Loi l'on prétexte sa sévérité. *ibid.*
De la fidélité de Marie a remplir toutes les circonstances de la Loi par opposition avec les défauts que les Chrétiens glissent dans l'accomplissement de cette Loi. 540
Instructions qu'on peut tirer du Mystere de ce jour. 541
Marie en obéissant à la Loi ôte aux Juifs le scandale qu'ils auroient pu prendre, si elle s'en fût dispensée. 542
Nous devons nous efforcer d'imiter les vertus que Marie fait voir dans ce Mystere. 543
Générosité de Marie dans cette Purification peu imitée des Chrétiens. *ibid.*
La générosité de Marie trouve peu d'imitateurs parmi ceux qui se picquent d'être Chrétiens. 544
Pour bien observer la Loi il faudroit concevoir des sentimens intérieurs de piété, de charité, &c. de tout cela l'on n'a que le dehors. Belle moralité sur ce sujet. *ibid.*
Marie étoit dispensée de la Loi de la Purification. 546
Pour que notre obéissance à la Loi soit entiere, il faut se résoudre à sacrifier à Dieu tout ce que nous avons de plus cher. *ibid.*
Tous nos sacrifices sont bien inférieurs à celui de Marie. 547
Priere à Marie qui peut faire la conclusion d'un Discours. *ibid.*
Exorde sur la Purification de Marie pour un Discours Familier. 549

ARTICLE NEUVIEME.

SUR LA DÉVOTION OU CONFRÉRIE DU ROSAIRE.

OBSERVATION Préliminaire sur la Dévotion ou Confrérie du Rosaire. 551
Divers passages de l'Ecriture. Sentimens des SS. Peres. Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur ce sujet. 552 & *suiv.*
Diverses compilations sur la Fête du Rosaire. 559
Ce que c'est que le Rosaire. *ibid.*
Réflexions sur chaque parole de la Salutation Angélique. *ibid.*
Blasphêmes des hérétiques contre la Salutation Angélique. Foiblesse de leurs objections. 562
Reponse à la premiere objection. 563
Reponse à la seconde objection. *ibid.*
Reponse à la troisiéme & quatriéme objections. 564
La dévotion du Rosaire est une dévotion solidement appuyée. 565
Il ne faut que consulter les prieres qui composent le Rosaire pour nous rendre cette dévotion respectable. *ib.*
La fréquente répétition que l'on fait des mêmes prieres n'a rien qui doive révolter un cœur Chretien. 566
Reponse aux vains raisonnemens de l'hérétique & du mauvais Catholique. *ibid.*
Continuation du même sujet. 567
Réciter souvent la Salutation Angélique, c'est montrer à Marie qu'on prend part à son bonheur. 568
Comme Marie ne cesse point de nous prêter secours, nous ne devons pas non plus nous lasser de lui adresser la priere qui lui est la plus agréable. *ibid.*
Les Confreres du Rosaire

ſe chargent de louer & de remercier Dieu pour toutes les créatures. 569
L'origine de la dévotion du Roſaire, & pourquoi elle a été inſtituée. *ibid.*
Suite du même ſujet. 570
Continuation du même ſujet. 571
Le fruit prodigieux que produiſit dans ſon berceau la dévotion du Roſaire. *ibid.*
C'eſt une illuſion de croire qu'on ſatisfait aux obligations de la dévotion du Roſaire, en s'en tenant ſimplemẽt à la récitation des prieres qu'elle ordonne. 572
La dignité de Mere de Dieu doit occuper les Confreres dans la récitation du Roſaire. 573
Illuſion de bien des Chrétiens au ſujet de leur Aſſociation dans les Confréries. *ibid.*
Une choſe à obſerver, c'eſt que quand on prie Marie dans les diſpoſitions requiſes, l'on peut être sûr en quelque ſorte d'obtenir ce qu'on demande. 574
Quel a été le but de l'Inſtitution du Roſaire, & quel bien il procure à ceux qui le récitent avec piété. 575
Efficacité de la priere du Roſaire. Honneur qui en revient à J. C. & à Marie. *ibid.*
Les vrais Confreres du Roſaire doivent ſe conformer à J. C. & entrer, ſelon l'expreſſion de S. Paul, dans les mêmes ſentimens que J. C. *ibid.*
A la vue des dangers qui nous environnent, nous ne pouvõs mieux faire que de recourir à Marie. 576
Joie que reſſent S. Dominique de l'établiſſement & du progrès de la ſolemnité du Roſaire. 577
Contre les Confreres indévots. 578
Sur le même ſujet. *ibid.*
L'on peut dire, ſans exagération, que le Seigneur a été plus particulierement dans Marie que dans toutes les autres créatures. 579
Bien des Chrétiens louent Marie extérieurement, mais très-peu l'imitent

véritablement. 580
C'eſt une mauvaiſe foi des ennemis de Marie, que de nous reprocher que nous prétendons empêcher les pécheurs de ſe confier à Marie. 581
Ce n'eſt qu'aux pécheurs vraiment contrits de leurs péchés que Marie accorde ſa protection. 582
C'eſt par le canal de Marie que les graces du Sauveur coulent juſqu'à nous. *ibid.*
Comme le culte de Marie s'eſt étendu prodigieuſement par-tout. *ibid.*
Les Priviléges que les Souverains Pontifes ont accordés à la dévotion du Roſaire en démontrent les avantages. 583
A quelles conditions l'on peut ſe promettre de gagner les Indulgences attachées au Roſaire. 584
La dignité de Mere de Dieu doit occuper les Confreres en récitant le Roſaire. 585
Ce qui peut faire la concluſion d'un Diſcours ſur ce ſujet. 586
Exorde pour un Diſcours Familier ſur le Roſaire. *ibid.*

ARTICLE DIXIEME.

Sur la Dévotion ou Confrérie du Scapulaire.

OBSERVATION Préliminaire ſur la Dévotion ou Confrérie du Scapulaire. 589
Divers paſſages de l'Ecriture. Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché ſur ce ſujet. 590 *& ſuiv.*
Diverſes compilations ſur la dévotion du Scapulaire. 595
A quoi l'on s'engage en ſe revêtant du Scapulaire. *ibid.*
Pour être un véritable Confrere il faut allier le culte de J. C. avec celui de Marie. *ibid.*

Le Scapulaire tient quelque chose du Sacrement en tant qu'il est un signe de l'alliance que Marie contracte avec les Confreres. 596
Trait de l'Histoire Sainte qui peut s'appliquer à ce sujet. *ibid.*
Ce que Dieu dit autrefois à Gédeon, Marie le dit à Simon Stok. 597
Continuation du même sujet. *ibid.*
Sur le même sujet. 598
L'Histoire du Scapulaire n'est point une Histoire controuvée. *ibid.*
Les Associés au Scapulaire doivent plus que le commun des hommes prendre les intérêts de Marie. 599
Comme la dévotion du Carmel a triomphé & triomphe encore de ses ennemis. *ibid.*
Ce seroit une honte pour un Associé du Scapulaire, de se montrer indifférent pour les intérêts de Marie. 600
L'Association au Scapulaire est un des plus puissans motifs pour nous engager à vivre saintement. 601
Application des paroles de S. Chrysostôme aux Associés au Scapulaire. *ibid.*
La forme de la Bénédiction du Scapulaire suffit pour fermer la bouche aux adversaires de cette dévotion & aux mauvais Chrétiens qui prétendroient en abuser. 602
Comme Marie devient la Protectrice de ceux qui portent son habit. 603
Nécessité de conformité des sentimens des Confreres avec les sentimens de Marie. *ibid.*
Le Scapulaire est un titre pour être sous la protection de Marie dans les divers dangers de la vie. *ibid.*
Ce que Marie exige des Confreres, en vertu du pacte qu'elle a fait avec eux, fait voir l'injustice des reproches que nous font les ennemis de son culte. 604
Quel glorieux avantage il revient aux Associés du Carmel. Gloire de cet Ordre célébre. 605
De l'apparition de Marie à Simon Stok. Ce qui se passa dans cette ad-

mirable révélation. Vérité inconteſtable du fait. 606
Qui ſont ceux qui d'ordinaire attaquent les dévotions, ſoit générales, ſoit particulieres, envers Marie. 608
MANUSCRIT ſur le Scapulaire, attribué à feu M. Maſcaron. 609
Exorde. Diviſion. Soudiviſions. *ibid. & ſuiv.*
L'homme choiſi de Marie pour recevoir le Scapulaire, c'eſt Simon Stok. 611
L'on peut dire que le bienheureux Stok fut orné de toutes les vertus. *ibid.*
Etabliſſement des Religieux du Carmel dans l'Europe. Simon Stok y eſt admis dans l'Ordre, & en fait l'ornement par ſes vertus. 612
Simon Stok obtient de Marie le Scapulaire. Son témoignage ſur ce point ne peut être raiſonnablement révoqué en doute. 613
Par quelles voies & comment s'eſt tranſmiſe juſqu'à nous la dévotion du Scapulaire. *ib.*
Les graces & les privileges que l'Egliſe a accordé au Scapulaire, prouvent ſolidement la ſolidité de cette dévotion. 614
Les ſuffrages des ſaints & ſouverains Pontifes à l'égard du Scapulaire en font ſentir la ſolidité. 615
Malgré les fureurs & les cabales de l'héréſie, la dévotion du Scapulaire s'eſt toujours ſoutenue, & ſe ſoutient encore avec avantage. *ib.*
L'on peut dire ſans exagérer que la dévotion du Scapulaire s'eſt répandue par toute la terre. 616
Extravagance de ceux qui s'imaginent donner dans le petit, en s'aſſujettiſſant à ce que l'Egliſe autoriſe. *ibid.*
Quand même le Scapulaire n'auroit pour Aſſociés que les ſimples du Peuple, l'on n'en peut rien conclure de défavorable à cette dévotion. 617
C'eſt ſur le commun du Peuple que Dieu répand plus ordinairement ſes faveurs. 618
L'on ne peut regarder comme un titre vain

l'Association au Scapulaire. 619
Explication de l'article du Symbole, *Je crois la Communion des Saints.* *ibid.*
Continuation du même sujet. 620
C'est sur ce fondement inébranlable de la Foi, *Je crois, &c.* que l'Eglise a établi des Indulgences. *ibid.*
La dévotion du Scapulaire est fondée sur cette vérité, *Je crois, &c.* *ibid.*
L'incrédulité & l'esprit de parti n'ont rien à opposer de raisonnable contre la dévotion du Scapulaire. 621
La dévotiou au Scapulaire répare l'insuffisance de nos satisfactions, de nos prieres, &c. *ibid.*
L'on trouve dans la dévotion du Carmel un trésor abondant de satisfactions. 622
Non-seulement la dévotion du Scapulaire est un trésor de la satisfaction, mais elle est encore un supplément au défaut de nos prieres, &c. 623
L'association au Scapulaire donne un droit particulier à la protection de Marie. 624
Protection singuliere de Marie en faveur des enfans du Carmel. *ib.*
Si Marie s'engage à protéger les Associés au Scapulaire, cette faveur suppose de leur part un dévouement entier. 625
Le Scapulaire ne procure pas seulement des graces extérieures, il va jusqu'à nous attirer des graces intérieures. 626
Protection extérieure de Marie à l'égard de ses enfans associés au Scapulaire. *ibid.*
Le crédit accordé à Marie doit nous porter à nous ranger sous ses livrées, sans cependant autoriser notre présomption. *ibid.*
Ce que l'on remarque de déplorable, c'est que bien des Chrétiens s'associent au Scapulaire, & ne vivent pas en Chrétiens. 627
Qui sont ceux qui n'honorent point Marie. *ib.*
Suite du même sujet & conclusion du Discours. 628

FIN.

Rare
Book
Room